



**HAL**  
open science

# L'apport des architectes européens en Algérie entre 1930 et 1962 : cas d'étude de la ville de Annaba

Ibtissem Rezgui

## ► To cite this version:

Ibtissem Rezgui. L'apport des architectes européens en Algérie entre 1930 et 1962 : cas d'étude de la ville de Annaba. Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2022. Français. NNT : 2022PA01H116 . tel-04050487

**HAL Id: tel-04050487**

**<https://theses.hal.science/tel-04050487v1>**

Submitted on 29 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Badji Mokhtar d'Annaba

**Thèse de Doctorat**

Présentée et soutenue le : 24 /09/2022

Par

**Ibtissem REZGUI**

Pour obtenir le

Doctorat de l'université Badji Mokhtar Annaba

Spécialité : **Architecture**

Doctorat de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Spécialité : **Histoire**

Préparée dans le cadre d'une cotutelle internationale de thèse  
Entre l'université Badji Mokhtar d'Annaba/Algérie  
Et L'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
ED 113, Centre d'Histoire Sociale Des Mondes Contemporains

**L'apport des architectes européens en Algérie entre 1930 et  
1962, Cas d'étude de la ville de Annaba**

**Directeurs de thèse :** Khedidja BOUFENARA

Françoise TALIANO-DES-GARETS

**VOLUME I**

**Jury :**

PRÉSIDENTE	BENSAAD REDJEL Nadia	MCA	UBMA
RAPPORTEURE	BOUFENARA Khedidja	MCA	UBMA
RAPPORTEURE	TALIANO DES GARETS Françoise	Professeure d'histoire culturelle	Université PARIS 1
EXAMINATEUR	KHARCHI Oussama	MCA	Université SETIF 1
EXAMINATEUR	LAURENT Martin	Professeur d'histoire culturelle	Université PARIS 3
EXAMINATRICE	THENAULT Sylvie	Directrice de recherche	Université PARIS 1





# مساهمة المهندسين المعماريين الأوروبيين في الجزائر بين 1930 و 1962، دراسة لمدينة عنابة

## ملخص

يقع هذا العمل ضمن مجال تخصصي مزدوج، يتعلق بالتاريخ الثقافي والتاريخ المعماري والعمراني. حيث أنه يهتم بالإنتاج المعماري الناشئ في الفضاء الجزائري خلال فترة الاستعمار الفرنسي، ولا سيما بين الفترة الزمنية الممتدة من 1930 إلى 1962، ويأخذ كحالة دراسة، مدينة عنابة وبونة سابقاً.

الهدف من هذا البحث هو تسليط الضوء والمعرفة على الإنتاج المعماري لوسط مهني غير معترف به ظل ممثلوه من المهندسين المعماريين الأوروبيين ورجال الأعمال في مجال البناء غير معروفين لفترة طويلة. بالتالي يسعى هذا العمل لربط الإنتاج المعماري لمدينة عنابة بسياقه السياسي والاجتماعي والاقتصادي وذلك لفهم معناه.

**الكلمات المفتاحية:** الجزائر، الاستعمار الفرنسي، عنابة، بونة، المهندسين المعماريين والعمارة 1930-1962.

# **L'apport des architectes européens en Algérie entre 1930 et 1962, Cas d'étude de la ville de Annaba**

## **RÉSUMÉ**

Ce travail de thèse s'inscrit dans un double champ disciplinaire, celui d'histoire culturelle et de l'histoire architecturale et urbaine. Il s'intéresse à la production architecturale émergente dans l'espace algérien durant la période de la colonisation française, en particulier entre 1930 et 1962 et prend comme cas d'étude la ville de Annaba, l'ancienne Bône. Le but de cette recherche est d'apporter des éclairages et des connaissances sur la production d'un milieu professionnel méconnu et dont les acteurs (architectes et entrepreneurs) sont longtemps restés dans l'anonymat. Ainsi, elle met en lien cette production avec son contexte politique et socioéconomique d'émergence pour en comprendre la signification.

**Mots clés :** Algérie, colonisation, Annaba, Bône, architectes et architecture 1930-1962.

# **The contribution of European architects to Algeria between 1930 and 1962, Case study of the city of Annaba**

## **ABSTRACT**

This thesis is related to a double disciplinary field, that of cultural history and architectural and urban history. It concerns the architectural production emerging in the Algerian space during the period of French colonization, in particular between 1930 and 1962 and takes as a case study the city of Annaba, formerly Bône. The aim of this research is to shed light and knowledge on the production of an unrecognized professional environment whose actors (architects and entrepreneurs) have long remained anonymous. Thus, she links this production with its emerging political and socio-economic context in order to understand its meaning.

**Keywords:** Algeria, colonization, Annaba, architects and architecture 1930-1962.

**SOMMAIRE**

RÉSUMÉ  
SOMMAIRE

**VOLUME I**

CHAPITRE INTRODUCTIF.....	1
<b>I. <u>PREMIÈRE PARTIE</u> : LE CLIMAT SOCIOPOLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION ARCHITECTURALE EN ALGÉRIE ENTRE 1930 ET 1962</b>	
INTRODUCTION À LA PARTIE.....	22
<b><u>Chapitre 1</u> : <i>Les moments forts de la chronologie 1930-1962 et leur impact sur la construction</i></b>	
Introduction.....	23
1.1 La célébration du centenaire : une opportunité de rayonnement culturel et économique.....	23
1.2 Les années 1930, entre manifestations culturelles, crise économique et opérations urbaines.....	28
1.3 La construction algérienne face aux conséquences du Deuxième Conflit mondial.....	40
1.4 La dualité ambiguë des années 1950 jusqu'à l'indépendance : Construction et décolonisation.....	47
Conclusion.....	59
<b><u>Chapitre 2</u> : <i>L'exercice de l'architecture dans le contexte colonial algérien</i></b>	
Introduction.....	62
2.1 La profession d'architecte.....	62
2.2 Les modes d'exercice de l'architecture et rémunération des architectes.....	79
Conclusion.....	84
<b><u>Chapitre 3</u> : <i>Bône, histoire de l'évolution urbaine et architecturale d'une ville coloniale (1830-1962)</i></b>	
Introduction.....	86
3.1 Retour sur l'histoire urbaine de la ville (1830-1930).....	86
3.2 Bône entre 1930 et 1962, une évolution urbaine instable.....	111
Conclusion.....	152
CONCLUSION DE LA PARTIE.....	154
<b>II. <u>DEUXIÈME PARTIE</u> : LE LABORATOIRE ARCHITECTURAL ALGÉRIEN DE 1900 À 1962</b>	
INTRODUCTION À LA PARTIE.....	157
<b><u>Chapitre 4</u> : <i>Histoires des nouvelles tendances architecturales de 1900 à 1939</i></b>	
Introduction.....	158
4.1 Le néo-Mauresque, l'image d'une politique culturelle (1900-1939).....	159
4.2 L'Art déco en Algérie, une tendance aux expressions multiples (1925-1939).....	170
4.3 Le centenaire de l'Algérie française, la remise en question de l'arabisation du début du XX <sup>e</sup> siècle.....	183
Conclusion.....	191
<b><u>Chapitre 5</u> : <i>La diffusion du modernisme en Algérie de 1930 à 1962</i></b>	
Introduction.....	193
5.1 Les vecteurs de diffusion et de vulgarisation du modernisme.....	193

5.2 Les acteurs d'influence : le rôle des grandes figures du monde moderne.....	211
Conclusion.....	242

**Chapitre 6 : Vers l'émergence de nouvelles formes architecturales (1930-1962)**

Introduction.....	244
6.1 La génération des « Algérienistes », instigateurs d'une architecture méditerranéenne.....	245
6.2 La réinterprétation des références locales dans un langage moderne.....	261
6.3 Les différentes figures et formes de modernité adaptées au contexte colonial algérien.....	282
Conclusion.....	301
CONCLUSION DE LA PARTIE.....	304

**III. TROISIÈME PARTIE : LA PRODUCTION ARCHITECTURALE À ANNABA ENTRE 1930 ET 1962**

INTRODUCTION À LA PARTIE.....	306
-------------------------------	-----

**Chapitre 7 : Les professionnels de la construction à Bône de 1930 à 1962**

Introduction .....	307
7.1 Les architectes de la scène bônoise.....	307
7.2 Les entrepreneurs.....	325
7.3 Le regard de la presse professionnelle locale sur l'activité du milieu bônois.....	329
Conclusion.....	335

**Chapitre 8 : Vers une documentation numérique de la production architecturale bônoise**

Introduction.....	337
8.1 Un inventaire numérique de la production architecturale bônoise.....	337
8.2 Lecture analytique et interprétative de l'inventaire numérique.....	350
Conclusion.....	374

**Chapitre 9 : L'architecture à Bône, le produit d'un réseau local 1930-1962**

Introduction.....	375
9.1 La grille de lecture, une méthode d'analyse du produit bônois.....	395
9.2 Étude descriptive et interprétative de l'architecture à Bône.....	384
9.3 L'architecture méditerranéenne à Bône, illusion ou réalité ?.....	418
Conclusion.....	422
CONCLUSION DE LA PARTIE.....	424

<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>425</b>
---------------------------------	------------

LISTE DES ABRÉVIATIONS
BIBLIOGRAPHIE
TABLES DES FIGURES
LISTES DES TABLEAUX
INDEX
TABLES DES MATIÈRES



**VOLUME II : PARTIE ANNEXE**

Annexe I : Repères chronologiques et géographiques

Annexe II : Documentations citées

Annexe III : La scène architecturale bônoise 1930-1962

Annexe IV : Grille de lecture du produit bônois entre 1930 et 1962

Annexe V : Listes des fonds d'archives consultées

## INTRODUCTION

### **Algérie 1830-1962 : colonisation et architecture**

La colonisation française de l'Algérie (1830-1962) a connu plusieurs étapes dans l'occupation physique de ce territoire, chacune d'elles a laissé un impact visible sur la production architecturale et urbaine. Celles-ci peuvent être mises en évidence en soulignant les liens étroits entre les conjonctures sociopolitique et économique engendrées par la colonisation et la production architecturale et urbaine.

Au début de la conquête (1830-1847) et devant l'incertitude de l'occupation totale du pays, la France applique une politique d'occupation restreinte aux ports stratégiques d'Alger, Oran et Bône (Annaba) avec leurs territoires<sup>1</sup>. Dans le but d'asseoir son pouvoir, l'autorité militaire engage aussitôt des travaux d'aménagement<sup>2</sup>. L'espace urbain et le paysage architectural des villes médiévales<sup>3</sup> appelées médinas à Alger, Constantine, Bône ou Tlemcen subissent des transformations brutales, vues comme indispensables par les ingénieurs du Génie dans le but assurer le contrôle et faciliter l'installation et le déplacement des militaires<sup>4</sup>. Le remodelage du tissu ancien est inclus dans la géométrisation de son tracé, l'agrandissement des rues principales et le percement de nouvelles voies entraînant ainsi, la destruction en très grande partie du cadre bâti ancien et le renouvellement des façades. À cette étape de l'occupation, le Génie militaire s'approprie les centres anciens pour répondre aux besoins urgents de son installation. Il attribue des toponymes français aux rues et aux places et occupe les bâtiments civils et militaires existants, transformés à leur tour pour s'adapter aux exigences des nouveaux occupants. Le Génie élève également des bâtiments militaires, dont l'architecture est marquée par la rigueur et la simplicité<sup>5</sup>. Cette phase d'adaptation et de réorganisation urbaine guidée par les objectifs militaires est spécifique au cas algérien, le premier champ d'expérimentation coloniale. En effet, dans le cadre du protectorat français en Tunisie (1881-1956) et au Maroc (1912-1956), les médinas à

---

<sup>1</sup> Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Presses universitaires de France, col. « Que sais-je ? », Paris, 1964, p. 14.

<sup>2</sup> Xavier Malverti, « Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870) », dans Catherine Bruant, Sylviane Leprun et Mercedes Volait (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Éditions Édisud, col. Revue des mondes musulmans et de la méditerranée, n° 73-74, Aix-en-Provence, p. 229.

<sup>3</sup> À l'exception de la Médina de Nedrouma. Voir Gilbert Grandguillaume, « Les médinas, lieux d'inscription de la culture musulmane : l'exemple de Nédroma », dans Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Éditions La Découverte, 2014, pp. 428-431.

<sup>4</sup> François Béguin (dir.), *Arabesance : décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Éditions Dunod, col. Espace & architecture, Paris, 1983, pp. 103-105.

<sup>5</sup> Xavier Malverti, *art. cit.*, p. 231.

l'exemple de Tunis<sup>6</sup> et de Rabat<sup>7</sup> n'ont pas connu de transformations analogues et ont été entièrement préservées.

Après une première phase d'implantation urbaine dirigée par les militaires, la conquête totale de l'Algérie annonce le début de la colonisation. En 1848, l'Algérie compte 110 000 Européens<sup>8</sup> et devient une partie intégrante du territoire français avec trois départements (Alger, Oran et Constantine) subdivisés en arrondissements et communes et administrés par des préfets, des sous-préfets et des maires<sup>9</sup>. La deuxième phase de l'occupation urbaine, consiste dans le cadre de la politique de peuplement à préparer le territoire à l'accueil des civils français et euro-méditerranéens, dont la présence est indispensable à l'intégration complète de l'Algérie à la France.

Dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'administration coloniale dresse l'extension extra-muros des médinas<sup>10</sup>, aménage les ports et les barrages. Elle crée en fonction des besoins stratégiques et économiques de nouvelles villes<sup>11</sup> (Sidi Bel Abbès, Sétif, Skikda) et villages coloniaux<sup>12</sup> (Boufarik, Birkhadem) reliés par un réseau de routes et de chemins de fer. Les nouveaux centres urbains européens se distinguent par une trame orthogonale, où s'élèvent sur les principaux axes, et sur le modèle métropolitain, les bâtiments publics les plus importants, affirmant la souveraineté française<sup>13</sup> et instaurant le mode de vie occidental, à savoir : l'église, l'hôtel de ville, le théâtre, l'école... etc. Ces édifices affichent une architecture monumentale inspirée des canons esthétiques et des ordres de l'architecture antique, qui diffère toutefois, selon la fonction religieuse, administrative ou culturelle. Les architectes de la métropole traduisent dans le paysage l'évolution sociale, l'afflux des capitaux et l'investissement immobilier dans les villes, à leur tête Alger, par des immeubles d'habitations à l'esthétique riches et variés<sup>14</sup>. Les grandes villes coloniales deviennent alors des centres administratifs et économiques qui attirent les fonctionnaires et les commerçants français et étrangers. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la colonisation de l'Algérie progresse rapidement, au rythme des vagues migratoires,

---

<sup>6</sup> François Béguin, *op. cit.*, pp. 111-112.

<sup>7</sup> Voir Mylène Théliol, « Aménagement et préservation de la médina de Rabat entre 1912 et 1956 », *Les Cahiers d'étude sur le monde arabe et la méditerranée EMAM*, n° 22, 2014, pp. 47-70.

<sup>8</sup> Jean-Jacques Jordi, *L'Algérie, des origines à nos jours*, Éditions Autrement junior Histoire, Paris, 2003, p. 33.

<sup>9</sup> Voir Annexe I : Repères chronologiques et géographiques : Carte du découpage administratif de l'Algérie.

<sup>10</sup> Voir l'exemple de l'extension de la ville de Constantine par Bernard Pagand, « De la ville arabe à la ville européenne : architecture et formation urbaine à Constantine au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Catherine Bruant, Sylviane Leprun et Mercedes Volait (dir.), *op. cit.*, pp. 281-294.

<sup>11</sup> Voir Aleth Picard, « Lotissements et colonisation : Algérie, 1830-1970 », *Villes en parallèle*, n° 14, juin 1989. La ville fragmentée. Le lotissement d'hier et d'aujourd'hui. pp. 214-237.

<sup>12</sup> Voir Abdelkrim Bitam, « L'héritage des tracés d'époque coloniale française en Algérie face au projet urbain. Le binôme village/périmètre de colonisation et son incidence sur les extensions urbaines », *Projets de paysage*, n° 6, 2011.

<sup>13</sup> Sylvie Thénault, « 1881-1918 : l' "apogée" de l'Algérie française et les débuts de l'Algérie algérienne », Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, Sylvie Thénault (dir.), *op. cit.*, p. 179.

<sup>14</sup> Thierry Lochard, Boussad Aiche, « Alger, évolution urbaine 1830-1930 », dans Claudine Piaton, Juliette Hueber, Boussad Aiche, Thierry Lochard (dir.), *Alger : ville et architecture 1830-1940*, Éditions Honoré Claire/Barzakh, Paris/Alger, 2016, p. 25.

qui atteignent leur apogée entre 1872 et 1881<sup>15</sup>. Ainsi, la population européenne est passée de 190 000 en 1856, à près de 583 637 en 1901<sup>16</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, deux facteurs, d'ordre économique et politique sont à l'origine des changements apparents sur la production architecturale émergente dans le pays. En vertu de la loi du 19 décembre 1900, l'Algérie obtient son autonomie budgétaire, les élus et les fonctionnaires disposent d'importants fonds publics, dépensés librement<sup>17</sup>. Une conjoncture économique favorable au lancement de grands travaux d'équipements, face à la croissance économique et démographique du pays qui a renforcé les besoins de la population dans plusieurs domaines. Le Gouverneur général Charles-Célestin Jonnart nommé en 1903 et épris d'orientalisme, décide de mener par de grands travaux d'équipements, ce qui ressemble à une politique culturelle fondée sur la volonté de décentralisation et de construction d'une identité algérienne distincte de la métropole<sup>18</sup>. La jeune colonie change de langage architectural, ses bâtiments publics (poste, gare, préfecture) sont construits selon des standards européens, mais enveloppés dans des façades arabisantes de style néo-mauresque, donnant lieu à un premier langage original<sup>19</sup>. Jusqu'en 1930, cette nouvelle tendance aux dimensions politique et culturelle est définie comme le style officiel de l'Algérie coloniale. Les politiques locales sont toutefois inconstantes, elles se renouvellent en fonction des situations et des enjeux sociopolitiques.

L'épisode de la Première Guerre mondiale (1914-1918) déstabilise le développement économique et démographique de l'Algérie en entraînant l'arrêt de son trafic maritime avec l'Europe et la mobilisation de 328 000 hommes entre Européens et Musulmans<sup>20</sup>. Cette situation freine temporairement l'évolution urbaine des villes qui reprend progressivement durant le premier après-guerre<sup>21</sup>.

En 1930, le pouvoir colonial atteint son apogée<sup>22</sup>, et célèbre le progrès accompli durant cent ans de

---

<sup>15</sup> Didier Guignard, « La capture de l'investissement public », dans *L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale (1880-1914) : Visibilité et singularité*, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2010, p. 107.

<sup>16</sup> D'après, l'Annuaire statistique de l'Algérie, 1932.

<sup>17</sup> Didier Guignard, *op. cit.*, p. 132.

<sup>18</sup> Nabila Oulebsir, « Les ambiguïtés du régionalisme : le style néomauresque », dans Nabila Oulebsir, Jean-Louis Cohen, Youcef Kanoun (dir.), *Alger : paysage urbain et architectures, 1800 – 2000*, Institut Français d'Architecture, Paris, 2003, p. 104.

<sup>19</sup> Xavier Malverti, « Alger : méditerranée, soleil et modernité », dans Maurice Culot, Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architectures françaises - Outre-Mer*, Institut Français d'Architecture, Éditions Margada, Liège, 1992, p. 35.

<sup>20</sup> Benjamin Stora, « Première Guerre mondiale et bouleversements sociaux », *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Éditions La Découverte, Paris, 2004, p. 40.

<sup>21</sup> Jean-Jacques Jordi, Jean-Louis Planche, « 1860-1930 : Une certaine idée de la construction de la France », dans Jean-Jacques Jordi, Jean-Louis Planche (dir.), *Alger 1860-1939 : Le modèle ambigu du triomphe colonial*, Éditions Autrement, col. Mémoires, n° 55, Paris, 1999, p. 50.

<sup>22</sup> L'apogée de la France coloniale s'étend sur toute la décennie, avec d'autres manifestations procoloniales, dont la plus importante est celle de l'exposition coloniale internationale de 1931 tenue à Paris. Voir Catherine Coquery-Vidrovitch, « L'apogée : l'exposition coloniale internationale », dans Charles-Robert Ageron, Catherine Coquery-Vidrovitch, Gilbert

présence sur ce territoire. Il met en œuvre des moyens financiers considérables pour la commémoration et la mise en scène de cet événement, à travers un vaste programme de constructions durables, à caractère administratif et culturel : musées, théâtres, maisons du colon, maisons de l'agriculture. Cet événement enclenche une fièvre de construction dans tout le pays, qui ralentit l'effet de la grande dépression<sup>23</sup> et manifeste un apport culturel et architectural lié à l'inauguration de plusieurs lieux d'art, et au nouveau langage architectural adopté par l'administration coloniale<sup>24</sup>. En effet, cette dernière abandonne la politique d'image et tranche en faveur d'une modernité radicale, dont témoigne la construction des bureaux du palais du Gouvernement général à Alger. À ce moment, l'histoire de l'architecture algérienne prend un tournant décisif. C'est le début de l'ère moderne en Algérie, enclenchant l'effervescence d'un milieu architectural en attente d'un tel changement pour sortir de la « banalité<sup>25</sup> » du néo-mauresque et proposer une nouvelle alternative, à la fois moderne et adaptée au contexte local. Dès lors, la presse spécialisée prend son élan et joue un rôle important dans la diffusion des idées nouvelles, et dans l'affirmation de l'émancipation de l'œuvre architecturale algérienne, en s'ouvrant aux courants internationaux.

Après la défaite de la France en juin 1940, l'Algérie se trouve une seconde fois entraînée dans un conflit mondial, et mobilise un effectif de 215 000 hommes, composé de 57 % de Musulmans<sup>26</sup>. Le débarquement des troupes alliées sur les côtes algériennes en novembre 1942 est suivi d'attaques aériennes ciblant les points stratégiques que sont les ports<sup>27</sup>. Le contexte de guerre impose un marasme économique et l'arrêt total de la construction. Dans l'immédiat après-guerre et jusqu'au milieu des années 1950, la situation en Algérie est de manière générale similaire à celle de l'Europe<sup>28</sup>. Elle est marquée par une crise du logement issue d'une conjugaison de facteurs : les conséquences du second conflit mondial (destructions et marasme), la forte croissance démographique naturelle et migratoire. On observe alors le recentrage des préoccupations du pouvoir colonial autour de la question du logement pour le grand nombre, produisant à cette période un essor remarquable de la construction. Les programmes de grands ensembles d'habitation menés par les organismes HLM sont

---

Meynier, Jacques Thobie (dir.), *Histoire de la France coloniale 1914-1990*, Éditions Armand Colin, col. U histoire, Paris, 2016, p. 213.

<sup>23</sup> Voir Catherine Coquery-Vidrovitch, « L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse du Rapport d'ensemble », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, T 63, n° 232-233, 1976, p. 389.

<sup>24</sup> Jean-Jacques Jordi, Jean-Louis Planche, « 1860-1930 : Une certaine idée de la construction de la France », dans Jean-Jacques Jordi, Jean-Louis Planche (dir.), *op. cit.*, p. 52.

<sup>25</sup> Xavier Malverti, « Entre orientalisme et mouvement moderne », dans Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (dir.), *op. cit.*, p. 112.

<sup>26</sup> Jacques Cantier, « 1939-1945 : Une métropole en guerre », dans Jean-Jacques Jordi et Guy Pervillé, *Alger 1940-1962, Une ville en guerres*, Éditions Autrement, col. Mémoires, n° 56, 2005, p. 19.

<sup>27</sup> Voir Chantal Metzger, *Le Maghreb dans la guerre 1939-1945*, Éditions Armand Colin, Paris, 2018.

<sup>28</sup> Annie Fourcaut, Danièle Voldman, « Penser les crises du logement en Europe au XX<sup>e</sup> siècle », *Le mouvement social*, vol. 245, n° 4, 2013, p. 6.

la solution moderne pour remédier à la crise du logement<sup>29</sup>, à l'image des cités algéroises construites par Fernand Pouillon (1953-1955). Cependant, le déclenchement de la guerre d'Algérie en 1954 accélère le mouvement des populations rurales et aggrave la crise urbaine et sociale dans les grands centres urbains<sup>30</sup>.

Au plus fort de la guerre d'indépendance, la vague de décolonisation<sup>31</sup> en Afrique, libère de la domination française le Maroc et la Tunisie (1956) suivie du Ghana (1957) puis des colonies de l'Afrique noire (1960). Le Général Charles de Gaulle de retour au pouvoir suite à la crise du 13 mai 1958 engage l'ultime action pour tenter de maintenir la présence française en Algérie. Il lance le plan quinquennal de développement social et économique de l'Algérie, appelé plan de Constantine (1958-1962)<sup>32</sup>. Ce plan accélère jusqu'en 1961 l'urbanisation des villes à partir d'un vaste programme de logements économiques marquant ainsi le paysage architectural, socio-économique et politique de l'Algérie<sup>33</sup>.

### ***Bône, une ville coloniale de l'Est algérien (1832-1962)***

Dans le panorama des villes coloniales algériennes, Bône est l'exemple d'une petite cité portuaire sous le contrôle administratif de Constantine. La colonisation en a fait un important organisme portuaire et la quatrième grande ville du pays après Alger, Oran et Constantine<sup>34</sup>. Si la ville de Bône a pu réaliser un tel progrès, c'est en grande partie grâce à ses multiples atouts. Sa situation géographique et les caractéristiques de son site maritime, une baie bien protégée, ont favorisé le développement économique et urbain. Sa plaine fertile semblable à celle de l'arrière-pays algérois, la Mitidja, mais de moindre étendue, a permis l'installation par les colons d'importantes exploitations agricoles (agrumes, céréales, tabac) et viticoles. Alors que la colonisation lie son avenir économique presque uniquement à l'agriculture<sup>35</sup>, la découverte d'autres sources d'enrichissement économique dans la région de l'Est-constantinois ouvre la voie à un véritable essor économique et démographique dans la région et principalement à Bône. Il s'agit des gisements de fer à Ain Mokra (1865-1920) et de phosphate au Djebel Dyr (1893-1908) et au Kouif (1893-1966)<sup>36</sup>. Les minerais extraits et

---

<sup>29</sup> Joëlle Deluz-Labruyère, « Les grands ensembles ou l'impuissance de l'utopie, l'exemple d'Alger », dans Frédéric Dufaux, Annie Fourcaut (dir.), *Le monde des grands ensembles*, Éditions Créaphis, Paris, 2004, pp. 183-189.

<sup>30</sup> Voir Ouanassa Siari Tengour, « 1945-1962 : Vers l'indépendance », dans Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, Sylvie Thénault (dir.), *op. cit.*, pp. 469-471.

<sup>31</sup> Voir Xavier Yacono, *Les étapes de la décolonisation française*, Presses universitaires de France, col. « Que sais-je ? », Paris, 1993.

<sup>32</sup> Voir Xavier Yacono, *De Gaulle et le F.L.N. 1958-1962. L'échec d'une politique et ses prolongements*, Éditions de l'Atlantique, Versailles, 1989.

<sup>33</sup> Samia Henni, « Logement de masse : plus, c'est moins », dans *Architecture de la contre-révolution, l'armée française dans le nord de l'Algérie*, Éditions B42, Paris, 2019, p. 217.

<sup>34</sup> Marc Cote, Gabriel Camps, « Annaba », *Encyclopédie berbère*, n° 5, 1988, p. 681.

<sup>35</sup> Benjamin Stora, « La colonisation française : conquête et résistances (1830-1914) », dans *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Éditions La Découverte, 2004, Paris, p. 22.

<sup>36</sup> François Tomas, « Les mines et la région d'Annaba », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 45, n° 1, 1970, pp. 36-38.



acheminés vers Bône sont exportés vers l'Europe. Tout au long de la période coloniale, les pouvoirs locaux veillent sur le maintien en condition opérationnelle des trois maillons de cette chaîne à savoir les mines, le chemin de fer et le port<sup>37</sup>.

Au début de la conquête (1832), Bône compte 1 500 personnes<sup>38</sup>, sa transformation en ville coloniale commence dès 1833 sous la direction des services du Génie militaire qui ont assuré les travaux urbains de réorganisation du noyau originel<sup>39</sup>. En 1855, un nouveau plan d'urbanisme étend la ville à l'extérieur des anciens remparts et met en place sa première extension orientée vers l'ouest<sup>40</sup>. La ville évolue au rythme des exportations agricoles et minières, dont l'augmentation a suscité d'importants travaux d'agrandissement portuaires, entre 1886 et 1912<sup>41</sup>. Le développement économique est un évident facteur d'attractivité de la ville, qui a connu dès 1871 une immigration accélérée de Français, d'Italiens et de Maltais. Dès lors, la population bônoise se caractérise par une forte mixité européenne, où dans certains quartiers se démarque la présence italienne<sup>42</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Bône a tout d'une ville coloniale, elle possède un centre animé, où se trouvent les principaux bâtiments publics et les espaces commerciaux, présente une configuration spatiale ségrégative, opposant la ville du colonisé à celle du colonisateur<sup>43</sup>. Les Musulmans occupent les hauteurs de la vieille ville, le quartier du M'hafer et de Sidi Brahim. Tandis que les Européens sont dispersés entre le centre, et les faubourgs au nord (Saint-Cloud) et à l'ouest (la Colonne Randon)<sup>44</sup>. À la veille de la Grande Guerre, Bône compte 40 000 habitants. Elle subit jusqu'en 1920 les conséquences fâcheuses de la guerre, le gel de son activité portuaire, empêchant ainsi toutes exportations. La situation s'améliore progressivement ensuite, le trafic maritime reprend et l'activité agricole s'intensifie donnant lieu à de nouvelles cultures, dont celle du coton. Bône peut compter sur sa richesse en minerais pour maintenir sa prospérité économique, en effet, après l'épuisement et la fermeture de la mine de fer de Ain Mokra en 1920, celle de l'Ouenza prend le relais en 1921, date de l'établissement de la ligne de chemin de fer qui relie Bône à Tébessa<sup>45</sup>. Ces facteurs ont favorisé une

---

<sup>37</sup> Marc Cote, Gabriel Camps, « Annaba », *art. cit.*, p. 681.

<sup>38</sup> Assiégée entre 1830 et 1832, il s'agit du nombre de personnes se trouvant surplace en 1832, Voir Saïd Dahmani, *Annaba*, Ministère de l'information, col. Art et culture, Alger, 1983, p. 95.

<sup>39</sup> Voir Khedidja Boufenara, *Le rôle du génie militaire dans la production des villes coloniales en Algérie, Annaba et Constantine*, Éditions Universitaires Européennes, 2011.

<sup>40</sup> Voir Nadia Bensaâd-Redjel, Belkacem Labii, « Alignement et extension : des plans pour Bône. Éléments sur l'application de l'urbanisme à la française en Algérie : 1855 et 1932-1933 », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 59, n° 166, 2015, pp. 119-121.

<sup>41</sup> Voir René Lespès, « Le port de Bône et les mines de l'Est Constantinois », *Annales de Géographie*, t. 32, n° 180, 1923, pp. 526-541.

<sup>42</sup> Voir Hugo Vermeren, *Les italiens à Bône (1865-1940) : migrations méditerranéennes et colonisation de peuplement en Algérie*, École française de Rome, Rome, 2017.

<sup>43</sup> David Prochaska, « La ségrégation résidentielle en société coloniale, le cas de Bône (Algérie), 1872-1954 », *Cahiers d'histoire*, T. 25, 1980/2, pp. 150-151.

<sup>44</sup> *Ibid.* pp. 158-159.

<sup>45</sup> David Prochaska, *Making Algeria French: Colonialism in Bône, 1870-1920*, Cambridge University Press, 2004, p. 108.

croissance démographique de la ville, qui atteint 55 000 habitants en 1926.

Dans les années 1930, la population bônoise poursuit sa croissance, elle passe de 66 000 habitants en 1931 à 86 000 habitants en 1936. Elle connaît également un important développement urbain à travers la création de lotissements résidentiels<sup>46</sup> et s'équipe de nouveaux bâtiments publics dont : la gare, l'hôtel des postes, le marché et le stade. Ce développement est interrompu par les conséquences de la Deuxième Guerre mondiale. Entre 1942 et 1943, le port est la cible d'attaques aériennes, subissant de graves dommages. Dans l'immédiat après-guerre, la principale priorité est de lancer de nouveaux programmes de logements afin de résorber la crise. Toutefois, cette mission s'avère problématique face à l'afflux continu des masses rurales qui trouvent refuge dans les bidonvilles parsemés sur le périmètre urbain de la ville, et conduisent à leur prolifération<sup>47</sup>. Durant les années 1950, Bône poursuit son développement, son activité portuaire atteint son paroxysme. Avec le déclenchement de la guerre d'Algérie, la crise urbaine va néanmoins s'intensifier sous la pression démographique<sup>48</sup>, en 1954 la population s'élève à près de 115 000 habitants dont 57 % de Musulmans<sup>49</sup>.

L'application du plan de Constantine à l'aide d'une forte injection de capitaux publics accélère la construction de logements collectifs. Le paysage urbain s'enrichit de quartiers neufs et se débarrasse des bidonvilles. En quelques années seulement, des cités entières sont sorties de terre, à l'exemple de la cité des miles logements dans le quartier du Saint-Cloud, et celle de Oued Kouba<sup>50</sup>. Au début de l'année 1960, Bône atteint 150 000 habitants (65 % de Musulmans et 35 % d'Européens), ce qui correspond à 1,2 % de la population totale du pays.

### **L'architecture algérienne entre 1930 et 1962 : un aperçu de l'état des savoirs**

En dépit des nombreux travaux sur la ville coloniale de Bône, menés dans différents champs disciplinaires, histoire, géographie, économie, urbanisme et sociologie, l'histoire de la ville demeure lacunaire sur certaines périodes de la colonisation, où des thèmes restent peu ou nullement explorés. En s'en tenant au thème qui nous intéresse, celui de l'histoire architecturale et urbaine, on constate que l'historiographie de la ville est limitée, même si elle nous livre de précieuses données sur l'évolution de la population et l'activité économique de la région, dès les premiers instants de la colonisation jusqu'en 1962. Toutefois, elle ne met pas suffisamment en avant le rapport entre le contexte sociopolitique et économique de la ville et l'évolution de la production architecturale et

---

<sup>46</sup> Lucette Travers, « La formation de la ville et les facteurs de son évolution », *Annales de Géographie*, T. 67, n° 364, 1958. pp. 501-502.

<sup>47</sup> Brahim Belaadi, « Bidonvilles et intégration sociale, le cas d'Annaba », Thèse de doctorat en sciences sociales et psychologiques, soutenue sous la direction de Jean-Claude Guyot à l'université de Bordeaux II, 1985, p. 121.

<sup>48</sup> Lucette Travers, *art. cit.*, p. 509.

<sup>49</sup> Marc Cote, Gabriel Camps, *art. cit.*, p. 681.

<sup>50</sup> François Tomas, *Annaba et sa région : organisation de l'espace dans l'extrême-Est algérien*, Université de Saint-Étienne, 1977, pp. 327-328.

urbaine. On constate également que la littérature sur la ville a besoin d'être renouvelée par des recherches récentes, car elle manque de précisions sur des moments forts de son évolution, notamment la crise des années 1930, la Deuxième Guerre mondiale, ou encore la crise sociale et urbaine des années 1950. Ceci justifie alors notre intérêt à engager une étude sur la ville de Bône qui explore la période allant de 1930 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, et dont le principal objectif est d'apporter une contribution positive à la connaissance de l'histoire architecturale et urbaine de la ville à cette période.

Afin de mieux nous repérer dans l'histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle dans son contexte général, des lectures d'ouvrages sur l'histoire de l'architecture ont été nécessaires. Parmi les nombreux ouvrages<sup>51</sup>, on retrouve : *L'architecture moderne depuis 1900*, de William J.R Curtis<sup>52</sup> et *L'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*, de Gérard Monnier<sup>53</sup>. D'autres nous ont été utiles à propos de l'architecture et ses importantes figures à des périodes spécifiques comme *Les années 1930 : l'architecture et les arts de l'espace entre industrie et nostalgie*, dirigé par Jean-Louis Cohen<sup>54</sup>, et *L'architecture des années 1930 à Paris*, de Jean-Marc Larbodière<sup>55</sup>. On citera également l'ouvrage sur *Les années 1950 entre tradition et modernisme* d'Isabelle Papieau<sup>56</sup>.

En ce qui concerne les formes urbaines et architecturales produites en Algérie sous la colonisation française, elles constituent depuis de longues années un champ de recherche privilégié pour les historiens de l'architecture des deux pays dont les efforts ont abouti à des recherches conséquentes. L'historiographie en cours de construction<sup>57</sup> compte une multitude d'ouvrages et d'articles de références sur l'histoire architecturale et urbaine de l'Algérie au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, intégrant la période qui nous intéresse (1930-1962). Les articles de Xavier Malverti<sup>58</sup> (1992) et d'Aleth Picard<sup>59</sup> (1994) comptent parmi les premières contributions qui traitent la question de l'urbanisme et de l'architecture en Algérie sur l'ensemble de la période coloniale et dressent les principales étapes de leur évolution s'attachant aux acteurs impliqués. Les deux auteurs nous présentent à la lumière de sources archivistiques, de périodiques et d'articles d'époque, les changements dans le langage

---

<sup>51</sup> Voir l'intégralité des ouvrages dans la bibliographie, rubrique histoire de l'architecture moderne.

<sup>52</sup> William J.R Curtis, *L'architecture moderne depuis 1900*, Éditions Phaidon, Paris, 2006.

<sup>53</sup> Gérard Monnier, *L'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, col. « Que sais-je ? », Paris, 2000.

<sup>54</sup> Jean-Louis Cohen (dir.), *les années 1930 : l'architecture et les arts de l'espace entre industrie et nostalgie*, Éditions du patrimoine, Paris, 1997.

<sup>55</sup> Jean-Marc Larbodière, *L'architecture des années 1930 à Paris*, Éditions Massin, col. Reconnaître et découvrir notre patrimoine, Paris, 2009.

<sup>56</sup> Isabelle Papieau, *les années 1950 entre tradition et modernisme*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2017.

<sup>57</sup> Voir Nabila Chérif, « Alger, 1830-1980 : chronique d'une historiographie en construction », *Perspectives*, 2/2017, pp. 131-152.

<sup>58</sup> Xavier Malverti, « Alger : méditerranée, soleil et modernité », dans Maurice Culot, Jean-Marie Thiveaud (dir.), *op. cit.*, pp. 29-63.

<sup>59</sup> Aleth Picard, « Architecture et urbanisme en Algérie, d'une rive à l'autre (1830-1962) », dans Catherine Bruant, Sylviane Leprun, Mercedes Volait (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*. REMM, 73-74, 1994. pp. 121-136.

architectural et les mutations urbaines opérées de 1930 jusqu'à l'indépendance. Les deux contributions soulignent la forte influence exercée par Le Corbusier dans le milieu algérois. Elles évoquent également les retombées positives de la lecture que celui-ci fait de l'architecture vernaculaire algérienne (mauresque), ce que Aleth Picard désigne par la leçon de la Casbah, à l'origine de la remise en cause précoce des préceptes du mouvement moderne par les partisans du maître en Algérie<sup>60</sup>.

La rupture dans la production architecturale et urbaine causée par la Deuxième Guerre mondiale a souvent divisé les travaux des historiens de l'architecture, entre l'avant et l'après-guerre. En ce qui concerne les années 1930, l'article de Xavier Malverti<sup>61</sup> (1999) : « Entre orientalisme et mouvement moderne » montre comment les critiques formulées par le milieu architectural algérois, au lendemain du centenaire impliquant la remise en cause du style néo-mauresque ont favorisé l'émergence d'une modernité traversée par la tendance méditerranéenne. Ainsi, les bâtiments à l'image moderne du centenaire et les critiques du milieu professionnel ont fini par signer le déclin progressif du néo-mauresque. Dans son ouvrage : *Les usages du patrimoine, monuments, musées et politique coloniale en Algérie 1830-1930*, Nabila Oulebsir (2004) reprend longuement l'épisode du centenaire de la colonisation, et les nouveautés apportées par sa célébration.

Les travaux menés par Boussad Aïche s'intéressent de plus près à la production architecturale des années 1930 à Alger, qui témoigne des premières représentations d'une modernité locale prenant différentes formes et teintée de multiples nuances<sup>62</sup>. Sa contribution dans l'ouvrage dirigé par Myriam Bacha (2011) sur l'architecture algéroise des années 1930 à travers les œuvres de Paul Guion et Marcel Lathuillière<sup>63</sup> nous éclaire au sujet de l'expression méditerranéenne formulée à cette période. Elle présente les particularismes locaux, c'est-à-dire les emprunts à l'architecture locale que portent les travaux de ces deux figures de l'architecture algéroise.

Parmi les contributions consacrées à l'étude de la production architecturale et urbaine du deuxième après-guerre jusqu'à l'indépendance, on retrouve l'ouvrage de référence de Jean-Jacques Deluz (1988) : *L'urbanisme et l'architecture à Alger, un aperçu critique*. L'auteur qui est à la fois architecte, urbaniste et enseignant rassemble dans ce livre ses notes d'observation qui donnent une idée sur les différentes tendances ayant déterminé les aspects de cette ville moderne entre 1945 et 1962.

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, pp. 127-128.

<sup>61</sup> Xavier Malverti, « Entre orientalisme et mouvement moderne », dans Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planché (dir.), *Alger 1860 – 1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial*, Éditions Autrement, collection Mémoires n° 55, Paris, 1999, pp. 108-116.

<sup>62</sup> Nabila Chérif, *art. cit.*, p. 142.

<sup>63</sup> Boussad Aïche, « Architecture algéroise des années 1930 à travers l'étude de Paul Guion et Marcel Lathuillière », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb : (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, pp. 262-281.

Toutefois, il soulève la difficulté relative à l'étude de l'architecture produite durant la guerre d'indépendance en raison de la disparition de nombreuses archives. Dans son article « Heurs et malheurs de l'architecture algérienne<sup>64</sup> », Xavier Malverti (2005) aborde la question de la confrontation de la modernité originale développée par l'école d'Alger aux nécessités de l'après-guerre, favorisant des préoccupations de rentabilité immédiate en particulier durant l'application du plan de Constantine.

Par ailleurs, on constate une vaste production littéraire centrée sur la figure de Le Corbusier, son influence, l'impact de ses voyages en Algérie et le large écho qu'a trouvé son œuvre non réalisée, dite du plan « Obus », parmi les jeunes architectes du milieu algérois. La recherche menée par Alex Gerber en 1992 constitue une référence incontournable au sujet du « deuxième voyage d'Orient » de Le Corbusier qui l'a conduit à découvrir la Casbah d'Alger et la Vallet du M'Zab en 1931<sup>65</sup>. Alex Gerber examine de près ses voyages et nous fait connaître les différents regards portés par Le Corbusier sur chacun de ces sites ainsi que le sentiment d'admiration qu'il a éprouvé vis-à-vis des valeurs de leurs habitats vernaculaires. Dans sa publication de 1994, intitulée, « Le Corbusier et le mirage de l'Orient. L'influence supposée de l'Algérie sur son œuvre architecturale », Alex Gerber montre comment ce voyage a enrichi la poésie et l'inventivité de Le Corbusier, à travers ses œuvres postérieures à l'expérience algérienne qui mettent en avant la séduction exercée par l'Orient sur l'architecte<sup>66</sup>. Sur ce même thème, on peut mentionner l'article de Jean-Louis Cohen (2003), « Le Corbusier, Perret et les figures d'un Alger moderne », à travers lequel l'auteur présente une synthèse éclairante sur l'œuvre non réalisée de Le Corbusier à Alger, cette ville qui a été un des principaux champs d'investissements de l'architecte entre 1929 et 1942<sup>67</sup>. L'innovation architecturale et technique présente dans les solutions qu'il propose pour remédier au problème du manque de logements dans la ville, inspire à partir de 1950 les travaux d'architectes attachés à sa démarche et qui en concrétisent l'essentiel. L'Aéro-habitat de Louis Miquel et l'immeuble-pont de Pierre Marie sont une interprétation contemporaine de son œuvre que Jean-Jacques Deluz qualifie d'hommage au Corbusier<sup>68</sup>, faisant en sorte que l'expérience algérienne du maître ne se réduise à un bilan d'échec<sup>69</sup>.

---

<sup>64</sup> Xavier Malverti, « Heurs et malheurs de l'architecture algéroise », dans Jean-Jacques Jordi et Guy Pervillé (dir.), *Alger 1940-1962 : une ville en guerres*, Éditions Autrement, collection Mémoires n° 56, Paris, 2005, pp. 166-173.

<sup>65</sup> Alex Gerber, « L'Algérie de Le Corbusier, les voyages de 1931 », Thèse de doctorat es sciences, Département d'architecture, école polytechnique fédérale de Lausanne, 1992.

<sup>66</sup> Alex Gerber, « Le Corbusier et le mirage de l'Orient. L'influence supposée de l'Algérie sur son œuvre architecturale », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 1, vol. 73, 1994, pp. 363-378.

<sup>67</sup> Jean-Louis Cohen, « Le Corbusier, Perret et les figures d'un Alger moderne », dans Nabila Oulebsir, Jean-Louis Cohen, Youcef Kanoun (dir.), *op. cit.*, p. 160.

<sup>68</sup> Jean-Jacques Deluz, « Quelques réflexions sur Le Corbusier et l'Algérie », dans Jean-Lucien Bonillo et Gérard Monnier (dir.), *La méditerranée de Le Corbusier*, Actes du colloque international « Le Corbusier et la Méditerranée » tenu à Marseille septembre 1987, Publication de l'université de Provence, 1991, p. 38.

<sup>69</sup> Alex Gerber et Jean-Louis Planche, « Quand Le Corbusier bombardait Alger », dans Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (dir.), *op. cit.*, p. 167.



Si, l'épisode de la 9<sup>e</sup> édition des CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) tenue à Aix-en-Provence en 1954 a suscité tant d'intérêt pour les historiens de l'architecture, comme Zeynep Çelik<sup>70</sup> (2003), Richard Klein<sup>71</sup> (2006) et Jean-Lucien Bonillo<sup>72</sup> (2012), c'est parce qu'il correspond à une crise interne du mouvement moderne. Il s'agit d'un conflit générationnel et idéologique auquel prend part un groupe de jeunes architectes algérois (le groupe CIAM-Alger) qui veulent instaurer une approche de l'habitat et de la ville plus en harmonie avec les sensibilités d'après-guerre<sup>73</sup>. La nouveauté apportée par le groupe CIAM-Alger réside dans sa démarche d'enquête pluridisciplinaire, anthropologique et ethnique engagée lors de l'étude du bidonville algérois et dont les résultats ont permis de formuler une expression d'une modernité méditerranéenne. Celle que matérialisera quelques années plus tard (1958) l'œuvre emblématique de Roland Simounet avec la cité de Djenan El-Hassan, à la fois inspirée par les théories de Le Corbusier et fidèle aux leçons offertes par l'habitat vernaculaire de la Casbah<sup>74</sup>.

Il convient aussi de signaler que la littérature consacrée à la production architecturale et urbaine des années 1950 en Algérie regorge d'ouvrages et d'articles concernant les grands ensembles d'habitations construits par l'architecte Fernand Pouillon à Alger, entre 1953 et 1959. Ces opérations de constructions sont les plus populaires de cette période prolifique, elles se démarquent par un modernisme tempéré adapté au contexte local. Dans sa contribution intitulée « La saga algérienne », Xavier Malverti (2001) offre une étude approfondie sur l'œuvre de cet architecte méditerranéen<sup>75</sup>.

Au fur et à mesure de la découverte de nouveaux fonds d'archives, les champs d'études se sont élargis, et les historiens de l'architecture ont pu apporter de nouvelles connaissances. Ainsi, la recherche menée par Malik Chebahi (2013) à partir d'un fonds d'archives inédit, celui de l'École nationale des beaux-arts d'Alger<sup>76</sup> a donné lieu à plusieurs études abordant des thèmes qui tournent autour de la question de la formation locale des architectes à l'École des beaux-arts d'Alger (1909-1962) et l'influence des situations politiques et culturelles sur les conditions de l'enseignement. L'intéressante

---

<sup>70</sup> Voir Zeynep Çelik, « Bidonvilles, CIAM et grands ensembles », dans Nabila Oulebsir, Jean-Louis Cohen, Youcef Kanoun (dir.), *op. cit.*, pp. 186-227.

<sup>71</sup> Voir Richard Klein, « L'expérience du bidonville : Roland Simounet et le groupe CIAM-Alger », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *La modernité critique : autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence*, Éditions Imbernon, 2006, pp. 207-218.

<sup>72</sup> Voir Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », dans Jean-Lucien Bonillo, *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions La villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, pp. 219-206.

<sup>73</sup> Jean Lucien Bonillo, « Les architectes modernes et les enseignements de la Casbah », *La pensée du midi*, 2006/2 n° 18, p. 36.

<sup>74</sup> Roland Simounet, *Roland Simounet. D'une architecture juste*, Le Moniteur, Monographie d'architecture, Paris, 1997, p. 21.

<sup>75</sup> Xavier Malverti, « La saga algérienne », dans Jean-Louis Bonillo (dir.), *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Éditions Imbernon, Marseille, 2001, pp. 62-77.

<sup>76</sup> Malik Chebahi, « L'enseignement de l'architecture à l'école des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain : réceptions et appropriations (1909-1962) », Thèse de doctorat en architecture à l'Université Paris-Est, sous la direction de Yannis Tsiomis, 2013.



contribution de Malik Chebahi et Claudine Piaton<sup>77</sup> (2016) au sujet des « architectes d'Alger 1830-1940 », éclaire sur les conditions de la profession des architectes algérois à cette période. Elle souligne le rôle du lieu de formation et du diplôme dans l'orientation du parcours de l'architecte et notamment dans l'obtention de la commande publique.

L'examen rapide des données historiographiques révèle que la littérature produite durant les trente dernières années est inégalement répartie dans l'espace et dans le temps. D'ailleurs, les études engagées à écrire l'histoire de l'architecture en Algérie au XX<sup>e</sup> siècle se sont principalement multipliées autour de la ville d'Alger. En effet, elle a été jusqu'à aujourd'hui, un terrain d'investigation privilégié des historiens de l'architecture, dont témoigne le nombre de publications et d'ouvrages produits. Cette concentration de la production écrite autour du cas algérois apparaît tout à fait légitime, car les grandes opérations de constructions et d'expérimentations architecturales et urbaines du pays se sont essentiellement déroulées sur ce territoire.

Si la réflexion développée dans le contexte professionnel algérois a été largement étudiée qu'en est-il alors pour les architectes des autres villes algériennes ? Notre ambition est ici de sortir du cadre de la capitale en explorant le cas de Bône entre 1930 et 1962 et d'ouvrir une perspective décentralisée et comparative en examinant les grandes villes du pays, Oran, Constantine, Bône et Sétif. Celles dont les productions architecturales et urbanistiques de la période contemporaine occupent une place majeure dans le paysage architectural. D'autant plus, qu'en raison de leurs caractéristiques géographiques, économiques et sociales, ces villes peuvent développer des particularités et présenter une identité architecturale singulière par rapport à Alger. D'ailleurs, les récentes recherches universitaires et celles en cours sur d'autres villes que la capitale, confirment ce phénomène. Nous donnerons l'exemple de l'ouvrage d'Assia Samaï-Bouadjadja (2017) tiré de sa thèse sur Sétif : *Sétif, patrimoine architectural moderne de F. Hennebique à J-H. Calsat (1930-1962)*<sup>78</sup>.

En ce qui concerne le cas de la ville de Bône, nous avons signalé que son histoire architecturale et urbaine entre 1930 et 1962 présente des connaissances lacunaires sur des moments forts de cette période. Il n'existe pas à notre connaissance de productions scientifiques sur l'architecture de la ville à cette période, mettant en lumière les conditions d'activité de son milieu professionnel. Pourtant, nous avons assisté ces dernières années avec la création de nouveaux masters spécialisés en patrimoine, à un regain d'intérêt pour l'étude du patrimoine architectural colonial de la ville, à travers un ensemble abondant d'études universitaires. Or, celles-ci sont ponctuelles et centrées sur certains

---

<sup>77</sup> Claudine Piaton, Malik Chebahi, « Architecte d'Alger 1830-1940 », dans Claudine Piaton, Juliette Hueber, Boussad Aiche, Thierry Lochard, *Alger : ville et architecture 1830-1940*, Éditions Honoré Claire/Barzakh, Paris/Alger, 2016, pp. 31-49.

<sup>78</sup> Assia Samaï-Bouadjadja, *Sétif : patrimoine architectural moderne de F. Hennebique à J-H. Calsat (1930-1962)*, Éditions El Ibriz, Alger, 2017.

bâtiments publics et privés. Ainsi, la production architecturale entre 1930 et 1962 et les acteurs responsables de son émergence restent encore méconnus. En effet, les professionnels de la construction bônoise demeurent dans l'anonymat, et les rares architectes qui ne le sont pas restent vaguement connus. Nous avons donc dû relever le défi d'un vaste domaine d'investigation dont l'exploration restait à faire.

Toutefois, il nous semble pertinent de citer, un ouvrage sous forme de guide d'architecture, édité par le centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA) de Bruxelles (2005) intitulé : *Oran, Alger, Annaba : sur les traces de la modernité, 50 ans d'architecture*<sup>79</sup>. En feuilletant ce guide, on constate sans peine que la partie consacrée à la présentation des principaux bâtiments modernes de Annaba manque relativement d'épaisseur par rapport aux deux autres villes. D'ailleurs, elle nous apprend peu de choses sur les quelques architectes cités, contrairement au cas algérois et oranais, où de courtes biographies d'architectes sont présentées. La datation des constructions est la plupart du temps approximative, les protagonistes sont brièvement cités ou le plus souvent inconnus. Les auteurs de l'ouvrage justifient cette carence d'informations par le manque d'archives disponibles. Cependant, nous avons eu connaissance dans le cadre d'une recherche de master, de la disponibilité d'une abondante documentation archivistique conservée sur place, qui jusqu'à présent n'a pas été réellement exploitée. C'est une autre raison qui nous a motivée à entreprendre cette recherche sur Bône afin d'exploiter les sources disponibles et combler les lacunes.

### **Quelles sources pour étudier l'architecture et les architectes à Bône (1930-1962) ?**

L'enquête documentaire sur la période allant de 1930 à 1962 dévoile l'existence d'une vaste panoplie de sources imprimées ou éditoriales riches en informations. On citera en premier lieu, les journaux hebdomadaires comme *L'Écho d'Alger*, *La Dépêche de l'Est*, et en deuxième lieu, les revues locales et métropolitaines spécialisées en architecture, telles que *Les Chantiers nord-africains*, *Algeria et L'architecture d'aujourd'hui*. On peut aussi compter sur les journaux semi-quotidiens spécialisés en bâtiment comme *Le Journal général des travaux publics et bâtiment* et *Travaux nord-africains*, ou encore, *L'Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie*, les guides d'architectures et les monographies d'architectes<sup>80</sup>.

Le thème inédit de cette recherche portant sur l'architecture émergente à Bône entre 1930 et 1962 et les architectes responsables de sa production imposait aussi le recours à des sources primaires. Cette recherche s'est appuyée sur un corpus archivistique ciblé qui concerne architectes et architecture.

---

<sup>79</sup> Nasreddine Kassab, Sadek Benkada, Abdelkader Kohli, José Vandevoorde, *Oran, Alger, Annaba : sur les traces de la modernité, 50 ans d'architecture*, Édition du centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA), Bruxelles, 2005.

<sup>80</sup> La majorité des monographies d'architectes actifs en Algérie est éditée par EDARI : Édition d'architecture, d'industrie et d'économie rurale S.A. R.L. Strasbourg.

L'imposant matériau archivistique à manipuler consiste en demandes de permis de construire, dossiers de voiries et de lotissements, cadastre et fonds d'architectes et inclut aussi les correspondances entre les architectes, les organismes constructeurs et le service de voirie. Ce matériau provient du dépouillement de plusieurs fonds d'archives algériens et français<sup>81</sup>. Face à une documentation d'un volume important comprenant des pièces graphiques et écrites, l'opération de dépouillement a obéi à une démarche méthodique visant à organiser et faciliter l'exploitation des données générées.

Le recours à des entretiens avec les descendants des architectes a apporté généralement un plus à la recherche et permis dans certains cas d'obtenir des documents issus d'archives privées. Cependant, retrouver ces personnes et entrer en contact avec elles s'est avéré problématique, un des obstacles rencontrés est celui de l'homonymie. La dispersion géographique suite à l'indépendance a compliqué ce repérage. Lors de cette recherche, un seul entretien a été possible, il a réuni les filles de l'architecte Pierre Egal, qui nous ont fourni un CV et une ancienne photographie de l'architecte.

L'essentiel de la matière documentaire exploitée dans ce travail se trouve surplace, aux archives municipales de Annaba. Il s'agit du fonds d'archives hérité de l'ancien service de voirie de la municipalité, responsable de l'étude et du traitement des dossiers de demandes d'autorisation de bâtir. Il regroupe une riche documentation graphique, s'agissant des vues en plan et d'élévation des projets de la ville, y compris de pièces écrites (décisions, avis favorable à la construction, réserves à apporter). En dépit, de l'abondance de la documentation graphique qu'il recèle, le dépouillement de ce fonds a posé quelques difficultés. Jusqu'à présent, il n'a pas fait l'objet d'un inventaire. Le contenu exact de ses boîtes n'étant pas répertorié dans des catalogues ou dans des fiches a rendu difficiles les recherches ciblées par période, par quartier ou par architecte et a exigé un dépouillement général de la totalité des boîtes, soit près d'une centaine. Autres inconvénients, l'état de conservation des documents graphiques : certains sont illisibles ou bien endommagés. Les pièces graphiques concernant le même projet peuvent être dispersées sur plusieurs boîtes, ou dans certains cas, s'avérer manquantes, empêchant l'identification des projets.

Nous avons constaté que les documents de ce fond sont inégalement abondants dans le temps. Ceux datant des années 1930 sont nombreux, mais dès qu'on avance vers les années 1950 et jusqu'à la fin de la colonisation, leur nombre se réduit. Les sources manquantes pour les constructions des années 1950 et notamment celles du plan de Constantine (1958-1962) ont été complétées à l'aide d'un travail de croisement avec des documents recueillis dans les centres d'archives français. Il s'agit des archives nationales de France, le centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, les archives

---

<sup>81</sup> Voir annexe n° V : Listes des centres et fonds d'archives consultés.

nationales d'outre-mer et les archives nationales du monde du travail<sup>82</sup>. En ce qui concerne les recherches destinées aux architectes, nous avons croisé des données issues du dépouillement des archives avec les bases de données françaises disponibles en ligne, à l'image de la base Léonore<sup>83</sup> du Ministère de la Culture et la plateforme Agorha<sup>84</sup> de l'Institut national d'histoire de l'art.

Il est important de signaler que le corpus bibliographique sur la ville de Bône s'appuie sur trois anciens ouvrages, avantageusement connus dans le milieu universitaire étant les seuls existants qui retracent en détail la formation de la ville à partir de la période précoloniale, et l'histoire de son évolution urbaine depuis son occupation (1832). Il s'agit des ouvrages de René Bouyac<sup>85</sup> (1891) du Capitaine Maitrot<sup>86</sup> (1934) et de Louis Arnaud<sup>87</sup> (1958). Or, ces ouvrages peuvent être remis en question sur le plan scientifique, en considérant que leurs auteurs ne sont pas principalement des historiens. Ce sont plutôt des livres de souvenirs ou de témoignages vivants de personnes ayant vécu dans la ville<sup>88</sup>. René Bouyac est un interprète militaire et contrôleur civil, Capitaine Maitrot est un érudit, épris d'histoire et d'archéologie<sup>89</sup>, quant à Louis Arnaud, il est docteur ès en lettres et auteur de manuels pour l'enseignement primaire et d'ouvrages pour la jeunesse. On citera également les ouvrages d'Hubert Cataldo, cet amateur d'histoire dont les travaux ne peuvent être considérés comme source académique. Néanmoins, ils offrent une intéressante documentation iconographique de la ville et de ses bâtiments, en particulier l'ouvrage *Bône de ma jeunesse 1935-1962*<sup>90</sup>. Certes, la documentation de cet auteur semble issue d'un laborieux travail de collecte établi à partir de la presse de l'époque et d'archives privées, mais qui ne sont pas indiquées par ce dernier.

### **Méthodologie et outils d'analyse**

Compte tenu de la thématique de cette recherche, la méthode adoptée se situe à la charnière entre l'histoire culturelle<sup>91</sup> et l'histoire architecturale et urbaine, et conjugue les méthodes de ce double champ disciplinaire. Ainsi, ce travail s'inscrit en histoire culturelle<sup>92</sup>, histoire des pratiques et des représentations, car il s'intéresse à la profession d'architecte et met en lien la production architecturale avec son contexte plus large, de formation, de circulation des idées, un contexte idéologique à

---

<sup>82</sup> *Ibidem*.

<sup>83</sup> Elle répertorie les dossiers des membres de l'ordre national de la Légion d'honneur, et expose des documents comme le certificat de naissance ; <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/>

<sup>84</sup> Elle permet de consulter le dictionnaire des élèves architectes de l'école des beaux-arts de Paris (1800-1968), <https://agorha.inha.fr/inhaprod/jsp/portal/index.jsp>

<sup>85</sup> René Bouyac, *Histoire de Bône*, Imprimerie du courrier de Bône, Bône, 1891.

<sup>86</sup> Capitaine Maitrot, *Bône militaire, 44 siècles de luttes du XXIV<sup>e</sup> avant au XXI<sup>e</sup> siècle après notre ère*, Imprimerie Centrale A.-M. Mariani, Bône, 1934.

<sup>87</sup> Louis Arnaud, *Bône son histoire... ses histoires*, Grande imprimerie Damrémont, Constantine, 1958.

<sup>88</sup> Voir l'avant-propos du livre de Louis Arnaud.

<sup>89</sup> *Ibidem*.

<sup>90</sup> Hubert Cataldo, *Bône de ma jeunesse 1935-1962*, Éditions Gandini, Nice, 2002.

<sup>91</sup> Voir Pascal Ory, *L'histoire culturelle*. Presses Universitaires de France, col. « Que sais-je ? », Paris, 2015.

<sup>92</sup> Voir Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Éditions Le Seuil, col. Points, Paris, 2004.

l'échelle locale et internationale. Le lien entre métropole et colonie est ici central. L'architecture coloniale porte en elle des représentations particulières, celles du colonisateur à l'origine de son émergence, d'autant plus si celle-ci est officielle, sur ce territoire. La prise en compte ou non des représentations de la population colonisée dans cette production est aussi intéressante, comme nous pouvons le constater, elle est représentative des politiques culturelles adoptées par les décideurs. L'analyse de possibles syncrétismes est aussi intéressante. Ma formation en architecture me permet également d'approfondir les connaissances sur cette production architecturale à partir de sa lecture et de celle des documents qui lui sont relatifs et aussi par l'identification des références que portent son esthétique et sa configuration spatiale. En effet, son analyse permet de définir les jeux d'influences, la culture architecturale des acteurs, et la démarche conceptuelle qu'ils ont adoptée pour concrétiser sur le terrain le syncrétisme entre l'architecture moderne en vogue à cette période et l'architecture locale.

Étant donné que les architectes occupent une place centrale dans cette recherche, nous avons interrogé les sources selon la méthode prosopographique<sup>93</sup>, qui est considérée comme indispensable pour tous historiens travaillant sur les personnages d'un groupe social donné. Dans le cas présent, il s'agit d'individus formant un milieu professionnel spécifique à un territoire donné et n'ayant pas bénéficié d'études antérieures. Cette enquête prosopographique<sup>94</sup> n'intervient qu'après l'identification et le recensement de ces derniers, donnant lieu à un corpus élargi de 58 architectes, ceux dont l'activité dans la ville n'a pas pu être vérifiée, n'y figurent pas. La finalité de l'enquête prosopographique est d'apporter des connaissances précises sur les architectes actifs à Bône entre 1930 et 1962 formulées de manière synthétique dans des notices catégorisées, dont le contenu sert à alimenter une base de données<sup>95</sup>. En plus de permettre la visualisation de l'intégralité des données générées, cette base de données pousse à l'exploitation des statistiques pour expliquer les phénomènes observés ou livrer de nouvelles constatations concernant ce milieu architectural et son évolution.

En ce qui concerne l'étude architecturale, la nature des sources mobilisées convient à une recherche quantitative qui permet de générer des données numériques à partir de la méthode de l'inventaire. Celle-ci recense tous les bâtiments identifiés lors du dépouillement des archives suivant une stratégie de décodage et de saisie des données définies au préalable, et mettant en avant un type précis d'informations. Cette démarche a toutefois été précédée par une investigation sur le terrain permettant de confronter les sources archivistiques à la réalité. La nouveauté qu'apporte cette recherche s'appuie

---

<sup>93</sup> André Chastagnol, « La prosopographie, méthode de recherche sur l'histoire du bas empire », *Annales, Économie, Société, Civilisation*, n° 5, 1970, pp. 1229-1235.

<sup>94</sup> Voir Hélène Millet, « Notice biographique et enquête prosopographique », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, tome 100, n° 1, 1988, pp. 87-111.

<sup>95</sup> Voir annexe n° III : la scène architecturale bônoise 1930-1962 (base de données et notices prosopographiques)

sur l'évolution des outils numériques et des logiciels pour produire un inventaire visible sur support cartographique numérique. Les diverses informations regroupées dans l'inventaire de la production bânoise entre 1930 et 1962 sont traitées à l'aide d'un logiciel de système d'information géographique (SIG). Leur traitement aboutit à un travail cartographique de synthèse permettant l'échantillonnage d'un corpus de bâtiments pour une recherche qualitative.

La recherche quantitative est généralement suivie d'une recherche qualitative produisant quant à elle des données non numériques. Pour notre cas, elle consiste à appliquer sur un corpus de bâtiment la méthode d'analyse au moyen de grilles de lecture et d'interprétation développées spécialement pour cette recherche. Cette lecture analytique du produit architectural intervient ainsi dans un processus en boucle, le parcours de l'architecte dressé par la méthode prosopographique fournit des données sur l'orientation esthétique de l'architecte. L'inventaire offre à son tour la possibilité de comparer entre les différentes réalisations de la même période ou du même architecte. Enfin, la lecture détaillée du matériau architectural croisée avec les données provenant du capital documentaire (plans, articles, les photographies d'époque), explique la genèse du projet et traduit la démarche conceptuelle de son auteur.



## **Le cas bônois au cœur de la réflexion sur l'architecture méditerranéenne**

L'historiographie montre que les discours théoriques qui ont animé l'Algérie dès les années 1930 instaurant la pensée méditerranéenne<sup>96</sup> ont encouragé les architectes à s'inspirer de l'architecture locale. Cette attitude vient en réaction au caractère universel des valeurs de l'architecture moderne, dont l'uniformisation et la standardisation ont fait d'elle une architecture figée non adaptée aux sites et aux climats. Ainsi, la pensée méditerranéenne intervient dans le but de produire des espaces et des formes, dont l'esprit renvoie à des repères culturels connus et partagés, mais aussi afin de s'adapter au climat méditerranéen et à la topographie du pays<sup>97</sup>.

La présente recherche s'associe à une réflexion formulée à l'échelle nationale qui tend à affirmer les particularismes locaux présents dans l'architecture moderne produite en Algérie entre 1930 et 1962, en s'interrogeant sur les nouvelles tendances reflétant l'ouverture des architectes aux dimensions sociales et culturelles locales. Ce sujet reste d'actualité, car plusieurs zones d'ombre subsistent sur certains pans de l'histoire architecturale et urbaine de ce vaste territoire. Ce travail ouvre la voie à l'exploration du contexte bônois, ses acteurs de la construction et leurs productions qui représentent aujourd'hui un champ relativement méconnu. Ainsi, cette recherche fixe ses balises chronologiques sur la période entre 1930 et 1962 et à l'aide de la méthode présentée plus haut, elle tente d'apporter des éclairages à la question suivante :

**Si, l'architecture produite à Bône entre 1930 et 1962 présente un caractère spécifique influencé par un contexte local aux dimensions multiples, quel rôle les architectes actifs dans cette ville ont-ils joué dans l'émergence de nouvelles formes architecturales ?**

Devant ce questionnement, deux hypothèses semblent plausibles. La première soutient l'idée que l'architecture est un produit de *la société, dont la création définitive dépend de forces qui lui sont extérieures*<sup>98</sup>. Ainsi, comme on peut le lire en préface du livre *Architecture française d'outre-mer*<sup>99</sup>, la production architecturale illustre dans certaines régions géographiques, le reflet d'une double confrontation à la fois esthétique et matérielle avec la culture du lieu, la puissance de la lumière et l'urgence des ombres, qu'imposent leur climat. De ce fait, tout transfert ou circulation de modèles peut présenter des particularismes au contact des conditions économiques, politiques, sociales et climatiques qui définissent l'environnement récepteur. Dans ce cas, ces particularismes sont le fruit

---

<sup>96</sup> Aleth Picard, « Architecture et urbanisme en Algérie, d'une rive à l'autre (1830-1962) », dans Catherine Bruant, Sylviane Leprun, Mercedes Volait (dir.), op. cit., pp. 127-128.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 129.

<sup>98</sup> Alan Colquhoun, *Essays in Architectural Criticism: Modern Architecture and Historical Change*, MIT Press, 1985, p. 67.

<sup>99</sup> Maurice Culot & Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architecture française outre-mer*, Éditions Mardaga, Liège, 1992, pp. 7-8.

de l'opération d'adaptation des modèles menée par les architectes pour aboutir à une production en phase avec son milieu d'implantation.

La seconde hypothèse suppose que l'adaptation des modèles par rapport au contexte local, constitue en soi une opération complexe qui n'est pas du seul ressort de l'architecte. En effet, elle dépend d'une combinaison de plusieurs variables parmi lesquelles les facteurs politique et économique prédominent. Or, dans le cas où toutes les conditions propices à la création des particularismes locaux se présentent, ou seulement une partie d'entre elles, la pertinence des opérations d'adaptation dépend aussi de l'ingéniosité des concepteurs.

Dans les deux cas de figure, examiner et interroger la production architecturale bônoise sur le plan historique, technique et matériel reste un moyen opérationnel pour valider les ou l'une des hypothèses émises. L'étude fine du produit bônois permet également d'interpréter les choix adoptés par les architectes dans leurs démarches conceptuelles. Or, saisir les influences et les discours théoriques qui ont nourri la production architecturale passe d'abord par la connaissance des acteurs de la construction, leur origine, leur formation et leur parcours professionnel. Ainsi pourront apparaître à l'œuvre d'éventuels transferts culturels.

Les questions soulevées par cette recherche visent à apporter une connaissance approfondie sur le milieu architectural bônois pour en définir les caractéristiques, la composition puis inventorier et documenter la production de ses acteurs. Une telle recherche permet aussi de reconsidérer cette architecture récente qui représente l'essentiel du paysage architectural de la ville, à l'aide du travail de lecture et d'interprétation engagé dans le but de définir ses valeurs historique et architecturale. Ce travail d'objectivation trouve son utilité face à la dimension mémorielle de cette architecture liée à la colonisation. En effet, la mémoire collective<sup>100</sup> encore fraîche et l'absence d'intérêt des acteurs locaux et notamment de l'autorité publique représentent un obstacle qui empêche la reconnaissance et la protection de cette architecture<sup>101</sup>.

### **La structure de la thèse**

Cette thèse se développe sur trois parties et chacune d'elles est constituée d'un nombre égal de chapitres, soit un total de neuf chapitres. Ces derniers suivent le développement chronologique des faits et traitent les sujets abordés en allant du cas général de l'Algérie vers le cas d'étude. Compte tenu de l'importance du climat sociopolitique et économique dans lequel a émergé la production architecturale algérienne entre 1930 et 1962, la première partie s'engage à analyser les conjonctures

---

<sup>100</sup> Voir Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Éditions Albin Michel, Paris, 1997.

<sup>101</sup> Voir Boussad Aïche, Farida Cherbi et Leïla Oubouzar, « Le patrimoine des XIXe et XXe siècles en Algérie : un héritage à l'avenir incertain », dans Alexandre Abry, Romeo Carabelli (dir.), *Reconnaître et protéger l'architecture récente en méditerranée*, Éditions Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, pp. 147-164.

politiques économiques et sociales relatives à cette période. Elle indique leurs impacts sur la construction et son évolution en particulier pour le cas bônois. La première partie éclaire également sur les conditions de formation et d'exercice du métier d'architecte dans le contexte colonial algérien.

La deuxième partie tend à parcourir les différentes tendances et les courants de pensée apparus en Algérie dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les diverses expériences menées par les architectes qui ont fait de ce territoire un laboratoire architectural à ciel ouvert. Elle précise les discours qui ont alimenté les débats sur l'architecture moderne à partir de 1930 qui ont pu influencer les architectes en activité à Bône et les conditions amenant à partir de cette date à l'émergence des nouvelles formes architecturales et urbaines issues d'un métissage culturel.

La troisième partie s'intéresse de plus près aux professionnels du milieu bônois actifs entre 1930 et 1962 et à l'analyse de leurs œuvres. Ainsi, elle offre une vision globale sur les acteurs de la construction bônoise du point de vue de leur origine, formation, profil, parcours professionnels, vie associative et dynasties locales. À chaque niveau de l'étude sont présentés les méthodes et les outils mobilisés dans le stockage et le traitement des données générées.

## **PREMIÈRE PARTIE :**

**Le climat sociopolitique et économique de la  
production architecturale en Algérie entre  
1930 et 1962**

## **INTRODUCTION**

Après cent ans d'occupation française en Algérie (1830-1930), le pouvoir colonial s'est suffisamment enraciné dans ce pays pour y installer ses lois et imposer sa propre conception de l'espace urbain et architectural. En effet, dès 1930, cette grande colonie connaît un tournant majeur dans son histoire et un climat sociopolitique et économique bien spécifique, dont le reflet se projette sur la production architecturale et urbaine des grands centres urbains. Cette première partie tente d'abord d'étudier les moments forts de la chronologie 1930-1962, c'est-à-dire les événements, dont les répercussions ont été favorables à l'essor de la construction algérienne ou bien responsables de son affaiblissement. Dans un second temps, elle s'emploie à mettre en lumière la pratique de la profession d'architecte dans ce contexte colonial. Enfin, elle présente plus spécifiquement pour le cas d'étude la ville de Bône (Annaba), les conditions de fabrication et d'évolution de son cadre bâti et urbain.

## **CHAPITRE 1 : Les moments forts de la chronologie 1930-1962 et leur impact sur la construction**

Le développement de la construction algérienne au cours de la période 1930-1962 a été largement tributaire des conditions historiques et de l'environnement social, politique, économique et culturel dominant sur ce territoire. Ce premier chapitre restitue dans une perspective diachronique toutes les conditions inhérentes à la période de l'Algérie coloniale et met en relation les conséquences des évènements majeurs sur la construction. Le recours à l'historiographie récente ainsi qu'aux sources documentaires écrites et archivistiques a fourni les éléments nécessaires pour nous permettre de relier l'architecture émergente à un contexte de production aux multiples dimensions.

### **1.1 La célébration du centenaire, une opportunité de rayonnement culturel et économique**

Après la conquête de l'Algérie en 1830, l'installation massive des Européens et l'assimilation totale de l'Algérie à la France sous la III<sup>e</sup> république, cette jeune colonie change de statut en 1900 et acquiert son autonomie financière. Elle dépend toutefois de la métropole et de l'Europe pour drainer ses produits et assurer son ravitaillement en produits alimentaires, combustibles et de construction. En 1930, L'Algérie française arrive à son centenaire. Ce fait commémoratif a non seulement marqué les esprits, mais aussi l'espace algérien et représente une étape importante, qui nous mène à mettre en avant son rôle de déclencheur d'un développement économique et culturel de l'Algérie coloniale.

#### **1.1.1 1930, une date phare dans l'histoire de l'Algérie coloniale**

C'est au milieu des années 1920 qu'apparaît l'idée de la célébration officielle du centenaire de la conquête de l'Algérie, à l'issue de l'initiative partagée entre délégués financiers, hauts fonctionnaires du gouvernement, ainsi que riches colons et technocrates métropolitains<sup>1</sup>.

- **La dimension politique du centenaire**

Pour les initiateurs du centenaire, cet évènement signifie au-delà de cent ans de présence française sur les terres algériennes, un siècle d'efforts et de durs labeurs pour cristalliser l'œuvre coloniale et atteindre la prospérité économique. Les discours de ces acteurs ont tenu à réveiller le souvenir des précurseurs, le passé glorieux de la France de façon à légitimer l'expansion coloniale et à mettre en évidence les raisons morales d'une commémoration digne de ce nom. La France veut se représenter au monde et à elle-même

---

<sup>1</sup> Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche, « 1860-1930, une certaine idée de la construction de la France », dans Jean-Jacques Jordi & Jean-Louis Planche (dir.), *Alger 1860-1939, le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999, p. 51.

comme une grande puissance coloniale, impériale et mondiale, dont la vitrine est l'Algérie<sup>2</sup>. Ainsi, cette action commémorative a pour but de véhiculer une démonstration de puissance élaborée dans une perspective historique prestigieuse<sup>3</sup>. Du point de vue du Gouvernement français, l'idée du centenaire de l'Algérie représente une tâche séduisante, pleine d'enseignements, évocatrice de souvenirs, d'émotion et de promesses<sup>4</sup>.

Cependant, la célébration de cet événement n'a pas eu pas la même connotation chez les deux communautés. Alors qu'elle représente une fête politique glorifiant la mainmise de l'empire français sur l'Afrique du Nord, du côté de la majorité des Musulmans, le centenaire de la conquête est célébré d'une manière humiliante face à une France qui exalte la fierté de son œuvre colonisatrice<sup>5</sup>. D'ailleurs, la France ne s'est pas préoccupée de l'effet qu'a produit cette célébration sur les autochtones algériens. Toutefois, des signes d'opposition à cette commémoration apparaissent du côté des communistes (PCF) qui sont à l'origine de la diffusion de nombreux tracts à caractère anticolonial commentés dans les deux langues et illustrés d'une manière expressive. À ce moment, ces tracts représentent le seul moyen à leur disposition pour exprimer un discours significatif utilisant des symboles visuels forts comme l'épée, les chaînes et la croix pour dénoncer la tromperie du centenaire et l'impérialisme français (Fig.1).



**Figure 1:** Tracts et affiche édités par le parti communiste à l'occasion du centenaire, 1930 (sinedjib.com, mucem.org, elbassir.net).

La célébration du centenaire enclenche chez l'élite autochtone résidente en Algérie et en France, sensible aux thèses d'égalité des droits et de citoyenneté, une large remise en cause de la situation en Algérie, alors que jusque-là, elle croyait que l'octroi de la citoyenneté française était l'unique solution à ses

<sup>2</sup> Jean-Pierre Peyroulou, « 1919-1944 : l'essor de l'Algérie algérienne », dans Abdelrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouenassa Siari Tengour, Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1862*, La Découverte / Barzakh, Paris /Alger, 2014, p. 329.

<sup>3</sup> Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche, *op. cit.*, p. 51.

<sup>4</sup> FR ANOM GGA 64S/66. *Le livre d'or du centenaire*, p. 1.

<sup>5</sup> Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Presses Universitaires de France, collection : que sais-je? 1<sup>ère</sup> édition, France, 1964, p. 87.

revendications d'égalité<sup>6</sup>. Toutefois, la nouvelle voie qu'emprunte l'élite autochtone révèle les prémices d'un mouvement à caractère intellectuel et politique tourné vers la revendication d'une identité algérienne, voire même de l'indépendance de l'Algérie<sup>7</sup>.

- **La naissance du nationalisme algérien**

La nouvelle voie vers la naissance du nationalisme algérien est tout d'abord amorcée en France, quelques années avant la célébration du centenaire par Messali Hadj (1898-1974), qui crée en 1926 à Paris, le premier parti politique : *l'Étoile nord-africaine* (ENA). Depuis 1931, la montée du nationalisme s'est réellement affirmée avec la fondation de l'association des *Oulémas* réformistes d'Algérie par un groupe de docteurs de la loi coranique, dont fait partie la figure éminente de Abdelhamid ben Badis (1889-1940). Cette association pose les trois fondements de la nation algérienne relatifs à la patrie, la langue arabe et la religion musulmane. Elle est suivie en 1936 par la formation du *Parti communiste algérien* (PCA) par les deux militants Ben Ali Boukhortt (1904-1983) et Amar Ouzegan (1910-1981). Toutefois, le courant des *Jeunes Algériens* créé par Ferhat Abbas (1899-1985) ne suit pas la même trajectoire, il revendique la reconnaissance d'une double source identitaire en plaidant pour une assimilation totale de l'Algérie à la France, tout en défendant l'idée du français musulman<sup>8</sup>.

Pendant cette décennie Messali Hadj est devenu le leader du nationalisme algérien montant, et une icône de la lutte politique contre l'occupation française. Il a continué son combat en Algérie par la reconduction en 1937 de son parti dissout pour propagande et atteinte à l'intégrité du territoire national. Celui-ci est transformé en un parti résolument indépendantiste, le *Parti du peuple algérien* (PPA). Cependant, le déclenchement de la Seconde guerre mondiale en septembre 1939 a entraîné une mise en sommeil de la vie politique en Algérie et une restriction des libertés publiques<sup>9</sup>.

### 1.1.2 La mise en scène commémorative du centenaire

La dimension politique, historique et symbolique que porte la célébration du centenaire aux yeux du pouvoir colonial s'est matérialisée par une mise en scène capable de véhiculer toutes les raisons d'être de cet évènement.

---

<sup>6</sup> *Ibidem*.

<sup>7</sup> Jean-Jacques Jordi, *L'Algérie, des origines à nos jours*, Autrement junior : Série Histoire, Paris, 2003, p. 45.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>9</sup> Jacques Cantier, « 1939-1945 : une métropole coloniale en guerre », dans Jean-Jacques Jordi et Guy Pervillé (dir.), *Alger 1940-1962, une ville en guerre*, Autrement, collection Mémoire n° 56, Paris, 1999, p. 19.



- **La dimension économique et médiatique du centenaire**

Dès 1929, les préparatifs<sup>10</sup> commencent, étant largement soutenue par la métropole, le Gouvernement général d'Algérie bénéficie d'un important fond budgétaire, auquel s'ajoutent les revenus de la viticulture pour s'élever à la somme de vingt millions de francs<sup>11</sup>. Le comité de propagande mis en place pour assurer la visibilité des festivités lance une vaste opération de médiatisation. Il emploie d'ailleurs, divers supports de propagande tels que la presse écrite, les brochures, les affiches, et l'édition de plusieurs numéros des « Cahiers du centenaire d'Algérie » en Algérie comme en métropole, aussi le recours à la radio et la cinématographie. On note alors, que la propagande par l'image est truffée d'allégories et de messages cachés dans le décor et le cadre l'esthétique qui dévoilent les vraies raisons dissimulées derrière la commémoration du centenaire. En effet, les affiches font souvent références aux œuvres majeures de la colonisation, liées au développement des structures portuaires et aussi à l'agriculture, à travers les scènes sur les quais et la représentation en abondance de vignes et d'agrumes (Fig. 2, affiche de droite). Dans cette même lecture apparaît l'autochtone derrière le colon et le tient à deux mains, signe gestuel de dépendance à son égard et de domination française surtout en présence de la figure allégorique de la République française.



Figure 2: Affiches de propagandes du centenaire de l'Algérie 1830-1930 (Pinterest.com)

Les opérations de propagande de l'Algérie française sont principalement destinées aux métropolitains et étrangers. En effet, cet évènement a pour objectif de drainer vers l'Algérie de nombreux visiteurs, et hauts responsables de l'État français ainsi que des investisseurs étrangers. Le centenaire c'est une sorte d'exposition à grande échelle pour célébrer les vertus du commerce, les richesses économiques et agricoles de cette colonie. Le commissariat général du centenaire chargé de la préparation des festivités élabore ainsi un programme étalé sur toute l'année 1930 qui est constitué d'activités culturelles, d'expositions permanentes et éphémères, de rencontres sportives, ou encore des défilés de troupes dans plusieurs régions du pays.

<sup>10</sup> FR ANOM GGA 64 S/7 : Centre d'Archives Nationales d'Outre-Mer, fonds Beaux-arts : La commission d'architecture s'est réunie pour sa première séance le 1<sup>er</sup> mars 1929.

<sup>11</sup> Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004, p. 261.

- **Les constructions à la mémoire du centenaire**

Une partie du financement obtenu pour couvrir les festivités est réservée à la construction d'équipements publics destinés à abriter les manifestations du centenaire. En réalité, il s'agit de l'édification de constructions durables qui demeureront comme témoin de cette date anniversaire et dont le rôle est aussi de créer un développement économique et social en Algérie par la création d'emplois. Entre 1929 et 1933, le pays connaît en effet, un essor remarquable dans le secteur de la construction publique et privée par la création de nouvelles structures culturelles. L'intérêt que porte la haute administration au développement intellectuel et artistique du pays s'est traduit par l'édification de nombreux lieux d'art comme les musées, les salles d'expositions et les cinémas. Il est aussi question d'édifier des lieux d'hébergement et de villégiature pour les nombreux visiteurs.

La séduction culturelle<sup>12</sup> rattachée à cet événement se déploie dès 1930 par l'inauguration successive de plusieurs lieux d'arts et édifices emblématiques. Il s'agit de la maison du centenaire à la Casbah, le musée national des beaux-arts d'Alger (1928-1930) et le musée d'ethnographie et d'art indigène du Bardo, ou encore le musée historique d'Alger<sup>13</sup>. À ces édifices s'ajoute l'imposant palais du gouvernement général (1929-1932) dont l'aspect moderne et inédit en Algérie témoigne de la mise en scène spectaculaire du centenaire et de sa dimension politique. Quelques années plus tard a eu lieu l'inauguration du foyer civique (1933-1935) ou maison du peuple (le siège de l'UGTA) qui est un autre édifice de cette florissante période étant équipé pour accueillir des manifestations culturelles.

À l'instar de la capitale, Oran et Constantine se dotent également de structures culturelles telles que les musées régionaux, les maisons de l'agriculture et du colon. Rappelons que c'est dans la ville d'Oran (Champ-de-manœuvre) que s'est maintenue l'exposition générale du centenaire (Fig. 3). La deuxième grande ville algérienne est considérée comme un exemple frappant d'épanouissement et offre un cadre évocateur pour une telle manifestation. L'exposition d'Oran fait partie des grandes manifestations, composée de pavillons éphémères minutieusement élaborés avec des détails décoratifs orientalistes afin d'attirer un large public, pour découvrir des produits agroalimentaires et d'industriels<sup>14</sup>.



**Figure 3** : Affiche de l'exposition du centenaire à Oran, 1930 (<http://popodoran.canalblog.com>)

<sup>12</sup> Jean-Jacques Jordi & Jean-Louis Planche (dir.), *op. cit.*, p. 52.

<sup>13</sup> FR ANOM GGA 64S/66 : *Le livre d'or du centenaire*.

<sup>14</sup> *Oran, journal hebdomadaire illustrée de l'Oranie, littéraire et artistique*, publié le 24/05/1930 (A9, N397).

Aussi bien, le Gouvernement, le parlement et le conseil supérieur du centenaire ont décidé de porter un intérêt au développement de l'artisanat local et réserver une part des crédits à des œuvres proprement « indigènes ». Il s'agit de l'édification d'écoles professionnelles à l'instar de l'École du tapie à Tlemcen, l'École du tissage à Bougie (Bejaïa) ou encore l'École de poterie à Tizi-Ouzou<sup>15</sup>. Il est aussi question d'ériger des monuments commémoratifs comme le veut la tradition française. L'administration coloniale continue alors d'édifier des bâtiments publics ou symboliques pour incarner sa souveraineté. Le langage architectural continue aussi de prendre la forme d'un support idéologique<sup>16</sup> que le pouvoir colonial cherche à présent à associer à une image moderne. Par conséquent, l'ensemble des lieux culturels construits à l'occasion du centenaire ont le mérite de propulser la vie culturelle en Algérie et d'offrir autant de facteurs favorisant le développement des villes algériennes et à leur tête Alger.

## **1.2 Les années 1930, entre manifestations culturelles, crise économique et opérations urbaines**

La décennie des années 1930 a le grand privilège de démarrer par un évènement majeur, le centenaire auquel le pouvoir colonial n'a pas manqué d'offrir un cadre idéal pour sa commémoration. Ainsi, la célébration du centenaire a fourni en ce début de décennie toutes les conditions favorables au développement de la vie culturelle, à la circulation des artistes, écrivains et architectes. Cependant, l'Algérie n'est pas à l'abri des dépressions économiques mondiales, l'attachement étroit de ses activités commerciales à la métropole et à l'Europe la rend vulnérable à tout ce qui se passe à l'extérieur. D'un autre côté, la croissance rapide des grands centres urbains algériens et la précipitation dans laquelle la construction s'est produite après la Première Guerre mondiale a nécessité dès le début des années 1930 le recours à des interventions urbaines.

### **1.2.1 Une décennie de vie culturelle intense**

Depuis le début des festivités du centenaire et tout le long de la période d'apogée de l'empire français 1930-1939, l'Algérie est au cœur de nombreuses manifestations culturelles organisées dans ses villes, ou bien les manifestations internationales auxquelles elle participe en tant que colonie française.

- **L'Algérie aux expositions internationales de 1931 et 1937**

Après la célébration du centenaire de l'Algérie, la France continue d'exalter l'empire et de promouvoir l'intérêt économique que porte ses colonies d'Afrique et d'Asie, à travers l'exposition coloniale

---

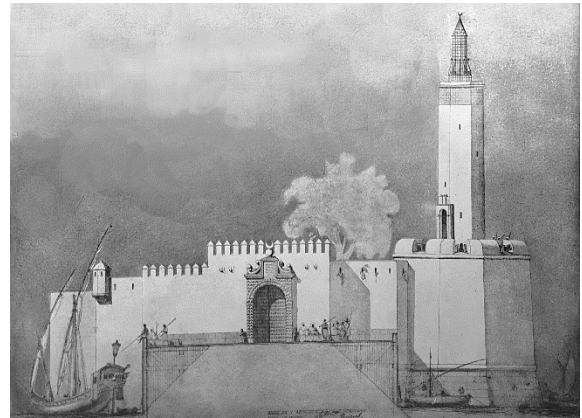
<sup>15</sup> FR ANOM GGA 64S/66, *Le livre d'or du centenaire*, p. 9.

<sup>16</sup> Christophe Giudice, « De l'usage et du brassage des modèles architecturaux dans le Maghreb colonial : itinéraires d'architectes et d'entrepreneurs italiens », dans Meryem Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb (XIXe-XXe siècles), réinvention du patrimoine*, Presse universitaire ; François-Rabelais, 2011, p. 111.

internationale tenue à Vincennes. D'ailleurs, son caractère diversifié et originale garantie à ses visiteurs la possibilité de faire « le tour du monde en un jour »<sup>17</sup>. Dans cette manifestation qui compte essentiellement sur la représentation visuelle, l'Algérie marque sa présence par le palais qui lui est dédié. Conçu par l'architecte Charles Montaland, il affiche un style néo-mauresque, mettant en avant des formes locales (minaret et coupoles blanches) et l'esthétique encore d'usage sur le sol nord-africain<sup>18</sup> (Fig.4).



**Figure 4** : Le pavillon de l'Algérie, exposition coloniale ,1931, Vincennes (Algeria, 1937)



**Figure 5** : Le pavillon de l'Algérie, exposition internationale de 1937, Paris (Algeria, 1937)

Lors de l'exposition internationale de 1937, organisée à Paris sous le thème des arts et techniques dans la vie moderne, l'Algérie coloniale est représentée par un ensemble architectural destiné à accueillir ses artisans. Les organisateurs accordent une place de choix aux pavillons coloniaux édifiés dans l'île des Cygnes. Quant au pavillon algérien imaginé par l'architecte Jacques Guiauchain, il affiche d'un décor évocateur du passé, étant composé d'un palais barbaresque, d'une cour de caravansérail et d'une ruelle de ville<sup>19</sup> (Fig.5). Ainsi, la participation de l'Algérie à ces manifestations remplit un but politique et idéologique liée aussi à la quête d'une forme d'exotisme<sup>20</sup> pour attirer un maximum de visiteurs. Le choix des clichés arabisants, volontairement employés en 1931 et 1937 s'avère être pour le pouvoir colonial un modèle approprié pour nourrir un imaginaire visuel de l'exotisme et à la fois représenter l'Algérie en de telles manifestations.

- **Les manifestations artistiques et architecturales**

Les manifestations artistiques tenues sur le territoire algérien au cours des années 1930 sont nombreuses

---

<sup>17</sup> Stéphanie Cabanne, « Le tour du monde en un jour, une exposition coloniale », *Histoire par l'image* [en ligne], URL : <http://www.histoire-image.org/fr/etudes/tour-monde-jour-exposition-coloniale> (consulté en octobre 2019).

<sup>18</sup> Gabriel Audisio, « Hier, aujourd'hui et demain », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, édition OFALAC, Alger, août-septembre 1937 (A5, N54), p. 20.

<sup>19</sup> Félix Fack, « L'Algérie à l'exposition internationale de Paris 1937 », *Algeria*, OFALAC, Alger, août-septembre 1937 (A5, N54), p. 2.

<sup>20</sup> Bousaad Aiche, « *Architectures des années trente à Alger : les figures de la modernité* », thèse de doctorat soutenue à l'université de Bordeaux III, sous la direction de Sylviane Leprun, 2010, p. 64.



et variées comprenant tous les domaines culturels. Selon Georges Mercier, rédacteur de la rubrique artistique de la revue *Algeria* (1933), peu de grandes villes de la métropole possèdent à l'égal d'Alger le privilège d'attirer et de retenir des artistes de nationalités les plus diverses. Même à Marseille et à Bordeaux, le nombre des salons de peinture et d'expositions particulières annuelles ne dépasse pratiquement jamais celui enregistré à Alger<sup>21</sup>. En effet, le cadre particulier qu'offre la capitale, par sa situation et son caractère pittoresque fait d'elle une source inépuisable de motifs d'inspiration. D'autant plus que cette ville compte parmi ses habitants de nombreux amateurs et acheteurs de pièces d'art.

Il est important de souligner le rôle de la presse locale, à travers *L'Écho d'Alger*, *La Dépêche algérienne* et la revue illustrée d'*Algeria* dans la diffusion quotidienne de l'actualité artistique et culturelle en Algérie. Durant les années 1930, on pouvait assister dans les galeries algéroises telle que la galerie *Soubiron*, à des expositions d'arts, où sont exhibées les œuvres d'artistes algériens réputés, comme le sculpteur Paul Belmondo et le miniaturiste Mohamed Racim<sup>22</sup>. D'autre part, le musée national des beaux-arts d'Alger fraîchement inauguré en 1930 organise sous la direction de son conservateur Jean Alazard plusieurs expositions, outre celles du centenaire. Le musée expose les collections qu'il a hérité de l'ancien musée municipal et les nouvelles acquisitions qu'a multipliées la fièvre du centenaire<sup>23</sup>. Au sein de cet établissement s'est tenues également des rétrospectives à partir de collections externes, à l'instar de la rétrospective de 1933 des peintures et dessins de Delacroix, appartenant au musée du Louvre<sup>24</sup>.

On note aussi, la contribution de la villa Abd-el-Tif au renom artistique croissant de la capitale. En effet, cette institution artistique à l'image de la villa Médicis de Rome, créée en 1907 par l'initiative du gouverneur général Jonnart est devenue le lieu prisé des artistes (peintres, sculpteurs) étrangers épris d'orientalisme. Ainsi, durant cette période de nombreuses expositions organisées dans la villa même, ou ailleurs sont consacrés aux travaux de ses pensionnaires, comme celle de mai 1933, où furent présentée les dessins et aquarelles des artistes français : Jacques Wolf, Richard Maguet et Marcel Damboise<sup>25</sup>.

Au cours de cette décennie, l'architecture et l'urbanisme modernes prennent aussi part à la vie artistique algéroise, à travers deux expositions. L'une voit le jour en 1933 dans le hall de la maison de l'agriculture et connaît un grand succès auprès du public<sup>26</sup>. Elle est considérée comme un événement d'une importance

---

<sup>21</sup> Georges Mercier, « Le mois artistique, expositions », *Algeria*, OFALAC, Alger, mars 1933, p. 14.

<sup>22</sup> *Ibidem*.

<sup>23</sup> Éveline Caduc, « Une capitale culturelle », dans Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (dir.), *Alger 1860-1939, le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999, p. 79.

<sup>24</sup> Georges Mercier, « Au musée national des beaux-arts d'Alger, exposition Delacroix », *Algeria*, OFALAC, Alger, juin 1933, p. 18.

<sup>25</sup> *L'écho d'Alger*, le 13/05/1933 (A22, N8617), p. 3.

<sup>26</sup> « Urbanisme et architecture moderne », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, édition OFALAC, avril 1933, p. 3.

et d'une portée considérable dans ce domaine, elle a même accueilli une célèbre figure du mouvement moderne, à savoir Le Corbusier, venu présenter son projet futuriste pour la capitale. Cette exposition a regroupé une multitude d'œuvres modernes conçues par des architectes installés en Algérie depuis plusieurs générations à l'instar de Jacques Guiauchain et Léon Claro. Elle expose également des travaux d'architectes installés depuis quelques années à Alger, comme Marcelle Lathuillière. La seconde exposition, intitulée *la cité moderne* s'est déroulée en 1936, dans les salles du foyer civique<sup>27</sup>, elle est le prolongement de la première exposition, et a connu autant de succès qu'elle.

### • La production littéraire et les manifestations culturelles

Les années 1930 ont également marqué le domaine littéraire. L'Algérie connaît en effet, l'enracinement du mouvement « d'Algérianisme », né après la Grande guerre (1919-1935) par une communauté intellectuelle de colons partisans d'une littérature algérienne authentique, écrite par des écrivains du pays. Ils s'opposent à la littérature d'exotisme produite par des visiteurs métropolitains de passage en Algérie<sup>28</sup>. Ainsi, de nombreuses œuvres littéraires romanesques et poétiques écrites par les adeptes de ce mouvement de pensée ont été publiées. Les thèmes sont d'ailleurs centrés sur la terre, l'arrière-pays, la colonisation, les mœurs et les coutumes des colons et des autochtones<sup>29</sup>. Le chef de file de ce mouvement, Robert Randau (1873-1950), grand prix littéraire d'Algérie publie en 1937 *Sur le pavé d'Alger* et en 1938 *Le professeur Martin, petit bourgeois d'Alger*<sup>30</sup>. À partir de 1935 et jusqu'en 1954 (déclenchement de la guerre d'Algérie), ce mouvement est dépassé par le « Méditerranéisme » dirigé par l'école d'Alger, il s'oriente vers une production littéraire sensible à la méditerranée qui se démarque des œuvres de l'Algérianisme<sup>31</sup>. Les œuvres romanesques de ce mouvement littéraire seront par la suite largement représentées par la célèbre figure d'Albert Camus (1913-1960) et ses œuvres, telles que *L'Étranger* (1942) et *La Peste* (1947).

En cette période, Alger s'élève clairement au rang de capitale culturelle, où règne une vie culturelle très intense. En plus des expositions d'art et des soirées littéraires, les manifestations produites dans ses théâtres, cinémas, casinos et opéras lui donnent l'air d'une capitale pouvant rivaliser avec celles d'Europe. Équipée de plusieurs salles de spectacles dont le Majestic (Salle Atlas) édifée à l'occasion du

---

<sup>27</sup> *Algeria revue mensuelle illustrée*, Édition OFALAC, Alger, avril 1936, p. 31.

<sup>28</sup> Éveline Caduc, *op. cit.*, p. 93.

<sup>29</sup> Georges Fréris, « L'Algérianisme, le mouvement du Méditerranéisme et la suite... », dans Actes du colloque *Méditerranée : Ruptures et Continuités*, tenu à Nicosie les 20-22 octobre 2001, Université Lumière-Lyon 2, Université de Chypre. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 2003, p. 46.

<sup>30</sup> D'après la biographie de Robert Randau, association du cercle Algérianistes, disponible [en ligne] : <http://www.cerclealgerianiste.fr> (consulté en octobre 2019)

<sup>31</sup> Georges Fréris, *op. cit.*, p. 49.

centenaire en 1930, l'ABC et le Paris, des scènes algéroises ont attiré les plus grands artistes de cette époque à l'image de Mistinguett et Édith Piaf<sup>32</sup>. D'ailleurs, les cinémas algérois très fréquentés en toutes saisons ont projeté des films en même temps que Paris, certains ont même bénéficié d'une avant-première. À ce propos, Alain Vircondelet écrit :

*« Le décalage qui existe entre Paris et Alger tenait à la présence de la mer et à la douceur du climat. Tout était comme à Paris mais rien ne lui ressemblait, de sorte qu'Alger devint vite une destination incontournable en raison surtout de son air d'éternelle vacances... »<sup>33</sup>.*

### **1.2.1 L'Algérie, un cas particulier de la crise économique mondiale**

Les années 1930 renvoient aussi à une période de crise économique mondiale, et même la plus grande du XX<sup>e</sup> siècle. Son déclenchement s'annonce le *jeudi noir* du 24 octobre 1929 à la suite de l'effondrement de la bourse de New-York, touchant des banques impliquées dans une forte spéculation. Dès 1930, ces banques retirent leurs capitaux placés en Europe, en conséquence, la crise se propage rapidement en Angleterre puis en Allemagne et en France, et par voie de conséquence aux colonies et au reste du monde. Ainsi, la faillite des banques s'enchaîne et celle des entreprises aussi, devant ces difficultés, le chômage explose dans toute l'Europe et la classe moyenne se trouve ruinée, ce qui implique une diminution considérable de la consommation. À partir de ce contexte général, on s'interroge sur les préjudices portés par cette crise économique au milieu de la construction, ainsi que son effet sur la construction algérienne.

- **Les menaces de la crise économique sur l'entreprise du bâtiment**

Afin de cerner les répercussions de la grande dépression sur l'activité du bâtiment, on rappelle que cette situation résulte principalement de la surproduction des pays industrialisés pendant les années suivant la Première Guerre mondiale (1914-1918). Ses conséquences ont atteint l'activité économique dans tous les domaines, car l'offre a largement dépassé les capacités de consommation<sup>34</sup>. Ce déséquilibre conduit dans le milieu du bâtiment à une baisse appréciable des prix des matériaux comme le bois, et aussi le coût de la main d'œuvre. Toutefois, cette situation impacte directement l'activité de l'entreprise du bâtiment qui ne peut plus s'exercer correctement, en raison de la diminution des prix de revient et corolairement celui du profit financier.

Avant la crise, à Paris, comme à Alger, les entrepreneurs construisent à leur propre initiative des maisons pour ensuite les vendre à des particuliers capitalistes qui s'évitent le souci de faire établir les plans et de

---

<sup>32</sup> Alain Vircondelet, *Alger d'hier et de toujours*, Éditions de l'Archipel, Paris, 2015, p. 59.

<sup>33</sup> *Ibidem*.

<sup>34</sup> « La crise économique actuelle, son histoire, ses caractères, essai d'explication (suite et fin) », *Le journal général des travaux publics & bâtiment (JGTPB)*, édité le 04/04/1931 (A45, N563), p. 6.

superviser la construction<sup>35</sup>. Mais, en temps de crise, l'entrepreneur qui construit dans le but de mettre en vente le bien immobilier y perd plus que son bénéfice, absorbé par les droits de mutation<sup>36</sup>. De ce fait, les obstacles à la construction en ce moment touchent une catégorie de propriétaires ou d'entrepreneurs qui ne peuvent plus construire, les uns comme spéculateurs, ou n'ayant pas suffisamment de capitaux puisque les banques ont resserré les crédits<sup>37</sup>. Dans ces conditions, toute la corporation du bâtiment, composée d'industriels, de commerçants, et d'entrepreneurs a connu de nombreuses faillites ou liquidations judiciaires, ce qui a généré du chômage et a perturbé l'ouverture de nouveaux chantiers.

Dans la tourmente générale du moment, seuls ont résisté les valeurs des sociétés immobilières et les immeubles ou terrains. Il n'y a pas de crise immobilière, potentiellement moins de transactions, un tassement opéré dans les prises de terrains quelquefois surévalués, c'est la seule atteinte portée aux marchés immobiliers. Néanmoins, l'immeuble reste la meilleure destination des fonds, le revenu est certain et assuré, la conservation du capital investi est à l'abri de toutes fluctuations. Dans le tassement général des fortunes, les moins atteintes sont celles comprenant surtout des immeubles ou des valeurs immobilières<sup>38</sup>.

Au moment où, la crise économique commence à appliquer son action paralysatrice sur des pays d'Europe dont la France, l'Algérie célèbre avec faste son centenaire, elle est en pleine prospérité économique, l'aisance règne d'un bout à l'autre de son territoire. En effet, le pays est riche pour ne pas avoir dilapidé ses économies<sup>39</sup> et d'avoir reçu des fonds de la métropole pour financer les festivités du centenaire. Ainsi, l'action commémorative du centenaire a sans doute amorti au début des années 1930 l'effet de la crise en Algérie, à l'aide des nombreux chantiers d'édifices publics et d'outillage général qui ont été menés et présentés plus haut.

- **Le mouvement de la construction algérienne en temps de crise**

L'Algérie paraît privilégiée par rapport à la France, elle a été réellement affectée par les conséquences fâcheuses de la crise économique mondiale qu'à partir de la deuxième moitié des années 1930, soit tardivement et pas au même degré. Même si, son effet a commencé à se faire sentir progressivement dans plusieurs domaines, dès le début des années 1930, la célébration du centenaire est l'une des raisons qui

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, le 02/01/1930 (A44, N400), p. 1.

<sup>36</sup> Un impôt perçu par les collectivités et l'État par le biais du notaire lors d'une vente d'un bien immobilier.

<sup>37</sup> « La situation du bâtiment en Algérie au cours de l'année 1932 », JGTPB, édité le 29/03/1933 (A47, N774), p. 1.

<sup>38</sup> « L'immeuble et la crise », JGTPB, édité le 15/12/1931 (A45, N641), p. 1.

<sup>39</sup> « La mise en concordance du programme de grands travaux publics avec les conditions économiques actuelles », JGTPB, édité le 22/12/1931 (A45, N643), p. 1.



ont ralenti son action. Les activités portuaires et les recettes des chemins de fer sont un baromètre<sup>40</sup> assez exact de l'activité économique du pays à cette période. Ainsi, de 1929 à 1933 la taxe du chiffre d'affaires a baissé de 32 % et les recettes des chemins de fer ont reculé de 26 %. Les statistiques du tonnage métrique au port d'Alger ont enregistré une diminution de faible importance entre 1929 et 1932<sup>41</sup>, c'est entre 1933 et 1936 que le pays est affecté par la baisse des prix agricoles.

D'autre part, dans le domaine du bâtiment, la crise ne semble pas affecter profondément le mouvement de la construction, du moins durant la première moitié des années 1930. Le nombre des autorisations de bâtir dans les grandes villes algériennes montre que la construction a connu une période d'essor, surtout en 1931 et 1934 (voir Tab.1).

Autorisations de bâtir / Années											
Villes	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Alger	697	275	398	255	422	428	308	221	178	96	85
Oran	601	544	902	652	582	709	211	-	>98	191	197
Constantine	-	-	-	-	-	-	-	-	94	115	88
Bône	174	238	175	139	201	-	110	-	-	-	-

**Tableau 1 :** Nombre des autorisations de construire dans les grandes villes d'Algérie, entre 1929-1939 (JGTPB, TNA).

À partir des données du tableau. 1, on constate que les années de 1930 à 1934 renvoient en effet, à une période de dynamisme du secteur du bâtiment, même si par moment, le mouvement de la construction a été ralenti, comme c'est le cas à Alger, en 1930 et 1932. En dépit du recul enregistré, le début des années 1930 demeure dans l'ensemble particulièrement prolifique, notamment par rapport au nombre élevé d'autorisations enregistrées à la ville d'Oran. Rappelons qu'en 1930 la population de la ville a déjà atteint 170 000 habitants<sup>42</sup>.

Cette période d'essor a vu naître sur le sol algérien d'importantes réalisations publiques et privées à l'image des bâtiments commémoratifs du centenaire et les immeubles d'habitation issus de l'initiative privée. Pour ce qui est des raisons qui ont poussé vers un tel dynamisme dans le domaine de l'habitat public et privé, on retrouve en premier lieu, le cadre législatif qui s'appuie sur les mêmes lois qu'en métropole.

À la suite de la crise du logement survenue après la Première Guerre mondiale (1914-1918), les lois adoptées ont largement encouragé la construction. La loi du 1<sup>er</sup> avril 1926 modifiée et complétée par celle du 29 juin 1929 institue l'exonération fiscale pendant quinze ans aux constructions nouvelles

<sup>40</sup> JGTPB, le 04/10/1935, p. 3.

<sup>41</sup> René Lespès, « Alger 1935, la ville, le port, le tourisme », *Chantiers Nord-africains*, mars 1935, p. 245.

<sup>42</sup> Nabila Oulebsir, *op.cit.*, p. 262.

destinées à l'habitation et à leurs dépendances, à compter de l'année qui suivra celle de leur achèvement<sup>43</sup>. De plus, la loi du 13 juillet 1928, dite loi *Loucheur* a aussi favorisé la construction avec la création de sociétés HBM ayant droit à des crédits de l'État, afin de faciliter l'accession à la propriété pour leurs sociétaires. De plus, la législation sur les HMB dispense les acheteurs de ce type d'habitation des droits de mutation<sup>44</sup>. On relie aussi ce dynamisme de la construction à la situation agricole est surtout vinicole qui a instauré une ère de confiance et de prospérité au début de cette décennie. D'autant plus que les prix de revient ont été relativement bas. Ceci a incité les colons et les capitalistes à investir leurs capitaux dans l'immobilier, soit au profit de l'édification de nouveaux immeubles industriels et de rapport.

Au cours de la deuxième moitié des années 1930, l'activité du bâtiment dans les grandes villes algériennes s'est affaiblie, touchée par la situation de crise. On note une baisse de 35 % de la consommation du ciment<sup>45</sup> à l'échelle du pays et une forte régression du nombre d'autorisations de bâtir en 1935 par rapport à l'année 1934. À Oran, en particulier, le nombre des autorisations a diminué de 709 à 211, soit une chute de 70 %. Ce net recul enregistré même pour Alger et Bône s'explique par le fait que tous les chantiers ont dû être s'achevés avant le 31 décembre 1934<sup>46</sup> pour pouvoir bénéficier de l'exonération fiscale de quinze ans, car cette mesure d'encouragement à la construction a pris fin à cette date. Ainsi, la chute du nombre des autorisations de bâtir a entraîné la réduction du nombre de chantiers ouverts dès 1935 limitant donc l'activité des entrepreneurs et des ouvriers, ce qui a fait d'avantage croître le taux de chômage.

Dans le parcours de lutte du contre le problème du chômage en France, plusieurs plans ont été établis, parmi eux, le plan *Marquet* de 1934 et celui de Mr. Frossard, ministre des travaux publics de 1935<sup>47</sup>. Le principe de lutte adopté contre le chômage dans le secteur du bâtiment renvoie alors, à la politique des grands travaux et d'équipements ayant pour but d'augmenter la quantité de travail, en plus de la prime de réembauchage versée à l'employeur<sup>48</sup>. D'ailleurs, les premiers pays à sortir de la situation de crise sont ceux qui ont instauré une politique d'action à savoir : les États-Unis, l'Angleterre, la Suède, la Belgique<sup>49</sup>. Or, jusqu'en 1936, le secteur du bâtiment parisien souffre encore, le nombre des autorisations

---

<sup>43</sup> D'après l'article 31 de la loi du 29 juin 1929, cf. Ministère de la Justice, texte officiel et complet de la loi du 29 juin 1929 sur les loyers, Étienne Chiron, p. 26.

<sup>44</sup> JGTPB, le 20/09/1930 (A 44, N 503), p. 3.

<sup>45</sup> Edmond Esquirol, « La reprise de la construction en Algérie », *Chantiers, revue illustrée de la construction*, Octobre-Décembre 1950 (N1), p. 42.

<sup>46</sup> « La situation des industries algérienne », JGTPB, le 25/04/1935 (A 49, N 990), p. 6.

<sup>47</sup> « Les décrets-lois, l'entreprise et le chômage », JGTPB, le 16/08/1935 (A49, N 1022), p. 1.

<sup>48</sup> JGTPB, le 28/05/1935, p. 1.

<sup>49</sup> « Les assemblées algériennes en quête d'un plan de redressement économique », JGTPB, le 03/07/1936 (A50, N1114), p.1.

de bâtiments sont tombé de 2007 en 1930, à 478 en 1936. L'Algérie de son côté, n'a pas pu surmonter la crise, puisqu'entre 1932 et 1937, elle a dû supporter la lourde charge d'endettement liée aux taux onéreux des emprunts qu'elle a été obligée de contracter.

À partir de 1935, et suite à l'épuisement des matériaux à cause des fortes demandes enregistrées lors de la période d'essor, l'industrie algérienne du bâtiment se heurte à l'augmentation des prix des matériaux de construction. Elle subit également de profonds changements touchant les entrepreneurs et les ouvriers dont l'application de la loi de 1919 sur la journée des 8 heures<sup>50</sup>. D'autre part, les grèves généralisés des ouvriers en juin 1936 ont considérablement ralenti le déroulement des chantiers, en revanche, ils ont conduit à une avancée remarquable de la reconnaissance des droits des travailleurs<sup>51</sup>. Cette reconnaissance se manifeste en Algérie par l'application de la loi du 21 juin 1936, instaurant les congés payés et la semaine des 40 heures.

Dès 1937, une amélioration due à un certain équilibre budgétaire est observée en Algérie, les rentrées des impôts et les taxes ont augmenté les recettes ayant ainsi contrebalancer les dépenses. Sur les pas de la métropole, l'Algérie adopte également la politique des grands travaux publics qui a fait diminué le chômage, mais diversement dans les trois départements. À Alger, on enregistre une baisse de 5,44 %, à Oran de 10,94 % et enfin dans le département de Constantine de 1,61 %<sup>52</sup>. Malgré un certain redressement économique observé entre 1938 et 1939, la crise du bâtiment persiste à Alger, le bilan d'autorisations de bâtir accordées pour ces deux années est le plus faible de cette décennie<sup>53</sup>. De 221 autorisations en 1936, le nombre de permis de bâtir n'a cessé de diminuer jusqu'à arriver à 95 en 1938, puis à 85 en 1939. D'ailleurs, les services techniques de la ville n'ont enregistré aucune demande de bâtir pour les mois de janvier, février et avril cette l'année-là. Par rapport à l'année 1937, un net fléchissement est enregistré, d'où une diminution de l'ordre des constructions de la valeur de 27 919 000 francs. Ce résultat est très préjudiciable pour les industriels et les entrepreneurs tirant leurs ressources du bâtiment. Même durant les premières années de crise, le nombre d'autorisations n'a jamais atteint ce niveau, malgré, les efforts du Ministère des Finances et l'apparition des décrets lois édictant des mesures de détente fiscale destinées à ranimer la construction immobilière<sup>54</sup>.

---

<sup>50</sup> JGTPB, le 03/09/1935 (A49, N1027), p. 1.

<sup>51</sup> Bousaad Aïche, *op. cit.*, p. 74.

<sup>52</sup> « Le chômage a diminué en Algérie au cours de l'année 1937 », *Travaux Nord-Africains ; bâtiment, travaux publics, architecture, urbanisme (TNA)*, publié le 25/02/1938 (A31, N1.695), p. 1.

<sup>53</sup> « Vous souvient-ils encore du mot construire ? », TNA, le 11/02/1939 (A32, N1800), p. 1.

<sup>54</sup> « Le rouage essentiel qui reste coincé (suite) », TNA, publié le 26/04/1939 (A32, N1821), p. 4.

La paralysie de la construction entre 1938 et 1939 particulièrement à Alger s'explique par le fait que les détenteurs de capitaux -par voie de profits ou de l'épargne- ont hésité à investir dans la construction immobilière face à la situation d'insécurité relative à une guerre imminente. Il est vrai qu'en temps de guerre, l'immeuble urbain n'est pas à l'abri devant le risque de bombardement. De ce fait, la construction d'immeubles ne représente plus une richesse durable et un investissement sûr. Même ceux qui ne craignent pas un danger plausible de bombardement n'ont pas voulu pas courir le risque de placer leurs capitaux dans la construction. À ce moment, la question de la mobilisation pose problème, elle signifie pour les constructeurs des revenus locatifs très faibles, en plus des charges des emprunts et des taxes à payer<sup>55</sup>. Enfin, l'annonce officielle de la guerre en septembre 1939 a réduit toutes les chances d'amélioration dans le milieu du bâtiment.

### 1.2.3 L'aménagement urbain des villes algériennes

Dès la fin des années 1920, l'administration coloniale exprime des préoccupations d'ordre urbain et pointe plusieurs dysfonctionnements que posent les problèmes de circulation, de surpopulation et d'insalubrité des quartiers dans les grands centres urbains<sup>56</sup>. Elle s'appuie alors sur la législation en vigueur pour réagir face à la croissance rapide de la population et le développement non contrôlé des grandes villes. En conséquence, les grandes agglomérations algériennes et à leur tête Alger se dotent dès le début des années 1930 d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE).

- **Le PAEE, la pratique de l'urbanisme culturaliste**

La formule du PAEE trouve son application dans la loi du 14 mars 1919, dite la loi *Cornudet* qui oblige les villes de 10 000 habitants et plus à se doter d'un Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension. L'ancêtre des lois de la planification urbaine en France<sup>57</sup> a été par la suite complétée par la loi du 19 juillet 1924 relative aux lotissements. En conformité avec cette dernière, le maire est chargé de prendre après avis du Conseil municipal, un arrêté réglant les conditions d'application des mesures prévues au plan et au programme d'aménagement. De ce fait, les pouvoirs des municipalités se retrouvent considérablement renforcés par ces lois, grâce à la déclaration d'utilité publique, le plan devient un outil qui donne aux maires la possibilité de défendre l'avenir de la cité. Il facilite et prépare des économies sur

---

<sup>55</sup> Jules Rouanet, « L'arrêt de la construction immobilière, l'excuse des bâtisseurs », TNA, publié le 13/09/1939 (A32, N1860), p. 1.

<sup>56</sup> Thierry Lochard, Boussad Aiche, « Alger, évolution urbaine 1830-1930 », dans *Alger, ville & architecture 1830-1940*, C. Piaton, J. Hueber, B. Aiche, T. Lochard, Honoré Clair/Barzhakh, Arles/ Alger, 2016, p. 26.

<sup>57</sup> Bénédicte Renaud, « Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l'Auvergne », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 30 (15 septembre 2016), <https://doi.org/10.4000/insitu.13754>.

les opérations futures en réduisant au minimum les frais d'expropriation<sup>58</sup>. Cependant, le PAEE est loin d'être un projet de travaux dont l'exécution est immédiate, mais plutôt, un plan établissant un programme raisonné de réalisation progressive, selon l'évolution de la population, permettant à la fois, d'anticiper et d'orienter la croissance urbaine<sup>59</sup>.

Les opérations urbaines qu'ont connues les villes algériennes, dont Alger (1929-1931), Oran (1930-1936), Bône (1931-1932) et Constantine (1938-1940) ont le point commun d'être conduites par la société des plans régulateurs des villes. Fondée à Paris, en 1919, cette société est dirigée par les frères, René et Raymon Danger, bien que, le géomètre et urbaniste, René Danger (1872-1954) demeure son principal acteur<sup>60</sup>. Appelée aussi, la société des consorts Danger, elle a acquis une importante notoriété en France et au Moyen-Orient, étant l'auteur des plans d'aménagement de plusieurs villes telles que : Ajaccio, Auxerre, d'Abbeville, Beyrouth, Damas...etc.

En ce qui concerne le processus d'élaboration du PAEE des villes algériennes, René Danger a suivi une démarche de travail identique, dont les variations topographiques et démographiques spécifiques à chaque ville ont défini le caractère des interventions à prévoir. D'ailleurs, dans le numéro d'avril 1932 de la revue *Chantiers nord-africain*, René Danger explique *comment composer un plan d'aménagement de ville* ? Il souligne que l'établissement des lignes directives du plan repose sur l'étude des problèmes que pose l'aménagement et fait appel à une enquête examinant les multiples aspects de la ville, à savoir : la morphologie urbaine, la démographie, le caractère historique et économique<sup>61</sup>. De plus, la conception du plan d'aménagement s'accompagne d'un règlement de voirie représentant une arme défensive contre le désordre et le mépris des intérêts généraux<sup>62</sup>.

Dans sa pratique de l'urbanisme culturaliste<sup>63</sup> (1880-1940) René Danger apporte des solutions aux problèmes d'aménagement, en structurant son plan autour du principe du *zoning urbain* qui compte sur une répartition des sites selon leur vocation et leur caractère d'occupation. Cette démarche s'inscrit dans le souci d'assurer une meilleure répartition des constructions et de la population. Ainsi, le zoning d'Alger a donné lieu à cinq zones, commerciale, résidentielle, de plaisance, industrielle et enfin, la zone

---

<sup>58</sup> *Ibidem*.

<sup>59</sup> « Plans d'aménagements », JGTPB, édité le 04/04/1933 (A46, N776), p. 1.

<sup>60</sup> Jean-Pierre Frey, « Figures et plans d'Oran 1931-1936, ou les années de tous les Danger ». *Insaniyat / إنسانيات*, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales. 30 juin 2004 ;(23-24): 111-34.

<sup>61</sup> René Danger, « Comment composer un plan d'aménagement de ville ? », *Chantiers Nord-africains*, avril 1932, p. 293.

<sup>62</sup> René Lespès, « Alger 1935, la ville, le port, le tourisme », *Chantiers Nord-africains*, mars 1935, p. 180.

<sup>63</sup> Il s'agit d'un courant d'urbanisme qui s'oppose au courant progressiste, et se distingue par son respect de la ville, de ses habitants à partir de nombreuses études, démographique, architectural, géologique...etc. voir Pierre Merlin, « Chapitre II. Les théories fondatrices de l'urbanisme », Pierre Merlin édition, *L'urbanisme*. Presses Universitaires de France, 2018, pp. 23-50.

historique<sup>64</sup>. Il emploie également, le principe de la reconstruction complète des quartiers anciens tel que le quartier de la Marine à Alger et celui de la vieille ville à Bône<sup>65</sup>. Dans sa conception du plan d'aménagement, l'urbaniste accorde une importance à l'aspect esthétique et à l'harmonie des nouveaux tracés avec la morphologie existante pour prévoir les futures axes d'extensions et les quartiers neufs comme celui du Champ de manœuvre à Alger. Dans le but de remédier aux problèmes de circulation et décongestionner les quartiers surpeuplés, il propose un ensemble d'interventions directes sur la trame urbaine par la création de nouveaux alignements, l'élargissement des voies, percement des îlots et la création d'espaces libres. Cependant, l'avancée urbaine a rendu difficiles certaines opérations, surtout à Alger, à ce sujet, l'urbaniste Henri Prost déclare :

*«... Peu de tracés nouveaux, car il était trop tard et le temps manquait pour les études nouvelles, mais de l'ordre et de la méthode dans les butes d'hygiène et d'esthétique furent les résultats immédiats de ce remarquable effort<sup>66</sup>».*

- **Les limites du PAEE**

Pour le cas algérois, l'action du PAEE n'a pas tardé à montrer ses limites par rapport au fait qu'elle ne prend pas en compte de possibles extensions de l'agglomération, ni ses relations futures avec les communes voisines<sup>67</sup>. En effet, toutes les communes avoisinant Alger sont solidaires, il est impossible d'apporter une modification au plan d'Alger sans une répercussion considérable sur les agglomérations satellites<sup>68</sup>. D'autant plus que le sort de ces communes est étroitement lié à celui de la capitale. Par conséquent, en 1933, la municipalité soulève le besoin de concevoir un plan d'aménagement régional (PAR) qu'elle confie aux urbanistes Henri Prost (1874-1959) et Maurice Rotival (1892-1980).

La réalisation de ce projet s'avère coûteuse, mais le plan même de la région algéroise commande une telle politique, en raison de son rythme de croissance élevé conjugué à la complexité de son site qui s'oppose à toutes extensions faciles en profondeur. Ainsi, la formule du PAR paraît la seule solution pour assurer l'avenir de la cité dans son ensemble puisque elle prend pour la région algéroise les mêmes précautions préventives que pour la ville même<sup>69</sup>. D'ailleurs, le but du plan régional est d'élargir le champ d'action à travers un zoning régional et aussi car le problème de la circulation doit être envisager à ce niveau d'échelle (voir Fig. 6). Outre, de ses préoccupations d'aspect fonctionnel, le PAR intègre des

---

<sup>64</sup> *Ibidem.*

<sup>65</sup> Voir *infra*, Chapitre 3 : *Les frères Danger et le PAEE de Bône.*

<sup>66</sup> Henri Prost, « Le plan régional d'Alger », *Algeria revue illustrée*, Éditions OFALAC, mai 1936, p. 4.

<sup>67</sup> Thierry Lochard, Boussad Aiche, *op. cit.*, p. 27.

<sup>68</sup> Henri Prost, *op. cit.*, p. 5.

<sup>69</sup> René Léspe, *art. cit.*, p. 188.



préoccupations paysagères puisqu'il vise à préserver les principaux sites et les vues panoramiques, ainsi que les réserves des espaces libres.

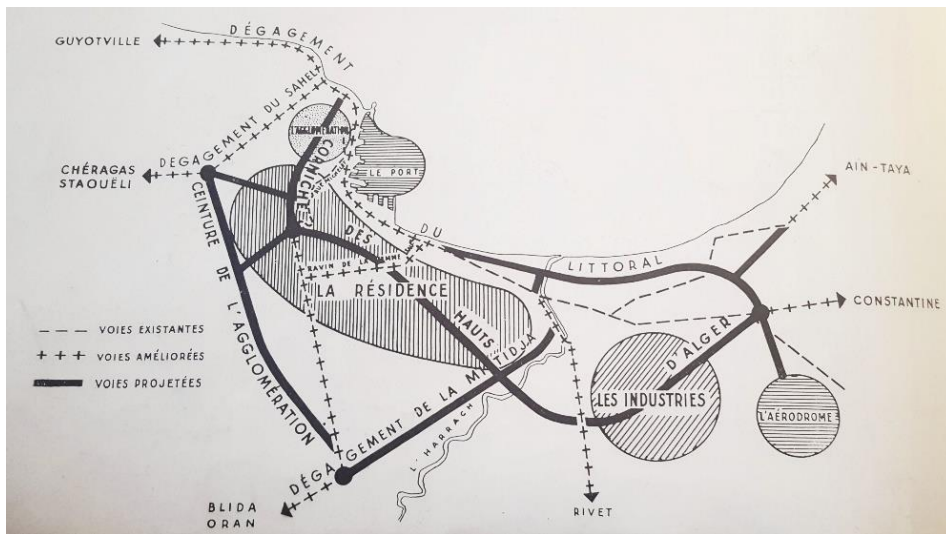


Figure 6 : Dessin schématique du plan directeur d'Alger, Prost et Rotival, 1937 (Chantiers, 1953).

En somme, les démarches et les propositions formulées dans le PAEE et le PAR présentent une étape importante dans l'histoire urbaines des villes algériennes durant les années 1930 et met en avant la méthode dégageant les lignes essentielles d'une action d'urbanisme<sup>70</sup>. Même si, toutes les propositions n'ont pas trouvé la voie de l'exécution, certaines freinées par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) seront poursuivies dans les années 1950. Ainsi, elles ont le mérite d'être à l'origine du développement et du fonctionnement actuel des agglomérations algériennes.

### 1.3 La construction algérienne face aux conséquences du Deuxième conflit mondial

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, et tel que nous l'avons évoqué plus haut, la construction publique et privée dans les grandes agglomérations algériennes affiche pleinement les signes d'une crise du bâtiment. Ce n'est pas avec le déclenchement de la guerre que la situation du bâtiment en Algérie est prête à s'améliorer. En effet, le climat hostile qui a commencé à se dessiner en Europe et notamment en France dès 1940 a été largement susceptible d'entraîner des conséquences néfastes sur l'économie algérienne et surtout sur le domaine de la construction.

#### 1.3.1 1939-1945 : De la régression au marasme

Les données bien que partielles sur le mouvement de la construction algérienne durant la guerre

<sup>70</sup> Jean-Jacques Deluz, « L'urbanisme et l'architecture d'Alger », Mardaga/ Office des publications universitaires, Liège/ Alger, 1988, p. 18.

parviennent toutefois à décrire la situation de la construction au cours des premières années du conflit, en particulier pour la ville d'Alger. Elles indiquent une faible activité constructive et confirment la persistance de la crise du bâtiment connue à la fin des années 1930. Rappelons que le taux le plus bas des autorisations de bâtir a été enregistré en 1939 avec 85 permis. En effet, durant les premiers mois de l'année 1940, soit en janvier, seulement trois constructions sont autorisées par la ville d'Alger, elles sont évaluées à 106 600 francs<sup>71</sup>. Pendant le mois suivant, la valeur des constructions engagées recule et atteint la somme de 40 000 francs<sup>72</sup>, mais arrivée au mois de mars, les services techniques de la ville n'ont délivré aucune d'autorisation de construire<sup>73</sup>. Cependant, malgré les circonstances de crise, la ville d'Alger ne renonce pas à l'ouverture de la 8<sup>ème</sup> édition de la foire prévue du 27 avril au 13 mai, après le succès qu'a connu celle de 1939. Alger espère ainsi continuer à maintenir entre la métropole et le marché algérien un courant d'affaires parfaitement adapté à la situation<sup>74</sup>. Au final, le nombre annuel des autorisations pour l'année 1940 ne dépasse pas les 41 autorisations, avec un capital global de 8 224 000 francs intéressant surtout des surélévations et des aménagements<sup>75</sup>.

Selon le journal *Travaux nord-africain*, l'année 1941 enregistre pour Alger et sa banlieue, une hausse remarquable du nombre des autorisations de bâtir. La valeur des capitaux investis est alors estimée à 72 743 700 francs, soit neuf fois la somme notée en 1940, et proche de celle enregistrée en 1937<sup>76</sup>. Cependant, le montant global indiqué ne reflète pas la réalité de la situation du bâtiment, car la même source indique une régression sensible des autorisations de bâtir dans les derniers mois de la même année. Cette régression est due plus à la raréfaction des matériaux qu'à une désaffection des capitaux disponibles, prédestinés à la construction. Il est important de rappeler que la défaite de la France en juin 1940 (invasion allemande) et la signature de l'armistice sont des événements majeurs qui ont conduit à la dégradation de la situation économique de l'Algérie. Étant sous dominance française, elle bascule dans un blocus économique (maritime) imposé par l'Allemagne et l'Italie. Ces vainqueurs ont en effet décidé d'interdire les relations entre la France et ses territoires ultramarins<sup>77</sup>. Cette décision a immobilisé les échanges mercantiles touchant particulièrement l'importation des matériaux. La flotte commerciale est de plus en plus rare entre le sud de la France occupée et les autres pays de l'Europe. L'absence progressive des produits essentiels pour la construction finit par provoquer en Algérie une crise des

---

<sup>71</sup> TNA, publié le 06/03/1940 (A33, N1883), p. 1.

<sup>72</sup> *Ibid.*, le 03/04/1940 (A33, N1888), p. 1.

<sup>73</sup> *Ibid.*, le 07/04/1940 (A33, N1890), p. 1.

<sup>74</sup> *Ibid.*, le 10/04/1940 (A33, N1889), p. 1.

<sup>75</sup> *Ibid.*, le 19/02/1942 (A35, N1983), p. 1.

<sup>76</sup> Jules Rouanet, « L'étape 1941 (suite) », TNA, le 29/01/1942 (A35, N1.980), p. 3.

<sup>77</sup> Chantal Metzger, *Le Maghreb dans la guerre 1939-1945*, Armand Colin, Paris, 2018, p. 132.



matières premières qui contrecarre les initiatives et impose peu à peu un marasme général et l'arrêt des affaires. Cette pénurie frappe principalement les matériaux de construction tels que le fer, la chaux et le ciment, malgré la production soutenue de quelques usines locales, comme l'usine de fer de la Sénia<sup>78</sup>.

À ce moment, l'empire colonial français d'Afrique du Nord est considéré comme un atout pour la France et une de ses dernières cartes pour continuer la guerre contre l'Allemagne<sup>79</sup>. Ce vaste territoire devient alors l'un des enjeux et théâtres de la guerre permettant le contrôle de la méditerranée et plus encore la libération de la France<sup>80</sup>. Ce qui conduit dès novembre 1942 au débarquement des armées anglo-américaines sur les côtes algériennes (opération *Torch*). La situation du pays change, l'Algérie se trouve de nouveau impliquée dans le drame mondial, elle mobilise 215 000 hommes<sup>81</sup>, dont 57 % de Musulmans et 43 % d'Européens et ouvre aux alliés ses ports, ses aérodromes, ses routes et ses voies ferrées. La guerre souligne l'importance d'Alger qui devient la capitale de la France en guerre<sup>82</sup>. Les ports d'Oran, de Bougie, de Djidjelli et celui de Bône se transforment aussi en zones de débarquement et en lieux stratégiques connaissant un trafic intense de flottes chargées d'armes et de munitions pour assurer l'offensive alliée en Tunisie. L'évolution du conflit<sup>83</sup> aboutit en 1943 à un arrêt presque total de la construction civile par suite des attaques aériennes des armées de l'axe ayant comme principale cible les ports de débarquements et leurs batteries<sup>84</sup>. Ajoutons à cela, la pénurie généralisée des matériaux résultant à la fois du défaut d'importation de l'Europe et de l'orientation des fonds publics pour répondre à l'accroissement considérable des besoins militaires<sup>85</sup>.

Depuis le débarquement des alliés jusqu'à la libération de la France, le 8 mai 1945 et l'annonce de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le 2 septembre 1945, la construction algérienne se tient en état d'inactivité et ne redémarre pas rapidement. Rappelons que les ordonnances d'octobre 1943 donnant la possibilité aux propriétaires sinistrés d'obtenir des banques des avances pour payer les réparations nécessaires n'ont pu se concrétiser devant à l'absence totale des articles de construction dans le

---

<sup>78</sup> Jules Rouanet, *op.cit.*, p. 1.

<sup>79</sup> Chantal Metzger, *op. cit.*, p. 8.

<sup>80</sup> Robert-Charles Ageron, « La deuxième guerre mondiale et ses conséquences pour l'empire », dans, C-R. Ageron, C. Coquery-Vidrovitch, G. Meynier, J. Thobie (dir.), *Histoire de la France coloniale 1914-1990*, Armand Colin, Paris, 2016, p. 334.

<sup>81</sup> Jacques Cantier, « Une métropole coloniale en guerre », dans Jean-Jacques Jordi & Guy Pervillé (dir.), *Alger 1940-1962: une ville en guerres*, Autrement, Paris, 2005, p. 19.

<sup>82</sup> Robert Tinthoin, « Algérie 1945 », *L'information géographique*, volume 10, n° 4, 1946, p. 133.

<sup>83</sup> Voir Georges Mercie, « Le développement et les constructions de la ville d'Alger jusqu'en 1960 (fin) », *L'Algérieniste*, n° 130, juin 2010, pp. 39-40.

<sup>84</sup> Voir *infra*, chapitre 3, Carte des bombardements sur Bône.

<sup>85</sup> Edmond Esquirol, « La reprise de la construction en Algérie », *Chantiers revue illustrée de la construction*, Alger, octobre-décembre 1950 (N°1), p. 42.

commerce<sup>86</sup>. De ce fait, la relance du bâtiment reste étroitement conditionnée par la réanimation du trafic d'importation des matériaux de construction et l'augmentation des productions locales. Enfin, le lancement des nouveaux chantiers ainsi que la reconduction des programmes interrompus par la guerre et la relance de l'initiative privée dépendent en grande partie des nouvelles politiques et des possibilités financières développées par le gouvernement de l'après-guerre.



**Figure 7 :** Destructions de l'aile droite du lycée Bugeaud, Alger, 1942 (cagrenoble.fr)



**Figure 8 :** Immeuble à Alger, rue Michelet affecté par les bombardements, 1943 (chezpeps.free.fr)

### 1.3.2 La sortie de la guerre en Algérie, conditions et situation du bâti (1946-1949)

Les six ans de guerre sur l'espace européen touchant aussi l'Afrique du Nord ont imposé une somme d'évènements tragiques au domaine de la construction, entre marasme et destructions. D'ailleurs, la question du bâtiment au sortir de la guerre devient préoccupante et relève étroitement des conditions économiques et politiques dans lesquelles se trouvaient ces territoires à la fin de la guerre.

- **Les conditions socio-économiques d'après-guerre**

À la sortie de la guerre, l'Algérie est à la croisée des chemins<sup>87</sup>, ses problèmes d'économie, de politique coloniale et d'organisation administratives ne s'y sont jamais posés avec une telle acuité. Les villes portuaires algériennes (Alger, Oran et Bône) dont l'essentiel de la prospérité économique repose sur les échanges maritimes avec la France et l'Europe connaissent une situation économique difficile. Elles se retrouvent considérablement affectées par le marasme des affaires, en plus d'un outillage portuaire lourdement endommagé par les bombardements allemands de 1942-1943. Du côté de l'agriculture, la récolte de 1945 a été largement déficitaire en raison des conditions climatiques défavorables<sup>88</sup>

<sup>86</sup> « Les victimes des bombardements aériens à Alger », *L'Écho d'Alger*, le 08/04/1944 (A 33, N 12.262), p. 2.

<sup>87</sup> Robert Tinthoin, « Algérie 1945 », *art. cit.*, p. 133.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 135.

(sécheresse et grand froid). En attendant le retour à la normale et la reprise du commerce maritime, la fin de la guerre marque une situation dramatique, tout manque en Algérie, les ressources énergétiques (pétrole et charbon), les denrées alimentaires et les matériaux de construction. Les conséquences du Second conflit mondial sur l'Algérie pèsent lourd sur son économie et rendent indispensable l'aide étrangère (plan Marshal) pour l'équilibre et la viabilité de ses budgets.

Dans le déroulement des événements à la fin de conflit mondial, la situation sociale et politique à l'intérieur du pays est largement troublée. Les manifestations nationalistes pacifiques suivant la victoire des Alliés ont rapidement tourné au drame, l'Algérie connaît les terribles massacres du 8 mai 1945 touchant particulièrement le nord constantinois, à savoir Sétif, kherrata et Guelma. Le bilan des morts compte 102 Européens, tandis que du côté de la population algérienne, la répression sanglante durant les mois de mai et juin a entraîné la mort d'environ 15 000 à 20 000 Algériens de la région<sup>89</sup>. Cet événement douloureux donne fin aux illusions nourries par les espoirs que la conjoncture internationale a fait naître à travers la charte de l'Atlantique (12 août 1941) affirmant le principe de l'autodétermination de chaque peuple<sup>90</sup>. Des espoirs que porte aussi, le progrès du nationalisme algérien matérialisé par l'œuvre politique du *Manifeste du peuple algérien* formulée par Ferhat Abbas en 1943. De plus, en raison de leur participation à la libération de la France, la déception provoquée par ces massacres chez les musulmans atteint son comble. Les historiens de la colonisation considèrent les manifestations de mai 1945 comme un moment fondateur de l'unification du mouvement national, et l'accélération du nationalisme et l'anticolonialisme conduisant au déclenchement de la guerre de libération en novembre 1954.

Sur les deux rives de la méditerranée, le secteur de la construction vit une situation problématique, les premiers instants d'après-guerre sont très peu favorables à la reprise immédiate de la construction. D'un côté, la situation politique tendue en Algérie après les massacres du 8 mai 1945, en plus du manque des matériaux de construction et de moyens. De l'autre côté, en France, l'ampleur des dégâts de guerre touche plus de 1 800 communes<sup>91</sup>. Trois ans après la fin des hostilités en France, aucune grande construction n'a été entamée. En effet, la construction de logement n'est pas du tout la priorité. On s'est contenté d'installer des abris provisoires pour loger les sinistrés de la guerre. Dans ce vaste champ de reconstruction, il a fallu tout d'abord remettre en état les réseaux viaires, les ouvrages d'art et dégager le

---

<sup>89</sup> D'après la chronologie 1945-1962, cf, Abdelrahmen Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, Sylvie Thénault, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1862*, La Découverte/Barzakh, Paris/Alger, 2014, p. 294.

<sup>90</sup> Ouenassa Siari Tengour, « 1945-1962 : vers l'indépendance », dans A. Bouchène, J-P. Peyroulou, O. Siari Tengour, S. Thénault (dir.), *op. cit.*, pp. 465-466.

<sup>91</sup> Bertrand Vayssière, « Relever la France dans les après-guerres : reconstruction ou réaménagement ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 236, n°. 4, 2009, p. 47.

réseau fluvial pour permettre la liaison entre les villes. Vu ces conditions, la construction ne pouvait avoir lieu avant l'étape de déminage du sol et déblayage des gravats. À ce moment apparaît le rôle du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) créé en octobre 1944 et dirigé par Eugène Claudius-Petit (1907-1989).

Cet ensemble administratif dispose des moyens règlementaires (plan de reconstruction et d'aménagement) et financiers pour conduire les opérations de reconstruction et réparer les conséquences désastreuses de la guerre. Les chantiers de reconstruction des grandes villes portuaires, à l'image du Havre, Brest, Royan et Marseille sont lancés à partir de 1947 et 1948. Les architectes reconstructeurs désignés par le MRU pour diriger les chantiers de reconstruction à l'instar d'Auguste Perret, profitent des destructions pour planifier de nouveaux tracés et équiper ces villes de larges voies de circulations, d'espaces verts et enfin d'un tissu aéré et de constructions modernes. Les nouveaux plans des villes du Havre et de Royan sont représentatifs de ces travaux de reconstruction.

- **Vers une reprise de la vie du bâtiment**

Dans le but de connaître l'évolution de la construction algérienne durant les années qui suivent la fin du Second conflit mondial, nous analysons les statistiques officielles concernant les autorisations de bâtir délivrées pour les trois grandes villes : Alger, Oran et Constantine<sup>92</sup>. Tenant compte de la paralysie dominant la période de 1940 à 1946, le tableau ci-dessous présente la progression du rythme de la construction selon un rapprochement entre les données d'avant et d'après-guerre.

	Demandes d'autorisations de bâtir approuvées (Nombre de demandes).					SURFACES REPRESENTÉES PAR LES DEMANDES D'AUTORISATIONS DE BATIR CI-CONTRE				
	1938	1939	1947	1948	1949	1938	1939	1947	1948	1949
Ville d'Alger seule . . . . . (c'est-à-dire non compris les localités de l'agglomération algéroise) (1)	96	85	84	210	240	12.770 m <sup>2</sup>	10.369 m <sup>2</sup>	10.067 m <sup>2</sup>	21.982 m <sup>2</sup>	26.075 m <sup>2</sup>
Ville d'Oran . . . . .	203	197	157	22	292	45.680 m <sup>2</sup>	33.093 m <sup>2</sup>	15.712 m <sup>2</sup>	30.279 m <sup>2</sup>	42.120 m <sup>2</sup>
Ville de Constantine . . . . .	—	88	28	46	65	—	12.618 m <sup>2</sup>	4.325 m <sup>2</sup>	3.502 m <sup>2</sup>	8.102 m <sup>2</sup>

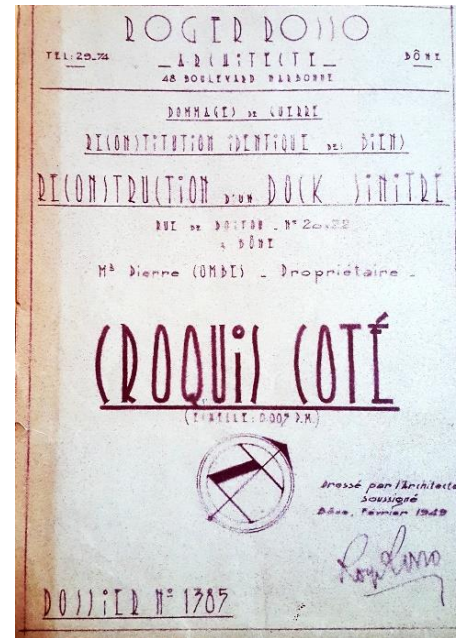
**Tableau 2 :** Statistiques officielles des demandes d'autorisations dans les grandes villes (*Chantiers*, 1950, p. 42)

<sup>92</sup> En ce qui concerne le cas de la ville, voir *infra*, chapitre 3.



Dès 1947, la construction algérienne semble reprendre son activité au même rythme qu'à la veille de la guerre (84 permis à Alger). À compter de cette date, l'augmentation annuelle du chiffre des autorisations de bâtir pour les trois chefs-lieux algériens a été de 10 % en 1948 (au total 298 autorisations) et de 100 % en 1949 (597 autorisations)<sup>93</sup>. Ainsi, d'année en année la construction affiche dans l'ensemble, une amélioration progressive. On note qu'à partir de l'année 1948, les villes d'Alger et d'Oran enregistrent un net rebond dans le taux des permis de construire. Ce qui permet enfin de dépasser l'étape de crise du bâtiment, connues depuis la fin des années 1930 et durant la guerre. Toutefois, les 22 autorisations enregistrées pour Oran témoignent uniquement du manque de données recensées pour cette année, puisqu'on remarque que le taux de surface couverte par les demandes d'autorisation en 1948 renvoie au double de la valeur enregistrée en 1947 (voir Tab. 2). Ce n'est qu'à la fin de cette décennie tragique pour la construction que la ville d'Alger parvient à doubler les chiffres enregistrés en 1938 avec 240 autorisations. Quant à la ville de Constantine, on remarque qu'elle est loin d'avoir retrouvé en 1949 le niveau de 1939 et son activité jadis légèrement supérieure à celle d'Alger, lui est désormais inférieur. D'autre part, les indications fournies par les statistiques de consommation de ciment s'alignent avec celle des permis de construire pour confirmer une réelle reprise des chantiers. Elles représentent tout autant que les autorisations de bâtir, un indice révélateur de l'évolution du mouvement de la construction. Ainsi, en 1948, la consommation de ciment avait déjà dépassé avec 295 000 tonnes celle de 1937 et en 1949, elle égalait avec 350 000 tonnes celles de 1931<sup>94</sup>.

L'orientation des travaux engagés à cette période (1947-1949) se répartit entre les travaux de réfection-reconstruction des bâtis endommagés par la guerre, la surélévation d'immeuble et en dernier lieu, les constructions neuves. Les circonstances du moment font de la réparation des bâtiments endommagés par la guerre, le premier réflexe devant la nécessité de loger les sinistrés. En effet, les attaques très peu précises ciblant les villes portuaires ont causé à ces tissus urbains de nombreuses destructions d'immeubles d'habitation et d'équipements publics (Fig. 7 et 8).



**Figure 9 :** Projet de reconstruction d'un dock à Bône, Dommages de guerre, 1949 (auteur, AMA, 2017)

<sup>93</sup> Edmond D'Alberac, « La situation de la construction en Algérie », *Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie*, Alger, 1953, p. 14.

<sup>94</sup> *Ibidem*.

Il est important de souligner le rôle du cadre législatif instauré à la sortie de la guerre dans la relance de la vie du bâtiment en Algérie. Le gouvernement français engage par la loi du 28 octobre 1946 concernant les dommages de guerre, une politique de reconstruction que le décret du 9 août 1947<sup>95</sup> applique en Algérie. Cette loi a le mérite d'assurer la prise en charge des travaux de réparation par l'État. Toutefois, les conditions d'application du décret exigent que la réparation intégrale des édifices endommagés s'effectue par ordre de priorité après avis d'une commission composée des représentants du service des dommages de guerre, créée à cette issue. De ce fait, le rôle de ces commissions est central pour contrôler les décisions fixant les droits des sinistrés et notamment définir la nature et l'importance des dommages. Quant aux opérations financières liées aux dépenses entraînées par les réparations. Elles sont assurées par le trésor algérien (art. 5 de la loi du 28 octobre 1946) en plus de la participation de la métropole (art.50 de la loi du 30 mars 1947 sur le budget de la reconstruction)<sup>96</sup>. On explique également, le bond observé dans le taux d'autorisation de bâtir de 1948 par l'adoption en Algérie de la loi du 3 septembre 1947<sup>97</sup>. Cette dernière a pour action de relancer l'activité des organismes d'habitation bon marché (HBM) à l'aide d'un système provisoire de prêts afin d'encourager et d'accélérer la construction à caractère d'habitation face au déficit instauré par les destructions. Ainsi, en 1948, plusieurs programmes HBM sont lancés dans les trois départements algériens par les différents offices et sociétés coopératives HBM<sup>98</sup>. L'amélioration remarquable enregistrée par la construction algérienne à la fin des années 1940 par rapport à l'immédiat avant-guerre apporte de l'élan pour démarrer en force la décennie des années 1950. D'autre part, l'activité commerciale dans les principaux ports algériens (production agricole, minière et industrielle) se rapproche des résultats obtenus en 1938. Cependant, le commerce extérieur algérien est largement déficitaire, les produits importés coûtent trois fois et demie plus cher que les produits vendus<sup>99</sup>. Le relèvement de l'économie algérienne reste alors un défi pour les années à venir.

#### **1.4 La dualité ambiguë des années 1950 jusqu'à l'indépendance : construction et décolonisation**

Durant les années d'après-guerre, le pouvoir colonial est confronté à la forte poussée démographique et aux multiples besoins de la société qui ne cessent de croître en matière de logement, d'éducation et de travail et requiert en urgence de vastes programmes de construction. À ces difficultés s'incorpore

---

<sup>95</sup> *Journal Officiel de la république française*, publié le 10 août 1947, pp. 7831-7832.

<sup>96</sup> *Ibidem*.

<sup>97</sup> D'après la liste des textes officiels qui constituent la législation algérienne relative à l'habitat, cf. *Annuaire Travaux publics et bâtiment en Algérie*, 1953, p. 22.

<sup>98</sup> Keira Bechar, « La (re)production urbaine en Algérie à travers le logement social collectif. La pérennisation d'un modèle devenu la norme », *Les Annales de la recherche urbaine*, Vol 113, N°1, 2018, p. 55.

<sup>99</sup> Paul Messerschmitt, « Algérie 1949, une esquisse économique », *Algeria et l'Afrique du nord illustrée*, édition OFALAC, avril-juin 1950, Alger, p. 11.

l'intensification des revendications nationalistes, accélérant le processus de décolonisation à travers le combat armé pour l'indépendance de l'Algérie. Par conséquent, l'administration coloniale est plus que jamais appelée à trouver, à la fois des solutions rapides et efficaces pour affronter la crise sociale et urbaine en Algérie et réagir face à l'insurrection lancée en 1954.

#### **1.4.1. Les grandes villes algériennes entre crises et urbanisation rapide (1950-1957)**

L'ensemble des communes urbaines de l'Algérie ont une population européenne majoritaire jusqu'en 1926<sup>100</sup>. Les changements liés à la forte natalité chez les Musulmans comparativement aux Européens bouleversent la composante sociale dans les centres urbains. Dès lors, le facteur démographique affecté par le phénomène social et urbain le modèle de grande ville algérienne coloniale à domination européenne et lui fait perdre l'aspect que lui conféra pendant des décennies la colonisation. Les vieilles cités musulmanes sont saturées ; la médina d'Alger enregistre en 1954, une densité moyenne d'occupation des logements de 4 personnes par pièce<sup>101</sup>. Par conséquent, les quartiers musulmans ont progressivement débordé dans la ville européenne installée à ses côtés.

- **Crise sociale et phénomène urbain**

Après 1945, le déficit de logement s'alourdit dans les grands centres urbains algériens. Cette crise est principalement due aux destructions de la Seconde Guerre mondiale et à l'arrêt de la construction publique qu'elle a entraîné entre 1940 et 1946. L'important retard qui a été pris pendant ces années accentue la crise du logement jusqu'aux années 1950. On ajoute à cela, la vétusté des immeubles ne bénéficiant pas d'entretien et parfois occupés par plusieurs familles. Les chantiers entrepris dès la reprise de la construction (1947) restent largement insuffisants pour répondre à la forte demande de logements. De plus, cette période se caractérise par l'accroissement de l'exode rural déjà amorcé dans l'entre-deux-guerres<sup>102</sup>, par des flots de ruraux que déverse un vaste arrière-pays trop pauvre et surpeuplé. Les campagnes où la majorité de la population vit essentiellement de l'agriculture connaissent depuis le second après-guerre, une détérioration des conditions de vie. La paupérisation de la paysannerie est causée par un jeu de facteurs géographiques et économiques autant que démographiques. En effet, elle est étroitement liée à l'outillage rudimentaire des agriculteurs Musulmans et à l'absence de véritable politique d'industrialisation, d'assistance sociale et sanitaire. Ceci pousse au déplacement des populations rurales vers les grandes villes dans l'espoir de garantir un niveau de vie meilleurs.

---

<sup>100</sup> Robert Descloitres, Claudine Descloitres et Jean-Claude Revedy (dir.), *Organisation urbaine et structures sociales en Algérie*, Centre africain des sciences humaines appliquées, Aix-en-Provence, 1963, pp. 5-6.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>102</sup> En 1930, près de 580 000 Musulmans ont quitté les zones rurales pour rejoindre les villes, cf. Alain-Gérard Slama, *La guerre d'Algérie, histoire d'une déchirure*, Paris, Gallimard, 1996, p. 36.

Les migrants ayant fui la situation de misère des campagnes qui s'installent dans les centres urbains se heurtent à la réalité de la situation, sous-emploi et crise de logement ; la ville est impuissante à gérer cette population. Devant la première nécessité de se loger, ils érigent des baraques souvent implantés en marge du milieu urbain, dans des endroits reculés, loin des regards de la police et des services municipaux. C'est ce qui explique les choix d'implantation de ces agglomérations dans des terrains souvent non-favorables à la construction, voire au fond des ravins, sur des pentes et explique leur absence en centre-ville. Les facteurs de localisation des terrains sont donc liés à leurs topographie et à leurs statuts juridiques<sup>103</sup>, étant généralement en situation compliquée ou n'appartenant à personne. De ce fait, la dispersion des bidonvilles dans les cités est déterminée par les lieux d'établissement possibles et favorisés par le facteur topographique et le statut juridique<sup>104</sup>. À ce moment, s'illustre le rapport entre organisation et structure sociale et la dualité ville-bidonville. La juxtaposition de deux modes opposés, entre la ville moderne et celles des nouveaux-urbains caractérisée par une différenciation ethnique et économique. Ainsi, un net contraste se dessine entre la ville moderne, reflet prospère de la métropole et celle des nouveaux venus qu'elle n'a pu jusque-là prendre en charge et dont la résorption dépend des enjeux politiques.

Le bidonville est un processus d'urbanisation d'individus dans des conditions de vie précaires commun à tout le Maghreb et dont les résultats ne diffèrent pas des cas européens (Paris et Berlin) ou des favelas américaines<sup>105</sup>. En 1948, la population algérienne passe de de 8 681 000 à 9 528 000 d'habitants en 1954<sup>106</sup> et enregistre cette année-là un exode rural d'un million et demi d'individus, équivalent à 16 % de la population algérienne<sup>107</sup>. Après l'année charnière de 1954, les mouvements migratoires en direction des villes s'intensifient, les ruraux fuient le climat d'insécurité des campagnes et les zones interdites<sup>108</sup> mises en place par l'armée, dès les premières actions des mouvement d'indépendance. La guerre de libération a ainsi donné une acuité extrême à la crise sociale et urbaine traduite par la multiplication des bidonvilles. Les villes d'Alger, Oran et Bône, au premiers rangs des villes européennes d'Algérie doivent

---

<sup>103</sup> Jean Pelletier, « Un aspect de l'habitat à Alger : les bidonvilles », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 30, n° 3, 1955, p. 282.

<sup>104</sup> *Ibid.*, pp. 282-283.

<sup>105</sup> Robert Descloîtres, Claudine Descloîtres et Jean-Claude Revedy, *op. cit.*, p. 5.

<sup>106</sup> Louis Verrière et Robert Olivier, « L'économie algérienne — sa structure, son évolution de 1950 à 1955 », *Études et conjoncture - Institut national de la statistique et des études économiques*, n° 2, (12<sup>e</sup> année), 1957, pp. 206-207.

<sup>107</sup> Alain-Gérard Slama, *op. cit.*, p. 36.

<sup>108</sup> Des zones délimitées, où le Gouvernement Général a procédé au déplacement forcée des populations rurales dans des centres de regroupement ou recasement afin d'isoler les Moudjahidin de la population suspectée de leur prêter main-forte, Il s'agit d'une stratégie militaire pour contrôler les civils. Voir Fabien Sacriste, « Surveiller et moderniser. Les camps de « regroupement » de ruraux pendant la guerre d'indépendance algérienne », *Métropolitiques*, 2012, disponible [en ligne] sur : <http://www.metropolitiques.eu/Surveiller-et-moderniser-Les-camps.html> (consulté janvier 2020).



leur extraordinaire croissance depuis le deuxième après-guerre à une émigration principalement musulmane (Tableau. 3). L'attractivité qu'exercent ces centres urbains en particulier, se justifie par le fait qu'ils sont à la fois, les trois premiers ports du pays, ses seuls grands centres industriels, commerciaux et financiers. Ils sont ainsi riches en activités économiques et promesses, du moins en apparence<sup>109</sup>.

Ces trois villes renferment en 1954, les deux tiers de la population rurale exilée et enregistrent une forte concentration de bidonvilles. Les bidonvilles d'Alger, Oran et Bône renferment respectivement 41,5 %, 18 % et 9,5 % de la population municipale musulmane. Ainsi, un Musulman sur trois vit en situation de précarité<sup>110</sup>, même ceux qui ne vivent pas en bidonville, leurs logements sont en état de surpeuplement.

Alger				Oran				Bône				
Nombre de la population urbaine												
1930	1948	1954	1960	1930	1948	1954	1959	1931	1948	1954	1958	1960
310000	470000	570000	870000	162000	265000	312000	370000	66000	102823	115000	145000	150000
Composition de la population (Européens%-Musulmans%)												
68%	52%	49%	36%	80%	66%	58%	51%	53%	45%	43%	41%	35%
32%	48%	51%	64%	20%	34%	42%	49%	47%	55%	57%	59%	65%

**Tableau 3** : Évolution de la population dans les grandes villes portuaires<sup>111</sup> (C. Descloîtres, 1963, p. 6 ; J. Benamrane, 1980, p. 248 et Jean Despois, 1956, p. 56)

Entre 1930 et 1960, le développement des grandes villes portuaires a connu une modification de leur composante sociale et ethnique (Tab. 3). Malgré la forte affluence des Musulmans (ruraux) vers ces villes depuis l'entre-deux-guerres, la population musulmane est devenue majoritaire d'abord à Bône (1948) puis à Alger (1954). Tandis que la ville de l'extrême Ouest, Oran est restée à dominance européenne jusqu'en 1959. Ainsi, on peut déduire que le rythme d'affluence des masses rurales vers Bône a été plus important que celui des autres villes portuaires et que la crise rurale a été plus sévère dans la région de l'Est algérien.

Bien que le problème des bidonvilles remonte à l'entre-deux-guerres et commence dès lors à inquiéter les autorités municipales, il n'a suscité l'ébauche de politiques d'actions qu'après la Deuxième Guerre mondiale<sup>112</sup>. On cite à cet effet, l'arrêté du 23 novembre 1953 modifié par celui du 24 juin 1954 relatif aux conditions d'emprunts contractées pour la résorption des bidonvilles<sup>113</sup>. Toutefois, à cette période, les anciens courants migratoires se sont intensifiés, et le déclenchement de la guerre de libération a

<sup>109</sup> Robert Descloîtres, Claudine Descloîtres et Jean-Claude Revedy, *L'Algérie des bidonvilles, le tiers monde dans la cité*, Mouton & CO, Paris/ la Haye, 1961, p. 31.

<sup>110</sup> *Ibidem*.

<sup>111</sup> Le recensement de la population de ces villes résulte d'un regroupement des données de plusieurs sources.

<sup>112</sup> Robert Descloîtres, Claudine Descloîtres et Jean-Claude Revedy, « Organisation urbaine et structures sociales en Algérie », *op.cit.*, p. 8.

<sup>113</sup> « Législation de l'habitat en Algérie », *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, Alger, 1955, p. 21.

provoqué une reproduction considérable en nombre et en volume des bidonvilles. En l'absence de vastes programmes de recasement et de logements suffisants, la vitalité des nouvelles formes urbaines marginales résiste et perdure jusqu'à la fin de la décennie.

La question du recasement ou de l'intégration des migrants dans la vie de la cité est très problématique. Les premiers programmes de constructions réservés aux Musulmans dans les grandes villes à l'image de diar El Mahçoul d'Alger se révèlent très vite insuffisants, et dans les bidonvilles toutes baraques libérées par ses occupants en reçoivent immédiatement d'autres devant l'arrivée en nombre toujours croissant de ruraux. En outre, les municipalités sont dans l'impuissance de loger les migrants et de leur procurer de l'emploi. Le chômage lié à la sous-qualification des migrants, la précarité des revenus leur interdit de payer le loyer et d'accéder au logement HLM. Ils se trouvent alors condamnés à vivre dans les taudis.

- **Le développement du mouvement de la construction 1950-1957**

Depuis la relance de la construction et le bond considérable de 1948-1949, les statistiques relatives aux autorisations de bâtir enregistrent dès 1950 une accélération très nette de la construction d'immeubles d'habitation. Malgré les prix de revient élevés de la construction et les loyers encore beaucoup trop bas, l'activité du bâtiment a maintenu un rythme soutenu durant les premières années de cette décennie<sup>114</sup>.

Villes	Années			
	1950	1951	1952	1953
<b>Alger (ville)</b>	297	396	303	203
<b>Oran</b>	439	676	536	548
<b>Constantine</b>	85	95	56	124
<b>Bône</b>	236	300	190	208
Total	1057	1467	1085	1083

**Tableau 4** : Évolution des autorisations de bâtir relatives aux habitations des grandes villes algériennes entre 1950-1953 (*Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie, 1953-1955*)

Les indications obtenues pour l'année 1951 attestent du progrès marqué à cette période, elles restent toutefois légèrement inférieures à celles de 1934. Cette progression rapide dans le rythme des constructions immobilières arrive en réponse à l'urgente nécessité de résorber la crise du logement. Elle s'explique par les dispositions administratives mises en place pour faciliter le financement de la construction et qui ont suscité de nombreuses initiatives. En effet, le cadre législatif représenté par une succession de textes, entre autres ; l'arrêté du 15 août 1949, et celui du 5 août 1952 passant par l'application en Algérie de la loi du 21 juillet 1950. Ce cadre juridique officialise l'aide de l'État pour la construction des logements à travers des prêts et des primes à long terme. Cette politique du logement renforce l'action des offices et sociétés HBM rebaptisées depuis offices et société d'habitation à loyer

<sup>114</sup> Edmond Esquirol, « La reprise de la construction en Algérie », *Chantiers*, 1950, n° 1, p. 42.

modéré (HLM) dans le but de réaliser le plus grand nombre possible de logements pour ceux qui ne peuvent construire sans facilités de crédit. Les organismes constructeurs publics bénéficient alors de plusieurs dispositions prévues en faveur de l'habitat à savoir ; des prêts de l'État, des avances provisoires et de bonification d'intérêts<sup>115</sup>.

La crise du logement se traduit pour les Européens les plus défavorisés, par la création de logements sociaux (HLM) similaires en normes et en formes aux grands ensembles de la métropole. La population musulmane/ algérienne ayant accès au logement social loge dans des cités qui leur sont destinées. Depuis 1950, Les offices publics et sociétés HLM des grandes villes lancent d'importants programmes d'habitation, et des cités entières sont sorties de terre, à El Harrach et au Champs de Manœuvres, ou encore l'Aéro Habitat au quartier de Telemley. Entre 1953-1954, le municipalité d'Alger dirigée par le maire Jacques Chevallier conduit l'OPHLM d'Alger à mettre en chantier le vaste programme de 2 614 logements des cités de Diar Es-Saada et Diar Mahçoul<sup>116</sup>. La municipalité d'Oran ouvre également le chantier de 1 200 logements de la cité musulmane du Petit Lac. Pour le cas de Bône cet aspect est traité plus bas. Quant à la construction privée, le cadre juridique prévoit également des crédits aux particuliers permettant à l'initiative privée d'apporter un appui positif à la construction et de retrouver son dynamisme d'avant-guerre. Sa contribution apparaît alors sous forme d'immeuble en copropriété, d'habitations individuelles et de surélévations des constructions existantes.

On rappelle que l'essor de la construction qui a animé la première moitié des années 1950 ne touche pas seulement le secteur de l'habitat. Une intense activité de la vie du bâtiment a régné sur tout le territoire Algérien à travers la commande publique aussi bien dans le domaine de la santé publique, l'éducation nationale ou encore des bâtiments administratifs. Il est important de souligner que cette situation du bâtiment n'a pu être atteinte sans l'effort accompli par l'industrie locale pour assurer une part plus importante de l'approvisionnement en matériaux de construction (ciment, brique, chaux) et soutenir l'importation. En effet, les vrais obstacles à la construction d'après-guerre sont : les difficultés de financements et le coût élevé de la construction lié principalement aux prix élevés des matériaux, d'où l'utilité de recourir au matériaux de production locale moins chers. La politique du logement adoptée a en effet apporté des solutions au financement de la construction. Cependant, il apparaît qu'au fil des années, les crédits des banques ont dû se resserrer à cause des nombreuses demandes de prêts sollicités et des clients qui sont de plus en plus long à régler leurs échéances<sup>117</sup>.

---

<sup>115</sup> « Index des dispositions prévues en faveur de l'habitat », *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, 1953, p. 25.

<sup>116</sup> Robert Daury, « La construction en Algérie (1953-1954) », *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, 1955, p. 15.

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 12.

Étant donné que nous manquons de statistiques relatives aux autorisations de bâtir à partir de 1954 pour examiner avec précision le mouvement de la construction, on s'appuiera alors sur les faits politiques, économiques et les programmes de construction réalisés pour esquisser la situation du bâtiment. L'année 1954 est, tant effectivement que symboliquement, un moment fort pour l'histoire de l'Algérie et de son architecture<sup>118</sup>. Peu avant la série d'actions de libération de novembre 1954 et l'appel du Front de libération nationale (FLN) à la lutte armée, un violent séisme frappe Orléansville (actuel Chleff) le 9 septembre de cette année. La destruction brutale de la ville a alors joué un rôle catalyseur pour la construction. L'urgente nécessité de reconstruire Orléansville et loger ses 40 000 habitants a généré entre 1955 et 1957 un fort dynamisme pour la construction de programmes d'habitations (15 000 logements) et d'équipements élaboré par une pléiade d'architectes algérois dans une courte période<sup>119</sup>.

L'activité du bâtiment s'est poursuivie dans les autres villes, en dépit de l'état d'urgence étendu à tout le territoire algérien dès le 22 août 1955. En 1956, la municipalité d'Alger met en chantier les 4 500 logements de la cité du Climat de France. La compagnie immobilière d'Algérie (CIA) exécute ces nombreux programmes d'habitation dans toute l'Algérie. Cependant, la ville de Bône n'a pas pu éviter à cette période un ralentissement considérable de son mouvement constructif entraîné par les événements qui ont troublé la région Est du pays et touché directement son économie<sup>120</sup>. La nouvelle division administrative de l'Algérie en 13 départements est un événement qui a conduit à l'ouverture de chantiers de construction de préfectures et de cités administratives<sup>121</sup> afin d'équiper les nouveaux chefs-lieux de constructions adaptées à leur nouveau statut administratif.

#### **1.4.2. L'ultime tentative de réduction des inégalités sociales et économiques (1958-1962)**

Le visage de l'économie algérienne est fortement marqué par l'histoire de ses trente dernières années. Depuis 1930, l'accroissement démographique s'est accéléré à un rythme très élevé, tandis que les effets de la crise mondiale, la Seconde Guerre mondiale puis la guerre d'indépendance ont gravement altéré le développement de l'économie productive. Celle-ci a pris un retard de plus en plus important sur l'augmentation du chiffre de la population.

Du retour du général Charles de Gaulle au pouvoir -à la suite du 13 mai 1958, au nom de l'Algérie française- jusqu'à l'indépendance de l'Algérie se déroulent des années décisives de l'histoire de l'Algérie coloniale. Durant ces années, le pouvoir colonial veut rattraper son retard et relancer l'économie

<sup>118</sup> Jean-Jacques Deluz, « Alger 1962 : l'héritage... », *Techniques & Architecture*, Février-mars 1980, n° 329, p. 42.

<sup>119</sup> Pierre-André Emery, « L'architecture en Algérie, 1930-1962 », *Techniques & Architecture*, Février-mars 1980, n°329, p. 57.

<sup>120</sup> Voir *infra*, Chapitre 3 : *L'après-guerre à Bône, la dure épreuve du relèvement (1947-1957)*

<sup>121</sup> Pierre-André Emery, *art. cit.*, p. 57.

algérienne. Une ultime tentative pour garder le contrôle sur ce territoire après l'indépendance de plusieurs colonies françaises telles que l'Indochine (1954), le Maroc et la Tunisie (1956), mais surtout après la découverte de puits de pétrole dans le Sahara Algérien en janvier 1956. Vu comme le seul homme à ce moment, capable de régler le problème algérien<sup>122</sup>, Charles de Gaulle met en place des politiques économiques et sociales que portera le plan de Constantine entre 1958 et 1962.

- **L'étape 1958 : vers un tournant de la situation en l'Algérie**

La situation générale de l'Algérie en 1958 se définit par une démographie croissante qui rend les villes de plus en plus impuissantes à résorber les bidonvilles et à produire suffisamment de logements. Elles continuent de recevoir les familles rurales que les terres agricoles ne parviennent plus à faire vivre<sup>123</sup>. Cette période se caractérise à la fois par la faiblesse du développement économique et l'insuffisance de la formation professionnelle qui ont pour conséquences un chômage urbain, d'autant plus alarmant qu'il frappe la jeunesse. Quant à l'industrie, elle se distingue par une inégale répartition sur le territoire, par secteur et par région. Étant limitée à des zones réduites aux grandes villes portuaires, elles laissent se développer des déséquilibres croissants entre les régions. Travaillant beaucoup plus pour la demande publique, que pour la consommation privée, sa structure s'est modelée aux besoins de la première et montre des déficiences graves dans les secteurs importants comme le textile et l'équipement ménager.

Quatre ans après le début de la guerre de libération, une situation politique instable anime l'Algérie devant l'emprise grandissante du FLN, la multiplication des actions de libération et des opérations militaires en réactions à ces dernières. Au plus fort des difficultés de ce moment, les lignes directrices que le général de Gaulle dresse lors de son discours à Constantine (3 octobre 1958) apportent des solutions en faveur d'un plan quinquennal de mise en valeur agricole et industriel. Toutefois, le plan de Constantine est plus qu'un programme de développement économique et social, il porte un enjeu politique majeur en vue de contrecarrer la guerre de libération, assurer l'affaiblissement politique du FLN<sup>124</sup> et la manipulation de la population autochtone. Au moyen de l'habitat et du travail, le Gouvernement compte détourner cette population du rôle actif qu'elle joue dans le mouvement de décolonisation.

Les objectifs fixés pour la période quinquennale de 1959-1963 prévoient la création de 400 000 nouveaux

---

<sup>122</sup> Georgette Elgey, *De Gaulle face au problème algérien*, dans Maurice Vaisse (dir.), *De Gaulle et l'Algérie 1943-1969*, Armand Colin/Ministère de la défense, Paris, 2012, p. 50.

<sup>123</sup> Djilali Benamrane, *Crise de l'habitat, perspectives de développement socialiste en Algérie*, Centre de recherche en économie appliquée CERA, Alger, 1980, p. 248.

<sup>124</sup> D'après le texte d'Alain Kerherve dans, de Gaulle de 1958 à 1969 [en ligne] URL : <http://www.gaullisme.fr/2011/02/09/plan-de-constantine/>

emplois réguliers, et l'édification de 210 000 logements suffisant pour loger un million de personnes. De plus, cette opération compte scolariser deux tiers du nombre des enfants, en plus d'engager des réformes agraires portant sur 250 000 hectares<sup>125</sup>. En gros, des efforts exceptionnels sont engagés dans plusieurs secteurs et touchent principalement l'aménagement du territoire, l'industrialisation et la construction d'habitation et d'équipements. Le plan de Constantine n'est pas l'œuvre de quelques technocrates produits par l'administration, mais le fruit d'une collaboration des hommes et divers organismes<sup>126</sup>. Les acteurs contribuant à sa concrétisation se résument à la Caisse algérienne d'aménagement du territoire (CADAT) qui procède aux opérations foncières, la Caisse d'équipement ainsi que les sociétés algériennes de développement et l'institut pour le développement industriel de l'Algérie (Sédia)<sup>127</sup>.

Avec tout ce que le plan de Constantine prévoit entreprendre comme travaux de construction, cette étape est considérée comme l'ultime moment fort de l'histoire de la construction algérienne dans le contexte colonial, entraînant un mouvement intense dans ce domaine.

- **Des directives à la réalisation, l'aspect opérationnel du plan**

Les réformes dressées par le plan de Constantine passent par l'aménagement du territoire. Les efforts entrepris depuis 1959 pour définir et promouvoir une politique harmonieuse d'aménagement se sont affirmés en 1961, à la fois sur l'ensemble du territoire (régional) et à l'échelle des villes. C'est aussi, à partir de cette année que sont apparus les premiers résultats des opérations exécutées dans le cadre de ce plan.

Les opérations en matière d'aménagement régional tiennent compte des zones évoluées, constituées essentiellement par les zones portuaires ainsi que par les plaines côtières irriguées de la Mitidja, de la Seybouse et d'Oran. Ces zones souffrent d'un afflux excessif de population, l'État cherche le « désengorgement » des principaux centres urbains (Alger, Oran et Bône), et notamment à réduire les bidonvilles par la création de cités satellites ou de « grands ensembles » périphériques<sup>128</sup>. Il est décidé de constituer autour des grands centres urbains, à une distance suffisante, « une couronne de protection » formée de ces villes secondaires bénéficiant d'une aide particulière en matière d'implantations industrielles. Tel est le cas des villes de Rouiba-Réghaïa et Blida pour Alger, Arzew et Mostaganem pour Oran, quant à Constantine et Bône, elles connaîtront respectivement l'industrialisation des zones d'El-

---

<sup>125</sup> Note sur la mise en œuvre du plan de Constantine, éditée par le secrétariat général régional en date du 12 mai 1959, FR ANOM 933/140.

<sup>126</sup> Bernard Simiot, « Le plan de Constantine », *Revue des deux mondes*, 1959, p. 743.

<sup>127</sup> *Ibidem*.

<sup>128</sup> Fabien Sacriste, « Surveiller et moderniser. Les camps de « regroupement » de ruraux pendant la guerre d'indépendance algérienne », *Métropolitiques*. 2012 [en ligne] URL : <https://www.metropolitiques.eu/Surveiller-et-moderniser-Les-camps.html> (consulté en décembre 2019).



Khroub et de Duzerville (El Hadjar)<sup>129</sup>. Ces zones dites d'aménagement coordonnées (ZAC) sont alors prioritaires dans les programmes d'équipement des services publics et privés.

Les grandes directives du plan comptent aussi assurer une répartition générale mieux équilibrée des activités économiques, et procurer plus de travail à la population. Le Gouvernement général décide de décentraliser les zones industrielles en créant trois nouveaux noyaux industriels désignés comme des « zones d'industrialisation décentralisée » (ZID) à savoir Bougie, Tizi-Ouzou et Beni-Saf (Fig. 10). Ce processus de décentralisation apparaît également à travers la création de 14 « zones de préindustrialisation » (ZOPI) devant recevoir la création de petites activités industrielles, voire artisanales, à l'image de Souk-Ahras, Guelma, Sétif et Saïda (Fig. 10).



Figure 10 : Carte de l'aménagement général de l'Algérie, plan de Constantine, 1962 (ANF, 19 860 662/387)

Pour un pays en rapide expansion, comme l'Algérie, et devant la nécessité de décongestionner les principales agglomérations, l'aménagement des villes adopte la formule des plans d'urbanisme directeurs (PUD) standardisés suivant la pratique ségrégative du zoning. Les trois chefs-lieux régionaux (Alger, Oran et Constantine) partagent ainsi la même répartition des fonctions selon, une zone industrielle, administrative, et résidentielle (Fig. 11). On compte alors 235 localités assujetties à des plans d'urbanisme, parmi elles 130 ont dépassé les 100 000 habitants. la nouvelle division administrative de l'Algérie fait que les 105 communes d'importance moindre comptent plusieurs nouvelles sous-

<sup>129</sup> ANF, 19860662/387. Hugues De Fraysseix, *Aménagement du territoire et construction en Algérie, résultats de 1961 et perspectives pour 1962-63*, Ministère de la construction, missions d'inspection générale en Algérie, mars 1962, p. 6.

préfectures<sup>130</sup>.

- L'espoir éphémère de la construction

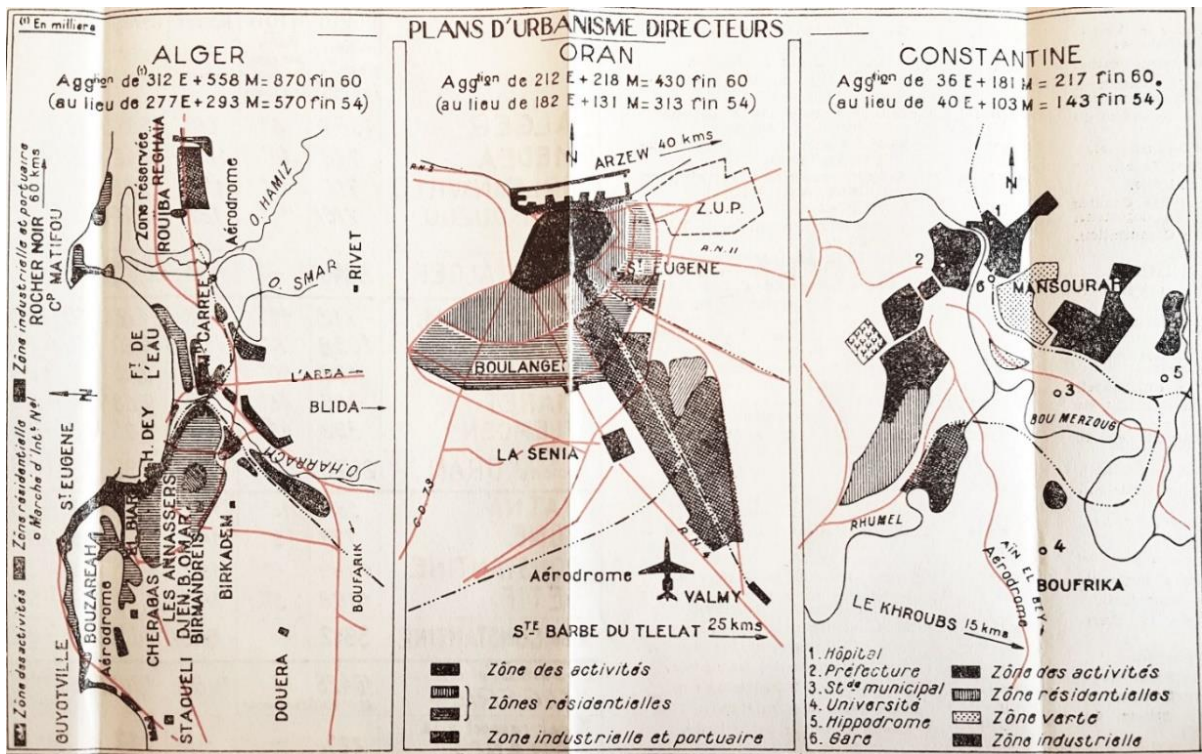


Figure 11 : Les plans d'urbanisme directeurs des grandes villes (PUD), 1962 (ANF, 19 860 662/387)

Le nombre total de logements prévus à la construction dans le cadre du plan de Constantine s'élève à 210 000 logements. Ce chiffre prend compte des besoins en matière d'habitat auxquels s'ajoutent les besoins engagés pour la décentralisation industrielle, qui doit s'accompagner de possibilités de logement pour les cadres, le personnel et leurs familles. Ainsi, pour atteindre cet objectif, le gouvernement compte assurer chaque année la construction de 42 000 logements dont l'ensemble est réparti selon différentes catégories. Ces dernières sont définies à partir du prix de revient, des surfaces et des éléments de confort.

Catégorie de logement	Nombre de logements	Coût unitaire (N Frs)
Catégorie supérieure	14 000	50 000 à 70 000
HLM ou Logéco	62 000	32 000
Type « Million »	71 000	13 000
Type « Semi-urbain » (sommaire)	63 000	7 000

Tableau 5 : Répartition du nombre de logements selon les catégories des logements du plan de Constantine (D. Benamrane, 1980, p. 252).

<sup>130</sup> Ibid., p. 9.



Le pourcentage de répartition en catégories des 210 000 logements à mettre en chantier révèle que la stratégie adoptée par le gouvernement repose sur la volonté de réaliser 64 % des logements au moindre coût correspondant à une gamme (normes) très inférieure aux HLM. Ainsi, les opérations de construction sont dominées par l'aspect quantitatif plutôt que qualitatif. De plus, la construction doit d'être plus rapide dans les zones rurales puisque celles-ci ne vont bénéficier que de l'habitat de type sommaire. Cette formule est alors réalisée sans aucune participation pécuniaire de leurs occupants.

Dans la perspective de suivre le mouvement de la construction durant les années d'application du plan quinquennal, on se réfère au nombre de logements produit chaque année par rapport aux prévisions fixées. Ainsi, on note que durant les années 1959-1961, une forte expansion de la construction a été enregistrée, malgré la défaillance du financement privé dans le secteur urbain<sup>131</sup>. En effet, l'année 1959 démarre en force et enregistre un excédent de 10 000 logements par rapport aux prévisions initiales du plan (voir Tab. 6). Dans l'année suivante, la construction s'accélère et le seuil des 42 000 logements a presque été atteint, soit à près de 6 %. Cette phase marque le point culminant du mouvement de la construction puisqu'au cours de l'année 1961, le rythme ralentit et atteint 32 000 logements. Au regard des résultats numériques obtenus, l'objectif triennal a été atteint tenant compte de l'avance de 10 000 logements assurée dès le début du plan qui compense la régression de 1961. Toutefois, l'affaiblissement du rythme de la construction en 1961 bouleverse les prévisions de l'industrie du bâtiment qui pense avoir obtenu un développement régulier des ouvertures de chantiers et annonce une régression alarmante en 1962. Celle-ci met fin au programme des nouvelles constructions avec l'indépendance de l'Algérie et comptera en 1963 seulement les travaux d'achèvement des derniers chantiers entrepris. Ainsi, la guerre puis l'indépendance n'ont permis que des réalisations limitées et précipitées du plan initial.

	1959	1960	1961	1962	1963
Prévisions du rythme de la construction du plan	22 000	42 000	42 000	42 000	61 000
Le nombre de logements entrepris en Algérie	32 000	39 480	32 000	-	-

**Tableau 6** : Comparaison entre les prévisions et les logements entrepris dans le cadre du plan de Constantine (ANF, 19 860 662/387)

L'expansion de la construction conduite sous l'action du plan quinquennal relève de plusieurs acteurs assurant le financement et la construction. Les organismes HLM qui demeurent les principaux acteurs de la construction ont vu leur contribution se réduire par rapport aux années antérieures puisque le nombre de logements relevant du secteur des HLM s'est réduit. Leurs missions restent encouragées par les crédits

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 14.

du ministère et bénéficient d'un appoint par les ressources du Fonds de dotation de l'habitat<sup>132</sup>. Les logements lancés au titre du secteur public dépendent de l'action des sections administratives spécialisées (SAS) assurant la construction des logements semi-urbains. Celles-ci ont vu leur contribution augmenter en raison de l'emploi généralisé de ce type de logement, peu coûteux qui justifie bien l'accélération du mouvement de la construction entre 1959-1961.

Au côté de ces organismes constructeurs, on retrouve les coopératives d'habitat chargées de la construction de logements économiques valables pour les Musulmans comme pour les Européens, les normes adoptées étant celles des logements « Million ». Enfin, la Compagnie immobilière algérienne (CIA) occupe à elle seule une place bien plus importante que l'ensemble des sociétés immobilières. Depuis sa création en 1953 elle a contribué à l'édification de près de 25 000 logements. Toutefois, elle a vu ses mises en chantier se réduire dès 1961, devant la difficulté de vendre ses derniers logements et même, de les mettre en location à des prix réduits.

La construction sur initiative privée s'est très fortement ralentie entre 1960-1961, pourtant les sociétés immobilières, tout autant que les particuliers ont eu la possibilité de prétendre à une aide de l'État et à des prêts spéciaux du Crédit foncier<sup>133</sup>. Cette régression est liée à une conjoncture qui déborde du domaine de la construction et qui est plutôt due à la situation politique instable du pays.

Vu les objectifs que se sont fixés les initiateurs du plan de Constantine concernant la création de suffisamment de logements dans les plus courts délais, les programmes réalisés sont dominés par le caractère quantitatif et économique. À ce sujet, l'architecte Jean-Jacques Deluz (1930-2009) identifie les réalisations à Alger telles que les cités de Mahieddine, de Diar es Schems, des Annassers et des Dunes par la médiocrité de leur construction et de leur conception. Ces exemples représentent fidèlement l'esprit de la construction qui a dominé cette période conjuguée à l'absence d'aménagement et d'équipements collectifs<sup>134</sup>.

Il est vrai que le plan de Constantine a accéléré la construction en Algérie, car toute cette entreprise coloniale d'investissement a ouvert des chantiers donnant du travail à des milliers de chômeurs. Cependant, il reste un progrès dont la France est la première à profiter, en mettant en place de nouveaux noyaux industriels ainsi qu'une infrastructure commerciale pour récupérer le pétrole. En outre, guidée par des enjeux plus politiques qu'humains, la volonté de résorption des bidonvilles a donné lieu à une

---

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>133</sup> Hugues De Fraysseix, « Aménagement du territoire et construction en Algérie, résultats de 1961... », *op. cit.*, p. 19.

<sup>134</sup> Jean-Jacques Deluz, « Alger 1962 : l'héritage... », *op. cit.*, p. 46.

ségrégation accentuée de l'espace matérialiser par les normes de logements adoptés et leurs localisations.

## **Conclusion**

Durant les derniers trente-deux ans de la présence française en Algérie, la construction s'est développée au grès des événements marquants ce territoire, connaissant des moments d'essor et d'affaiblissement. Le centenaire de la conquête de l'Algérie symbolise l'apogée de la période coloniale. En dépit de sa dimension politique, il demeure un événement déclencheur d'un développement économique et culturel dès le début des années 1930, jouant également un rôle majeur dans l'éveil du nationalisme algérien. La célébration du centenaire retardant l'effet de la dépression économique mondiale en Algérie a enclenché une fièvre de construction sur tout le territoire algérien donnant lieu à l'édification de vastes programmes de constructions commémoratives et culturelles durables.

Le cadre exceptionnel des années 1930 se caractérise par une combinaison de facteurs favorables à l'essor de la construction. Les prix bas, des matériaux, de la main-d'œuvre, la législation des HBM et les avantages fiscaux pour les nouvelles constructions, ont encouragé les investissements dans l'immobilier. À la fin de cette décennie, le rythme de la construction recule nettement à cause de la crise du bâtiment suivi du déclenchement du Deuxième conflit mondial. Coupée de la France et de l'Europe lors du blocus économique, l'Algérie plonge dans un marasme total. Pénurie des matériaux, destruction du parc immobilier et arrêt forcé de la construction, les conséquences de la guerre pèsent lourd et entraînent un important déficit en matière de logement aggravé par la croissance démographique, à la fois naturelle et migratoire. La crise rurale généralisée à la sortie de la guerre accélère les mouvements migratoires vers les grandes villes portuaires. L'immédiat après-guerre en Algérie est synonyme d'une grave crise sociale et urbaine, les grands centres urbains souffrent du surpeuplement des quartiers et de la prolifération avancée des bidonvilles.

Dans l'après-guerre, le développement de la construction est dans une étroite dépendance à l'égard de la politique publique d'investissement pour le logement suivie par le gouvernement et appliquée par les collectivités publiques (municipalités) et leurs offices HLM. Les primes et les prêts de l'État relancent énergiquement la construction et dessinent la plus dense des activités au cours de la première moitié des années 1950 sur tout le territoire algérien, enregistrant ainsi une forte croissance urbaine. Cet essor de la construction se heurte toutefois, à la réalité de la situation politique et aux inégalités sociales et économiques grandissantes entre les deux populations européenne et musulmane.

Devant le retard cumulé freinant le développement de l'économie algérienne combiné à la crise du logement et au soulèvement de la population autochtone, le gouvernement souhaite réduire les inégalités

faisant du logement de masse un enjeu de paix. Il adopte dans l'urgence des solutions posées uniquement en terme quantitatif conduisant à l'accélération du rythme de la construction par la mise en chantier d'un nombre considérable de logements économiques (standardisés) à moindres coûts.

L'action du plan de Constantine demeura active puisqu'à l'indépendance, l'administration algérienne hérite des pratiques et des structures laissées par la colonisation, l'architecture standardisée se fait sans effort de conception dans la lignée des méthodes du Plan de 1958. Toutes les structures mises en place au moment du plan de Constantine sont conservées à l'indépendance à savoir : la CIA, l'office HLM (OPGI) et la CADAT.

## CHAPITRE 2 : L'exercice de l'architecture dans le contexte colonial algérien

Vu l'intérêt que porte cette recherche à mettre en lumière les conditions d'émergence de la production architecturale en Algérie coloniale entre 1930 et 1962, elle consacre ce deuxième chapitre à l'exercice de l'architecture dans ce contexte particulier. La pratique de cette profession selon ses différents modes dépend des professionnels de leur formation et des structures administratives responsables de la production architecturale, mais aussi des conditions financières et des budgets réservés à la construction.

Des travaux de recherche et des ouvrages récents d'historiens de l'architecture tels que Nabila Oulebsir, Malik Chebahi, Claudine Piaton et Boussad Aïche représentent aujourd'hui des références en la matière. Ils nous éclairent sur plusieurs questions relatives à la pratique de l'architecture dans ce territoire, aussi, bien qu'elles soient liées à la formation locale des architectes, aux conditions d'attribution de la commande publique ou encore au jeu des alliances et des regroupements associatifs.

### 2.1 La profession d'architecte

*« L'architecte est celui qui, maître en l'art de bâtir selon les meilleures conditions de la vie, crée et anime les lieux dans lesquels passe ou séjourne l'homme<sup>1</sup> ».*

En tant que premiers acteurs impliqués dans la construction, les architectes occupent une place majeure dans le secteur du bâtiment. En plus, des volontés politiques, et de la situation économique du pays, l'activité des architectes européens est largement tributaire des multiples besoins d'une société hétérogène qu'exige le contexte colonial algérien. Ainsi, l'exercice de cette profession dépend de plusieurs conditions dont en premiers, les profils et des aptitudes de ces derniers qui sont étroitement liés à la formation et au diplôme obtenu, et enfin au cadre juridique qui organise ce milieu professionnel.

#### 2.1.1 Entre formation métropolitaine et locale

Les professionnels qui ont assuré la production architecturale en Algérie coloniale entre 1930 et 1962 sont pour la plupart venus de la métropole, d'autres pays voisins, ou bien nés en Algérie, descendant des premières vagues d'émigration d'Européens en Algérie. Le rapport qui lie l'histoire de l'architecture et celle des architectes apparaît à travers les rapports qu'entretiennent l'enseignement de l'architecture et les différentes institutions qui le dispensent. La question de l'enseignement de l'architecture dispensé aux futurs praticiens est capitale, celui-ci participe à construire leur culture architecturale, les munit du savoir théorique et pratique nécessaire et influence directement l'exercice de cette profession. La

---

<sup>1</sup> Essai sur la formation de l'architecte, association provinciale des architectes français, 1953, p. 3.

formation d'architecte exige en effet l'acquisition de connaissances multiples, l'assimilation de disciplines très diverses et requiert le développement d'aptitudes. Les différents établissements de formation de la métropole (Tab.1), à leur tête l'École des beaux-arts de Paris, ont assuré la formation de la majorité des corps d'architectes, tandis qu'en Algérie, les lieux de formation se limitent à l'École des beaux-arts d'Alger et quelques centres d'apprentissage professionnel et collèges techniques.

- **La formation professionnelle métropolitaine**

*L'annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie* présente dans son numéro de 1960, les différents établissements métropolitains assurant la formation professionnelle dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Ils sont répertoriés selon la formation des cadres supérieurs et moyens, et présentés dans le tableau suivant :

Formation des cadres supérieurs		
Établissement de formation	Date de création	lieu
École nationale des Ponts et Chaussées	1747	Paris (7 <sup>e</sup> )
École nationale d'ingénieurs des Arts et Métiers	1780	Paris (13 <sup>e</sup> )
École supérieure nationale des mines	1783	Paris
École polytechnique (ex- école centrale des travaux publics)	1794	Paris (5 <sup>e</sup> )
Conservatoire national des Arts et Métiers	1794	Paris (3 <sup>e</sup> )
École nationale supérieure des beaux-arts	1806	Paris
École supérieure nationale des mines de Saint-Étienne	1816	Saint-Étienne
École centrale des arts et manufactures (école centrale de Paris)	1829	Paris (3 <sup>e</sup> )
École spéciale d'architecture	1865	Paris (14 <sup>e</sup> )
École nationale d'ingénieurs de Strasbourg	1875	Strasbourg
École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie (école supérieure du bâtiment)	1891	Paris (5 <sup>e</sup> )
École nationale supérieure de mécanique de Nantes (ex- institut polytechnique de l'Ouest)	1919	Nantes
Formation des cadres moyens		
École nationale professionnelle « La Martinière »	1826	Lyon
École nationale professionnelle « Livet »	1846	Nantes
École nationale professionnelle de l'est	1881	Nancy
École nationale des beaux-arts de Nancy	1909	Nancy
École des arts décoratifs et du bâtiment de Grenoble	1922	Grenoble
Centre de perfectionnement du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (cours de métreurs vérificateurs)	1944	Paris (13 <sup>e</sup> )

**Tableau 7** : les établissements métropolitains de formations professionnelles (Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie, 1960, p. 66-67)

Les professionnels responsables de la production du cadre bâti en Algérie à partir des années 1930 jusqu'à l'indépendance ont fort probablement suivi leur formation dans les établissements cités plus haut (liste non exhaustive) ou bien dans d'autres. Cependant, ces derniers ne présentent pas tous les mêmes mécanismes d'enseignement (procédures pédagogiques) et font que ces professionnels se répartissent entre architectes et ingénieurs, deux professions à la fois complémentaires et concurrentielles.



Le premier établissement d'enseignement officiel de l'architecture en métropole est l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSBA). Créée par ordonnance en 1806, cette institution<sup>2</sup> connaît les modes et les contenus pédagogiques placés dans la lignée de ceux enseignés à l'école de l'académie royale d'architecture (1671-1793) supprimée par la Révolution française, elle perpétue alors la tradition du grand prix de Rome<sup>3</sup> (1720-1968). Un nombre important d'élèves accèdent par concours à l'enseignement de la section architecture en plus des sections de peinture et de sculpture. Donnant la primauté à la formation artistique, le rayonnement de cet établissement relevant d'un enseignement de niveau supérieur fait écho dans toute la France et même à l'internationale. D'ailleurs, ceci a entraîné un monopole du savoir et une pérennité de son autorité qui découle du savoir théorique et artistique qu'elle maîtrise. L'école des beaux-arts prospère pendant un siècle et demi sur les bases d'une tendance « ornemaniste », mis à part des tentatives de réforme, dont celle inspirée par Viollet-le-Duc (1814-1879)<sup>4</sup>.

Dès les années 1840, les étudiants des maîtres d'atelier les plus ouverts à la modernité comme Labrousse, Vaudoyer et Duban sont exclus des récompenses délivrées par l'École nationale supérieure des Beaux-arts. Or, l'enseignement et les critères de sélection de cette institution étaient tout à fait inadaptés aux futures missions des architectes<sup>5</sup>. Ainsi, au sein de l'école, un combat ou un esprit révolutionnaire s'est formé réclamant dans l'enseignement l'introduction de réformes au profit de l'architecture moderne contre l'académisme. En effet, l'enseignement dispensé par cette institution consiste essentiellement à transmettre par « osmose » des règles de dessin, au mépris des nouvelles techniques que la science a mises au service de la construction et de la réalité des problèmes rencontrés par l'architecte dans sa pratique<sup>6</sup>. Le monopole de l'école des beaux-arts est, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, contesté dans certains milieux professionnels amenant à la création de nouvelles écoles<sup>7</sup>.

La tentative de réforme de son enseignement en 1863 (décret de 1863) apporte un double système d'ateliers, où les professeurs de certains ateliers sont nommés directement par le gouvernement.

---

<sup>2</sup> En 1819 a eu lieu la confirmation des statuts de l'école des beaux-arts (ordonnance du 4 août) suivie en 1821 de l'institution du concours d'entrée à l'école.

<sup>3</sup> Concours des académiciens Royales des différentes catégories (peinture, sculpture, gravure... etc.) créé en 1663 leur permettant de parfaire leurs études dans l'établissement de l'académie de France à Rome. L'institution de ce prix pour l'architecture remonte à l'année 1720 : Lemonnier Henry. « Cinquante années de l'Académie Royale d'Architecture (1671-1726) », *Journal des savants*. 13<sup>e</sup> année, octobre 1915, p. 459.

<sup>4</sup> Jean-Pierre Epron, Bertrand Lemoine, Jacques Rosen et F. Coulamy (dir.), *Architecture- Architectes, enseignement, institutions, profession. Anthologie 1790-1948*, acte de colloque « Architecture-Architecte » du 8 au 10 octobre 1981, Institut Français d'Architecture (IFA), Paris, p. 26.

<sup>5</sup> Florent Champy, *Les architectes et la commande publique*, Presses universitaires de France, Paris, 1998, Paris, p. 19.

<sup>6</sup> *Ibidem*.

<sup>7</sup> Jean-Pierre Epron, Bertrand Lemoine, Jacques Rosen et F. Coulamy, *op. cit.*, p. 12.

Cependant, la création en 1865 de l'école centrale d'architecture (future école spéciale d'architecture) par l'ingénieur centralien Émile Trélat (1821-1907) proche d'Eugène Viollet le Duc, fait concurrence. Elle adopte une approche rationaliste de l'architecture, ouverte au progrès technique sans pour autant rejeter la dimension artistique de l'architecture<sup>8</sup>. D'autant plus que cette dernière délivre en fin de cursus un certificat de capacité<sup>9</sup>. Ainsi, à partir de 1867, l'école des beaux-arts décerne aussi un diplôme de fin d'études, qui en 1874, devient un diplôme d'architecte assurant la qualification de l'architecte (DPLG) et la garantie sociale qu'il porte.

L'exposition universelle de 1878 a confirmé le rôle de l'enseignement de la construction sur la pratique constructive. Dans les écoles d'ingénieurs, le cours de construction prend une grande importance puisqu'il fédère toutes les connaissances autour des méthodes scientifiques. L'école des Beaux-arts quant à elle, a développé entre 1824-1864 un enseignement très empirique de la construction<sup>10</sup>. Après la réforme de 1865 et afin de remédier au manque de connaissances des architectes-artistes, des architectes ingénieurs de l'école des ponts et chaussées et de l'école polytechnique assurent des cours de constructions. Au moment où les ingénieurs semblent monopoliser le domaine de la construction, les architectes sont de plus en plus divisés sur les questions de leur profession telles que la question du style (classique ou gothique), le diplôme, le stage... etc.

Dès 1890, l'école des beaux-arts renforce sa position et semble solidement reliée à sa propre tradition, par la reprise d'une nouvelle génération de professeurs de ces grands ateliers, tels que Laloux et Paul Blondel<sup>11</sup>. L'exposition universelle de 1900 marque la revanche des architectes sur les ingénieurs et l'accord de l'enseignement de l'école avec la pratique<sup>12</sup>. Trois ans plus tard, des écoles régionales d'architecture (ERA) rattachées à la section architecture de l'école des beaux-arts de Paris sont créées permettant aux provinciaux de suivre la même formation à l'exemple des écoles des beaux-arts de Nancy, Rennes, Rouen (1904) et Marseille (1905)<sup>13</sup>.

Dans l'entre-deux-guerres, la question de l'enseignement (la réforme des programmes) et la création de nouvelles écoles sont encore d'actualité au sein des milieux professionnels. Les architectes continuent de passer par divers circuits d'enseignement et de formation. Toutefois, les critiques soulignent toujours un

---

<sup>8</sup> Frédéric Seitz, « L'enseignement de l'architecture en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 1993 [en ligne] : <https://journals.openedition.org/ccrh/2768?lang=en#tocto1n1> (consulté en avril 2020)

<sup>9</sup> *Ibidem*.

<sup>10</sup> Jean-Pierre Epron, Bertrand Lemoine, Jacques Rosen et F. Coulamy, *op. cit.*, p. 40.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>13</sup> Jean-Henri Fabre, « Création de l'école régionale d'architecture de Toulouse : de l'art de bâtir à l'art du dessin (1903-1942) », *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], <https://journals.openedition.org/framespa/4861?lang=en#quotation> (2020)

enseignement de l'École des beaux-arts figés dans l'académisme et loin des évolutions techniques et des avancées de la science<sup>14</sup>. En effet, l'ENSBA a dû affronter la puissance de séduction des pédagogies modernes, celle de l'école des Arts décoratifs (1766) ou celle de l'école de Chaillot (1887), ensuite la montée en puissance de l'école spéciale d'architecture dirigée par Henri Prost<sup>15</sup>. Ces critiques ont conduit à privilégier un enseignement pratique de l'architecture, celui que proposent aussi les autres écoles d'ingénieurs, telles que l'école polytechnique, l'école centrale des arts et manufactures, l'école nationale des ponts et chaussées, ou encore l'école supérieure des travaux publics.

La période qui suit la Seconde Guerre mondiale à savoir celle de la préparation de la reconstruction est supervisée par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU). Seuls les architectes diplômés et agréés par le MRU sont habilités à conduire les opérations de reconstruction. L'urgence dans la recherche des solutions au problème du logement conduit les architectes à adopter les techniques de production en grande série. Depuis 1945, la section d'architecture de l'école des beaux-arts est confrontée à une augmentation du nombre d'élèves et à la montée progressive des contestations à l'encontre de son enseignement jugé sclérosé<sup>16</sup>. Ainsi, pendant des années de débat en vue d'évoluer son enseignement, l'ENSBA perd peu à peu son hégémonie sur les écoles régionales (succursales) jusqu'à la réforme de mai 1968 qui supprime la section d'architecture ainsi que le prix de Rome.

- **La formation locale d'un milieu professionnel**

Outre la formation professionnelle locale assurée par l'atelier d'architecture de l'école des beaux-arts d'Alger, *l'annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie* mentionne dans son numéro de 1960 deux autres établissements de formation à savoir :

Formation des cadres supérieurs		
Établissement de formation	Date de création	lieu
École nationale d'ingénieurs des travaux publics et du bâtiment (ancien Institut industriel d'Algérie)	1925	Maison-Carrée (Alger)
École nationale des beaux-arts	1881	Alger
Formation des cadres moyens		
École nationale professionnelle de Dellys	1880	Dellys (Alger)

<sup>14</sup> Critique formulée par l'architecte Pol Abraham (1891-1966) dans « L'architecture », organe de la société Centrale.

<sup>15</sup> Henri Prost (1874-1959), architecte et urbaniste, il succède Émile Étretat à la direction de l'école spéciale d'architecture, vers 1930 il fait venir Auguste Perret pour diriger un atelier, cf. Marie-Jeanne Dumont, « L'enseignement de l'architecture au XXe siècle, une histoire méconnue », Politique de la culture, *Carnet de recherches du comité d'histoire du ministère de la culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles*, 2017 [en ligne] : <https://chmcc.hypotheses.org/2121> (consulté en avril 2020).

<sup>16</sup> Amandine Diener, « Relire mai 68 et l'enseignement de l'architecture. La longue gestation d'une crise », *Métropolitiques*, 2018 [en ligne] : <https://www.metropolitiques.eu/Relire-Mai-68-et-l-enseignement-de-l-architecture-La-longue-gestation-d-une.html> (consulté en avril 2020).

**Tableau 8** : les établissements de formations professionnelles locales (Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie, 1960, p. 66-67)

Alors que la production architecturale en Algérie était dominée par les professionnels formés dans les institutions métropolitaines (citées précédemment), la création en 1881 de l'école nationale des beaux-arts d'Alger (par décret du 8 novembre 1881) à l'issue d'une politique de décentralisation rompt la dominance métropolitaine. Elle conduit alors à la structuration d'un milieu professionnel formé localement. Or, ce dernier est en majorité constitué de corps d'architectes de souche européenne nés en Algérie et rarement d'autochtones. L'école des beaux-arts d'Alger constitue ainsi, la première institution de l'enseignement théorique et pratique de l'architecture en Algérie coloniale. Depuis sa création, elle a connu une évolution progressive et s'est agrandie petit à petit du point de vue de l'effectif et de l'espace.

La thèse inédite (2013) de Malik Chebahi<sup>17</sup> s'intéresse de plus près à la question de la formation locale des architectes au sein de l'École des beaux-arts d'Alger. Elle retrace l'histoire et les phases de son enseignement, tout au long de sa période d'activité (1881-1962) ainsi que les méthodes pédagogiques adoptées par les patrons d'ateliers. Dès sa création jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale (1881-1940), l'école des beaux-arts d'Alger n'était pas sous la tutelle officielle de son homologue parisienne, c'est pourtant son modèle pédagogique qu'elle prend comme référence. Cette période se caractérise par la nomination en 1909 du premier patron d'atelier, Algérien de naissance, à savoir : l'architecte français, Gabriel Darbeda<sup>18</sup> (1869-1949). Selon Malik Chebahi cette nomination marque le point de départ d'un enseignement plus structuré et mieux organisé. Gabriel Darbeda est succédé, dès 1928 et jusqu'à 1965, par une figure éminente de la scène architecturale algéroise, celle de Léon Claro (1899-1991) natif d'Algérie et ancien élève de l'école des beaux-arts d'Alger avant qu'il intègre l'école de Paris et y soit diplômé<sup>19</sup>. Plusieurs facteurs imposaient à cette formation locale le modèle pédagogique parisien (modèle d'apprentissage du projet architectural et concours d'émulation), en premier lieu, la culture pédagogique des enseignants étant les anciens élèves de cette institution. D'autant plus qu'il fallait préparer les élèves à pouvoir intégrer l'école de Paris, soit par leurs propres moyens ou bien par le biais d'une bourse. Le gouverneur Jonnart s'est énormément investi dans la promotion de l'art dans la colonie en transformant la villa Abd-el-tif en une résidence d'artistes. Il instaure dès mars 1911, une bourse du Gouvernement général d'Algérie (sur concours) permettant à deux élèves architectes de poursuivre leur éducation

---

17 Voir Malik Chebahi, « *L'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain : réceptions et appropriations (1909-1962)* », Thèse en architecture soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Yannis Tsiomis, 2013.

18 *Ibid.*, p. 66-67.

19 Voir la biographie de l'architecte Léon Claro, dans Malik Chebahi, *op. cit.*, pp. 73-74.

artistique à Paris pour une durée de deux ans<sup>20</sup>. Toutefois, l'atelier d'architecture d'Alger était libre de son enseignement, l'élaboration du programme d'enseignement et des concours incombe au patron d'atelier (Léon Claro) qui était largement réceptif et ouvert aux idées modernistes de son époque<sup>21</sup>.

La formation locale des architectes se déroule sur trois classes, les deux premières divisions forment les futurs praticiens au dessin et à l'étude des éléments d'architecture. Les élèves de la division supérieure suivent des cours de composition architecturale et de construction<sup>22</sup>. Contrairement à la grande école parisienne, l'école d'Alger ne délivre pas de certificat de capacité ou de diplôme à ses élèves en fin de cursus, jusque-là le port du titre d'architecte n'était soumis à aucune loi. Toutefois, les élèves architectes formés localement à l'école d'Alger étaient suffisamment préparés à intégrer le milieu professionnel.

Alors que l'année 1940 apporte d'importants changements matérialisant l'aboutissement d'un long parcours vers la professionnalisation de l'architecture (voir *infra*), elle représente aussi une date charnière pour la formation locale. En plein conflit mondial, la section d'architecture de l'école des beaux-arts d'Alger s'élève au rang d'école régionale d'architecture rattachée à l'école mère et acquiert une importance accrue. Toutefois, l'école des beaux-arts de Paris, déjà largement contestée dans les milieux professionnels, est en plein débat autour des réformes de son enseignement. Dès le début des années 1950, l'école nationale des beaux-arts d'Alger se dote d'un nouveau bâtiment (1950-1954) digne de son nouveau statut, conçu par les architectes Léon Claro et Jacques Darbeda et remplaçant ses locaux exigus et délabrés<sup>23</sup>.



**Figure 12** : Façade principale et cours d'honneur de l'école nationale des beaux-arts d'Alger (alger-roi.fr)

<sup>20</sup> Voir conditions et modalités d'obtention de la bourse du Gouvernement dans, « Bourse aux artistes algériens », *Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, le 26/02/1911 (A25, N2751), p. 2.

<sup>21</sup> Malik Chebahi, « L'entre-deux-guerres : l'école des beaux-arts d'Alger sous l'influence de Le Corbusier », dans Jean Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, p. 252.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>23</sup> « L'école nationale des beaux-arts d'Alger », *Algeria et l'Afrique du Nord illustrée*, OFALAC, Alger, 1954, pp. 41-45.



Au moment où, une nouvelle ère s'ouvre à l'école des beaux-arts d'Alger, elle est aussitôt confrontée à l'éclatement de la guerre d'indépendance. Le climat d'insécurité qui s'installe dans le pays et s'intensifie d'année en année, réduit l'effectif de son atelier d'architecture et bouleverse son fonctionnement, l'institution commence alors à décliner<sup>24</sup>. En mai 1962, de nombreux édifices de la capitale ont subi des incendies volontaires commis par l'organisation de l'armée secrète<sup>25</sup> (OAS), dont l'école d'Alger, le plasticage a entraîné des dommages sur son aile ouest<sup>26</sup>.

L'École professionnelle de Dellys implantée en grande Kabylie est fondée presque au même moment que l'école nationale des beaux-arts d'Alger (1880), désignée initialement comme « École nationale d'apprentissage ». Elle devient en 1883 à l'issue du décret du 9 juillet 1883, « l'École nationale des arts et métiers »<sup>27</sup>. Cette école accessible aux Européens et aux autochtones est créée dans le but de former des cadres moyens, des ouvriers exercés et habiles dans les principaux métiers où sont mis en œuvre le fer et le bois<sup>28</sup>. Les élèves européens et autochtones âgés de 14 à 17 ans sont admis par voie de concours. L'école dispose d'un internat et des bourses ont pu être accordées par le Gouvernement général d'Algérie. Dès 1900, cette institution est désignée « l'École coloniale d'apprentissage » (ECA) par décret du 21 septembre 1900.



**Figure 13** : Direction, bureaux de l'école de Dellys et l'atelier d'ajustage, 1940 (Collection du Musée national de l'éducation MUNAE)

Cette institution dispense une formation théorique, mais surtout pratique pour une durée de trois ans.

<sup>24</sup> Malik Chebahi, « Contexte politique et formation des architectes : Le cas des écoles d'architecture construites à Alger (1954-1970) », dans Guy Lambert et Éléonore Marrantz (dir.), *Architectures manifestes - les écoles d'architecture en France depuis 1950*, Esperia, MétisPresses, 2017, p. 14.

<sup>25</sup> Voir Sylvie Thénault, « L'OAS à Alger en 1962 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 5, 2008, pp. 977-1001.

<sup>26</sup> « Mai 1962 », [http://jeanjviala.free.fr/1962\\_Mai.htm](http://jeanjviala.free.fr/1962_Mai.htm) (consulté en avril 2020).

<sup>27</sup> D'après le tableau des phases d'évolution de l'institution de 1880 à 1962 et ses directeurs, disponible [en ligne] sur le site de l'amicale des anciens élèves de l'école de Dellys ; <http://aaeedellys.fr/index.php?page=direc> (consulté en avril 2020)

<sup>28</sup> Paul Jacquemart, « Enseignement technique », dans (dir) Alfred Picard, *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris, Rapport du jury international*, ministère du Commerce de l'industrie et des colonies, vol.1, pp. 618-619.



L'enseignement théorique inclut les domaines de la géométrie, la physique, la mécanique, le dessin et la comptabilité. Quant à l'enseignement pratique tenu dans les différents ateliers et laboratoires équipés d'un outillage complet, il est consacré au travail manuel, à savoir la forge et l'ajustage, la menuiserie et le modelage (Fig.13).

Le niveau d'études de l'École de Dellys est équivalent à celui des écoles nationales professionnelles de la métropole (Tab.7). Ainsi, à la fin du cursus scolaire, les élèves ayant réussi toutes les épreuves de l'examen général de sortie reçoivent un diplôme délivré par le Gouvernement général d'Algérie<sup>29</sup>. À partir des années 1930, l'école de Dellys porte la désignation de « l'École coloniale d'industrie », plusieurs débouchés s'offrent aux élèves diplômés dans l'industrie et les services techniques de l'administration, tels que les Ponts et Chaussées, en qualité d'ingénieur T.P.E (adjoints-technique-dessinateurs). Les élèves diplômés peuvent exercer aussi au Cadastre, au service topographique en tant que géomètre, ou bien comme chefs d'atelier, contremaître ou encore architecte<sup>30</sup>. Nous citons l'exemple de l'architecte Paul Guion (1881 Guelma-1972), connu sur la scène architecturale algéroise pour avoir conçu le musée national des beaux-arts d'Alger qui a été formé à l'École de Dellys, promotion de 1896<sup>31</sup>. Il était également un membre actif de l'association des anciens élèves de Dellys, le groupe de Bône<sup>32</sup>.

Le développement continu de l'outillage économique de l'Algérie conduit les services publics à recruter davantage d'agents techniques formés à l'École de Dellys. Après le Second conflit mondial, l'école conserve son enseignement et devient en 1950, l'École nationale professionnelle, mais dès 1961 elle se transforme en un Lycée technique d'état (LTE) et subit l'année suivante un plasticage.

Un troisième lieu de formation locale créé durant l'entre-deux-guerres (1925) est l'institut industriel d'Algérie implanté sur le site de Maison-Carrée (El-Harrach). Celui-ci alors destiné à former des techniciens supérieurs (cadres supérieurs) aux grands services publics, aux entreprises industrielles et aux sociétés de travaux publics<sup>33</sup>. Dès sa réouverture en 1945, l'institut est réorganisé pour offrir un meilleur niveau d'études et change de dénomination pour devenir « l'École nationale d'ingénieurs des

---

<sup>29</sup> Jean-Claude Rosso, Bulletin d'info 325 du 4 décembre 2013, l'amicale des anciens élèves de l'école de Dellys, p. 20. Ref : *l'enseignement professionnel et technique en Algérie, publication du Gouvernement général de l'Algérie*, Baconnier frères, Alger. 1930.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>31</sup> Voir la liste des élèves, promotion de 1896, dans <http://aaeedellys.fr/index.php?page=promos&pro=1896> : (consulté en avril 2020).

<sup>32</sup> « Les anciens élèves de Dellys », *L'Écho d'Alger*, le 17/01/1936 (A25, N9296), p. 7.

<sup>33</sup> Oumelkhir Touati, « Les ingénieurs en Algérie de l'époque coloniale à la crise des années 1990 : approche socio-historique d'un métier », *L'Année du Maghreb*, 2009, p. 595.

travaux publics et bâtiment » (ENITPB)<sup>34</sup>. Ainsi, dès les années 1950, l'école élargit son action pédagogique avec la création de nouvelles spécialités. Elle continue son évolution pour devenir en 1958, « l'École nationale des ingénieurs d'Alger » (ENIA), elle dispense une formation d'ingénieurs ainsi qu'un diplôme d'ingénieurs dans quatre spécialités à savoir : travaux publics, bâtiment, électronique et mécanique. En raison des événements qui ont agité le pays durant la guerre de libération, l'école ferme ses portes en 1962 et transfère sa direction et ses activités d'enseignement en France, à Paris et Strasbourg<sup>35</sup>.



**Figure 14 :** Vue d'ensemble sur l'institut industriel d'Algérien, salle de cours et direction, Maison-Carrée (Alger-rois.fr)

### **2.1.2 Statuts et législation : L'évolution de la réglementation d'une corporation**

L'art de construire les bâtiments est connu depuis l'antiquité, toutefois, le statut de l'architecte que nous connaissons aujourd'hui a une histoire juridique plus courte. L'effort d'institutionnalisation de la profession d'architecte prend effet d'abord en France puis s'applique avec un léger décalage temporel en Algérie.

- **Vers une institutionnalisation de la profession d'architecte**

Dans la perspective de saisir les étapes du processus de professionnalisation des architectes, nous remonterons à des périodes antérieures à la conquête de l'Algérie. Sous l'Ancien Régime (du XVI<sup>e</sup> siècle à 1789), l'architecte travaille comme constructeur auprès des autorités politiques, sollicité par le roi, les grandes institutions publiques ou bien les communautés religieuses pour édifier les lieux de pouvoir ou

---

<sup>34</sup> Mohamed Benguerna, « L'École polytechnique d'Alger : la formation inachevée d'une élite technique », dans Éric Gobe (dir.), *Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes de formation*, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, 2014, p. 102.

<sup>35</sup> *Loc.cit.*

de culte<sup>36</sup>. À ce moment, il n'existe aucune formation officielle, ni aucune réglementation concernant celui qui exerce cet art de l'architecture en constitution, et aucune protection juridique. Ce métier peut alors être exercé par tous ceux qui le souhaitent, étant à l'origine des maçons ou charpentiers<sup>37</sup>. De ce fait, il y a eu une grande confusion et concurrence entre les métiers d'architecte et de maçon. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que les architectes obtiennent des avantages avec la création en 1671 des académies royales pour former les architectes du roi<sup>38</sup>.

La difficulté de définir le métier d'architecte est liée à sa double fonction de concepteur (artiste) et de réalisateur (maître d'œuvre)<sup>39</sup>. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, quatre statuts juridiques ont eu la qualification d'architecte ; les maçons (maîtrise de son métier), les architectes du roi, les experts entrepreneurs et les amateurs artistes. Les régimes monarchiques de l'Ancien Régime aspirent à la distinction d'une élite professionnelle, cependant la Révolution française a entraîné la suppression des académies royales, l'architecte reste lié à plusieurs fonctions dans le bâtiment. Étant donné qu'aucune preuve de capacité n'est réclamée aux architectes, n'importe quel constructeur a pu se proclamer architecte.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'État montre son soutien aux architectes et appuie la distinction entre ces derniers et les autres acteurs du bâtiment par la création de l'École des beaux-arts de Paris en 1816. Cette action a pour objet d'organiser un enseignement officiel de l'architecte<sup>40</sup>. Même si, des écoles accordent un diplôme, ce dernier n'est pas nécessaire pour exercer et le titre d'architecte n'étant toujours pas protégé. À cette période le talent artistique est le seul critère qui compte pour faire la différence.

Les architectes se regroupent dans des sociétés et définissent des critères de rassemblement et des valeurs partagées. Ainsi, le début du processus de professionnalisation des architectes peut être situé en 1840, date à laquelle, est créée la Société centrale des architectes français remplacée en 1877 par la société des architectes diplômés par le Gouvernement (SADG). Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 30 mars 1915 et connaît un essor entre 1920 et 1940<sup>41</sup>. Le véritable but est de construire un cercle fermé constitué de membres qui se reconnaissent entre eux<sup>42</sup>, aussi un moyen de défendre leurs intérêts et d'écarter les imposteurs<sup>43</sup>. Afin de mieux s'organiser, les sociétés adoptent à partir de 1895, d'une

---

<sup>36</sup> Robert Carvais, « L'institutionnalisation de la profession d'architecte, sous l'ancien régime », dans Isabelle Chesneau (dir.), *Profession Architecte : identité, responsabilité, contrats, règles, agence économie, chantier*, Eyrolles, Paris, 2018, p. 83.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>38</sup> Lemonnier Henry. *art. cit.*, p. 443.

<sup>39</sup> Robert Carvais, *op. cit.*, p. 85.

<sup>40</sup> Maxime Decommer, « L'institutionnalisation de la profession d'architecte exprimée par un titre, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », dans Isabelle Chesneau (dir). *Op. cit.*, p. 88.

<sup>41</sup> Florent Champy, *Les architectes et la commande publique, op.cit.*, p. 17.

<sup>42</sup> À l'exemple de la SADG constituée uniquement d'architectes ayant été diplômés à l'école des beaux-arts de Paris.

<sup>43</sup> Maxime Decommer, *op. cit.*, p. 89.

manière officieuse un code déontologique professionnel formulé par l'architecte et théoricien de l'architecture ; Julien Guadet (1834-1908) connu sous la désignation de « Code Guadet ». Cette étape s'avère capitale dans le processus d'institutionnalisation puisqu'elle permet de fixer la figure de l'architecte -qui exerce une profession libérale non commerciale<sup>44</sup>- par ses devoirs professionnels et de la sorte la distingue des autres métiers, particulièrement de l'entrepreneur.

C'est durant l'entre-deux-guerres que s'intensifient les débats autour de l'organisation de la profession et les pressions sur le gouvernement. En 1938, le gouvernement de Léon Blum élabore un projet de loi réglementant la profession, mais celui-ci ne sera jamais voté<sup>45</sup>. La concrétisation juridique de ce processus n'intervient qu'en 1940, dans un contexte de guerre, avec la loi du 31 décembre 1940 d'inspiration corporatiste adoptée par le régime de Vichy. Les trois principaux apports de ce texte sont la création d'un ordre sur le modèle de l'Ordre des médecins<sup>46</sup>, la définition des modalités juridiques de l'activité d'architecte en fonction libérale, enfin la protection du titre d'architecte. Ainsi, il a fallu près d'un siècle, depuis le début du processus d'institutionnalisation pour que les premières tentatives d'organisation professionnelle aient une traduction juridique.

Après 1940, la profession d'architecte n'est plus ouverte à tous, elle exige l'obtention d'un diplôme national et l'inscription à l'ordre professionnel régional. De plus, le code des devoirs professionnels promulgué par le décret du 24 septembre 1941 prend un statut juridique officiel. Cependant, plusieurs architectes n'ayant pas achevé leur formation ou obtenu leur diplôme, ont été pénalisés par cette loi. Nous citons, à ce sujet l'exemple de l'architecte Fernand Pouillon (1912-1986) qui s'est trouvé face à ce problème d'ordre administratif. Ainsi, il reprend ses études à l'école des beaux-arts de Paris en 1941 et passe son diplôme pour s'intituler DLPG, et intégrer l'année suivante l'Ordre des architectes<sup>47</sup>. Au cours de l'année 1942, des commissions de contrôles ont été mises en place contre les architectes en situation illégale. Ainsi, devant la réduction du nombre d'architectes en période de guerre, la fermeture des chantiers et le ralentissement des commandes faute de financements, le seul moyen de survie pour l'architecte est d'adhérer à l'Ordre des architectes afin de continuer à exercer son métier.

Pour le cas, des architectes actifs en Algérie, ils adoptent aussi le principe de réseau professionnel à travers le regroupement associatif et syndical pour soulever les différentes questions relatives à la mise en ordre de la profession. Dans l'entre-deux-guerres, il est nécessaire pour eux de défendre leurs intérêts

---

<sup>44</sup> Denyse Rodriguez Tomé, « L'organisation des architectes sous la IIIe République », *Le mouvement social*, vol. n° 214, no. 1, 2006, p. 55.

<sup>45</sup> Florent Champy, *op. cit.*, p. 17.

<sup>46</sup> *Ibidem*.

<sup>47</sup> Danièle Voldman, *Fernand Pouillon, architecte*, Payot, Paris, 2006, pp. 57-58.

et faire face à la rude concurrence des ingénieurs, des entrepreneurs et des architectes occasionnels et affairistes. La fédération des sociétés d'architectes algériens fondée le 24 mars 1926 et affiliée à la fédération française d'architecture<sup>48</sup> regroupe dès 1928 dans une même organisation les différentes sociétés et syndicats d'architectes<sup>49</sup>. Elle organise en 1936, 1937 et 1938 des congrès annuels pour renouveler aux pouvoirs publics un pressant appel à la réglementation de la profession.

La création de la Chambre syndicale d'Algérie des architectes diplômés par le gouvernement (DPLG) et ceux admis à l'École des beaux-arts en 1928, en présence de l'association des architectes d'Alger qui existe bien avant (1906) atteste du fossé creusé entre les architectes diplômés (DPLG) et ceux qui ne le sont pas. En effet, l'association des architectes du département d'Alger regroupant les architectes diplômés et non diplômés a contesté la législation en vigueur<sup>50</sup> (arrêté du 6 juillet 1927) demandant de nouvelles nominations pour assurer la répartition des commandes publiques dans les circonscriptions réservées alors qu'aux architectes du gouvernement<sup>51</sup>. Cette réaction a créé des tensions entre les membres des deux catégories d'architectes, et les diplômés ont préféré se retirer et former un groupe à part. De plus, la Chambre syndicale des architectes DPLG a refusé d'assister au congrès de 1936 et de même pour la Société des architectes modernes (SAM) dont les membres font partie de la même organisation<sup>52</sup>.

Au cours des congrès de 1937 et 1938, et devant la situation de ralentissement de l'industrie de la construction en Algérie, le Conseil de la fédération des sociétés d'architectes présente un projet de réglementation de la profession. Il attire l'attention du Gouverneur général sur les besoins de cette corporation et demande que les travaux de bâtiments relevant de ces administrations soient confiés à des architectes qualifiés et donnant toutes garanties de capacité<sup>53</sup>. Ainsi, le régime de Vichy donne satisfaction aux tenants de la réforme. La loi du 31 décembre 1940 instituant l'Ordre des Architectes et réglementant le titre et la profession d'architecte entre en vigueur en Algérie par la promulgation du décret du 17 octobre 1942<sup>54</sup>. Or, la création officielle de l'ordre des architectes en Algérie ne prend effet qu'après la première prestation de serment tenue le 31 juillet 1946 regroupant d'importants architectes

---

<sup>48</sup> Renseignements corporatifs, *Annuaire des travaux publics et du bâtiment en Algérie*, exercice 1937-1938 (A 11) p. 23.

<sup>49</sup> Il s'agit du syndicat des architectes du département d'Alger, l'association des architectes du département d'Alger, d'Oran, de Bône et de la région, l'union professionnelle des architectes anciens combattants d'Algérie.

<sup>50</sup> Voir *infra*, p. 60.

<sup>51</sup> Claudine Piaton et Malik Chebahi, « Architectes d'Alger 1830-1940 », dans Claudine Piaton, Juliette Hueber, Boussad Aiche, Thierry Locharde (dir.), *Alger, ville & architecture 1830-1940*, Honoré Clair/Barzhakh, Arles/Alger, 2016, p. 45.

<sup>52</sup> « Une regrettable tension entre architectes algériens », JGTPB, le 28/07/1936 (A 50, N1121), p. 3.

<sup>53</sup> « Le congrès de la fédération des sociétés d'architectes », *L'écho d'Alger*, le 29/05/1938 (A27, N 10.158), p. 4.

<sup>54</sup> Boussad Aiche, « *Architecture des années trente, la figure de la modernité* », thèse de doctorat en histoire de l'architecture, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Bordeaux, 2010, p. 177.



algérois, à l'image de François Bienvenu et Léon Claro<sup>55</sup>. Désormais chaque architecte membre de l'Ordre est identifié par un numéro de matricule régional. Le nombre des inscrits à l'Ordre des architectes de la ville d'Alger et ses arrondissements entre 1946 et 1951 s'élevant à 133 architectes<sup>56</sup> a diminué par rapport au nombre des architectes de la ville d'Alger actifs durant les années 1930 estimé à 215 architectes<sup>57</sup>. Ainsi, dès son application, cette nouvelle réglementation a réduit de 38 % le nombre des architectes autorisés à exercer, privant l'accès à la profession aux constructeurs ou praticiens autodidactes, formés chez d'autres confrères ou dans d'autres cas, ceux ne portant pas la nationalité française<sup>58</sup>.

- **Fonctionnement des structures administratives de la production architecturale**

Depuis 1832, l'Algérie a connu différents services responsables de la production architecturale. Ainsi, au cours des premières années de la conquête jusqu'à la colonisation totale de l'Algérie, le service des Ponts et Chaussées est chargé des constructions civiles. Toutefois, la volonté de créer un service indépendant de celui des ingénieurs a abouti en 1843 par décision ministérielle à la mise en place du service des bâtiments civils et de la voirie placé sous la tutelle du Ministère de la guerre. Dès la division de l'Algérie en trois départements, les travaux publics sont répartis en quatre services dont les ponts et chaussées, les mines et forages, le Génie et le service des bâtiments civils<sup>59</sup>. Ce dernier crée alors le poste d'architecte des bâtiments civils qu'occupe Pierre Auguste Guiauchain<sup>60</sup> jusqu'à la dissolution de ce service en 1872. Ce n'est qu'en 1850 que s'est clairement défini le cadre de fonctionnement du service des bâtiments civils étant chargé de la construction, restauration et entretien des édifices et monuments publics, aussi des bâtiments diocésains<sup>61</sup>. On évoque qu'à cette période, soit, dès 1848, une nouvelle catégorie d'architectes, celle des architectes diocésains actifs dans tout le pays, chargés exclusivement des travaux sur les bâtiments de culte subventionnés par l'État. Affecté par l'adoption loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des églises de l'État, ce service public finit par disparaître la même année. Huit ans après la dissolution du service des bâtiments civils, soit en 1880, est créé le service des monuments historiques dirigé par une succession d'architectes portant le titre d'architecte en chef des

---

<sup>55</sup> Voir les listes des architectes inscrits à l'ordre des architectes, circonscription d'Algérie (1952), dans *L'annuaire des travaux publics et bâtiment*, 1953, p. 95.

<sup>56</sup> À partir des listes des architectes de l'Ordre, dans *L'annuaire des travaux publics et bâtiment*, 1953, pp. 92-99.

<sup>57</sup> À partir des listes des architectes actifs à Alger durant les années 1930 dans, Boussad Aiche, *op. cit.*, pp. 182-186.

<sup>58</sup> Art.2 des règles de la profession stipulant les critères du port du titre exige en plus du diplôme et l'inscription à l'ordre, la citoyenneté française et de jouir des droits civils. Cf. *L'annuaire des travaux publics et bâtiment*, 1953, p. 92.

<sup>59</sup> Nabila Oulebsir, *les usages du patrimoine, monuments, musées, politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, Maison des sciences de l'homme, 2004, Paris, p. 97.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>61</sup> Par arrêté du 12 novembre 1850. cf. Nabila Oulebsir, *op. cit.*, p. 97.



monuments historiques de l'Algérie. Nous citons ainsi ; Edmond Duthoit (1880-1889), Albert Ballu (1889-1927) puis Marcel Christofle (1877- 1956) suivis de son fils, Henri Marcel Christofle (1902-1979). Conçu en tant que structure patrimoniale<sup>62</sup>, ce service s'occupe principalement de la direction des travaux de fouilles, la restauration et la préservation des monuments. Cependant, on a reproché à cette structure de présenter pendant plusieurs décennies une existence virtuelle dépendante du régime métropolitain et d'architectes des monuments historiques ne résidant pas en Algérie<sup>63</sup>. En effet, Edmond Duthoit (1837-1889) et Albert Ballu (1849-1927) qui vivent respectivement à Amiens et à Paris remplissent cette fonction à distance et lors de séjours de travail en raison des autres fonctions qu'ils occupent en parallèle en métropole. Ce n'est qu'en 1927 que la direction de ce service connaîtra un architecte des monuments historiques résidant en Algérie avec la nomination de l'architecte Marcel Christofle. L'action patrimoniale du service des monuments historiques est par la suite renforcée par la création en 1923 du service des antiquités à l'initiative du professeur et l'archéologue Stéphan Gsell (1964-1932). Ces deux services sont sous l'autorité de la direction de l'intérieur et des beaux-arts.

Une fois à la tête du Gouvernement général d'Algérie, Charles Célestin Jonnart (1857-1927) prend la décision d'instituer un service d'architecture par l'arrêté du 12 décembre 1905<sup>64</sup>. Il est ainsi question de confier à ce service l'étude, la direction et la surveillance des travaux de construction et de réparation des édifices publics subventionnés sur les fonds du budget spécial. Ceci est conforme à la loi du 19 décembre 1900 portant la création d'un budget spécial pour l'Algérie c'est-à-dire son autonomie financière. La direction du service d'architecture est alors attribuée à l'architecte Albert Ballu en qualité d'inspecteur général, en plus de sa fonction d'architecte en chef des monuments historiques<sup>65</sup>. Les architectes attachés à ce service et travaillant sous son autorité sont nommés par le Gouverneur général et devront chacun dans sa circonscription exécuter les travaux de construction ou de réparation qui leur sont confiés<sup>66</sup>.

Après l'arrêté donnant lieu à la création du service d'architecture, un second texte officiel entraîne la réorganisation de cette structure administrative. L'arrêté du 6 juillet 1927 vise à améliorer le système de fonctionnement du service d'architecture<sup>67</sup>. Ainsi, il instaure un découpage administratif plus précis du territoire algérien défini en circonscriptions et arrondissements. Le but de ce découpage est d'assurer une attribution équitable des commandes publiques aux architectes et d'éviter dans les municipalités, les

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 181.

<sup>63</sup> Claudine Piaton et Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 44.

<sup>64</sup> Actes officiels, *Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, le 13/12/1906 (A20, N2312), p. 2.

<sup>65</sup> Art.1 de l'arrêté du 12 décembre 1905, dans JGAT, le 13/12/1906 (A20, N2312), p. 2.

<sup>66</sup> *Ibidem.*

<sup>67</sup> « Réorganisation des services d'architecture en Algérie », JGTPB, le 24/07/1927 (A40, N147), p. 1.

retards<sup>68</sup> des opérations de constructions des équipements publics, souvent attribuées à des architectes débordés par la surcharge<sup>69</sup>. Après la nomination d'Albert Ballu au poste d'inspecteur général, l'architecte Henri Petit (1856-1926) succède à ce poste jusqu'à sa mort. Il est remplacé par un jeune architecte, Albert Seiller (1901-1938) natif d'Algérie et formé à l'École des beaux-arts d'Alger. Cette nomination et celle de bien d'autres architectes nés en Algérie à d'importants postes marquent alors la fin du monopole des architectes métropolitains à la tête de ce service.

Les derniers des textes législatifs réorganisant les services d'architecture avant la Seconde Guerre mondiale sont l'arrêté du 28 décembre 1934 et la circulaire du 5 janvier 1935<sup>70</sup>. À partir de janvier 1935, les services d'architecture sont placés sous l'autorité d'un ingénieur en chef des Ponts et chaussées qui prend le titre d'ingénieur en chef du service des travaux d'architecture et des lignes nouvelles de chemins de fer. De plus, deux architectes sont nommés par le Gouvernement général pour remplir les fonctions d'inspecteur d'architecture, ils sont respectivement, conseiller technique du recteur de l'académie d'Alger (François Bienvenu) et directeur de la santé publique (Xavier Salvador)<sup>71</sup>. Durant cette période où l'Algérie est touchée par la crise économique mondiale, l'ordre d'urgence des travaux est alors proposé par ces deux inspecteurs, intéressant les bâtiments civils de la colonie dans le domaine de l'enseignement et de l'assistance publique. La mise au point du projet est réalisée entre ces acteurs (ingénieur en chef et inspecteurs), les collectivités et les services ou organismes appelés, elle est ensuite transmise à approbation du Gouverneur général, direction des travaux publics, des chemins de fer et des mines.

Dans l'après-guerre, une organisation analogue à celle de la métropole instaure sous l'autorité de la direction de l'intérieur, le service central des Dommages de guerre<sup>72</sup> chargé de conduire les opérations de reconstruction et restauration des bâtiments endommagés. Quant au service d'architecture dépendant de la direction des travaux publics et des transports, les sections de son organisation générale sont définies dans l'organigramme ci-dessous (Fig.12). L'arrêté gubernatorial du 21 janvier 1952<sup>73</sup> détermine les conditions dans lesquelles l'ingénieur en chef du service des travaux d'architecture peut aussi disposer du personnel des arrondissements du service ordinaire des Ponts et Chaussées pour l'instruction des

---

<sup>68</sup> Art. 9 de l'arrêté du 6 juillet 1927 prévient que le retard d'exécution des travaux ou des projets peut entraîner la suppression ou la radiation de son auteur du cadre du service d'architecture, la radiation entraîne la perte du titre d'architecte du Gouvernement général.

<sup>69</sup> JGTPB, le 24/07/1927 (A40, N147), p. 1.

<sup>70</sup> R. Madmon, « La réorganisation des services d'architecture », JGTPB, le 22/01/1935 (A49, N963), p. 1.

<sup>71</sup> *Ibidem*.

<sup>72</sup> Voir *supra*, p. 27.

<sup>73</sup> *Annuaire des travaux publics et bâtiments en Algérie*, 1953, p. 54.

affaires. À cette période, la préparation des projets, la conduite, la vérification et le règlement des travaux dans le territoire algérien sont assurés par 136 architectes agréés par le Gouverneur général après avis favorable du Conseil des bâtiments civils<sup>74</sup>.

À partir de 1958, le service des travaux d'architecture reste sous l'autorité de la direction des travaux publics et des transports, mais ne dispose plus de la même organisation interne de ses sections. Sa section technique devient alors centrale, elle s'occupe des travaux concernant la santé publique et l'éducation nationale<sup>75</sup>. Par la suite, une nouvelle direction est créée relative à la direction du plan et des études économiques pour mettre en œuvre le plan quinquennal de développement économique et social de l'Algérie<sup>76</sup>.

## **2.2 Les modes d'exercice de l'architecture et rémunération des architectes**

Les architectes actifs en Algérie travaillent selon deux modes d'exercices différents : soit en exercice libéral répondant à la commande des particuliers ou bien au sein des administrations attachées aux différentes sections du service d'architecture<sup>77</sup>. Ceux travaillant pour le Gouvernement général d'Algérie ont souvent accès à la commande publique et en même temps, en tant qu'architectes libéraux, ils répondent aux commandes privées. Pour chacun de ces modes d'exercice, l'architecte quel que soit son

---

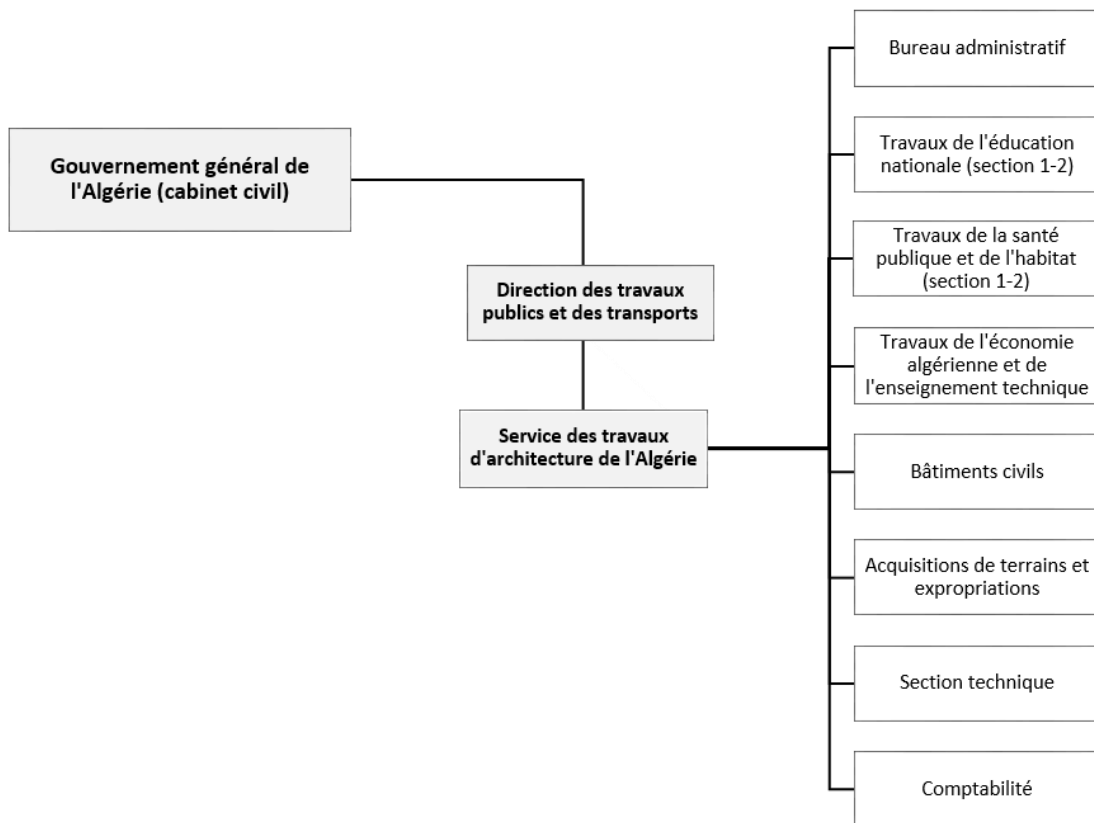
<sup>74</sup> *Ibidem*.

<sup>75</sup> Documentation administrative, *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, 1958, p. 27.

<sup>76</sup> *Ibid.*, 1961, p. 9.

<sup>77</sup> Boussad Aïche, *op. cit.*, p. 180.

rôle dans la construction est soumis à un modèle de rémunération défini par la législation.



**Figure 15** : Organisation générale du service des travaux d'architecture entre 1952-1955 (*Annuaire des travaux publics et bâtiments*, 1953, pp. 53-54)

### 2.2.1 Les marchés de l'architecture en Algérie coloniale : la commande publique et privée

L'attribution de la commande publique en Algérie est liée au fonctionnement des structures administratives responsables de la production architecturale civile. La commande publique est particulièrement prisée par les architectes actifs en Algérie. Elle leur permet d'inscrire leurs noms sur les importantes manifestations architecturales durables du pays, sur le plan des dimensions et du budget de rémunération.

- **La commande publique de la colonie, un marché prisé**

Lorsqu'il s'agit de travaux exécutés par la colonie, le Gouverneur général désigne pour chaque projet, l'architecte chargé de son élaboration et de la surveillance des travaux. Ceux qui sont nommés à ce titre sont généralement des architectes DPLG, des ingénieurs diplômés actifs en tant qu'architectes, ou bien exceptionnellement l'élite des architectes formés à l'École des beaux-arts d'Alger issus en majorité de

grandes familles de colons<sup>78</sup>. Il peut y avoir également des architectes qui ne sont pas diplômés des grandes écoles parisiennes, mais ayant fait preuve de leurs capacités et leur maîtrise de la construction.

En raison du nombre limité d'architectes diplômés au début du XX<sup>e</sup> siècle, une minorité d'architectes auxquels s'ajoutent ceux du service d'architecture (agrés par le Gouvernement) monopolisent les travaux subventionnés par l'État. D'autant plus, que cette période se caractérise par l'édification abondante de constructions publiques après la concession de l'autonomie budgétaire de l'Algérie (1900), où ses élus jouissent de fonds publics plus importants, dépensés plus librement<sup>79</sup>. Cependant, devant l'absence de transparence dans l'attribution de la commande publique aux architectes officiels, se sont manifestés des contestataires (journalistes et délégués financiers) demandant publiquement d'instaurer le concours dans les travaux publics. Le concours est vu du même ordre d'utilité que l'adjudication permettant la réalisation du cahier des charges dans les conditions les plus économiques. Il permet d'obtenir la réalisation du projet conçu dans les conditions les plus favorables d'invention du point de vue artistique et technique<sup>80</sup>. Au lieu de se limiter aux solutions proposées par un seul architecte, le concours offre l'occasion d'avoir de multiples propositions et des regards différents sur la conception du projet. Conscients que l'utilité de l'appel des architectes compétents à l'émulation peut aboutir à des résultats satisfaisants, les délégués financiers tels que De Redon et Petit ont appuyé sa nécessité auprès de l'assemblée algérienne. Ainsi, en 1912 le concours d'architecture est adopté par cette dernière<sup>81</sup>.

Le principe du concours aussi utile qu'il soit, son application s'annule par les textes législatifs cités plus haut (arrêté de 1905 et 1927) puisqu'ils attribuent automatiquement à l'architecte du Gouvernement nommé à la tête d'une circonscription, la réalisation de tous les projets qu'elle requiert. Considérant que l'arrêté du 6 juillet 1927 ne donne pas la possibilité de choisir l'architecte qui convient pour chaque catégorie d'ouvrages, le Gouverneur supprime le titre et les fonctions d'architecte du Gouvernement par l'arrêté du 5 octobre 1928<sup>82</sup>. Malgré cela, les avantages d'attribution de la commande publique réservés aux architectes DPLG rattachés à l'administration perdurent. Néanmoins, la réorganisation touchant le service d'architecture en 1934 implique que lorsque le caractère architectural ou l'importance des travaux

---

<sup>78</sup> Malik Chebahi, « *L'enseignement de l'architecture à l'école des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain, réceptions et appropriations 1909-1962* », Thèse de doctorat en architecture soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Yannis Tsiomis, 2013, p. 122.

<sup>79</sup> Didier Guignard, *L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale, 1880-1914 : visibilité et singularité*, Presses universitaires de Paris Ouest, Paris, 2010, consulté [en ligne] sur : <https://books.openedition.org/pupo/3122> (consulté en mai 2020)

<sup>80</sup> Jules Rouanet, « Le concours des travaux publics, leur possibilité, leur utilité, les délégations l'acceptent et le repoussent, campagne à constituer », *Les travaux* : organe des travaux publics et particuliers en Algérie, en Tunisie et au Maroc, le 05/10/2020 (A 5, N 125), p. 1.

<sup>81</sup> Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 123.

<sup>82</sup> « Le titre et les fonctions d'architecte du Gouvernement général sont supprimés », JGTPB, le 04/11/1928 (A42, N276), p. 1.

justifie la désignation de l'architecte, ceci donne lieu à un concours sur avant-projet<sup>83</sup>. L'architecte est alors sélectionné dans la liste établie, modifiée ou complétée par le Gouvernement général après avis du Conseil des bâtiments civils. L'arrêté du 28 décembre 1934 donne à ce Conseil des bâtiments civils - constitué à partir de 1932- le droit de décider des résultats des concours d'architectures pour les projets de grande envergure. Celui-ci se compose d'architectes DPLG les plus influents de la scène architecturale algérienne<sup>84</sup>, tels que Léon Claro, Marcel Lathuillière, Xavier Salvador... etc. Ceci renforce le monopole des DPLG dans le milieu professionnel et encore plus, leur rôle dans la prise de décisions concernant les choix esthétiques, techniques et formels adoptés en Algérie. Nous citons l'exemple de la construction du Foyer civique d'Alger ou Maison du peuple (1936) qui a fait l'objet d'un concours (1927), dont le premier prix a été décerné à l'architecte Léon Claro<sup>85</sup>.

Jusque dans les années 1950, la mise en place du concours d'architecture reste une exception pour quelques bâtiments officiels, du fait que les critères de recours au concours manquent de précisions. L'importance des travaux n'est pas définie par une estimation quantitative concernant leur montant ou la superficie du projet pouvant faire office de barème. L'application de la loi réglementant l'accès à la profession et instaurant l'ordre des architectes (1940) ne change pas le système d'attribution de la commande publique suivi par l'administration coloniale. Les architectes du Gouvernement étant diplômés ou non restent les seuls sollicités pour la construction des bâtiments publics.

- **La commande privée, un marché accessible**

Avant la mise en vigueur de la loi du 31 décembre 1940, les architectes qu'ils soient diplômés ou non n'ont pas de contrainte pour concevoir des projets et les mettre en construction à la demande des particuliers. Étant moins compliqué à décrocher, et face au monopole des architectes DPLG sur le marché de la commande publique institutionnelle, le marché de la commande privée demeure plus accessible. En effet, les architectes DPLG souvent occupés à réaliser des bâtiments publics concurrencent moins les autres architectes (non diplômés) pour la construction des habitations (immeubles de rapport, pavillon, surélévation et autres travaux d'agrandissement). D'autant plus que les architectes non diplômés ou désignés aussi de second plan sont à l'ordinaire plus sollicités par rapport aux architectes réputés, issus des grandes écoles parisiennes pour des raisons économiques relatives aux honoraires de ces derniers. En effet, les particuliers aux revenus modestes souhaitant construire des habitations selon leurs moyens font habituellement appel à des architectes non diplômés, ou à de simples constructeurs. Étant donné que

---

<sup>83</sup> R. Madmon, « *La réorganisation des services d'architecture* », JGTPB, le 22/01/1935 (A49, N963), p. 1.

<sup>84</sup> Claudine Piaton et Malik Chebahi, *op.cit.*, p. 46.

<sup>85</sup> Malik Chebahi, « L'entre-deux-guerres : l'école des beaux-arts d'Alger... », *art. cit.*, p. 255.



le caractère architectural de ces petites commandes ne nécessite pas le recours aux services des grands cabinets d'architecture.

Durant les années 1930 et lors de la fièvre de construction qu'a enregistrée le pays, les architectes non diplômés ont pu mener une activité prolifique. Ils sont largement sollicités, par des propriétaires voulant tirer profit des prix bas des matériaux et de la main-d'œuvre (crise économique). Ces praticiens ont alors activement participé à la construction de l'architecture domestique, industrielle et agricole (hangars, docks). Même après, l'application de la loi réglementant le port du titre, les modes d'attribution de la commande privée ne changent pas. Les architectes ayant considérablement pris part à la construction dans les années 1930 et intégrant l'Ordre des architectes régionaux continuent dès la reprise de la construction d'après-guerre à répondre aux différentes commandes privées, dont les immeubles en copropriété.

### **2.2.2 Les honoraires dus aux architectes**

L'exercice de l'architecture inclut aussi un intérêt pécuniaire. Les honoraires attachés à cette profession ont alors pour objet de rémunérer les missions de l'architecte, telle qu'elles sont définies dans le code des devoirs professionnels. Ils comprennent la rémunération de l'architecte pour son effort personnel, son talent et ses connaissances techniques. Il s'agit aussi du remboursement des frais généraux relatifs à l'exploitation de son cabinet et le remboursement de certains frais accessoires prévus en supplément du tarif normal<sup>86</sup>. La rémunération des architectes prend aussi en compte le mode d'exercice de ces derniers. La réglementation précise les honoraires payés par le Gouvernement pour les architectes attachés à l'administration coloniale et ceux actifs de manière libérale, répondant essentiellement à la commande privée.

- **La rémunération des architectes dans le domaine public**

La rémunération des architectes travaillant au service du Gouvernement général a évolué avec le temps. Cette évolution dépend de plusieurs variables, en particulier, du prix de revient des projets étant liés à la valeur des matériaux. Celle-ci n'a pas cessé de s'accroître tout au long du XX<sup>e</sup> siècle excepté au cours des années 1930 à cause de la crise économique mondiale.

Les textes successifs réorganisant le fonctionnement du service d'architecture, dont l'arrêté du 6 juillet 1927 dans son l'article 7 stipule que les architectes de ce service chargés seulement de l'établissement

---

<sup>86</sup> Documentation corporative, Honoraires des architectes, *Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie*, 1955, p. 93.

des plans des ouvrages reçoivent 1 %<sup>87</sup> du montant de la dépense. Les architectes chargés de l'établissement des autres pièces du projet reçoivent également 1 % du montant de la dépense, quant à ceux chargés de l'exécution, ils bénéficient de 3 %<sup>88</sup>. La réglementation attribuée aux architectes chargés de la préparation et de l'exécution des projets la totalité des honoraires. La somme à laquelle se rapportent les calculs des honoraires des architectes n'est pas celle prévue au projet, étant diminuée par les rabais des adjudications ou marché.

La réorganisation touchant le service d'architecture à partir de 1935 inclut également les honoraires des architectes. Pour les travaux ordinaires exécutés dans un rayon de 10 km de la résidence de l'architecte, il perçoit 6,5 % pour la fraction du montant des travaux inférieurs à 100 000 francs. Les honoraires sont évalués à 3,5 % lorsque le montant des travaux est compris entre 100 000 et 200 000 francs. Ils sont de 4,5 % pour la somme de travaux comprise entre 200 000 et 1 000 000 francs et peuvent atteindre jusqu'à 3,5 % pour celle comprise entre un million et 5 millions de francs. Au-delà de 10 km et jusqu'à 50 km, les honoraires sont majorés de 15 % et pour ceux dépassant 50 km jusqu'à 200 km, la majoration est de 20 %<sup>89</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, les honoraires sont fixés suivant un barème établi par le Conseil de l'Ordre des architectes. Celui de l'année 1954<sup>90</sup> compte pour les travaux ordinaires, soit pour les premiers trois millions de francs, une rémunération de 8 %. Pour la tranche de 3 à 6 millions de francs de travaux, l'architecte perçoit 7 % et entre 6 à 12 millions francs, 6,5 %. Quand la somme des travaux excède 12 millions de francs, il s'agit alors de 6 %. Les travaux ne dépassant pas un million de francs sont rémunérés au taux uniforme de 10 %.

Le barème de rémunération est de plus en plus précis, il prend en compte les travaux à caractère décoratif exigeant de l'architecte des soins particuliers et des études spéciales avec détails d'exécution à grande échelle. Ainsi, pour les travaux difficiles qui nécessitent des dessins, des détails ou calculs plus importants que ceux demandés par les travaux ordinaires, l'architecte a droit à des taux d'honoraires plus élevés. La majoration à ajouter au taux perçu par l'architecte ne pourra être inférieure au 2/10<sup>e</sup> de ce taux sur l'ensemble des honoraires.

- **Paiement des honoraires dans le domaine privé**

Les services rendus et le travail fourni par l'architecte dans l'exercice de sa profession libérale sont

---

<sup>87</sup> « Réorganisation des services d'architecture en Algérie », JGTPB, le 24/07/1927 (A40, N147), p. 1.

<sup>88</sup> *Ibidem*.

<sup>89</sup> « La réorganisation des services d'architecture », JGTPB, le 22/01/1935 (A49, N963), p. 1.

<sup>90</sup> *Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie*, Alger, 1955, p. 93.

rémunérés par son client seul (propriétaire), uniquement au moyen d'honoraires, à l'exclusion de toute autre source de bénéfice, à l'occasion de ses travaux ou de l'exercice de son art (Code des devoirs professionnels)<sup>91</sup>. Les opérations de paiement s'effectuent ainsi entre l'architecte et son client par tranches. À chaque étape du processus de conception du projet, le client verse un pourcentage bien défini de la somme de revient du projet, qui est estimée par un accord entre les deux parties. Ainsi, le barème des honoraires dus à l'architecte établis par le Conseil de l'Ordre (1954) stipule que les honoraires doivent être réglés par le client au fur et à mesure de l'avancement de l'étude et l'exécution des travaux.

Au début de toutes études, l'architecte perçoit du client une provision, et particulièrement lorsqu'il s'agit de l'établissement d'un projet complet : dessins et devis. Cette dernière est fixée proportionnellement à la valeur estimée de l'affaire<sup>92</sup>. Cette somme ne dépasse jamais le montant des honoraires afférents à l'esquisse et à l'avant-projet. En effet, après la remise de l'esquisse, l'architecte perçoit 10 % des honoraires (déduction faite de la provision). De même après la remise de l'avant-projet. À la suite de la remise du projet avec devis et cahier de charge, le client verse 25 % des honoraires et 5 % après l'appel du projet d'offres et consultation. L'architecte reçoit le solde de ses honoraires en fin de règlement, au moment de la remise des propositions des règlements de comptes<sup>93</sup>. En vertu de l'article 2262 du Code civil, l'action de l'architecte pour le paiement de ses honoraires est prescrite par 30 jours, à dater du jour où le compte a été remis à son client.

## Conclusion

L'histoire de l'enseignement de l'architecture montre que la notoriété et le pouvoir que peuvent avoir certaines institutions suffisent pour faire place à leurs élèves-architectes dans les milieux professionnels. Toutefois, malgré les critiques qu'a suscitées l'école des beaux-arts de Paris, liées à ses méthodes d'enseignement et son attachement à l'académisme (prix de Rome), elle a pu maintenir son titre d'institution de prestige et exercer une forte influence au niveau national et international. Devant la dominance de la formation métropolitaine due à l'abondance des lieux d'enseignement, l'application de la politique de décentralisation a permis à l'Algérie de fournir une formation locale aux Européens et aux Algériens n'ayant pas les moyens de se former en France. L'Atelier d'architecture de l'École nationale des beaux-arts d'Alger assure la formation locale (théorique et pratique) des corps d'architectes. Elle est inspirée du système pédagogique de l'École des beaux-arts de Paris, tout en étant ouverte à la modernité.

---

<sup>91</sup> « Tarifs des honoraires dus à l'architectes, Admis par la fédération des sociétés françaises d'architecture (1928) », JGTPB, le 04/08/1931 (A 45, N 603), p. 6.

<sup>92</sup> *Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie*, 1955, p. 97.

<sup>93</sup> *Ibidem*.

Les professionnels du bâtiment en Algérie ont aussi la possibilité de se former dans des institutions tournées vers l'enseignement pratique.

En dépit de l'établissement d'un milieu professionnel formé localement, l'administration coloniale a souvent privilégié les architectes diplômés de Paris. D'ailleurs, ils sont les seuls autorisés par le Gouverneur général à recevoir les commandes publiques. Dès leur création, les services responsables de la production architecturale en Algérie sont dirigés par des architectes actifs et résidents en métropole. Ce n'est que depuis l'entre-deux-guerres que les architectes européens natifs d'Algérie sont nommés à ces postes bouleversant ainsi la dominance métropolitaine.

La promulgation de loi du 31 décembre 1940 sous vichy marque un tournant décisif dans l'exercice de l'architecture en France et aussi en Algérie. Elle donne enfin satisfaction aux sociétés professionnelles d'architectes, après un long parcours pour défendre leurs intérêts face à la concurrence des autres acteurs de la construction. Dès 1946, cette loi entre en vigueur en Algérie et met fin aux conflits des architectes diplômés et non-diplômés. Cependant, elle ne change rien au régime d'attribution des commandes publiques et renforce davantage le monopole des architectes diplômés de Paris organisés désormais sous l'Ordre des architectes.

La rémunération des architectes selon opérant pour le compte de l'administration coloniale et pour particuliers a évolué depuis l'entre-deux-guerres, elle est proportionnelle à l'importance des travaux et à la valeur des matériaux de construction. Ceci donne à la commande publique de la colonie, tant prisée par les professionnels, un intérêt pécuniaire majeur en plus de son intérêt architectural.

### **CHAPITRE 3 : Bône, histoire de l'évolution urbaine et architecturale d'une ville coloniale**

La ville coloniale de l'Est algérien connue sous le nom de Bône (actuellement Annaba) est loin d'être une pure création de la colonisation française. Elle doit, en effet son établissement à une ville précoloniale d'époque médiévale, dont les sources s'alignent à situer la fondation au XI<sup>e</sup> siècle, sachant que les origines de l'établissement urbain dans la région remontent à l'antiquité (Hippone). Durant l'occupation française et sous l'effet d'une combinaison de facteurs, la ville connaît un essor urbain, économique et démographique. On verra ici comment Bône est-elle devenue, d'une petite cité de 1 500 âmes au début de la conquête, la quatrième grande ville du pays qui compte plus de 145 000 âmes en 1958, voir même, le premier port minier de l'Algérie.

Ce chapitre tente de mettre en relief les multiples facteurs de l'évolution urbaine de Bône, avec l'objectif de saisir les conditions de fabrication de son paysage architectural et urbain durant la période d'étude concernée (1930-1962). Une rétrospective sur l'histoire urbaine de la ville s'impose pour mettre en contexte la genèse de la ville coloniale de Bône, et permettre de dessiner son évolution dans une logique diachronique. À ce sujet, des sources incontournables nous ont permis d'alimenter le contenu du chapitre, telles que ; le capitaine Maitrot (1934) et Louis Arnaud (1958), en plus des travaux de Lucette Travers (1958), François Tomas (1973) et Said Dahamni (1983), ainsi que de récentes de recherches universitaires.

#### **3.1 Retour sur l'histoire urbaine de la ville (1830-1930)**

Tout au long de la présence française, Bône a progressivement évolué jusqu'à affirmer sa place parmi les grandes villes du pays (Alger, Oran et Constantine). La colonisation est responsable de sa transformation, mais aussi de son essor. Les grandes lignes de son évolution se dressent sur plusieurs étapes correspondant à différentes chronologies qui mettent en avant le rôle décisif d'une succession d'acteurs et d'événements.

##### **3.1.1 La ville précoloniale bouleversée transformée (1830-1848)**

*Bouna El Haditha*<sup>1</sup> (Bône la neuve), *Bilad El Anab* (la ville des jujubiers), *Madinat Zaoui* ou encore *Anebah* sont toutes des appellations arabes pour désigner la ville précoloniale (médina) qui a succédé la cité antique d'Hippone<sup>2</sup>. Cette dernière ne bénéficie d'aucune protection naturelle, son site dégagé est

---

<sup>1</sup> Louis Arnaud, *Bône son histoire...ses histoires*, Grande Imprimerie Damrémont, Constantine, 1958, p.13.

<sup>2</sup> Une ville au passé punique, romain et byzantin, d'après le Capitaine Maitrot, elle est aussi appelée par les Arabes *Madinat Seybouse* pour la différencier de la nouvelle ville de fondation arabe. cf. Capitaine Maitrot, « *Bône militaire, 44 siècles de luttés du XXIV<sup>e</sup> avant au XX<sup>e</sup> siècle après notre ère* », Mariani, Bône, 1934.

largement exposé aux invasions ; de même les deux rivières qui arrosent sa plaine sont devenues la source de ses maux. Les crues du oued Seybouse et de la Boudjimah ont transformé la vallée en une zone inondable et insalubre, assujettie aux paludismes et aux moustiques. Vers le XI<sup>e</sup> siècle, ville antique est alors délaissée en faveur d'un site aux meilleures conditions de défense et d'hygiène.

- **Les motifs d'un site stratégique**

Sous la direction de Mohamed Zaoui<sup>3</sup>, les Arabes décident de fonder la nouvelle ville sur la rive occidentale, à 3 km d'Hippone. Le site collinaire choisie (Akbet El anab) offre une position stratégique de défense<sup>4</sup> contre les invasions provenant de la Méditerranée ou de l'intérieur (les nomades, les tributs). D'autant plus que la rade de Bône est un abri sûr, protégé des vents dominants du nord-ouest par le massif de l'Édough et le cap de Garde. Pour renforcer la sécurité de la cité, un mur d'enceinte<sup>5</sup> est érigé en 1058, puis vers 1300, la Casbah<sup>6</sup> voit le jour sur les hauteurs de la colline voisine.

La cité de Bouna gouvernée par une succession de dynasties arabes (Fatimide, Ziride, Sanhagite, Hammadite, Almoravide, Hafside) a été à maintes reprises convoitée par les Siciliens, les Génois, les Espagnoles (1516-1540) et enfin par les Turcs. Cela dit, sous la présence turque (1540-1832) la ville prospère, sa Casbah est rebâtie (1541) et ses remparts consolidés. Le principal atout de la ville, à savoir son port, connaît un florissant commerce de produits d'artisanat locale, en plus, d'être le seul de la province de Constantine ouvert au commerce européen.

- **Limites et organisation de la ville**

Deux ans après la prise d'Alger et suite à plusieurs expéditions dans la région, le 27 mars 1832<sup>7</sup>, la cité de Bouna tombe aux mains des militaires français, et depuis, ils l'ont baptisée du nom de Bône. À l'arrivée des Français, ils découvrent une petite agglomération d'environ 18 hectares<sup>8</sup> perchée sur la colline, son emprise est clairement marquée par ses murs d'enceinte (8 m) et forme un quadrilatère irrégulier<sup>9</sup> dont, deux de ses cotés font face à la mer. La cité est bordée à l'est par une falaise se jetant

---

<sup>3</sup> Selon le témoignage de El-Bakri, il s'agit de Mohamed Zaoui Ibn Ziri Ibn Manad (973-1005) d'origine Andalouse, il est souverain de la dynastie Zirides. cf. Saïd Dahmani, *Annaba*, collection Art et culture, Ministère de l'information, Alger, 1983, p. 43.

<sup>4</sup> Lucette Travers, « Bône. La formation de la ville et les facteurs de son évolution », dans *Annales de Géographie*, T.67, N°364, 1958, p. 499.

<sup>5</sup> Lucette Travers, *op.cit.*, p. 499.

<sup>6</sup> Une citadelle à but défensive séparée de la ville, est bâtie sous les ordres du roi de Tunis devant l'anarchie qui régnait, et par l'importance que les chrétiens prenaient dans ses états. Par opposition à cette forteresse, les Génois ont construit un siècle plus tard (1401), le fort génois (près du cap de garde).

<sup>7</sup> Louis Arnaud, *op.cit.*, p. 15.

<sup>8</sup> Marc Cote, *Paysages et patrimoine, guide d'Algérie*, Algérie : Média-plus, Constantine, 1996, p. 204.

<sup>9</sup> Khedidja Boufenara, « Le rôle du génie militaire dans la production des villes coloniales en Algérie, Annaba et Constantine », Thèse de doctorat en Architecture soutenue à l'université de Mentouri (Constantine) sous la direction du Pr. Belkacem Labii, 2013, p. 219.



dans la Méditerranée, et au nord par sa Casbah et des cimetières. À l'ouest, une zone marécageuse et malsaine domine les abords de la partie basse de la ville. Quant au sud, se trouve l'anse du fort cigogne<sup>10</sup>, où seuls les petits navires peuvent jeter l'ancre. Tandis que les grands tonnages se tiennent en rade à l'abri de la pointe du Lion, ou bien au mouillage du fort génois.

La ville intramuros communique avec l'extérieur par quatre portes : *Bab El bhar* (la porte de la marine),



Figure 16 : Plan de la ville, des forts et des environs de Bône 1830 (BNF, GE FF CARTE- 11 496 (10), auteur)

*Bab El rebeh* (la porte de Constantine), *Bab El soukan* (porte des nouveaux arrivés) et *Bab Lemkaber* (porte des tombeaux). Près de la porte de Constantine, c'est-à-dire à distance de la ville se trouvent les écuries de la cavalerie turque, le marché de grain (*El Rahba*) et le marché aux bestiaux (*Souk El maouachi*). Ces espaces doivent nécessairement s'implanter en dehors de l'enceinte en raison de leur fonction assez bruyante et à leur forte affluence.

La cité présente d'une manière générale, une physionomie identique à celle des villes médiévales (islamiques), c'est une agglomération assez dense, au tracé viaire irrégulier ; elle obéit toutefois à une logique de centralité (tourner vers l'intérieur) et à une hiérarchisation des espaces. Les quatre portes de la ville sont reliées par un système de rues et de ruelles vers une grande place publique qui occupe le centre géographique de la ville, sur son côté sud s'élève un important édifice dédié au culte musulman

<sup>10</sup> D'après le capitaine Maitrot, ce fort est bâti par les Génois vers 1540.

(hanafite), à savoir la mosquée de Salah Bey (1791-1799) édifée en 1792. Les autres places parsemées dans les quartiers de la ville sont de taille inférieure, formées par des carrefours de ruelles (Fig. 17).

La médina compte aussi d'autres édifices religieux comme la mosquée d'Abou Marouan<sup>11</sup>, bien antérieure à la période turque. Elle est édifée au XI<sup>e</sup> siècle, près de l'angle sud des remparts. Sa fonction de *Ribât*<sup>12</sup> explique sa situation excentrique et le fait qu'elle soit intégrée à une forteresse de défense. On cite encore la mosquée des Romanets<sup>13</sup> (Grenadiers), et une synagogue accolée aux remparts sud (Fig. 17).

La cité de Bouna est en réalité constituée de trois zones inégales ; une zone militaire (Casbah), une zone résidentielle au nord, ses quartiers portent généralement des noms d'édifices publics ou bien se rapportent à la communauté qui les occupe, comme le quartier juif (NO) et en fin, une zone commerciale. Or, les commerces (souks intramuros) occupent la partie sud de la ville, entre la porte de Constantine et la mosquée d'Abou Marouan. Ils se regroupent par corporation, où chaque métier (bouchers, barbiers, menuisiers, forgerons... etc.) se localise dans une rue corporative bien spécifique<sup>14</sup>.

- **Les premiers bouleversements de la ville occupée**

Dès les premiers instants, de la prise de Bône, les militaires français, à la tête du pouvoir décident de maintenir la ville arabe dans ses limites, et d'entreprendre des travaux d'urbanisme à l'intérieur. Toute



Figure 17 : Plan schématique de l'organisation de la ville précoloniale 1832 (Nouali, Bensalah, *Histoire de Bône*, p. 12)

<sup>11</sup> Saïd Dahmani, *op.cit.*, p. 73.

<sup>12</sup> Il s'agit d'un Couvent fortifié.

<sup>13</sup> Située près du quartier juif (voir la carte de 1832), elle était déjà en état de ruine vers 1830, elle disparaît complètement en 1882 pour faire place à un tribunal de paix et une bibliothèque.

<sup>14</sup> David Prochaska, *Making Algeria French: colonialism in Bône, 1870 – 1920*. Ed paperback, Cambridge U.A, Cambridge University Press, 2002, p. 39.

l'organisation de la ville médiévale se trouve bouleversée et sa structure urbaine largement modifiée. Aux yeux du Génie, le tissu urbain existant présente plusieurs inconvénients d'ordre esthétique et fonctionnel, liés en majeure partie au tracé viaire incommode au mouvement des militaires. Par conséquent, l'objectif du plan d'alignement des principales rues de 1833<sup>15</sup> vise à instaurer un nouveau régime morphologique au tracé existant<sup>16</sup>.



Figure 18 : Le plan d'alignement des rues de Bône 1833 (F. Béguin, p. 105)

L'opération compte le redressement et l'élargissement des voies, ainsi que l'aménagement du périmètre de la place centrale, devenue la place d'armes. Sous la direction du génie, les travaux ont particulièrement touché plusieurs rues de la partie basse et à proximité du port, voire la rue Louis Philippe (Aissat Idir), la rue Suffren (Mabrouk Ali) et Fréat, ou encore la rue Jean Bulliod (Zeribi Abdelaziz). À l'exception de la rue neuve Saint-Augustin (rue des frères Boucherit) dont le tracé résulte d'une percée de 100 m qui traverse tout un îlot d'habitations. Cette ouverture se justifie par l'intention d'aérer<sup>17</sup> la ville et de permettre la mise en œuvre de voies rayonnantes. À partir desquelles les troupes peuvent se déplacer sans difficulté de la place vers plusieurs directions soit, le port, la Casbah ou bien l'hôpital militaire.

<sup>15</sup> Il est dressé sous le patronage du capitaine chef du génie Urtin et Lambert ingénieur des ponts & chaussées. cf. Nadia Redjel-Bensaad, Belkacem Labii, « *Éléments sur la continuité entre plans d'urbanisme colonial (Bône milieu XIXe-Début XXe siècles)* », Synthèse Rev Sci Technol, N°31, 2015, p. 57.

<sup>16</sup> François Béguin, *Arabissance : décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Dunod, Paris, 1983, p. 102.

<sup>17</sup> Louis Travers, *art.cit.*, p. 500.



À l'issue de cette restructuration, la ville précoloniale a connu la première phase de l'occupation française, où les priorités et les objectifs militaires ont clairement déterminé sa physionomie, celle que nous connaissons aujourd'hui. À l'évidence, l'ancienne cité a perdu ses rues étroites et sinueuses, autrement dit son cachet pittoresque de ville médiévale, au profit d'une géométrisation quasi-totale de son réseau interurbain et de ses espaces publics. Sur ce point, et comparé aux interventions similaires effectuées à la Casbah d'Alger<sup>18</sup>, le nombre de rues alignées à Bône est bien plus important. Ceci confirme une fois de plus que le tissu urbain de la ville a été sévèrement malmené. Ce remaniement s'accompagne d'une autre forme d'appropriation de l'espace à travers la nouvelle appellation des rues et des places avec les noms français, ceux des principaux acteurs de la conquête de la ville<sup>19</sup>.

Le nouveau paysage architectural de la ville manifeste clairement les conséquences de ces opérations. Dans la mesure, où les maisons adjacentes aux voies alignées ont subi (selon les cas) des destructions partielles ou complètes. Cette amputation architecturale et esthétique<sup>20</sup> entraîne le renouvellement des façades, ce qui a donné naissance à plusieurs formes d'hybridations architecturales. D'anciennes maisons arabes construites selon le principe d'introversion se voient alors dotées d'une façade percée de larges baies. Ainsi, les parties originales des maisons arabo-ottomanes ou du moins ce qu'il en reste, sont dissimulées derrière une architecture au langage néo-classique, à l'image des nouveaux occupants. Les lieux de culte ne sont pas non plus épargnés, en effet, la mosquée Abou Marouane change aussitôt (1833) de vocation et se transforme en hôpital militaire. Elle est surélevée puis annexée à de nouveaux bâtiments. Si, la mosquée Salah Bey conserve sa fonction, elle subit entre 1853-1860 une adaptation formelle de manière à l'accorder avec la géométrie générale de la place<sup>21</sup>. Toute une nouvelle façade est alors créée par l'ajout d'une galerie à arcades munie d'une tour à horloge recouverte d'un dôme à pans.

### 3.1.2 La ville coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle (1848-1880)

La nécessité d'un agrandissement urbain apparaît plus qu'évidente, devant les limites du noyau primaire à s'adapter aux besoins d'une population en forte croissance, par le fait de l'immigration<sup>22</sup>. La ville devient rapidement un centre de population, accueillant dès 1848, ses premiers convois de colons, et compte 12 000 habitants en 1851. À cela s'ajoute, la difficulté de greffer de grandes structures urbaines

---

<sup>18</sup> François Béguin, *op.cit.*, p. 103.

<sup>19</sup> Benjamin Drif, « *La communauté juive de Bône (1870-1940) : mutations socio-culturelles à l'époque coloniale* ». Mémoire de Master en histoire des sociétés occidentales et contemporaines, université Paris 1, sous la direction de Patricia Hidiroglou, 2015. p. 97.

<sup>20</sup> Saïd Dahmani, *op. cit.*, p. 96.

<sup>21</sup> Roger Rosso, *PIK, un siècle*, C. Marthot, 2006, Aix-en-Provence, p. 47.

<sup>22</sup> À partir de 1848, l'Algérie devient officiellement une colonie de peuplement, accueillant un flux massif d'Européens. cf. Jean-Jacques Jordi, *L'Algérie, des origines à nos jours*, Autrement Junior Série Histoire, 2003, Paris, p. 33.

à l'intérieur du tissu existant, sachant que les services administratifs ont occupé des logements exigus et inadaptés<sup>23</sup> à leurs fonctions. Rappelons aussi que depuis le 31 janvier 1848, Bône est érigée en commune annexe au département de Constantine, et qu'elle se constitue en une municipalité à part entière, le 8 juillet 1854<sup>24</sup>.

- **La nouvelle enceinte et l'agrandissement de la ville**

Le prolongement du mur d'enceinte est une étape décisive pour décider des futurs axes de croissance urbaine de la ville, en même temps, elle génère l'incertitude et l'hésitation sur la manière d'aborder définitivement son tracé. Les multiples projets proposés témoignent en effet de la difficulté de deux instances à trouver un accord commun. Ceci a imposé un compromis entre les orientations des services du Génie militaire et l'administration civile qui est tenue de définir un projet d'extension aux meilleurs conditions de défense, d'hygiène et de commodité.

Les conditions topographiques de la ville favorisent son extension vers l'ouest, soit vers la petite plaine, la plus proche. Or, cette zone présente une réelle contrainte liée à la nature de son sol. À défaut de système de drainage, l'écoulement des eaux provenant des reliefs -surplombant la plaine- a formé des marécages peu propices à la construction (Fig. 16). Dans le cas échéant, l'exécution des fondations soulève des dépenses onéreuses. Les travaux d'extension de la ville n'ont pu avoir lieu qu'après le dessèchement de cette zone. Le Génie, parfaitement conscient du danger que représente ces marécages, a entrepris dès 1834, les travaux d'assainissement de la plaine. L'opération consiste au remblaiement et au drainage des eaux vers les points bas, au moyen d'un canal exutoire sous le boulevard Clémenceau, renforcé ensuite par la création d'un second canal central, du côté de la plaine ouest.

Loin d'une pacification totale du pays, la ville coloniale doit impérativement se protéger d'éventuelles agressions externes. Pour cela, le Génie décide de maintenir l'ancienne enceinte jusqu'à l'achèvement de la nouvelle. Les travaux d'extension des remparts démarrent en 1853 pour s'achever en 1861. Une fois les deux ceintures élevées, les portes de la vieille ville assurent le contact avec la zone étendue. Elles comptent aussi la porte Saint Augustin (*Bab El jdid*) ouverte en 1856, suite au percement de la rue qui porte le même nom.

Il convient de souligner que le tracé adopté pour les nouveaux murs d'enceinte, a été déterminé par les

---

<sup>23</sup> D'après la lettre de M. De Santeuil (directeur de l'Intérieur) adressée au (prince) duc d'Aumale, en 1844, au sujet de l'état de la ville de Bône (capitaine Maitrot).

<sup>24</sup> Le premier maire de Bône est M. Lacombe qui a occupé ce poste entre 1848-1855. cf. René Bouyac, *Histoire de Bône*, Imprimerie du Courrier de Bône, Bône, 1891, p. 346.

voies de communications préexistantes. En effet, les intersections<sup>25</sup> entre le rayon d'extension qui démarre de la citadelle -pour former une boucle vers l'ouest- et les anciennes voies extra-urbaines, ont défini les points des segments qui ont fixé par la suite le tracé de l'enceinte. Ces points sont donc matérialisés par les cinq portes de la nouvelle ville (hormis la porte Cigogne 1869), à savoir :

- La porte de l'aqueduc : croisement avec la route de la pépinière ;
- La porte Rondon : croisement avec la route de l'Edough (1842) ;
- La porte des Karesas : croisement avec la route de Constantine (chemin de la plaine) ;
- La porte d'Hippone (1875) : croisement avec la route d'Hippone ;
- La porte des Caroubiers : croisement avec le chemin des caroubiers.

Avant de s'étaler sur la plaine, l'expansion de ville coloniale empiète d'abord sur la partie basse de la médina par la démolition du mur ouest de l'ancienne enceinte (1868), ainsi que les bâtiments militaires à côté (devenus inutiles). Cette expansion destructrice a néanmoins permis de dégager toute une surface appartenant au domaine militaire. Lors de la visite du couple impériale à Bône, en 1864, Napoléon III déclare que « *l'ancienne enceinte serait abandonnée à un prix modéré par la guerre à la municipalité*<sup>26</sup> ».

Suite à la concession de ces terres, la rue du 4 septembre<sup>27</sup> (actuellement rue CNRA) voit le jour en 1874 et plus tard s'élève, toute la lignée de bâtiments, allant du palais Calvin (1884) jusqu'à l'hôtel de ville (1888). Une partie de l'espace dégagé a notamment permis à ces immeubles de prendre du recul par rapport à la zone *non aedificandi* transformée par la suite en une vaste place publique, appelé le cours national (actuellement cours de la révolution). Cet espace vide a été planté de deux rangées de ficus à la demande du maire de Bône, Prosper Dubourg<sup>28</sup>. En quelques années le cours s'est transformé par son aménagement en un espace de promenade ombragé suscitant l'admiration des bônois mais surtout des visiteurs (Fig. 19).

L'alignement à l'intérieur de la nouvelle enceinte adopte le plan de 1855<sup>29</sup> réalisé par l'architecte Édouard Gonssolin père<sup>30</sup>. L'objectif de ce plan est de prévoir la disposition des nouveaux tracés urbains sur les terrains assainis, tout en mettant en œuvre l'importation d'un urbanisme à la française, porteur de régularité formelle. L'architecte est toutefois parvenu à dresser un plan cohérent et équilibré en tenant

---

<sup>25</sup> Lucette Travers, *art. cit.*, p. 500.

<sup>26</sup> Capitaine Maitrot, *op.cit.*

<sup>27</sup> Cette rue portait à son ouverture le nom de l'empereur Napoléon III à titre de reconnaissance à l'initiative de ce dernier pour sa création.

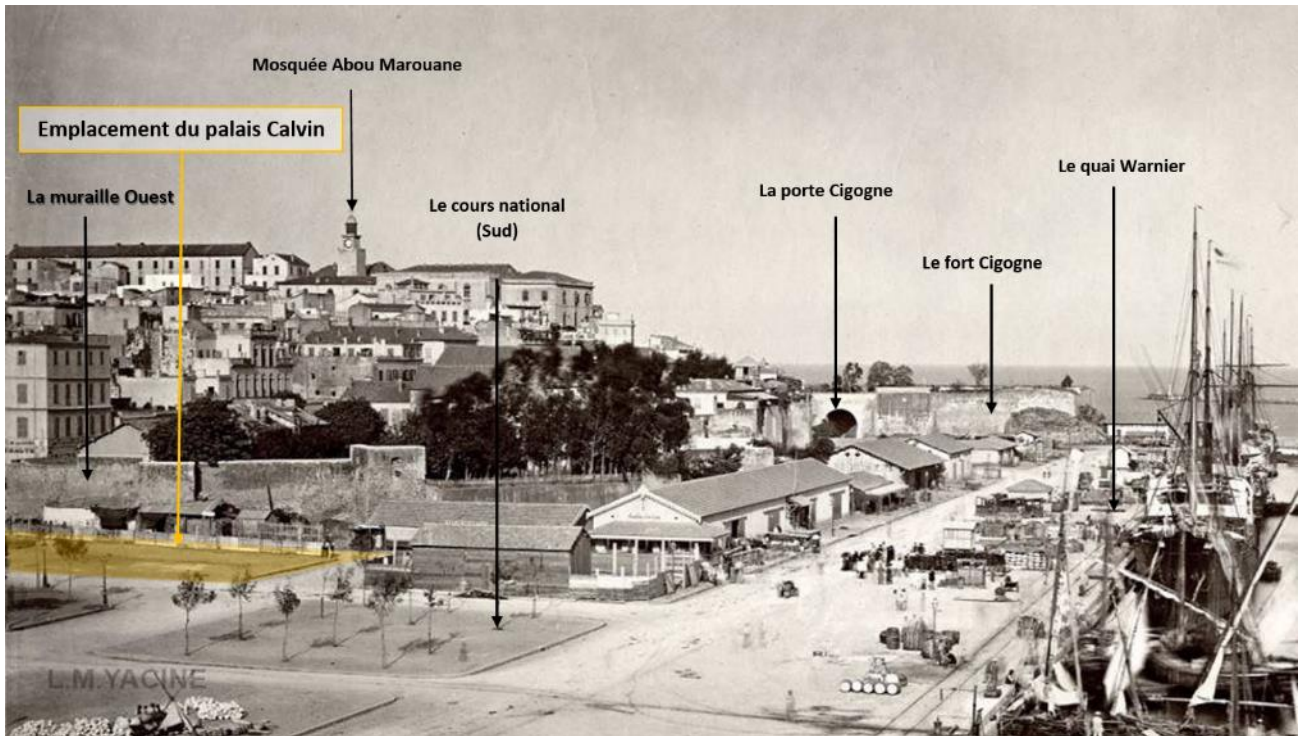
<sup>28</sup> Paul Piro, Tayeb Bahmed, Mehdi Benboubakeur, *De Bône à Annaba*, A. Sutton, 2004, p. 21.

<sup>29</sup> Nadia Redjel-Bensaad, Belkacem Labii, *art. cit.*, p. 59.

<sup>30</sup> Voir *infra*, chapitre 7 : les professionnels de la construction à Bône de 1930 à 1962.



compte des multiples conditions relatives à la topographie, le nouveau mur, et les besoins civils et militaires (Fig. 20).



**Figure 19 :** Ancienne photographie de la partie Sud de la vieille ville avant 1868 (Layachi Yacine)

Depuis l'axe central du cours (nord-sud) de larges voies rectilignes assurent la desserte aux portes de la ville (citées plus haut). Cependant, la porte des Karésas ayant toujours été considérée comme l'entrée principale de la ville –amenant vers Constantine- acquiert plus d'importance par rapport aux autres portes. Ceci semble être la raison pour laquelle, trois des importantes rues commerçantes de la ville y convergent, à savoir la rue Bouscarein, Gambetta et Lemercier. Les principales portes sont aussi reliées entre elles par des boulevards<sup>31</sup>, en plus d'une artère transversale (la rue Bugeaud) qui renforce la liaison entre le sud et le nord-ouest de la ville.

La deuxième étape de l'établissement français à Bône a produit un nouvel ordre urbain contraint de coexister au contact de l'ancien. Le tout forme au final, un ensemble hétérogène, où l'articulation entre les deux systèmes urbains s'opère par l'espace central du cours. Toutefois, la séparation physique entre les deux entités se matérialise sous la forme d'une imposante parure d'immeubles néo-classique qui bordent le long du cours. D'un autre point de vue, cette articulation favorise une expansion continue de la ville coloniale au-delà de ses remparts, tandis que l'ancienne ville reste confinée dans ses limites et

<sup>31</sup> Il s'agit du boulevard Foch (actuel Okba Ibn nafa) et du boulevard généraux Morris (Boukhtouta Hocine).

condamnée à une croissance stationnaire.

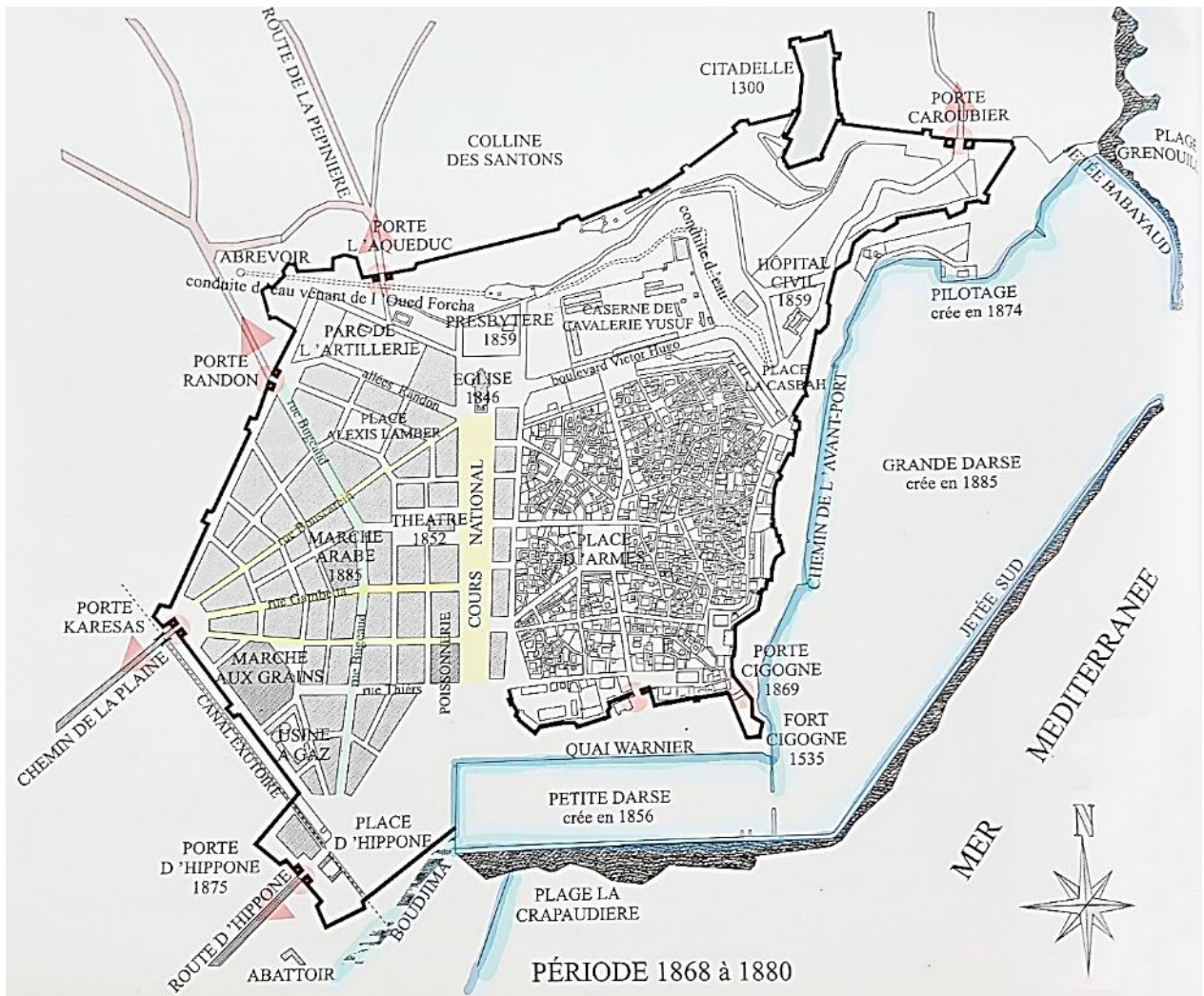


Figure 20 : Plan d'extension de la nouvelle ville 1880 (Nouali, Bensalah, p. 25, traité par l'auteur)

- **La première affirmation du port de Bône**

En 1832, Bône n'a pas de réelle structure portuaire, son port se limite à un abri sans poste d'accostage, protégé par la pointe du fort Cigogne. L'extension urbaine de la ville doit nécessairement inclure l'aménagement de son port, et affirmer son profil de ville portuaire. En effet, dès 1845 la création d'un port s'impose pour des raisons de transport (mouvement des navires), mais surtout, suite à l'économie extractive de la région. Cette activité minière démarre avec les concessions données pour l'exploitation des mines de fer à Bou-Hamra et à Aïn-Mokra (Mokta-al-Hadid)<sup>32</sup>.

Les conditions géographiques exceptionnelles du golf de Bône ont conduit à établir le port, au nord du bassin naturel de l'estuaire de la Boudjimah, c'est-à-dire à la rade du Cigogne. Cet emplacement est le

<sup>32</sup> Saïd Dahmani, *op. cit.*, p. 90.

plus favorable puisqu'il évite -contrairement à la rade des Casarins- les problèmes de jonction entre le port et la ville. Durant la période de 1856 à 1870, les services des Ponts & Chaussées réalisent ce qui va être la première phase d'une série de travaux d'extension du port, soit la construction d'un bassin<sup>33</sup> (la darse) partiellement fermé et relié au sud de la ville par le quai Warner.

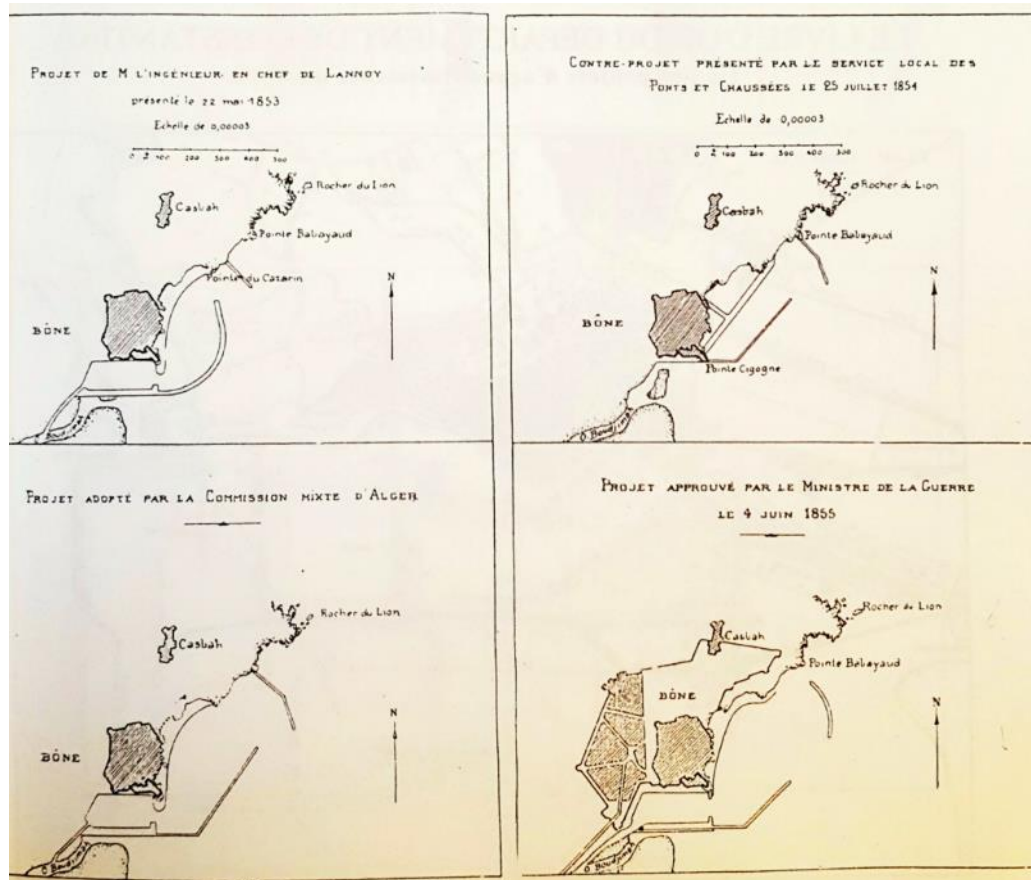


Figure 21 : Les projets d'aménagement du port 1853, 1854 et 1855 (H. Cataldo, Tome III, p. 41)

L'embouchure de la Boudjimah devient rapidement une contrainte pour l'activité de la darse puisqu'elle entraîne son envasement. La solution technique proposée par les ingénieurs des services des Ponts & Chaussées est de dévier les eaux de cette rivière dans la Seybouse. Le canal créé à cette fin entre 1874 et 1876 a également servi à l'assainissement des terres, où doit s'élever la gare ferroviaire<sup>34</sup>. Le choix d'installation de cette dernière (1880) est fortement déterminé par sa proximité avec le port ce qui doit permettre aux voies ferrées de sillonner les quais du port, de manière à faciliter et économiser la main-d'œuvre pour l'embarquement et le débarquement des marchandises.

<sup>33</sup> Ceci à partir du projet de l'ingénieur en chef des ponts & chaussée M. Lesorre, soumis à une commission mixte à Alger, en 1845. Ce projet prenait en compte l'inconvénient de la Boudjimah en prévoyant l'utilisation de son embouchure comme arrière port.

<sup>34</sup> Louis Arnaud, *op. cit.*, p. 19.



Le port de Bône prend de plus en plus d'importance par le développement de son mouvement commercial, par conséquent les quais de la petite darse ne suffisent plus à son activité. Il connaît à partir de 1886 d'autres travaux d'extension à l'origine de son essor au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>.

- **Structure et organisation des principaux édifices de la nouvelle ville**

Les premiers bâtiments civils incarnant l'image de la nouvelle ville coloniale renvoient aux constructions extramuros élevées aux pieds de la médina, bien avant la destruction des anciens remparts (1868). Or, si certaines de ces réalisations ne sont pas de première nécessité, leur établissement est indispensable pour affirmer la souveraineté du colonisateur sur le territoire, soit, une autre forme d'appropriation de l'espace à travers l'architecture et l'urbanisme. Cette affirmation doit avant tout s'appuyer sur un édifice religieux. La Cathédrale Sainte Monique est le premier édifice érigé entre 1847 et 1850, elle élève sa masse isolée au nord du cours, dans un style éclectique jugé peu harmonieux<sup>36</sup>. Dans son étude sur Bône en 1932, l'urbaniste René Danger<sup>37</sup> estime que l'emplacement de cette Cathédrale n'est pas judicieux, car il freine le prolongement du cours. En effet, en présence de la colline des Santons - en arrière-plan - comme limite naturelle, les bâtisseurs à cette époque n'ont jamais envisagé de la faire franchir par des rues, ou même la raser<sup>38</sup>.

Sur la partie ouest du cours, l'imposant théâtre voit le jour en 1854, signé par l'architecte de la ville, Édouard Gonsolin père, la percée de la rue neuve Saint-Augustin permet à l'édifice de communiquer avec la vieille ville. Non loin de cette dernière, soit à l'ancienne porte de la Casbah, où se trouve, l'emplacement du cimetière indigène, l'hôpital civil s'élève en 1859 sur les hauteurs du site et profite d'un large panorama sur la Méditerranée. Au cours de la même année, un presbytère est érigé derrière la cathédrale. Cependant, son existence physique ne dure que quelques décennies, sa démolition en 1907 libère une partie de la parcelle destinée au futur collège de jeunes-filles (1910).

Les fonctions qu'occupent les édifices longeant le cours affirment la cristallisation<sup>39</sup> des activités administratives et financières de la ville sur cette artère. Le palais de justice annexé d'une prison est construit en 1882 à l'extrémité nord de cette artère, dans la même zone où se trouvent les bâtiments militaires de la caserne et la poudrière surplombés par la citadelle. Quelques années plus tard, en 1888, Bône élève sur la rive est du cours son prestigieux hôtel de ville. Il est considéré incontestablement,

---

<sup>35</sup> Voir *infra*.

<sup>36</sup> Odilon Niel, *Bône et ses environs*, Challamel aîné, Paris, 1879, p. 57.

<sup>37</sup> Jean Cotereau, « La situation actuelle de Bône, études préliminaires », dans *Chantiers nord-africains*, Alger, juillet 1933, p. 754.

<sup>38</sup> Louis Arnaud, *op. cit.*, p. 39.

<sup>39</sup> Lucette Travers, *art. cit.*, p. 501.



Dès le XX<sup>e</sup> siècle, certaines fonctions sont transférées dans de nouveaux locaux, spécialement conçus pour les accueillir et mieux répondre aux besoins de la population. L'exemple le plus significatif est celui de la poste, initialement située sur le cours Bertagna, elle est affectée à l'hôtel des postes (1907) au sud de la rue du 4 septembre (rue CNRA). Ce bâtiment est réalisé grâce à l'initiative privée, celle d'un capitaliste bônois, Louis Apap, enrichi dans l'immobilier, il loue les locaux de son immeuble pendant plusieurs années aux services des postes et télégraphes de Bône<sup>40</sup>.

### **3.1.3 L'extension urbaine de la ville coloniale (1881-1930)**

Lors de sa première extension, Bône s'est largement métamorphosée par ses nouvelles murailles, ses larges voies, ses bâtiments civils et bien évidemment son nouveau port. Elle a vu sa surface doubler, mais ne va pas s'arrêter là. Dans la mesure, où la population (européenne) continue de croître d'année en année, les murs qui l'entourent ne suffisent plus à abriter tout ce monde. L'étalement de la ville coloniale en dehors des remparts est devenu indispensable. Par ailleurs, le passage de l'Algérie en 1870 du régime militaire à un régime civil favorise davantage l'essor des villes algériennes et des milieux ruraux. Cette nouvelle ère s'ouvre par la reprise d'une politique coloniale centrée sur le peuplement, avec une immigration européenne patronnée par l'État<sup>41</sup> facilitant l'implantation d'une population française et européenne.

Bône a pleinement intégré la logique des villes coloniales en s'organisant sur un mode ségrégatif dans lequel domine une population européenne vivant dans des conditions de confort, tandis que la population autochtone reste confinée dans le quartier de la vieille ville et dès 1847 dans celui du Beni-ramassé (M'haffeur).

- **Les nouveaux quartiers extramuros (1881-1914)**

Dès 1881, de nouveaux quartiers extramuros commencent à se former au nord-ouest et au nord de la ville. Les deux agglomérations de Sainte-Anne et Saint-Cloud constituent les principaux centres de la banlieue bônoise. Les deux faubourgs ne présentent pas les mêmes caractéristiques, malgré un point commun : la proximité d'importantes voies extra urbaines. En effet, l'ouverture de la route de l'Édough en mai 1842 sous les ordres du général Randon (1841-1847) est le point de départ de l'établissement d'un groupement spontané devenu au fil des années le faubourg Sainte-Anne (Fig. 43). L'ouverture de

---

<sup>40</sup> « Nos grands constructeurs Algériens », *L'Afrique du nord illustré ; journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines*, Alger, éditée le 01/12/1910 (A5, N153), p. 12.

<sup>41</sup> Hugo Vermeren, « Les migration française et européenne vers l'Algérie au début de la IIIe république », dans [dir] A. Bouchène, J-P. Peyroulou, O. Siari Tengour S. Thénault, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale 1830-1962*, La Découverte (Paris), El Barzakh (Alger), 2012, p. 194.



la route parcourant la montagne a apporté la sérénité à la plaine après avoir sécurisé la zone nord du massif de l'Édough et ses rebelles<sup>42</sup>. Entre 1881 et 1906, le nouveau faubourg connaît une croissance accélérée qui s'est faite de manière linéaire tout le long des voies : Sadi Carnot<sup>43</sup>, Célestin Bourgoïn<sup>44</sup> et Garibaldi<sup>45</sup> devenues ses principales artères. Mis à part, l'avenue Sadi Carnot, les deux autres axes de croissance du faubourg suivent intégralement l'itinéraire d'anciens sentiers existants dans la plaine, ceci explique largement la défectuosité de leur tracé, et en particulier celui de l'avenue Garibaldi. Un tracé qui aura une forte incidence sur le découpage urbain de l'ensemble de l'agglomération. D'autre part, l'intersection de ces voies forme à l'est du faubourg un carrefour magnifié de la fameuse colonne commémorative qui marque l'entrée du quartier. La porte Randon assure le rôle de point de liaison entre le faubourg et la ville intramuros séparés par le canal Zaafrania et la zone de servitudes militaires imposées autour des remparts.

Le caractère dominant du faubourg Sainte-Anne est celui d'une forte concentration d'habitations de type individuel et collectif majoritairement construites sur une trame parcellaire fine en lanières dont les dimensions sont réduites en largeur, mais gagnent en profondeur. Cette concentration d'occupation renvoie à une population ouvrière d'une très forte mixité sociale (majoritairement européenne) d'origine maltaise, italienne ou alsacienne<sup>46</sup> de plus en plus attirée par la banlieue la plus proche au profit d'un loyer moins cher. Elle porte ainsi des caractéristiques similaires au quartier espagnol de Bab-El-Oued à Alger<sup>47</sup>.

Il convient aussi de souligner que dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, cette agglomération s'est considérablement développée et devient un centre dynamique fortement peuplé imposant par rapport au centre-ville une autonomie quoi que partielle, mais bien réelle de par ses cafés, ses petits commerces et services.

Quant au quartier de Saint-Cloud, appelé autrefois *Chatt El Mrassi*, présente un aspect bien distinct, celui d'une zone pavillonnaire salubre, installée au nord de Bône sur des terrains à faible pente. Le faubourg prend naissance par la volonté des notables de la ville qui souhaitent profiter du calme de la côte bônoise en y édifiant des résidences secondaires près de la mer. Le maire de Bône Jérôme Bertagna (1888-1903)

---

<sup>42</sup> Louis Arnaud, *op. cit.*, p. 46.

<sup>43</sup> Nouvelle appellation de la route de l'Édough, actuellement avenue Abdel hamid Benbadis.

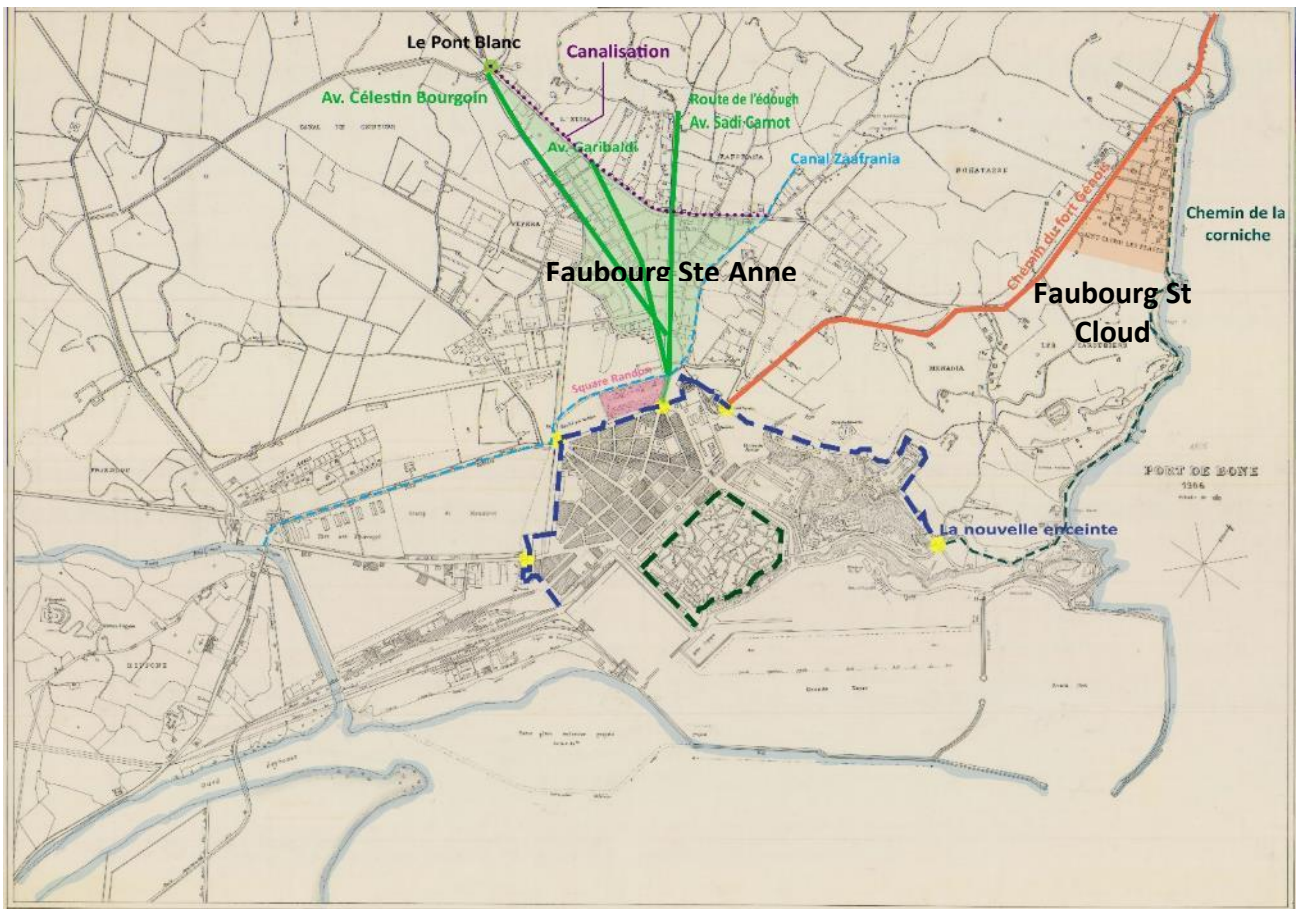
<sup>44</sup> Appelé au départ « le chemin de la conduite », en raison de la conduite d'eau qui achemine l'eau du Oued Forcha (ouest) à la ville, actuellement l'avenue colonel Amirouche.

<sup>45</sup> Avant 1896, elle portait le nom de rue de la fontaine, d'après L. Arnaud, c'est la plus ancienne artère du faubourg. Elle porte aujourd'hui le nom Benamiour Abdelkader.

<sup>46</sup> Georges Refalo, *Bône, une perle du Maghreb et la Colonne Randon*, Mémoire de notre temps, Montpellier, 2003, p. 21.

<sup>47</sup> Hugo Vermeren, « *Les Italiens à Bône, migrations méditerranéennes et colonisation de peuplement en Algérie (1865-1940)* », thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Marie-Claude Blanc-Chaléard, Université Paris Ouest, Paris, 2015, p. 317.

est un résidant de ce quartier. Son établissement s'est alors défini par le chemin du fort génois - la seule voie vers le cap de garde- et la route de la corniche. Cette zone résidentielle s'insère dans un tracé régulier, découpé en vastes parcelles dont les maisons occupent généralement le centre et s'entourent d'un jardin. La différence d'occupation sociale des deux faubourgs affiche donc clairement un usage contrasté de l'espace. Contrairement au faubourg Sainte-Anne qui a presque dépassé la superficie de la ville intramuros, le quartier Saint-Cloud n'a nullement débordé de ses limites, et a plutôt connu une croissance lente.



**Figure 23** : Carte schématique de la formation des faubourgs Sainte-Anne et Saint-Cloud en 1906 (AMA)

Outre l'inconfort due à la densité de son bâti, le faubourg Sainte-Anne souffre d'un réel problème : celui des inondations. Au cours du mois de février 1906, l'agglomération a été la scène d'un épisode périlleux, où les eaux ont envahi les rues atteignant plus d'un mètre de hauteur. Ferdinand Marchis (1903-1909), maire à cette époque, décide de trouver une solution à ce problème par le lancement des travaux d'une canalisation de drainage des eaux, depuis le pont blanc jusqu'à l'oued Zaafrania, recouverte par l'artère appelée *Chemin de ceinture*, puis Boulevard Jean Marmoz. En 1909, le quartier est pourvu d'égoûts raccordés au collecteur principal, et se dote également d'une église qui porte le nom du faubourg



et affirme ainsi sa position de faubourg principal de la ville.

Une nouvelle cité résidentielle s'établit près de la porte de l'aqueduc, sous les pentes de la Casbah, ce projet est porté par la société d'habitation à bon marché, *le Patrimoine coopératif bônois* (PCB). Elle est la première de ce type fondée à Bône par Tanti, Baylet et Jamy, son statut est approuvé par décret du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, le 28 décembre 1910<sup>48</sup>. Ladite société a acquis des terrains privés sur le versant nord des Santons - jugés salubres, aérés et jouissant d'une agréable vue d'ensemble sur le massif de l'Édough - qu'elle compte exploiter pour ériger une cité ouvrière destinée à ses sociétaires (Fig. 24). Le PCB a donc fait établir par les architectes Edmond Gonsolin et De Palo sous le contrôle du service de la voirie, l'étude complète du projet d'alignement et de lotissement de la nouvelle cité sur le prolongement du cours Bertagna. Dès 1911, ce projet est soumis à l'acceptation du Conseil municipal de Bône.

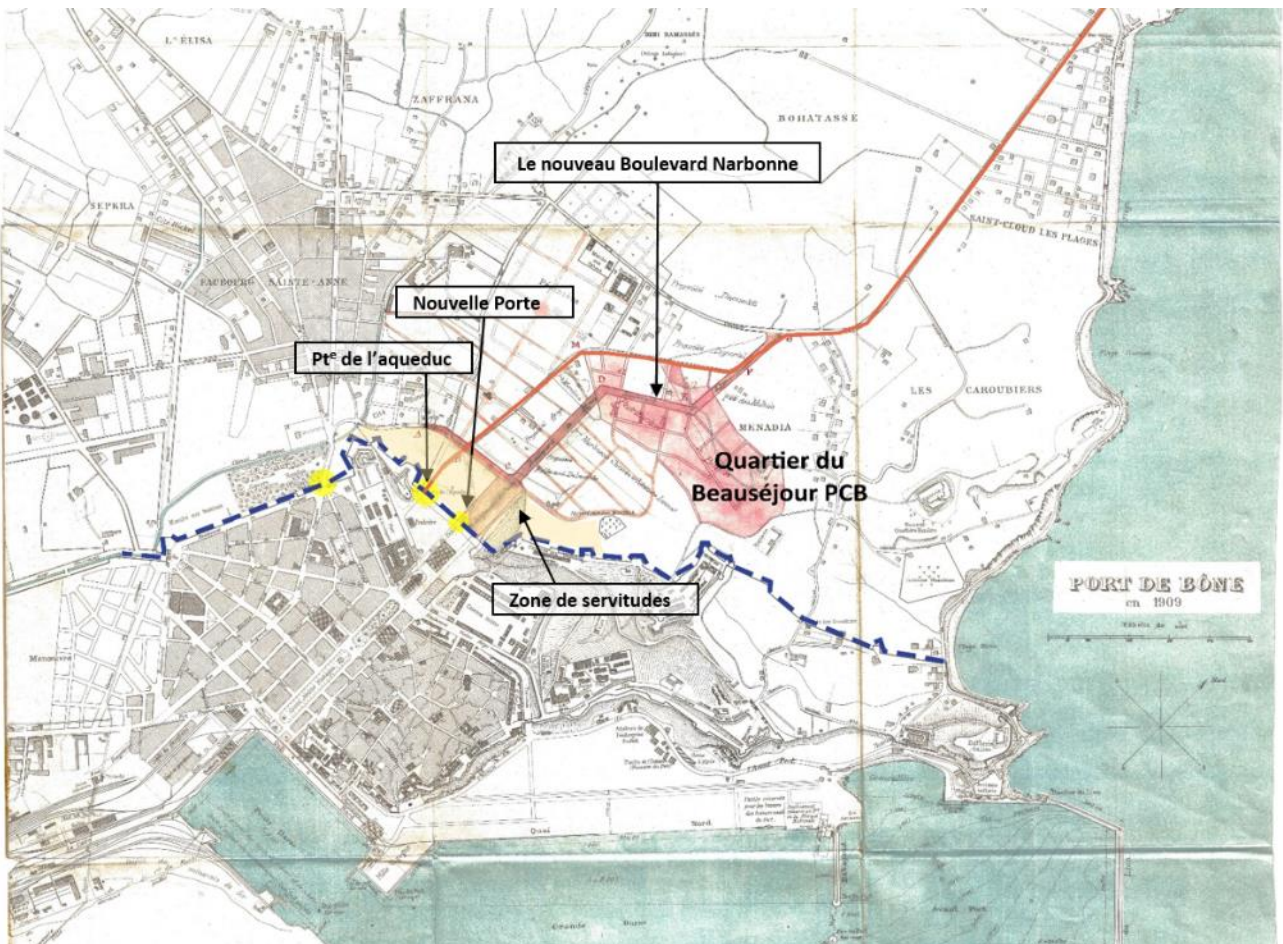


Figure 24 : Carte de l'emplacement projeté de la cité Beauséjour supérieur, 1911 (AMA, traité par l'auteur)

La société justifie son choix du site par les conditions propices à l'installation d'une cité conformément

<sup>48</sup> D'après la lettre du président du PCB adressée au maire de Bône en date du 28 décembre 1911, source : AMA.

à la loi du 12 avril 1906, relative aux habitations à bon marché. Elle s'appuie également sur la proximité de la ville intramuros favorable à l'établissement d'une proche banlieue (nord) qui devient plus tard, la cité du Beauséjour supérieur. En effet, l'arasement de la colline des Santons a rendu envisageable des travaux communaux prévoyant le prolongement du cours Bertagna et l'incorporation d'un boulevard de 10 m de largeur qui relie le prolongement du cours au réseau viaire de la cité.

En 1912, le Conseil municipal de la commune de Bône émit un avis favorable<sup>49</sup> à l'adoption du plan d'alignement de la cité projetée et des voies de communications destinées à y donner accès. Par contre, le prolongement prévu du cours national à travers la zone des fortifications et des servitudes défensives se heurte à l'opposition de l'autorité militaire. Cette dernière juge qu'à ce moment le besoin d'un prolongement du cours ne se fait pas encore sentir<sup>50</sup>. De ce fait, dans un premier temps, seul le prolongement de la rue du palais de justice (rue Zighout Youcef) a lieu et devient le principal chemin d'accès à la nouvelle cité. Son ouverture a d'ailleurs conduit à un nouveau percement des fortifications près de la porte de l'aqueduc (Fig. 24).

À la veille de l'éclatement du premier conflit mondial (1914-1918), la ville de Bône se compose essentiellement de trois différentes zones à savoir une banlieue nord à caractère résidentielle, un faubourg à forte densité au nord-ouest et une zone industrielle au sud. Cette dernière comprend une briqueterie, le parc de forage et une multitude de hangars près de la gare.

- **L'agrandissement du port, le défi gagné d'un maire (1885-1912)**

Le port de Bône a toujours été perçu comme un organe indispensable au développement de la ville, d'ailleurs selon d'anciens témoignages « *Les bônois avaient qu'une seule idée en tête ; c'est le port qui fait la ville, et non pas la ville qui fait le port* <sup>51</sup> ». Enfermé dans les limites de la petite darse, le port n'offre aux navires que des portions réduites de quais. De ce fait, son agrandissement s'impose comme une mesure impérative en vue du foisonnement de son activité commerciale et l'affirmation de sa place parmi les principaux ports d'Algérie. En effet, le tonnage du port a considérablement augmenté depuis les travaux de son agrandissement : il passe de 593 080 tonnes en 1880, à 700 000 Tonnes en 1908<sup>52</sup>. Or, les conditions de développement du port font inévitablement remonter le nom d'un maire, bien connu dans l'histoire de Bône sous la Troisième République, celui de Jérôme Bertagna (1843-1903). À la tête de la municipalité entre 1888 et 1903, son image oscille entre celle d'un maire à l'esprit visionnaire et

---

<sup>49</sup> D'après le PV de délibération du conseil municipal de la commune de Bône, le 21 juillet 1912, AMA.

<sup>50</sup> *Ibidem*.

<sup>51</sup> Paul Piro, Tayeb Bahmed et Mehdi Benboubakeur, *De Bône à Annaba*, A. Sutton, 2004, p. 61.

<sup>52</sup> D'après le tableau de tonnage du port de Bône, cf. Hubert Cataldo, « *Bône 1832-1962: et Hippone la royale* », Tome I, Africa Nostra, Montpellier, 1986, p. 126.

celle d'un politicien opportuniste. Certains journaux bônois à l'instar du *Courier de Bône* et *Le petit bônois* ont mené une lutte médiatique féroce s'opposant à lui mettant en avant son caractère d'opportuniste<sup>53</sup>. Pourtant, il a joué un rôle déterminant en proposant l'idée de l'extension du port, alors qu'il n'est que premier adjoint du maire.

Le maire Jérôme Bertagna doit sa grande popularité à son bras de fer avec la haute administration. Étonnée de la hardiesse de son projet, celle-ci a jugé que les dépenses exorbitantes suscitées pour l'agrandissement du port sont disproportionnées par rapport à son trafic en raison de la période de stagnation qu'il a connue entre 1884-1893<sup>54</sup>. En tant que successeur du maire Prosper Dubourg (1878-1888), Jérôme Bertagna défend ardemment son projet devant toutes les assemblées algériennes pour asseoir sa notoriété, mais aussi, en étant pleinement conscient de l'importance de cet organe vital en tant que source d'enrichissement et de prospérité économique pour la ville et tout le pays.

L'œuvre du maire Jérôme Bertagna est alors fondée sur une ruse subtile par laquelle il a délibérément présenté à l'administration une sous-estimation<sup>55</sup> du coût total des dépenses prévues pour couvrir les travaux d'extension du port. Alors que l'estimation réelle des travaux nécessite plus de vingt millions de francs, en faisant usage de son pouvoir et avec la participation des ingénieurs, il l'a évalué à seulement 9 millions de francs afin de garantir l'approbation du projet. Le coût des travaux est réparti entre l'État et la Chambre de commerce.

À la suite des adjudications de décembre 1885 au profit de l'entreprise Danton et Vaccaro, cette dernière lance dès l'année suivante l'ouverture un chantier colossal en faisant preuve d'ingéniosité. Elle entreprend en 1889, l'arasement du contrefort ouest de la colline des Santons à l'aide d'explosifs. Cette colline qui représente au début de l'occupation un obstacle infranchissable est alors exploitée en tant que carrière, car proche du port elle permet de fournir les blocs de pierre nécessaires au remblaiement des terrains de l'avant-port et l'exécution des jetées<sup>56</sup>. Ainsi, en présence de la tranchée qui prolonge le boulevard Victor Hugo, l'acheminement des blocs extraits jusqu'à l'avant-port ne pose pas de contrainte (fig. 25). Étant de réalisation antérieure, la tranchée ouvre dès 1880, une percée de 27 m à travers la falaise et donne ainsi, la possibilité de transporter directement les blocs extraits jusqu'à l'avant-port au moyen de voie ferrée. D'autre part, le percement de cette tranchée a conduit à la mise en place d'un pont métallique pour assurer la desserte entre la vieille ville et l'hôpital civil. En somme, le travail de titans

<sup>53</sup> Louis Arnaud, *op. cit.*, p. 114.

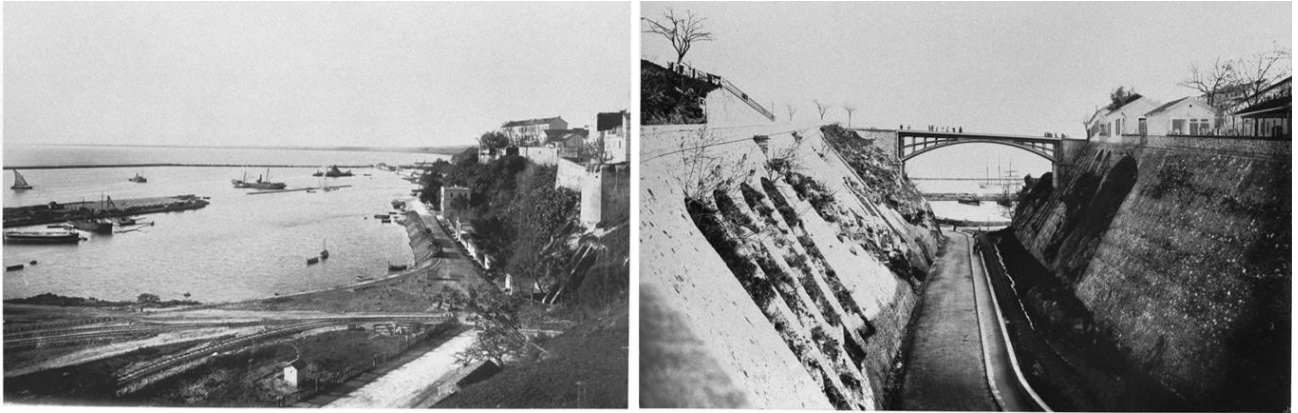
<sup>54</sup> René Lespès, « Le port de Bône et les mines de l'Est constantinois », *Annales de Géographie*, n°180, 1923. p. 528.

<sup>55</sup> David Prochaska, « The political culture of settler colonialism in Algeria : politics in Bone (1870-1920) », dans *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 48-49, 1988, Le monde musulman à l'épreuve de la frontière, p. 301.

<sup>56</sup> Louis Arnaud, *op. cit.*, p. 39.



engagé pour l'agrandissement du port a profondément modifié le paysage de la ville. En éliminant les écrans naturels qui l'enfermaient et la séparaient de sa partie nord et de son avant-port, elle devient ainsi doublement aérée au nord et à l'est. Par la même occasion ces travaux ont offert de nouvelles perspectives urbaines entre la formation d'un quartier maritime et le dégagement de la zone des Santons.



**Figure 25** : Les travaux d'agrandissement du Port en 1900 ( École des Ponts et Chaussées, gallica.bnf.fr)

Après quelques années de travaux, le chantier encore inachevé se heurte en 1894 au problème d'insuffisance de crédit qui mène au final à la suspension des travaux, voire l'arrêt officiel par décret du 28 novembre 1895, en plus de la résiliation de l'entreprise. Cette suspension révèle au grand jour le dépassement de crédit, et laisse penser que l'énorme différence entre l'estimation réelle et celle présentée n'est pas le résultat d'une simple erreur d'appréciation, mais plutôt, un acte sciemment organisé<sup>57</sup>.

La nouvelle adjudication du 15 juillet 1899 attribuée à l'entreprise Galtier et Jammy signe la reprise des travaux pour achever complètement le port. L'avant-port se transforme en une deuxième darse plus vaste d'une étendue de 1150 m. Toutefois, face à l'épuisement progressif des gisements de fer de Aïn-Mokra, l'accroissement de la production des phosphates du Kouif (Tébessa)<sup>58</sup> conduit en 1905 à entamer la construction et l'aménagement du quai sud de la petite darse<sup>59</sup> (Fig. 26).

Devenu inutile, le fort Cigogne est détruit en 1908. L'année suivante la Chambre de commerce est autorisée à acheter les vieilles murailles sud qu'elle supprime pour créer un alignement prolongeant la rue Thiers. Sur l'ancien emplacement des murailles, elle élève entre 1909 et 1912, le palais consulaire, où elle implante son siège, celui du commissariat central et du palais de justice. Vers 1911, l'aménagement du port est mené à sa fin et c'est en présence du gouverneur général Charles Lutaud qu'il est officiellement inauguré le 24 avril 1912. Le maire Bertagna a le mérite d'avoir obligé la haute

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>58</sup> La découverte des gisements de phosphate de chaux remonte à 1885. cf. René Lespès. *art. cit.*, p. 528.

<sup>59</sup> Hubert Cataldo, *op. cit.*, p. 112.



administration à admettre qu'en dépit des dépenses onéreuses et des années de labeur, l'aménagement du port est un investissement sûr et indispensable à l'essor économique de la ville. Il a également fait admettre son importance comme débouché naturel et point de transit maritime des richesses minières de l'Est-constantinois.

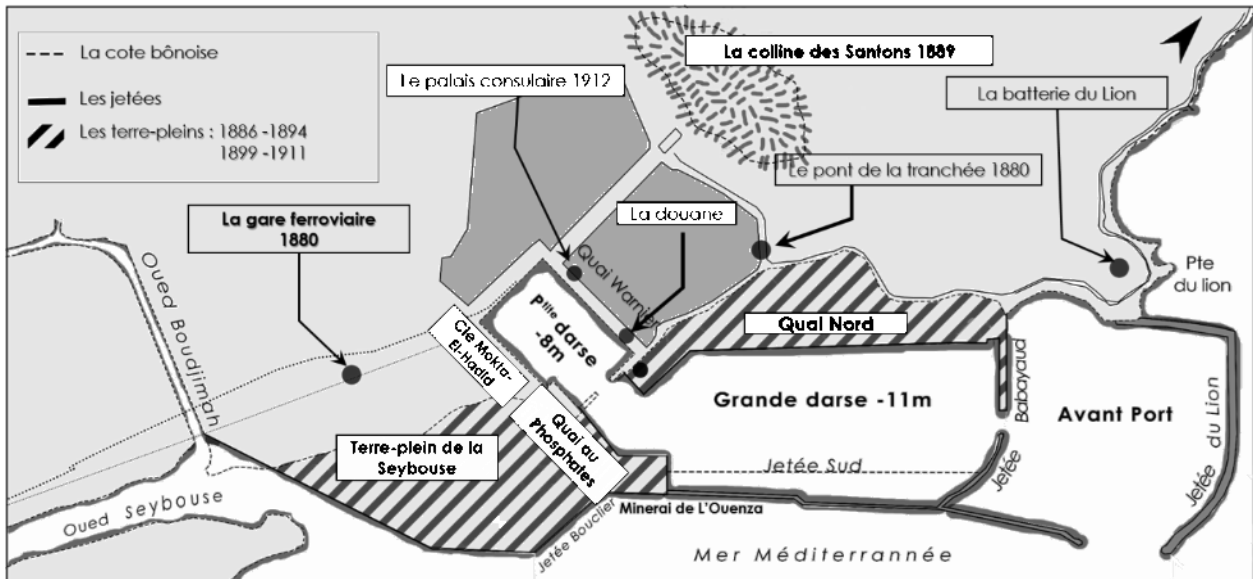


Figure 26 : Schéma explicatif de l'agrandissement du port de Bône entre 1886-1912 (Auteur, 2019)

Après, la crise agricole de 1900 à 1912 due au Phylloxera et l'épuisement des gisements de Mokta-al-Hadid en 1920, le port s'oriente essentiellement vers l'exportation des phosphates du Kouif et surtout à partir de 192 du fer de l'Ouenza<sup>60</sup>. L'avenir du port de Bône reste étroitement lié à la prospérité des exploitations minières et à la création d'un réseau de voies ferrées, capables de drainer régulièrement les minerais vers le lieu d'embarquement. Outre, son trafic d'exportation des produits miniers, le port exporte d'autres produits agricoles et forestiers : vins, céréales, agrumes, tabacs, liège, alfa et coton. Ceci lui vaut une place de premier port minier de l'Algérie et une troisième place après le port d'Alger et d'Oran. Cependant, les importations ne présentent pas la même importance que les exportations. Elles concernent principalement les combustibles, les matériaux de constructions et les métaux<sup>61</sup>.

- **Bône entre 1914-1930, la structure d'une ville éclatée**

Les répercussions de la Première Guerre mondiale ont fortement perturbé l'évolution de la ville -qui compte en 1914 une population de 40 000 habitants - en causant une rupture dans son expansion urbaine et cela pendant toute la période de 1914 à 1920. Le marasme économique survenu a largement déstabilisé le domaine de la construction et a infligé une baisse du trafic d'importation des matériaux de

<sup>60</sup> Said Dahmani, *op. cit.*, p. 92.

<sup>61</sup> René Lespès. *art. cit.*, pp. 530-531.

construction<sup>62</sup>. Par ailleurs, le port de Bône a été la cible de plusieurs bombardements aériens (140 obus) exécutés par le croiseur allemand *le Breslau*, le 04 août 1914<sup>63</sup>. Cet évènement tragique a longtemps été gardé en mémoire à travers le monument aux morts érigé sur la rue du 4 septembre (rue CNRA). Ce dernier est démoli après l'indépendance pour l'aménagement d'un parking.

Compte tenu de telles circonstances, on peut comprendre pourquoi le nombre d'autorisations de bâtir fourni par les services techniques de la ville est très faible entre 1914 et 1920, et n'atteint pas plus de 2 autorisations/an, autrement dit, un taux d'activité de la construction presque nul (voir Fig. 27). Il ne reprendra pas immédiatement après la fin de la guerre (1918), puisque ce n'est qu'à partir de 1921 qu'une reprise progressive est observée. Elle est étroitement liée au moment, où l'économie de la ville s'est relevée avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer Tébessa-Bône, amenant les premières exportations du minerai de fer de l'Ouenza vers le port. Cette relance reste toutefois perturbée et fait que le nombre d'autorisations de bâtir ne dépasse pas celui des années d'avant-guerre, limité à 50 autorisations/an. Une perturbation éventuellement causée par la chute du Franc en 1926. En revanche, c'est vers la fin de cette décennie (1928) que s'annonce une montée sans précédent de la construction ; dont le nombre des autorisations a considérablement augmenté pour atteindre en 1930, le taux de 238 autorisations.

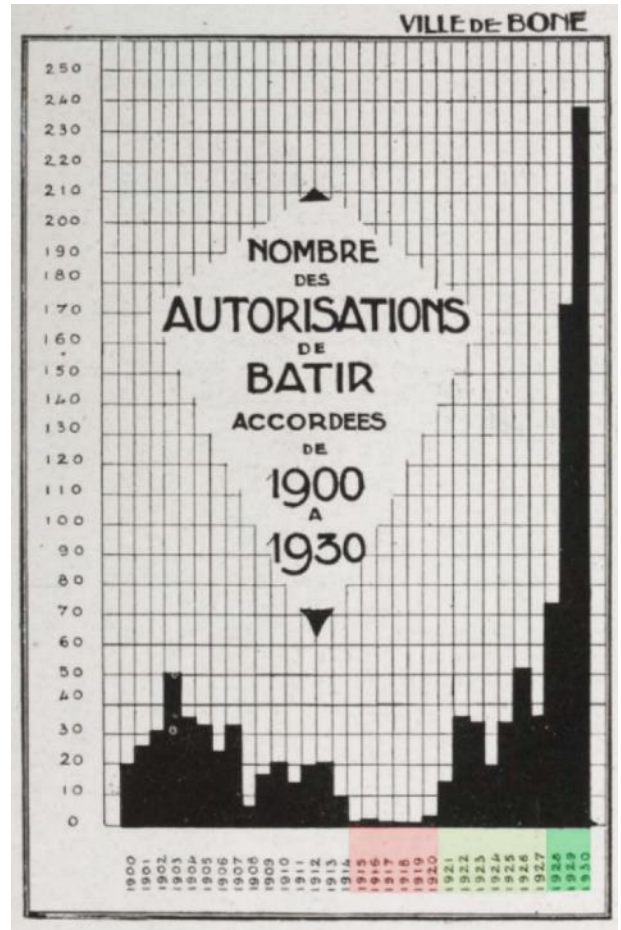


Figure 27 : Graphique du nombre des autorisations de bâtir accordées à Bône entre 1900 et 1930 (CNA, 1933, p.749)

Cette situation est principalement due au programme quinquennal de construction instauré par loi du 13 juillet 1928 appelée la *loi loucheur*. Elle établit un climat propice permettant aux différentes sociétés d'HBM de construire de nouveaux lotissements, donnant l'accès à la propriété aux simples fonctionnaires. Il s'agit notamment de la loi du 29 juin 1929 complétant cette du 1<sup>er</sup> avril 1926 et

<sup>62</sup> Selon le graphique de l'étude Danger sur le trafic du port de Bône entre 1913-1929, cf. Jean Cotereau, *art.cit.*, p. 754.

<sup>63</sup> « Le port de Bône bombardé », *La tribune bônoise : journal républicain quotidien du matin*, le 04/08/1914 (A2, N233), p.1.

imposant une mesure d'exemption temporaire de l'impôt foncier. Elle encourage dès 1927, la construction de nombreux immeubles privés, voire même les plus coûteux<sup>64</sup>.

L'activité des chantiers durant cette période est bien plus importante dans les faubourgs que dans la ville intramuros. En effet, la banlieue continue de s'étendre avec de nouvelles cités dispersées sur plusieurs axes de croissance (nord, nord-ouest et sud-ouest) en comblant les espaces vides. D'ailleurs, les cités ouest et sud-ouest totalisent à elles seules les deux tiers des constructions de la commune<sup>65</sup>. Leur l'établissement est déterminé par la topographie plane, mais surtout par la présence d'industries et/ou de lieux saints. Ceci s'applique parfaitement pour les agglomérations implantées entre le chemin des lauriers rose et le faubourg Sainte-Anne, tout comme la cité Deyron née à proximité de l'usine à gaz et de la fabrique d'allumettes. On peut également signaler, la formation des cités Chancel, Auzas et Gatt, l'une à côté de l'autre, occupées en majorité par une population musulmane venue s'installer près des marabouts du saint patron Sidi Brahim et celui de Sidi Ali El Hatab (voir Fig.29).

Depuis la reprise de la construction en 1921, la structure urbaine de Bône associe son image à celle d'une ville éclatée, caractérisée par une extension discontinue, ses faubourgs se sont étendus sur plusieurs axes (nord, ouest et sud) d'une manière spontanée et sans aucun plan directeur. Tandis que le noyau central du XIX<sup>e</sup> siècle reste relativement enfermé par ses murs et ceinturé par des servitudes militaires. Du moment que les murs d'enceinte subsistent, la distinction persiste entre les deux entités. Il faut attendre le déclassement complet des remparts et la concession des terrains militaires pour que la ville intramuros s'unifie à sa banlieue et forme qu'une seule et même entité.

La première extension continue, mais partielle de la ville intramuros s'est effectuée du côté sud-ouest, la porte d'Hippone est première de la ville à être démolie en 1910<sup>66</sup>. Elle est suivie de toute la partie sud-ouest des remparts, celle en parallèle au boulevard Foch (Okba Ibn nafa) pour permettre l'étalement de la ville sur le Champ de manœuvre et la création du nouveau quartier du Champ-de-mars. Ainsi, le prolongement de la rue Thiers (rue Asla Hocine) aboutis jusqu'au premier édifice administratif érigé dans ce quartier, à savoir la nouvelle sous-préfecture construite en 1925<sup>67</sup>.

L'histoire du champ-de-mars commence dès 1909, lorsque Gustave Seigle-Goujon (1875-1925), architecte-ingénieur à Alger, suivi d'Edmond Gonssolin fils (1868-1944), architecte et conseiller municipal à Bône soumettent leurs propositions d'alignement à l'approbation du Conseil municipal. Ces

---

<sup>64</sup> Boussad Aïche, « *Architecture des années trente, la figure de la modernité* », thèse de doctorat en histoire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Bordeaux, 2010, pp. 71-72.

<sup>65</sup> Jean Cotereau, *op. cit.*, p. 749.

<sup>66</sup> Ali Bettoutia, « *Annaba : repères archéologiques et arts décoratifs* », Édilivre, Saint-Denis, 2013, p. 74.

<sup>67</sup> Hubert Cataldo, *op. cit.*, p. 91.

deux propositions jugées globalement similaires sont élaborées à partir d'un cahier des charges et d'un plan d'alignement réalisé par le service communal<sup>68</sup>. La décision finale de la commission se fait au profit de l'architecte Gustave Seigle-Goujon dont la proposition conjugue la régularité du tracé et le raccordement des alignements projetés avec ceux de la ville, ainsi que la création d'une vaste place centrale et d'un boulevard de 50 m séparant le nouveau quartier de celui du Champ-de-manceuvre<sup>69</sup>. Ce n'est qu'à partir de 1928 que l'allure de ce nouveau quartier commence réellement à s'affirmer par plusieurs constructions d'envergure. Nous donnerons l'exemple de la salle de spectacle devenue cinéma *Le Colisée* puis *Édouard*, aussi le grand et le petit immeuble de *la Séquanaise*, tous issus de la conception de l'architecte d'Edmond Gonssolin fils<sup>70</sup>.

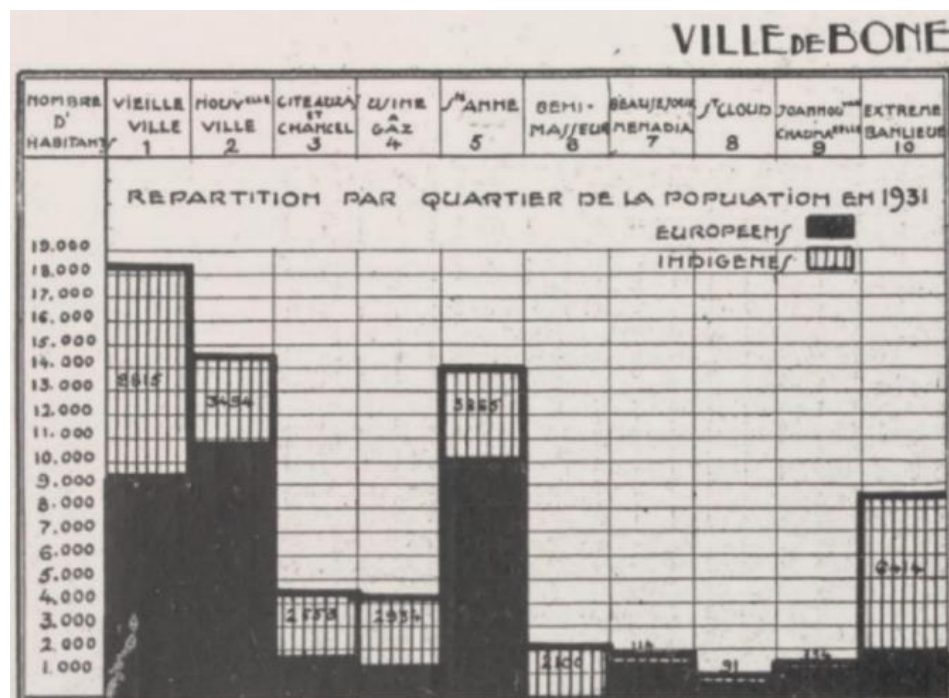


Figure 28 : Graphique de répartition par quartier de la population de la ville de Bône en 1931 (CNA, 1933, p. 752)

En ce qui concerne la distribution de la population bônoise, le présent graphique (Fig. 28) réalisé dans le cadre de l'enquête de l'urbaniste René Danger illustre le caractère ségrégatif de la ville. Il montre clairement que la population européenne se concentre sur plusieurs quartiers, principalement à la nouvelle ville et à la Sainte-Anne, ou encore dans des quartiers résidentiels du Beauséjour, la pépinière, la Ménadia et Saint-Cloud. Toutefois, une concentration plus au moins équivalente entre les deux

<sup>68</sup> PV du conseil municipal de Bône, séance du 11 décembre 1909, *L'action bônoise : Republicain radical : organe de défense des intérêts de la région de Bône et de la démocratie algérienne*, édité le 14/12/1909 (A1, N123), p. 2.

<sup>69</sup> D'après la lettre de G. Seigle-Goujon en date du 16 juin 1909 annexée à sa proposition d'alignement, *Ibid.*, édité le 12/12/1909 (A1, N121).

<sup>70</sup> Selon l'inventaire réalisé, concernant les réalisations de cet architecte dans la ville, AMA.



communautés est enregistrée pour la vieille ville avec une différence d'occupation entre la partie basse et haute. En revanche, le regroupement reste plus prononcé en faveur des autochtones à la cité Chancel et Auzas, aussi près de l'usine à gaz et sur les hauteurs du bēni ramassés. Finalement, les résultats de l'étude confirment que Bône est une ville coloniale divisée entre le nord et le sud.

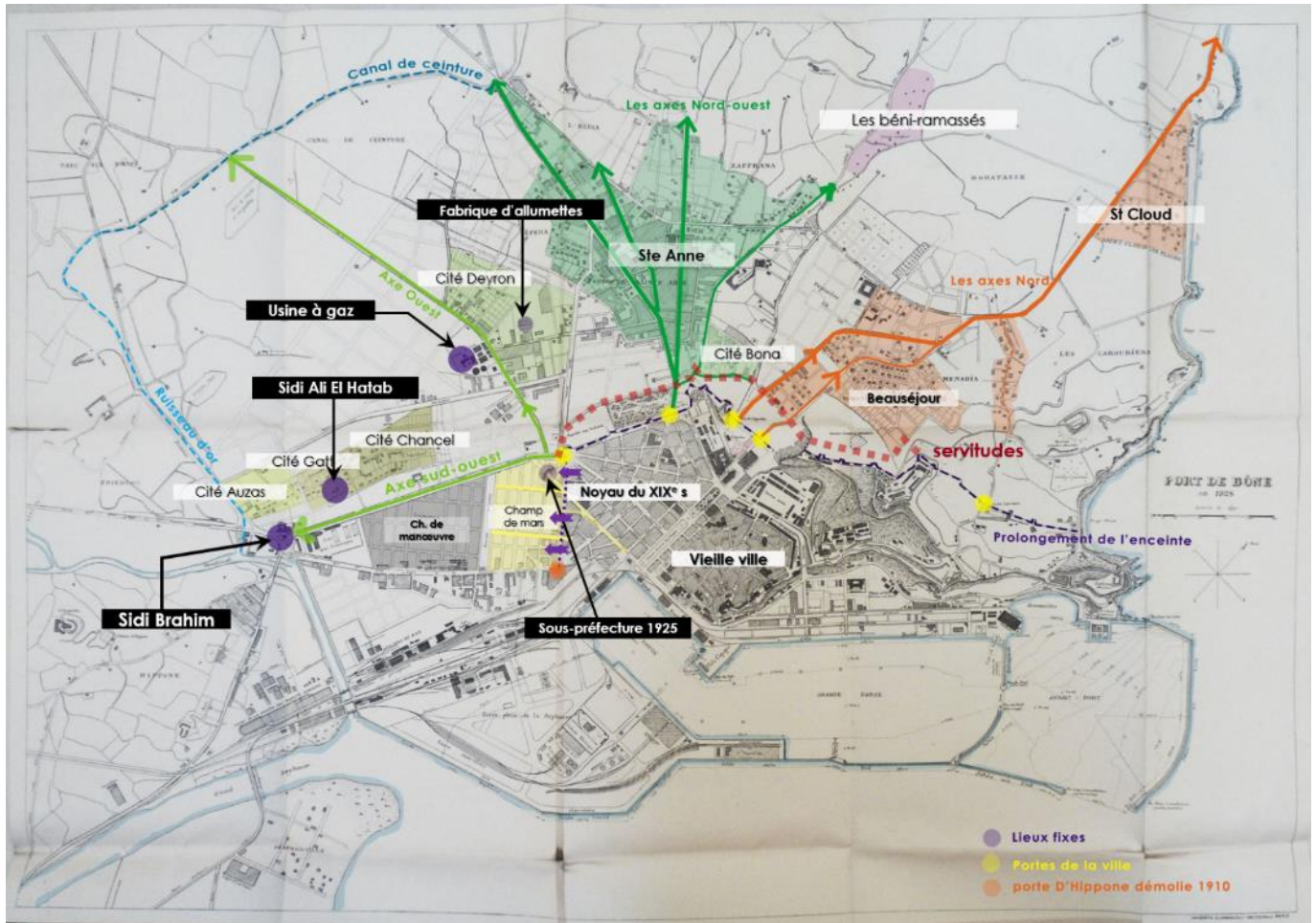


Figure 29 : Carte schématique de l'évolution de Bône en 1928 (AMA, auteur, 2019)

Il convient de souligner, qu'avant 1931, les cités : Beauséjour, Deyron, Chancel, Bona, Hickel et Auzas ne sont que des embryons, mais, c'est selon cette conception ségrégative de l'espace fondée sur des principes ethnique et économique que Bône a poursuivi son développement urbain durant les années à venir. Ce mode de conception mène à créer d'autres cités résidentielles au nord, d'occupation exclusivement européennes. Ainsi, les deux sociétés européenne et musulmane vont vivre juxtaposées et imbriquées sans pour autant se mélanger.

### 3.2 Bône entre 1930-1962, l'histoire d'une évolution urbaine instable

Après des années de la Grande Guerre, Bône est parvenue à se relever et à poursuivre son évolution urbaine face à une population en forte croissance, qui atteint en 1931 près de 66 000 habitants. Malgré



ses ressources, la position excentrique de Bône, à l'extrême l'est du pays pose des difficultés à son rayonnement puisqu'elle ne peut prétendre à une fonction régionale symétrique, comme c'est le cas pour la ville d'Oran<sup>71</sup>.

Les dernières décennies de la présence française à Bône ont été perturbées par une série d'évènements affectant directement son espace urbain : crise économique mondiale, Second conflit mondial, guerre de libération et tout ce qu'elle a engendré comme nouvelles réformes socio-économiques, jusqu'à l'indépendance et au départ des européens. Au cours de chacune de ces phases, Bône présente un caractère architectural et urbain bien particulier. Comment a-t-elle planifié son évolution urbaine durant ces périodes ? Dans quelles conditions socio-économiques et politiques les architectes du milieu professionnel bônois ont-ils professé ?

### **3.2.1 Les années 1930, une décennie prolifique**

Au lendemain du centenaire de l'occupation française en Algérie, Bône, ville éclatée cumulant les erreurs d'une urbanisation spontanée, entre dans un nouvel épisode de son évolution. Elle est marquée par les nouvelles stratégies du Gouvernement général en vue de compléter l'outillage économique et social du pays. Cette tâche va être accompli par la municipalité pour remodeler l'image de Bône, en une ville cohérente et digne de son potentiel économique, et parallèlement jouer un rôle prépondérant face aux inconvénients de la crise économique.

- **L'ambitieux programme du maire Pantaloni pour la ville de Bône (1933-1939)**

Tel que nous l'avons évoqué en début de ce chapitre, chaque phase du développement de Bône met en évidence le rôle de différents instigateurs et principalement des maires, à l'exemple de Jérôme Bertagna, ou encore son successeur, Ferdinand Marchis qui a été largement préoccupé par les questions de scolarité, d'hygiène et de propreté de la ville<sup>72</sup>. Durant l'entre-deux-guerres la municipalité de Bône est exclusivement dirigée par deux maires à la fonction de médecin, à l'instar du docteur Elie-Felix Petrolacci (1921-1933) suivi de Paul Pantaloni (1933-1939). Tenant compte de l'espace temporel étudié à justifier davantage, nous allons nous attarder sur le programme de construction établi par Paul Pantaloni (1884 corse- 1973 corse) durant son élection à la tête des affaires communales. Ce dernier a également occupé des postes lui permettant en qualité que délégué financier et de président la commission des travaux publics d'Algérie (1928) de contribuer aux grandes décisions budgétaires du pays. Paul Pantaloni

---

<sup>71</sup> Marc Côte, *Guide d'Algérie: paysages et patrimoine*, Algérie: Media-plus, Constantine, 1996, p. 204.

<sup>72</sup> Le maire Ferdinand Marchis entreprend le pavage de toute les rues de la ville pour lutter contre la poussière et la boue, voir, Louis Arnaud, *op. cit.*, p. 120.

a par la suite exercé d'autres fonctions pour le compte de l'État, telles que conseiller général de Constantine, puis député à l'Assemblée nationale française. Entre 1947 et 1955, il occupe une seconde fois le poste de chef de la municipalité de Bône.

L'ancienne profession du maire Paul Pantaloni avant qu'il entreprenne sa carrière politique a énormément orienté son champ d'action autour des questions d'hygiène, de santé publique et de progrès social. D'ailleurs, en tant que président de la commission interdépartementaire des travaux publics, et à la demande de l'assemblée financière algérienne, Pantaloni participe activement à l'élaboration d'un programme d'ouvrages d'utilité générale à partir d'un inventaire général des besoins de la colonie, dans des secteurs de l'activité économique et sociale<sup>73</sup>. Étant limités par les possibilités budgétaires de l'époque, seuls les ouvrages jugés réellement nécessaires pour subvenir aux besoins de la population bônoise ont vu le jour. Le programme d'embellissement qu'instaure le maire Pantaloni à Bône est à l'origine de l'édification des plus importants bâtiments publics des années 1930, tous encore debout et fonctionnelles aujourd'hui. Ainsi, ce programme conduit à l'édification de l'hôtel des postes (1936), du stade municipal (1936), des halles centrales communément appelées le marché couvert et/ou français (1937), des abattoirs (1938) et enfin du centre de santé (1940).

Le docteur Pantaloni est amené dès 1932 à envisager des modifications importantes dans le domaine de l'équipement sanitaire communal. Hormis l'hôpital civil et les diverses consultations assurées par le corps médical bônois, il n'existe aucun organisme intermédiaire. Contrôler la santé des jeunes écoliers, faire face à la tuberculose, à la syphilis et à toutes les affections de la mère et de l'enfant, tous ces besoins ont alors commandé la conception d'un organisme coordonnant et centralisant différents services. Ainsi, l'idée d'un centre de santé est née et toutes les dispositions et les principes de son fonctionnement ont été fixés en 1933<sup>74</sup>, alors que le nom même de cette typologie d'équipement sanitaire n'existe pas encore. Avec l'entier concours du Gouvernement général de l'Algérie, l'architecte DPLG Gustave Burgat concrétise cette idée de centre de santé<sup>75</sup>. La première pierre est posée en 1937, ce qui mène à l'achèvement virtuel des travaux en 1940, mais l'établissement n'a pu ouvrir ses portes, qu'après la Deuxième Guerre mondiale, en 1950<sup>76</sup>. La construction de ce centre santé place Bône à l'avant-garde des villes algériennes.

Durant les discussions des délégations financières au sujet du budget de l'Algérie pour l'année 1934, le

---

<sup>73</sup> René Madine, « L'effort algérien, 2.600 millions de francs de grands travaux publics vont être réalisés en 8ans », JGTPB, édité le 18/10/1930 (A44, N511), p. 1.

<sup>74</sup> Le « centre de santé » de Bône, *Chantiers, revue illustrée de la construction*, Alger, octobre-décembre 1951(N5).

<sup>75</sup> *Ibidem*.

<sup>76</sup> Bône grande cité française, *Revue municipale de Bône*, Bône, octobre-décembre 1957 (A3, N11), p. 4.

maire Pantaloni plaide en faveur du maintien du crédit affecté à l'édification des bâtiments publics tels que les stades et les piscines<sup>77</sup> sachant en amont que ce type d'équipements sportifs manque cruellement à Bône. Au cours de sa séance du 28 décembre 1934<sup>78</sup>, le Conseil municipal adopte la décision d'un emprunt de 2 500 000 francs pour l'exécution à partir de 1935 d'un parc des sports. Composé d'un stade-vélodrome de 8 000 places implanté sur le terrain la pépinière, il est baptisé plus tard du nom de Pantaloni. Un terrain de basket-ball, un tennis club et un boulo-drome complète le dispositif. À l'issue de cet emprunt, le contrat comporte l'engagement d'affecter les bénéfices du stade au paiement des annuités d'amortissement. En janvier 1937, le gouverneur général Georges Le Beau inaugure officiellement le stade municipal, l'hôtel des postes et le marché français<sup>79</sup>. Suite à la création de ses structures sportives, Pantaloni dresse un programme d'éducation physique, car il croit fortement à l'importance et à la nécessité de favoriser le développement harmonieux d'une vie physique scolaire en parallèle à l'instruction<sup>80</sup>.

Améliorer les conditions d'hygiène et assurer des établissements publics salubres et modernes sont les véritables priorités du Conseil municipal piloté par Pantaloni. C'est sur ce principe que la commune a décidé en 1935 de démolir l'ancien marché arabe, soit le *Fondouk* en raison de sa vétusté, de son étroitesse et de la détérioration inquiétante des conditions de travail au sein de ses espaces. Elle prévoit aussitôt un concours pour la conception d'un nouveau marché, plus grand suffisamment éclairé, aéré et répondant avant tout à des exigences d'hygiène et de commodités<sup>81</sup>. Les mêmes motifs ont également conduit à désaffecter les anciens abattoirs situés aux Caroubiers, et la création en 1938 de nouveaux abattoirs à 2 km de la ville, au sud du faubourg de Joanonville (cité Seybouse). Ce projet rejoint également les indications du programme municipal en étant équipé d'une installation moderne pour faciliter l'abattage des animaux et le dépôt des viandes pour répondre aux besoins d'une ville d'une capacité de 100 000 habitants<sup>82</sup>.

La décision d'équiper la ville d'un nouvel hôtel des postes, elle remonte à 1933, soit à l'ancienne municipalité de Petrolacci<sup>83</sup>. Ce nouvel établissement propose une disposition moderne avec de vastes

---

<sup>77</sup> Aux assemblées algériennes, les délégations financières ont abordé hier la discussion du budget général de l'Algérie, *L'Écho d'Alger : journal républicain du matin*, édité le 19/06/1934 (A23, N8719), p. 5.

<sup>78</sup> L'activité des communes, décisions municipales, Bône, JGTPB, édité le 08/01/1935 (A49, N 959), p. 1.

<sup>79</sup> Le gouverneur général Le Beau en voyage officiel à Bône, *Ibid.*, le 24/05/1937 (A26, N9788), p. 4.

<sup>80</sup> *Ibidem*.

<sup>81</sup> Sofiane Djerad, « *l'espace commercial entre sociabilité et identité : le cas de la réhabilitation du marché couvert de Annaba* », mémoire de Master en architecture, département d'architecture d'Annaba, UBMA, 2015, p. 59.

<sup>82</sup> « Les nouveaux abattoirs de la ville de Bône », *Les chantiers nord-africains*, janvier 1937, p. 295.

<sup>83</sup> Les initiatives de la municipalité de Petrolacci et de la chambre de commerce, Le nouvel hôtel des postes de Bône et le bureau auxiliaire du plais consulaire, *La dépêche de l'Est*, publié le 01/12/1934 (A52, N19.744), p. 1.

locaux, clairs et aérés afin d'assurer plus de commodités au personnel et aux usagers. En accord avec la municipalité, la Chambre de commerce de Bône participe également au financement de l'ouvrage sous condition que ce dernier prévoit l'installation d'un bureau auxiliaire au palais consulaire. Suite à la procédure d'achat des parcelles appartenant aux autorités militaires et censées accueillir le projet<sup>84</sup>, la municipalité entreprend immédiatement l'exécution de l'édifice en 1934. Le service des postes, télégraphes et téléphones (PTT) de Bône se libère enfin des charges supplémentaires de location. Sachant que depuis 1910, il occupe en tant que locataire un bâtiment privé réalisé par Louis Apap faisant office d'hôtel des postes<sup>85</sup>.

L'ambitieux programme municipal de Pantaloni a ainsi œuvré simultanément à l'édification de plusieurs bâtiments publics majeurs touchant à plusieurs domaines, malgré les sérieuses difficultés financières que connaît le pays à cause de la crise économique mondiale. Or, selon le gouverneur général Le Beau, les résultats obtenus reviennent en premier lieu à l'équilibre positif de la balance commerciale en 1936. Les exportations ont largement dépassé les importations. En effet, le port de Bône a enregistré entre 1936 et 1939 plus de deux millions de tonnages par an, soit le taux le plus élevé dès le début de la crise. On note aussi, l'augmentation des recettes des chemins de fer en 1937 relatives au transport des voyageurs et des marchandises. En plus de la hausse du trafic des compagnies de navigation qui ont connu un mouvement touristique remarquable dès 1937. L'équilibre budgétaire au cours de la même année a évité à la colonie l'obligation de contracter des emprunts onéreux. On cite aussi l'appui apporté par le préfet de Constantine M. Bouffet et le gouverneur général, Le Beau qui n'ont pas manqué de manifester leur satisfaction de voir ce programme accompli, lors des cérémonies d'inaugurations<sup>86</sup>.

La construction du programme municipal a également joué un rôle sur le plan urbain. En effet, certaines de ces œuvres publiques ont été volontairement implantées sur les terrains appartenant aux autorités militaires, à l'exemple de l'hôtel des postes érigé près de l'emplacement de la poudrière et le centre de santé construit sur des servitudes militaires. Ceci dans le but de combler les terrains vides autour de l'ancien noyau du XIX<sup>e</sup> siècle par la libération du foncier du joug du Génie militaire. Ainsi, ils ont contribué en tant qu'éléments de soudure à l'articulation de la ville avec sa proche banlieue. C'est par ce type d'occupation et bien d'autres que Bône est finalement parvenue à abandonner, progressivement sa

---

<sup>84</sup> Selon le rapport du maire de Bône au conseil municipal lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mars 1933, au sujet de la construction d'un hôtel des postes à Bône, source : AMA.

<sup>85</sup> « Nos grands constructeurs Algériens », *L'Afrique du nord illustré ; journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines*, Alger, éditée le 01/12/1910 (A5, N153), p. 12.

<sup>86</sup> « Le gouverneur général Le Beau en voyage officiel à Bône », *L'écho d'Alger : journal républicain du matin*, le 24/05/1937 (A26, N9788), p. 4.

structure de ville éclatée.

Hormis son intérêt à moderniser la ville par de nouveaux bâtiments publics, le docteur Pantaloni est conscient de l'importance des organismes HBM pour la vitalité de la construction dans la ville. Il demande également lors des discussions des délégations financières en 1934 que l'effort de la colonie pour venir en aide aux œuvres HBM ne soit pas ralenti<sup>87</sup>. Sous son l'impulsion, la municipalité s'est aussi penchée sur la question de l'insuffisance des constructions scolaires et celle de l'habitat pour musulmans. Elle prévoit alors d'équiper plusieurs quartiers de nouveaux groupes scolaires et d'édifier pour un budget de 5 millions de francs, une cité « *indigène* ». Le site choisi pour cette opération s'étend sur quatre hectares, au pied du massif montagneux de l'Edough pour accueillir 150 maisonnettes de deux pièces équipées de jardinets, et dont le style est inspiré du mode des constructions mauresques<sup>88</sup>. L'exécution de cette cité prévue pour 1939, ne s'est pas concrétisée.

Toutefois, il convient de préciser que le programme municipal réalisé s'accorde avec les directives émanant du plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) élaboré en 1932 par les urbanistes Danger. Cependant, la mission du chef de la commune s'achève suite à des conflits avec l'administration vichyste. Pantaloni démissionne de son poste en juillet 1941, après avoir regagné la Corse, d'où il est originaire, en 1939 et laissé la gestion de la mairie à son premier adjoint André Fadda<sup>89</sup>.

- **La construction à Bône face à la crise économique mondiale**

Au moment, où les effets de la crise économique ont commencé réellement à secouer l'Europe, et particulièrement la France à partir de 1932, des données montrent que les principales villes algériennes ont vu leur activité de construction se ralentir par moment, mais en aucune manière s'arrêter<sup>90</sup>. Ainsi, dans la lignée des grandes villes algériennes, Bône n'a pas été fortement troublée par la crise, inversement, elle a continué son extension et a pu maintenir son dynamisme enclenché dans les années 1920, notamment avec le programme Pantaloni. La crise de la décennie suivante voit la presse professionnelle locale plaider en faveur du maintien de la construction, étant la formule la plus efficace pour lutter contre le chômage. À ce sujet, plusieurs articles de presse justifient la nécessité de la construction en s'appuyant sur le vieux dicton : « *Quand le bâtiment va, tout va*<sup>91</sup> ».

---

<sup>87</sup> Aux assemblées algériennes, *Ibid.*, le 19/06/1934 (A23, N8719), p. 5.

<sup>88</sup> « Une cité indigène va être construite au pied de l'Edough », *Travaux Nord-Africains ; bâtiment, travaux publics, architecture, urbanisme*, publié le 25/02/1938 (A31, N1.695), p. 1.

<sup>89</sup> À partir de la biographie de Paul Pantaloni disponible sur la base de données des députés français depuis 1789, disponible [en ligne] sur : <http://www2.assemblee-nationale.fr> (consulté en mars 2019)

<sup>90</sup> Voir *supra*, p. 14, le tableau comparatif du mouvement de la construction à Alger, Oran et Constantine entre 1930-1939.

<sup>91</sup> « L'activité du bâtiment à Bône et dans la région, HBM, caves coopératives et immeubles divers », JGTPB, édité le 20/01/1933 (A 47, N 755), p. 1.



Le nombre des autorisations de bâtir délivrées par le service de voirie de la ville de Bône et publiées régulièrement par le JGTPB excepté entre 1936-1939, représente un indice révélateur du rythme de la construction dans la ville. Ainsi, ces données reflètent une période particulièrement florissante entre 1930 et 1934 connaissant à Bône à l'instar d'Alger et Oran, un fort moment de la construction, entre 1933 et 1934<sup>92</sup>. Même si, l'effet de la crise est légèrement ressenti durant le dernier semestre de 1931 et le second semestre de 1932<sup>93</sup>, où le nombre des autorisations tombe de 238 en 1930 à 175 en 1931, puis à 139 en 1932. Par la suite ce nombre est de nouveau remonté, enregistrant 201 permis en 1933<sup>94</sup>.

Ce dynamisme de la construction trouve son origine dans la combinaison de deux facteurs favorables : l'activité des organismes HBM, les avantages de la loi Loucheur. La ville compte dès 1929, des centaines de maisons nées du programme HBM dans plusieurs quartiers de l'Orangerie, de la Maisoncoop et du Frais Vallon et aussi, des immeubles sociaux comme le Palais Loucheur. À l'activité des organismes constructeurs se joignent bien évidemment, les efforts du Conseil municipal et le soutien de la Chambre de commerce afin de contracter les emprunts assurant le financement du programme.

L'essor de la construction durant la première moitié des années 1930 signe la naissance d'un bon nombre d'édifices publics, dont la gare ferroviaire (1933), la casa Italiana (1933), les groupes scolaires<sup>95</sup> au Champ-de-mars, à l'Orangerie, au Béni-ramassé et à la cité Auzas (1933). Cette période renvoie aussi à l'édification de la clinique chirurgicale du Champ-de-mars (1933) et l'église Sainte Thérèse (1934-1935). Afin d'assurer la prospérité de Bône et de son hinterland, la Chambre de commerce de Bône opère l'achèvement des quais sud et ouest de la petite darse<sup>96</sup>, la surélévation du palais consulaire (1933) et l'équipement et l'outillage du port. Elle lance en 1932, un concours pour la création d'un aéroport aux Salines, capables de répondre aux besoins de l'aviation de transport, voire aussi, à ceux de l'aviation privée et militaire<sup>97</sup>.

Le dernier facteur de l'accroissement du rythme de la construction à Bône est bien celui de l'initiative privée, des riches entrepreneurs comme René Faraone, Jean Palomba et des capitalistes bônois comme Louis Apap, conscients que l'immeuble constitue un investissement assuré. Le placement dans l'immobilier garantit indubitablement à cette période la conservation du capital investi à l'abri de toutes

---

<sup>92</sup> Selon Lucette travers, le secteur du bâtiment à Bône a connu une ampleur de la construction sans précédent de 1927 jusqu'à 1934. cf. Lucette travers, *art. cit.*, p. 501.

<sup>93</sup> « Les chantiers en cours à Bône », JGTPB, publié le 20/06/1933 (A47, N792), p. 7.

<sup>94</sup> Ce chiffre résulte d'une opération de recensement des autorisations de bâtir publiées par le JGTPB pour chaque mois.

<sup>95</sup> « Les grands compartiments de la mise en valeur de l'Algérie, programme des constructions scolaires à Bône », JGTPB, édité le 14/07/1933 (A47, N804), p. 1.

<sup>96</sup> « Port de Bône, résultat du concours du 1<sup>er</sup> Décembre 1931 », JGTPB, édité le 15/07/1932 (A46, N701), p. 1.

<sup>97</sup> « Chambre de commerce de Bône, les grands travaux projetés », JGTPB, édité le 26/02/1932 (A46, N662), p. 2.

fluctuations, avec des chances de plus-value pour l'avenir<sup>98</sup>. Par conséquent, l'initiative des particuliers a offert à la ville de Bône ses plus beaux immeubles de rapport des années 1930<sup>99</sup> à l'image du palais Beauséjour, les immeubles Herchian, Rando et Gagne. C'est de cette manière que les maisons et les immeubles ont continué à se construire dans les quartiers de la ville, et tout ce qui vit du bâtiment n'a pas eu à souffrir. Toutefois, il est important de souligner que la forte concentration des demandes d'autorisation de bâtir durant les années 1933 et 1934 s'explique principalement par l'intention des propriétaires de tirer profit des dernières années de l'exemption fiscale. La mise en application de l'impôt foncier sur le bâti devant reprendre dès janvier 1935<sup>100</sup>. La seconde moitié de cette décennie s'annonce moins prolifique que la précédente, puisque dès 1935, le nombre des permis de construire délivrés bascule à 110 permis, soit un recul de moitié du taux enregistré en 1933. Néanmoins, le progrès remarquable du trafic portuaire dès 1936 suivi du programme municipal d'équipement peuvent garantir la continuation du mouvement de la construction pour les années qui suivent.

La foire du bâtiment organisée du 21 au 29 mars 1936 sur le site des Santons à quelques jours seulement de la foire d'Alger<sup>101</sup> fait honneur à l'activité de la capitale économique de l'Est algérien. Elle témoigne que malgré les difficultés du moment que Bône n'a pas été durement troublée par la crise. Présidé par le sous-préfet M. Delage, le maire Pantaloni et le président de la Chambre de commerce, M. Perrin, cet évènement connaît un vaste succès avec par une forte affluence de visiteurs. Une foule de curieux a ainsi découvert les stands des grandes firmes algériennes de la construction et des industriels du bâtiment, à l'image des ateliers Durafour<sup>102</sup>. La ville de Bône comme Alger et Oran, continue d'organiser ce type de manifestation, on cite celle de 1937, et deux autres en février et mars 1939.



**Figure 30** : L'entrée de la foire de Bône en 1936 près des Santons (Robledo, CNA, p. 289)

La ville connaît d'ailleurs un certain redressement économique entre 1936-1937 qui permet à la municipalité, l'ouverture de plusieurs grands chantiers ou l'achèvement de certains. Il s'agit du marché

<sup>98</sup> « L'immeuble et la crise », JGTPB, édité le 15/12/1931 (A45, N641), p. 1.

<sup>99</sup> Voir l'inventaire des immeubles durant les années 1930, et grilles de lectures en annexes.

<sup>100</sup> « La situation de l'industrie algérienne en 1934 », JGTPB, édité le 26/04/1935 (A49.N990), p. 6.

<sup>101</sup> « La foire de Bône », JGTPB, édité le 23/03/1936 (A50, N 1085), p.1.

<sup>102</sup> *Ibidem*.

français, de l'hôtel des postes, du stade, des abattoirs, de la caserne des gardes mobiles, de l'agrandissement du groupe scolaire de la rue Sadi-Carnot, et du centre de santé. Elle emploie alors plus de 282 ouvriers<sup>103</sup>. Du côté de l'habitat, de nombreux immeubles de rapport privés se sont élevés dans plusieurs quartiers, à l'image de l'immeuble-cinéma *Le Majestic* (1936). L'ensemble des efforts déployés par la municipalité ont eu pour objectif la création d'un large champ d'activité dans le domaine du bâtiment pour répondre aux besoins de la cité, assurer du travail en abondance pour la main-d'œuvre et parvenir de la sorte à contrer les effets de la crise. Ainsi, les problèmes sociaux : le chômage et le faible niveau de vie ont pu être évités.

À la fin de cette décennie, l'initiative du secteur privé recule sévèrement par crainte d'insécurité, face à la guerre imminente, faisant ainsi régresser le nombre total des autorisations de bâtir. Malgré tout, l'action municipale se poursuit à travers l'office municipal d'HBM qui entreprend entre 1938-1939 son premier immeuble social destiné aux fonctionnaires et officiers sur l'esplanade des Santons. Cet organisme public a prévu aussi dans son programme social d'édifier sur le même site, trois groupes d'immeubles<sup>104</sup>. À partir de 1938, la situation économique de la ville s'est davantage améliorée, où un retour à l'équilibre est observé, à travers l'augmentation d'exportation du liège<sup>105</sup>. Ainsi, le total des exportations du port de Bône (alfa, minerais de fer, de plomb, phosphates, tabac, liège et vin) s'élève à 2 586 093 tonnes, un taux jamais atteint auparavant. Le Conseil municipal a eu la satisfaction d'établir sans contrainte le budget prévu pour l'année 1939 basé sur les recettes des marchés et les taxes sur les affaires<sup>106</sup>. Or, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en septembre 1939 a sérieusement changé la situation et dévié le mouvement de la construction vers une autre trajectoire.

### • Les frères Danger et le PAEE de Bône

À l'instar des grandes villes algériennes comme Alger, Oran, Constantine et Biskra, Bône se dote également en 1932, sous la municipalité de Petrolacci, d'un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) dressé par la Société des plans régulateurs des villes. L'action portée par la société Danger en vue d'établir le PAEE de Bône est d'aboutir à la constitution d'un dossier composé d'un ensemble de documents à la fois graphiques (plans topographiques et plans régulateurs) de différentes échelles, et manuscrits. Les pièces écrites contiennent essentiellement ; le rapport d'enquête, les textes des règlements d'hygiène, de voirie, et également des pièces administratives (Fig. 31).

<sup>103</sup> « Les travaux municipaux à Bône », JGTPB, publié le 03/03/1936 (A50, N1079), p. 2.

<sup>104</sup> « L'urbanisme à Bône, l'adjudication du premier immeuble de l'office municipal HBM a eu lieu jeudi matin », *Travaux nord-africains*, le 30/01/1938 (A31, N1684), p. 1.

<sup>105</sup> « Les exportations de liège par le port de Bône ont augmenté en 1938 », *TNA* publié le 11/01/1939 (A32, N1791), p. 1.

<sup>106</sup> « Conseil municipal de Bône, vote du budget 1939 », *La dépêche de l'Est, Bône, Algérie*, publié le 05/01/ 1939, p. 2.

La démarche d'élaboration du PAEE de Bône passe tout d'abord par une étude préliminaire, autrement dit, une enquête approfondie sur la ville, suivant à la lettre, la méthode appliquée pour les villes d'Alger et Oran<sup>107</sup>. La Société des plans régulateurs des villes examine un à un, des questions démographiques, économiques et hygiéniques visant à tracer l'évolution de la ville, à identifier les problèmes dont elle souffre et à localiser les zones les plus sensibles. Au final, celle-ci propose des solutions dont l'efficacité se vérifie à long terme. René Danger en ce sens déclare « *Qui dit tuberculose, dit quartier insalubre, humide ou trop vieux, d'où percées nécessaires après localisation des foyers d'épidémie*<sup>108</sup> ».

Le plan d'aménagement de Bône tend avant tout à moderniser la ville, et à rattraper les années durant lesquelles, celle-ci s'est développée d'une manière spontanée, sans aucune idée directrice, suivant seulement, les besoins du moment. Ce qui a donné naissance, dans les plaines marécageuses à des quartiers dépourvus d'hygiène et difficile à drainer. Ainsi, l'œuvre des frères Danger doit penser la totalité du territoire urbain, à travers un plan d'ensemble muni d'une « optique prévisionnelle »<sup>109</sup> globale, dans la perspective d'assainir, ordonner et embellir Bône.

L'établissement de l'enquête est une longue opération qui demande, d'une part, la collaboration des services municipaux de voirie et d'hygiène et d'autre part, un travail d'investigation et de collecte documentaire précise. Le contenu de l'étude à laquelle s'est livrée la Société Danger, nous est parvenu au moyen de deux sources imprimées. L'ingénieur Jean Cotereau publie dans la revue des *Chantiers nord-africains* dans son numéro de juillet 1933, un résumé du rapport de l'enquête communiquée par ses signataires. Un second article est publié par l'urbaniste Raymond Danger, dans la revue *Urbanisme*, en août 1935, se consacrant à l'état d'assainissement de la ville de Bône. Issus de la même étude, les deux articles présentent des données statistiques similaires. L'article publié en 1933, s'avère cependant plus détaillé et plus riche en documentation graphiques et en photos aériennes.

L'étude s'accorde à prévoir un rapide et important développement de la ville de Bône, en raison de la



Figure 31 : Bordereau des pièces du dossier du PAEE (Centre d'archive du XXe siècle, Paris, 116 IFA)

<sup>107</sup> Jean-Pierre Frey, *op.cit.*

<sup>108</sup> Marlène Ghorayeb, « *La loi Cornudet : les origines, les suites et les perspectives qu'elle a ouvertes, un siècle d'urbanisme* », Société française des urbanistes SFU le 28 mars 2018.

<sup>109</sup> Nadia Redjel-Bensaad, Belkacem Labii, « *Alignement et extension : des plans pour Bône : Éléments sur l'application de l'urbanisme à la française en Algérie : 1855 et 1932-1933* », Cahiers de géographie du Québec, 59(166), 2015, p.123.

croissance continue du taux de natalité chez les Européens et les Musulmans, bien qu'il soit plus élevé chez ces derniers. Ce qui commande en conséquence de voir grand pour ce qui est de la largeur des voies, des places et des espaces à réserver aux édifices projetés. L'étude prévoit d'ailleurs, compte tenu de la progression des cinq dernières années, une augmentation de la population qui doit atteindre 160 000 habitants en 1981, chiffre que la ville a atteint bien avant, dans les années 1960.

Ce constat démographique oblige les auteurs du PAEE à planifier l'extension de la ville, non seulement sur les hauteurs nord, les plus propices à la résidence, mais aussi vers les plaines basses du sud-ouest, les moins salubres. L'extension s'y déploie inévitablement à cause des facilités du terrain, de la proximité du port et de l'attraction des grandes voies de pénétration qui arrivent toutes par le Sud<sup>110</sup>. L'étude préconise également une orientation NE-SO des rues à projeter donnant une meilleure situation pour les immeubles. Elle recommande de renforcer le transport urbain et aérien, à travers, la création d'une gare d'autobus dans la zone sud, ainsi que d'un aéroport aux abords de la ville.

D'après les statistiques de répartition de la population bônoise, l'ancien quartier de la vieille ville, est considéré en tant que zone insalubre à forte densité, nécessitant un percement de ces îlots, et l'intégration d'espaces verts. L'étude repère, un autre emplacement malsain, celui de la Choumarelle, formée d'une agglomération de taudis sur un marécage près de la Seybouse. Ainsi, le futur plan de Bône prévoit de lutter contre la prolifération des taudis, de décongestionner les quartiers encombrés à forte mortalité, en fin, de doter la ville d'une cité moderne indigène pour assurer des logements hygiéniques aux Musulmans du Beni-ramassés et de la vieille ville. L'enquête sanitaire dévoile plusieurs défaillances, tels que le manque critique d'équipements publics, d'hôpital, de poste, de bibliothèque, stade ou écoles... Elle ne manque pas non plus de souligner le problème récurrent des inondations dont souffrent les parties basses en période de fortes précipitations, principalement le quartier de la colonne. À ce problème se joint celui de l'alimentation en eau, devenue insuffisante à cause de l'évolution démographique. Ainsi, le PAEE se voit contraint d'envisager l'assainissement des parties basses, l'amélioration du réseau d'égouts, et plus encore, la création de nouvelles adductions d'eau et de réservoirs. D'un autre côté, des constatations prescrivent le déplacement de certaines fonctions en dehors de la ville telles que les abattoirs.

Sur le plan économique, l'enquête évoque une prospérité croissante de la ville qu'elle doit aux exportations minières et agricoles, ainsi qu'à l'activité industrielle (Tabacoop, l'usine de liège, usine de produits chimiques). Elle préconise toutefois d'aménager la zone industrielle et les marchés. Ses revendications ne négligent pas non plus la préservation de l'héritage antique de Bône par l'établissement

---

<sup>110</sup> Paul Masserschmitt, « Bône », *Algeria : revue mensuelle illustrée*, édition OFALAC, Alger, septembre 1936, p. 10.



de servitudes non aedificandi autour du site historique d'Hippone, aussi bien que la mise en valeur des sites touristiques de la ville tels le cap de garde, et la corniche.

Tenant compte des directives fixées, la ville et son devenir sont alors exprimés en plan, dont le tracé se réfère à un urbanisme culturaliste<sup>111</sup> mettant en avant les questions d'hygiène, de circulation et d'esthétique. La conception d'ensemble dégage les traits essentiels du plan qui semblent maintenir l'équilibre trouvé en place<sup>112</sup>, tout en incorporant la touche des frères Danger (voir Fig. 32).

Le plan expose clairement la composition de l'extension directe de la ville sur la plaine-ouest limitée par le canal de ceinture. Cela dit, le nouveau tracé s'articule avec l'ancien par le biais du prolongement et de l'élargissement d'importants axes déjà existants, orientés vers l'ouest : la rue Thiers, et le chemin des lauriers roses. À ces prolongements s'associent les percées du côté de la colonne et des cités Deyron et Chancel qui contribuent parallèlement à aérer ces derniers.

Quant à la partie annexée, elle est structurée par deux larges axes perpendiculaires NS-EO dont le croisement offre une vaste place. Afin d'assurer l'autonomie et la vie sociale des nouveaux quartiers, les auteurs du PAEE prévoient plusieurs bâtiments publics et des espaces libres. En ce qui concerne la cité indigène programmée selon les instructions de l'étude, elle prend place dans une zone limitrophe de la cité Chancel, connue pour sa forte occupation par la communauté musulmane. Le choix de ce lieu d'implantation explique la volonté des frères Danger d'éviter la cohabitation des Européens et Musulmans et ainsi maintenir la ségrégation sociale instaurée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (Fig. 32).

---

<sup>111</sup> Voir *supra*, pp. 37-38.

<sup>112</sup> Nadia Redjel-Bensaad, Belkacem Labii, *art. cit.*, Cahier de géographie du Québec, p. 124.

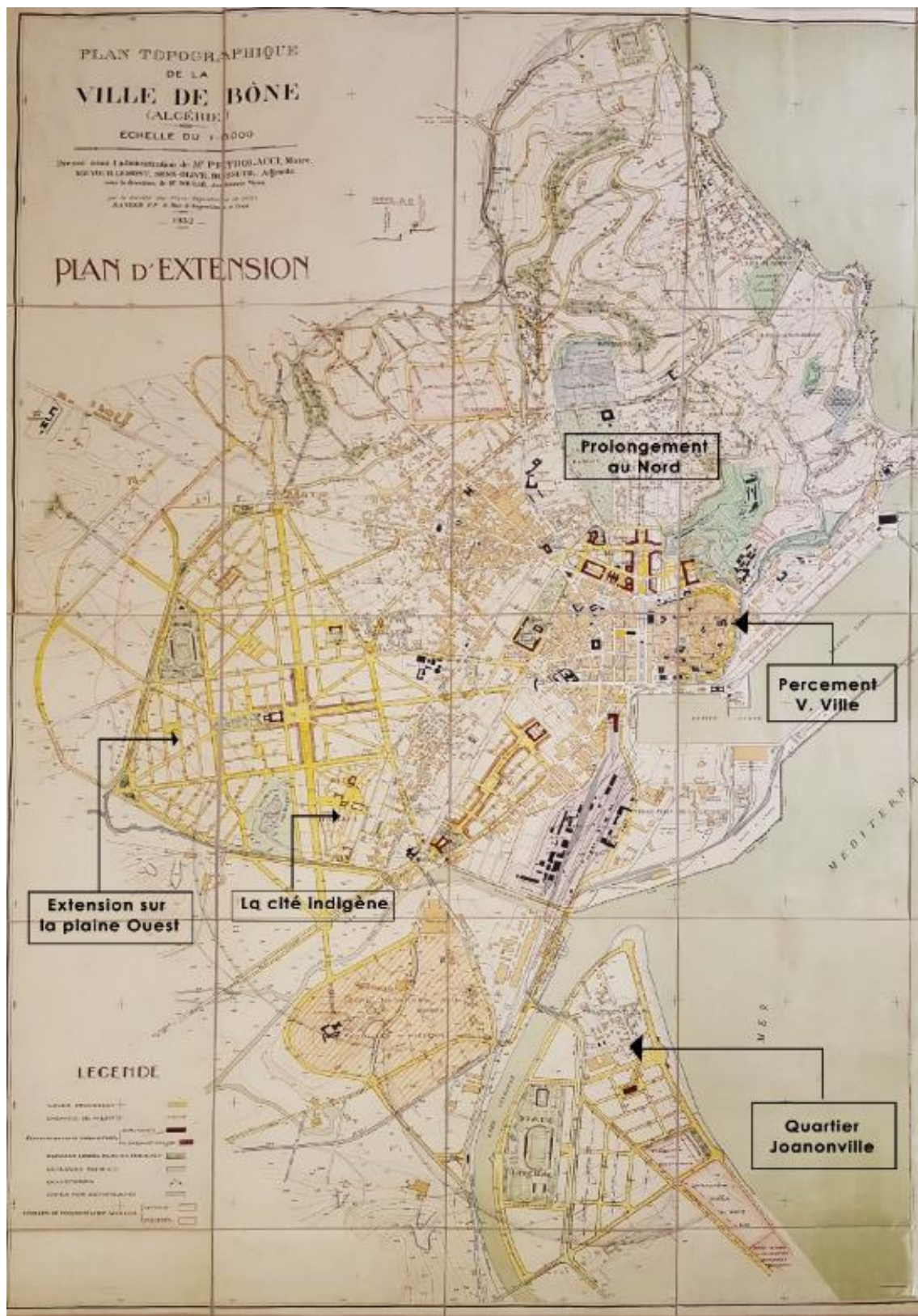
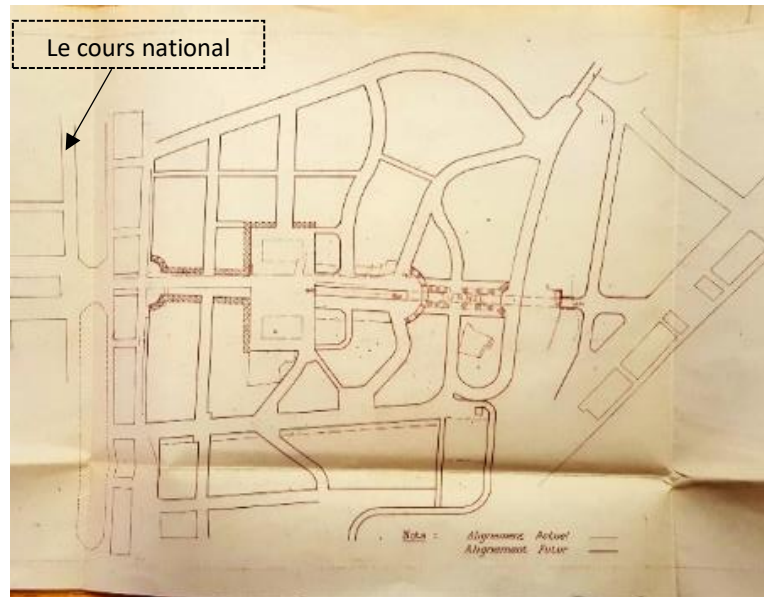


Figure 32 : PAEE de Bône 1932 (Centre d'archive du XXe siècle, Paris, 116 IFA), traité par l'auteure, 2019.

Le PAEE de Bône annonce l'aération et l'embellissement de la partie nord, en misant sur une nouvelle esthétique urbaine qui résulte du prolongement du cours national jusqu'au boulevard Narbonne (boulevard 1 mai 1945) et la suppression de l'église Sainte Monique. Par ailleurs, la vieille ville n'échappe pas à son opération de décongestion faisant usage du percement, comme principal outil de desserrement d'un tissu à forte densité (Fig. 33).



**Figure 33** : Plan de percement du quartier de la vieille ville selon le PAEE 1932 (Centre d'archive du XXe siècle, Paris, 116 IFA)

La ville s'étend encore vers le sud, le quartier Joanonville touché par l'opération d'aménagement reçoit les fonctions indésirables à l'intérieur de la ville, soit le marché des bestiaux, les abattoirs et l'usine à gaz que les directives de l'enquête ont souhaité déplacer vers ce quartier excentrique.

Finalement, le PAEE de Bône n'a pas connu une concrétisation effective, en raison de la complexité de sa démarche administrative et des étapes nécessaires à sa mise en œuvre<sup>113</sup>. En effet, la déclaration d'utilité publique des travaux qu'il comporte s'est faite par l'arrêté du 2 décembre 1938<sup>114</sup>. À l'heure où, les projets qu'ils indiquent, voire les plus urgents ont déjà été exécutés sous forme d'opérations ponctuelles réalisées sous le programme du maire Pantaloni<sup>115</sup>. Contrairement au PAEE d'Alger qui a été approuvé et reconnu par l'arrêté du 17 août 1932, l'approbation tardive du PAEE de Bône, annoncée après six ans de son élaboration est considérée comme une entrave à son utilité puisqu'un bon nombre

<sup>113</sup> Nadia Redjel-Bensaad, Belkacem Labii, « Éléments sur la continuité entre plans d'urbanisme colonial (Bône milieu XIXe–Début XXe siècles) », *Synthèse Revue Scientifique de Technologie*, N°31, 2015, p. 61.

<sup>114</sup> « Le plan d'aménagement et d'extension de la ville de Bône vient d'être approuvé », TNA, 14/12/1938 (A31. N1783), p. 1.

<sup>115</sup> Voir *supra*.



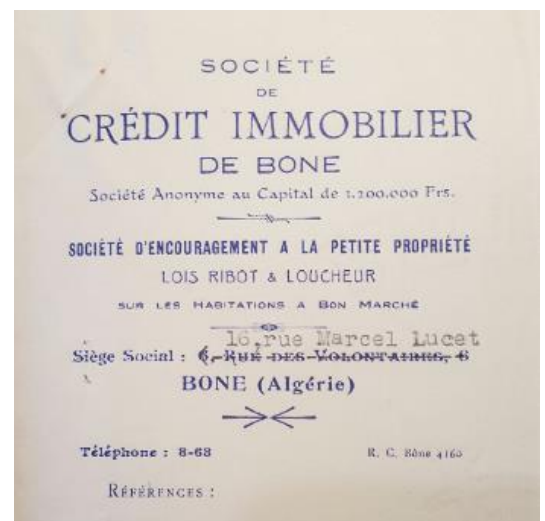
de ses directives ne sont plus d'actualités. Néanmoins, la création de la cité indigène du Ruisseau d'or dans les années 1950 voit le jour sur l'emplacement désigné par le PAEE.

- **Les lotissements, un outil majeur de l'urbanisation de la ville (1929-1939)**

La loi Loucheur a favorisé la naissance à de nombreux lotissements, essentiellement au nord et nord-ouest de la ville. Ainsi, cette phase de l'évolution de la ville est étroitement liée à l'œuvre des sociétés HBM associée à celle de la commune. Ces deux acteurs de l'évolution de Bône ont entrepris la création des plus importants lotissements, à l'image de cités jardins, contribuant à l'embellissement de la ville et offrant aux modestes habitants des logements respectant les prescriptions d'hygiène et d'esthétique. Chaque organisme constructeur a apporté sa contribution à cette œuvre sociale par la création de divers lotissements. Dans la perspective d'illustrer l'utilité de l'œuvre des organismes HBM dans l'expansion de l'espace urbain de Bône, nous aborderons le cas de trois lotissements réalisés par trois organismes HBM différents. Auparavant, il est important de définir le rôle et l'action de la législation en vigueur en matière de lotissement.

La création des lotissements est régie par les articles des lois du 14 mars 1919, dite la loi Cornudet et celle du 19 juillet 1924. Or, aucune d'entre elles ne donne réellement une définition précise de ce qui est un lotissement. Il a fallu attendre près de dix ans pour que l'esprit de la loi soit enfin précisé<sup>116</sup>. Ce n'est qu'en 1929 que le ministre de l'Intérieur souligne que le terme lotissement signifie toutes les opérations consistant de la part des sociétés, associations, particuliers ou établissements publics à entreprendre, ou à poursuivre la division d'un terrain en parcelles, en vue de la revente, ou de la location avec la faculté d'y édifier des constructions à usage d'habitation. En conformité avec la loi du 19 juillet 1924, les acquéreurs de parcelles ont la faculté de se constituer en syndicat et de déposer un projet de lotissement.

Créé au lendemain de la loi Loucheur, soit le 19 juin 1929, et approuvée par arrêté du Ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance, le 19 novembre 1929. La Société de Crédit immobilier de Bône (SCIB) réalise 16 000 000 francs d'emprunt et permet la création des cités de l'Orangerie et du Frais Vallon totalisant dans l'ensemble



**Figure 34** : Entête de la société de crédit immobilier de Bône (ANF, 1949)

<sup>116</sup> Henri Fabiani (avocat à la cours d'appel d'Alger), « Des lotissements », JGTPB, publié le 29/09/1933 (A47, N826), p.1.

225 pavillons individuels<sup>117</sup>. Cette dite société est dirigée à sa création par un conseil d'administration composé de MM. Juzaud & Ferrero assureurs et lotisseurs, et de l'architecte Gaston Floirat. Ces derniers sont les acquéreurs des terrains de l'Orangerie et du Frais Vallon qu'ils ont décidé de lotir et de vendre en lots pour leurs sociétaires, mais aussi pour des acquéreurs libres (Fig.36).



**Figure 35 :** Plaque portant les noms des créateurs du lotissement de l'Orangerie ; Juzaud, Ferrero & c<sup>ie</sup> (Auteure, 2018)



**Figure 36 :** Extraits de plans de parcelles de terrain sises au lotissement de l'Orangerie et du Frais Vallon, signé par l'architecte Floirat (AMA, 1932)

La SCIB a pour objet principal de consentir aux emprunteurs remplissant les conditions prévues par la législation en vigueur sur les HBM et la petite propriété, des prêts hypothécaires individuels destinés à la construction de maisons individuelles bon marché. Elle peut à cet effet contracter des emprunts, et obtenir de la colonie des avances à taux réduit. La réalisation de ces avances est assurée à l'aide des fonds provenant de la Caisse des Dépôts et consignations de Paris. Par la suite le SCIB est amené à se procurer les fonds nécessaires à l'exécution de ses projets en empruntant dans les conditions prévues par la loi du 27 juillet 1934<sup>118</sup>. L'organisme obtient alors des garanties du département de Constantine et de la commune de Bône. Ainsi, la SCIB a créé la cité de l'Orangerie ayant l'avantage d'être implantée au nord-ouest sur un terrain plat près du centre-ville, en partie insalubre.

La cité du Frais Vallon, tire son nom du terrain vallonné et salubre sur lequel elle est située, au nord, entre le quartier du Beauséjour et celui de la Ménadia. La plaque commémorative encore en place érigée à l'entrée de la cité de l'Orangerie (rue Galdès, rue Guroud Mohamed Nacer) datée de 1930<sup>119</sup> porte en

<sup>117</sup> Crédit immobilier de Bône, Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires, du 31 mai 1959, p.1, ANF, côte : 19771106/4.

<sup>118</sup> Loi tendant à l'achèvement du programme de construction d'habitations à bon marche et de logements à loyers moyens prévu par la loi du 13 juillet 1928 (après la suspension du programme quinquennal).

<sup>119</sup> Le plan de lotissement du quartier de l'Orangerie a été approuvé par arrêté préfectoral du 12 février 1930, voir le rapport du ministère de la santé publique, contrôle des habitations à bon marché CIB en date du 23/12/1932, ANF, cote : 19771106/4.



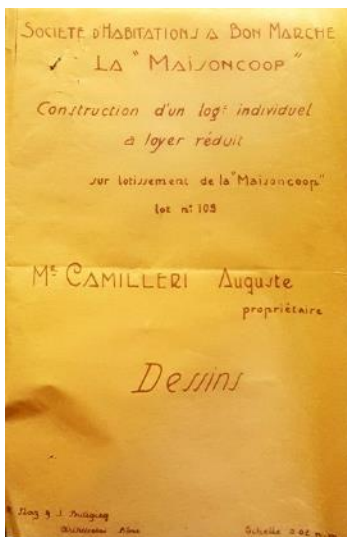
effet les noms des fondateurs de la SCIB à l'origine de ces deux lotissements (Fig. 35). D'autre part, le fait que l'architecte Floirat fasse partie de la direction de cette société explique clairement, le nombre considérable de pièces graphiques -retrouvées au niveau des archives municipales de Annaba- relatives à des maisons individuelles à l'Orangerie et au Frais Vallon signées par cet architecte.

Deux autres importants lotissements situés l'un à côté de l'autre près du quartier de Saint-Cloud, à savoir les lotissements de la Maisoncoop et de la cité Azur permettent à Bône d'affirmer davantage son extension vers le nord. Le lotissement Maisoncoop est créé par la société coopérative HBM portant le même nom dont la constitution revient à l'initiative de Joseph Serda ancien délégué financier (1930) et député bônois. Dans l'intention de lotir et de construire des maisons à usage familial, la société Maisoncoop entreprend l'acquisition d'un vaste terrain -correspondant aux attentes des sociétaires- appartenant à un riche terrien musulman et aussi conseiller général indigène, nommé Si Ammar Boumaïza<sup>120</sup>.

Avant de prendre définitivement l'appellation de la Maisoncoop, le lotissement est d'abord désigné lotissement Boumaïza. L'étendue de la



**Figure 37 :** Projet de construction HBM par le CIB, Naz & Butigieg (AMA, 2016)



**Figure 38 :** Projet de maison HBM à la Maisoncoop, Naz & Butigieg (AMA, 2016)

propriété de ce dernier couvre selon H'sen Derdour, un large espace situé au-delà de l'avenue Petrolacci sur les hauteurs du flanc oriental de la colline d'El M'Hafeur et des crêtes, depuis la Maisoncoop jusqu'à la colline des Anglais<sup>121</sup>.

En qualité d'architecte de la Maisoncoop, Marcel Boisseau a dressé le plan général du lotissement comprenant 173 lots, soumis à l'approbation des commissions municipales et départementales. Ainsi, le 31 octobre 1931, lorsque toutes les autorisations, garanties et subventions furent obtenues, l'entreprise nord-africaine de construction, adjudicataire entame les travaux<sup>122</sup>. Marcel Boisseau est par la même occasion, l'auteur de la majorité des maisons édifiées dans cette cité, telle que le montre, le nombre

<sup>120</sup> Les HBM à Bône, le lotissement « Bou-Maïza » de la société « Maisoncoop », JGTPB, publié le 24/10/1933 (A47, N883), p. 1.

<sup>121</sup> H'sen Derdour, « Monographie des sites historiques et touristiques de Annaba », imprimerie Seybouse, 2004, p. 54.

<sup>122</sup> Les HBM à Bône, le lotissement « Bou-Maïza » de la société « Maisoncoop » (suite), JGTPB, publié le 24/10/1933 (A47, N883), p. 6.

considérable de plaques nominatives<sup>123</sup> retrouvées *in-situ*, et celui des projets recensés aux archives municipales de Annaba.

La réalisation du lotissement Azur, ainsi que celles des cités Bellevue et les Crêtes est dues à l'œuvre de la Société du Patrimoine coopératif bônois (PCB), la plus ancienne société HBM active créée en 1910. Les modifications apportées au statut du PCB sont approuvées par arrêté ministériel du 5 août 1929, lui permettant dans les conditions et pour l'application de la législation sur les HBM, l'acquisition, la construction, la vente ou la location d'habitation salubre et à bon marché, ainsi que leurs dépendances ou annexes. Suite aux nombreuses demandes de ses sociétaires, en 1930, le PCB procède à l'acquisition d'un large terrain appartenant aux consorts Testeau<sup>124</sup>. Celui-ci est limité à l'est par l'Avenue Petrolacci, au nord par les propriétés Boulineau, Brunet et Saunier, à l'ouest par la propriété Testeau et Saunier et en fin au sud par la Maisoncoop et les propriétés Boumaïza



**Figure 29** : Projets de construction HBM du PCB à la cité Azur, Naz & Butigieg (AMA, 2016)

et Palomba (Fig. 41). Le plan de lotissement de la cité Azur est dressé par René Naz désigné l'architecte-géomètre du PCB, il comporte 216 lots, ce qui fait de lui le plus grand lotissement réalisé par cet organisme.

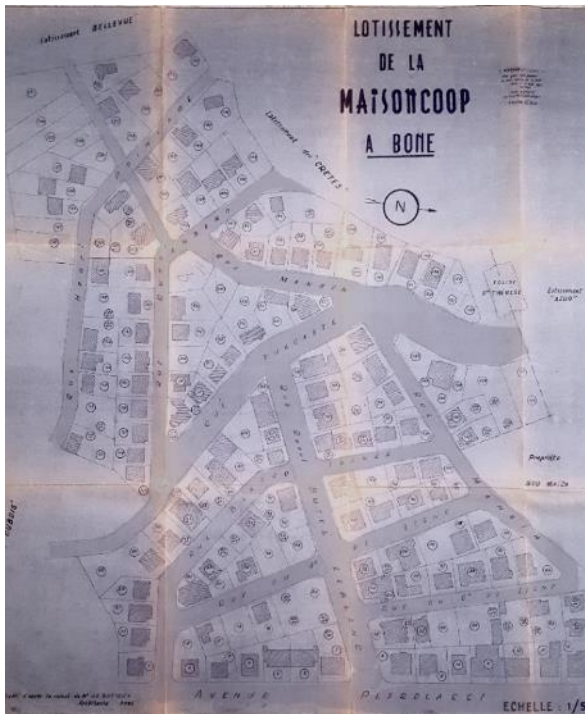
D'un point de vue général, il semble que les nouveaux lotissements se regroupent autour des mêmes caractéristiques d'implantation, d'occupation et d'architecture. En effet, pour des raisons de salubrité et d'esthétique urbaine leur implantation a été beaucoup plus orientée vers les hauteurs de la partie nord. Quant aux sociétaires qui occupent ces cités, ils présentent des profils similaires étant de modestes fonctionnaires, principalement de souche européenne<sup>125</sup>.

Les lotissements présentés plus haut, partagent les mêmes caractéristiques d'urbanisation définies par un découpage régulier des ilots, ainsi qu'un morcellement équilibré des parcelles ayant plus au moins les mêmes superficies. Le système viaire adopte alors une trame orthogonale, donnant de larges voies rectilignes quand la topographie du terrain le permet, comme c'est le cas pour les cités de l'Orangerie et Azur. Contrairement, à la cité de la Maisoncoop dont le tracé épouse les courbes de niveau du site.

<sup>123</sup> Voir *infra*, chapitre 7.

<sup>124</sup> D'après le rapport du président de la société Mr. Hoffmann sur la propriété Azur en date du 27 juillet 1951, Société d'HLM, le patrimoine collectif bônois, ANF, cote : 19771106/16.

<sup>125</sup> Selon les listes des acquéreurs de la société PCB, avec mention de la situation de l'acquéreur et de son adresse, ANF.



**Figure 40** : Plan d'ensemble du lotissement de la Maisoncoop, établis à partir du relevé de J. Butigieg, 1/500, 1961 (Cadastre Annaba, 2018)



**Figure 41** : Plan d'ensemble du lotissement de la cité Azur, René Naz (HBM PCB, ANF, 19 771 106/16)

Les habitations du même lotissement affichent souvent des caractéristiques architecturales similaires, puisque le cahier des charges des lotissements et leur règlement intérieur indiquent les surfaces maximales des maisons et leur hauteur. Ceci dit, le programme des constructions HBM comporte de simples pavillons ou maisonnettes limitées à un rez-de-chaussée, ou alors des maisons d'un étage (R+1), l'espace est généralement rationalisé et les deux formules sont dotées d'un jardin. Le règlement relatif aux constructions HBM exige que les maisons soient construites ou transformées suivant les plans et devis choisis par le sociétaire ou le groupe de sociétaires et approuvés par le conseil administratif de la société en question<sup>126</sup>. Toutefois, certaines maisons mettent en avant –dans le respect des surfaces et hauteurs exigées- un aspect architectural bien différent, étant issue d'architecture régionaliste à l'image de maisons alsaciennes du nord de la France, ou provençales du sud. Il est certain que les architectes travaillant pour ces sociétés ont fait l'usage des cahiers, ou catalogues d'architectes avec des conceptions de plusieurs variantes prédéfinies. Il suffit au sociétaire de choisir la variante qui lui convient. Nous pensons également à la circulation des modèles, à travers la consultation de portfolios, de cahiers d'architectes français et catalogues de maisons HBM. Plusieurs similitudes ont été constatées entre les maisons réalisées à Bône et celles édifiées dans les régions côtières comme la Côte d'Azur, et même dans la banlieue parisienne (Fig. 42 et 43). Ce qui témoigne concrètement d'une circulation de modèles

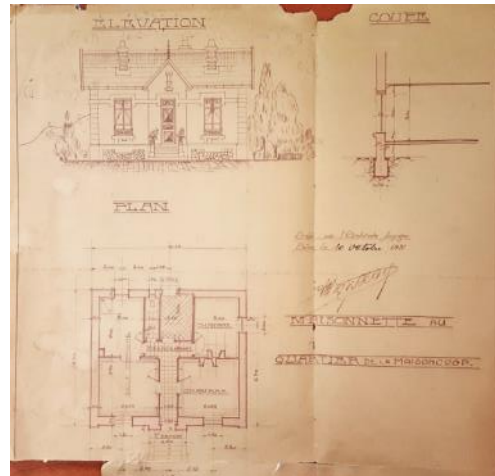
<sup>126</sup> D'après l'article 13 du fonctionnement de la société du patrimoine coopératif bônois, p.7. ANF, cote : 19771106/16.



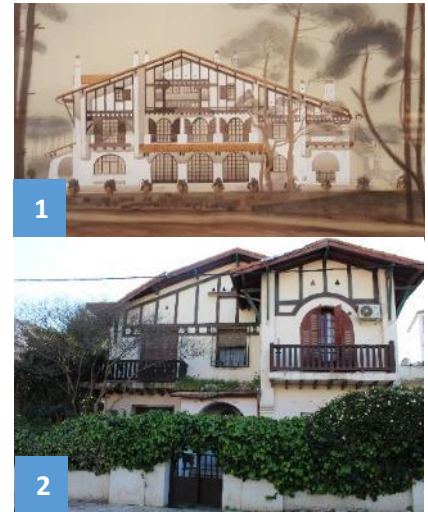
importés de la métropole<sup>127</sup>.



**Figure 42 :** Extrait d'un catalogue de maisons hygiéniques à bon marché (France), planche K (union générale d'architecture civile et industrielle, Paris)



**Figure 43 :** Dessin graphique (élévation plan et coupe) d'une maisonnette sise au quartier de la Maisoncoop, 1931, M. Boisseau (AMA, 2016)



**Figure 44 :** (1) Villa landaise, 1927, projet de diplôme de l'architecte Germin (la cité de l'architecture et du patrimoine). (2) Villa à la Maisoncoop (auteure, 2018)

L'œuvre des organismes HBM durant les années 1930, est décisive pour expliquer l'effervescence de la construction et l'accroissement de l'habitat individuel contribuant massivement à l'urbanisation de la ville vers le nord. Citons à cet effet, l'effort de la société du PCB qui a assuré durant cette décennie, la construction de 28 hectares sur les 50 hectares qu'elle a acquis en 1930. Étendre la ville par une somme de nouveaux lotissements repose aussi sur la contribution de la commune qui en plus d'apporter des garanties aux sociétés HBM, s'est chargée de subventionner les travaux de viabilité et d'assainissement des nouveaux quartiers<sup>128</sup>. Cependant, les nouveaux lotissements de la ville devenus des lieux résidentiels par excellence destinés presque exclusivement à la communauté européenne ne font qu'accentuer la ségrégation sociale entre le nord et le sud de la ville, et agrandir les écarts entre les conditions d'habitation de ces deux sociétés.

### 3.2.2 La situation d'une ville en guerre (1940-1946)

Après septembre 1939, la courbe de la construction à Bône prend une nouvelle trajectoire. Ce n'est plus à la crise économique qu'elle doit faire face. L'histoire qui se répète fait que Bône se retrouve une fois de plus prise dans l'étau d'une deuxième guerre mondiale, dont l'impact s'est répercuté sur son espace urbain.

<sup>127</sup> Ce constat sera détaillé dans le chapitre 7 de la partie 3 consacré à l'étude descriptive et interprétation stylistique.

<sup>128</sup> « L'activité municipale, Constantine, Bône », JGTPB, publié le 17/03/1933 (A47, N771), p.1.

- **Le mouvement de la construction à Bône durant la Deuxième Guerre mondiale**

Bien avant la déclaration officielle de la Deuxième Guerre mondiale (1939), le rythme de la construction à Bône s'est largement affaibli, en raison de la chute considérable de la contribution du secteur privé. Dès lors, la situation ne s'améliore pas puisque l'investissement dans l'immobilier n'est plus une opération sûre et porteuse de bénéfice, comme elle était avant. Les Bônois se souvenant encore des bombardements allemands sur la ville, lors de la Grande Guerre (4 août 1914) appréhendent que ce scénario se répète et détruise le fruit de leurs investissements. Malgré cela, les archives du service de voirie de Bône chargées de l'attribution des permis de bâti<sup>127</sup>, révèlent qu'entre 1940 et 1941, plusieurs demandes d'autorisation de construire émanant exclusivement du secteur privé ont été adressées à ce service. Toutefois, ces demandes concernent essentiellement les travaux de surélévations de bâtiments existants, tandis qu'elles se font rares pour les nouvelles constructions.

Or, ces rares nouvelles constructions ont dû se soumettre à des exigences du service de voirie dictées par les circonstances du moment. Dans une lettre<sup>127</sup> datant de 1941 retrouvée parmi les pièces d'un dossier de demande d'autorisation de construire d'un immeuble de rapport, il apparaît que l'architecte a dû rajouter l'aménagement d'un abri à la demande de l'architecte-voyer en chef. En effet, une des nouvelles exigences de cette période affecte directement la composition de la construction, obligeant les architectes d'équiper les nouveaux immeubles, d'abris passifs construits en béton armé, par mesure de protection des occupants, en cas d'attaques aériennes.

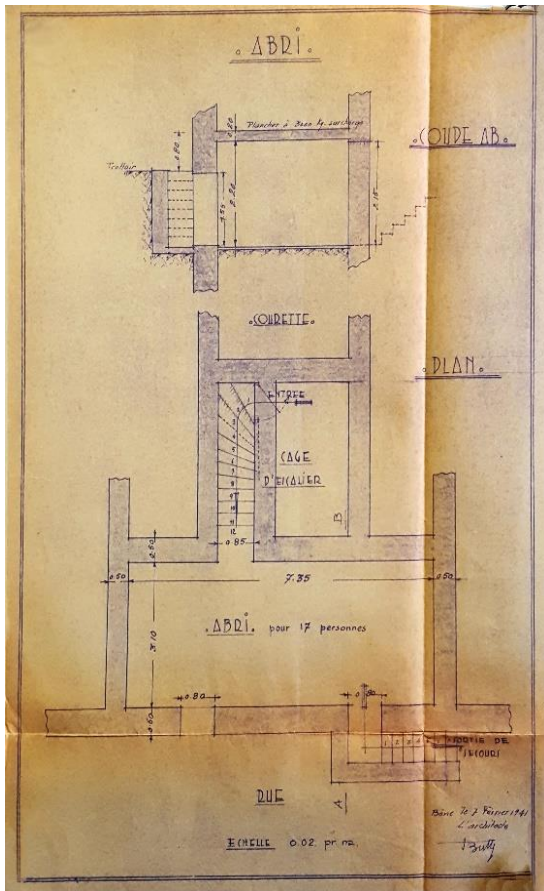
Des dossiers de demandes de permis de construire datant de la même période révèlent que ces abris prennent différentes formes et dispositions, selon le volume des constructions (immeuble à étages ou maison) et le nombre des occupants. Nous donnons l'exemple de l'immeuble Yacono (R+2) situé quartier de la Colonne, où l'abri est clairement représenté en plans (voir Fig. 45). Il prend place au sous-sol, sous forme d'une pièce rectangulaire -d'une capacité de 17 personnes- dont les parois et le plancher sont en béton armé, l'abri est aussi doté d'une sortie de secours. Un autre exemple, cette fois-ci, à la cité Auzas illustre une autre typologie, celle d'un abri pour trois personnes creusé dans le jardin d'une maisonnette. Mais, qui ne fait pas l'usage du béton, armé étant réalisé en charpente sous rondins et terre résistant aux bombes de moyen calibre (Fig. 46).

---

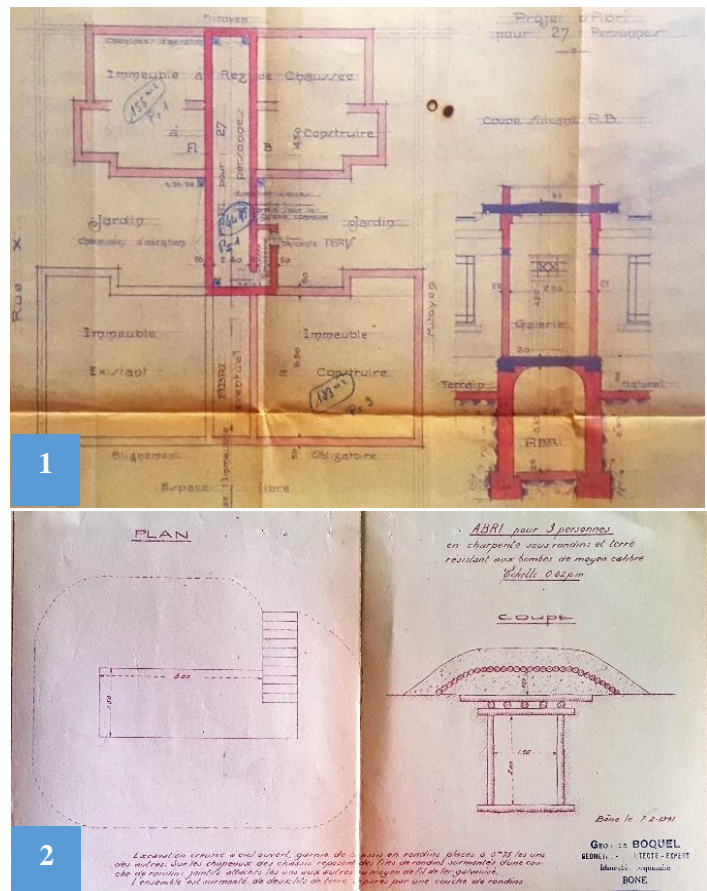
<sup>127</sup> Disponibles au niveau des archives municipales de Annaba, APC Annaba.

<sup>127</sup> Voir Annexe n° II.





**Figure 45 :** Dessin d'un abri passif, immeuble Yacono, Archi : E. Bulle, 1941 (AMA, 2017)



**Figure 46 :** (1) Dessin de plan et coupe d'un abri de l'immeuble Patalano (AMA, 1941) (2) plan et coupe de l'abri de la maison Zouaoui Aicha, 1941 (AMA, 2017)

Dans la même lettre citée plus haut, l'architecte sollicite l'octroi d'une carte de consommation de fers permettant au propriétaire d'acquérir le poids nécessaire d'aciers ronds pour la construction de son immeuble. Cette nouvelle mesure est adoptée dans l'objectif de rationaliser et contrôler l'achat des aciers et en même temps empêcher leur spéculation en raison de l'insuffisance de ce matériau. Rappelons qu'après la défaite de la France en juin 1940, de fortes perturbations ont touché le trafic portuaire à Bône. Le tonnage du port recule sévèrement, passant à la moitié par rapport aux résultats obtenus à la veille de la guerre de 2 509 900 à 1 342 068 tonnes<sup>128</sup>. Par conséquent, les matériaux de construction souvent importés comme l'acier s'épuisent et ne peuvent plus répondre aux besoins de la construction. D'autant plus qu'une bonne partie de la population est mobilisée répondant à l'appel du pays. Étant donné le manque de moyens en main-d'œuvre et la pénurie de matériaux, la construction à Bône s'enfonce dans un marasme généralisé.

Cette guerre qui semble lointaine et dont seuls les échos parviennent à Bône par la voie des quotidiens

<sup>128</sup> Hubert Cataldo, *Bône 1832-1962 : et Hippone la royale*, Tome I, Africa Nostra, Montpellier, 1986, p. 126.

locaux et la radio, devient de plus en plus proche, surtout après le débarquement des troupes alliées sur les côtes algériennes, le 8 novembre 1942. D'ailleurs, cet évènement signe définitivement l'arrêt total de la construction, en raison des violents bombardements aériens ciblant la ville. Après la cessation des hostilités le 30 juin 1943, le calme regagne la ville, en revanche la situation ne change pas vu l'ampleur du désastre. Le trafic maritime tombe subitement et le port fortement endommagé souffre d'une pénurie de bateaux qui a failli entraîner non pas sa perte, mais tout au moins une certaine paralysie<sup>129</sup>. L'activité du port est en effet, le plus sûr reflet de l'activité de Bône, si le trafic maritime ralentit ou s'arrête, c'est tout le commerce de la cité qui subit directement les conséquences de cette situation.

Dès 1944, alors que la ville ne se remet pas encore des séquelles causées par les attaques aériennes, le trafic commercial redémarre. Les exportations dépassent un million de tonnes, le mouvement ne cesse de s'accroître après la victoire de la France et la proclamation de la fin de la guerre en septembre 1945. Ce n'est que l'année suivante, et suite à de grosses réparations, qu'une forte reprise de l'activité portuaire est observée, enregistrant plus de deux millions de tonnages. Cette reprise que Bône doit principalement à ses minerais de fer de l'Ouenza, et à ses phosphates au Kouif dont les exportations massives assurent un mouvement important de navires vers la métropole et les pays voisins. Le port surmonte alors toutes les épreuves pour reprendre finalement son essor et espérer un meilleur avenir. Cependant, du côté de la construction, la situation ne progresse pas, malgré le relèvement considérable du commerce maritime. Ainsi, le mouvement constructif à Bône ne redémarrera pas avant 1947, le temps de trouver les solutions budgétaires nécessaires pour relancer la construction.

- **Les conséquences d'une guerre vécue à Bône (1942-1945)**

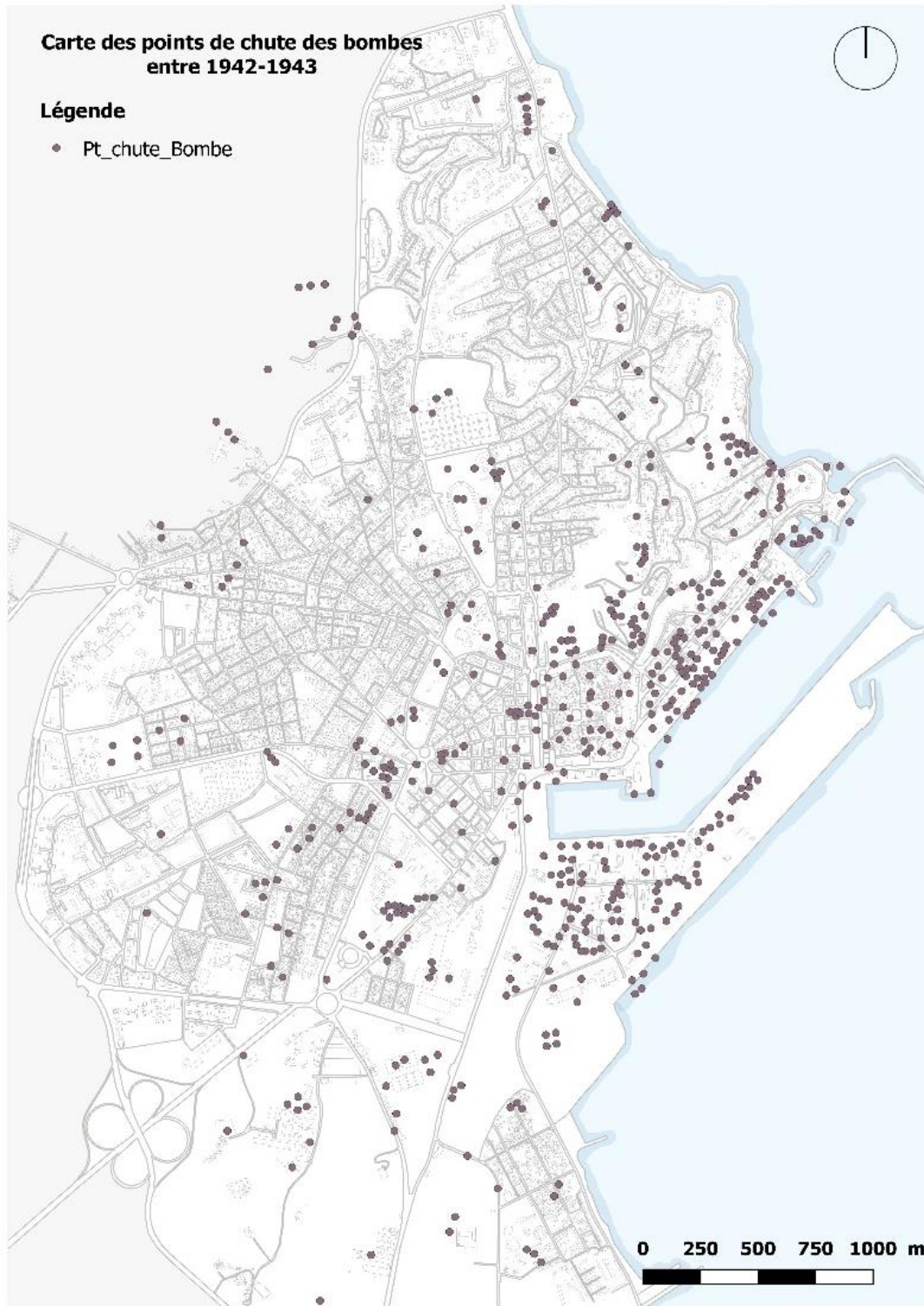
Avant le débarquement des alliés, Bône a vécu des semaines et des mois de calme effrayants, l'activité a cessé au port et les navires ont été de plus en plus rares. Toutefois, l'arrivée des Anglais et des Américains à partir du 8 novembre 1942 interrompt cette inertie. Bône devient alors, une véritable plaque tournante de l'offensive maritime, terrestre et aérienne alliée en Méditerranée, en tant que base principale de ravitaillement de toutes les troupes qui opèrent en Afrique du Nord<sup>130</sup>. Pendant des mois, elle reçoit des milliers de navires d'approvisionnement en armes, munitions (charbon et essence), matériel et vivres

---

<sup>129</sup> *La Dépêche de l'Est, Bône, Algérie*, publiée le 01/12/1950, p. 2.

<sup>130</sup> Paul Carlván, « Bône, premier port minier de l'Afrique du Nord », *Algeria & l'Afrique du Nord illustrée*, OFALAC, septembre-octobre 1950 (A18, N18), p. 7.

destinés au front de Tunisie.



**Figure 47** : Carte de répartition des bombes lancées sur Bône entre 1942-1943 (H. Cataldo, Bône de ma jeunesse, p. 131, reprise par l'auteure)

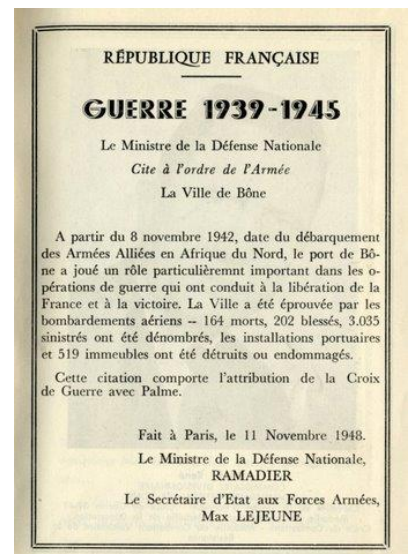


Bône est éprouvée par de terribles attaques de novembre 1942 jusqu'à juin 1943, en raison de la position stratégique qu'occupe son port. Pendant ces 8 mois, la ville transformée en champs de bataille subit une longue série, de 73 bombardements, avec un total de 605 bombes tombées sur la ville même, et 119 sur ses environs y compris Bugeaud (Séraïdi), engendrant des dégâts humains et matériels<sup>131</sup>. Les trois premiers mois -de décembre à janvier- sont les plus durs, ils ont enregistré le plus d'attaques, estimées à 56 sur les 73 bombardements. Dans les mois qui suivent, les attaques se sont affaiblies, en réponse au renforcement de la protection et l'installation des batteries puisqu'au début l'aviation ennemie pouvait facilement s'approcher du port.

La carte représentant les lieux de chute des bombes (Fig. 47) illustre la gravité de la situation en considération de la densité des attaques dirigées sur la ville. Elle donne la possibilité de mesurer l'ampleur des dégâts, et de repérer les parties de la ville fortement affectées. De ce fait, les quais Sud et Nord du port sont les plus touchés étant la principale cible des raids aériens allemands. En effet, les forces de l'axe ont cherché à affaiblir et à isoler ce point stratégique, en détruisant les casernes et les bâtiments sur les quais abritant les stocks de matériel. Ces bâtiments ont été complètement détruits, et les installations portuaires sur les quais comme celles de la société de fer de l'Ouenza ont subi de graves dommages. Les quais eux-mêmes tant éprouvés qui risquent l'effondrement n'ont pas permis l'accès des navires d'un certain tonnage, tandis que les carcasses des navires coulés ont empêché la navigation.

Les attaques n'épargnent pas non plus les zones d'habitation, le quartier de la vieille ville et une partie de la ville nouvelle sont durement touchés en raison de leur proximité au port. Plusieurs bâtiments publics deviennent alors, hors d'usage nécessitant de lourdes réfections, voir : le collège de jeunes filles, le théâtre, le marché aux légumes (derrière le théâtre) ou encore, le tennis club et les docks-silos de la chambre de commerce (Fig 50 et 51). La longue liste des bâtiments endommagés compte également plusieurs immeubles d'habitation comme celui de la petite séquanaise au Champ-de-Mars (Fig. 49), et ceux bordant le cours national (du côté du théâtre). Au total, c'est 519 immeubles touchés, et les statistiques des dommages renvoient aux données suivantes<sup>132</sup> :

- Immeubles détruits : 83

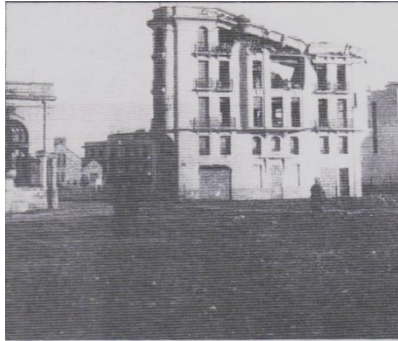


**Figure 48** : Citation de l'attribution de la Croix de guerre à la ville de Bône, 1948 (H. Cataldo, p. 130)

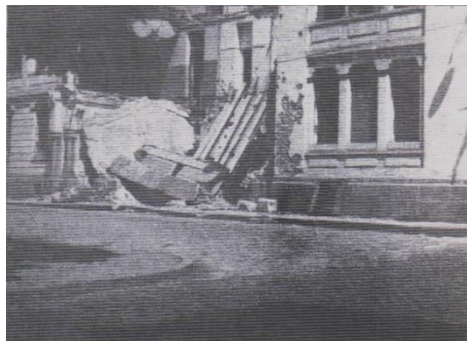
<sup>131</sup> D'après le tableau de relevé des bombardements du 12 novembre 1942 au 30 juin 1943, dates et heures. cf. Hubert Cataldo, *Bône de ma jeunesse 1935-1962*, Édition Gandini, Nice, 2002, p. 130.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 131.

- Immeubles gravement endommagés : 182
- Immeubles moins endommagés : 249



**Figure 49** : Le petit immeuble de la Séquanaise situé au champ de mars (H. Cataldo, p. 131)



**Figure 50** : destruction partielle de l'école de jeunes filles (H. Cataldo, p. 131)



**Figure 51** : Les docks silos détruits en 1942 (Seybous.info) consulté en novembre 2019

Les chiffres sont la preuve que Bône a payé un lourd tribut au drame mondial, étant bien plus pesant que celui de la Grande Guerre. En effet, la guerre éclate, au moment, où cette ville s'apprête à tourner définitivement la page de la grande dépression des années 1930, et à envisager de nouveaux et importants programmes de construction. Une fois de plus, le conflit mondial stoppe l'élan du port, paralyse la construction et engendre finalement une interruption de l'extension urbaine. Ainsi, durant toute la période 1940 à 1946, aucune réalisation publique n'a été entreprise à Bône, face aux bombardements ainsi qu'à la pénurie des matériaux résultants à la fois du défait d'importation et de l'accroissement considérable des besoins militaires.

Si, au sortir de la guerre, le port reprend d'emblée son activité commerciale, qu'en est-il de la construction qui doit à présent rattraper des années de marasme, remettre en état les constructions endommagées et en supplément, loger les sinistrés ? Cette guerre dont les conséquences ont longtemps été considérées comme une entrave à l'évolution de la ville, a-t-elle pu avoir à un effet accélérateur sur l'histoire de la ville ?

### **3.2.3 L'après-guerre à Bône, la dure épreuve du relèvement (1947-1957)**

Comme toutes les villes qui ont connu la guerre, Bône subit les conséquences directes de ce drame dont les répercussions vont très vite évoluer au contact d'autres facteurs, pour créer en fin de compte un véritable climat de crise. Ainsi, durant l'après-guerre, la ville de Bône fait face à plusieurs problèmes dont les signes visibles ont pleinement servi à motiver une réaction immédiate auprès des acteurs de la ville.



- **Les signes d'une ville en crise**

Dès le retour au calme, Bône prend conscience de l'étendue des séquelles de la guerre et affiche clairement les signes d'une crise immobilière aiguë due à un déficit majeur en nombre de logements. En effet, sur les 18 000 logements dont la ville dispose à la veille de la guerre, les bombardements ont considérablement réduit le nombre, de 2 000 logements, soit 11 %<sup>133</sup>. Ces habitations ont été soit complètement détruites ou rendues inutilisables, ce qui impose à la ville de grands efforts de reconstruction. De plus, on compte à ce moment plus de 3 000 sinistrés, soit 3 % de la population contraints de vivre dans les situations les plus dures, entassés à plusieurs familles dans des logis mal appropriés et démunis des conditions d'hygiènes<sup>134</sup>. Il est vrai que les bombardements sont la principale cause de ce déficit. Toutefois, on ne manque pas de rappeler que cette situation critique est aussi liée au retard cumulé depuis la fin des années 1930, où de nombreuses réalisations publiques HBM et privées ont dû entrer en exécution. D'ailleurs, leur réalisation a été largement stoppée par la pénurie des matériaux, le manque de capitaux et de main-d'œuvre mobilisée pour la guerre. Toutes ces raisons font que Bône n'a pu échapper au scénario de la crise du logement.

Plus le temps s'écoule et plus la crise du logement devient davantage pesante sur cette ville. Le développement démographique accéléré observé dès la fin de la guerre a largement augmenté ses besoins en matière de logement. En 1936, la population bônoise compte 86 320 habitants, elle est rapidement passée à 102 823 habitants en 1948<sup>135</sup> puis à 115 000 habitants en 1954.

Cependant, il ne s'agit plus de loger 3 % de la population sinistrés recensés au lendemain de la guerre, mais bien plus. La poussée démographique devient ainsi, le facteur déterminant du développement de la crise. D'ailleurs, il est important de comprendre, comment la ville est parvenue à atteindre ce taux élevé de population, malgré la situation de guerre (bombardements et mobilisation). Cet accroissement est dû non seulement à l'expansion démographique naturelle caractérisée chaque année par un taux de croissance de 2 % par an<sup>136</sup>, mais plus particulièrement à l'émigration massive des ruraux issus des arrondissements voisins vers Bône. Les conditions de vie précaires relatives au manque de ressources et à l'absence de soutien social et sanitaire ont fortement poussé cette population qui est majoritairement musulmane à se déplacer hors des campagnes au profit de la ville. Ainsi, la ville industrielle de Bône

---

<sup>133</sup> *La Dépêche de l'Est, Bône (Algérie)*, le 22/12/1951, p. 3.

<sup>134</sup> *Ibidem*.

<sup>135</sup> Selon le rapport du comité départemental des HLM sur « la situation du logement dans le département de Bône », 1958, FRANOM933/160, p. 1.

<sup>136</sup> Étude du développement de Bône, S.M.A, annexe I, octobre 1959, p. 7. Fond d'archive du plan de développement économique et social en Algérie dit le plan de 1958-1963, ANF, F/60/4055.

présente aux yeux de ces ruraux un refuge et l'espérance d'une vie meilleure. Cependant, devant l'impuissance de la ville en matière d'habitation, il lui est impossible de procurer à ces nouveaux venus des logements appropriés. Selon François Toma, les conséquences de ce déplacement fréquent sont évidentes dans un tel contexte, d'ailleurs, il évoque : « *Les nouveaux venus, loin d'accéder à tout ce que la ville peut évoquer en termes de logements, d'emplois ou d'échange vinrent pour la plupart s'agglutiner dans les gourbivilles*<sup>137</sup> ». En effet, les immigrants occupent en premier lieu les quartiers musulmans de la ville (la vieille ville, Béni Mhafeur et la cité Chancel), puis ils s'installent massivement dans ses bidonvilles. Sachant que les quartiers musulmans présentent bien avant leur arrivée une densité urbaine assez élevée et un fort taux de mortalité<sup>138</sup>.

L'afflux continu des ruraux de la région accentue la crise sociale et urbaine, en produisant la prolifération des bidonvilles. En effet, de 1945 à 1957, l'ordre urbain à Bône est fortement menacé par la présence de quatre grands bidonvilles, où règne une anarchie totale, entre chevauchement de baraques de taule et l'absence d'éléments d'hygiène élémentaire (eau, égouts). Toutefois, la genèse de ces derniers, remonte pour certains aux années 1930, à l'exemple du plus ancien bidonville créé par des pêcheurs locaux sur la rive ouest de la Seybouse. Celui-ci porte la fameuse appellation de Choumarelle (I)<sup>139</sup> ou Choumarelle-Seybous, tandis que les autres bidonvilles sont la pure création de l'exode rural.

Au fil des ans, la désignation de « Choumarelle » est devenue dans le langage commun bônois, le synonyme de centre de misère par excellence. D'ailleurs, les autres bidonvilles sont aussi nommés Choumarelles, à savoir, celui de Clémenceau (Choumarelle II), Pont-Blanc (III) et Bou Hamra (IV). Leur présence et leur vitesse de propagation autour du périmètre urbain de la ville sont certainement un des importants indices de la détérioration du cadre de vie à Bône. L'étude de Brahim Belaadi dans laquelle il compare la situation de Bône à celle d'Alger, qui souffre elle aussi du même phénomène social et urbain, apporte la confirmation d'une situation alarmante. En effet, ses résultats attestent que le rythme de prolifération des Choumarelles bônoises est supérieur à celui des bidonvilles de la capitale<sup>140</sup>. Il a fallu près de 16 ans à la population des bidonvilles algérois pour s'élever de 5 000 habitants en 1938, à 86 000 habitants en 1954. Alors que du côté bônois, le nombre des occupants des Choumarelles est passé de 2 000 habitants en 1949 à 20 000 habitants<sup>141</sup> en 1954, soit 9,5 % de la population totale en seulement

<sup>137</sup> François Toma, *op.cit.*, p. 318.

<sup>138</sup> Selon le rapport de René Danger sur la mortalité à Bône par quartier, cf. Jean Cotereau, *op.cit.*, p. 752.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 748.

<sup>140</sup> Brahim Belaadi, « *Bidonvilles et intégration sociale, le cas d'Annaba* », thèse de Doctorat en sciences sociales et psychologiques soutenue sous la direction du Pr Jean-Claude Guyot à l'université de Bordeaux II, 1985, p. 89.

<sup>141</sup> Robert Descloîtres, Jean-Claude Reverdy, Claude Descloîtres, *L'Algérie des bidonvilles, le tiers monde dans la cité*, Paris/La Haye : Mouton & Co, 1961, p. 31.

cinq ans. La population des bidonvilles s'est ainsi multipliée par 10 et près de 6000 personnes affluent à Bône chaque année pour trouver refuge dans ses bidonvilles<sup>142</sup>. Sans compter qu'à partir de 1954 le déclenchement de la guerre de libération a aussi intensifié le phénomène de déplacement de la population vers Bône.

Vu l'ampleur de la crise, la réduction du déficit des logements devient une priorité absolue pour la ville qui exige la réalisation en urgence et en abondance de nouveaux programmes d'habitation. Un grand défi que Bône va tenter de relever durant toute cette période, mais qui n'est pas le seul, car au côté de l'épineux problème du logement, Bône souffre d'un sérieux manque d'établissements scolaires et d'absence de confort dans les locaux existants. Nulle part en Algérie, le problème posé par la situation des écoles n'a fait l'objet d'autant de préoccupations. Ce qui fait de lui une autre facette de la crise connue à Bône, et qui nécessite d'être abordée compte tenu de la vaste action constructive que ce besoin a générée, dès le début des années 1950 dans tous les quartiers de la ville.

Le domaine de l'éducation nationale est l'un des plus affectés par l'arrêt de la construction durant la guerre, du fait que le programme municipal mené par le docteur Pantaloni n'a pas pu se concrétiser en temps voulu. En effet, lors de la réunion du 30 août 1938, le Conseil municipal de Bône a longuement débattu de la question de la scolarisation puisqu'à cette époque un manque se faisait déjà sentir<sup>143</sup>. Sachant que cette année le nombre des écoliers musulmans a fortement augmenté partout en Algérie<sup>144</sup>. Dès lors, le chef de la municipalité brosse un programme, dont les grandes lignes datent de 1930 et dans lequel, il envisage l'agrandissement des établissements existants et notamment la construction de nouvelles écoles et/ou groupes scolaires. En mars 1939, le Conseil municipal vote en faveur d'un vaste programme de constructions scolaires financé par les crédits coloniaux<sup>145</sup>. Il inclut d'ailleurs, un programme pour l'enseignement secondaire et primaire supérieur, mais aussi, un programme d'enseignement technique et professionnel.

Durant l'après-guerre, le besoin des classes se fait immense, et la crise s'intensifie avec l'augmentation considérable de la population urbaine, surtout pour la communauté musulmane. En 1948, seul un enfant sur neuf musulmans est scolarisé<sup>146</sup>. Cependant, dans l'intention de remédier au plus vite à l'insuffisance des salles de classe, la municipalité opère à l'installation hâtive de baraques (préfabriqués). Ce qui est considéré à juste titre comme une solution provisoire en attendant l'instauration d'un climat favorable à

---

<sup>142</sup> Brahim Belaadi, *op. cit.*, p. 89.

<sup>143</sup> *Travaux nord-africains : bâtiment, travaux publics, architecture, urbanisme*, le 07/09/1938, p. 1.

<sup>144</sup> *Ibid.*, le 25/10/1939, p. 1.

<sup>145</sup> *Ibid.*, le 01/03/1939, p. 1.

<sup>146</sup> *La Dépêche de l'Est, Bône (Algérie)*, le 07/01/1960, p. 1.

l'édification des nouvelles constructions du programme. Or, la situation scolaire à Bône s'aggrave d'année en année, la ville n'arrive pas à mettre à la disposition des élèves une école de plus. Jusqu'en septembre 1952, les nouveaux bâtiments scolaires font défaut. La presse locale écrit en grandes lettres « *une rentrée scolaire difficile à Bône* », ce qui est d'ailleurs devenu un fait récurrent à chaque rentrée scolaire<sup>147</sup>. En Bref, cette ville de plus de cent mille âmes ne possède que 31 écoles représentant 196 classes et 44 baraques<sup>148</sup>. Les inconfortables et provisoires baraques installées au lendemain de la guerre présentent leur lamentable silhouette non adaptée aux besoins réels du monde scolaire (chauffage, isolation phonique). On continue alors d'enchaîner les solutions provisoires comme le système de « mi-temps » par dédoublement des cours dans les mêmes classes. Ces locaux sont alors surchargés d'élèves qui s'y entassent, et les classes de 40 élèves n'étonnent plus personne. Ces conditions constituent fortement une entrave à l'enseignement et demeurent une situation que déplorent les parents d'élèves ainsi que le personnel enseignant.

- **Les enjeux d'un engagement solennel contre la crise**

Durant l'après-guerre, Bône a du mal à maîtriser les répercussions du drame mondial face au facteur démographique qui donne une ampleur démesurée au climat de crise, et dont les effets affectent sévèrement sa population. En 1954, la population urbaine de Bône s'élève à 115 000 habitants, dont 43 % d'Européens et 57 % de Musulmans<sup>149</sup>. Cependant, la ville n'a pas complètement succombé à la crise, elle possède plusieurs possibilités et aspire à surmonter cette situation, tout en l'utilisant comme un motif de progrès. Bône s'engage alors à lutter contre le manque de logement et se trouve largement appuyée par le Gouvernement général d'Algérie qui a pris une série de mesures dans le seul but d'assurer la reprise de l'activité constructive, longtemps restée en sommeil.

La responsabilité du relèvement de la ville repose essentiellement sur la municipalité soutenue par les divers organismes constructeurs publics et privés qui ont la lourde tâche de dresser suffisamment de programmes de logements adaptés aux deux populations (européenne et musulmane)<sup>150</sup>. De ce fait, le défi de la reprise des programmes interrompus par la guerre est majeur devant l'urgence des besoins. La municipalité de Bône dirigée pour la seconde fois par le docteur Pantaloni (1946-1955) reprend d'emblée les projets HBM de l'avant-guerre, et accélère leur lancement tant que les subventions de l'État le permettent. En effet, en 1946, le Gouvernement général d'Algérie accorde à la ville de Bône 350 millions

---

<sup>147</sup> *Ibid.*, le 19/09/1952, p. 3.

<sup>148</sup> *Ibid.*, le 02/10/1952, p. 5.

<sup>149</sup> Gabriel Camps et Marc Cote. « Annaba, (Hippone-Bône) », *Encyclopédie berbère*, Éditions Peeters, 1988, p. 681.

<sup>150</sup> Voir Annexe n° II, Les programmes réalisés par les différents organismes à Bône.

de crédits au titre de la reconstruction<sup>151</sup>. Elle lance alors son premier programme d'habitation étendu sur deux tranches, à savoir celui des groupes d'habitation de la Ménadia I (1947-1950) et Ménadia II (1949-1951). Ces réalisations de L'OPHLM signent à partir de 1947, la relance officielle de la construction à Bône, et le début d'une nouvelle ère marquée d'une forte dynamique dans le secteur du bâtiment. Toutefois, dans l'intention de déterminer de façon précise l'évolution de l'activité du bâtiment durant l'après-guerre, et cerner l'impact de la lutte contre la crise sur le mouvement de la construction, les statistiques des autorisations de bâtir restent les sources d'étude fiables. Ils permettent un rapprochement avec l'activité de l'avant-guerre et l'établissement d'un bilan complet de la construction tout au long de la décennie 1947-1957. Le journal de *La Dépêche de l'Est (Bône)* constitue dans ce cas-là, une importante source documentaire qui nous fournit dans sa rubrique « à travers Bône », de nombreux articles dédiés à la construction bônoise. Ces derniers exposent en effet, les statistiques annuelles des autorisations de construire dans la ville.

Au cours de la période de 1947 à 1949, le mouvement de la construction connaît une vraie relance caractérisée d'année en année par un rapide accroissement. Seulement deux ans après de l'ouverture du premier chantier à Bône (Ménadia I), la municipalité délivre 173 permis de construire, ce qui est équivalent au taux enregistré en 1931, soit en pleine fièvre de construction des années 1930<sup>152</sup>. Si Bône a maintenant retrouvé son calme et si, petit à petit, la ville panse ses plaies, du moins les heures tragiques des terribles bombardements de 1942-1943 n'ont pas été oubliées. En décembre 1948, le Ministère de la Défense nationale accorde à la ville de Bône, en guise de récompense à sa contribution à la victoire de la France<sup>153</sup>, la Croix de guerre avec palme. Elle est remise au maire Pantaloni par le président de la République, Vincent Auriol. Les autorités locales peuvent s'enorgueillir de cette distinction et retrouver le courage nécessaire pour remettre sur pieds cette ville.

Depuis 1949, un net progrès de l'activité du bâtiment est observé, cette situation dure jusqu'en 1955, faisant de cette période féconde, une confirmation de l'essor de la construction bônoise. Le taux d'autorisation de bâtir continue de progresser en 1950 avec 236 permis, le rythme de la construction atteint son apogée au cours de l'année 1951 en enregistrant 300 permis. Ainsi, cette année a enregistré l'investissement sur trois cents chantiers différents près de deux milliards de francs de travaux. Ainsi, 502 logements ont été construits à Bône en 1951, contre seulement 282 en 1950. Ce bilan ne comporte que les constructions immobilières, il inclut cependant, le projet de l'édification à la Ménadia de

---

<sup>151</sup> Le docteur Pantaloni dresse le bilan des réalisations de 1948 et propose un programme constructif pour 1949, cf. *La dépêche de l'Est, Bône (Algérie)* publié le 10/01/1949, p. 3.

<sup>152</sup> Voir *supra*, p. 14.

<sup>153</sup> *La Dépêche de l'Est, Bône (Algérie)* publié le 06/12/1948, p. 3.



l'immeuble étoile de 14 étages, groupant 300 appartements, et d'un prix de revient de 500 millions<sup>154</sup>. Un projet qui a pourtant obtenu une autorisation délivrée en avril 1951, mais qui a été finalement abandonné, il laisse sa place à la cité des Frênes, financée par la Compagnie immobilière algérienne (CIA).

Dans les années qui suivent, la construction a gardé un rythme stable, même si les résultats de l'année 1952 ont été inférieurs à l'année précédente, ils restent tout de même équivalents à ceux de l'année 1950 avec 230 permis. Le relevé mensuel du mouvement de la construction pour 1952 montre que l'activité a tenu tout au long de l'année un rythme régulier. Or, elle indique en fin d'année un net ralentissement avec seulement 15 autorisations en décembre, et au total 905 millions de travaux<sup>155</sup>. Même si, en 1952 elle n'a pas battu le record espéré des 300 permis, elle a néanmoins connu l'ouverture d'importants chantiers comme celui de la reconstruction du théâtre municipal. La construction s'est rattrapée en 1953, un milliard et demi de travaux ont été autorisés. On relève ainsi 299 permis de bâtir délivrés, et la construction durant cette année de 102 villas nouvelles et 515 appartements<sup>156</sup>. Jusqu'en 1955, le secteur du bâtiment se porte bien et reflète un bilan plutôt rassurant. Le mouvement maintient une cadence élevée, le nombre annuel des autorisations de bâtir est estimé à 297 permis. On compte 1 447 logements nouveaux représentant au total 3 749 pièces. Tout cet accomplissement permet d'espérer la résolution progressive du problème du manque de logement pour lequel il reste encore beaucoup à faire. Les plus importants programmes d'habitations liés à cette phase d'accélération du rythme constructif (1950-1955) sont ceux relevant des efforts de l'OPHLM qui se place à la tête des organismes constructeurs de la ville. L'œuvre sociale de cet organisme à cette époque a donné lieu à la cité des Lauriers roses (1952-1954), les 147 logements des Santons (1952-1954), et encore, les 192 logements des groupes de la Ménadia III (1954- 1956).

Le progrès que connaît Bône en cette période est dû à une combinaison de facteurs mettant en avant le rôle précieux des acteurs de la construction. La dynamique dans le secteur du bâtiment est devenue possible avec les aides financières de l'État, et le cadre judiciaire mis en place dans le but de faciliter la construction à travers le système de copropriété et l'octroi simplifié d'emprunts pour la construction. Les particuliers peuvent désormais obtenir du Crédit Foncier de France des prêts à long terme à taux réduit du Gouvernement général pour la construction de logements<sup>157</sup>.

---

<sup>154</sup> *Ibid.*, le 11/01/1952, p. 3.

<sup>155</sup> *Ibid.*, le 01/01/1953, p. 3.

<sup>156</sup> *Ibid.*, le 09/04/1954, p. 8.

<sup>157</sup> *La dépêche de l'Est, Bône (Algérie)* publié le 01/09/1949, p. 3.

Bône a aussi le grand privilège de disposer d'une importante source d'enrichissement pour assurer son relèvement. Celle-ci renvoie à l'activité commerciale de son port qui repose essentiellement sur les exportations des minerais de fer, phosphates, vin en vrac, liège, agrumes, tabac, coton... etc. Le trafic maritime, en progression enregistre 2 598 522 tonnes exportées, en 1949<sup>158</sup>. Cette amélioration dépasse largement celle des années d'avant-guerre, l'activité mercantile prospère jusqu'en 1955, où le tonnage du port a atteint quatre millions. Cependant, l'année 1956 a été pour Bône, une année tragique, de nombreuses actions des moudjahidin ont ciblé la voie ferrée reliant la région minière de l'Ouenza au port d'exportation. Ce qui a considérablement ralenti le rythme des exportations de minerais. Par conséquent, les chantiers ont été moins nombreux et le mouvement de la construction a brutalement chuté de plus d'un milliard, comparativement à l'année écoulée<sup>159</sup>. Durant cette année, les services officiels accordent 169 autorisations de bâtir, tandis que le nombre de nouveaux logements s'élève à 720 logements<sup>160</sup>.

Les évènements qui bouleversent la vie de l'Algérie ont eu des conséquences directes, surtout dans le domaine de la construction, où faute de financement de l'État (exercice 1956), le montant des travaux à Bône a diminué. Le bilan de la construction est catastrophique en 1957, au cours des 12 mois de cette année, seulement 88 autorisations de bâtir ont été délivrées. Les bâtiments neufs, les surélévations comprennent environ 200 logements, une quantité très faible, si l'on tient compte des immenses besoins de Bône. Malgré cela, l'année 1957 a vu le lancement de l'imposant groupe d'habitation des Frênes, ainsi que l'achèvement de la première tranche de la cité Ruisseau d'Or (400 logements). Toutefois, grâce au plan de développement économique et social en Algérie, dit le plan de Constantine (1958-1963) le rythme du mouvement constructif allait connaître les conditions favorables et un second élan.

Du côté des travaux de l'éducation nationale, le programme municipal d'équipement scolaire cité plus haut est resté gelé jusqu'à l'application du plan de scolarisation du gouvernement en 1952. Celui-ci a pour intérêt d'accorder le financement nécessaire pour l'acquisition des terrains et l'ouverture des chantiers, où seuls les architectes agréés par le Gouvernement bénéficient de ces commandes. Petit à petit, que les nouveaux établissements entrepris entre 1952 et 1953 ouvrent leurs portes, la surcharge commence à diminuer, les baraques provisoires disparaissent abolissant le système de « mi-temps ». En effet, il a fallu attendre jusqu'en 1958, soit près dix ans pour qu'un réel équilibre soit établi dans le secteur de l'éducation. André Fadda (1902-1998), premier adjoint lors de la municipalité de Pantaloni et successeur de ce dernier à la fonction de maire dès 1956 a joué un rôle important dans la réalisation de

---

<sup>158</sup> *Ibid.*, le 01/12/1949, p. 2.

<sup>159</sup> *Ibid.*, le 23/02/1957, p. 5.

<sup>160</sup> *Ibidem.*

la suite du programme scolaire<sup>161</sup>. Les équipements scolaires ont ainsi été implantés dans tous les quartiers de la ville, dont Beauséjour, Saint-Cloud, Hippone, Élixa, Orangerie, Levé de l'Aurore et Joannonville. En dépit de toutes les réalisations scolaires entreprises durant ces années, les efforts dans ce domaine ne cessent de se poursuivre face à l'augmentation continue de la population.

### **3.2.4 De Bône à Annaba, les derniers instants de la ville coloniale (1958-1962)**

La dernière étape de l'évolution de Bône en tant que ville coloniale française s'amorce avec l'application du plan de développement économique et social. Un plan dont les grandes lignes sont annoncées par le général de Gaulle lors de sa visite à Constantine<sup>162</sup> en 1958. Cet ambitieux plan est tenu d'entrer rapidement en exécution pour renforcer le poids de l'administration coloniale face à la montée en puissance de la vague de décolonisation. Voici un autre segment de l'histoire de la ville qui reflète les derniers efforts de la construction à Bône, ainsi que l'affirmation de la vocation industrielle de cette région.

- **L'application du plan de 1958 à Bône, directives et orientations**

En 1959, le Gouvernement général vient de faire connaître sa décision de réaliser un vaste programme quinquennal de développement économique et social de l'Algérie. Celui-ci compte accroître chaque année de 5 % le niveau de vie de la population, afin que les groupes sociaux les plus défavorisés bénéficient de cette amélioration, tout en assurant un développement équilibré de l'économie algérienne. Cet objectif ne peut être réalisé que par l'accroissement durable des emplois productifs dans les principaux secteurs tels que l'industrie, les services et l'agriculture<sup>163</sup>. De plus, chaque région du pays présente des caractéristiques qui lui sont propres, dont il faut prendre compte pour appliquer les directives générales posées par le général de Gaulle.

Sur l'ensemble du territoire algérien, le jeune département de Bône dont la création remonte à 1955, se place au tout premier rang des départements pouvant recevoir immédiatement les aménagements nécessaires à un développement industriel et économique. Cette « *personnalité économique* <sup>164</sup> » dont jouit la région bônoise est tout d'abord liée à sa configuration géographique la rendant distincte, sur le plan maritime, des régions voisines. D'autre part, en raison du développement de son équipement

---

<sup>161</sup> *La revue municipale de Bône*, Oct. Nov. Déc. 1957 (A3, N11), p. 31.

<sup>162</sup> Située à 151 km de Bône, voir annexe n° 1: repérage géographique.

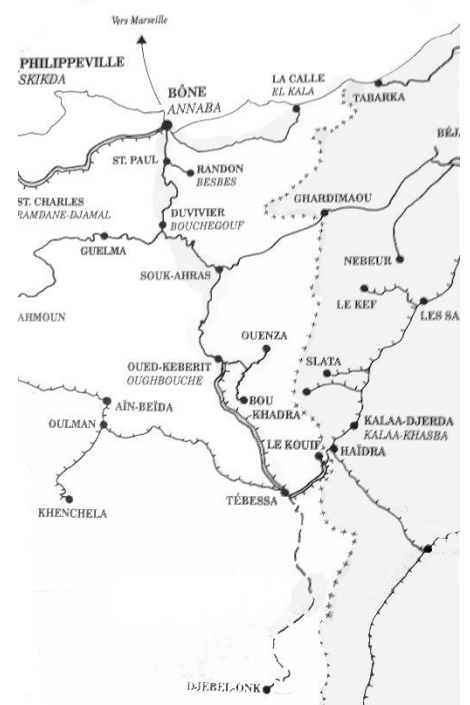
<sup>163</sup> D'après le communiqué datant du 24 octobre 1958, du président du conseil des ministres contenant les directives pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan quinquennal de développement économique et social de l'Algérie, FR ANOM 933/140.

<sup>164</sup> Le développement économique et industriel du département de Bône, FR ANOM 933/140.

portuaire, routier et ferroviaire, ou encore son importante production vivrière. Bône a aussi le privilège de posséder de vastes ressources minières et énergétiques (centrale électrique) en cours d'exploitation, dont l'équivalent n'existe dans aucune autre région d'Algérie, mis à part le Sahara. De ce fait, la ville de Bône est la mieux placée pour accueillir certaines industries lourdes telles que la sidérurgie, des industries chimiques liées à l'exploitation des phosphates, ou à l'utilisation du gaz naturel. Une activité dont le développement dans les années suivantes offre la possibilité de placer la région bônoise à la tête de l'économie algérienne.

L'application du plan quinquennal dans le département de Bône a nécessité comme dans tous les autres départements, la création d'un bureau d'études techniques, économiques et sociales de la zone Est Constantinoise (ZEC). Ce dernier a pour buts essentiels d'examiner et de faire aboutir les projets concernant la mise en valeur du département dans tous les domaines techniques, traitant en particulier de l'industrie, de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'habitat... etc. Ainsi, le bureau d'études se charge de donner lieu à une exploitation immédiate de ces projets. Vu l'immense responsabilité qui repose sur ce dernier, son organisation interne doit assurer l'efficacité de son fonctionnement. Placé sous la présidence du général de division, commandant civil et militaire de la ZEC et assisté du préfet de Bône, ce bureau se compose d'un bureau permanent (officiers et personnel de la préfecture), et d'un bureau technique installé à l'hôtel des Ponts et Chaussées. De plus, il inclut des commissions spécialisées concernant des travaux bien définis<sup>165</sup>, à savoir :

- La commission de l'aménagement urbain du Grand Bône
- La commission de la jeunesse et des sports
- La commission du complexe industriel de Bône
- La commission de l'exploitation du Djebel-Onk
- La commission du barrage de la Bou Namoussa
- La commission des questions sociales en agriculture
- La commission de la réforme agraire
- La commission de l'enseignement général
- La commission de l'enseignement technique



Une telle perspective est offerte à l'Algérie grâce à la réforme du plan de 1958 et également à un facteur favorable dans la récente **Figure 52** : Carte du chemin de fer reliant Bône à la zone minière de Tébessa, (chemindeferregionsoukahras.unblog.fr)

<sup>165</sup> D'après la décision constituant le bureau d'études des questions techniques, financières et sociales de la Z.E.C., en date du 27 juin 1958, cabinet du général, FR ANOM 933/140.

tendance à confier les études à des équipes d'architectes, d'ingénieurs, de sociologues et d'économistes de la région ou de la métropole.

En 1959, le bureau d'étude exécute dans l'immédiat, divers projets, dont le plus important chantier est celui du complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Bône tire profit des perspectives ouvertes à elle grâce au plan d'industrialisation de l'Algérie, afin d'assurer des opérations coûteuses comme l'extension du port et la création de la voie ferrée reliant Tébessa à Djebel-Onk (100 km). Sachant que l'exploitation du gisement de phosphate du Kouif près de Tébessa est arrivée à son terme, les réserves ne permettent plus qu'une exploitation réduite. Ainsi, l'exploitation du gisement de Djebel-Onk doit prendre le relai pour poursuivre l'exportation<sup>166</sup>.

Tenant compte des autres problèmes dont souffre la ville à cette époque, et afin de faciliter la tâche des groupes de travail, la direction des travaux publics confie à différentes sociétés le soin de présenter des rapports sur ces problèmes. La société parisienne des mathématiques appliquées (SMA) est chargée d'étudier les villes de l'Est, à savoir Bône, Philippeville (Skikda) et Constantine. Tenant compte de l'intervalle d'une année, dont elle dispose pour rassembler les divers documents nécessaires à son étude, l'ensemble de son travail s'est effectué en liaison avec les autorités locales<sup>167</sup>, dont les services des Ponts et Chaussées, les services l'urbanisme, ceux de l'hydraulique, et les services techniques de la municipalité. À ceux-là s'ajoute l'urbaniste de la ville, Tony Socard (1901-1996). L'étude de la SMA s'est achevée en 1960 offrant une vue globale de la situation actuelle à Bône. Le volume de son enquête s'étale sur plusieurs rapports, et atteste d'une production méthodique et fondée qui analyse plusieurs aspects de la ville comme l'évolution démographique, la situation du logement, les équipements... etc. D'autre part, la pertinence de son étude apparaît grâce aux statistiques détaillées des besoins réels de la ville en eau, en logements et équipements scolaires et sanitaires.

En conclusion, la SMA expose une série de cartes explicatives indispensables pour guider les grandes décisions d'urbanisation massive de la ville. Il s'agit alors des cartes de Foncier, de zonage de fait, des pentes, des types d'habitations et plus encore des bidonvilles.

L'urbaniste Tony Socard présente dans les années 1950, un plan d'urbanisme de Bône, or celui-ci a été établi avant la décision instituant le plan de Constantine. Il se caractérise par une extension de la ville vers le nord dans les zones accidentées, mais de situation agréable et salubre. Il prévoit aussi une extension sur la plaine l'ouest, aux environs du Ruisseau d'Or. Cependant, les nouvelles directives du

---

<sup>166</sup> *Chantiers, revue illustrée de la construction en Afrique du Nord*, 1<sup>er</sup> trimestre 1961 (N35).

<sup>167</sup> Étude du développement de Bône, S.M.A, octobre 1959, p. 1. Fond d'archive du plan de développement économique et social en Algérie dit le plan de 1958-1963, ANF, F/60/4055.



plan de Constantine ont remis en cause l'esprit même de ce plan et les prévisions antérieures des Bônois<sup>168</sup>.

En 1960 et d'après les conclusions de la SMA, la

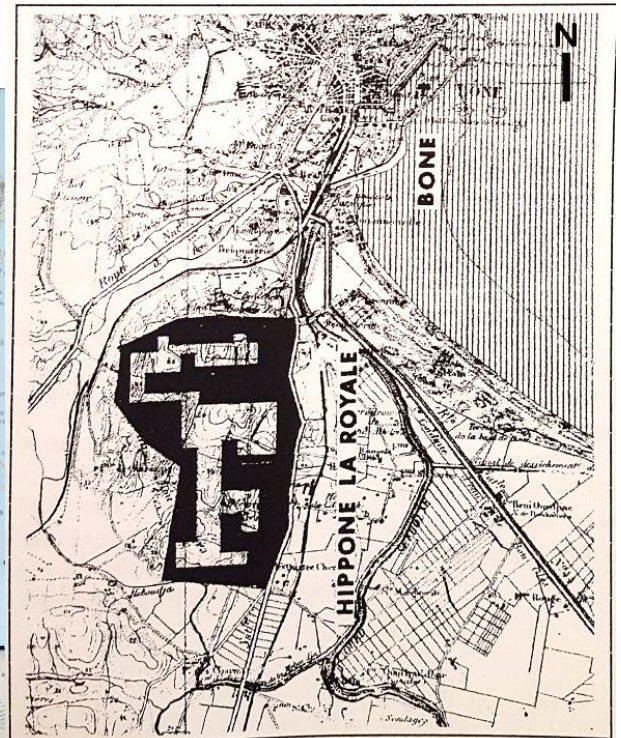
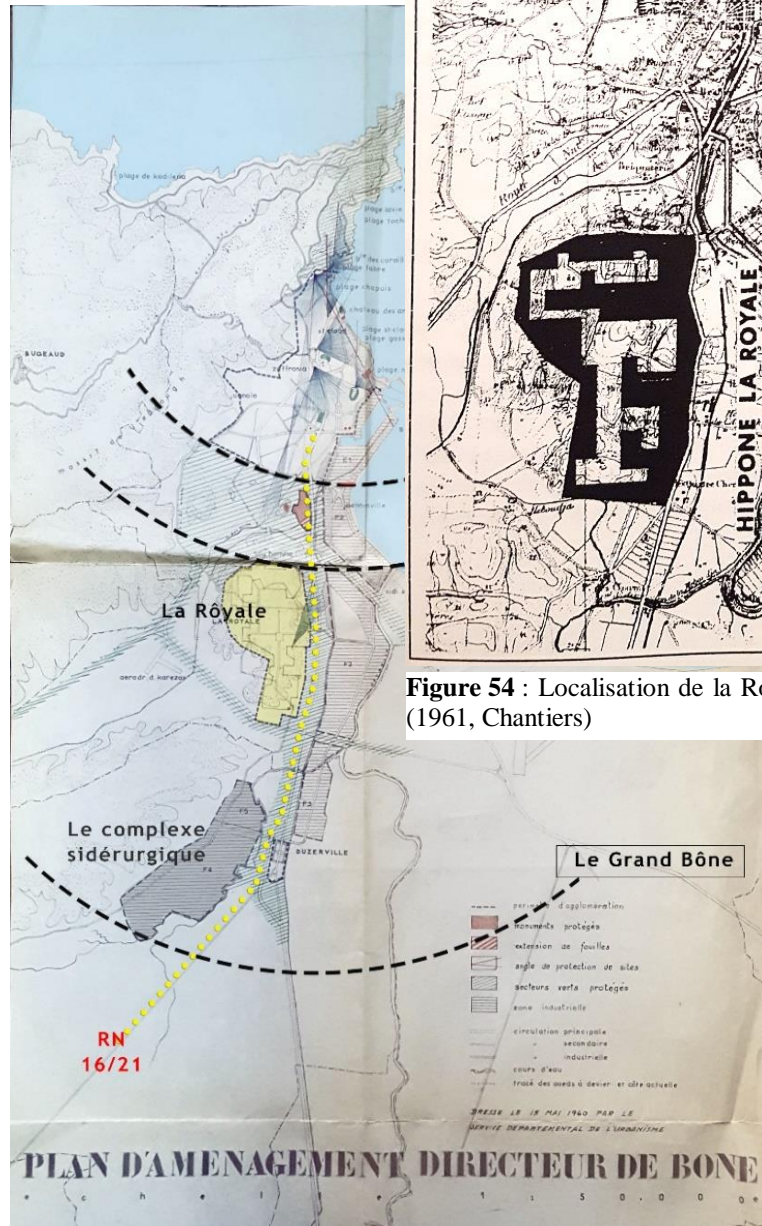


Figure 54 : Localisation de la Royale au sud de la ville (1961, Chantiers)

Figure 53 : Plan d'aménagement directeur de Bône (PAD), service départemental d'urbanisme, 1/50 000, 1960 (Auteure, AMA).

commission des aménagements urbains est arrivée à fixer les traits définitifs du plan d'aménagement directeur (PAD) et d'urbanisme; directeur (PUD) du grand Bône. Ce dernier précise sur le plan géographique les modalités d'obtention des objectifs du développement économique et social pour Bône.

<sup>168</sup> Étude du développement de Bône, S.M.A, octobre 1959, p. 32.

Ainsi, il comporte la délimitation des zones d'habitat, d'équipement administratif, économique, social et culturel, les zones non aedificandi et la zone industrielle. En parallèle, les directives générales du plan stipulent que l'implantation des noyaux industriels s'effectue nécessairement dans des zones éloignées des centres urbains afin d'éviter un afflux excessif de population. Ainsi, il a été décidé de constituer autour des grands centres, à une distance suffisante, une « *couronne de protection* <sup>169</sup> » formée de villes secondaires pour absorber le surplus de population résultant de l'attraction des centres industriels. C'est le cas d'Alger, grâce à la zone de Rouiba-Rghaia et Blida, Arzew et Mostaganem pour Oran, où encore, El-Khroub pour Constantine.

Concernant le cas de Bône, le PAD place le centre industriel à 12 km au sud de la ville, soit à Duzerville qui est actuellement El-Hadjar (Fig. 53). Tandis que la couronne de protection s'annonce avec le projet de la nouvelle agglomération de « la Royale », située de nos jours à El-Bouni, reliée au grand centre et à la sidérurgie par la RN 16 (Fig. 54). Elle est la plus importante opération déjà engagée par la Caisse algérienne d'Aménagement du Territoire (CADAT) qui s'étend sur près de 700 hectares. D'ailleurs, La CADAT est un autre établissement public qui s'est fortement imposé durant cette période puisqu'il a joué un rôle essentiel dans le domaine foncier. Créée en 1956 pour acquérir et éventuellement aménager des terrains destinés à être revendus légèrement au-dessus du prix coûtant, la CADAT s'est alors constituée une réserve foncière dont l'ampleur, pour un seul organisme, n'a pas d'équivalent en France<sup>170</sup>.

En 1958, la ville ne dispose pas de vastes terrains de construction, excepté les terrains vallonnés au nord, tandis que la partie basse au sud-ouest est malsaine et les importants terrains que Bône renferme près du centre appartiennent au domaine militaire. Le site de la Royale est alors le plus approprié à la création d'une vaste zone d'habitation dont le programme compte 5 000 logements. D'ailleurs, la réalisation de sa première tranche est prévue pour l'année 1961<sup>171</sup>. Sa désignation renvoie au site archéologique d'Hippone-la-Royale, l'ancêtre de Bône, elle est attribuée au président de l'académie d'Hippone Erwan Marec<sup>172</sup>. Le général Vanuxem qui a signé l'arrêté créant le quartier de la Royale en a justifié l'appellation en déclarant :

---

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>170</sup> Ministère de la Construction, mission d'inspection générale en Algérie, Hugues de Fraysseix (inspecteur général du ministère de la construction), « *Aménagement du territoire et construction en Algérie, résultats de 1961 et perspectives pour 1962-63* », mars 1962, p. 11. Fond de la Direction d'architecture et d'urbanisme, ANF, 19 860 662/387.

<sup>171</sup> *La Dépêche de l'Est, Bône (Algérie)* publiée le 02/01/1962, p. 4.

<sup>172</sup> *Ibid.*, le 28/11/1958, p. 4.

« Il convenait de donner à ce quartier un nom qui permit d'asseoir sur une antiquité glorieuse, une jeunesse nouvelle qui porte en elle notre avenir. C'est pourquoi nous avons placé sous le signe de Hippone la Royale, la cité qui va naître <sup>173</sup>».

- **Les besoins grandissants de Bône et l'œuvre sociale à grande échelle**

Selon les estimations de la SMA, Bône compte à la fin de l'année 1959 près de 150 000 habitants<sup>174</sup>. Elle dépasse de très loin les autres villes du département. C'est une ville à nette majorité musulmane, alors qu'Alger compte un Européen pour un Musulman, Bône compte au début de l'année 1960, près de 52 000 Européens équivalents à 35 % de la population bônoise, pour 98 000 Musulmans, autrement dit 65 %. Cette situation démographique explique le taux de chômage touchant la population musulmane. D'ailleurs, le développement de l'industrie sidérurgique et métallurgique donne la promesse d'un avenir meilleur. Toutefois, les faibles revenus de la population musulmane ainsi que son entassement font d'elle la population la plus concernée par l'œuvre sociale.

Parmi les besoins publics que l'administration a la charge de satisfaire, on retrouve en premier lieu le logement. Bône a déployé des efforts considérables dans ce domaine depuis le début de cette décennie. Or l'objectif n'a pas encore été atteint. En 1959, la ville compte 33 600 logements, où 14 500 logements, soit 43 % seulement sont de type européen, y compris « les évolutifs verticaux » occupés aussi par la population non musulmane qui est logée dans des conditions semblables à celles de métropole<sup>175</sup>. Alors que la population musulmane vit dans des conditions d'extrême densité, où près de 20 % occupent des logis considérés de type sommaire, ou même des bidonvilles n'ayant aucun des éléments du confort essentiel. D'autre part, environ 50 % des Musulmans habitent des maisons arabes traditionnelles, où la situation est loin d'être meilleure. Par contre, une minorité occupe des logements européens et de type évolutif. Lors de l'estimation des besoins de logement pour la population musulmane, la SMA s'est interrogée sur le type de logement à construire pour cette communauté, soit des logements, où les conditions de vie sont analogues à celle de la population européenne, c'est-à-dire quatre personnes par logement, ou bien leur fournir des logements correspondant à d'autres critères. Ces données s'avèrent alors très importantes pour calculer une estimation exacte du nombre de logements nécessaires, dont au final, le nombre gravite autour de 30 000 logements.

Depuis 1958, l'activité du bâtiment à Bône semble s'améliorer, la municipalité délivre cette année-là 136 permis de construire ; un important effort de construction a été entrepris, y compris les vastes opérations

---

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>174</sup> *Étude du développement de Bône*, S.M.A, Rapport N° 4, Synthèse et conclusions générales, septembre 1960, pp. 3-6.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 10.

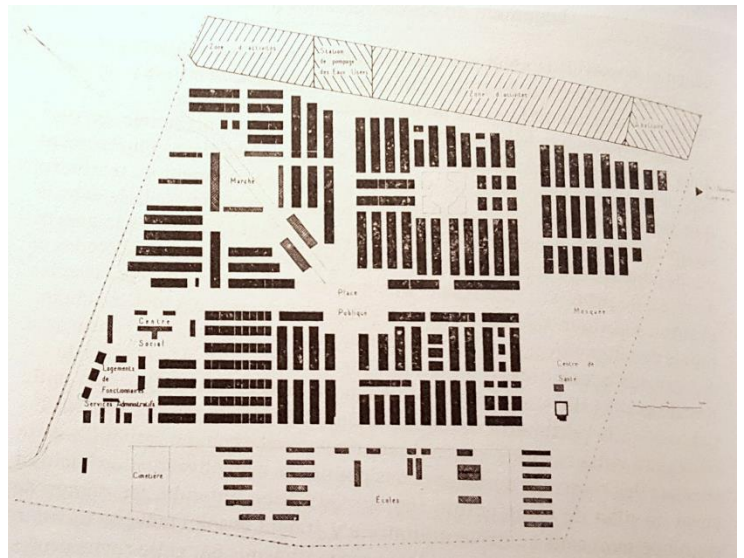


de résorption des Choumarelles. Ainsi, à 5 km au sud de la ville et en bordure de mer (le site des Salines), se dresse la nouvelle cité de recasement de Sidi Salem, regroupant près de 12 000 Musulmans<sup>176</sup>. Ces derniers logent dans des constructions sommaires réalisées en masse par l'armée.

Il faut dire que le plan de Constantine est venu relancer le mouvement de la construction, au moment où l'activité du bâtiment est au plus bas. D'autre part, les mesures prises pour sécuriser le transport des minerais portent leurs fruits, Bône exporte en 1957, plus de deux millions de tonnes de minerais de fer. Cette année a pourtant été une année de relèvement dans le domaine minier, et Bône a ainsi repris son titre de premier port minier nord-africain<sup>177</sup>. L'ensemble des recettes perçues a permis à la ville d'investir pour l'exercice de 1958 dans le domaine de l'habitat qui conditionne encore énormément d'efforts.



**Figure 55** : Cité de recasement de Sidi Salem, 1959 (album de Jean-Paul Surre (<http://les-enfants-de-la-menadia.over-blog.com/>))



**Figure 56** : Plan directeur de la cité de Sidi Salem, Bône, 1959 (Samia Henni, *L'architecture de la contre-révolution*, p. 226)

Les programmes lancés en 1958 redonnent espoir, ils sont encore plus considérables et certains d'entre eux annoncent le début d'une transformation majeure dans le paysage urbain de la ville. Du haut de la crête qu'il occupe, le projet des mille logements constitue le nouveau quartier résidentiel de Saint-Cloud. Il est le plus fort témoignage d'une seconde ère de croissance de la construction bônoise. La cité des Frênes en construction depuis 1957 finalise la dernière étape de sa partie la plus haute, et qui est aussi considérée à cette période comme le plus haut immeuble de Bône avec 14 étages (55 m)<sup>178</sup>. L'année 1958 connaît aussi la mise en chantier de deux groupes d'habitation lancés par la CIA à savoir, les 48 logements du groupe Mangin et les 60 logements du groupe de France. L'activité de la construction en

<sup>176</sup> Étude du développement de Bône, S.M.A, Paris, octobre 1959, p. 31.

<sup>177</sup> *La Dépêche de l'Est, Bône (Algérie)*, publiée le 07/01/1958, p. 5.

<sup>178</sup> *Ibid.*, le 09/09/1958, p. 5.

continue progression enregistrée en 1959 près de 2 400 logements en cours de construction. À la fin de l'année 1959, le rythme moyen est de l'ordre de 2 000 logements par an. Il inclut la mise en chantier de vastes programmes d'habitation, dont les 1 000 logements de la cité Clémenceau lancés par la Société Bône habitat et les 686 logements de la cité Oued Kouba.

Les nouvelles opérations de constructions du plan de Constantine assurent l'extension de la ville qui a tendance à s'étirer plus vers le sud et le nord. Le service de l'habitat estime que les terrains vallonnés du nord sont plus favorables à la construction, malgré la pente de 15 à 20 % qui fait augmenter sensiblement le coût de la construction. L'administration a été contrainte de mener des projets au nord, car les terrains militaires du centre-ville sont longs à acquérir et les autres terrains disponibles sont de faibles dimensions, ils ne peuvent pas accueillir des projets de grande envergure. De même qu'une extension de la ville vers le cap de garde n'est pas une bonne solution, la surface disponible le permet largement, cependant, l'habitat séparé ne peut admettre que 6 000 logements, le VRD est très onéreux. Vu l'exclusion des terrains malsains de la plaine, l'espace de la construction à Bône est sensiblement limité. Dans ces conditions, le plan quinquennal prévoit de mettre en chantier 15 000 logements entre 1959 et 1963, de tous types : semi-luxe, normal, économique (Logéco) et million, soit lancer en moyenne plus de 3 000 logements par an. Cependant, les résultats de l'année 1959 sont inférieurs à cette moyenne.

Au cours de l'année 1960, l'immense effort s'est poursuivi, d'une part, grâce aux efforts consentis par l'OPHLM et la CIA dont le poids est incomparable à Bône, et d'autre part, par les initiatives privées qui ont permis de créer dans tous les quartiers de la ville des nouvelles constructions. Au total, 229 autorisations de bâtir ont été délivrées permettant de réaliser 2 117 logements nouveaux<sup>179</sup>. Cette année est également marquée par un heureux événement attirant de nombreuses personnalités de cette époque, à l'instar de la secrétaire de l'État, Nafissa Sid Cara (1910-2002). Elle participe à l'inauguration partielle de la nouvelle cité de Saint-Cloud (Fig. 57). À ce moment, où s'effectuent encore les derniers travaux de finalisation pour la réception définitive des bâtiments prévue l'année suivante.



**Figure 57** : Inauguration de la cité des 1000 logs à Saint-Cloud, 1960 (SHA, 1 H 1177/1)

<sup>179</sup> *La Dépêche de l'est, Bône (Algérie)*, publiée le 05/01/1961, p. 4.



Durant l'année 1961, on remarque que la construction est en nette régression comparativement à l'année précédente, elle n'a enregistré que 127 autorisations de bâtir, soit 55 % autorisations en moins. Toutefois, ce chiffre ne semble pas refléter la réalité des efforts accomplis dans le secteur du bâtiment durant cette année, puisque la construction a établi deux records : celui du nombre des projets achevés et celui des projets mis en chantier<sup>180</sup>. En effet, les travaux de la cité du Oued Kouba sont menés à terme et notamment ceux de la cité Clémenceau (Fig. 58). Rappelons que cette dernière est venue après de longues années remplacer par ces nouveaux bâtiments, l'une des pires Choumarelles bônoises, pour doter la ville d'un nouveau visage de modernité. D'ailleurs, l'année 1961 est profondément marquée par le lancement des derniers programmes d'habitation HLM du plan quinquennal. En effet, les 475 logements des tours Belvédère sont l'ultime opération entreprise par l'office public d'HLM. De même que les 2 300 logements de type million de la cité du 13 mai (cité du 8 mai 1945) sont le plus vaste et le dernier programme entrepris par la Société du Toit collectif bônois.

Les chantiers ouverts en 1961 poursuivent leur activité en partie en 1962, mais au milieu des pires difficultés issues des tensions politiques dans le pays, certains projets sont restés inachevés. D'ailleurs, la suite des programmes prévus jusqu'à 1965 n'a pas pu se concrétiser. L'indépendance de l'Algérie en 1962 met fin à l'effort entrepris depuis 1958 et jamais vu dans l'histoire du pays. En dehors du secteur de l'habitat, Bône a hérité de cette phase, d'importants équipements sanitaires (hôpital Nouvel et Sanatorium des Caroubiers), administratifs et scolaires. D'autant plus que l'administration algérienne a poursuivi l'urbanisation de Annaba sur les pas des directives du plan de Constantine et a concrétisé le projet du complexe sidérurgique.



Figure 58 : Vue d'ensemble sur le chantier de la cité du Oued Kouba, CIA, 1960 (Paul Piro, op.cit., p. 86)

## Conclusion

Une fois introduit à Bône, le Génie militaire prend possession de la médina, il dénature son cachet pittoresque de ville médiévale pour assurer son contrôle et s'y établir, puis décide de créer une ville européenne qui répond mieux aux besoins de la société occidentale. Cette dernière s'acole à ville

<sup>180</sup> *Ibid.*, le 01/01/1962, p. 4.

existante, la ceinture et capte ses principales activités. La médina devient alors un espace hybride, dense et encombré cumulant une strate de plus de ses périodes d'occupations. Elle se divise entre une partie basse destinée aux Européens et une partie déclinée réservée aux autochtones.

Depuis son installation à Bône, l'administration coloniale a accordé une importance majeure au perfectionnement et à la modernisation de « *la trilogie classique*<sup>181</sup> » composée des mines fer et de phosphate, des voies ferrées et du port. Ceci a fait du port de Bône, un grand organisme portuaire et le débouché d'une région variée en ressources, assurant une source économique indéfectible qui permet à Bône de s'élever au rang des grandes villes algériennes.

Malgré la crise économique survenue durant les années 1930, une nouvelle ère s'ouvre à Bône, elle est parquée par l'action des sociétés HBM (loi Loucheur) et le programme d'équipement de la municipalité Pantaloni. Ces derniers se sont fortement participé au développement de la ville. Bône s'agrandit et se dote de nouveaux quartiers résidentiels (lotissements) sur ses hauteurs nord, tandis qu'au sud s'accumulent les quartiers musulmans les plus denses. Le projet non abouti du PAEE proposé par l'urbaniste René Danger a pour but de décongestionner la ville, structurer sa trame urbaine et prévoir son agrandissement. À la fin de cette décennie, l'espace urbain bônois devient une incarnation spatiale d'une conception urbaine purement ségrégative selon la composante sociale, et l'image d'une ville divisée entre le nord et le sud.

Bône est de nouveau frappée par la guerre, les conséquences de ce drame finissent par raviver une crise de logements sans fin, à laquelle les afflux migratoires ont donné une acuité extrême. Cependant, la lutte contre la situation de crise conduit Bône vers une nouvelle phase de croissance dans le secteur du bâtiment, en multipliant le nombre des chantiers ouverts. Dès les années 1950, Bône se modernise et s'équipe des grandes structures urbaines de l'époque (nouveau théâtre municipal, préfecture) et réalise de vastes opérations de logements (le groupe des Santons, Ménadia I et II). Toutefois, la montée en force de la vague de décolonisation déstabilise cet essor et pousse les autorités coloniales à enclencher l'ultime effort de modernisation et d'équipement, en vue d'améliorer la situation sociale et économique dans la région bônoise.

Les orientations du plan de Constantine affirment la vocation industrielle de la ville par la création d'un complexe sidérurgique et d'une grande agglomération à ses portes, celle de La Royale. Sa fonction est de procurer des logements aux travailleurs et leurs familles attirées par ce nouveau pôle industriel. Les

---

<sup>181</sup> Terme employé par Georges Camps & Marc Cote cf. G. Camps, M. Cote dans « Annaba, (Hippone-Bône) », *Encyclopédie berbère*, Éditions Peeters, 1988, p. 7.

directives du plan de Constantine accélèrent le rythme de la construction et donnent lieu à d'imposants groupes d'habitations dans le quartier Saint-Cloud, à Oued Kouba et au Ruisseau d'or. Toutefois, la ville confirme sa conception urbaine ségrégative, où les grands ensembles destinés aux Européens s'implantent au nord sur des terrains salubres profitant de la vue sur mer, tandis que les programmes pour les Musulmans occupent les terrains libérés des bidonvilles au sud de la ville. À l'indépendance, Bône devient Annaba, elle se libère du régime colonial, mais garde comme héritage les grandes lignes du programme quinquennal.

## CONCLUSION DE LA PARTIE

Les trois chapitres de cette première partie ont permis de dresser un panorama complet sur les conditions sociopolitiques et économiques de la construction en Algérie et à Bône en particulier. Les années 1930 demeurent les moments forts de la chronologie 1930-1962. Les architectes du milieu professionnel algérien, dont certains, formés localement et natifs de ce pays ont construit à l'occasion de la célébration du centenaire, les plus importants édifices de l'Algérie, encore debout jusqu'à nos jours qui témoignent de cette période prolifique. Malgré la grande dépression, les années 1930 se caractérisent par un contexte particulier de construction, les programmes ambitieux d'équipements des municipalités, dont celle de Paul Pantaloni à Bône, ont permis de réduire les effets de la crise économique (chômage et pauvreté).

Dès la deuxième moitié des années 1930, la crise du bâtiment commence à faire effet, elle s'accroît sous l'action de la pénurie des matériaux imposée par le Second conflit mondial, jusqu'à entraîner l'arrêt total de la construction civile dans le pays. Le débarquement des armées alliées à Alger et à Bône a causé des préjudices importants aux structures portuaires et au parc immobilier de ces villes. Ainsi, les principales préoccupations des villes à l'après-guerre se résument à : un patrimoine immobilier à restaurer, un déficit de logement et un nombre de sinistrés à loger, en plus d'une économie à relancer, essentiellement par la reprise des activités des ports. L'après-guerre cumule de nombreux problèmes auxquels doivent faire face les grands centres urbains. En tant que ville portuaire attractive, Bône offre l'exemple d'une ville souffrant d'une crise sociale et urbaine due à sa croissance démographique accrue et au déplacement imprévu des populations rurales des arrondissements voisins vers elle. Cette crise se manifeste par la prolifération des bidonvilles, à savoir les « Choumarelles ».

Le cadre exceptionnel favorisant la reprise, puis l'essor de la construction, ne se reproduira qu'à partir des années 1950. Il est enclenché avec la politique publique engagée par l'État pour lutter contre la crise du logement et encourager la construction publique et privée à l'aide des prêts et des primes de l'État. Les organismes constructeurs et les offices HLM deviennent des acteurs majeurs d'une intense activité du bâtiment qui a régné sur toute la première moitié des années 1950. En 1954, le processus de décolonisation est enclenché, son effet sur la construction apparaît que quelques années plus tard. Il cause le ralentissement de la construction à Bône entre 1956 et 1957, tandis que, le séisme touchant Orléansville à la même année (1954) a produit un fort dynamisme engagé pour la reconstruction de cette ville.

Du déclenchement de la guerre d'Algérie jusqu'à la mise en place du plan économique et social du plan de Constantine, une politique de construction a été maintenue, malgré l'enracinement du conflit. Le

programme précipité dressé par le gouvernement redresse et accélère la situation de la construction jusqu'en 1960 par l'effort considérable des organismes constructeurs (OPHLM, CIA). Il apporte également des changements à l'aménagement du territoire pour une répartition équilibrée des zones industrielles et procède enfin à la résorption des bidonvilles par la création de centres de recasement, à l'image de celui de Sidi-Salem.



## **DEUXIÈME PARTIE :**

# **Le laboratoire architectural algérien de 1900 à 1962**

## INTRODUCTION

À la lumière des chapitres de la première partie, où nous avons restitué les conditions et les facteurs qui ont favorisé l'essor de l'architecture algérienne, et ceux responsables de son affaiblissement entre 1930 et 1962. Le fil rouge de cette recherche, nous mène à étudier dans une deuxième partie, les multiples facettes de la production architecturale coloniale en Algérie, faisant de son territoire un véritable laboratoire d'expérimentation technique, architecturale et urbanistique. Durant plus de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'Algérie en pleine extension urbaine a été un terreau idéal pour concrétiser les projets des architectes et des urbanistes sous différentes formes, reflétant des références stylistiques multiples, et aussi l'évolution de la pensée architecturale et urbanistique. Les architectures émergentes à cette période, si multiples et variées constituent, depuis des années une abondante matière à réflexion, donnant lieu à des recherches conséquentes.

Avant d'étudier l'effet du tournant décisif de l'architecture, produit dès les années 1930 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie par l'émergence du mouvement moderne et sa diffusion, la présente partie tente de dresser un panorama interprétant les principales lignes stylistiques employées dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. L'objectif ici, n'est pas de classer de manière exhaustive toute la production architecturale de cette période, mais de tracer l'évolution des doctrines architecturales développées à cette période et en particulier à appréhender les modalités de l'usage du modernisme dans l'espace et le contexte algérien.

## CHAPITRE 4 : Histoire des nouvelles tendances architecturales de 1900 à 1939

À partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs orientations stylistiques ont défini l'aspect et l'esthétique que doit porter l'architecture en Algérie afin de répondre à des enjeux politiques, économiques et culturels, ou encore par désir de suivre les tendances en vogue en métropole. Le chapitre suivant tente de présenter une évolution chronologique des principales orientations esthétiques qui ont dominé le territoire algérien, depuis le début du siècle en passant par le tournant du centenaire, jusqu'à l'éclatement du Second conflit mondial (1939).

Poussées par la curiosité de connaître, de documenter et d'approfondir les connaissances sur les formes de régionalisme appliquées en Afrique du nord au XX<sup>e</sup> siècle et leur évolution, de nombreuses études se sont penchées sur la question. La plus ancienne semble être celle de François Béguin qui date de 1977. À celle-ci s'ajoutent des travaux plus contemporains, ceux de Xavier Malverti (1992), Aleth Picard (1994), Nabila Oulebsir (2004), Charlotte Jelidi (2013) etc. C'est dans ce sillage et éclairé par les travaux consacrés à ce sujet, que le chapitre suivant s'interroge sur les discours et les significations portés par les différents langages architecturaux employés en Algérie. Il s'interroge aussi sur les formes d'acceptation et d'opposition formulées par le milieu professionnel vis-à-vis des choix esthétiques adoptés.

### 4.1 Le néo-mauresque : l'image au service d'une politique culturelle (1900-1939)

Le recours à une architecture régionaliste<sup>1</sup> dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par l'utilisation d'éléments d'architecture inspirés de l'architecture locale spécifique à une région particulière, c'est-à-dire existante avant la colonisation, n'est pas un fait architectural propre à l'Algérie. Dans plusieurs anciens territoires de l'empire colonial français, italien<sup>2</sup> ou anglais, la rencontre entre l'architecture locale, traditionnelle et coloniale a laissé une empreinte visible. Cette rencontre s'est annoncée en premier lieu comme une nécessité. Les nouvelles architectures coloniales ont dû s'imprégner, et/ou dans certains cas reprendre en compte les caractéristiques architecturales des bâtiments locaux dans le but d'affronter et de s'acclimater aux conditions climatiques spécifiques à ces régions. Un exemple concret nous est soumis par le cas de l'Indochine. La forte chaleur, les pluies abondantes et le sol constamment humide ont imposé à l'architecture coloniale de se soumettre à des caractéristiques spécifiques, à savoir : l'orientation nord, la surélévation du sol des constructions, l'emploi de la véranda et de larges toitures débordantes<sup>3</sup>.

Le contact entre l'architecture coloniale (occidentale) et l'architecture locale ou vernaculaire montre

<sup>1</sup> Voir Jean Claude Vigato, *L'architecture régionaliste : France, 1890-1950*, Norma éditions, Paris, 1994.

<sup>2</sup> Voir Mia Fuller, *Colonial constructions: architecture, cities, and Italian imperialism in the Mediterranean and East Africa*, Spon, Londres, 2003.

<sup>3</sup> Arnauld Le Brusq, *Vietnam à travers l'architecture coloniale*, Collection patrimoine et médias, éditions de l'amateur, Paris, 1999, pp. 18-19.

également l'intérêt du pouvoir colonial pour cette architecture. Attiré par la composition monumentale de ses édifices, la richesse de ses formes architecturales et de ses couleurs, il montre la volonté de perpétuer les savoir-faire ancestraux spécifiques à ces régions. Ceci a donné lieu à plusieurs architectures régionalistes en Afrique du nord, à l'image du néo-mauresque en Algérie et le néo-soudanais en Afrique subsaharienne. D'ailleurs, le pouvoir colonial français a également employé le style néo-soudanais dans les villes algériennes au climat aride tel que Adrar. Ce dernier n'est qu'une forme de réinterprétation de l'architecture traditionnelle malienne par la stylisation des formes et l'utilisation des matériaux locaux avec des techniques modernes. Les premiers équipements de la ville d'Adrar<sup>4</sup> ont été traités avec ce style, à l'exemple du Souk Dinar (Fig. 59), ou encore à Ouargla pour la construction de son église (Fig. 60) et son hôtel transatlantique<sup>5</sup>. Ainsi, on peut distinguer dans le même pays, des formes de régionalisme qui ne puisent pas pour des raisons climatiques dans les mêmes registres stylistiques entre le nord et le sud de l'Algérie<sup>6</sup>.



**Figure 59** : le Souk Dinar de Adrar (A. F.N collections.free.fr)



**Figure 60** : L'église de Ouargla de style néo-soudanais (Algeria, 1933, p. 30)

#### 4.1.1 Un style officiel pour l'Algérie coloniale

Le discours régionaliste amenant à une production architecturale nourrie par des revendications décentralisatrices est indissociable du contexte historique et des idéologies professionnelles ou politiques<sup>7</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de nombreux visiteurs étrangers : architectes, écrivains et hiverneurs<sup>8</sup> en quête d'exotisme et d'orientalisme ont critiqué la politique de destruction progressive menée en

<sup>4</sup> Aït Hammouda-Kalloum, « Du vernaculaire au durable, un état des lieux du patrimoine architectural à Adrar », *African Review of Science, Technology And Development*, vol. 4, n°1, 2019, p. 63.

<sup>5</sup> Dominique Jarrassé, « En six-roues de Biskra à Djerba. Villégiature hivernale, « esthétiques de l'oasis » et architecture hôtelière régionaliste », dans Cyrill Isnart, Charlotte Mus-Jelidi et Colette Zytnicki (dir.), *Fabrique du tourisme et expériences patrimoniales au Maghreb (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Centre Jacques Berque, Rabat, 2018, p. 120.

<sup>6</sup> Voir François Béguin, *Arabisation : décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Dunod, Paris, 1983, p. 5.

<sup>7</sup> Voir Jean Claude Vigato, *L'architecture régionaliste : France, 1890-1950*, Norma éditions, Paris, 1994, p. 10.

<sup>8</sup> Des étrangers venus passer l'hiver en Algérie en raison de son climat doux.

Algérie<sup>9</sup>. Ils dénoncent les sévères transformations urbaines : percement et élargissement des voies exécutées par le Génie militaire, dites pratiques<sup>10</sup>, faisant en sorte d’effacer et de modifier les marques des cités « indigènes » perçues comme un symbole d’orientalisme et un lieu d’identification culturelle (Fig. 61 et 62). En réalité, ces modifications ont pour but de privilégier les signes tendant à faire des villes algériennes et à leur tête Alger, le reflet de la présence occidentale<sup>11</sup>.



**Figure 61:** La rue de Bab-Azoun en 1830, Alger (CNA, 1933, p. 250)



**Figure 62:** La place du Gouvernement en 1836, Alger, dessin de Otth (CNA, 1933, p. 248)

Ces visiteurs ont clairement exprimé leur déception devant l’image qu’offre Alger dès le début de l’occupation, caractérisée par la perte de son caractère pittoresque et de son caché original (Fig. 61). Ils notent qu’elle n’est qu’un modèle ordinaire d’une ville de France, avec ses boulevards, ses arcades et ses squares. À ce sujet, dans son ouvrage consacré à Algérie pittoresque paru en 1843, l’écrivain Pierre Lacoste dénonce : « ... on n’y retrouve plus une seule maison mauresque avec ses portes fermées et les niches sans profondeur, ses boutiques<sup>12</sup> ». Il note aussi : « Tout y est changé... on se croirait dans une des plus belles villes de France ». L’artiste orientaliste français Eugène Fromentin (1820-1876) déplore à son tour ces transformations, et écrit : « les jolies fantaisies indigènes éclatantes d’une fraîche blancheur sont remplacées par des édifices tristes et vite insalubres<sup>13</sup> ».

Sous la III<sup>e</sup> république et à partir de 1903, un changement d’attitude s’annonce, où se manifeste un grand

<sup>9</sup> François Béguin, *op.cit.*, p. 11.

<sup>10</sup> Thierry Lochard, Boussad Aiche, « Alger, évolution urbaine 1830-1930 », dans Claudine Piaton, Juliette Hueber, Boussad Aiche et Thierry Lochard, *Alger, ville & architecture 1830-1940*, Éditions Honoré Clair / Barzhakh Arles/ Alger, 2016, p. 14.

<sup>11</sup> Xavier Malverti, « Entre orientalisme et mouvement moderne », dans Jean Jacques Jordi, *Alger 1860 - 1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999. pp. 108-109.

<sup>12</sup> Alain Vircondelet, *Alger, ombres et lumières : Une biographie*, Flammarion, Paris, 2014. pp. 12-17.

<sup>13</sup> *Ibidem*.



intérêt pour l'art et la culture locale ainsi que la préservation et la sauvegarde des monuments algériens. Le rôle du Gouverneur général, Charles Célestin Jonnart (1857-1927) a été décisif dans l'émergence d'une nouvelle politique<sup>14</sup>. Épris d'orientalisme et soucieux de l'esthétique du pays, il concrétise par les circulaires parues entre 1904 et 1906<sup>15</sup>, les directives prononcées par Napoléon III lors de sa visite en Algérie (1865) impliquant l'arrêt des destructions et le fait de s'imprégner de l'architecture locale<sup>16</sup>. Ces instructions sont à l'origine de la nouvelle politique de l'espace urbain et des symboles enclenchée par Jonnart. Cet esprit conservateur et protecteur s'illustre aussi par le classement de plusieurs monuments historiques de l'Algérie tels que les mosquées et les marabouts ou sanctuaires<sup>17</sup>.

Les circulaires du gouverneur général adressées aux trois préfets imposent aux architectes français chargés de la construction d'édifices publics (non aux bâtisseurs locaux) de présenter l'Algérie sous un nouveau visage, en concevant leurs projets dans une perspective inspirée de l'architecture mauresque. C'est aussi devant la prise de conscience du danger politique résultant du bouleversement d'une armature sociale attachée à des formes ancestrales qu'a eu lieu la naissance du style néo-mauresque, ou le style du protecteur selon François Béguin<sup>18</sup>. Ce renouveau dans le cadre d'un ordre ancien devient alors le style officiel en Algérie et reste attaché au nom de son instigateur, après avoir longtemps opté pour un tout autre décor architectural, à savoir celui du style du vainqueur portée par l'architecture du Second Empire et néo-classique, néo-grec, néo-byzantin<sup>19</sup>.

Cette nouvelle tendance architecturale est en réalité fondée sur une composition entre une architecture occidentale de par sa fonction et sa configuration spatiale (le plan) et un montage d'éléments en référence au style mauresque. Toutefois, l'étude de Claudine Piaton, Bousaad Aïche et Thierry Lochard<sup>20</sup> a révélé que les premières expérimentations néo-mauresques remontent à une période anciennes aux directives du Gouverneur Jonnart. Des documents graphiques signés par l'architecte Jean Guiauchain ont révélé la proposition d'un projet de caravansérail datant de 1844 d'inspiration orientale qui a été rejeté. La proposition de Chassériaux (1856) concernant la construction du palais impérial dans un style arabisant

<sup>14</sup> Aleth Picard, « Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962) », dans *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 73-74, 1994, « Figures de l'orientalisme en architecture », p. 126.

<sup>15</sup> Il s'agit de la circulaire datée du 2 décembre 1904 suivie de celle du 16 décembre 1905 et celle du 19 mars 1906, voir Edmond Doutté, « Chronique, Bulletin d'Alger », *Revue Africaine*, 2<sup>e</sup> trimestre 1906 (A50, N260), pp. 137-141, aussi ; Ines Feriel Boulbene-Mouadji, « Le Style néo-mauresque en Algérie, fondement, portée, réception, à travers quelques exemples d'édifices à Annaba, Constantine et Skikda », Mémoire de magister, Université Mentouri-Constantine, 2012, pp. 36-38.

<sup>16</sup> Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine: monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004, p. 117.

<sup>17</sup> Edmond Doutté, *art. cit.*, p. 10.

<sup>18</sup> François Béguin, *op. cit.*, p. 20.

<sup>19</sup> Nabila Oulebsir, « Les ambiguïtés du régionalisme : le style néo-mauresque », dans Jean-Louis Cohen, Nabila Oulebsir et Youcef Kanoun (dir.), *Alger: paysage urbain et architectures, 1800 – 2000*, éditions de l'imprimeur, Paris, 2003, p. 106.

<sup>20</sup> Claudine Piaton, Bousaad Aïche et Thierry Lochard, « Styles et types architecturaux de 1830 aux années 1930 », dans Claudine Piaton, Juliette Hueber, Bousaad Aïche et Thierry Lochard (dir.), *op. cit.*, p. 58.

n'a pas abouti non plus. À partir de cela, nous pouvons déduire que même si, la volonté des architectes a été favorable à l'usage d'un vocabulaire arabisant, tant que la volonté politique n'est pas présente pour appuyer ce choix, les propositions n'ont pas connu de suite.

La représentation esthétique arabisante apparue dès 1900 avec l'architecture néo-mauresque renvoie à une expression orientaliste très poussée à l'extérieur comme à l'intérieur de l'édifice (Fig. 63). Le principal caractère de ce style réside dans les nombreux emprunts à l'architecture arabo-andalouse, matérialisés par un ensemble d'éléments architectoniques et décoratifs propres à cette dernière. Les plus représentatifs d'entre eux sont les arcs outrepassés, les fenêtres jumelées, les coupoles côtelées, le stuc ciselé, les portes en bois massif sculptées, la faïence, la calligraphie et le décor moulé en plâtre.

L'action gouvernementale solennellement orientée vers un enjeu culturel vise à valoriser l'art et l'architecture locale arabe. Toutefois, les efforts investis dans l'exaltation d'images et l'ostentation de symboles locaux ne peuvent se dissocier d'intérêts politiques et socio-économiques. En effet, l'usage d'un tel langage architectural rappelant les formes pittoresques de l'Algérie permet au pouvoir colonial d'afficher une réelle prospérité de la colonie ou le niveau international par rapport aux puissances rivales et de gagner la sympathie des locaux : elle prévient toutes formes d'insurrection de la part de cette population. Du point de vue du gouverneur, la réussite de la colonisation française en Algérie passe avant tout par un rapprochement avec les autochtones, et ce rapprochement se doit d'être culturel et religieux. D'ailleurs dans les autres pays de l'Afrique du nord, à l'image des protectorats tunisien (1880) et marocain (1912), cette nouvelle tendance s'accorde le plus au statut de protecteur que la France a choisi d'utiliser pour renforcer le message adressé aux populations locales celui d'une France protectrice de leur culture et traditions. Ainsi les premiers équipements tunisiens et marocains construits sous le protectorat ont affiché ce style<sup>21</sup>.

Cependant, l'intérêt économique de cette politique d'image apparaît au premier rang, il est déterminé par le renforcement du tourisme, la circulation des artistes, principalement des orientalistes, et aussi drainer de nouveaux colons et investisseurs étrangers, surtout anglais. Un intérêt qui est rentable pour le développement économique de la colonie. En effet, les hiverneurs Anglais, ont exprimé un réel engouement pour l'architecture mauresque domestique et palatiale, à l'image de l'architecte et hiverneur anglais Benjamin Bucknall (1833-1895) ; ce disciple de Viollet-le-Duc est venu s'installer à Alger à la fin des années 1870<sup>22</sup>, où il participe à la vulgarisation de l'architecture mauresque et à sa conservation<sup>23</sup>. L'attrait de la communauté britannique pour l'architecture de style mauresque, s'est aussi reflété sur des

<sup>21</sup> François Béguin, *op. cit.*, pp. 38-54.

<sup>22</sup> Nabila Oulebsir, « Les ambiguïtés du régionalisme ... », *op. cit.*, p. 110.

<sup>23</sup> Claudine Piaton, Bousaad Aiche et Thierry Lochard, *op. cit.*, p. 61.

lieux de cultes chrétiens<sup>24</sup>.

#### 4.1.2 Le nouveau paysage architectural du début du XX<sup>e</sup> siècle

Le fait que le néo-mauresque soit un style officiel imposé par l'État, représente un puissant facteur de diffusion qui lui a assuré une large visibilité et un large usage dans le territoire algérien. D'autant plus qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Algérie a décroché son autonomie financière et a dû construire à outrance pour s'équiper de toutes sortes de nouveaux bâtiments publics. L'introduction de ce style arabisant garantit inévitablement un changement dans la physionomie architecturale des villes coloniales, ou en d'autres termes, dans le paysage architectural et urbain des villes du nord de l'Algérie puisque leurs bâtiments, les plus imposants ont dû porter ce vocabulaire architectural. Tout ceci renvoie à une image cosmopolite d'un territoire multiculturel, où se chevauchent plusieurs expressions architecturales orientales et occidentales.

Cependant, l'usage de cette tendance est inégalement réparti entre les villes, elle est très présente dans certaines et limitée à quelques édifices dans d'autres. Dans les centres urbains considérés comme des foyers de la culture arabo-musulmane comme Constantine et Tlemcen, ou encore composés de centres médiévaux (médiinas) comme Alger et Bône, l'usage de cette tendance s'accorde à rappeler le passé de ces dernières et à créer le lien avec les monuments existants. Quant à l'application de ce style, elle ne s'est pas attachée à une typologie d'équipements définie. En effet, il a été appliqué à plusieurs bâtiments publics de manière univoque et standardisée. Des édifices publics, qui malgré leur caractère et leur destination ont été conçus uniformément dans le même esprit, qu'ils soient de culte, éducatif, administratif ou de service.

Les premières réalisations publiques, construites à Alger selon les directives du gouverneur Jonnart, sont devenues les grandes figures et références de ce style. On cite dans ce cas : la medersa (1904), le siège de *La Dépêche algérienne* (1906), la grande poste (1907), la préfecture (1908), ou encore le grand magasin des galeries de France (1909) (Fig. 63). Cependant, il convient de souligner que c'est particulièrement des bâtiments de service comme les gares ferroviaires et dans certains cas, le siège de la douane (gare maritime) qui vont le plus porter ce style. Ces constructions sont alors synonymes de dépaysement, étant le premier contact visuel entre le voyageur ou le visiteur et les couleurs locales du pays. C'est ainsi un moyen fort pour l'impressionner et marquer son passage. Des architectes français installés à Alger comme Henri Petit (1856 Paris-1926 Alger), Jules Voinot (1855 Alger-1913 Alger), Albert Ballu (1849-1939) et Marius Toudoire (1852 Toulon-1922 Paris) ont été les premiers acteurs de

<sup>24</sup> Boussad Aïche et Farida Cherbi, « Connaissance et reconnaissance du patrimoine, 1830-1962 », dans Jean-Baptiste Minnaert (dir.), *Histoires d'architecture en méditerranée XIXe-XXe siècles*, éditions de la Villette, Paris, p. 109.

cette expérience de l'architecture algérienne orientaliste.



**Figure 63** : Le néo-mauresque à travers les bâtiments publics des grandes villes algériennes (auteur, 2017)

Alors que dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ce langage architectural arabisant a été largement employé pour les bâtiments officiels, il n'a toutefois pas eu autant d'application dans l'architecture domestique, moins dans les immeubles de rapport et cela jusqu'aux années 1920, notamment dans les habitations HBM<sup>25</sup>. Néanmoins, quelques exemples, à l'image de l'immeuble conçu par l'architecte Gabriel Darbeda, affichent cette tendance dans le domaine privé (Fig. 64).



**Figure 64** : Immeuble à caractère oriental, 18 rue Ibnou-Nafis, Alger, Arch. G. Darbeda, 1910 (Algeria, 1938)



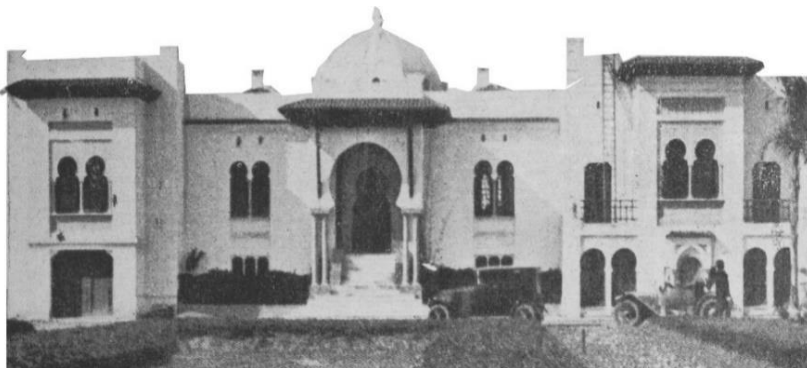
**Figure 65** : Immeuble à caractère oriental, au boulevard Franklin Roosevelt, Alger, Arch. P. Guion, 1931 (<http://halimede.huma-num.fr/>)

<sup>25</sup> Claudine Piaton, Bousaad Aiche et Thierry Lochar, *op. cit.*, p. 63.

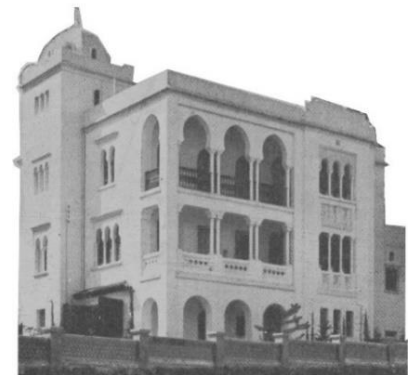


Les immeubles de rapport issus de la commande privée et construits à cette période dans les grands centres urbains, n'ont pas tous employé cette tendance. Ils ont continué à afficher une inspiration haussmannienne ainsi que l'éclectisme des beaux-arts (1890-1920) tant appréciés des colons français fortement attachés à la métropole<sup>26</sup>. Dans ce style se mêlent des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'architecture<sup>27</sup>. Les exemples d'immeubles construits à cette période sont nombreux à Alger et montrent l'attachement des particuliers européens à l'esthétique occidentale. Ce sont surtout les édifices publics, les villas et les palais construits dans les environs, ou dans la banlieue algéroise qui s'inspirèrent du néo-mauresque.

Les villas et maisons individuelles vont mettre en scène cet engouement des propriétaires européens pour l'esthétique néo-mauresque qui parfois se limite uniquement à l'enveloppe extérieure de la construction et non pas au décor intérieur. Deux œuvres des architectes algérois Jean-Étienne Guérineau (1886-1940), Jacques Bastélica (1887-1964) et Prosper Roidot (1892- ?) repérées dans la revue des Chantiers nord-africains (1929) montrent des conceptions inspirées des formes mauresques dans le souci de respecter l'environnement<sup>28</sup>.



**Figure 66** : Villa néo-mauresque de M. Merveille au Hamiz (Alger), Arch. Guérineau et Bastélica (CNA, janvier 1929, p. 199)



**Figure 67** : Villa de M. Martel à Mustapha supérieur (Alger), Arch. P. Roidot (CNA, février 1929, p. 197)

L'usage de cette tendance régionaliste en Algérie a continué jusque dans l'entre-deux-guerres, plusieurs éléments ont favorisé sa pérennisation. Elle est en effet ponctuée par des manifestations culturelles que l'Algérie a organisé ou bien, auxquelles elle a participé en construisant des pavillons à savoir, l'exposition du centenaire à Alger et Oran, l'exposition coloniale de 1931 à Vincennes, ou encore l'exposition internationale de 1937<sup>29</sup> à Paris. Des éléments de vulgarisation ont aussi participé à maintenir cette tendance, tels que les brochures, les affiches touristiques, la presse nationale et les revues

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>27</sup> Voir Jean-Pierre Epron, *Comprendre l'éclectisme*, éditions Norma, Paris, 1997.

<sup>28</sup> *Les Chantiers nord-africains*, Alger, février 1929, p. 197.

<sup>29</sup> Voir *Supra*, p. 8 ; l'illustration des pavillons de l'Algérie lors des expositions de 1931 et 1937.



corporatives. Du point de vue du colonisateur ce style est le vocabulaire architectural le plus approprié pour assurer une représentation d'images pittoresques et attractives de l'Algérie coloniale et la vision d'un Maghreb français en offrant l'exotisme recherché, autrement dit, assurer l'image de la vitrine coloniale.

Le succès du régionalisme s'est produit lors de l'exposition coloniale de 1931, retardée d'une année en raison de la célébration du centenaire de l'Algérie. Elle a donné l'occasion aux Français et aux visiteurs du monde entier de prendre conscience de la richesse culturelle et ethnique de l'empire français par la variété des décors : du temple Angkor, le pavillon de l'Afrique occidentale française (AOF) et celui du Cambodge<sup>30</sup>. Il est aussi question d'éveiller un intérêt pour ces cultures et d'encourager par là même le tourisme. C'était aussi l'objectif visé par cette manifestation en plus de l'intérêt économique.

Selon François Béguin, l'analyse la plus sommaire des œuvres néo-mauresque, mène à distinguer de multiples variantes et plusieurs tendances évolutives<sup>31</sup>. En effet, entre 1900 et 1925, celles-ci dépendent d'un élargissement des champs de références architecturales impliqués dans le langage régionaliste dû à une meilleure connaissance de l'architecture locale surtout mineure<sup>32</sup>. Le néo-mauresque développé sous Jonnart diffère de celui de l'entre-deux-guerres tel qu'on peut le voir dans les illustrations précédentes (Fig. 64 et 65). Toutefois, jusqu'à la fin des années 1930, la dimension symbolique de ce langage colonial sera constamment réaffirmée<sup>33</sup>, mais l'aspect décoratif devient de moins en moins présent, les minarets –réservés à l'origine aux édifices cultuels- ne sont plus implantés sur les bâtiments publics. Nous reviendrons plus loin sur les raisons de cette régression.

Toutefois, les constructions édifiées à Philippeville (actuelle Skikda) au début des années 1930 dans le cadre du vaste programme municipal montrent un exemple concret de la subsistance du néo-mauresque conventionnel, jusqu'aux années 1930. C'est encore, la volonté de l'administration coloniale qui est derrière ce choix esthétique orienté vers la richesse orientale<sup>34</sup> (Fig. 68 et 69). À l'occasion de la célébration du centenaire, le maire de Philippeville, Paul Cuttoli fait appel à l'architecte Charles Montaland, pour l'édification de l'hôtel de ville<sup>35</sup>. Cité précédemment, Montaland est connu pour ses réalisations amplement inscrites dans cette tendance, telles que le pavillon algérien de l'exposition coloniale de 1931, et aussi à Philippeville par le palais Cuttoli ou Meriem Azza édifié en 1913. Nous

<sup>30</sup> Voir Catherine Hodeir & Michel Pierre, *L'exposition coloniale : 1931*, éditions Complexe, Bruxelles, 1991.

<sup>31</sup> François Béguin, *op. cit.*, p. 5.

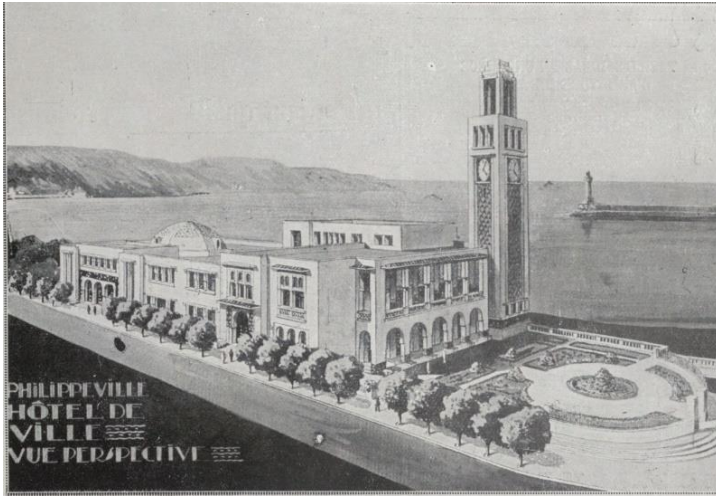
<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>33</sup> François Béguin, *op. cit.*, p. 23.

<sup>34</sup> Jean Cotereau, « Philippeville », *Les Chantiers nord-africains*, Alger, février 1933 (A6), p. 176.

<sup>35</sup> Voir Jean Cotereau, « L'hôtel de ville de Philippeville », *Les chantiers nord-africains*, Alger, septembre 1933 (A6), pp. 899-907.

enregistrons aussi d'autres bâtiments construits dans la même tendance, commandités à cet architecte par la même ville, à l'exemple du commissariat central de police (1932).



**Figure 68** : Vue perspective du projet de l'hôtel de ville de Philippeville, arch. Montaland (CNA, février 1933, p. 199)



**Figure 69** : L'hôtel de ville de Skikda, 2015 (Algérie 360)

#### 4.2 L'Art déco en Algérie, une tendance aux expressions multiples (1925-1939)

L'évolution de l'architecture algérienne doit être considérée en grande partie comme une conséquence des différents mouvements architecturaux métropolitains<sup>36</sup>. De l'hausmannisation (1860-1890) à l'éclectisme des beaux-arts de 1890-1920 confondu avec le néo-mauresque<sup>37</sup>, les tendances qui ont vu le jour en France et même en Europe ont également fleuri en Algérie en raison de l'importation des codes esthétiques et de la circulation des artistes. L'art nouveau est toutefois peu représenté en Algérie, à part quelques détails et motifs d'ornement dans les immeubles des grandes villes<sup>38</sup> limités aux ferronneries, moulures et portes d'entrée.

À la sortie de la Grande Guerre (1919), la France éprouve un irrépressible besoin de changement. Les destructions entraînées par le conflit mondial ont impliqué la reconstruction de nombreux bâtiments publics, et à usage d'habitation pour pallier le manque de logement. L'exposition internationale des arts décoratifs et industries modernes de 1925 répond à cette attente. Elle vient en réaction à un besoin de modernité et afin de promouvoir les décorateurs et artistes français, les plus novateurs de l'époque.

Organisée à Paris d'avril à octobre 1925 sur l'esplanade des Invalides, le cours-la-Reine et au Grand-Palais, cette exposition est l'acte de naissance plus au moins officiel d'une nouvelle tendance, celle de

<sup>36</sup> Marcel Lathuillière, « L'évolution de l'architecture en Algérie de 1830 à 1936 », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, OFALAC, Alger, mai 1936, p. 20.

<sup>37</sup> Claudine Piaton, Bousaad Aiche et Thierry Lochard, « Styles et types architecturaux de 1830 aux années 1930 », *op. cit.*, pp. 54-56.

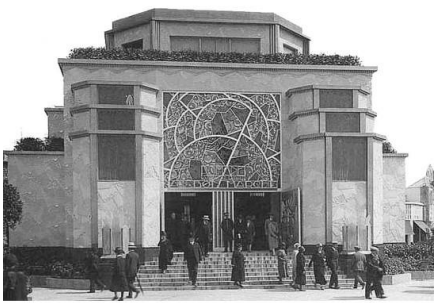
<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 56.

l'Art déco. L'appellation dérive de la contraction des « arts décoratifs », qui est le thème choisi pour cette manifestation. Lors de la préparation de l'exposition de 1925, le mot d'ordre était qu'elle soit exclusivement d'art moderne, aucune copie ou pastiche des styles anciens n'y serait admis<sup>39</sup>. C'est aussi, l'emploi des nouveaux matériaux qui va faire la différence, tels que le béton armé, le fer, l'acier, la céramique et le verre. Chaque époque a eu son style moderne, ce n'est pas le modernisme qu'on attribue aujourd'hui au mouvement international, mais le modernisme des années 1920 et 1930 signifiait quelque chose de nouveau et de différent.

C'est aux architectes modernes de cette période, tels que Henri Sauvage (1873-1932), Louis-Hippolyte Boileau (1878-1948), Pierre Patout (1879-1965), Tony Ganier (1869-1948) qu'a été confiée la construction des principaux pavillons de l'exposition<sup>40</sup> (Fig. 71). Ces derniers devaient alors refléter l'esprit qui régnait à cette époque.



**Figure 70** : Affiche de l'exposition internationale de 1925 (<http://lartnouveau.com/>)



Pavillon Pomone- Bon marché, Archi, L-H. Boileau, 1925 (Pinterest)



Pavillon Ruhlmann- Hôtel des collectionneurs, Archi, P. Patout (histoire-image.org)



Pavillon Primavera, Archi, H. Sauvage (histoire-image.org)

**Figure 71** : Exemples illustrés de pavillons de l'exposition des arts décoratifs sur le Quai d'Orsay, Paris, 1925 (lartnouveau.com, traité par l'auteur, 2020)

Les historiens<sup>41</sup> se rejoignent pour dire que l'exposition de 1925 est l'illustration d'une gloire et d'une puissance retrouvée, et d'une société en pleine mutation. Cette manifestation fait référence à un laboratoire avant-gardiste, elle reflète un état d'esprit, un art de vivre, un genre, un style marquant l'époque d'un intermède entre-deux-guerres. En effet, les années folles dominées par une attitude festive et turbulente succèdent à la Belle époque. Elles signifient après des années de drame causées par le conflit mondial, le développement des loisirs (cinéma, théâtre), du tourisme avec la démocratisation de l'automobile. C'est alors le moment pour la France de séduire le monde par la qualité de ses nouvelles

<sup>39</sup> Emmanuel de Thubert, « Architecture moderne », *Les Chantiers nord-africains*, mars 1933 (A6), p. 291.

<sup>40</sup> *Ibidem*.

<sup>41</sup> Voir Emmanuel Bréon, *L'exposition des arts décoratifs 1925, naissance d'un style*, Scérén CNDP, 2017.

productions architecturales<sup>42</sup>. L'exposition parisienne de 1925 a eu un retentissement dépassant les frontières de la France et même de l'Europe. Les professionnels découverts lors de cette manifestation ont largement fait parler d'eux. Ils ont acquis une forte notoriété chacun dans son domaine, tels que les ferronniers d'art Raymond Subes (1893-1970), Edgar Brandt (1880-1960), et Émile-Jacques Ruhlmann (1879-1933) pour la construction du mobilier.

L'existence du style Art déco semble toutefois déborder des limites de la période 1919-1939. En effet, ce dernier trouve ses racines formelles dans le mouvement antihistoricisme, dès le début du siècle avec l'école d'art de Glasgow<sup>43</sup> ou la sécession viennoise<sup>44</sup> (1897-1906). Son essor est alors entravé par la guerre, l'exposition de 1925 représente son apogée et son existence se prolonge tardivement jusque dans les années 1950<sup>45</sup>.

Le style est qualifié à posteriori d'Art déco puisque ce vocable n'a pas été employé lors de l'exposition de 1925, il apparaît que dans les années 1960, précisément après l'exposition de 1966. Inventé par les antiquaires avant d'être ratifié par le grand public<sup>46</sup>. Sous la terminologie d'Art déco, sont désignés non seulement les arts décoratifs de l'entre-deux-guerres, mais aussi l'architecture, l'ensemble des arts visuels incluant la peinture, la sculpture, la décoration, le mobilier, le graphisme...

Sur le plan formel, l'Art déco prend systématiquement des formes opposées à celles du mouvement artistique qui l'a précédé : l'art nouveau. Les lignes souples en coup de fouet, ondulantes, et organiques de la belle époque sont remplacées par des lignes droites et des formes géométriques et abstraites, des formes plus viriles que féminines<sup>47</sup>. Néanmoins, l'inspiration de la flore et la faune persiste, tout en étant stylisée et géométrisée. Ainsi, l'Art déco s'oppose à l'excès décoratif de l'art nouveau, en prônant une esthétique épurée, tenant compte aussi des possibilités économiques imposées par le premier après-guerre et par la grande dépression. Le décor ne disparaît pas, mais exclut de son vocabulaire la ronde-bosse et le haut-relief saillant, au profit des bas-reliefs traités en méplat se déclinant en frise de fleurs géométrisées ou de motifs abstraits. Il emploie également, la polychromie, la mosaïque, les vitraux qui rompent avec la sévérité des formes. Toutefois, les références classiques mêmes pour les projets architecturaux les plus

---

<sup>42</sup> Emmanuel Bréon et Philippe Rivoirard (dir.), *1925 quand l'art déco séduit le monde*, Cité de l'architecture et du patrimoine : Éditions Norma, Paris, 2013.

<sup>43</sup> Fondée en 1896, sa principale figure est l'architecte Charles Rennie Mackintosh (1868-1928).

<sup>44</sup> Courant artistique, d'art nouveau viennois moins végétal et plus géométrique, largement concrétisé par le plai de la sécession, à vienne œuvre de l'architecte Josef Maria Olbrich, en 1897.

<sup>45</sup> Dominique Dussol, « L'art déco en 7 questions », *Le Sud-ouest art déco en 101 monuments*, *Le festin* (hors-série), Bordeaux, 2016, p. 4.

<sup>46</sup> *Ibidem*.

<sup>47</sup> Laurence de Finance, « Les sources de l'ornement art déco », dans Emmanuel Bréon (dir.), *1925 : Quand l'art déco séduit le monde*, Cité du patrimoine et de l'architecture, Paris, 2013, p. 24.



ambitieux se limitent à un ordre monumental composé de colonnes lisses sans bases ni chapiteaux.

L'exotisme a préparé et nourrit le style 1925, le renouveau décoratif a pris inspiration dans les formes, égyptiennes, assyriennes et pompéiennes<sup>48</sup>. Les artistes ont beaucoup voyagé après la guerre, le dépaysement est à la mode. On peut citer l'exemple du cinéma parisien, *Le Louxor*, au décor néo-égyptien avec palmes et fleurs de lotus, conçu en 1921 par Henri-André Zipcy (1873-1950). Mais l'épanouissement du premier (l'exotisme) consacre le déclin du second avec l'exposition coloniale de 1931. Alors que le grand public s'est familiarisé avec l'art et la culture des différentes colonies, il devient de plus en plus difficile de multiplier les emprunts, de jouer avec les pastiches, d'invoquer le « primitivisme<sup>49</sup> », ce qui l'a soumis à une évidente évolution. Les trois expositions de 1925, l'exposition coloniale de 1931 et celle des arts et techniques dans la vie quotidienne de 1937 ont joué un rôle primordial dans la diffusion et la popularisation du style Art déco.

Même si, l'Art déco n'a jamais été homologué par un quelconque manifeste, et s'il n'affiche pas de programme social ou moral<sup>50</sup>, il reste un puissant phénomène culturel<sup>51</sup>. Ses codes esthétiques sont connus, de même pour les éléments décoratifs qui le caractérisent. Toutefois, l'aspect multiforme de ce mouvement montre sa complexité. Il a coexisté avec d'autres styles, et il a dû ainsi le partagé avec eux les mêmes caractéristiques, les lignes droites du mouvement moderne, du Bauhaus, le rationalisme, *De Stijl* et le style international<sup>52</sup>. Pendant l'entre-deux-guerres, un ensemble d'œuvres architecturales hétéroclites dans différents pays d'Europe en France (Paris, Cannes), aux États Unis (Californie, Miami Beach) et en Afrique du nord montrent que le mouvement Art déco oscille entre deux tendances décorative ou moderne. Il hésite entre le « retour à l'ordre » et l'avant-garde, mais se trouve dans une même résolution, le rejet de l'académisme et de la tradition<sup>53</sup>.

À l'écart de son rayonnement en France, la vogue Art déco séduit plusieurs continents, et s'introduit en Algérie coloniale, ce qui conduit à se demander, si les modèles stylistiques et esthétiques employés ne sont pas univoques, autrement dit, s'ils se sont manifestés uniformément sur les deux rives de la Méditerranée, et si leurs introductions en Algérie n'a pas renié les particularités locales de ce pays. Il est alors possible de supposer que l'Art déco à Paris, Bordeaux, Alger, Oran ou à Bône présente, des

<sup>48</sup> Christian Zervos cité par Pierre Cabanne, dans Pierre Cabanne, *Encyclopédie Art déco*, éditions Aimery Somogy, Paris, 1986, p. 27.

<sup>49</sup> *Ibidem*.

<sup>50</sup> Owen Hopkins, Jean-Louis Clauzier et Laurence Coutrot, *Les styles en architecture guide visuel*, Dunod, Paris, 2014, p. 144.

<sup>51</sup> Dominique Dussol, *art. cit.*, p. 12.

<sup>52</sup> Patricia Boyer, *Art déco architecture, design, decoration and details from the twenties and thirties*, Thames and Hudson, 1992, p. 12.

<sup>53</sup> Voir Xavier Rosan, « Quand l'art déco séduit le sud-ouest », *Le Sud-ouest art déco en 101 monuments, Le festin* (hors-série), Bordeaux, 2016, p. 1.



variations sur le code esthétique.

Il est important de souligner que durant les années 1930 une pluralité de tendances se sont superposées, de même que l'Art déco a connu une évolution formelle dans le temps, donnant lieu à plusieurs facettes de l'Art déco, démontrant qu'il s'agit d'un style protéiforme<sup>54</sup>. Néanmoins, un même élan fédérateur semble réunir toutes ses expressions, qu'elles soient régionales, nationales ou internationales.

#### 4.2.1 L'Art déco, ou l'influence parisienne

L'exposition des arts décoratifs de Paris a eu son influence sur les immeubles à prétention classique de l'Algérie. Selon l'architecte Marcel Lathuillière, à propos de l'évolution de l'architecture en Algérie (1936), « *Cette influence s'est exercée sur le décor, la forme des frontons, le dessin des consoles, l'encadrement des fenêtres, sans apporter une amélioration esthétique vraiment intéressante*<sup>55</sup> ». Ainsi, les premières manifestations de ce style reprennent ses traits caractéristiques, les plus connus, émanant des œuvres de l'exposition de 1925. Très présent en Algérie dans l'entre-deux-guerres, mais de manière inégale sur l'ensemble du territoire. On observe alors une concentration des constructions publiques et domestiques portant ce style, surtout dans les grandes villes, elle s'explique par la profusion des commandes publiques et privées et la forte présence des architectes et des artistes (circulation et mobilité professionnelle) comme à Alger, Oran et Constantine. Cette iniquité peut également s'expliquer culturellement, rappelons que l'Art déco est une expression citadine, d'abord parisienne qui s'est ensuite répercutée prioritairement dans les grandes villes françaises<sup>56</sup>.

L'Art déco émerge en Algérie au moment de la préparation de la célébration du centenaire de la conquête et le lancement des nouveaux programmes d'équipements de l'entre-deux-guerres par les municipalités<sup>57</sup>. Ces programmes favorisent la construction de tous types de bâtiments publics dans une architecture moderne et hygiéniste, tels que les écoles, les stades, les marchés, les hôtels des postes, les salles des fêtes et les salles de spectacles (cinéma et théâtres). Cependant, ce style s'est matérialisé davantage dans l'architecture domestique, voire les immeubles de rapport et les maisons HBM du programme de la loi Loucheur (1928-1933) élevées dans les nouveaux lotissements. D'autant plus que le vent de modernité qu'incarne l'Art déco s'adapte aux stratégies promotionnelles de chaque localité ou territoire

L'Art déco émerge en Algérie au moment de la préparation de la célébration du centenaire de la conquête et du lancement des nouveaux programmes d'équipement de l'entre-deux-guerres par les municipalités<sup>58</sup>.

<sup>54</sup> Claudine Piaton, Boussad Aiche et Thierry Lochard, *op. cit.*, p. 64.

<sup>55</sup> Marcel Lathuillière, *art. cit.*, p. 23.

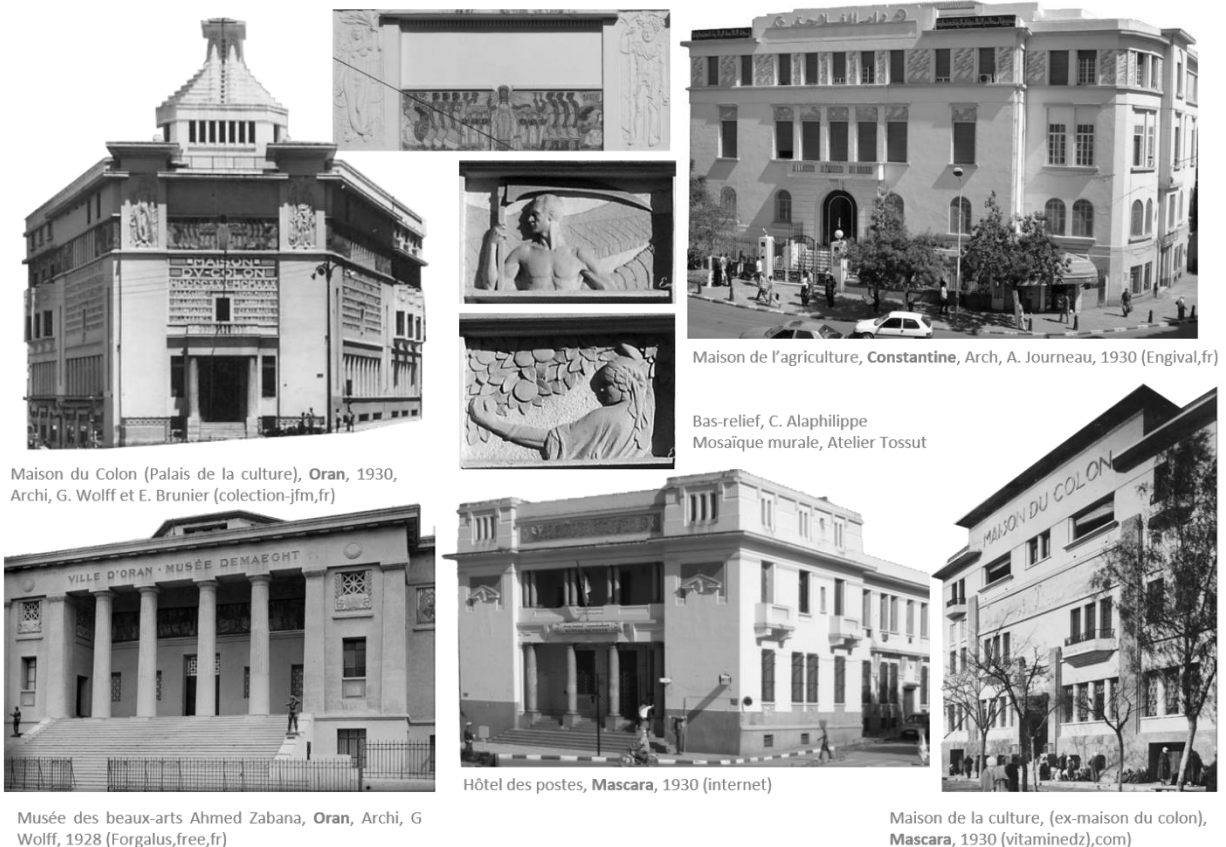
<sup>56</sup> Dominique Dussol, *art. cit.*, p. 8.

<sup>57</sup> Voir *supra*, Chapitre 3, l'exemple du programme municipal du maire Pantaloni à Bône.

<sup>58</sup> *Ibidem*.

Ces programmes favorisent la construction de tous types de bâtiments publics dans une architecture moderne et hygiéniste, tels que les écoles, les stades, les marchés, les hôtels des postes, les salles des fêtes et les salles de spectacles (cinéma et théâtres). Cependant, ce style s'est matérialisé davantage dans l'architecture domestique, comme les immeubles de rapport et les maisons HBM du programme de la loi Loucheur (1928-1933) élevées dans les nouveaux lotissements. Le vent de modernité qu'incarne l'Art déco s'adapte très bien aux stratégies promotionnelles de chaque localité ou territoire.

Pour revêtir chaque bâtiment du style Art déco, les architectes s'associent aux artistes actifs localement ou en métropole, qui vont être en charge de la partie décorative, à savoir les bas-reliefs en méplat et les panneaux de mosaïque murale qui constituent les frises sommitales des édifices. Ainsi, d'importants artistes ont accompagné les architectes dans cette mission. À l'exemple de Camille Alaphilippe<sup>59</sup> (1873-1940), le premier Grand prix de Rome de sculpture (1898) dont la collaboration avec l'architecte Ange Journeau pour le centenaire a généré le décor de la maison de l'agriculture de Constantine (1930), actuellement maison de l'agriculture (Fig. 72).



Maison du Colon (Palais de la culture), Oran, 1930, Archi, G. Wolff et E. Brunier (collection-jfm,fr)

Maison de l'agriculture, Constantine, Arch, A. Journeau, 1930 (Engival,fr)

Bas-relief, C. Alaphilippe  
Mosaïque murale, Atelier Tossut

Musée des beaux-arts Ahmed Zabana, Oran, Archi, G Wolff, 1928 (Forgalus,free,fr)

Hôtel des postes, Mascara, 1930 (internet)

Maison de la culture, (ex-maison du colon), Mascara, 1930 (vitamedz,com)

**Figure 72** : Exemples de bâtiments publics de style Art déco en Algérie au début des années 1930 (auteur, 2020)

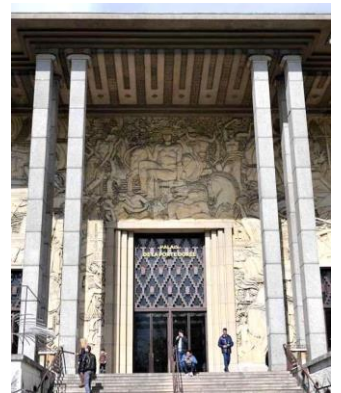
La façade de cette construction est constituée d'un décor symbolique traité sur le thème de l'agriculture

<sup>59</sup> « La maison de l'agriculture, à Constantine », *Les Chantiers nord-africains*, 1930, p. 461.

et de la terre, où l'on remarque une frise d'épis stylisés et des bas-reliefs représentant des scènes d'activités humaines de fauchage, cueillette, labourage... On citera également, des artistes ayant participé à la construction en Algérie, comme Fernand Belmonte (1897-1981), Paul Belmondo (1898-1982), ou encore l'atelier parisien de ferronnerie d'art Raymond Subes et la maison des frères Tossut<sup>60</sup> réputée pour ses mosaïques décoratives à Alger. Il est incontestable que la contribution des artistes a été indispensable pour doter les édifices de l'effet décoratif recherché, qu'on retrouve aujourd'hui, dans de nombreuses productions architecturales, bâtiments publics ou immeubles d'habitation.

#### 4.2.2 L'Art déco sous l'influence locale

En raison de son aspect protéiforme, malléable et son large répertoire de motifs décoratifs, l'Art déco s'est facilement adapté à des esthétiques locales, et a adopté comme sources d'inspiration des motifs différents géométriques, florales... Ces derniers peuvent être liés à l'art et à l'artisanat d'Afrique et/ou d'Asie, reflétant l'exotisme et l'héliotropisme recherchés, et répondant à un discours colonial. Ces propos s'illustrent avec l'exemple du Palais de la porte dorée (1928-1931)<sup>61</sup>, conçu par Albert Laprade (1883-1978) dans une esthétique Art déco et dont les bas-reliefs, d'Alfred Janniot (1889-1969) présentent les richesses de la flore et de la faune dans les colonies françaises. Ces bas-reliefs montrent ainsi l'apport de ces territoires à la France dans l'ordre intellectuel et artistique.



**Figure 73** : Entrée du palais de la porte dorée, (Tamtamcard.com.)

D'un autre côté, il est possible de reconnaître une similitude entre les motifs décoratifs largement employés dans ce style -surtout au niveau des ferronneries des portes d'entrées et des garde-corps des balcons- et les motifs locaux rappelant les motifs géométriques de l'art Berbère<sup>62</sup>. Des éléments qui ne sont pas volontairement conçus pour rappeler ces motifs locaux, mais confèrent à ce décor un air familier qui facilitent sa réception et son acceptation. Les lignes géométriques souvent croisées motifs en chevron, ou sous forme de triangles, pointe-de-diamant qui alternent vides et pleins font penser aux motifs berbères que les femmes berbères (Amazighs) se faisaient tatouer sur le visage sur front et menton. Ils sont appelés « El-âyacha<sup>63</sup> », terme qui désigne celles qui fait vivre selon la transcription de l'arabe (Fig. 74). Ces dessins sont alors liés à une pratique de rite païen, et de croyances, une sorte de protection du

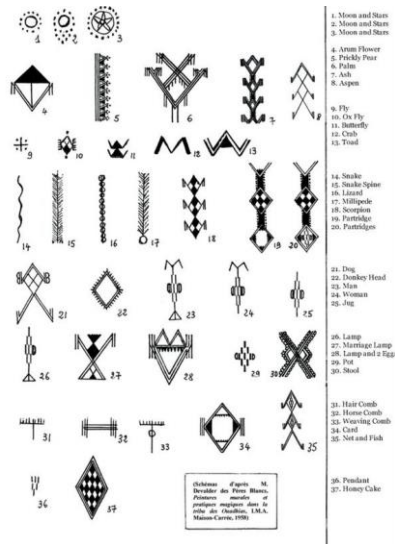
<sup>60</sup> Voir Boussad Aïche, « La mosaïque en représentation : la Maison Tossut à Alger », *ABE Journal. Architecture beyond Europe*, n° 8, 2015.

<sup>61</sup> Le seul bâtiment durable érigé à la gloire de la France coloniale lors de l'exposition coloniale de 1931 à Vincennes.

<sup>62</sup> Voir Boussad Aïche, « La mosaïque en représentation : la Maison Tossut à Alger », *art.*, *cit.*

<sup>63</sup> Moussa Lebkiri, « le rite : les tatouages berbères », vidéo, Arte, réalisé par Elsa Perry, 2018, disponible [en ligne] sur : <https://www.arte.tv/fr/videos/085509-000-A/le-rite-les-tatouages-berberes/> (consulté en juin 2020)

mauvais sort et de la malchance. Ils sont aussi représentés sur les tapis et les pièces de poterie confectionnés traditionnellement par ces dernières.



**Figure 74** : Schémas d'après M. Devulder des pères blancs, Peinture murale et pratiques dans la tribu des Ouadhias, IMA, Maison-Carrées, 1958 (wikipédia.org)



**Figure 75** : Exemples de ferronneries et tapie de mosaïque (Palais de la porte dorée) traités dans l'esprit Art déco et rappelant les motifs géométriques berbères (architecture-art-deco.fr)

Le développement de l'architecture européenne semble aussi avoir suivi l'évolution de la ligne arabisante. En effet, jusque dans les années 1930, le thème néo-mauresque continue de prospérer dans plusieurs projets des pays de l'Afrique du nord. Ce qui a ainsi conduit sous l'influence de l'exposition de 1925 à la production d'un Art déco dans une expression locale. Celle-ci reflète une architecture hybride miroitant à la fois des références stylistiques et formelles de l'esthétique Art déco (esthétique à la française) et de l'art décoratif traditionnel spécifique aux régions de ces pays.

Cette facette ou cette forme de l'Art déco apparaît très tôt, dès les années 1920 au Maroc<sup>64</sup>. C'est particulièrement à Casablanca, la ville Art déco par excellence<sup>65</sup>, où se sont multipliés les modèles de constructions manifestant l'innovation et les emprunts, une modernité inspirée de l'art et du savoir-faire marocains. Ils donnent alors lieu à un Art déco aux expressions locales. D'autant plus que les autorités du protectorat dirigées par la Général Lyautey ont préconisé l'emploi « raisonné » du répertoire architectural local (marocain) par l'emprunt des éléments comme les corniches, l'encorbellement en moucharabiés, les auvents, le décor en stuc, les tuiles canal émaillées<sup>66</sup> (vertes) etc. Ainsi, les édifices publics et les immeubles de rapport ont été le reflet de cette politique protectrice et de son attachement à

<sup>64</sup> Le traité du protectorat français au Maroc, ou le traité de Fès est conclu le 30 mars 1912, le général Louis Hubert Lyautey est nommé résident général de France.

<sup>65</sup> Voir Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Casablanca, Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Hazan, Paris, 2004.

<sup>66</sup> Charlotte Jelidi, « Hybridités architecturales en Tunisie et au Maroc au temps des protectorats : orientalisme, régionalisme et méditerranéisme », dans Emilie Destaing, Anna Trazzi. *Architectures au Maroc et en Tunisie à l'époque coloniale*, Bononia University Press, Tunisie, 2009, p. 46.



la culture locale.



Immeuble El Galoui, Bd Mohamed V, Casablanca, Arch: M. Boyer et Balois, 1922-1927.



Hôtel Volubilis, rue Abdelkrim Diouri, Casablanca, Arch: M. Boyer, 1920.



Immeuble INCAMA, Rues Agadir et Allal El Fassi, Casablanca, Arch: A. Greslin, 1928.



Tourelles +  
Piliers à redents +  
Céramique à motifs géométriques +  
Tuile canal +

Immeuble du syndicat immobilier de Casablanca, Bd Mohamed V, Casablanca, Arch: Ancelle et les frères Montarnal, 1922.



Immeuble rue Prince Moulay Abdalah, Casablanca.

**Figure 76** : Exemples illustrés de constructions art déco sous influence locale à Casablanca, Maroc (auteur, 2020, Jean-Louis Cohen & M. Eleb, *op. cit.*)

Les œuvres des architectes actifs au Maroc à l’instar de Marius Boyer (1885-1947), Adrien Laforgue (1871-1952), Albert Greslin (1888-1966) et Aldo Manassi (1888- Ap 1940) sont très représentatives de cette tendance d’Art déco hybride dans la ville de Casablanca<sup>67</sup>. Ces constructions se caractérisent par les chapiteaux ou piliers à redents, des immeubles couronnés de tourelles -inspirées par les 4 tours de l’architecte Charles Plumet édifiées lors de l’exposition de 1925<sup>68</sup>-, les arcs outrepassés, le décor en zelliges et les formes géométriques (Fig. 76).

En ce qui concerne l’Algérie, l’Art déco fait son apparition dès la fin des années 1920, au moment où le néo-mauresque est encore d’usage dans le pays. Le cas algérien exprime aussi, une sorte de réinterprétation moderne du décor arabisant, d’une manière moins prononcée, moins généralisée et moins

<sup>67</sup> Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Casablanca, Mythes et figures d’une aventure urbaine*, Hazan, Paris, 2004, p. 90.

<sup>68</sup> Nicolas Alexandre, Emmanuel Neiger et Pascal Plaza, « Anfa hôtel, Casablanca », *Casablanca histoire et architecture*, mars 2014, pp. 14-15. Disponible [en ligne] sur : <https://docplayer.fr/42274099-Nicolas-alexandre-emmanuel-neiger-pascal-plaza-anfa-hotel-casablanca-casablanca-histoire-et-architecture.html> (consulté en juin 2020).



monumentale que dans l'exemple casablançais<sup>69</sup>, mais plutôt d'une manière plus rationnelle et étudiée<sup>70</sup>. Cette combinaison entre les deux références occidentale et locale est issue de la pure volonté des architectes, loin des directives administratives, en particulier pour les constructions privées. La tendance régionaliste est alors employée sous un autre angle, celui d'un Art déco méditerranéen, ou métisse.



**Figure 77** : La mairie de Cap-Matifou, entre hier et aujourd'hui, archi, Marcel Salasc (CNA, 1933, p. 211 ; journal le Soir, 2014)

Des bâtiments publics tels que la mairie du Cap-Matifou (actuel Bordj El Bahri) construite entre 1931 et 1932<sup>71</sup>, illustrent cette association entre des références propres à l'esthétique Art déco avec des éléments rappelant l'esprit local. En effet, les formes rappelant les caractéristiques de l'Art déco sont bien illustrées par des éléments identifiables comme : le fronton à redents, le traitement d'angle à redents (évitant l'angle droit), la symétrie, les hublots hexagonaux. L'esprit local ou le cachet méditerranéen est quant à lui rappelé par l'usage des arcs en plein cintre pour les ouvertures du premier étage. Le porche d'entrée percé d'un arc outrepassé soulevé par des colonnes lisses rappelle les portes d'entrée des maisons arabes (Fig. 96).

C'est aussi, à travers une série d'immeubles de rapport que des architectes comme Paul Guion, ont formulé l'image de cette esthétique nouvelle. Les travaux de l'historien de l'architecture Boussad Aïche orientés sur ce sujet montrent que les œuvres de Paul Guion<sup>72</sup> datant de la fin des années 1920 et des années 1930 représentent un exemple concret de ce compromis entre l'esthétique française et

<sup>69</sup> Voir Jean-Marc Irollo, « Tunis, Alger, Casablanca et la méditerranée », dans Emmanuel Bréon (dir.), *1925 : Quand l'art déco séduit le monde*, Norma, Paris, 2013, pp. 209-215.

<sup>70</sup> Boussad Aïche, « L'Art déco et les prémices de l'architecture moderne à Alger », Acte de colloque, dans Antonio Bravo Nieto (dir.), *Arquitecturas Art Deco en el Mediterráneo*, I Congreso Internacional Ciudad y Patrimonio, Art Déco, Modelos de Modernidad, Barcelone, 2008, p. 267.

<sup>71</sup> « La nouvelle mairie de Cap-Matifou », *Journal général des travaux publics & bâtiment*, le 31/01/1933 (A47, N758), p. 1.

<sup>72</sup> Voir Boussad Aïche, « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuillière », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb: (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, pp. 265-278

traditionnelle locale<sup>73</sup>. Ainsi, dans plusieurs de ses conceptions d'immeuble de rapport à Alger, il introduit des éléments architectoniques et décoratifs issus du répertoire local, à savoir les loggias, arcades, auvents et terrasses et justifie leurs recours comme une réponse au climat algérien méditerranéen. Ces éléments sont par la suite, devenus des éléments représentatifs de ce nouveau langage<sup>74</sup>.



**Figure 78** : Immeuble des années 1930 à caractère oriental, au 2 boulevard Baudin, Alger (Algeria)



**Figure 79** : Immeuble, rue Aban Ramdan (ex Garcia), Alger, arch. P. Guion, 1931 (auteur, 2019)



**Figure 80** : Immeuble Louis Vuitton, 101 Avenue Champs Élysée, Paris, arch. H. Besnard, 1931 (Pss-archi.eu, 2007)

L'aspect général des immeubles du boulevard Colonel Amirouch (ex-Boulevard Baudin) et de la rue Aban Ramdane (ex-rue de Constantine) pour ne citer que ceux-là, fait référence à l'esthétique Art déco. Ces bâtiments sont traités en rotonde d'angle avec les étages en attique (Fig. 78 et 79), un modèle largement répandu en métropole à cette période<sup>75</sup> (Fig. 80).

Le vocabulaire local, ou en d'autres termes les référents locaux apparaissent au niveau du couronnement des immeubles traités avec des ouvertures en arcades, formées d'une série d'arcs outrepassés supportés par des colonnettes lisses. On remarque que l'architecte accorde une attention particulière au traitement d'angle, aux détails et au décor dans le but de produire une mise en scène urbaine<sup>76</sup>. L'ornement de la ferronnerie et des carreaux de faïence



**Figure 81** : Détail du décor de l'arcature de l'immeuble de la rue Aban Ramdan, Alger (auteur, 2019)

<sup>73</sup> Boussad Aïche, « L'art déco et les prémices ... », *art. cit.*, p. 266.

<sup>74</sup> *Id.*, « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 ... », *op. cit.*, p. 270.

<sup>75</sup> Voir Jean-Marc Larbordière, *L'architecture des années 30 à Paris*, éditions Massin, Paris, 2009.

<sup>76</sup> Boussad Aïche, « L'agence Hennebique et les figures de la modernité algéroise », dans Claudine Piaton (dir.), *Construire au-delà de la méditerranée : l'apport des archives d'entreprises européennes, 1860-1970*, Honoré Clair, Arles, 2012, p. 150.

encadrant l'arcade et les ouvertures sont principalement à motifs géométriques, on notera l'absence de motif floral conçus par l'artiste Louis Fernez (1900-1984) et inspirés des arts berbères<sup>77</sup>. L'usage des carreaux de faïence ou de mosaïque très fréquent dans l'Art déco se trouve ainsi combiné avec l'effet des ouvertures en arcade rappelant l'esthétique néo-mauresque. Loin de rejeter le modernisme<sup>78</sup>, Paul Guion cherche à l'exprimer d'une nouvelle manière plus recherchée en étant en rapport avec le lieu d'implantation.

Cette alliance entre la modernité que représente l'Art déco et la tradition c'est-à-dire la reprise du savoir-faire local manifeste une nouvelle forme d'expression de la modernité et les premiers fondements d'une architecture méditerranéenne<sup>79</sup>, un point que nous abordons plus bas.

### 4.2.3 L'Art déco moderniste

Une autre facette du style Art déco a commencé à se généraliser en métropole dans les années 1930, influencé par l'école d'architecture du Bauhaus<sup>80</sup> et plus largement par le discours du mouvement moderne. L'esthétique Art déco évolue alors vers une plus grande géométrisation<sup>81</sup>, et marque une rupture grandissante avec la tradition décorative connue depuis l'affirmation de ce style en 1925.

Cette tendance intermédiaire est apparue dans un moment de transition progressive de l'Art déco vers le modernisme radical, les constructions des années 1930 sont alors soumises aux exigences de la modernité. Elles gardent les formes géométriques et le traitement des volumes mis en évidence lors de l'exposition de 1925, mais optent parallèlement pour une abstraction totale. Les décors figuratifs spécifiques au style Art déco, sont de moins en moins présents. La ferronnerie se simplifiée avec des lignes horizontales et verticales, le décor floral moulé de vases, de pommiers, les ébauches de chute et les frises de mosaïques disparaissent. Ainsi, tout devient plus rationnel. C'est l'esthétique de l'épure, du progrès et des nouvelles techniques constructives (béton armé et charpente métallique) qui est mise en avant. Les architectes sensibles aux discours d'avant-garde recherchent avant tout l'efficacité en simplifiant les formes, dépouillant les volumes, désormais débarrassés du superflu inutile<sup>82</sup>.

Dès le début des années 1930, plusieurs réalisations à Alger, Constantine et Bône manifestent une architecture qui reflète l'esprit moderne et garde en même temps le jeu de volume et l'esthétique art déco.

---

<sup>77</sup> Boussad Aiche, « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuillière », *op. cit.*, p. 270.

<sup>78</sup> Voir *infra*, chapitre 5.

<sup>79</sup> Claudine Piaton, Bousaad Aiche et Thierry Lochard, *op. cit.*, pp. 67-68.

<sup>80</sup> Fondée en 1919 à Weimar par Walter Gropius (1883-1969), elle devient au début des années 1930, une école d'architecture polyvalente sous la direction de l'architecte Mies Van Der Rohe (1886-1969). Elle est fermée par les nazis en 1933 et son directeur émigre aux USA en 1935.

<sup>81</sup> Laurence de Finance, *art. cit.*, p. 29.

<sup>82</sup> Dominique Dussol, *art. cit.*, p. 13.

L'essor de la construction de cette période a laissé place à l'utilisation des nouvelles techniques conduisant à des changements considérables dans la construction. Les murs porteurs en moellons de pierres sont remplacés par les nouveaux systèmes constructifs : charpente métallique ou système libre de poteaux-poutres en béton armé.

Des agences comme celles du système constructif de béton Hennebique (1894-1967), l'entreprise de travaux publics et particulier des frères Perret (1889-1956) installée à Alger dans les années 1920, ou encore l'atelier Durafour d'ossature métallique (1902-1960), ont joué un rôle important dans la diffusion des nouvelles techniques<sup>83</sup>.



**Figure 82** : Immeuble à Alger, Bd Victor Hugo, Arch: R. Lugan, 1932 (CNA)



**Figure 83** : Ancien cinéma le Vox, Sidi Bel-Abbés, place Clemenceau (mapio.net, 2012)

Une multitude d'exemples de constructions se référant à cette tendance intermédiaire a vu le jour dans les grandes villes algériennes. Les architectes, tels que René Lugan (1889- ?), ont employé un langage volontairement dépouillé faisant usage de la rotonde d'angle, des bow-windows, des terrasses, des larges baies avec la dominance des lignes pures des murs lisses sans reliefs<sup>84</sup> (Fig. 82 et 83).

#### 4.2.4 L'Art déco tardif : le style Paquebot

Connu comme une dernière évolution du style Art déco, ou bien une branche tardive de cette expression, le style « paquebot », porte également la désignation en anglais de « Streamline moderne ». Ce courant de l'Art déco présente une heureuse formule de contraste entre la lourdeur des volumes et l'allongement des lignes rappelant les profils des paquebots<sup>85</sup>. Ainsi, cette tendance de l'Art déco dont les lignes s'inspirent de celles des paquebots incarne la vitesse de l'époque moderne<sup>86</sup>. Elle introduit volontairement des formes et des éléments propres à l'univers nautique et illustre une métaphore maritime qui est à mettre en relation avec la construction en France du paquebot transatlantique le « Normandie ». Ce dernier est considéré comme le plus grand paquebot au monde qui marque l'apogée

<sup>83</sup> Boussad Aïche, « L'art déco et les prémisses de l'architecture moderne... », *op. cit.*, p. 268.

<sup>84</sup> *Id.*, « L'agence Hennebique et les figures de la modernité algéroise », *op. cit.*, p. 151.

<sup>85</sup> Pierre Cabanne, *op. cit.*, p. 118.

<sup>86</sup> Owen Hopkins, Jean-Louis Clauzier et Laurence Coutrot, *op. cit.*, p. 145.



de la construction navale française<sup>87</sup>. Lancé à Saint-Nazaire en 1931, sa décoration intérieure et son aménagement ont été réalisés par plusieurs artistes, dont l'architecte Pierre Patout<sup>88</sup> (1934). Inauguré en 1935 et mis en service l'année suivante, le « Normandie » représente un véritable ambassadeur du goût français et du luxe, par sa riche décoration en style art déco. Il sera d'ailleurs, le point d'orgue d'une nouvelle facette de ce style.



**Figure 84** : L'immeuble « Mossehaus », Berlin, 1923 (Pinterest)



**Figure 85** : L'immeuble « Kaufhaus », Stuttgart, 1928 (Flicker.com)



**Figure 86** : Cité jardin, Francfort, 1929, Ernest May (Courtauld Print)

Toutefois, l'esthétique paquebot semble être initiée dans ses formes par les travaux d'architectes allemands apparus à une période antérieure à celle de la construction du Normandie. L'architecte expressionniste Erich Mendelsohn (1887-1953) construit à Berlin dès le début des années 1920<sup>89</sup>, soit entre 1921 et 1923, le « Mossehaus », un immeuble de bureaux pour un journal, où apparaît déjà l'influence nautique (Fig. 84). Une autre de ses réalisations qu'il élève à Stuttgart, entre 1927 et 1928, à savoir le bâtiment commercial « Kaufhaus » confirme ce parti-pris pour les formes courbes (Fig. 85). L'esthétique paquebot apparaît clairement dans d'autres réalisations de cette période, à l'exemple de la cité jardin réalisée en 1929 à Francfort par l'architecte et urbaniste Ernest May (1886-1970). Pierre Patout utilise son expérience des grands paquebots pour réaliser en 1934 l'immeuble parisien du boulevard Victor<sup>90</sup>.

Il est important de souligner que cette architecture trouve résonance dans l'exposition internationale de 1937, où elle atteint son point culminant. Tenue à Paris du 25 mai au 25 novembre sur plusieurs sites : Champ-de-Mars, colline de Chaillot, l'esplanade des Invalides... etc. Cette dernière rencontre

<sup>87</sup> Voir Frédéric Ollivier, *Normandie : un chef-d'œuvre français (1935-1942)*, Chasse-marée, Douarnenez, 2005.

<sup>88</sup> Marc Larbodière, *op. cit.*, p. 58.

<sup>89</sup> Nicolas Alexandre, Emmanuel Neiger et Pascal Plaza, *op. cit.*, pp. 21-22.

<sup>90</sup> Marc Larbodière, *op. cit.*, p. 60.



internationale à Paris est portée sur le thème des arts et techniques appliqués à la vie moderne pour montrer la compatibilité entre la beauté et l'utilité. Elle est ouverte à toutes productions représentant un caractère indiscutable d'art et de nouveauté, et écarte ainsi les pavillons traditionnels sur l'artisanat et l'industrie élevés lors des expositions précédentes.

Cette exposition marque son empreinte dans l'histoire de l'architecture en étant un lieu de confrontation de plusieurs idéologies fascistes, communistes et pacifistes<sup>91</sup>, exprimées par les pavillons qui les représentent. Entre les pavillons provisoires et définitifs installés dans l'axe de la tour Eiffel et du Champ-de-Mars se trouvent les pavillons les plus novateurs français ou étrangers<sup>92</sup>. Des pavillons

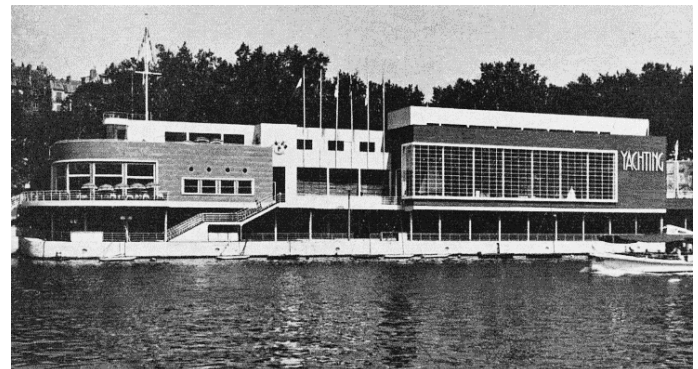
au caractère officiel et d'autres spécialement commercial ou publicitaires déclinent les nouveaux matériaux de l'époque : le béton, le verre et le métal. Un exemple le plus concret du style paquebot apparaît avec les pavillons situés au bord de la Seine. Il s'agit du pavillon de la Belgique conçu par l'architecte belge Henri Van De Velde (1863-1957) et le pavillon du Yachting club conçu par les architectes : Paul et Claude Meyer-Lévy<sup>93</sup> (1908-2008), Georges Massé (1907-1994) et Pierre Bigot (1908 -?)<sup>94</sup>.



**Figure 87** : Affiche de l'exposition internationale de 1937 (Pinterest.fr)



**Figure 88** : Pavillon belge de l'exposition internationale de Paris 1937 (geneanet.org)



**Figure 89** : Pavillon Yachting club, exposition de Paris 1937 (La Construction moderne, octobre 1937, p. 51)

D'une manière générale, cette architecture à caractère maritime est connue pour son emploi systématique de longues lignes horizontales, accentuées par les fenêtres en bandeaux. L'horizontalité est toutefois contrastée par les formes rondes (traitement d'angle) rappelant la poupe et l'étrave du navire. Ce style se

<sup>91</sup> Voir Sylvain Ageorges, *Sur les traces des expositions universelles: Paris, 1855-1937: à la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, Paris, 2006.

<sup>92</sup> Emmanuel Bréon, *Palais de Chaillot: palais Art déco*, Mare & Martin Arts, Paris, 2018, p. 8.

<sup>93</sup> Cet architecte assura la conception du pavillon de France dans l'exposition universelle de San Francisco en 1938, voir Jean Daltroff, « Claude Meyer-Lévy, architecte », *Archives Juives*, Vol. 44, 2011/1.

<sup>94</sup> Jean Favier, « Exposition internationale de Paris 1937, les pavillons français en bordure de la Seine », *La Construction Moderne*, le 17/10/1937 (A53, N5), p. 51.

caractérise principalement par des façades lisses, dépouillées d'éléments décoratifs, aussi par l'emploi des balcons filants maçonnés arrondis à tous les étages, ou munis de garde-corps qui font référence aux bastingages des navires constitués uniquement de rond d'acier lisse. On note également l'usage fréquent des baies en forme de hublots, des terrasses et des balcons conçus comme des coursives.

Vers la fin des années 1930, cette tendance très en vogue s'est répandue dans les quatre coins du monde, elle marque son empreinte à travers plusieurs typologies d'édifices ; stations thermales, parcs aquatiques, hôtels et immeubles d'habitations. On citera comme exemples l'usine d'embouteillage de Coca Cola à Los Angeles (1936-1937)<sup>95</sup>, le musée maritime de San Francisco<sup>96</sup> (1939), le nouvel Aérogare du Bourget<sup>97</sup> (1937), ou encore l'hôtel Anfa à Casablanca<sup>98</sup> (1938).

Le style paquebot deviendra une architecture caractéristique des années 1930 et 1940 et même dans certains cas, celle des années 1950. Cette expression tardive de l'art déco semble émerger en Algérie au milieu des années 1930 portée par des ingénieurs-architectes formés à l'école des travaux publics<sup>99</sup>. En absence d'un inventaire regroupant les constructions portant cette expression dans les grandes villes algériennes, quelques exemples témoignant de la diffusion de l'esthétique paquebot en Algérie, ont été repérés au niveau des numéros des revues d'architecture de cette époque.



**Figure 90** : Le poste de pilotage, Philippeville (CNA, 1933, p. 175)



**Figure 91** : Groupe d'immeuble Lazet-Gagnoulet, Oran, 1936-1937 (CNA, 1938, p. 172)



**Figure 92** : Immeuble de rapport, Oran (CNA, 1937, p. 41)

Dès 1933, on retrouve l'exemple d'une construction désignée comme une curieuse œuvre, elle est exécutée à partir de 1931 par l'architecte Charles Montaland à Philippeville<sup>100</sup>. Il s'agit du poste de

<sup>95</sup> Patricia Bayer, *op. cit.*, p. 17.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 163.

<sup>97</sup> Voir Charles Clement-Grandcour, « La nouvelle Aérogare du Bourget », *La Construction Moderne*, le 24/10/1937 (A53, N4), pp. 75-84.

<sup>98</sup> Nicolas Alexandre, Emmanuel Neiger et Pascal Plaza, *op. cit.*, p. 21.

<sup>99</sup> Claudine Piaton, Bousaad Aiche et Thierry Lochard, *op. cit.*, p. 67.

<sup>100</sup> Jean Cotereau, « Philippeville », *Les Chantiers nord-africains*, Alger, février 1933 (A6), pp. 172-175.

pilotage du port de la ville<sup>101</sup> dont l'esthétique rappelle celle du bateau et un peu de la jumelle marine à travers sa tour abritant des escaliers en spirale (Fig. 90). Les courbures de blindage, les visières d'acier protectrices, les hublots, les bastingages soulignent à l'évidence le rapprochement avec l'architecture Navale.

Dans la deuxième moitié des années 1930, les réalisations des particuliers, soit les immeubles de rapport de style paquebot, illustrent le développement technique de l'ossature de béton armé. Le groupe d'immeuble Lazet-Gagnoulet<sup>102</sup> conçu à Oran entre 1936-1937 par l'architecte DPLG, Georges Blancard de Léry (1902- Ap1967) en est un exemple. On repère aussi d'autres représentations de cette architecture parmi les réalisations présentées à l'exposition d'architecture moderne et d'urbanisme tenue à Oran en 1937, à l'image de l'immeuble conçu par les architectes Malhonda et Garagnon<sup>103</sup> dans même la ville (voir Fig. 92).

### **4.3 Le centenaire de l'Algérie française, la remise en question de l'arabisation du début du XX<sup>e</sup> siècle**

Alors que le néo-mauresque connaît une large diffusion en Algérie, appuyée par la volonté politique qui en a légitimé l'usage, l'année de la célébration du centenaire de la conquête marque un tournant décisif pour l'architecture algérienne. Nous avons évoqué précédemment la continuité du style néo-mauresque durant les années 1930 et aussi l'usage de la tendance Art déco pour les constructions du centenaire. Cependant, il est important d'évoquer les discours et les débats derrière les décisions concernant le style ou les styles que devaient porter les bâtiments à cette période. Les débats ont abouti à une remise en question des pratiques architecturales du début du XX<sup>e</sup> siècle et à une réflexion collective du milieu professionnel engagée vers une nouvelle manière de concevoir l'architecture algérienne.

#### **4.3.1 La critique du milieu professionnel**

Les bâtiments du début du siècle manifestant le langage architectural régionaliste ou orientaliste ont suscité des réactions d'acceptation, mais aussi d'opposition, et c'est le domaine de l'architecture qui est le premier à se faire entendre. L'architecte Georges Guiauchain (1840-1912), fils de Pierre Guiauchain, était le premier à avoir fait l'usage d'un tel style en harmonie avec l'aspect général du pays et adapté au climat. Il remplace les lignes sévères et les formes quelquefois un peu lourdes d'une architecture déracinée, inventée pour un autre climat. D'ailleurs dans une lettre adressée au Gouverneur Bugeaud

---

<sup>101</sup> Voir Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle de la cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, de Fonds béton armés Hennebique (BAH) ; (Objet BAH-25-1931-08412. Dossier 076 Ifa 108/4. Doc. 2-B-073).

<sup>102</sup> *Chantiers*, revue mensuelle illustrée, Avril 1938 (N 4), p. 172.

<sup>103</sup> *Ibid.*, janvier 1937 (A10), p. 41.

(1844), le Ministre de la Guerre, Maréchal Saoult pense qu'il est temps d'essayer d'appliquer le genre mauresque<sup>104</sup>. Il évoque l'imitation d'exemple d'art mauresque et avance : « *on trouverait assurément dans les chefs d'œuvre des Maures d'Espagne et dans les quelques édifices du nord de l'Afrique, des modèles à imiter*<sup>105</sup> ». Cependant, selon l'architecte Guiauchain, il n'y a pas d'exemples d'édifices monumentaux dans l'architecture mauresque algérienne pouvant servir de modèle à l'élaboration d'un style algérien<sup>106</sup>. Il est aussi le premier à poser le problème des limites de l'usage du style mauresque en raison de la contradiction entre les formes héritées de la tradition mauresque et les besoins modernes des Occidentaux<sup>107</sup>.

En théoricien de l'architecture, Guiauchain publie en 1905, un ouvrage consacré à Alger<sup>108</sup>. Dans un des chapitres intitulé « *Considérations sur le style algérien*<sup>109</sup> », il évoque une certaine innovation ou une renaissance artistique très intéressante et un passage obligé. Toutefois, après des erreurs et de grandes réflexions, les architectes prépareront peut-être l'épanouissement d'un style approprié au climat et au caractère de l'Algérie<sup>110</sup>.

Guiauchain apporte plusieurs critiques mettant en garde contre les risques du copiage conduisant souvent au pastiche. Il lui semble préférable de chercher à s'inspirer plutôt du fond que de la forme, de pénétrer la philosophie des arts musulmans pour en dégager l'essentiel, ses caractéristiques. À défaut de se focaliser sur l'aspect stylistique et esthétique, il serait convenable de se référer à l'harmonie des constructions mauresques avec la nature, une harmonie qui ne pourrait être atteinte par une simple copie<sup>111</sup>.

Georges Guiauchain n' a pas été le seul à s'opposer à l'architecture néo-mauresque, il a simplement présenté une critique précoce et a anticipé les résultats de la politique architecturale et esthétique de Jonnart<sup>112</sup>. Au fil des années, sa vision s'est confirmée. Ses critiques trouvent alors écho dans les années 1930, où d'autres architectes ont également désapprouvé la tournure qu'a pris ce contact entre l'architecture occidentale et mauresque amenant à la dévalorisation de cette dernière par l'ostentation de son décor. En 1936, l'architecte Marcel Lathuillière (1903-1984) venu s'installer à Alger en 1928 et présentant un œil frais et un jugement objectif, déclare dans la revue « *Algeria* » dans son numéro de

<sup>104</sup> Stéphanie Burth-Levetto, « Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872). Entre discours et réalité », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 1, n° 1, 1994, p. 145.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>106</sup> François Béguin, *op. cit.*, p. 35.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>108</sup> Georges Guiauchain, *Alger*, Imprimerie algérienne, Alger, 1905.

<sup>109</sup> *Ibidem*.

<sup>110</sup> Xavier Malverti, « Entre orientalisme et mouvement moderne », *op.cit.*, pp. 113-114.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 113.

<sup>112</sup> Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine...*, *op. cit.*, p. 333.



1936 que la faiblesse du néo-mauresque réside dans son manque de logique et de sincérité<sup>113</sup>. Il affirme aussi : « *Conçus sur des plans français composés pour nos besoins d'occidentaux, les villas où les monuments n'étaient mauresques que par les éléments décoratifs des façades*<sup>114</sup> ».

En effet, l'architecte explique que la destination strictement européenne des constructions s'affirme dans le plan, l'aspect de leur façade indique tout autant, par la régularité et la répétition des motifs, la composition la plus classique, seul le dessin des arcs, des chapiteaux et l'utilisation assez arbitraire des moucharabiehs, merlons et ornements ciselés ou sculptés indiquent le parti-pris décoratif<sup>115</sup>. Marcel Lathuillière rajoute que cet assemblage a finalement donné naissance à une version copiée de l'art mauresque, un habillage plus au moins savant qui camouflait la construction véritable. Ainsi, les architectes de cette période se sont focalisés sur la valeur esthétique et décorative mettant de côté la quintessence même de cette architecture.

Dans les colonnes de la même revue, deux années plus tard, l'architecte et enseignant à l'école des beaux-arts d'Alger, Léon Claro présente un exposé sur « l'évolution de l'architecture européenne en Algérie ». Il décrit la période faisant référence à l'usage du néo-mauresque, étant l'époque du mensonge, où les constructeurs, en dépit de conditions matérielles extrêmement favorables (les possibilités techniques du métal), sacrifient la vérité architecturale à la poursuite d'un effet par des artifices contraires à la bonne règle<sup>116</sup>. Ainsi, Léon Claro note que le triomphe du plagiat, du décor factice de staff<sup>117</sup> et de plâtre, reflète la sympathie de la clientèle algérienne pour le style 1900, dont l'influence a été particulièrement néfaste sur l'orientation architecturale du pays. Il affirme que cette idée d'un compromis ou d'une association est très belle, mais mal interprétée, elle n'a pas donné les résultats escomptés. L'architecte algérois fait par la suite, le rapprochement entre la tendance régionaliste de Jonnart en Algérie et celle de Lyautey en Maroc, où il affirme :

« ... *condamnée sans appel en Algérie, elle devait pourtant être reprise avec succès au Maroc. Là, enfin comprise, elle a provoqué l'éclosion d'une architecture locale où la délicatesse du goût français s'allie au pittoresque d'un art merveilleusement adapté au pays*<sup>118</sup> ».

L'étude de François Béguin affirme que les architectes marocains, tout en suivant la même orientation que les architectes d'Algérie, sont parvenus après l'analyse des propriétés de l'architecture arabe, à

<sup>113</sup> Marcel Lathuillière, « L'évolution de l'architecture en Algérie de 1830 à 1936 », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, OFALAC, Alger, mai 1936, p. 22.

<sup>114</sup> *Ibidem*.

<sup>115</sup> *Ibidem*.

<sup>116</sup> Léon Claro, « L'évolution de l'architecture Européenne en Algérie », *Algeria*, OFALAC, Alger, décembre 1938, p. 28.

<sup>117</sup> Plâtre à mouler mêlé de fibres végétales utilité dans l'industrie et dans la décoration architecturale.

<sup>118</sup> Léon Claro, *art. cit.*, p. 28.



comprendre qu'elles ne tiennent pas tant à des valeurs monumentales, ou à la sophistication d'un ordre décoratif<sup>119</sup>. Il s'agit aussi de valeurs d'ambiance, dont ils pourraient aussi s'inspirer ou reproduire.

Léon Claro souligne que, même si la formule orientaliste n'a pas réussi à répondre aux exigences des programmes officiels algériens, elle s'est pourtant montrée apte à satisfaire les propriétaires privés qui, depuis longtemps déjà, s'accommodent fort bien des ressources de son esthétique<sup>120</sup>.

#### **4.3.2 Le rejet du régionalisme, les prémices d'une nouvelle pensée de l'architecture**

Au moment où la pratique du régionalisme est sévèrement critiquée par le milieu professionnel algérien, et connaît un désintérêt des architectes, l'administration coloniale prépare la célébration du centenaire de la conquête. Cet événement allait être célébrer dans un pays en voie de transformation<sup>121</sup> économique et sociale idéal pour une glorification du génie colonisateur. De ce fait, le choix du vocabulaire architectural employé pour les bâtiments construits à cette occasion doit être au service et à l'image de la politique en place. C'est le moment pour l'administration coloniale de faire des choix : soit d'abandonner la politique des images fondée sur le passé (l'historicisme) ou bien de marquer un point de rupture. Dans ce cas-là, cette rupture se tourne d'une manière radicale sur le présent afin de véhiculer l'image d'une puissance moderne.

La célébration du centenaire représente alors un tournant décisif dans l'orientation esthétique que l'Algérie coloniale doit afficher pour célébrer cette commémoration. Toutefois, les choix architecturaux adoptés oscillent entre l'arabisation et la modernité en vogue à cette période. En effet, depuis quelques années avant le centenaire, une nouvelle modernité architecturale opposée aux formes d'historicisme s'est formulée en Europe et en métropole. Les architectes actifs en Algérie, membres de la société des architectes modernes (SAM) sont fortement sensibles à ce qui se déroule sur l'autre rive de la méditerranée<sup>122</sup>. Ainsi, l'émergence du mouvement moderniste en Algérie ne peut que marquer la fin progressive de l'expérience arabisante, soit dès la fin des années 1930.

L'État tranche pour la modernité sans pour autant abandonner la politique d'image, c'est-à-dire le néo-mauresque, faisant appel à la puissance du décor. La modernité s'est clairement manifestée par la construction d'importants édifices publics, à l'image du palais du Gouvernement général d'Algérie et la maison de l'agriculture<sup>123</sup>. En choisissant de construire des bâtiments avec un tel langage, ceci mène à

---

<sup>119</sup> François Béguin, *op. cit.*, p. 68.

<sup>120</sup> Léon Claro, *art. cit.*, p. 28.

<sup>121</sup> Marcel Lathuillière, *art. cit.*, p. 23.

<sup>122</sup> Voir *Infra*, Chapitre 5 : la diffusion du modernisme en Algérie de 1930 à 1962.

<sup>123</sup> Voir Jean Cotereau, « La maison d'agriculture d'Alger », *Les Chantiers nord-africains*, Alger, juillet 1932 (N44), pp. 633-639.

croire à la volonté politique à instaurer ce style moderne. Ainsi, Le Corbusier a dit : « *Quel État au monde a jusqu'ici décidé de construire 'moderne' le palais de son gouvernement ?*<sup>124</sup> ». Signés Jacques Guiauchain (1884-1960), ces réalisations portent l'étendard du nouveau style moderne<sup>125</sup> (Fig. 93 et 94). Le centenaire a été l'occasion d'afficher deux visages de la France en Algérie, celui de la modernité et du pittoresque local avec la maison du centenaire. Par conséquent, il est encore difficile à ce moment, de dégager le caractère de l'architecture des édifices, et surtout de conclure à une tendance bien définie<sup>126</sup> étant donné que plusieurs tendances (néo-mauresque, Art déco et modernisme) se sont superposées.



**Figure 93** : Palais du Gouvernement général d'Algérie, Arch, J. Guiauchain, Alger (algérie360.com)



**Figure 94** : Vue d'angle de la maison de la culture, Arch, J. Guiauchain, 1932 (Algeria, 1936, p. 25)

Construit dans une mouvance complètement opposée au régionalisme appliqué jusque-là et à la tendance Art déco, le bâtiment du Gouvernement général participe d'une manière évidente à cette remise en cause. Il inaugure avec d'autres réalisations construites à cette occasion ce changement d'attitude, qui fait abstraction du décor au profit de l'utilité, des géométries simples, des façades dépouillées et à la monumentalité des volumes. Ces constructions rappellent et mettent en valeur l'usage des nouvelles techniques (le plan libre, le plafond vitré) et des nouveaux matériaux tels que le béton armé, le verre et aussi les matériaux d'isolation.

Le Gouvernement général d'Algérie a encouragé ces réalisations en leur accordant des subventions. Pour la plupart, les décisions de bâtir remontent à quelques années avant le centenaire, c'est-à-dire à une ère de grande prospérité. Il leur accorde aussi des emplacements privilégiés et même symboliques. Le palais du Gouvernement général d'Algérie, inauguré en 1933, abrite l'ensemble des services du Gouvernement

<sup>124</sup> Anne Ruel, « l'archéologie, passerelle invisible du patrimoine à l'identité », dans Jean Jacques Jordi (dir.), *Alger 1860 - 1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999, p. 146.

<sup>125</sup> *Ibidem*.

<sup>126</sup> Marcel Lathuillière, *art. cit.*, p. 23.

général jusque-là dispersés dans plusieurs locaux sombres et exigus de la vieille ville<sup>127</sup>. Sa localisation se trouve en lieu et place des fortifications condamnées, soit sur un terrain sous l'administration militaire<sup>128</sup>. Le palais du Gouvernement surplombe la partie basse de la ville et domine le paysage urbain algérois par sa monumentalité écrasante et la composition linéaire de ses façades (Fig. 95). Cette linéarité est générée par la répétition des baies identiques en bandes horizontales rompues dans la longueur par les cages d'escaliers et d'ascenseurs et les ailes orthogonales<sup>129</sup>.



**Figure 95** : La ville sous l'immeuble du palais du Gouvernement général (CNA, 1933, p. 1205)

Aux côtés des constructions modernes, une expression officielle et singulière pour attirer l'attention de l'Europe et du monde après un siècle de colonisation se reflète par la maison du centenaire. Cette dernière apparaît comme une manifestation de la vie sociale arabo-berbère, de l'art et de l'industrie « indigènes »<sup>130</sup>. Qualifiée d'exemple typique de l'habitation locale d'une médina, la maison du centenaire est construite au sommet de la Casbah sur proposition du Conseil supérieur du centenaire avec l'aide financière de la ville<sup>131</sup>. Le but de cette construction vise la (re) découverte de l'architecture locale<sup>132</sup>. Autrement dit, faire connaître l'architecture domestique mauresque -à caractère privé- au grand public et changer les perceptions négatives formulées autour de ses maisons opaques, introverties, aux murs épais

---

<sup>127</sup> Voir l'exposition virtuelle réalisée en 2016 dans le cadre d'un projet de coopération portant sur les archives de l'architecture algérienne conservées en Europe, espaces publics algérois de l'époque française, le palais du Gouvernement algérien disponible [en ligne] sur : <http://elconum.huma-num.fr/palais-du-gouvernement-alg%C3%A9rien.html> (consulté en mai 2020)

<sup>128</sup> Jean Cotereau, « Le building du Gouvernement général à Alger », *Les Chantiers Nord-Africains*, juillet 1933 (A6, N 7), p. 1204.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 1206.

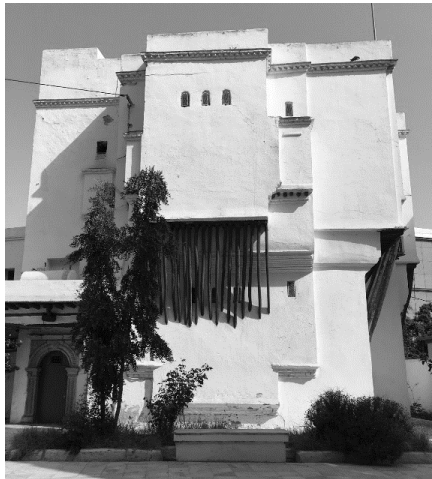
<sup>130</sup> Voir A. Soubreville, « La maison indigène du centenaire », *Les Chantiers nord africains*, Alger, janvier 1931, pp. 39-44.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 40.

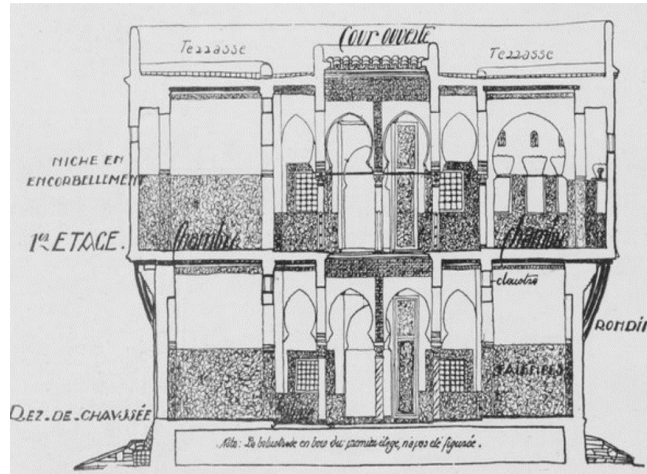
<sup>132</sup> Voir Nadir Djermoune et Leila Oubouzar, « De l'orientalisme éclectique à l'abstraction moderne, une lecture typologique des architectures algéroises des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb: (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, p. 245.



et souvent inaccessibles aux étrangers et bien protégées du regard curieux (Fig. 96). L'architecte Léon Claro a trouvé le moyen de rendre hommage à la tendance néo-mauresque en faisant ainsi renaître une maison arabe de ses ruines, construite avec des matériaux authentiques pour faire d'elle un lieu d'exposition. Cette action conservatrice est tout à fait opposée aux pratiques destructives et d'hybridation pratiquée sur cette architecture au début de la conquête française<sup>133</sup>.



**Figure 96** : La maison « indigène » du centenaire, 1930 (casbahalger.dz)



**Figure 97** : Coupe de la maison « indigène » du centenaire, 1930 (CNA, janvier 1931, p. 43)

Léon Claro réalise avec exactitude cette maison et établit avec soin toutes les pratiques constructives des Moalems de l'époque, les anciens bâtisseurs. Ainsi, comme toutes les maisons arabes de la Casbah, la maison « indigène » conserve son apparence, sobre avec très peu d'ouvertures agrémentées d'encorbellements, un élément caractéristique de ces maisons (Fig. 97). Soutenus par des moulures et des contrefiches qui soulagent les rondins formant les solives<sup>134</sup>, ceux-ci assurent un effet, qui anime en façade un jeu de volume. La maison est essentiellement formée d'une cour intérieure ou patio entouré de portique et à partir de laquelle sont distribuées les chambres et les escaliers. Un vestibule carré couvert d'une voûte d'arête précédant la « Squifa » ou le couloir assure la desserte de l'extérieur vers le cœur de la maison.

Cette construction connue aussi sous le nom de « villa du centenaire » a fait le sujet d'un des premiers textes écrits par l'écrivain et le romancier, Albert Camus en 1933 -à la suite de sa visite dans cette œuvre- intitulé « la maison mauresque »<sup>135</sup>. Ce qui a même conduit le milieu littéraire à se demander si la maison « indigène » de Claro a inspiré la carrière du futur auteur de « L'Étranger » en 1942<sup>136</sup>. L'écrivain

<sup>133</sup> François Béguin, *op. cit.*, p. 25.

<sup>134</sup> A. Soubreville, *art. cit.*, p. 43.

<sup>135</sup> Jean Pierre Bénisti, « Camus et les architectes d'Alger », *Revue de la société des études Camusiennes*, n°6, juin 2014

<sup>136</sup> D'après, l'article de Tewfik Hakimi, « Voyage dans la Casbah d'Alger de Claro pour retrouver Camus, Sénac et le Corbusier dans tous leurs états », dans France culture, publié le 20/05/2020 disponible [en ligne] sur :

Christophe Claro, petit-fils du bâtisseur de la villa du centenaire, affirme dans son récit dédié à cette œuvre architecturale, son importance dans le parcours professionnel de Camus, où il écrit :

« ... un jeune homme prénommé Albert qui, comme tous les écrivains en devenir, n'attendait qu'une rencontre, un choc, un hasard...<sup>137</sup> ».

Il est évident de rappeler que l'architecture moderne a fait son apparition en Algérie, grâce à l'aide inattendue de l'architecture néo-mauresque qui a servi d'élément de transition<sup>138</sup>. La remise en question du régionalisme et la nécessité d'un nouveau langage architectural en Algérie, à la fois moderne et adapté à ses conditions s'est concrètement formulée dès 1929. L'édition de la revue illustrée *Les Chantiers nord-africains*<sup>139</sup> en Algérie a donné lieu à une série d'articles publiés par Jean Cotereau. Cet ingénieur de polytechnique et lauréat de l'académie des beaux-arts pense que toutes tentatives de rapprochement entre la cité mauresque et la vie occidentale sont inutiles<sup>140</sup>. Il soutient l'idée que la maison mauresque avec toutes les caractéristiques qu'elle présente fermée, introvertie et individualiste ne convient pas à une existence occidentale qui est ouverte, extravertie tournée vers la vie sociale et la réalisation économique. D'autre part, Cotereau estime que l'architecte se doit de réutiliser comme source d'inspiration le répertoire d'une architecture qui a fleuri pendant des siècles sur le sol nord-africain<sup>141</sup>. Partageant le point de vue de Cotereau, toute une génération d'architectes formés à l'école des beaux-arts de Paris ou bien d'Alger, influencée par ce mouvement moderne, refuse toutes utilisations frauduleuses de l'art arabe. Ils profitent de la fièvre de la construction générée par le centenaire pour s'efforcer d'imposer des lignes et des formes modernes. D'après l'architecte Marcel Lathuillière, « *c'est après le centenaire que le miracle se produisit, de nombreux architectes ont alors donné la mesure de leur talent. Des édifices vraiment nouveaux et personnels firent sensation. La voie était devenue libre...*<sup>142</sup> ».

Cet esprit s'est installé en Algérie -à partir des années 1930- au même moment où les architectes d'Europe s'opposent violemment à la copie du passé et à la négation de toute initiative nouvelle et de toute originalité<sup>143</sup>. Cette génération se met alors à la recherche d'un nouveau langage architectural, qui allie tradition et modernité de manière à rattraper les erreurs ou les errements du passé. À ce moment, de jeunes architectes réalisent qu'il est question d'identité, ils expriment le besoin d'un langage propre et

---

[https://www.franceculture.fr/litterature/voyagez-dans-la-casbah-dalger-de-claro-pour-retrouver-camus-senac-et-le-corbusier-dans-tous-leurs?fbclid=IwAR2DjEc8FFuyooGdVNcWwCE4nb3PORu-B-lh\\_Drxx0Mmg616pNThMwhexLQ](https://www.franceculture.fr/litterature/voyagez-dans-la-casbah-dalger-de-claro-pour-retrouver-camus-senac-et-le-corbusier-dans-tous-leurs?fbclid=IwAR2DjEc8FFuyooGdVNcWwCE4nb3PORu-B-lh_Drxx0Mmg616pNThMwhexLQ)

<sup>137</sup> Claro, *La maison indigène: récit*, Actes Sud, 2020, p. 18.

<sup>138</sup> Marcel Lathuillière, « L'évolution de l'architecture en Algérie de 1830 à 1936 », *art. cit.*, p. 23.

<sup>139</sup> Voir *infra*, Chapitre 5 : *La modernité en Algérie sous le prisme des revues locales*.

<sup>140</sup> Voir Jean Cotereau, « La maison mauresque », *Les Chantiers Nord-Africains*, juin 1930, p. 601.

<sup>141</sup> *Ibidem*.

<sup>142</sup> Marcel Lathuillière, *art. cit.*, p. 23.

<sup>143</sup> Frantz Jourdain, « L'architecture et l'esprit moderne », *Les Chantiers nord-africains*, février 1930, pp. 115-116.



non pas la réutilisation de modèles non conformes aux traditions du pays. En effet, le climat, la lumière, le relief et la végétation justifient le recours à des éléments architecturaux appartenant à la fois à la modernité et aux constructions de l'aire méditerranéenne. De ce fait, la tendance néo-mauresque disparaît petit à petit. Les grands immeubles des années 1930 aux lignes sobres ou de style Art déco ne gardent comme éléments mauresques que la forme des portes, des fenêtres aux arcs outrepassés ou souvent en plein cintre ainsi que quelques ornements superflus. Ailleurs, en banlieue, dans de nombreuses villes algériennes, les édifices publics, d'inspiration mauresque, se dépouillent, se simplifient. L'arc en plein cintre remplace l'arc outrepassé et les merlons disparaissent<sup>144</sup>. La formule moderne l'emporte définitivement, non pas un moderne bruyant et tapageur, mais, au contraire, un moderne appuyé sur des bases rationnelles, adapté au soleil de l'Afrique du nord<sup>145</sup>. Libérés des contraintes du passé, les architectes ont pu s'exprimer avec une sincérité accrue et les prochaines manifestations architecturales de cette décennie témoignent de cette transition et de ce nouveau architectural<sup>146</sup>.

## Conclusion

L'une des grandes lignes d'arabisation en Afrique du nord est le néo-mauresque. Cette architecture très développée au début du XX<sup>e</sup> siècle avec ses diverses formes est un produit historique porté par des équipements publics majeurs dans la ville citadine. Le néo-mauresque ou le style du protecteur est l'image de la deuxième phase de l'occupation française en Algérie, celle fondée sur des intérêts politiques et socio-économiques succédant une première phase, traduite par le style du vainqueur, guidée principalement par des intérêts militaires.

Sous l'incitation politique, reconstituer à l'identique une image urbaine familière pour le colonisé, signifie une ostentation poussée des références mauresques qui a fini par conduire à leur dévalorisation. Toutefois, l'adaptation du style néo-mauresque aux exigences contemporaines a mis en évidence les limites du projet stylistique et les risques du copiage.

Jusqu'en 1925, deux architectures dominent l'Algérie, l'une sous l'influence parisienne réservée plus spécialement aux immeubles d'habitations, l'autre néo-mauresque, appliquée aux bâtiments publics et aux villas. L'ornement reste toutefois un marqueur temporel, un motif qui aide à dater ou inscrire dans une période, une œuvre architecturale. Durant toute cette période, la relation entre les architectes et les artistes s'est vue renforcée.

Dans les années 1930, l'expérimentation du régionalisme marquant les premières années du XX<sup>e</sup> siècle

<sup>144</sup> Marcel Lathuillière, *art. cit.*, p. 23.

<sup>145</sup> *Ibidem.*

<sup>146</sup> Voir *infra*.

ne trouve plus le même élan. Les critiques des professionnels rejoignent l'idée que le style néo-mauresque a été trop conventionnel pour pouvoir se développer et permettre la création d'une architecture régionale correspondant à l'architecture basque, normande ou provençale. La célébration du centenaire a été l'occasion de rompre l'arabisation ou le régionalisme du XX<sup>e</sup> siècle, celle-ci a annoncé le déclin progressif du néo-mauresque jusqu'à son abandon.

Les réalisations produites à l'occasion du centenaire, à l'image de la maison du centenaire et du palais du gouvernement sont à la fois inscrites dans le régionalisme et dans le rationalisme utilitaire. Ainsi, elles témoignent de la faculté d'adaptation de certains architectes à la volonté changeante de l'administration coloniale. Par conséquent, une nouvelle architecture a commencé à se mettre en place. Elle se veut porteuse de la dimension universelle du mouvement moderne et du progrès technique associés à des références locales justifiées par le climat, et les conditions spécifiques à ce pays pour prendre un caractère authentique. C'est ainsi, le premier acte vers la construction d'une identité architecturale locale loin du pastiche et du copiage des années antérieures.

## **CHAPITRE 5 : La diffusion du modernisme en Algérie de 1930 à 1962**

Le modernisme est un mouvement qui regroupe plusieurs tendances qui 'ont vu le jour d'abord en Europe, ensuite dans différentes parties du monde. La modernité est quant à elle interprétée comme étant un phénomène social et culturel issu du mouvement moderne qui s'étale de la Première Guerre mondiale jusqu'aux années 1970<sup>1</sup>.

Ce mouvement doit son existence au béton armé, connu depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il permet alors de nouvelles audaces structurelles et formelles. L'architecture obéit désormais aux facilités de la structure qui procure des satisfactions d'air et de lumière, que les méthodes constructives anciennes ne peuvent offrir. Comme toute nouvelle formule ou courant d'idée en quête de légitimité, le modernisme suscite une opposition de la part des milieux académiques notamment de l'École des beaux-arts de Paris. Sa promotion et sa diffusion deviennent nécessaires pour assurer son existence et son développement.

Dans le chapitre précédent, nous avons conclu par la décision des architectes de rejeter le régionalisme et de recourir à une nouvelle architecture nourrie par l'idéologie moderniste. Le présent chapitre tente ainsi de présenter les vecteurs de diffusion qui ont introduit les préceptes de l'architecture moderne en Algérie, et qui ont fini par devenir une partie intégrante de son paysage architectural et urbain. Il est aussi question de mettre en lumière, le jeu d'influence exercé par certaines figures modernes sur les architectes algériens ouverts aux théories modernistes, dans le but de saisir leurs œuvres et parvenir à les interpréter.

### **5.1 Les vecteurs de diffusion et de vulgarisation du modernisme**

Depuis sa naissance jusqu'à sa grande diffusion aux quatre coins du monde, faisant d'elle un style international, l'architecture moderne a connu plusieurs vecteurs ou facteurs de diffusion actifs au sein des sociétés savantes et même populaires. La presse spécialisée, à savoir, les revues d'architecture a été un support d'une grande portée médiatique, car elle a contribué à l'effervescence des idées modernistes mettant en lumière les œuvres de ce mouvement. Ces revues ont été le lieu d'expression des réflexions et des critiques du milieu intellectuel et professionnel.

Par ailleurs, les expositions et les congrès internationaux (CIAM), ont été des vecteurs clés, participant à la propagande instructive de ce nouveau langage architectural afin de l'introduire dans le grand public, et plus encore, d'influencer les différents pouvoirs à adopter officiellement cette architecture pour les bâtiments publics et privés.

#### **5.1.1 Le rôle de la presse spécialisée métropolitaine et algérienne**

Outre leur rôle dans la diffusion des idées, le rôle principal des revues et de la presse spécialisée en

---

<sup>1</sup> Voir William J.R Curtis, *L'architecture moderne depuis 1900*, Éditions Phaidon, Paris, 2006.

architecture selon l'architecte Frantz Jourdain est d'éduquer le regard et le goût de toute la population à l'aide d'un support documentaire et des critiques menées par des architectes qui contribuent à l'élaboration du contenu des revues. Ceci dans le but que le public sache à terme admirer les « vrais » talents<sup>2</sup>.

Le périodique spécialisé se révèle être une source documentaire majeure de l'histoire de l'architecture contemporaine permettant de retracer l'évolution de cette dernière<sup>3</sup>. Ainsi, le répertoire des périodiques d'architecture de langue française publiés entre 1800 et 1970 en France, en Suisse, Belgique et dans les anciennes colonies françaises compte plus de 600 titres de périodiques<sup>4</sup>. Ils ont une vocation technique se rattachant à l'architecture et aux domaines qui lui sont reliés à savoir : bâtiment, construction, travaux publics, urbanisme, matériaux, décoration...

- **La portée médiatique des revues métropolitaines**

Les revues métropolitaines spécialisées en architecture diffusées aussi dans l'empire colonial, donnent la possibilité aux architectes actifs en Algérie de s'informer sur le développement de l'architecture, sur les nouvelles tendances, les modèles et les procédés constructifs adoptés en Europe et ailleurs. Ces périodiques ouverts sur le monde entier présentent les projets inscrits dans la ligne moderne suivis d'illustrations et de pièces graphiques nécessaires pour les saisir. Les revues professionnelles métropolitaines offrent également toute l'actualité de la construction en France et en Europe en particulier, telles que les expositions et les manifestations culturelles liées à l'architecture moderne.

La bibliothèque numérique de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, donne accès à un large éventail de revues métropolitaines<sup>5</sup> consacrées à la diffusion de l'esprit moderne dans le monde, à travers la pensée de ses instigateurs et de leurs œuvres. Parmi les revues d'architecture les plus réputées du paysage médiatique français du XX<sup>e</sup> siècle, on retrouve :

La revue mensuelle de « *L'Architecture d'Aujourd'hui* » est considérée comme une pièce maîtresse du paysage médiatique français<sup>6</sup>. Sa fondation par l'architecte et sculpteur français<sup>7</sup>, André Bloc (1896-

---

<sup>2</sup> Marianne Clatin, « Frantz Jourdain (1847-1935), un architecte au Grenier », *Cahiers Edmond et Jules de Goncourt*, vol1, n° 8, 2001, p. 189.

<sup>3</sup> Voir Béatrice Bouvier & Jean-Michel Leniaud (dir.), *Les périodiques d'architecture, XVIIIe-XXe siècle : recherche d'une méthode critique d'analyse*, Publications de l'École nationale des chartes, Paris, 2018.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> Elle dispose de plus de 7000 numéros disponibles gratuitement, voir [en ligne] : <https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/accueil-ermes.aspx> (consulté en juin 2020)

<sup>6</sup> Boussad Aiche, « *Architecture des années trente, la figure de la modernité* », thèse de doctorat en histoire de l'architecture, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Bordeaux, 2010, p. 135.

<sup>7</sup> Son nom est lié à celui de plusieurs revues, à savoir ; *Science et Industrie* (1922), *La Revue de l'ingénieur* (1923) et *Caoutchouc* (1924).

1966) remonte à 1930<sup>8</sup>. Elle est éditée par les éditions de L'architecture d'aujourd'hui à Paris. Le fait d'être patronnée par un comité prestigieux lui a permis de s'imposer comme référence tant en France qu'à l'étranger. Ce comité regroupe d'importantes figures de la scène architecturale française à l'image de Frantz Jourdain, Auguste Perret, Henri Sauvage, Robert Mallet-Stevens, Hector Guimard... Elle compte également un réseau important de correspondants internationaux, un facteur qui a contribué à étendre son rayonnement à l'international.

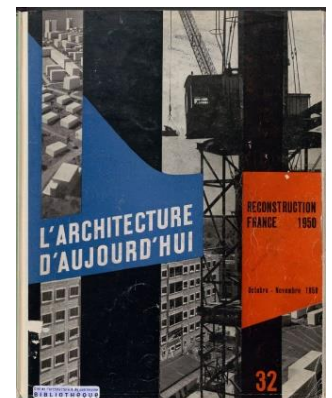
Durant sa période d'activité d'avant-guerre, « *L'Architecture d'aujourd'hui* » publie 10 numéros par ans de 1930 à 1934, elle renforce ces publications entre 1935 et 1939 avec 12 numéros par an<sup>9</sup>. Dès ses premières parutions, elle participe à consolider le modernisme avec son programme qui se rapproche des avant-gardes architecturales et consiste à véhiculer les principes du mouvement moderne, à *apporter des considérations esthétiques et lutter contre toutes les routines, les règlements défectueux et les matériaux néfastes*<sup>10</sup>.

La revue qui a rapidement évolué, affiche son soutien aux expressions modernistes les plus radicales notamment à celle de Le Corbusier et n'exclut pas non plus l'expression modérée, à savoir celle du modernisme classique<sup>11</sup>. En effet, en 1932, sous la direction de Pierre Vago (1910-2002), un des disciples d'Auguste Perret, elle fait paraître un numéro spécial (n° 7) de 120 pages, entièrement consacré à l'œuvre des frères Perret. Un intérêt est également porté à la construction en France d'outre-mer, comme a pu en témoigner son numéro de mars 1936 consacré à l'exposition de la cité moderne d'Alger<sup>12</sup>.

Comme toutes les revues de cette époque, son activité a été interrompue durant la Seconde Guerre mondiale. Après 1945, la revue agence son discours aux efforts de la reconstruction et aux solutions pratiques comme la préfabrication et s'intéresse à l'ingénierie tout en privilégiant un discours ouvert à l'international. En 1950, son comité de patronage réunit d'éminentes figures du modernisme international, à l'image d'Alvar Aalto, Oscar Niemeyer, Le



**Figure 98 :** L'architecture d'aujourd'hui, n° 1, 1930 (Findartdoc.com)



**Figure 99 :** L'Architecture d'aujourd'hui, n° 32, 1950, (portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr)

<sup>8</sup> Fondée aussi avec la participation de l'architecte Marcel Eugène Cahen, décédé avant sa première parution.

<sup>9</sup> Ginette Baty-Tornikian (dir.), *Architecture et social-démocratie, les revues professionnelles 1919-1939, dépouillement thématique*, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville / Éditions Recherches, p. 33. Disponibles [en ligne] sur : <https://fr.calameo.com/read/0058791328361af375f39> (consulté en août 2020).

<sup>10</sup> D'après le premier éditio d'André Bloc, « objet et programme de l'architecture d'aujourd'hui », paru en novembre 1930.

<sup>11</sup> Voir *Infra*.

<sup>12</sup> Voir *infra*.



Corbusier, Frank Lloyd Wright et Richard Neutra. Après le décès de son fondateur (1966), la revue s'oriente vers d'autres disciplines connexes à l'architecture telles que la sociologie, le design et l'art<sup>13</sup>. Elle continue d'affirmer son caractère pluridisciplinaire, ceci jusqu'à aujourd'hui.

La revue hebdomadaire d'architecture « *La Construction Moderne* » éditée à Paris par la librairie de la construction moderne est fondée en 1885 sous l'action de l'ingénieur Paul Planat (1839-1911), en qualité de journal hebdomadaire illustré en art, théorie appliquée, pratique, génie civil et industrie du bâtiment. Elle adopte toutefois, une attitude qui privilégie les rationalistes structurels et les modernistes classiques et enregistre ainsi, une introduction lente et sans présence des grandes figures du mouvement moderne. Son comité de rédaction était représenté par : Henri Expert, Auguste Perret, Michel Roux-Spitz etc.<sup>14</sup>

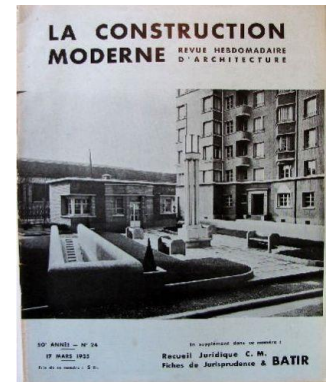


Figure 100 : Photo de couverture de *La Construction moderne*, n° 24, 1935 (Ebay.fr)

Dans l'entre-deux-guerres et particulièrement dès 1928, « *La construction moderne* » enregistre une réserve critique envers les réalisations du mouvement moderne<sup>15</sup>. Elle s'est aussi intéressée à l'architecture des colonies. Dans chaque numéro, des colonnes sont réservées aux œuvres architecturales de ces territoires, à l'image du numéro du 19 avril 1931 sur l'architecture française au Maroc. On peut également citer le numéro du 12 mai 1933 (Année 48), consacré à l'architecture d'Alger. Après 1945, elle devient mensuelle et bimestrielle se limitant au génie civil et aux techniques constructives. Depuis 1975, la revue est reprise par le centre d'information de l'industrie cimentière (Cimbéton) qui en assure la publication. Son nom ainsi que sa ligne éditoriale ont depuis évolué, elle devient *Construction Moderne*<sup>16</sup>. Cependant, elle demeure la seule à avoir continué à paraître jusqu'à nos jours.



Figure 101 : *La technique des travaux*, octobre 1956(portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr).

Un autre périodique de ce vaste paysage médiatique d'ordre technique visant la promotion des procédés de la construction moderne et le progrès apporté par le béton armé est la revue de « *La technique des travaux* ». Éditée entre 1925 et 1977 par la société des Pieux Franki, dès 1940, elle

<sup>13</sup> La revue AA, l'histoire d'architecture d'aujourd'hui, disponible [en ligne] sur : <http://www.larchitectureaujourd'hui.fr/histoire/> (consulté en juin 2020)

<sup>14</sup> Ginette Baty-Tornikian, *op. cit.*, p. 55.

<sup>15</sup> Description de la revue *La Construction moderne*, dans la bibliothèque de la cité de l'architecture et du patrimoine, disponible [en ligne] sur : [https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/doc/IFD/INCIP\\_GED\\_RESS\\_2031/la-construction-moderne-journal-hebdomadaire-illustre-art-theorie-appliquee-pratique-genie-civil-ind](https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/doc/IFD/INCIP_GED_RESS_2031/la-construction-moderne-journal-hebdomadaire-illustre-art-theorie-appliquee-pratique-genie-civil-ind) (consulté en juin 2020)

<sup>16</sup> Voir *Construction Moderne, toute une histoire*, disponible [en ligne] sur : <https://www.infociments.fr/la-revue-construction-moderne-fait-peau-neuve> (consulté en juin 2020)

bascule vers une édition bimensuelle<sup>17</sup>. Elle rappelle la revue « Le béton armé », éditée quant à elle par l'entreprise de béton Hennebique entre 1898 et 1939.

À l'inverse des revues précédentes, certaines ont connu une courte période d'activité, achevée avec le début de la Deuxième Guerre mondiale, telle que la revue mensuelle « *L'architecture* », parue en 1888 par la société des architectes français<sup>18</sup>. Cette dernière se démarque par son action qui est principalement



Figure 102 : Le bâtiment illustré, août 1934.

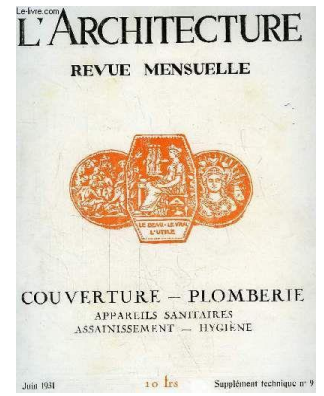


Figure 103 : Revue l'Architecture, juin 1931.

orientée vers l'information générale sur l'architecture nationale et internationale. On cite également, la revue mensuelle « *Le bâtiment illustré* », parue de Noël 1925 à avril 1939, sous la direction de Gabriel Imbert. Elle avait pour but d'informer des actualités mondiales du bâtiment, de l'art, des sciences et de l'urbanisme<sup>19</sup>. Dans ces différents numéros, elle offre des présentations détaillées de réalisations de tous types : des groupes HBM, cités jardins, groupes scolaires, et matériaux de construction.

D'autres revues d'architecture ont connu une naissance tardive qui remonte au second après-guerre. C'est le cas de la revue mensuelle « *L'homme et l'architecture* » créée à la fin de la guerre par l'architecte André Wogensky (1916-2004), un des disciples et proches collaborateurs de Le Corbusier. Son existence a duré seulement 3 ans (1945-1947) donnant lieu en tout à 18 numéros<sup>20</sup>. Toutefois, elle se distingue par un comité de patronage<sup>21</sup> savant composé de Le Corbusier, Marcel Lods, Auguste Perret, André Lurçat etc. Cette revue vise à mettre en avant l'homme, étant le premier destinataire de cette architecture. Ainsi, son œuvre consiste à réunir des études sur l'homme et sur l'architecture avec pour objectif de contribuer à créer un milieu favorable au développement spirituel et physique de celui-ci<sup>22</sup>.

Quelques années plus tard, soit en 1950, est lancée la revue technique de la fédération nationale du bâtiment (FFB) : « *Bâtir* ». Cette revue mensuelle illustrée est née de la nécessité d'industrialiser le bâtiment face aux

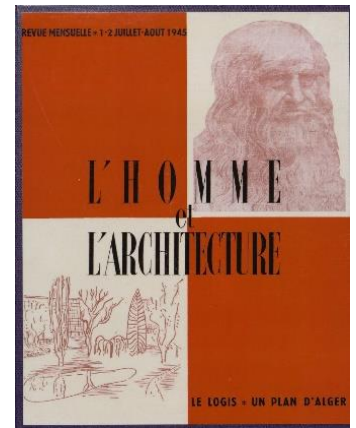


Figure 104 : L'homme et l'architecture, n° 1, 1945.

<sup>17</sup> Le contenu des numéros de la revue est disponible sur la base de données et galerie internationale d'ouvrage d'art et de génie civil, disponible [en ligne] sur : <https://structurae.net/fr/litterature/periodiques/technique-des-travaux> (consulté en septembre 2020)

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>19</sup> Ginette Baty-Tornikian (dir.), *op. cit.*, p. 45.

<sup>20</sup> Voir le catalogue de la bibliothèque numérique de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

<sup>21</sup> Voir le sommaire, *L'homme et l'architecture*, juillet-août 1945, p. 1.

<sup>22</sup> *Ibidem.*

problèmes posés par la reconstruction. Elle aborde dans ses rubriques, différents métiers du bâtiment. En 1975, elle fusionne avec un autre périodique et devient « *Le bâtiment-bâtir* »<sup>23</sup>.

Le poids médiatique que peut avoir certaines revues dépend de la longévité de leur activité. En effet, la durée de vie de certaines s'est limitée à l'entre-deux-guerres, tandis que d'autres, ont pérennisé leur mission jusqu'à nos jours, à l'image de la revue « *L'Architecture d'aujourd'hui* ». La résonance de certaines revues est aussi liée aux célèbres architectes faisant partie de leur comité de rédaction, comme pour les revues : de « *L'architecture d'aujourd'hui* », et « *L'homme et l'architecture* ».

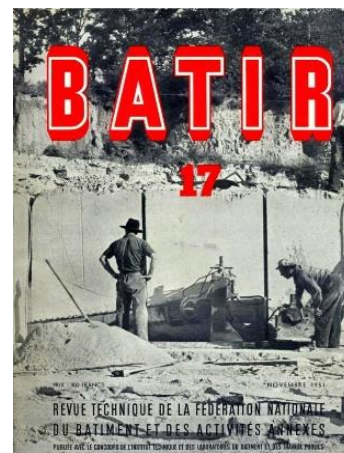
La richesse documentaire (illustrations, plans et détails de la construction)

mise en œuvre pour illustrer toutes sortes de projets dans le monde met en exergue le rôle des correspondants étrangers et atteste de la qualité des numéros de ces revues.

- **La modernité en Algérie sous le prisme des revues locales**

Dès les années 1930, l'Algérie et en particulier sa capitale est devenue un centre intellectuel animé. Un groupe algérien de la société des architectes modernes<sup>24</sup> s'est formé en 1928, à partir de la société mère dont la fondation à Paris remonte à 1922 par Hector Guimard (1867-1942) et sous la haute présidence de Frantz Jourdain (1847-1935). Des architectes se sont regroupés dans cette société pour défendre, par tous les moyens, l'architecture et l'art appliqué modernes<sup>25</sup>. Le groupe algérien rassemble un nombre restreint, d'architectes éminents de la scène algérienne, à l'instar de Léon Claro, François Bienvenu, Étienne Brunier, Marcel Lathuillière, Charles Montaland, Xavier Salvador et Georges Wolff<sup>26</sup>. Ainsi, l'initiative de former un groupe algérien de la SAM veut montrer que de part et d'autre de la méditerranée règne le même esprit<sup>27</sup>.

Les architectes adhérents à la société des architectes modernes (SAM) ont la responsabilité de construire selon les principes de l'esthétique moderne et refusent de reproduire les styles anciens. D'ailleurs, ne peuvent être admis à la société, que ceux dont les tendances modernes ne font de doute pour personne<sup>28</sup>.



**Figure 105** : Couverture de « *Bâtir* », n°17, 1951 (portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr)

<sup>23</sup> Voir la notice 142, dans Béatrice Bouvier & Jean-Michel Leniaud (dir.), « Les périodiques d'architecture... », *op. cit.*

<sup>24</sup> Secrétariat du groupe algérien de la SAM se situait au 3 rue Péliissier, Alger.

<sup>25</sup> Art. 2 de l'Extrait des statuts de la société des architectes modernes, *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, Alger, 1939, p. 19.

<sup>26</sup> Renseignement corporatifs, *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, Alger, 1939, pp. 19-20.

<sup>27</sup> Emanuel de Thubert, « Architecture moderne », CNA, janvier 1933 (A6), pp. 292-293.

<sup>28</sup> Extrait des statuts de la société des architectes modernes, *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, Alger, 1939, p. 19.



Un fort intérêt à l'architecture produite à l'occasion de la célébration du centenaire de la colonisation s'est manifesté<sup>29</sup>. Les architectes, géographes et urbanistes ont multiplié les articles présentant les œuvres architecturales et urbanistiques émergentes en Algérie et surtout celles qui correspondent à l'esprit moderne en vogue à cette période. Les revues spécialisées, éditées à Alger deviennent ainsi un vecteur de diffusion locale, et de vulgarisation de l'architecture moderne. Elles constituent aujourd'hui pour les chercheurs une importante source documentaire, riche d'informations et d'illustrations et reflètent l'esprit qui a régné localement et permet de mesurer l'étendue de la circulation des idées et des modèles.

Parmi les revues éditées localement, on mentionne la revue « *Les chantiers nord-africains* », qui est une revue mensuelle illustrée sur la construction en Afrique du Nord. Fondée en 1928, elle est éditée par « Le Journal Général, Travaux Publics & Bâtiment » et dirigé par Camille Lopez, le secrétaire général du groupe algérien de la SAM<sup>30</sup>.



Figure 106 : Couvertures des numéros de la revue « Les Chantiers nord-africains » (1929, 1931, 1933, 1936 gallica.fr)

Diffusée en Algérie, en France, dans les colonies et même à l'étranger, elle représente l'une des principales plateformes de vulgarisation de l'architecture moderne en Algérie. Dans ces différents numéros, elle donne l'occasion, aux architectes nord-africains et métropolitains de s'exprimer pour transmettre leurs connaissances, leurs réflexions sur l'architecture moderne, les matériaux et les nouveaux procédés de construction. De plus, elle permet d'afficher tous les efforts investis par les architectes d'Algérie. L'architecte, critique d'art et président de la société des architectes modernes Frantz Jourdain<sup>31</sup> officiant dans les revues « *L'architecture* » et « *La construction moderne* », déclare : « *en quelques années, les architectes nord-africains, ont plus fait en faveur de l'évolution moderne que*

<sup>29</sup> Boussad Aiche et Farida Cherbi, « Connaissance et reconnaissance du patrimoine, 1830-1962 », dans Jean-Baptiste Minnaert (dir.), *Histoire d'architectures en méditerranée XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, édition la Villette, Paris, 2005, pp. 100-101.

<sup>30</sup> Renseignement corporatifs, *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, Alger, 1939, p. 20.

<sup>31</sup> Voir Marianne Clatin, « Frantz Jourdain (1847-1935), un architecte au Grenier », *Cahiers Edmond et Jules de Goncourt*, voll1, n°8, 2001, pp. 188-189.

*les architectes français, trop longtemps indécis, divisés, incertains, désorientés et tiraillés dans les sens différents*<sup>32</sup> ».

Depuis ses premières publications, ce périodique s'emploie à répandre les principes d'une esthétique nouvelle en Algérie. Il ouvre son premier numéro de janvier 1929 avec un texte de Xavier Salvador, intitulé « Vers une esthétique nouvelle », où ce dernier fait connaître à ses confrères que les bases constructives anciennes sont mortes. Il précise : « *Nous sommes dans une période d'adaptation à de nouvelles conditions économiques et sociales*<sup>33</sup> ». L'article de l'architecte Monfort paru la même année montre qu'avec l'élévation du premier immeuble en béton armé à Alger, les professionnels en Algérie ont recouru au progrès venu modifier profondément l'art de bâtir<sup>34</sup>. On peut aussi s'appuyer sur la contribution de Frantz Jourdain parue en 1930 : « L'architecture et l'esprit moderne<sup>35</sup> ». En quelques lignes, il explique la position de la Société des architectes modernes vis-à-vis de l'académisme des beaux-arts, revendique indépendance, originalité et logique. Un appel visant à assurer la simplicité, le respect de la matière, l'harmonie des lignes, la sincérité des extérieurs et l'ingéniosité du plan dans le sens d'une architecture appropriée aux usages, aux mœurs et aux désirs<sup>36</sup>. Ce périodique est en lien avec les revues métropolitaines, il informe dans sa rubrique<sup>37</sup>, « Les revues » sur le contenu de leurs prochains numéros, tels que : *La Technique des travaux*, *La Construction moderne* et *L'Architecture d'aujourd'hui*.

L'édition de l'année 1933 est particulièrement représentative du rôle joué par cette revue. Rappelons que dès cette année (juillet 1933), la revue « *Les Chantiers nord-africains* » change de nom, et devient « *Chantiers* » (Fig. 101). Elle offre une large sélection de textes rédigés par des professionnels au sujet de l'architecture et de l'urbanisme moderne, à l'image de l'architecte DPLG, Adrien Laforgue (1874-1952)<sup>38</sup>. Elle présente également des exemples illustrés de constructions modernes édifiées au Maroc, telles que la gare de Rabat, des villas à Rabat, Casablanca et Fès. Laforgue explique les fondements de l'architecture moderne, dont l'usage du béton armé affirme le triomphe du rationalisme, et met toute une génération en face d'une véritable révolution. L'architecte précise également que l'utilité pratique est une raison d'être fondamentale de l'architecture que la présomption de la forme pour elle-même a un jour fait oublier. Il cite aussi le besoin de la franchise dans la construction ainsi que l'harmonie avec le milieu<sup>39</sup>.

<sup>32</sup> Frantz Jourdain, « Il faut être de son temps », *Les Chantiers nord-africains* (CNA), Alger, mars 1933, p. 290.

<sup>33</sup> Xavier Salvador, « Vers une esthétique nouvelle », CNA, Alger, janvier 1929, p. 60.

<sup>34</sup> Monfort, « Le premier immeuble en béton armé construit à Alger », CNA, Alger, février 1929, pp. 201-202.

<sup>35</sup> Frantz Jourdain, « L'architecture et l'esprit moderne », CNA, Alger, février 1930, pp. 115-116.

<sup>36</sup> *Ibidem*.

<sup>37</sup> Voir, bibliographie, CNA, janvier 1929, p. 181.

<sup>38</sup> Adrien Laforgue, « L'architecture moderne », CNA, janvier 1933 (A6), pp. 19-30.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 20.



On retrouve également dans le numéro de mars 1933 consacré à l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne d'Alger des textes écrits par des architectes célèbres comme « Chimère ou bon sens ? », de Le Corbusier, ou encore, l'article, au titre évocateur, « il faut être de son temps<sup>40</sup> » de Frantz Jourdain. Ce dernier explique qu'en France, l'enseignement officiel n'a pas évolué, les théories de l'École des beaux-arts n'ont plus ; Elles sont restées figées dans les vieilles idées d'un pseudo-classicisme menaçant la puissance créatrice de la France. Il estime que la lutte éternelle entre anciens et modernes (le rationalisme et l'académisme) semble être terminée, *le présent retrouve un style conforme logiquement à ses besoins, à ses mœurs, à ses usages et ses nécessités hygiéniques*<sup>41</sup>. Frantz Jourdain déclare que l'art ne vit que de liberté, de liberté sans rivages, il refuse de calquer les formes du passé. Il ne manque pas de souligner dans son article que l'architecture exige la logique et s'appuie sur l'idée, qu'une habitation pour l'Afrique ne peut ressembler à une construction du Groenland (Amérique du nord). De même, chaque construction doit correspondre à la fonction qu'elle abrite, la façade d'un théâtre ne doit pas être la même que celle d'une prison, d'une banque ou d'une usine.

Ce même numéro de 1933 réunit les traces écrites de contributions d'architectes adhérents à la Société des architectes modernes du groupe français et algérien. Il s'agit d'Emanuel de Thubert<sup>42</sup> (1878-1947) délégué général de la société des architectes modernes de Paris, qui publie un article portant le titre de « l'architecture moderne ». Thubert présente le rôle de la SAM, ainsi que le triomphe du mur nu jusqu'au point d'acquérir une portée internationale<sup>43</sup>. Toutefois, il rajoute que l'architecture moderne doit réconcilier entre la raison et le sentiment. Léon Claro<sup>44</sup>, livre aussi ses réflexions sur les procédés de construction et leur part dans l'art architectural, associant la modernité à un nouveau procédé de construction résultant de l'usage du béton armé. Marcel Lathuillière fait à son tour paraître, un article traitant le sujet de « L'architecture moderne et l'aménagement des habitations ».

Ce périodique continue durant les années 1950 de promouvoir la modernité et d'informer sur les actions entreprises dans ce sens. Cependant, durant toute la période du Second Conflit mondial et jusqu'en 1950, l'activité de la revue a été suspendue. À sa reprise, après



**Figure 107 :** Photos de couvertures de la revue *Chantiers* dans années 1951 et 1953 (*Chantiers*).

<sup>40</sup> Frantz Jourdain, « Il faut ... », *art. cit.*, p. 290.

<sup>41</sup> *Ibidem*.

<sup>42</sup> Emanuel de Thubert, « Architecture moderne », CNA, janvier 1933 (A6), pp. 291-293.

<sup>43</sup> *Ibid*, p. 293.

<sup>44</sup> Léon Claro, « réflexions sur les procédés de construction et leur part dans l'art architectural », CNA, avril 1933, p. 298.

dix ans de silence, elle renouvèle sa ligne éditoriale, avec quatre numéros par an. Jusqu'en 1961 (n° 35) et en étant fidèle à une riche documentation illustrée, elle offre un large panorama sur les constructions algériennes dans plusieurs domaines : l'urbanisme, la santé publique, l'éducation nationale, les industries, techniques etc. et s'achève par la présentation des constructions du plan de Constantine.

Le paysage médiatique algérien compte une deuxième revue, moins importante que la précédente, mais en rapport étroit avec l'architecture et les architectes. Il s'agit alors de la revue mensuelle illustrée « Algeria ». Sa première parution remonte à mars 1933<sup>45</sup>, éditée à Alger par l'office algérien d'action économique et touristique (OFALAC), elle est également diffusée à l'étranger. Son objectif principal est la promotion du tourisme en Algérie, mais elle est aussi un support médiatique pour toute l'actualité de la vie culturelle et artistique du pays.



**Figure 108 :** Photos de couvertures de la revue Algeria (1934, 1937, 1938, OFALAC, BNF)

Dans plusieurs numéros de la revue figurent des articles consacrés à l'architecture moderne, comme celui d'avril 1933, intitulé « urbanisme et architecture moderne », en rapport avec la première exposition d'architecture et d'urbanisme moderne qui s'est tenue à Alger. L'édition de mai 1936 est particulièrement intéressante, elle appuie la nécessité pour l'architecture algérienne de poursuivre son évolution et d'adopter la modernité. Ainsi, plusieurs articles écrits par des architectes de la scène algérienne et même française y sont publiés, signés Auguste Perret<sup>46</sup>, Marcel Lathuillière ou Albert Seiller.

Dans le numéro de décembre 1938, consacré à l'habitat en Algérie, un l'article de Léon Claro<sup>47</sup> sur l'évolution de l'architecture européenne en Algérie confirme que l'architecture moderne a bien pris place en Algérie à travers la présentation de plusieurs exemples illustrés. Un autre article de Marcel Lathuillière

<sup>45</sup> Elle remplace « le bulletin touristique » édité par l'office algérien d'action économique et touristique.

<sup>46</sup> Auguste Perret, « L'architecture », *Algeria*, OFALAC, Alger, mai 1936, pp. 2-3.

<sup>47</sup> Léon Claro, « l'évolution de l'architecture européenne en Algérie », *Algeria*, OFALAC, Alger, décembre 1938, pp. 26-28.

intitulé « un grand problème du moment, l'habitat indigène<sup>48</sup> » propose des solutions modernes à ce problème. À partir de 1940, la revue est désignée « Algeria et l'Afrique du nord illustrées », et comme tous les autres périodiques de la période, elle connaît avec la guerre, et reprend à la libération. Dès 1950 et afin de compresser les dépenses, « Algeria » change de périodicité, et devient bimensuelle. Dès lors et jusqu'à son arrêt définitif en 1962, ses publications souhaitent montrer l'œuvre accomplie en Algérie en matière de logement social, à travers une riche documentation illustrée focalisée sur les grandes villes. Dans les dernières années de son existence, elle réduit considérablement la quantité de son contenu et s'intéresse de plus près aux œuvres accomplies dans le cadre du plan de Constantine.

### 5. 1.2 Les expositions d'architecture et d'urbanisme moderne en Algérie

Depuis le premier congrès international de l'architecture moderne (CIAM) tenu à La Sarraz (Suisse) en 1928, les CIAM<sup>49</sup> ont déclenché de puissants échos chez les professionnels et dans le grand public. Dans le centre politique, économique, intellectuel et touristique, qu'est devenu Alger, le groupe algérien de la SAM attentif aux CIAM est prêt à prendre des initiatives pour mener à bien son action de vulgarisation de l'architecture moderne en Algérie.

L'organisation en Algérie de conférences d'architecture a fait couler beaucoup d'encre dans les revues locales et étrangères. Ces manifestations culturelles destinées non seulement aux hommes de l'art, mais aussi au public ont un double intérêt. Elles ont pour mission de montrer, à la métropole et aux autres pays d'Europe, les efforts des professionnels algériens pour inscrire leurs projets dans la modernité, et à faire connaître à la population algérienne les avancées de la construction. Selon l'architecte Jean Cotereau, « *L'architecture moderne doit entrer dans l'œil du public, ses formes encore inquiétantes doivent lui devenir familières*<sup>50</sup> ». Les expositions s'adressent à un large public généralement profane, reprochant parfois aux élites leur égoïsme, leur réserve et leur dédain. Elles emploient principalement des moyens d'outils visuels tels que : les photographies, les croquis, les maquettes et les perspectives pour illustrer les nouvelles formes architecturales et urbaines, ainsi que les possibilités d'usage des nouveaux matériaux, comme le béton armé.

- **L'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne de 1933**

Les membres de la Société des architectes modernes ont été préoccupés par des problèmes nouveaux mettant en défaut les solutions traditionnelles le plus souvent utilisées. En effet, ils se trouvent devant la

---

<sup>48</sup> Marcel Lathuillière, « Un grand problème du moment, l'habitat indigène », *Algeria*, OFALAC, Alger, décembre 1938, pp. 22-25.

<sup>49</sup> Le CIAM de 1933 tenu à Athènes a établi les bases de l'un des textes fondateurs du mouvement moderne, la Charte d'Athènes, formulée et publiée par Le Corbusier en 1943.

<sup>50</sup> Jean Cotereau, « Les leçons d'une exposition », CNA, mars 1933 (A6), p. 302.

nécessité d'adapter les édifices aux matériaux nouveaux que la technique moderne multiplie chaque jour, créant une révolution profonde dans l'art architectural<sup>51</sup>. Toutefois, le public répugne à la nouveauté en refusant d'admettre autre chose que les réalisations anciennes qu'il a toujours connues. Par conséquent, il n'accorde pas assez d'attention aux richesses incomparablement supérieures que décèle l'architecture moderne<sup>52</sup>. Le problème architectural n'est pas moins important que celui de l'urbanisme en Afrique du Nord. En effet, la concentration urbaine et l'extension problématique des villes selon les exigences de la vie moderne en crée un autre. Ces constatations ont alors amené les membres du groupe algérien de la SAM à réunir leurs efforts pour mettre sur pieds une exposition réunissant des œuvres modernes sous une présentation attrayante, afin d'éveiller la curiosité du public et dissiper le doute et l'hésitation

L'association d'urbanisme algérois « Les amis d'Alger<sup>53</sup> » et la Chambre syndicale d'Algérie des architectes diplômés et architectes admis, apportent leur contribution au groupe de la SAM afin de mener à bien cette manifestation prévue du 17 au 26 février 1933 dans les salles de la maison de l'agriculture. L'objectif est de mettre en valeur des tendances nouvelles étant conditionnées par les exigences de la ville, le climat, le site, les divers éléments de la population, les techniques de la construction, mais aussi et les difficultés économiques<sup>54</sup>.

Dès juillet 1932, la revue « *Les Chantiers nord-africains* » lance l'appel pour l'exposition et informe les architectes participants sur la teneur du programme et des conditions imposées par le comité d'organisation<sup>55</sup>. Celles-ci exigent des réalisations inscrites dans un art moderne, franc et sincère, mettant en avant la créativité de l'architecte, à l'exclusion de tous pastiches et reproductions de styles anciens.



**Figure 109** : Inauguration de l'exposition par le Gouverneur général reçu par le comité d'organisation à la maison de l'agriculture, 1933 (CNA, 1933, p. 236)

<sup>51</sup> « Urbanisme et architecture moderne », *Algeria*, OFALAC, Alger, avril 1933, p. 4.

<sup>52</sup> *Ibidem*.

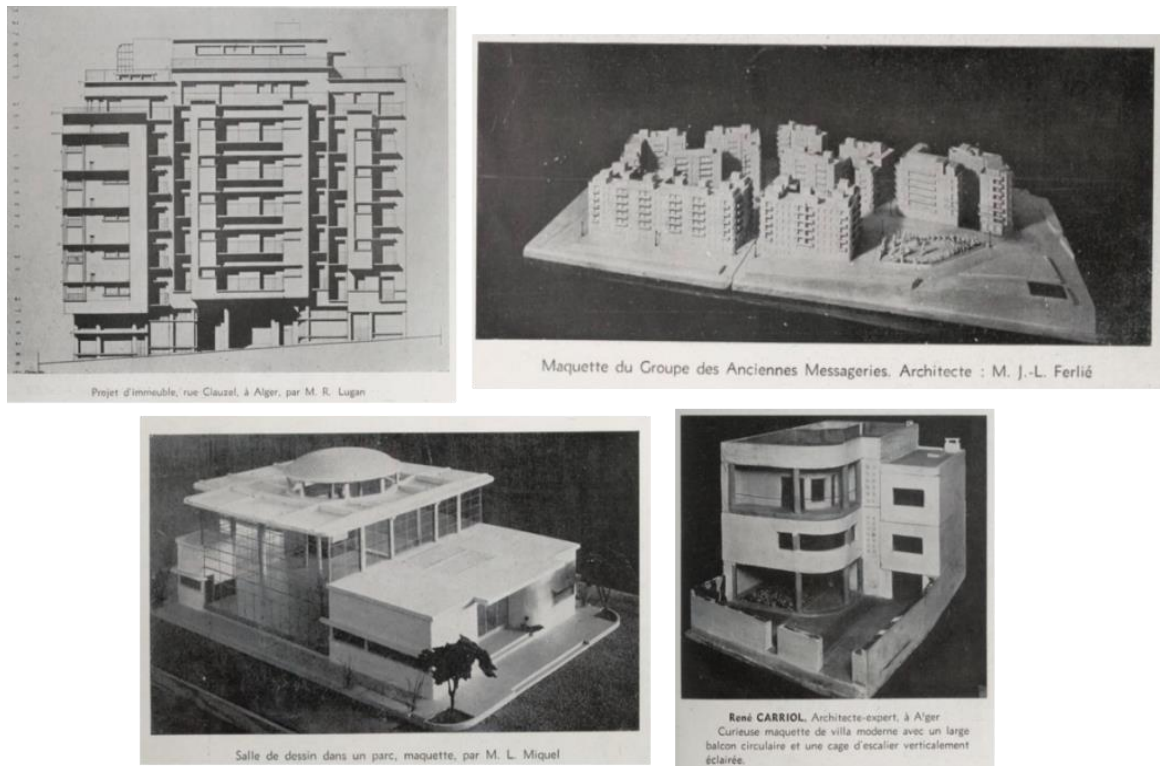
<sup>53</sup> Fondée le 20 juin 1929, comprend parmi ses membres les plus hautes personnalités algéroises, CNA, juillet 1932, p. 987.

<sup>54</sup> « Exposition d'urbanisme et d'architecture moderne d'Alger », CNA, juillet 1932, p. 988.

<sup>55</sup> *Ibid.*, pp. 987-988.



Les œuvres présentées lors de cette manifestation ne se sont pas limitées à l'architecture et à l'urbanisme. En tout, l'exposition s'articule autour de six différentes sections : urbanisme, architecture, décoration, aménagement des habitations, moyens de constructions modernes, enfin publications et ouvrages sur l'urbanisme et l'architecture modernes<sup>56</sup> (Fig. 110). Les salles de maison de l'agriculture s'avèrent à peine assez vaste pour contenir le grand nombre de projets. Les 250 mètres linéaires de cimaises ont été entièrement occupées, et la circulation parsemée de maquettes<sup>57</sup>. La section d'architecture à elle seule a rassemblé une quarantaine d'exposants : la diversité des tendances est considérable (Fig. 110).



**Figure 110** : Exemples des projets présentés dans la section Architecture de l'exposition de 1933 (CNA, 1933)

Cette manifestation culturelle, la première dans son genre organisée en Algérie, a attiré l'attention de la presse écrite métropolitaine et même étrangère, à l'image de « *La Construction moderne*<sup>58</sup> », et la revue mensuelle belge d'architecture et d'urbanisme « *La Cité, architecture, urbanisme*<sup>59</sup> ». Du côté de la presse algérienne, le numéro de mars 1933 de la revue « *Chantiers* » illustre toutes les œuvres exposées de la section d'architecture et d'urbanisme. Il mentionne les résultats et les enseignements dégagés de cette manifestation sous la plume du maire de la ville d'Alger à cette époque, Charles Brunel<sup>60</sup>. Le journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines « *L'Afrique du Nord illustrée* » a consacré à son tour tout un

<sup>56</sup> CNA, juillet 1932, p. 988.

<sup>57</sup> « Urbanisme et architecture moderne », *Algeria*, OFALAC, Alger, avril 1933, p. 5.

<sup>58</sup> Voir le numéro du 21 mai 1933 (48<sup>e</sup> Année, N 34).

<sup>59</sup> Voir son numéro de février, 1933, p. 64.

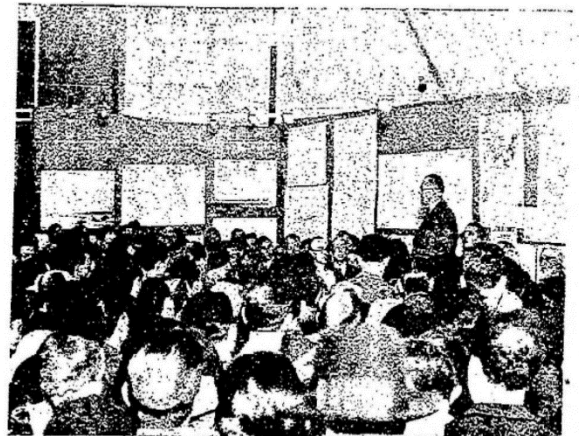
<sup>60</sup> Charles Brunel, « Ses résultats, ses enseignements », *Chantiers*, mars 1933 (A6), pp. 235-236.



numéro, le 18 février 1933 (n ° 616), à la présentation des œuvres exposées ainsi que leurs auteurs.

Les architectes se sont également exprimés au sujet de cette exposition. Selon l'architecte Pierre-André Emery, elle est la première l'exposition réalisée par les architectes d'Algérie, et ne trouve pas d'équivalent en France à cette époque<sup>61</sup>. D'après Marcel Lathuillière, c'est après le centenaire que de nombreux architectes ont donné la mesure de leur talent. Des édifices nouveaux et personnels ont fait sensation. La voie est devenue libre en 1933 avec l'exposition qui a révélé en peu de temps les efforts vers la modernité. C'est à ce moment, libérés des contraintes que les architectes ont pu s'exprimer avec une sincérité accrue pour créer d'intéressants jeux d'ombre et de lumière<sup>62</sup>.

Cette manifestation est aussi l'occasion pour le public d'assister à des conférences animées par des urbanistes et architectes venus de la métropole, tels que Emmanuel de Thubert, Georges Sébille<sup>63</sup>, Maurice Rotival<sup>64</sup> et Le Corbusier. Leur présence a renforcé l'intérêt de cette manifestation, en particulier, celle de Le Corbusier, le fondateur des cinq principaux points de l'architecture moderne en 1927 et aussi l'un des fondateurs du CIAM. Sa présence à elle seule est un événement marquant suscitant un grand enthousiasme de la part des participants et du public. Devant une foule attentive, Le Corbusier fait éclater la bombe du « plan Obus » 1931-1932, il présente son projet d'urbanisation de la ville d'Alger<sup>65</sup>.



**Figure 111** : Allocation de Le Corbusier à l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne, Alger (JGTPB, février 1933, p. 1)

- **L'exposition de la cité moderne, urbanisme, architecture, habitation en 1936**

Trois ans après le succès de l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne, Alger est déjà à son second rendez-vous avec une manifestation du même genre. L'appellation, sous laquelle elle est présentée indique nettement l'esprit qui a présidé à cette deuxième rencontre prévue du 28 mars au 19 avril 1936 au Foyer civique, dont seulement, le gros œuvre a été achevé. Selon le président du comité directeur de l'exposition, le bâtonnier Rodolphe Rey ; au XX<sup>e</sup> siècle, des expositions comme celle-ci sont

<sup>61</sup> Pierre-André Emery, « L'architecture en Algérie, 1930-1962 », *Techniques & Architecture*, n° 329, février-mars 1980, p. 55.

<sup>62</sup> Marcel Lathuillière, « L'évolution de l'architecture en Algérie de 1830 à 1936 », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, OFALAC, Alger, mai 1936, p. 23.

<sup>63</sup> Georges Sébille (1870-1962) est un architecte DPLG divisionnaire honoraire de la ville de Paris et urbaniste SFU, professeur à l'institut d'urbanisme de l'université de Paris.

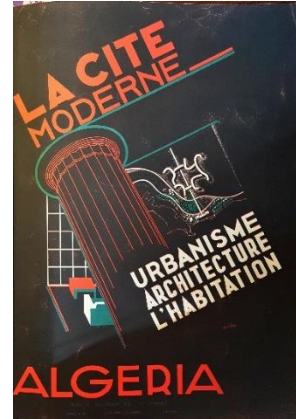
<sup>64</sup> Maurice Rotival (1892-1980) est un ingénieur urbaniste, un des auteurs du plan régional d'Alger (PAR).

<sup>65</sup> Le Corbusier et Pierre Jeanneret, « Projet d'urbanisation de la ville d'Alger (1931-32) », CNA, février 1933, pp. 133-144.

une nécessité et doivent être périodiquement recommencées<sup>66</sup>. Il affirme qu'il « est important que le public mesure des yeux et touche du doigt tout ce que les hommes de métier imaginent pour adapter notre existence aux changements qu'impose notre époque<sup>67</sup> ». C'est encore l'association d'urbanisme algérois « Les amis d'Alger », le groupe algérien de la SAM et la Chambre syndicale d'Algérie des architectes diplômés par le Gouvernement qui sont derrière cette œuvre de propagande instructive. Cette dernière présente un résumé illustré de ce qui a été produit dans les villes algériennes au cours des trois dernières années, concernant la construction des édifices publics et privés et ceux de l'habitation.



**Figure 112** : L'entrée de l'exposition, foyer civique, Alger, mai 1936 (Algeria, 1936, p. 31)



**Figure 113** : Affiche de la cité moderne, mai 1936 (Algeria, 1936)

Contrairement à la première manifestation de février 1933, celle-ci voit le jour dans un contexte particulièrement difficile de crise économique mondiale. Malgré les conditions peu propices, le comité de l'exposition a préféré maintenir son initiative, qui a regroupé dans 180 m<sup>2</sup> plus de 60 participants pour une durée plus longue que celle de l'exposition de 1933<sup>68</sup>. Elle est répartie autour des sections : urbanisme, architecture, habitation, technique de la construction et de l'habitation (Fig. 114).



**Figure 114** : Les stands dans le hall central du foyer civique (Chantiers, 1936, p. 259)



**Figure 115** : Réception du public venu assister à l'exposition, le hall du foyer civique (Algeria, 1936, p. 31)

<sup>66</sup> Rodolphe Rey, « L'exposition de la cité moderne », *Chantiers*, Alger, Avril 1936, p. 172.

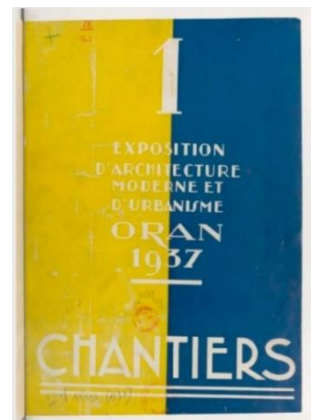
<sup>67</sup> *Ibidem*.

<sup>68</sup> *Chantiers*, Alger, mars 1936, p. 152.

Tout autant que la précédente manifestation, l'exposition de 1936 a trouvé écho dans les médias des deux rives de la Méditerranée. La revue de « *L'Architecture d'aujourd'hui* » édite à cette occasion, un numéro spécial, en mars 1936. Localement, la revue « *Chantiers* » présente dans le numéro d'avril 1936, un catalogue officiel de l'exposition citant tous les projets exposés dans les différentes sections. La revue illustrée « *Algeria* » a publié à son tour, dans le numéro de mai 1936, un article intitulé « Une promenade à travers l'exposition d'architecture et d'urbanisme d'Alger<sup>69</sup> ».

En qualité de commissaire général et principal organisateur de l'exposition, l'architecte Marcel Lathuillière estime que cette rencontre culturelle a été l'occasion de voir qu'en Algérie, les conditions sociales, économiques, topographiques et climatiques ont été suffisamment définies pour que chaque urbaniste, architecte ait des idées sur les possibilités pratiques de les résoudre<sup>70</sup>. C'est aussi l'occasion pour l'Algérie de recevoir les personnalités les plus marquantes du mouvement architectural et urbanistique moderne qui ont répondu à l'invitation, telles qu'Auguste Perret, Le Corbusier, Eugène Beaudouin<sup>71</sup> et Marcel Lods<sup>72</sup>. En somme, l'exposition a fait ressortir deux points essentiels de la nouvelle orientation architecturale et urbanistique de l'Algérie, en premier, le rôle prépondérant des expositions dans les questions d'ordre sociales, et en deuxième lieu, la nécessité vitale d'une collaboration étroite entre les professionnels du bâtiment.

Après la capitale, Oran la deuxième grande ville d'Algérie, accueille pour la première fois du 18 au 29 janvier 1937 dans son hôtel de ville, une exposition d'architecture moderne et d'urbanisme<sup>73</sup>. Motivé par les mêmes raisons que celles d'Alger, le comité d'organisation a voulu réunir les œuvres d'architecture conçues dans le département d'Oran et ainsi créer une certaine émulation<sup>74</sup>. Le côté attractif et éducatif de l'exposition a été aussi complété par des conférences du syndicat des architectes du bâtiment d'Oran, cette manifestation confirme une fois de plus l'effort des architectes actifs en Algérie pour inscrire leurs œuvres dans la modernité.



**Figure 116 :** Numéro spécial de *Chantiers* sur l'exposition d'Oran (1937)

<sup>69</sup> Voir Georges Mercier, « Une promenade à travers l'exposition d'architecture et d'urbanisme d'Alger », *Algeria*, OFALAC, Alger, mai 1936, pp. 29-32.

<sup>70</sup> Marcel Lathuillière, « L'exposition de la cité moderne, sa signification, sa portée, ses conséquences », *Chantiers*, Alger, Avril 1936, pp. 217-218.

<sup>71</sup> Eugène Beaudouin (1898-1983) est un architecte et urbaniste français, précurseur de l'architecture moderne dans l'entre-deux-guerres et auteur de plusieurs projets durant les trente Glorieuses.

<sup>72</sup> Marcel Lods (1891-1978) est architecte et urbaniste, il a travaillé en étroite collaboration avec Eugène Beaudouin. Voir, Exposition : « Eugène Beaudouin et Marcel Lods, architecte d'avant-garde », le musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes (MUS), juin 2018 : <https://www.lemoniteur.fr/article/exposition-eugene-beaudouin-et-marcel-lods-architectes-d-avant-garde.827414> (consulté en août 2020)

<sup>73</sup> « L'exposition d'architecture moderne et d'urbanisme », *Chantiers*, Alger, janvier 1937 (A10), p. 21.

<sup>74</sup> *Ibidem*.



- **Les expositions de l'après-guerre**

Le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale a stoppé toutes les manifestations culturelles et artistiques en Algérie. Dans l'immédiat après-guerre, en pleine reconstruction et crise sociale, la situation économique et politique en Algérie est loin d'être favorable pour l'organisation d'expositions. Ce n'est donc que dans les années 1950 et après l'essor généré par les politiques publiques dans le secteur de la construction publique et privée<sup>75</sup> que des expositions et congrès ont repris.

Parmi les manifestations organisées au cours de la décennie 1950, on citera le IV<sup>e</sup> congrès nord-africain des travaux publics et du bâtiment qui s'est tenu à Alger du 9 au 15 avril 1951<sup>76</sup>, ou encore le XIII<sup>e</sup> congrès national de l'habitat et de l'urbanisme en 1952. C'est en marge de ce dernier qu'a eu lieu l'exposition de l'habitat et de l'urbanisme du 25 avril au 2 mai 1952 sous le patronage de Claudius Petit, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme et du gouverneur général. Cette rencontre regroupant 536 participants a traité les aspects les plus divers des nombreuses et difficiles questions qui se posaient aux professionnels en matière de construction de logements et d'aménagement<sup>77</sup>. Elle réunit alors une intéressante documentation (plans, photographies, maquettes, perspectives... etc.) sur les réalisations algériennes, métropolitaines, marocaines et tunisiennes. Les constructions HLM ont pris une part importante lors de cette exposition afin de refléter les réelles préoccupations de cette période face au déficit de logements. Cette exposition montre aussi les efforts et les progrès accomplis par les architectes dans le domaine de l'habitat matérialisés par les grands ensembles, à l'image de ceux du Champ-de-Manœuvre d'Alger<sup>78</sup>.

En 1955, l'Algérie a été sur le point d'accueillir un évènement majeur dans l'histoire du mouvement moderne, celui du 10<sup>e</sup> CIAM. Tout commence lorsque de jeunes architectes algériens représentant le groupe CIAM-Alger, porteurs de nouvelles idées, participent au 9<sup>e</sup> CIAM organisé à Aix-en-Provence en juillet 1953 dans but de formuler une charte de l'habitat. Il faut souligner que le 9<sup>e</sup> CIAM tient une place importante dans l'historiographie du mouvement moderne et celle des CIAM en particulier<sup>79</sup>. En effet, il se déroule dans un contexte historique et international différent des CIAM de l'entre-deux-guerres (1928-1937). Il témoigne d'un moment de divergence des idées et des points de vue au sein du groupe, conduisant à une crise générationnelle, puis à la création de la team X et enfin à la disparition

---

<sup>75</sup> Voir *supra*, Chapitre 1.

<sup>76</sup> Voir *Chantiers*, Alger, avril-mai-juin (N3), 1951.

<sup>77</sup> *Chantiers*, Alger, avril-mai-juin 1952 (N 7).

<sup>78</sup> *Ibidem*.

<sup>79</sup> Voir Jean-Lucien Bonillo, « La modernité en héritage, le CIAM 9 d'Aix-en-Provence et la crise générationnelle du mouvement moderne », *Rives Méditerranéennes*, vol. 24, 2006, pp. 89-99.

des CIAM<sup>80</sup>. Le choix de la ville d'Alger comme lieu d'organisation du 10<sup>e</sup> CIAM a été une décision mûrement réfléchiée par Le Corbusier, proposée déjà en 1933. Ce dernier est certain de son influence<sup>81</sup> et du soutien solide dont il dispose dans la nouvelle génération d'architectes, à savoir la fameuse école corbuséenne d'Alger, dont les protagonistes sont Roland Simounet, Louis Miquel (1913-1986), Pierre-André Emery (1903-1981) Jean de Maisonseul (1912-1999)...<sup>82</sup>. Celle-ci servira aussi de point d'appui au maître pour le développement de sa stratégie à l'intérieur des CIAM<sup>83</sup>. Toutefois, cette jeune génération du groupe CIAM-Alger créé en 1952 a fait part de sa critique des préceptes corbuséens qui régissent les CIAM depuis leur création, tout en proposant une évolution de ces doctrines comme une réponse méditerranéenne à travers le cas du bidonville algérois. Les propositions du groupe CIAM-Alger ont pour signification d'offrir un cadre universel à une appropriation locale<sup>84</sup>.

Au lendemain du congrès d'Aix-en-Provence, le 26 juillet 1953, le conseil des CIAM approuve officiellement le choix d'Alger. Pour cela, il a fallu une constitution officielle et juridique du groupe CIAM-Alger, sous forme associative, ayant pour objectif l'organisation de l'évènement. Cette dernière voit le jour le 24 novembre 1954<sup>85</sup>. Dès le début de l'année 1955, la revue « *Chantiers* » annonce en grande lettre l'évènement du 10<sup>e</sup> CIAM prévu à Alger du 12 au 25 septembre 1955 organisé par le groupe CIAM-Alger et dirigé par Pierre-André Emery<sup>86</sup>. Ce congrès international a prévu de réunir 150 architectes ou urbanistes. Cependant, les évènements dramatiques suite au déclenchement de la guerre d'Algérie le 1<sup>er</sup> novembre 1954 ont instauré une situation d'insécurité dans le pays. Ceci a conduit à abandonner l'idée de tenir le 10<sup>e</sup> CIAM<sup>87</sup> à Alger. Il est finalement organisé l'année suivante (1956) à Dubrovnik en Yougoslavie.

## 5.2 Les acteurs d'influence : le rôle des grandes figures du mouvement moderne

La victoire définitive de style moderne est la conséquence de longs efforts, qui lui ont permis de s'imposer<sup>88</sup>. Ainsi après une naissance difficile du modernisme dans l'entre-deux-guerres, l'architecture connaît deux courants emblématiques qui ont marqué son histoire. Le premier oppose les lignes

---

<sup>80</sup> *Ibidem*.

<sup>81</sup> Par rapport à ses deux visites en Algérie en 1933 et 1936.

<sup>82</sup> Richard Klein, « L'expérience du bidonville : Roland Simounet et le groupe CIAM-Alger », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *La modernité critique : autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Imbernon, 2006, p. 211.

<sup>83</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, p. 219.

<sup>84</sup> Richard Klein, *op. cit.*, p. 208.

<sup>85</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », *op. cit.*, p. 220.

<sup>86</sup> Voir *Chantiers*, janvier-février-mars 1955 (N 18).

<sup>87</sup> Voir Zeynep Çelik, « Bidonvilles, CIAM et grands ensembles », dans Nabila Oulebsir, Jean-Louis Cohen, *Alger : paysage urbain et architecture 1800-2000*, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Paris, 2003, pp. 189-200.

<sup>88</sup> « Perret par Frantz Jourdain », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, Paris, mai 1932 (N7), p. 3.



géométriques à un décor sculpté ou non, le second est totalement dépouillé condamnant l'ornement superflu<sup>89</sup>.

Plusieurs noms d'architectes modernes sont liés à l'histoire de l'architecture algérienne produite entre 1930 et 1962 par rapport à leurs contributions, tels que Pierre-André Emery, Jean De Maisonseul, Louis Miquel, Paul herbé, Bernard Zehrfuss etc. Cependant, d'autres figures ont marqué l'Algérie par l'influence qu'elles ont exercée sur ses professionnels. Nous traiterons ici, l'exemple de deux architectes, Auguste Perret et Le Corbusier représentant chacun un courant spécifique, et dont d'influence a été remarquable, d'autant plus qu'ils ont eu un lien direct avec l'Algérie par leurs visites, leurs écrits, leurs propositions de projets et même contributions à la construction d'édifices algériens. Tout cela a donné lieu à l'émergence des formes et du langage architectural moderne.

Bien que les acteurs d'influence à la modernité ne se limitent pas qu'à ces deux architectes, des recherches comme celle de Boussad Aiche, montrent qu'il y'a eu aussi une influence exercée par les œuvres de l'architecte hollandais Dudok<sup>90</sup>.

### 5. 2.1 Le classicisme moderne d'Auguste Perret

Plusieurs facteurs ont fait d'Auguste Perret (1874-1954) un personnage influent dans le monde de l'architecture, d'abord, son emploi précoce du béton armé, puis sa profession en tant qu'enseignant à l'école spéciale d'architecture (1930-1952), formant plusieurs générations d'architectes, et enfin sa vision d'une architecture moderne modérée. Sa carrière s'étend sur toute la période des années 1920 et 1930 et jusqu'au début des années 1950. Héritier du rationalisme influencé par les idées de Viollet-Le-Duc privilégiant la fonction et la structure, Auguste Perret a cherché une discipline formelle dans les contraintes et les possibilités créatrices de nouveaux systèmes de constructions, en particulier le béton armé<sup>91</sup>. Ainsi, il crée en 1905 avec ses frères Gustave (1876-1952) et Claude (1880-1956) une entreprise de béton armé « Perret frères » associée à une agence d'architecture. Le béton armé est un matériau souple doté d'une malléabilité à suivre la forme du moule, mais ce matériau ne génère pas en lui-même, ni de lui-même, un langage<sup>92</sup>. Le problème qui se pose à Perret est de trouver comment utiliser ce matériau en appliquant les enseignements des styles antérieurs dans un contexte moderne.

Perret a été très tôt initié aux notions de la construction, de la stabilité de la pierre taillée et de la

---

<sup>89</sup> Christophe Renault, *Reconnaître les styles de l'architecture*, éditions Jean-Paul Gisserot, 2012, p. 28.

<sup>90</sup> Boussad Aiche, « L'art déco et les prémisses de l'architecture moderne à Alger », Acte de colloque, dans Antonio Bravo Nieto (dir.), *Arquitecturas Art Deco en el Mediterráneo*, I Congreso Internacional Ciudad y Patrimonio, Art Déco, Modelos de Modernidad, Barcelone, 2008. p. 271.

<sup>91</sup> William J.R. Curtis, *L'architecture moderne depuis 1900*, Phaidon (3em éditions), Paris, 2014, p. 73.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 76.

stéréotomie<sup>93</sup> dans l'entreprise paternelle<sup>94</sup>. Il doit aussi sa formation à l'Ecole des beaux-arts de Paris<sup>95</sup> -dans les années 1890- sous la tutelle de Julien Guadet<sup>96</sup>, qui lui a inculqué une sensibilité aux qualités fondamentales du classicisme. Ainsi, le croisement d'esprit pratique et la vision théorique rationaliste appuyée par des connaissances solides sur les fondements classiques a pu inspirer l'œuvre de Perret. Ceci lui a procuré un vocabulaire à son usage du béton armé. Un matériau qui dès le début du XX<sup>e</sup> siècle connaît un regain d'intérêt en raison de son faible coût, ses capacités en termes de portée et sa résistance au feu.

- **L'œuvre de Perret, le produit d'un constructeur et architecte**

Les différentes réalisations de Perret attestent d'une architecture sobre et maîtrisée dans laquelle, il apporte un soin tout particulier aux proportions et aux détails et une volonté de réaffirmer certains fondements du classicisme en fonction des besoins et des matériaux nouveaux (Fig. 117). L'essentiel de l'esprit de Perret est de transformer en ornement toutes les parties nécessaires pour soutenir l'édifice en mettant l'ossature en valeur. Il met alors de côté une tradition curviligne que le béton permet aussi et opte pour esthétique rectangulaire abstraite et claire étant selon lui la mieux adaptée au béton armé<sup>97</sup>. Un choix validé par l'architecte Tony Garnier (1869-1948) lors de la conception de sa cité industrielle à Lyon<sup>98</sup>. Le Corbusier, très jeune encore, a rejoint ceux qui ont adhéré à ce schéma de pensée et à certaines règles fondatrices de l'architecture en béton armé de Perret. Cependant, il lui a reproché son indifférence par rapport à l'urbanisme et aux logis de masse, mais aussi le paradoxe qui le divise en deux hommes, » *le constructeur et l'architecte dans un sens qui n'est pas celui des temps modernes*<sup>99</sup>». Il dote l'architecture moderne des formes que les techniques recèlent, tout en défendant les moyens périmés. Selon Le Corbusier, Perret n'est pas un révolutionnaire, car il est dans la continuation des grandes vérités de l'architecture française<sup>100</sup>. Toutefois, Frantz Jourdain le considère en tant que novateur, car il a donné une impulsion stimulante à l'évolution de l'architecture.

Les réalisations et les plus marquantes d'Auguste Perret assisté par ses frères font partie des œuvres phares des débuts du mouvement moderne et sont les plus caractéristiques de l'école du rationalisme structurel. De ce fait, une rétrospective de ces réalisations ne peut que permettre de saisir la doctrine des architectes et l'évolution de leur architecture (Fig. 117).

<sup>93</sup> Il s'agit de l'ensemble des techniques utilisées pour couper la pierre.

<sup>94</sup> Son père était entrepreneur de travaux publics, cf. William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 77.

<sup>95</sup> Il n'est pas considéré comme architecte DPLG puisqu'il n'a pas été diplômé de cette institution, qu'il a quitté tôt.

<sup>96</sup> Voir *supra*, Chapitre 2.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>98</sup> *Ibidem*.

<sup>99</sup> « Perret par Le Corbusier », *Architecture d'Aujourd'hui*, Paris, mai 1932 (N7), p. 9.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 8.

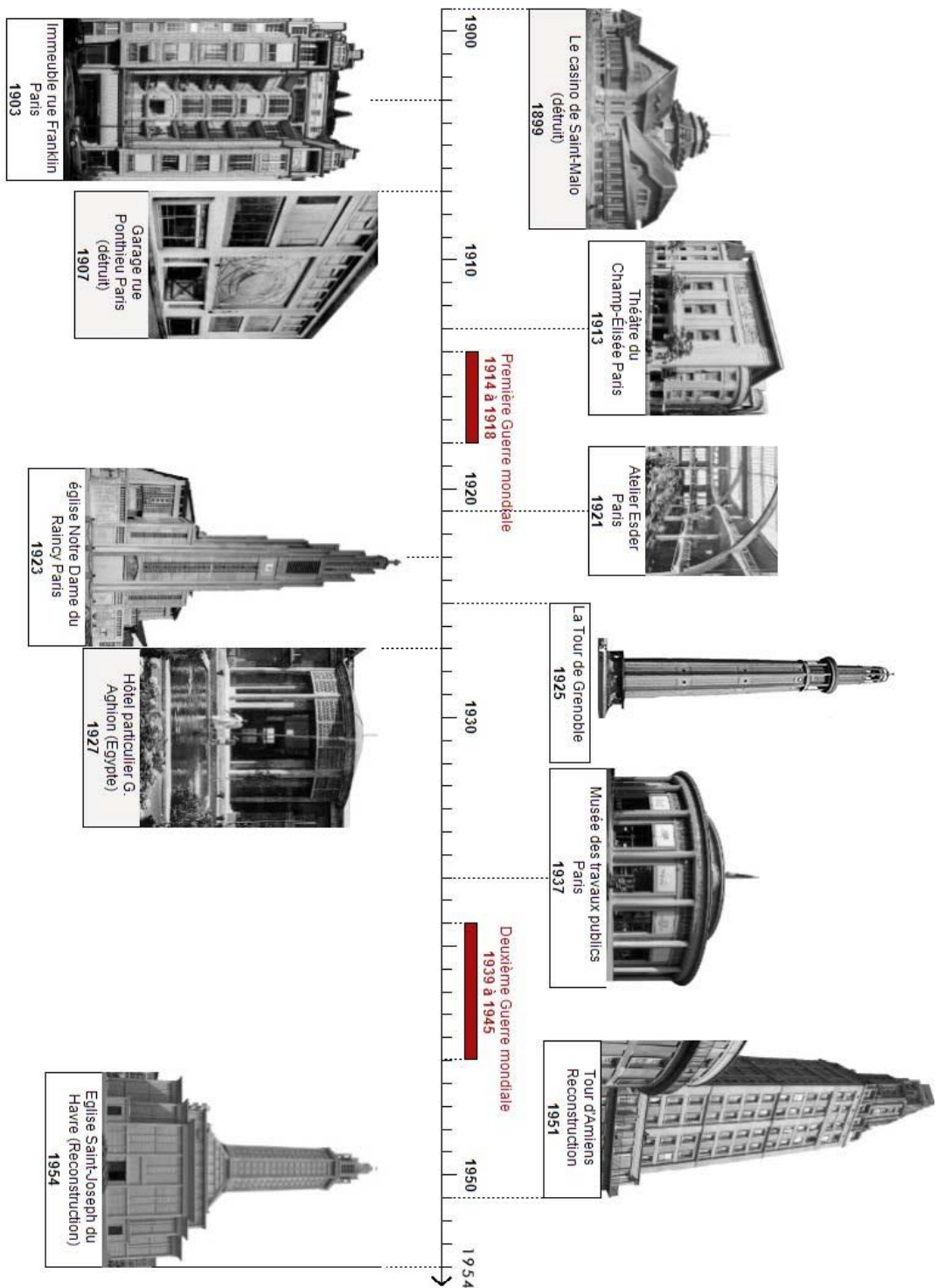


Figure 117 : Frise chronologique des œuvres des Frères Perret 1899-1954 (auteur, 2020)

Le casino municipal de Saint-Malo (1899) détruit lors de la Deuxième Guerre mondiale (1944) est la première construction des frères Perret, où le béton armé intervient de façon marginale<sup>101</sup>. Ce chantier leur a fait découvrir les performances de ce matériau. C'est avec la construction de l'immeuble de la rue Franklin à Paris, entre 1902 et 1903 que Perret exploite les possibilités de l'ossature à poteau poutre en béton armé. Dans cette œuvre, les murs ne sont plus porteurs et le remplissage est aussi en béton. Ce matériau est dissimulé par des motifs floraux de grès, mais la structure reste marquée par des pavés lisses<sup>102</sup>. Dans cette œuvre, Perret fait usage du plan libre et du toit-terrasse, deux des cinq points de l'architecture moderne énoncés des années plus tard par Le Corbusier sont présents. D'après Perret, l'ossature compose la construction et doit être apparente. Il exclut l'idée des baies en bande, la fenêtre en hauteur est selon lui bien plus pratique pour éclairer sol et plafond, et pour son ouverture et son entretien<sup>103</sup>. L'innovation de ce casino repose sur l'augmentation du rapport des fenêtres aux masses porteuses. C'est avec cette construction que Perret préfigure l'essentiel des éléments caractérisant l'architecture moderne des années 1920 et 1930.

La construction du théâtre des Champs-Élysées entre 1911 et 1913 est l'acte de naissance du nouveau classicisme. Ce projet a démontré l'attachement de Perret au vocabulaire classique en recourant aux pilastres et corniches nus, une manière de réinterpréter les éléments classiques. Toutefois, l'innovation de Perret reste liée à l'usage généralisé de l'ossature en béton armé offrant des portées utiles pour dégager la vue sur la scène. Sa mise en scène de la structure deviendra une source d'inspiration pour les créateurs du mouvement moderne dans les années 1920<sup>104</sup>. Quant à la façade d'aspect art déco, est agrémentée de bas-reliefs, œuvre du sculpteur Antoine Bourdelle (1861-1929).

Dans le premier après-guerre, les programmes industriels, tel que l'usine Esders à Paris (1919-1921) offrent aux frères Perret les conditions optimales pour tester les nouvelles possibilités structurelles du béton armé<sup>105</sup>. Le défi architectural de Perret à cette période est d'édifier avec un budget très restreint, une église avec les mêmes principes structurels qu'un hangar, mais en conférant à ce dernier l'image et la fonction d'un sanctuaire<sup>106</sup> exprimant un caractère fixé par une longue tradition. Construite en 13 mois, Notre dame de-la-Consolation, Le Raincy (1922-1923), est selon Le Corbusier un projet dont on a poussé

---

<sup>101</sup> Voir Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot (dir.), *les frères Perret, l'œuvre complète, les archives d'Auguste Perret (1874-1954) et Gustave Perret (1876-1952) architectes-entrepreneurs*, Institut français d'architecture, éditions Norma, Paris, 2000, p. 20.

<sup>102</sup> Marc Larbodière, *L'architecture des années 30 à Paris*, Éditions Marie Claire, Paris, 2009, p. 20.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>104</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 80.

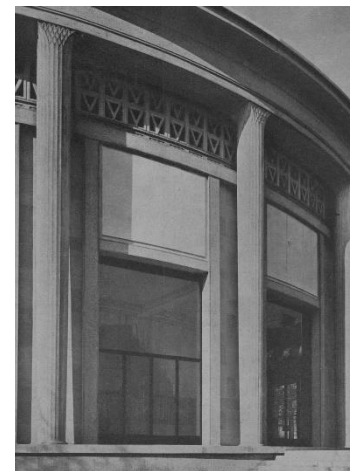
<sup>105</sup> Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot (dir.), *op. cit.*, p. 24.

<sup>106</sup> Joseph Abram, *Auguste Perret, Carnets d'architectes*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2017, pp. 94-97.

l'économie à la limite<sup>107</sup>, il affirme aussi : « ... *cette église magnifique possède un visage qui est un masque...* ». Perret renoue entre tradition et modernité, la modernité apportée par l'ossature moderne à savoir les colonnes et les voûtes ne se détache pas des formes ancestrales du gothique. Toutefois, il a réussi ce défi en arrivant à construire ce qui a été désigné comme la Sainte chapelle du béton armé, une église claire, lumineuse, et légère. D'autant plus qu'il a inventé un vocabulaire architectonique propre au béton armé fait d'éléments préfabriqués, les claustras et des colonnes bouchardées.

La tour de Grenoble est conçue par les frères Perret entre 1924 et 1925 comme une tour d'orientation à l'occasion de l'exposition internationale de la Houille blanche et du tourisme organisée dans cette ville. Cette tour octogonale de 95 m en béton armé reflète l'identité architecturale des deux architectes faisant de l'ossature une expression esthétique.

Le musée des travaux publics (1936-1948) appelé aussi palais d'Iéna (Paris 16<sup>e</sup>) voit le jour dans le cadre de l'exposition internationale de 1937. Cette œuvre matérialise le classicisme structurel de Perret et une nouvelle fois sa parfaite maîtrise du béton armé. Les colonnes ne sont plus cylindriques, elles sont tronconiques et s'élèvent d'un seul jet (8 m) jusqu'au niveau de la poutre de rive. Celle-ci est traitée comme une architrave, les colonnes en béton bouchardé s'évasent vers elle en donnant l'effet de chapiteau et donc servir de point d'appui<sup>108</sup>. L'esthétique des colonnes est d'ailleurs inspirée de l'aspect des hauts palmiers perçu par l'architecte lors de son expérience en Égypte<sup>109</sup>.



**Figure 118** : détails des colonnes du musée des travaux publics (*La Construction moderne*, mai 1939)

D'autres éléments propres à cette construction sont liés à sa double ossature, à la texture du béton armé brut est mise en scène, et à son remarquable escalier à double révolution qui possède une dimension plastique indéniable soulignant sa matérialité<sup>110</sup>.

Dans ce projet, Perret assisté par ses frères reprend la même esthétique des façades d'inspiration mi-orientale, mi-occidentale employée dans deux de leurs projets réalisés antérieurement en Égypte<sup>111</sup>, à savoir ; l'hôtel particulier de Gustave Aghion à Alexandrie<sup>112</sup> (1926-1927) et la propriété de Elias Awad,

<sup>107</sup> « Perret par Le Corbusier », *Architecture d'Aujourd'hui*, Paris, mai 1932 (N7), p. 9.

<sup>108</sup> Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot (dir.), *op. cit.*, p. 255.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 256.

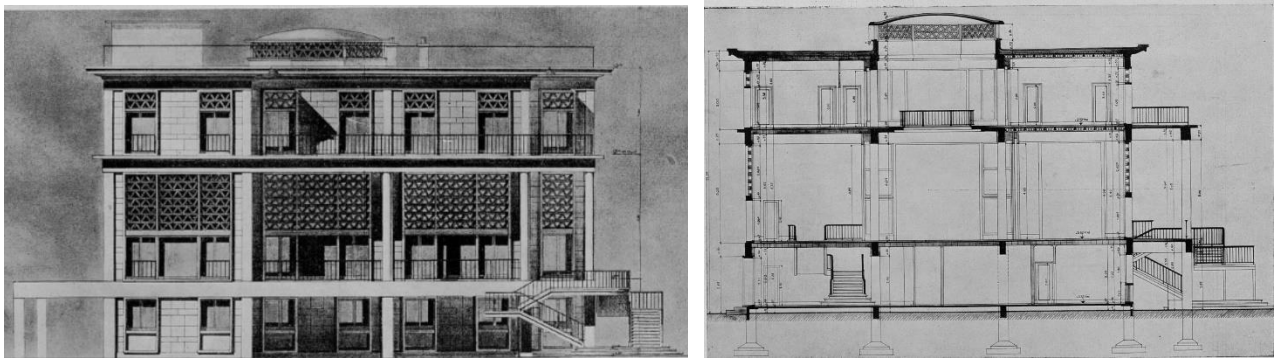
<sup>110</sup> Francesca Prina, *Comment voir l'architecture, éléments, formes, matériaux*, Éditions Hazan, Paris, 2009, p. 204.

<sup>111</sup> Voir Cléa Daridan, « Brève histoire de la conscience du patrimoine à Alexandrie, depuis Nasser, jusqu'à nos jours », *Cahier n°62, Amicale Alexandrie hier et aujourd'hui (AAHA)*, avril 2010, p. 11.

<sup>112</sup> Voir le fond d'archive de l'entreprise des frères Auguste et Gustave Perret disponible [en ligne] sur : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_PERAU/inventaire/objet-13709](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_PERAU/inventaire/objet-13709)



bey au Caire<sup>113</sup> (1930-1938). Ces projets font usage de la rotonde à colonnade et des panneaux de claustras triangulaires (Fig. 118). Ainsi, ces éléments caractéristiques du musée des travaux publics trouvent leurs premières occurrences dans ces projets synonymes de l'expérimentation moderne de Perret en dehors de l'Europe. Ils rencontreront une grande postérité dans les travaux mêmes de Perret et d'autres architectes influencés par lui. C'est dans un pays oriental, au climat bien différent de celui de la France, que les frères Perret emploient les claustras triangulaires en ciment armé en guise de brise-soleil<sup>114</sup>.



**Figure 119** : Coupe et façade de la villa d'Elias Awad au Caire 1926-1927 (*Architecture d'Aujourd'hui*, 1932, p. 75)

En 1942, Auguste Perret est membre du Comité national d'urbanisme et de la section d'architecture du Comité de la reconstruction. Il se voit confier par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme la reconstruction de la place et de la gare de la ville d'Amiens<sup>115</sup>. Dans le cadre de cette intervention urbaine, la première pour les frères Perret, ils réalisent le projet d'une tour de bureaux (1942-1951). Cette sorte de tour-beffroi de 104 m marque la composition de la place. Conçue à partir de volumes simples : un parallélépipède élancé surmonté d'un prisme octogonal et chapeauté d'un volume cubique, cette tour se rapproche du projet théorique de « Villes tours » et de la proposition d'aménagement pour la ville de Paris élaborée par les frères Perret entre 1922 et 1932<sup>116</sup>.

En 1945, Perret est chargé par le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Raoul Dautry de reconstruire la ville du Havre. Ainsi, il réalise dans cette ville deux œuvres majeurs ; l'hôtel de ville et l'église Saint-Joseph. Réalisée entre 1951 et 1954, la conception de cette église dérive d'un projet de concours non abouti datant de 1926, celui de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>117</sup>. Cette œuvre illustre le plan centré élaboré par Perret, résolvant après des années des problèmes structurels jusque-là restés dans l'incertitude. Le béton armé moulé dans des coffrages a permis d'obtenir une structure portante composée de plusieurs éléments, donnant l'effet de monumentalité recherché par

<sup>113</sup> Voir plans, façade et coupe du projet dans *Architecture d'Aujourd'hui*, Paris, mai 1932 (N7), pp. 75-76.

<sup>114</sup> Cléa Darian, *art. cit.*, p. 12.

<sup>115</sup> Joseph Abram, *op. cit.*, p. 37.

<sup>116</sup> Voir Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot (dir.), *op. cit.*, p. 130.

<sup>117</sup> Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot (dir.), *op. cit.*, p. 36.

l'architecte. L'église du Havre se distingue par sa coupole-flèche de forme octogonale qui permet d'inonder de lumière l'intérieur de l'église grâce au système de vitraux-claustras qui se substitue aux murs<sup>118</sup>, une technique déjà employée par l'architecte dans l'église du Raincy.

- **L'œuvre et l'influence de Perret en Algérie**

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Algérie va être un territoire d'activité pour les frères Perret, où ils élaborent, en 1902, les plans du théâtre municipal d'Oran. Toutefois, leur projet ne voit pas le jour, mais la ressemblance est frappante, entre le produit final du théâtre, construit en 1907 et la conception des deux architectes<sup>119</sup>. C'est en tant qu'entrepreneurs qu'ils réalisent leur premier projet en Algérie, dans la ville d'Oran. Entre 1908 et 1912, l'architecte Albert Ballu confie à la jeune entreprise des frères Perret la construction en béton armé de la cathédrale Sacré-Cœur, à partir de ses plans<sup>120</sup>. À ce moment se manifeste déjà la pleine maîtrise des deux hommes<sup>121</sup>. Rappelons aussi qu'une autre réalisation, en dehors du territoire algérien, a aussi participé à faire connaître les frères Perret en Algérie, à savoir la construction du pavillon de l'Algérie, lors de l'exposition coloniale de Marseille en 1906<sup>122</sup>, dont Albert Ballu est aussi l'architecte<sup>123</sup>.

En raison de l'abondance des commandes publiques et privées de différentes typologies à réaliser en Algérie, les frères Perret ont alors décidé d'y établir leur entreprise et bureau d'études. Ils installent dans les années 1920 une succursale de l'entreprise « Perret frères » à Alger, boulevard maréchal Foch, puis boulevard Saint-Saïen. Rappelons que l'intérêt des frères Perret porté à l'Afrique du Nord s'est d'abord, manifesté entre 1918 et 1920 période à laquelle l'entreprise « Perret frères » s'est établi au Maroc, dans la ville de Casablanca, où quelques années plutôt, elle réalise les docks Wallut<sup>124</sup>.

Les revues métropolitaines et algériennes spécialisées en architecture ont joué un rôle central en faveur de la notoriété des frères Perret dans les milieux professionnels. En effet, un nombre important d'articles de revues ont exposé les principales réalisations des deux frères<sup>125</sup>. Ainsi, Pierre Vago, disciple d'Auguste Perret et rédacteur en chef de la revue « *L'Architecture d'aujourd'hui* » a consacré le 7<sup>e</sup> numéro de la revue publié en mai 1932 à la présentation d'une rétrospective des œuvres de l'architecte,

---

<sup>118</sup> Francesca Prina, *op. cit.*, p. 250.

<sup>119</sup> Voir Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot (dir.), *op. cit.*, pp. 86-87.

<sup>120</sup> Voir la biographie d'Auguste Perret, dans Joseph Abram, *op. cit.*, p. 213.

<sup>121</sup> « Perret par Le Corbusier », *Architecture d'aujourd'hui*, Paris, mai 1932 (N7), p. 7.

<sup>122</sup> Voir Sami Boufassa, « Le pavillon de l'Algérie à travers les expositions coloniales, internationales et universelles », *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, n° 19. 3, 2014.

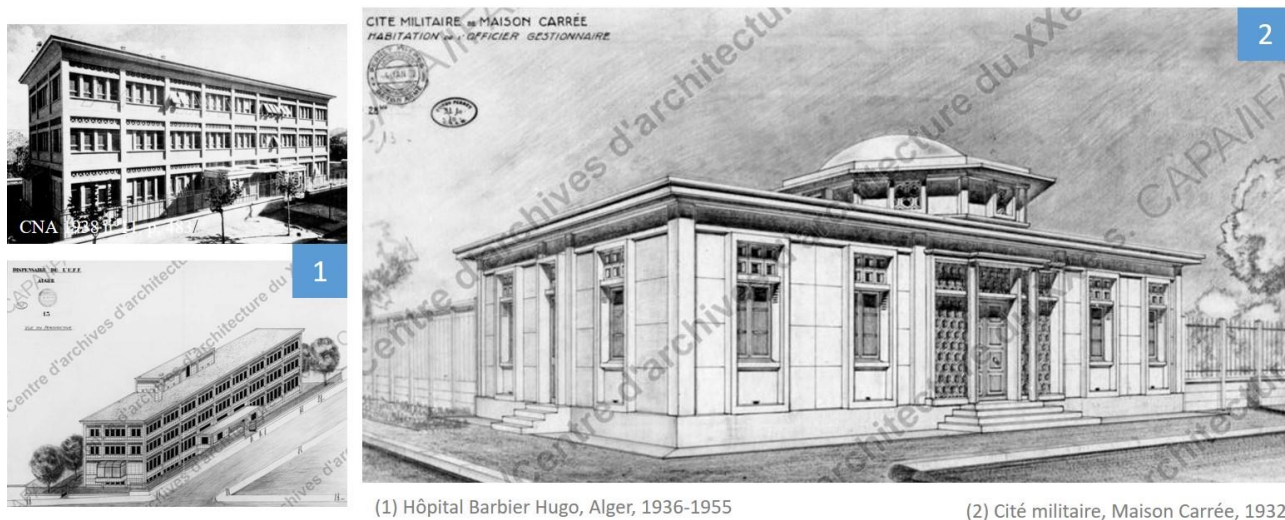
<sup>123</sup> Voir les fonds Perret, Auguste et Perret frères. 535 AP, disponibles [en ligne] sur : [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_PERAU/inventaire/objet-13709](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_PERAU/inventaire/objet-13709) (consulté en septembre 2020)

<sup>124</sup> Voir Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot (dir.), *op. cit.*, 106.

<sup>125</sup> Voir la bibliographie consacrée aux articles de revues au sujet de Perret et de ses œuvres par thème, dans Joseph Abram, *Auguste Perret*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2017. pp. 206-212.

à travers une riche documentation illustrée et commentée.

L'influence de Perret sur les architectes et la construction algérienne, dès les années 1920, s'est manifestée selon deux modalités ; la première est directe, relative aux projets conçus et réalisés par les frères Perret sur le territoire algérien. Cette modalité inclut également, la participation de l'entreprise de travaux publics des frères Perret dans la construction, amenant au contact et à la collaboration étroite de ces pionniers du béton armé avec les architectes algériens. Quant à la deuxième modalité, elle relève de l'influence indirecte d'Auguste Perret portée par ses principales œuvres reflétant la doctrine rationaliste et moderniste de l'architecte.



**Figure 120** : Exemples des projets conçus par les frères Perret en Algérie (cité de l'architecture et du patrimoine Paris)

Le fonds d'archive « Perret Auguste et Perret Frères » (n° 535 AP PERAU) conservé à la cité de l'architecture et du patrimoine, centre d'archives de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle à Paris, comprend 76 dossiers relatifs aux travaux de l'entreprise Perret et des frères Perret en Algérie<sup>126</sup>. Or, seulement 7 dossiers comptent des bâtiments conçus par les deux frères. Certains ont vu le jour, dont l'hôpital Barbier-Hugo<sup>127</sup> à Alger (1936-1955), et d'autres n'ont existé que sur papier, à l'exemple du projet de la cité militaire à Maison-Carrée (El Harrouch) datant de 1932 (Fig. 120).

L'exécution du bâtiment des bureaux du gouvernement général à Alger (1929-1932)<sup>128</sup>, réalisé dans le cadre de la célébration du centenaire de la conquête, est due à l'entreprise Perret Frères. D'après l'architecte Pierre-André Emery, il est hors de doute que le projet initial dressé par Jacques Guiauchain a été entièrement repris, et qu'Auguste Perret a participé d'une manière évidente à sa construction<sup>129</sup>. Les

<sup>126</sup> D'après le répertoire des œuvres des frères Perret, dans Joseph Abram, *op. cit.*, p. 200.

<sup>127</sup> Ce bâtiment est aussi désigné dispensaire de l'UFF, d'après le fonds d'archive relatif à ce bâtiment, il a été réalisé en collaboration avec l'architecte ; Charles Etienne, voir *Chantiers*, 1938, n° 11, p. 483.

<sup>128</sup> Voir *supra*, Chapitre 4, pp. 175-176.

<sup>129</sup> Pierre-André Emery, « L'architecture en Algérie, 1930-1962 », *Techniques & Architecture*, n° 329, février-mars 1980, p. 54.



constructions du centenaire, et d'autres, dont la maison de l'agriculture (1929-1932), tout aussi remarquable, mais moins connue, signalent cette entente harmonieuse entre Jacques Guiauchain et les frères Perret. D'ailleurs, l'influence de ces derniers se reconnaît dans le classicisme structurel des deux édifices incarné par le dessin des colonnes nervurées, le porche d'entrée traité sur plusieurs niveaux, et les claustras des cages d'escaliers (Fig. 120)<sup>130</sup>. Ainsi, les deux édifices de Guiauchain font de l'usage rationaliste de l'ossature en béton armé, une expression esthétique.



**Figure 121** : Porche d'entrée du palais du Gouvernement général (Wikipédia)



**Figure 122** : Bureaux du Gouvernement et la salle Pierre Bordes (judaicalgeria)

La salle des arts Pierre-Bordes (salle Ibn Khaldoun) intégrée au palais du Gouvernement général a été construite par une autre entreprise (Fig. 122). Elle est certainement l'œuvre la plus personnelle de Guiauchain, mais, selon l'architecte Emery, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître l'influence évidente d'Auguste Perret. Entièrement circulaire et dotée d'une couverture en coupole couronnée d'un lanterneau, « elle témoigne d'une rigueur de construction qui aboutit à un classicisme un peu hautain<sup>131</sup> ».

Un autre exemple résultant de l'étroite collaboration, entre l'entreprise des frères Perret et le jeune architecte José Ferrer-Laloë à Alger (qui sera un des protagonistes de l'Aéro-habitat, en 1952), nous est foi celui de l'immeuble à studios au 21 rue des Fontaines et 8 rue Duveyrier réalisé entre 1939 et 1948.



**Figure 123** : Façade de l'immeuble à studios avant modifications, Alger (Cité de l'architecture et du patrimoine)

<sup>130</sup> Claudine Piaton, Juliette Hubert, Boussad Aiche et Thierry Lochard (dir.), *Alger, ville et architecture 1830-1940*, Éditions Honoré-Claire/Barzakh, Paris/Alger, 2016, p. 204.

<sup>131</sup> Pierre-André Emery, *art. cit.*, p. 54.

Commandité par Germaine Laloë, propriétaire du terrain et administrateur délégué de la société Dar Loula et proche de l'architecte Ferrer-Laloë, cet immeuble est destiné à recevoir des studios pour célibataires<sup>132</sup>. La principale contrainte au projet a été la forme de la parcelle allongée et étroite, amenant les maîtres d'œuvre à exploiter au maximum les règlements de la voirie. Ceux-ci réalisent alors, un immeuble traversant à deux façades qui s'élève sur cinq étages et révèle avec clarté l'identité architecturale d'Auguste Perret. Celle-ci s'affirme dans la trame rigoureuse des deux façades, l'emploi des claustras et la mise en évidence de la structure porteuse composée avec les panneaux de la façade<sup>133</sup>. Ce projet n'a été achevé qu'après la guerre, il a connu d'ailleurs plusieurs variantes, dont la version définitive comporte des balcons en béton, où l'usage des claustras a été accentué.

À partir des œuvres métropolitaines majeures qui ont jalonné leur parcours<sup>134</sup>, dont le garage de la rue Ponthieu, le théâtre des Champs-Élysées et l'église du Raincy (Fig. 117) et leur production algérienne, les frères Perret en Algérie ont fait école. Leur expérience a engendré des élèves et collaborateurs, comme Michel Luycks, Pierre Forestier et Jean Prouvé<sup>135</sup>. Michel Luycks qui a été envoyé en 1934 par Perret pour la construction du forum du palais du Gouvernement général s'est ensuite installé en Algérie jusqu'à l'indépendance, où il laisse de nombreuses constructions, dont l'hôpital d'Adrar (1950).

Le parti-pris architectural de Perret apparaît à travers beaucoup de bâtiments publics, administratifs, religieux ou de service, répartis dans plusieurs villes algériennes. Son influence a mis en évidence l'emploi rationnel des matériaux et la composition du plan et l'élévation sans la moindre influence du passé, c'est-à-dire dépourvue d'ornement. Ainsi, les projets suivants attestent de l'influence des frères Perret sur les architectes actifs en Algérie :

Le bâtiment du foyer civique (actuellement Maison du Peuple, siège de l'Union générale des travailleurs algériens) a fait l'objet d'un concours organisé par la ville d'Alger en 1927, pour célébrer le centenaire, le premier prix a été décerné à l'architecte Léon Claro, encore fraîchement diplômé<sup>136</sup>. Livré en 1935, après plusieurs modifications initiales<sup>137</sup>, il est l'incarnation du classicisme structurel d'Auguste Perret, où l'on retrouve des récurrences avec les œuvres de ce dernier (Fig. 124). En effet, le corps central de la composition est un volume parallélépipédique monumental surhaussé par rapport aux corps latéraux et

<sup>132</sup> Claudine Piaton, Juliette Hubert, Boussad Aïche, Thierry Lochard (dir.), *op. cit.*, p. 289.

<sup>133</sup> *Ibidem*.

<sup>134</sup> Joseph Abram, « Auguste Perret, le classicisme rationnel et la monumentalité », dans Jean-Louis Cohen (dir.), *Les années 30: l'architecture et les arts de l'espace entre industrie et nostalgie*, Éditions du Patrimoine, Paris, 1997, p. 101.

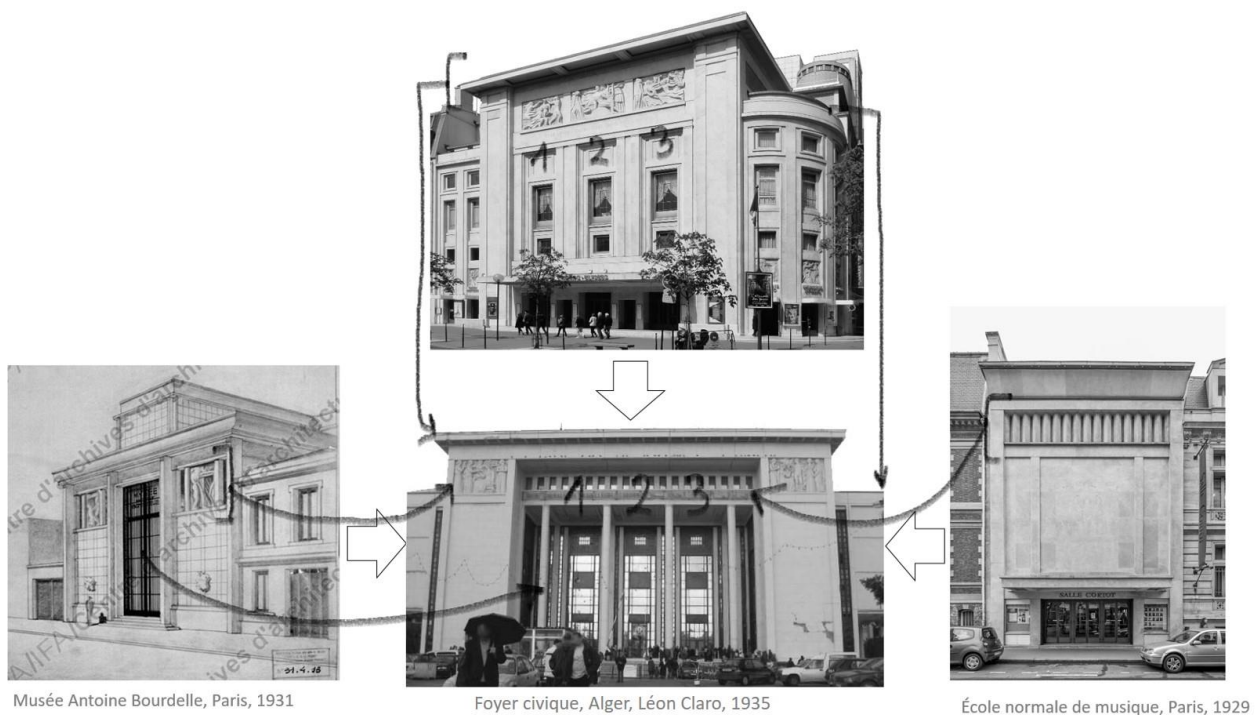
<sup>135</sup> Tsouria Baba-Ahmed Kassab et Nasreddine Kassab, *Oran, Alger, Annaba ; sur les traces de la modernité, 50 ans d'architecture*, Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA), Bruxelles, 2004, p. 28.

<sup>136</sup> Claudine Piaton, Juliette Hubert, Boussad Aïche, Thierry Lochard (dir.), *op. cit.*, p. 319.

<sup>137</sup> Voir l'évolution du projet dans Malik Chebahi, « L'entre-deux-guerres : l'école des beaux-arts d'Alger sous l'influence de Le Corbusier », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, p. 252-253.



surmontés d'une corniche saillante de la même manière que le théâtre des Champs-Élysées (1913). La façade principale donne à première vue, l'effet d'un temple antique, avec ses colonnes élancées d'un seul jet, sur 4 niveaux, qui semblent porter l'architrave. De plus, les petites ouvertures rectangulaires sous la corniche, renvoient de manière abstraite à une frise classique décorée en triglyphes et métopes qu'on peut assimiler aussi à l'effet de la façade d'un projet de Perret, l'école normale de musique de Paris (1929)<sup>138</sup>. La composition de la façade marquée par trois travées principales, et ornée de bas-reliefs en pierre d'Euville, dans sa partie supérieure, est une expression formelle et esthétique qu'on retrouve dans deux réalisations de Perret, à savoir : le théâtre des Champs-Élysées et le projet non réalisé du musée Antoine Bourdelle à Paris (1931).



**Figure 124** : Schématisation des récurrences entre le bâtiment du foyer civique et les œuvres des frères Perret (2020)

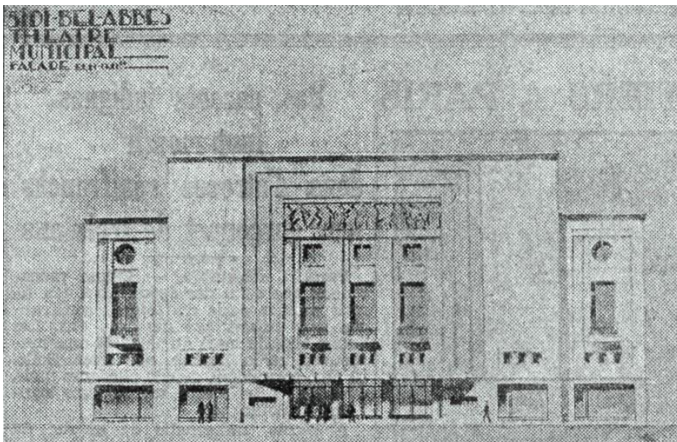
Le théâtre de Sidi Bel Abbès (1100 places), conçu par l'architecte Charles Montaland, est un autre projet ayant pris comme modèle de référence, le théâtre des Champs-Élysées. La façade conserve son style Art déco très classique, même après les modifications et l'épuration que le projet initial a connues (Fig. 125). Approuvé par le Conseil municipal en 1932, pour remplacer l'ancien théâtre dans le cadre du programme municipal du maire de la ville Lucien Bellat (1929-1941), il est inauguré en 1936<sup>139</sup>.

La conception datant de 1932 est la plus proche de l'œuvre parisienne de Perret, avec le corps de bâtiment principal surhaussé par rapport aux ailes latérales et composé de trois travées surmontées d'une frise de

<sup>138</sup> Désignée aussi salle Cartot, cf. Joseph Abram, *op. cit.*, p. 116.

<sup>139</sup> « Le théâtre municipal de Sidi Bel Abbès », *Chantiers*, Alger, août 1938 (N8), p. 343-344.

12 m. Toutefois, la corniche est moins saillante et la linéarité dominante est contrastée par l'effet de la ligne courbe produite par le fronton de la nouvelle conception.



Conception initiale du théâtre, Ch, Montaland, 1933 (Écho d'Alger, 1932)



La conception du théâtre, Ch, Montaland, 1936 (Judaicalgeria)

**Figure 125** : L'évolution de la conception architecturale du théâtre de Sidi Bel Abbes (1932, 1936)

### 5. 2.2 Les théories modernistes de Le Corbusier

Le Corbusier, de son vrai nom Charles Édouard Jeanneret est né en 1887 en Suisse. En quête de modernité, dès son arrivée à Paris en 1908 à l'âge de 21 ans, il sollicite l'affichiste et architecte suisse Eugène Grasset (1845-1917), et lui explique : « *Voici à quoi je crois : donc je ne puis admettre l'école des beaux-arts. Où est l'architecture moderne, quels sont les architectes créateurs ?* <sup>140</sup> ». Il est alors orienté vers l'agence Perret, où il travaille 14 mois comme dessinateur<sup>141</sup>. Cette expérience est pour lui l'occasion de s'initier au béton armé et de s'imprégner du rationalisme de Viollet-le-Duc<sup>142</sup>. En parallèle, le jeune architecte suit scrupuleusement les cours techniques de l'Ecole des beaux-arts en tant qu'auditeur libre et travaille dans les musées<sup>143</sup>.

Après l'agence de Perret, en 1910, Le Corbusier se forme à Berlin, chez l'architecte Peter Behrens (1868-1940), tout comme Walter Gropius (1883-1969) et Ludwig Mies Van Der Rohe (1886-1969), deux autres futures figures du modernisme<sup>144</sup>. Entre 1914 et 1915, Le Corbusier met au point un système novateur de logement en béton appelé « Dom-ino » pour la reconstruction rapide dans les Flandres<sup>145</sup>. Cette désignation fait référence au nom latin de maison « *Domus* » et au plan général d'une cité ressemblant à une rangée de dominos à six points. Le système de construction présenté par Le Corbusier dans ce projet

<sup>140</sup> « Perret par Le Corbusier », *Architecture d'Aujourd'hui*, Paris, mai 1932 (N7), p. 7.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 8.

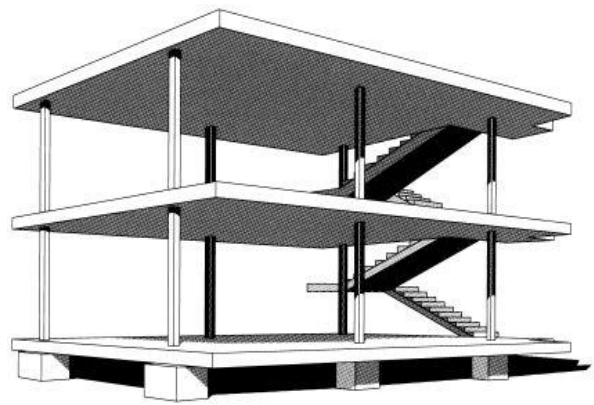
<sup>142</sup> William J.R. Curtis, *L'architecture moderne depuis 1900*, Phaidon (3<sup>em</sup> éditions), Paris, 2014, p. 83.

<sup>143</sup> « Perret par Le Corbusier », *Architecture d'Aujourd'hui*, Paris, mai 1932 (N7), p. 7.

<sup>144</sup> Owen Hopkins, *Les styles en architecture, guide visuel*, éditions Dunod, Paris, 2014, p. 148.

<sup>145</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 83.

est novateur et différent du système d'Hennebique<sup>146</sup>, il ne contient ni poutre, ni console, les dalles reposent directement sur des poteaux (Fig. 126). Ce système dissocie alors l'ossature du remplissage, allège le poids de la construction d'autant plus qu'il permet une liberté dans la configuration intérieure. De façon embryonnaire, le système « Dom-ino » préfigure ce qui aller devenir quelques années plus tard, les principes génériques du mouvement moderne et l'essentiel de l'œuvre de Le Corbusier. C'est avec l'aide de ses mentors passés et contemporains qu'il parvient à jeter les bases des futurs systèmes architecturaux et urbanistiques. Ainsi, le rationalisme et le béton armé vont être les deux composantes de l'architecture des années 1920, période héroïque du mouvement moderne.



**Figure 126** : Le système "Dom-ino", Le Corbusier, 1914-1915 (Pinterest)

Malgré quelques tentatives précoces, l'historiographie attache la naissance du mouvement moderne au premier après-guerre avec la fondation en 1919 par Walter Gropius de l'école de peintres et d'architectes, le Bauhaus<sup>147</sup> à Weimar (Allemagne). Elle est dirigée au début des années 1930 par l'architecte Mies Van Der Rohe, mais sa fermeture sous l'action des nazis en 1933, conduit son directeur à immigrer en 1935, aux États-Unis<sup>148</sup>. La réception des principes du Bauhaus dans ce pays aboutit au style international.

Après la première guerre mondiale, l'effort de Le Corbusier est considérable, il publie en 1918 le manifeste « *Après le cubisme* », refusant la fragmentation chère au cubisme et affirmant la prépondérance du volume sur toute autre propriété des objets<sup>149</sup>. Quelques années plus tard, en 1923, il paraît son célèbre ouvrage, « *Vers une architecture* », considéré comme une référence des valeurs du modernisme. Tout au long de son parcours, Le Corbusier est un ardent opposant à l'académisme et à la tradition, fidèle à ses convictions, il condense ses théories et les matérialise dans des œuvres originales porteuses de la nouvelle esthétique.

- **Le Corbusier, un architecte de son temps**

« *L'architecture est le résultat de l'esprit d'une époque, elle va en avant, suivant la loi qui gère le monde* <sup>150</sup> ».

<sup>146</sup> Système de construction en béton armé breveté, développé par l'entreprise de l'ingénieur François Hennebique (1842-1921).

<sup>147</sup> Après le déménagement de l'école à Dessau (1925-1926), Gropius réalise le nouveau bâtiment, qui est très vite devenue l'emblème de l'architecture moderne.

<sup>148</sup> Jean-Marc Larbodière, *L'architecture des années 30 à Paris*, éditions Massin, Paris, 2009, p. 10.

<sup>149</sup> Owen Hopkins, *op. cit.*, p. 148.

<sup>150</sup> Citation de Le Corbusier dans, *La Construction Moderne*, Paris, édité le 31/12/1933 (A49, N14), p. 218.

Le Corbusier a déjà un bagage considérable, mais plus théorique qu'architectural<sup>151</sup>. Ainsi, il tente lors de l'exposition de 1925 de mettre en œuvre sa doctrine, à la fois rationaliste et fonctionnaliste, et construit le pavillon de l'Esprit Moderne<sup>152</sup>, en opposition fondamentale avec les objectifs de la grande manifestation parisienne. Il est conçu comme la cellule de base de « l'immeuble villa », qui pour cet architecte représente la solution la plus rationnelle au problème de la ville<sup>153</sup>. Cette œuvre et la cité Frugès à Pessac (1924) sont porteuses de la nouvelle esthétique, qui va s'épanouir dans les années 1930 et se prolonger, même après la Seconde Guerre mondiale<sup>154</sup>. Le pavillon de l'esprit moderne fait scandale en 1925, Auguste Perret, vice-président du jury de l'exposition déclare : « *Il n'y a pas là d'architecture* <sup>155</sup> ». Deux ans plus tôt, en 1923, au salon d'automne, l'opposition entre les deux architectes éclate déjà<sup>156</sup>. Perret prononce un discours contre l'école moderniste représentée par Le Corbusier et ses amis, à la suite de l'exposition de leurs travaux. Il critique l'obsession des jeunes architectes pour le volume et la surface qui les conduit à commettre des erreurs comme par le passé, avec l'obsession de la symétrie. Il rajoute que leur attachement à des combinaisons de lignes, se fait au mépris des règles les plus élémentaires du métier, en donnant l'exemple de l'emploi de la corniche qui a été négligé ainsi que la transformation de la fenêtre verticale à l'horizontale<sup>157</sup>. Perret affirme : « *Il faut que la fonction crée l'organe, mais il ne faut pas que l'organe dépasse sa fonction* <sup>158</sup> ». Après un début difficile, Le Corbusier s'impose très vite comme le théoricien et propagateur de la nouvelle théorie architecturale. En 1926, il énonce les cinq points d'une architecture nouvelle<sup>159</sup>, tous issus des nouvelles possibilités offertes par le béton armé :

- L'usage des pilotis ou de minces piliers pour surélever le bâtiment du sol et dégager cette zone afin de l'utiliser comme un espace vert supplémentaire ou comme espace de circulation ;
- Le toit-terrasse plat remplace les toits en pente des constructions antérieures et devient un espace utilisé comme jardin-terrasse ou bien le prolongement d'activités collectives ou individuelles ;
- L'ossature en béton armé composée de poteaux et poutres assure la liberté du plan, dont la forme et la superficie des espaces ne dépendent plus de l'emplacement des murs porteurs. Il dissocie alors le soutien structurel de la division de l'espace ;

---

<sup>151</sup> Voir le dictionnaire des contemporains, dans Pierre Cabane, *op. cit.*, p. 208.

<sup>152</sup> Cette désignation est en rapport avec la revue du même nom créée fin 1919 par Le Corbusier et le poète Paul Dermée. Elle paraîtra entre 1920 et 1925.

<sup>153</sup> Pierre Cabanne, *op. cit.*, p. 69.

<sup>154</sup> Jean-Marc Larbodière, *op. cit.*, p. 8.

<sup>155</sup> « Perret par Le Corbusier », *Architecture d'Aujourd'hui*, Paris, mai 1932 (N7), p. 9.

<sup>156</sup> Joseph Abram, « Auguste Perret, le classicisme rationnel et la monumentalité », dans Jean-Louis Cohen (dir.), *Les années 30 : l'architecture et les arts de l'espace entre industrie et nostalgie*, Éditions du Patrimoine, Paris, 1997, p. 100.

<sup>157</sup> *Ibidem*.

<sup>158</sup> *Ibidem*.

<sup>159</sup> Voir Jean-Marc Larbodière, *op. cit.*, p. 13.



- Le choix des fenêtres en largeur ou en bande est justifié par leur capacité à faire pénétrer la lumière abondamment dans les espaces ;
- Les poteaux sont placés en retrait des façades, celles-ci sont supportées par un plancher en porte-à-faux. Ainsi, la façade indépendante de la structure devient une mince enveloppe composée de murs légers ouverts avec de larges baies.

Cependant, partout en Europe et aux États-Unis, le classicisme des beaux-arts reste pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le mode dominant dans l'architecture publique institutionnelle et monumentale<sup>160</sup>. En effet, les architectes modernistes échouent aux grands concours<sup>161</sup>, seuls Perret, Laprade et Roux-Spitz (les modernes tempérés) représentent le compromis entre la tradition et les nouvelles techniques, soit l'antithèse de Le Corbusier. Ainsi, en 1928, soit deux années après énonciation des cinq fondements de l'architecture moderne, Le Corbusier fonde avec Gropius le congrès international de l'architecture moderne (CIAM), un moyen pour faire connaître et légitimer cette architecture. C'est dans le célèbre CIAM de 1933 organisé à bord d'une croisière entre Marseille et Athènes qu'a lieu la naissance de la Charte d'Athènes qui formule la philosophie de la ville radieuse, moderne et fonctionnaliste<sup>162</sup>.

Après 1931, les travaux de Robert Mallet-Stevens<sup>163</sup> se répètent, Pierre Chareau<sup>164</sup> part aux États-Unis et André Lurçat<sup>165</sup> va travailler en URSS. Les principaux architectes novateurs sont ainsi écartés des commandes publiques. Le Corbusier, jusque-là n'a que des commandes privées à l'image de la villa Savoye (1929-1931) et le pavillon suisse (1931-1933) de la cité universitaire de Paris, financé par des fonds privés et par une subvention fédérale<sup>166</sup>. Ces constructions résolument modernes sont représentatives de la doctrine de l'architecte. En effet, c'est dans l'architecture domestique que les cinq points de l'architecture moderne se trouvent illustrés de la manière la plus explicite. D'ailleurs, ils seront tout au long de son parcours les principaux procédés de son expression, autrement dit de son identité architecturale.

Pour ces villas, dont la villa Savoye, ou encore la maison Citrohan à Stuttgart (1922), Le Corbusier s'inspire des constructions cubiques méditerranéennes aux surfaces blanchies à la chaux, vues lors de son voyage en Grèce, ainsi que des paquebots. Il a été également marqué par les maisons d'artistes

---

<sup>160</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.* p. 140.

<sup>161</sup> Pierre Cabanne, *Encyclopédie, Art déco*, Éditions Aimey Somogy, Paris, 1986, p. 114.

<sup>162</sup> Jean-Marc Larbodière, *op. cit.*, p. 10.

<sup>163</sup> Architecte (1886-1945) et professeur à l'école spéciale d'architecture.

<sup>164</sup> Architecte français (1883-1950) moderniste, dont la maison de verre (1928-1931) à Paris est l'œuvre majeure. *cf.* Pierre Cabanne, *op. cit.*, p. 129.

<sup>165</sup> Architecte et designer français (1894-1970).

<sup>166</sup> D'après l'histoire de la fondation suisse, disponible [en ligne] sur : <https://www.ciup.fr/fondation-suisse/> (consulté en septembre 2020)



éclairées par des verrières, et par un café parisien doté d'une pièce à double hauteur avec un balcon en arrière<sup>167</sup>. Le Corbusier est arrivé à créer un ensemble de « formes types » pouvant donner lieu à de nombreuses variantes et combinaisons, et concernant toutes les échelles, comme en témoignent les différentes villas d'artistes et de bourgeois élaborées entre 1922 et 1931. D'ailleurs, en 1928, soit à l'âge de 41 ans, Le Corbusier est un architecte parvenu à maturité et au sommet de son art, comme en témoignent ses constructions ultérieures illustrées dans la frise chronologique ci-dessous (Fig. 127).

---

<sup>167</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 171.

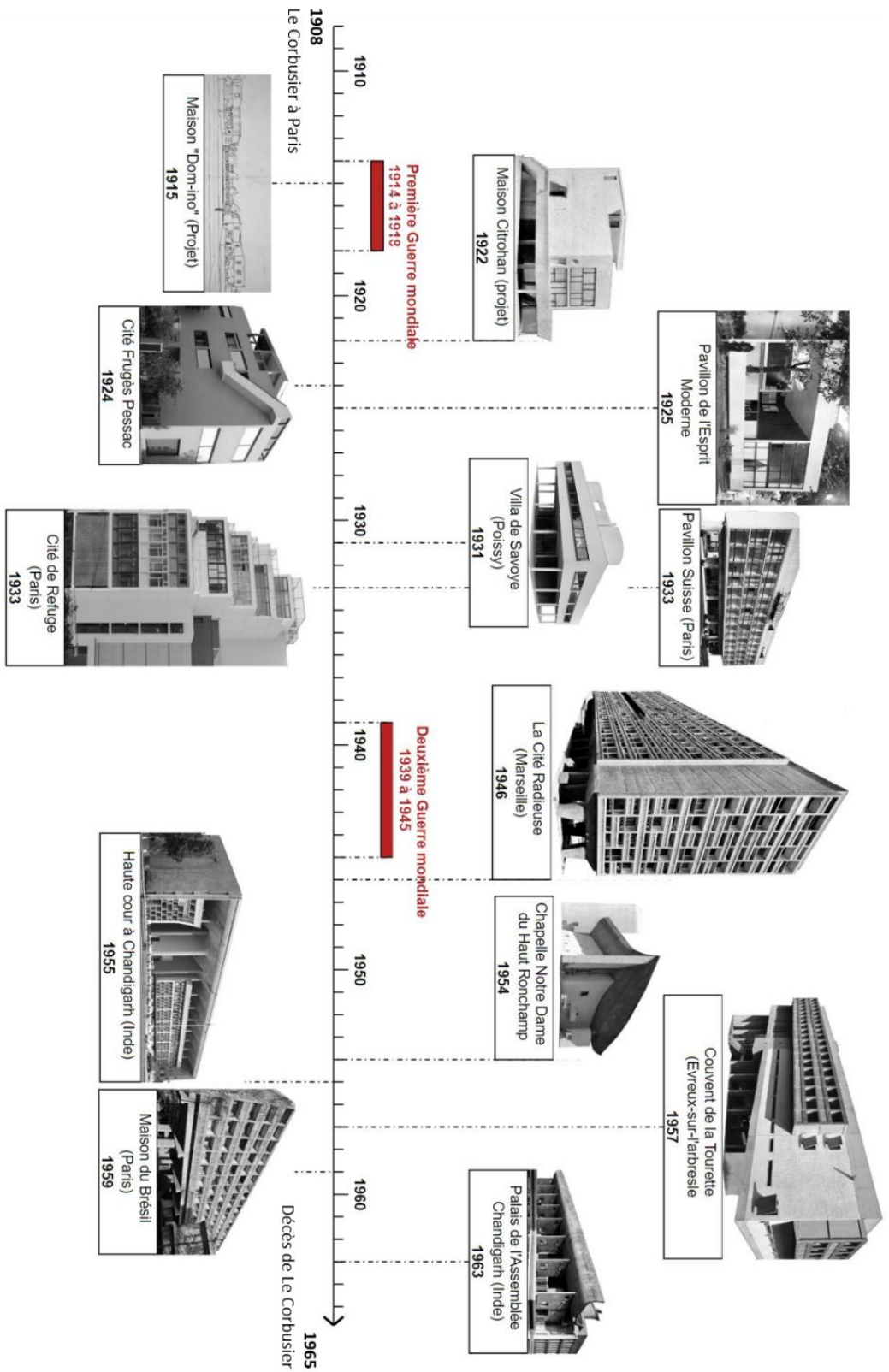


Figure 127 : Frise chronologique des principales œuvres de Le Corbusier (auteur, 2020)

Le pavillon suisse de la cité universitaire de Paris est un projet significatif dans l'œuvre de Le Corbusier. Dans cette cité, donnant l'image d'une sorte d'exposition internationale pérenne, on retrouve un ensemble d'agglomérats d'inspiration régionaliste ou coloniale, seules deux réalisations font contraste ; le pavillon suisse et néerlandais de Willem Marius Dudok (1884-1974). Désigné comme « machine à habiter<sup>168</sup> » avant-gardiste, selon Le Corbusier, ce pavillon pour étudiants est surélevé par une double rangée de puissants pilotis et affirme l'effet du mur rideau. Le pavillon suisse construit à Paris, tout comme la cité du refuge de l'armée du Salut élevée à la même date (1933) ont joué le rôle de laboratoire pour les expérimentations du maître (Fig. 127). Ces modèles vont alors aboutir à la genèse de ce qui sera désigné dans l'après-guerre comme l'unité d'habitation<sup>169</sup>.

Alors qu'il atteint l'apogée de sa gloire, Le Corbusier reçoit moins de commandes dans les années 1930 que lors de la décennie précédente. Toutefois, il s'est préoccupé d'élargir son champ de réflexion dans le domaine de l'urbanisme, où il a livré des plans pour différentes villes, telles qu'Alger<sup>170</sup>, Rio de Janeiro et New York. Durant cette période, il prend aussi conscience que la simple déclinaison de la typologie des villas a atteint ses limites, puisqu'elle ne peut être adaptée à des programmes complexes.

C'est à l'issue de la Seconde Guerre mondiale que l'architecture moderne prend son caractère véritablement international, et se développe sans cesse en quête de la forme architecturale qui convient le mieux aux besoins sociaux et économiques. En Europe, les destructions causées par la guerre, et les programmes de reconstruction (MRU) donnent aux architectes modernistes l'occasion de construire et d'exhiber leur modernité. C'est ainsi l'occasion pour Le Corbusier de construire, un ambitieux programme d'habitation, dans lequel, il synthétise toutes les expériences acquises et ajoute aussi des nouveautés.

Dans le domaine du logement collectif, l'unité d'habitation de Marseille (1946-1953) réalisée par Le Corbusier est devenue un prototype de cette forme d'habitat, en apportant la solution du logement de masse durant une période, où la crise du logement était à son sommet. Cette barre reprend les principes du maître, et se compose de trois parties ; l'espace surélevé par les pilotis, les 12 étages d'habitations et le toit-terrace. Elle se trouve en continuité avec ses travaux antérieurs, à l'image de l'immeuble Clarté (1932)<sup>171</sup> à Genève, le pavillon suisse (1933) et le viaduc d'Alger (1933)<sup>172</sup>.

<sup>168</sup> Un terme adopté par Le Corbusier dans « Vers une architecture » pour désigner son nouveau type de maison produit en série selon les 5 points de fondements moderne. cf. William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 170.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 323.

<sup>170</sup> Voir *infra*.

<sup>171</sup> Voir Léa Baudat, « L'architecte, l'image et le mot : Le Corbusier dans *Cahiers d'art* (1926-1933) », *Les Cahiers de l'École du Louvre*, n° 2, 2013.

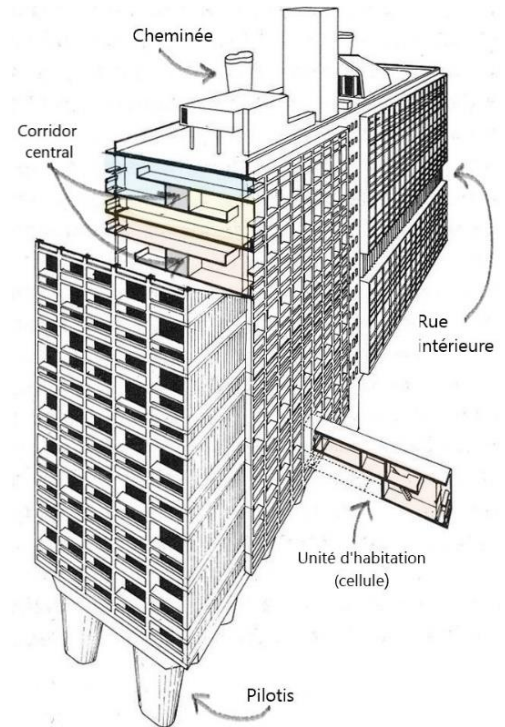
<sup>172</sup> Voir le plan d'un étage courant du viaduc d'Alger qui présente aussi la rue intérieure, dans Le Corbusier et Pierre Jeanneret, « Projet d'urbanisation de la ville d'Alger (1931-32) », *Les Chantiers nord-africains*, février 1933, p. 136.

Ce simple parallélépipède renferme un intéressant jeu d'imbrication de volumes intérieurs correspondant à 23 types de logements à double hauteur, c'est-à-dire en duplex, relatifs à la diversité des occupants<sup>173</sup>. En dépit de la standardisation des éléments, la variation dans les unités d'habitation a produit en façade une esthétique rythmée, mettant en avant la maîtrise par l'architecte des proportions à l'aide de son usage du Modulor. Ce système de mesures architecturales à l'échelle humaine fondé sur le nombre d'or est créé par le maître à partir de 1944.

Considérée comme un îlot vertical, cette barre en béton armé est la synthèse d'un imaginaire social et formel développé par Le Corbusier, elle abrite une rue intérieure desservant des boutiques et d'autres services. Quant à sa terrasse, elle laisse place à plusieurs espaces de loisir : crèche, gymnase et piscine. S'inspirant du paquebot, Le Corbusier accentue l'effet et les dimensions des cheminées de ventilation. Il est important de souligner qu'il a apporté à son principal matériau de construction, un effet esthétique rappelant la nature (la pierre) puisque le béton était absolument brut marqué par les empreintes du coffrage.

Dans un monde qui a bien changé depuis la guerre, ce prototype bien ancré dans la philosophie utopique du mouvement moderne d'avant-guerre, pose problème aux architectes pour transposer ses enseignements et les adapter à des sociétés et à des climats différents<sup>174</sup>. D'ailleurs, l'unité d'habitation de Marseille, de Firminy-Vert et de Rezé sont des démonstrations de ce prototype et demeurent un fort symbole visuel des années 1950.

De l'après-guerre jusqu'à son décès en 1965, soit durant les derniers vingt ans de sa carrière, Le Corbusier réalise d'importantes constructions titrées de son univers personnel de métaphores. Il approfondit et consolide ses anciens principes (barre sur pilotis) et expérimente de nouveaux procédés, dont le béton brut, le Modulor et les formes courbes. D'autre part, le surréalisme l'influence et le pousse à rechercher des formes et des images tirées du subconscient.



**Figure 128** : Schéma explicatif de la composition de cité radieuse (1946-1953) Marseille (Pinterest, traitée par l'auteur, 2020)

<sup>173</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 437.

<sup>174</sup> Voir Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012.

Parmi les derniers projets représentatifs de l'évolution des idées de Le Corbusier et de sa phase de transition, on retrouve, la chapelle Notre-Dame-Du-Haut à Ronchamp (1950-1954) dont l'aspect formel change selon les angles de vue. Ce lieu de culte se veut adapter à la nature, au décor environnant avec son toit en forme de carapace de crabe et ses murs épais incurvés rappelant ceux de la caverne. Le Corbusier abandonne la forme cubique et s'oriente vers une imperfection volontaire dans le tracé du plan et arrive à créer cette ambiguïté entre espace et masse, entre support et éléments portés<sup>175</sup>. Il travaille aussi sur les ambiances et les émotions religieuses à travers sa répartition de la disposition des ouvertures de différentes tailles, laissant pénétrer la lumière zénithale. Cette œuvre qui au premier regard mène à des réactions confuses a attiré plusieurs critiques.

Le Corbusier réfute l'idée de reproduire les formes du passé de manière irrationnelle, mais pas de s'en inspirer. Ainsi, pour la construction du couvent de La Tourette à Évreux-sur-L'Arbresle (1953-1957), il réinterprète la typologie d'anciens couvents vue lors de son « voyage d'orient » adaptée à son usage du béton armé ainsi qu'à la topographie du site<sup>176</sup>. Il reprend les éléments caractéristiques de son architecture, présents dans l'unité d'habitation. Toutefois, l'idée de la boîte sur pilotis connaît une nouvelle composition plus riche en éléments, tels que les piliers rectilinéaires, les brise-soleil rythmés et les balcons en porte-à-faux. L'innovation de Le Corbusier se résume alors à sa variété d'articulation formelle et fonctionnelle.

La dernière étape du parcours de Le Corbusier, s'étale sur toute la décennie de 1950 jusqu'à sa mort, il s'agit la nouvelle ville de Chandigarh au nord de l'Inde. Telle une variante de la ville radieuse (1935), Le Corbusier trace le plan de la ville sur une trame de circulation. Encouragé par les autorités, il donne libre cours à son imagination pour mettre au point une architecture bioclimatique, tout préservant les éléments fondamentaux de son vocabulaire et s'inspirant des modèles locaux<sup>177</sup>. Il assimile la ville aux parties du corps humain, dont la tête est représentée par le secteur administratif, constitué de bâtiments-monuments, à l'image de la Haute cour et du Palais de l'Assemblée Nationale (Fig. 127). Il dresse un langage architectural symbolique et riche en références anciennes et d'associations d'éléments comme, le béton brut,



**Figure 129** : La façade principale de la haute cour de Chandigarh ([www.chambres-hotes-morin-salome.fr/](http://www.chambres-hotes-morin-salome.fr/))

<sup>175</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 420.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 423.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 428.



la terrasse parasol, les balcons loggias, les profonds brise-soleil, le portique monumental, les piliers profilés, les surfaces concaves, les rampes.

- **Le Corbusier en Algérie, une référence pour toute une génération**

Bien avant ses voyages en Algérie, Le Corbusier est déjà connu dans les milieux professionnels algériens à travers ses écrits manifestes, dont le plus célèbre ; « *Vers une architecture* ». Le Corbusier est en effet, placé à l'avant-garde du mouvement moderne européen, c'est aussi une personnalité internationale. De 1924 à 1938, Jean Badovici informe régulièrement dans la revue « *L'Architecture d'aujourd'hui* » sur les projets et les réalisations de l'atelier Le Corbusier-Jeanneret<sup>178</sup>. L'influence de Le Corbusier s'est alors appliquée en Algérie en deux temps, la première phase celle des années 1930, suivie de la phase de l'après-guerre, tenant compte de la période d'interruption de la production architecturale en Algérie causée par les conséquences de la Seconde Guerre mondiale.

En quête des valeurs pérennes de l'architecture, Le Corbusier a suivi la tradition pour chaque architecte, celle du « Grand Tour », un voyage de découverte de différents pays et civilisations. Son voyage d'orient (Bulgarie, Grèce et Turquie) entrepris en 1911 est d'ailleurs ce qui a déterminé sa personnalité créative<sup>179</sup>. En 1931, et à l'âge de 43 ans, Le Corbusier entreprend son premier voyage en Afrique du nord, une aire géographique qu'il ne connaît qu'à travers le projet de la Cathédrale d'Oran réalisée par Perret<sup>180</sup>. Il se rend en Algérie, à l'invitation de l'association d'urbanisme « Les Amis d'Alger », qui s'intéresse à l'évolution d'Alger. Outre, le désir d'enrichir son registre de références architecturales, Le Corbusier compte sur l'Algérie et sur sa notoriété dans ce pays pour décrocher des commandes officielles, et réaliser dans ce territoire, ce qui lui semble impossible en France ou en Europe<sup>181</sup>. En effet, à cette période la tradition en architecture (l'académisme) domine encore l'Europe et laisse peu de place au modernisme radical. Sachant aussi que jusque-là, toutes les réalisations du maître sont des commandes privées, il veut alors construire des projets à sa mesure.

Lors de sa première visite d'Alger, il découvre la Casbah et le paysage pittoresque qu'elle recèle. Sa méthode consiste à regarder, observer et prendre le temps de dessiner sur ses cahiers de dessins, des croquis des paysages ou des constructions qui retiennent son attention (Fig. 130). Il est impressionné par le site de la ville et l'organisation de l'habitat traditionnel en harmonie avec ce site<sup>182</sup>, car sa sensibilité

---

<sup>178</sup> Voir le dictionnaire des contemporains, dans Pierre Cabane, *op. cit.*, p. 209.

<sup>179</sup> Alex Gerber : « Le Corbusier et le mirage de l'Orient. L'influence supposée de l'Algérie sur son œuvre architecturale », *Revue du monde musulman et de la méditerranée*, n° 73-74, Figure de l'orientalisme en architecture, 1994, p. 363.

<sup>180</sup> Voir Alex Gerber, « L'Algérie de Le Corbusier, les voyages de 1931 », Thèse de doctorat ES sciences, présenté au département d'architecture de l'école polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse en 1992, p. 66.

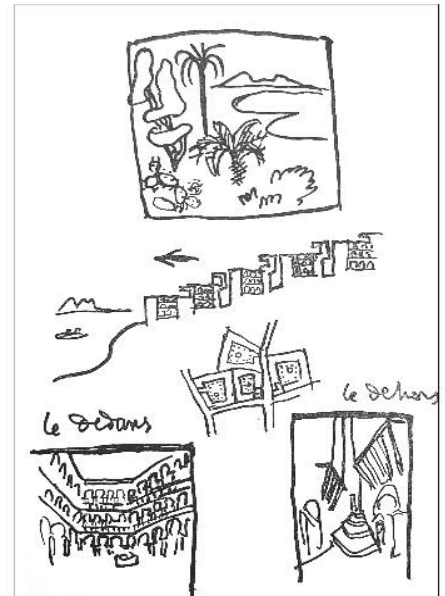
<sup>181</sup> *Ibidem*.

<sup>182</sup> Aleth Picard, « Architecture et urbanisme en Algérie, d'une rive à l'autre (1830-1962) », *Revue du monde musulman et de la méditerranée*, n°73-74, Figure de l'orientalisme en architecture, 1994, p. 128.

en tant qu'architecte, peintre et poète, lui permet de voir et de reconnaître l'essence des choses construites<sup>183</sup>. Il apprend au contact des architectes algérois l'existence d'un autre site urbain d'une civilisation millénaire. Ainsi, au cours de deux voyages, ceux de 1931 et de 1933, Le Corbusier découvre la vallée du M'Zab et son architecture vernaculaire. Ces visites vont être décisives pour le parcours de l'architecte et son œuvre en Algérie.

L'influence de Le Corbusier se fait sentir en Algérie, dès le début des années 1930, où plusieurs projets présentés lors des deux expositions algéroises de 1933 et 1936 reflètent son large impact sur toute une génération de jeunes architectes, surtout celle active à Alger (voir Fig. 110). Une inspiration qui selon Jean-Jacques Deluz, a été banalisée qui est relevable à tout le mouvement moderne, se limitant pour certains à « des imitations fragmentaires d'éléments réduits à quelques clauses de style sans cohérence organique<sup>184</sup> ».

Sur la liste des 155 noms de collaborateurs de son atelier parisien du, 35 rue de Sèvres, Le Corbusier mentionne entre 1922 et 1962, cinq noms d'architectes actifs en Algérie. En qualité de disciples, Pierre-André Emery (1903-1881) et Louis Miquel (1913 Ain Temouchent-1987) ont fait carrière en algérie, Gérald Haning



**Figure 130** : Croquis de Le Corbusier du site de la Casbah (*Poésie sur Alger*, 1950, p. 4)

(1919-1980) y passe cinq années. Jean Bossu (1912-1983) vient y construire occasionnellement avant et après l'indépendance et Vladimir Bodiatsky (1894-1966) y fait des apparitions<sup>185</sup>.

L'inspiration corbuséenne en Algérie s'est aussi manifestée à travers les travaux d'un groupe de jeunes architectes désignés par l'école Corbuséenne d'Alger. Celle-ci gravite autour de ses collaborateurs, dont d'Emery. Louis Miquel y apparaît en 1933, Roland Simounet (1927-1996) se joint à eux plus tard. Le groupe compte aussi, Jean de Maisonneuve (1912 Alger - 1999), Edmond Brua, Jean-Pierre Faure et Denis Castet<sup>186</sup>. Selon l'historien Jean-Lucien Bonillo, il ne s'agit pas d'une école proprement dite constituée avec ses règles protocolaires, sa doctrine officielle et ses organes de diffusion. Il s'agit plutôt d'un nombre de personnalités situées sur des cercles concentriques selon les degrés de filiation et de fidélité –

<sup>183</sup> Alex Gerber, *art. cit.*, p. 366.

<sup>184</sup> Il évoque par exemple les blocs de 15 étages implantés par Bernard Zehruss sur le champ de Manœuvres sur d'inutiles pilotis, dans Jean Jacques Deluz, « Quelques réflexions sur Le Corbusier et l'Algérie », dans Jean-Lucien Bonillo et Gérard Monnier (dir), *La méditerranée de Le Corbusier*, Publications de l'université de Provence, 1991, pp. 32-33.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>186</sup> Louis Miquel, *art. cit.*, p. 58.

revendiqués ou non- avec l'architecte<sup>187</sup>.

Pierre-André Emery, architecte d'origine suisse tout comme le maître, s'installe à Alger en novembre 1926, où il intègre très rapidement l'élite intellectuelle<sup>188</sup>. Il est aussi connu pour être un membre fidèle des CIAM<sup>189</sup>. Emery construit à Alger, les premiers témoignages d'une architecture contemporaine d'influence corbuséenne, à l'image de la villa Contou (1932), l'école primaire de la rue Volta, actuellement école Emir Khaled (1930). Le vocabulaire corbuséen est mis en évidence dans deux projets de différentes typologies (Fig. 131 et 132). La villa Contou achevée une année après la villa Savoye, partage les mêmes principes modernes, dont l'usage des pilotis, les surfaces planes, les fenêtres en bandes et le toit-terrasse, le tout intégré dans un terrain en pente.



**Figure 131** : Villa Contou, sur les hauteurs de Kouba, Alger, archi, Emery, 1932 (P. Emery, *art. cit.*, p. 55)



**Figure 132** : École de garçons, école Emir Khaled, Alger, P-A Emery et C-A Breuillot, 1930 (CNA, 1930, p. 121)

Au début des années 1930 la municipalité d'Alger, pilotée par le maire Charles Brunel, prévoit une nouvelle opération urbaine d'envergure, à savoir la démolition du quartier ancien et insalubre de la Marine, étant la partie basse de la Casbah dominant le vieux port. Ce quartier est peuplé en grande partie de Musulmans et d'Européens aux revenus modestes. La reconstruction de ce quartier a été une occasion fructueuse, où un groupe de notables, hommes de loi pour la plupart, ont sollicité l'avis des urbanistes de renom, tels que Henri Prost, Agache, Greber, Rotival et enfin Le Corbusier. Ce dernier, durant son voyage de trois semaines à Alger, a pris le temps de s'imprégner du site et de dégager la vision de son futur plan général d'urbanisation. Élaboré entre 1931-1932, il est présenté par son auteur à l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne d'Alger en 1933. Assisté par un grand public, Le Corbusier éclate la bombe du « plan Obus », désigné de la sorte en raison de sa brutalité sur le tissu urbain, car telle une

<sup>187</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de La Villette, 2012, p. 219.

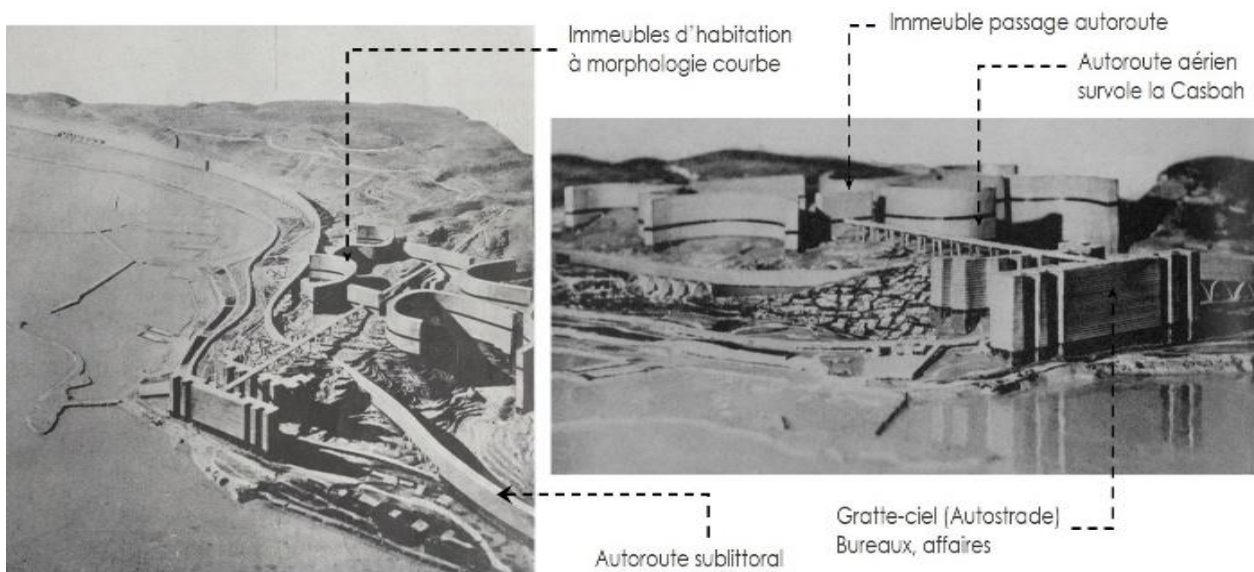
<sup>188</sup> Xavier Malverti, « Alger, méditerrané, soleil, modernité », dans Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architecture française d'outre-mer*, Éditions Mardaga, Liège, 1992, p. 41.

<sup>189</sup> Jean-Lucien Bonillo, *op. cit.*, p. 220.

bombe, ce projet d'urbanisme avait l'intention de transformer radicalement la capitale<sup>190</sup>.

Cette œuvre du maître a fait l'objet d'articles en Algérie comme en métropole. La revue « *Chantiers nord-africains* » publiée dans son numéro de mars 1933, consacré à l'exposition algéroise de la cité moderne, un article richement illustré dédié a présenté le projet urbanistique du maître. Le même contenu est publié par Le Corbusier et Pierre Jeanneret, dans la revue « *L'Architecture vivante* », dans le numéro de l'automne 1932.

Le « plan obus » est en continuité avec les théories de Le Corbusier sur la ville moderne présentée déjà en 1925 dans sa proposition du « plan voisin » pour Paris. Une grande partie de son projet pour Alger est alors destinée à prendre place dans le quartier de la Marine, que la municipalité a prévu de détruire en raison d'inconformité et d'insalubrité. Ainsi, son point de départ est un gratte-ciel de la cité des affaires qu'il implante aux pieds de la Casbah. Ce puissant élément d'appel est censé annoncer à l'horizon Alger, comme capitale de l'Afrique du nord, et pointe sud du quadrilatère entre Paris, Rome, Barcelone<sup>191</sup>.



**Figure 133** : Maquette du projet d'urbanisme de la ville d'Alger, Le Corbusier et Pierre Jeanneret, 1931 (CNA, 1933, p. 141 et p. 137, traitées par l'auteur, 2020)

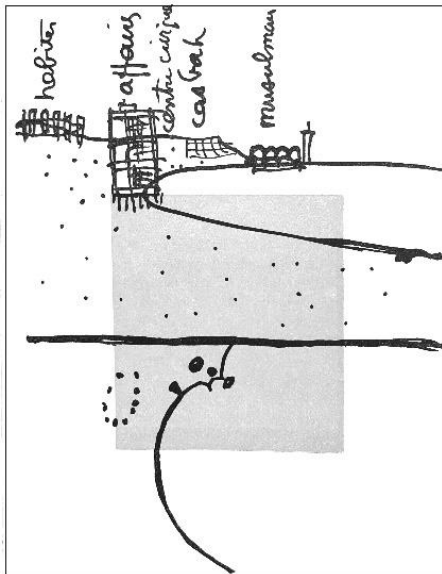
L'auteur du « plan Obus » s'inspire du site d'Alger, et de ses besoins en matière de circulation et compose avec les éléments de la nature, la lumière, le soleil, la mer et la topographie. Il équipe le gratte-ciel d'ascenseurs assurant la desserte verticale des voitures jusqu'à la terrasse reliée à un monumental viaduc autoroutier, survolant le quartier de Casbah (Fig. 113). Il prévoit même un modèle de bâtiment

<sup>190</sup> Alex Gerber et Jean-Louis Planche, « Quand Le Corbusier bombardait Alger », dans Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (dir.), *Alger 1860-1939, le modèle ambigu du triomphe colonial*, Éditions Autrement, Collection Mémoires n°55, Paris, 1999, p. 164.

<sup>191</sup> Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche, « 1919-1939 : Alger, espace de la France », dans Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (dir.), *op. cit.*, p. 139.



d'habitation permettant à l'autoroute aérienne de le traverser à mi-hauteur. Le Corbusier dresse aussi un long viaduc aérien en béton armé muni au sommet de voies pour les voitures et desservant les agglomérations algéroises. Le viaduc repose sur le toit d'immeubles, dont le dernier étage est réservé au

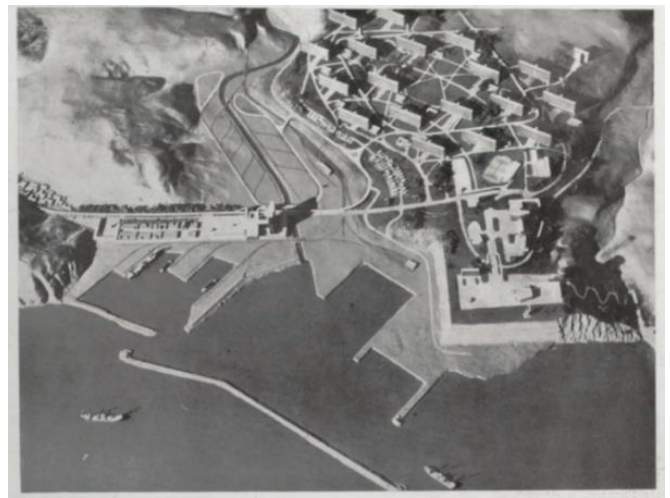


**Figure 134** : Croquis de Le Corbusier de la répartition spatiale du plan Obus (*Poésie sur Alger*, 1950, p. 14)

stationnement des voitures. Cet ouvrage a une forme sinueuse rappelant les ruelles de la Casbah, qui suit la forme de la côte. Il est probable que l'architecte s'est inspiré de la circulation des voitures sur les rampes à arcades du boulevard de l'impératrice près des quais (Alger), qui repose sur le toit d'une série de locaux à usage commercial et même d'habitation<sup>192</sup>. Le Corbusier ajoute à sa composition des immeubles d'habitations collectifs, s'agissant d'imposantes barres curvilignes intégrées suivant la courbure des collines<sup>193</sup>.

Dans sa conception du plan d'urbanisme d'Alger, Le Corbusier ne néglige pas le côté social et pense au respect des impératifs sociaux de la population algéroise (Fig. 134). Ainsi, il place le logement des populations populaires en contrebas, sous le toit de l'autoroute sublittoral. Quant aux classes moyennes, elles disposent d'imposants bâtiments construits sur la colline, à la fraîcheur. Pour ce qui est de la répartition ethnique, il ne se détache pas des principes de la ségrégation spatiale. Les quartiers européens entourent la Casbah à forte concentration de la population autochtone, mais assure tout de même le contact entre eux à l'aide de l'autoroute aérienne.

En 1936, Le Corbusier et Pierre Jeanneret en collaboration avec Breuillot et Emery, proposent un autre projet d'urbanisation, cette fois-ci pour la ville de Nemours (actuellement Ghazaouet) près d'Oran, où figure clairement l'approche urbaine du maître (Fig. 135). Inspiré par le modèle de la Casbah d'Alger, il prévoit dans son zoning, « une cité de résidence en amphithéâtre, où chaque logis profite



**Figure 135** : Projet d'urbanisation de la ville de Nemours (Oran), Le Corbusier, Breuillot et Emery (*Chantiers*, avril 1936, p. 183)

<sup>192</sup> Louis Miquel, « Alger, Le Corbusier et le groupe CIAM-Alger », *Techniques & Architecture*, n° 329, février-mars 1980, p. 58. Voir aussi, Antoine Picon, « Les projets d'Alger et la dimension de l'infrastructure », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, p. 52.

<sup>193</sup> Alex Gerber et Jean-Louis Planche, *op. cit.*, p. 166.



dans les conditions d'installation de vue optima. C'est une nouvelle Casbah des temps modernes, en acier et ciment<sup>194</sup> ».

Au cours de cette expérience algérienne (1931-1942), qui n'a pas abouti, Le Corbusier a offert gratuitement à la ville d'Alger sept plans successifs d'urbanisme, dont le « plan Obus » reste le plus célèbre. Il est considéré comme l'un de ses projets d'urbanisme, le plus abouti du point de vue théorique, mais aussi l'un des plus controversés<sup>195</sup>. C'est à cette période avec les plans proposés pour d'autres villes, dont Rio de Janeiro et New York que Le Corbusier a formulé les principes universels de sa cité « type » pour une renaissance moderne, à savoir : la « Ville radieuse »<sup>196</sup>.

« *Le Corbusier a été écouté, mais pas entendu, tout comme au Brésil*<sup>197</sup> ». En effet, l'administration coloniale a conservé une politesse distante vis-à-vis de la concrétisation des idées de Le Corbusier sur le territoire algérien. Le maire d'Alger, Charles Brunel, considère le « plan Obus » utopiste, comme inadéquat, car, dit-il : « *dans vingt ans, chacun aura sa villa dans une banlieue lointaine et se déplacera en hélicoptère*<sup>198</sup> ». Selon le maître, la bureaucratie coloniale était la raison derrière l'échec final de ce projet<sup>199</sup>. Toutefois, il faut se positionner par rapport aux conditions économiques pour en comprendre les raisons. L'Algérie connaît au moment de la proposition de Le Corbusier, le début de la crise économique, parmi ses conséquences, la réduction tragique des activités constructives. Dès lors, le « plan Obus » tombe dans l'oubli comme tant d'autres ambitieux projets pour la capitale à savoir le métro et le chemin de fer transsaharien<sup>200</sup>.

La brutalité du « plan Obus » éclatée lors de la première exposition de la « Cité moderne » a été considérée par les autorités en place comme une provocation puisque l'architecte comptait raser une grande partie de la ville<sup>201</sup>. Il justifie son choix pour la verticalité par rapport au fait qu'elle libère le sol, démocratise le domaine du bâti et assure de la liberté dans l'ordre. L'architecte Emery, l'un de ses disciples, évoque qu'il est de tous les plans d'Alger étudiés par Le Corbusier – et jusqu'au dernier qui date de 1942- celui qui correspond le mieux aux caractéristiques du site, et à l'évolution rationnelle et naturelle de la ville<sup>202</sup>. On peut citer également l'innovation des brise-soleils qui apparaît pour la première

<sup>194</sup> Cité à partir de Le Corbusier, *La Ville radieuse*, 1935, dans « Projet d'urbanisation de la ville de Nemours », *Architecture d'Aujourd'hui*, mars 1936, n° 3, 7<sup>e</sup> Année, p. 41.

<sup>195</sup> Claudine Piaton, Juliette Hubert, Boussad Aiche, Thierry Lochard (dir.), *op. cit.*, p. 31.

<sup>196</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.* p. 320.

<sup>197</sup> Pierre-André Emery, *art. cit.*, p. 55. Voir aussi Yannis Tsiomis, « Rio-Alger-Rio, 1929-1936, transferts », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, p. 84.

<sup>198</sup> Pierre-André Emery, *art. cit.*, p. 55.

<sup>199</sup> Alex Gerber et Jean-Louis Planche, *op. cit.*, p. 164.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 166.

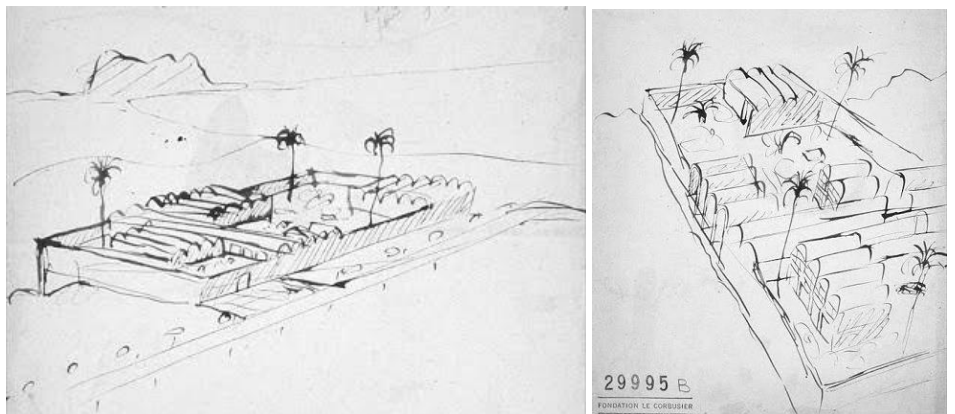
<sup>201</sup> Xavier Malverti, *op. cit.*, p. 42.

<sup>202</sup> Pierre-André Emery, *art. cit.*, p. 55.

fois dans le projet d'immeuble à gradins pour le lotissement à Oued Ouchaiah (1933)<sup>203</sup>.

Au début des années 1940 et jusqu'en 1942, isolés dans les Pyrénées en plein Conflit mondial, Le Corbusier n'abandonne pas son désir de construire un projet de telle envergure en Algérie. Il y apporte plusieurs modifications, transforme et précise son projet le plan initial d'Alger, en l'axant sur la transformation du quartier de la Marine. Les étapes principales étaient le gratte-ciel et les bâtiments annexes de 1938, et le plan de 1942 a été étudié avec l'aide des membres du groupe CIAM d'Alger<sup>204</sup>. Il tente sans succès de persuader les autorités de Vichy de réaliser ses nouveaux plans. Dans sa séance du 12 juin 1942, le Conseil municipal, à l'unanimité, rejette le plan directeur du maître<sup>205</sup>. Le secrétaire général de la préfecture lui explique que les conditions politiques et économiques du pays en période de guerre ne peuvent permettre de raser la ville (1 321 hectares) pour construire des autoroutes dans le ciel, alors que le ciment manque et que la pénurie d'essence est dramatique<sup>206</sup>.

Au cours de cette période (1942), Le Corbusier a également travaillé sur un projet de domaine agricole à Cherchell, dans lequel, il emploie les voûtes visant à atteindre une harmonie entre le paysage, le climat et la tradition<sup>207</sup>.



**Figure 136 :** Croquis du projet du domaine agricole à Cherchell, Le Corbusier, 1942 (Fondation Le Corbusier)

Dans le second après-guerre, l'unité de Marseille et les œuvres récentes de Le Corbusier font objet d'analyses, de débats et de critiques à l'étranger sauf en France, car ces œuvres étaient en rupture avec la tradition. C'est surtout, autour du pourtour méditerranéen que l'imagination plastique et sociale corbuséenne a eu le plus d'influence<sup>208</sup>. La Seconde Guerre mondiale qui a considérablement affecté l'activité des architectes actifs en Algérie a tué les espoirs de Le Corbusier pour réaliser son projet. Néanmoins, on peut discerner aujourd'hui à la lumière des travaux d'Alex Gerber, dont en particulier sa thèse<sup>209</sup> (1992), l'apport considérable de l'Algérie dans l'œuvre de Le Corbusier qui s'est énormément

<sup>203</sup> Voir Xavier Malverti, *op. cit.*, p. 41.

<sup>204</sup> Pierre-André Emery, *art. cit.*, p. 56.

<sup>205</sup> Le Corbusier, *Poésie sur Alger*, Éditions Falaize, Paris, 1950, p. 47.

<sup>206</sup> Alex Gerber et Jean-Louis Planche, *op. cit.*, p. 167.

<sup>207</sup> William J.R. Curtis, *L'architecture moderne.....*, *op. cit.* p. 417.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 474.

<sup>209</sup> Elle a fait l'objet du livre, Alex Gerber, *L'Algérie de Le Corbusier, les voyages de 1931*, éditions de l'école polytechnique fédérale, 1993.

inspiré de l'architecture de la Casbah et du M'Zab<sup>210</sup>. Il écrit à ce propos : « *l'un des lieux les plus beaux d'architecture et d'urbanisme : harmonie, vie africaine, calme de la maison, aventure de la mer*<sup>211</sup> ». L'expérience algérienne est une étape décisive dans le parcours du maître durant l'après-guerre. Elle le conduit à imaginer la conception du viaduc du plan obus, qui aboutit quinze ans plus tard à l'idée de l'unité d'habitation, dont le passage du viaduc sera réinterprété par le corridor central faisant office de rue intérieure<sup>212</sup>.

Même si, Le Corbusier n'a pas pu concrétiser ses projets en Algérie, les enseignements tirés de cette expérience, ainsi que l'écho de sa pensée et de son œuvre se sont manifestés chez les architectes adhérents à sa modernité, dont l'école Corbuséenne d'Alger<sup>213</sup>. Les années suivant la guerre ont ainsi été riches en œuvres, dignes d'intérêt et évoquant clairement l'influence du maître. Cependant, l'œuvre architecturale et urbanistique de ses protagonistes était loin d'être un pâle reflet de l'œuvre corbuséenne. Les membres du groupe CIAM-Alger à l'origine d'une critique précoce des préceptes du maître lors du 9<sup>e</sup> CIAM (1953), ont su trouver une voie originale marquée par le contexte culturel de l'Algérie d'avant et d'après-guerre<sup>214</sup>. Ils ont montré à travers certains projets leur capacité à s'affranchir de la pensée du maître, et à apporter un nouveau regard à la modernité, et des aspects quelque peu innovants par rapport à sa pensée.

Selon l'architecte Emery, le groupe de l'Aéro-habitat, construit en 1955 à Alger dans le quartier de Telemly (parc de Malglaive) par Louis Miquel<sup>215</sup>, Pierre Bourlier, et José Ferrer-Laloë, est une démonstration des riches œuvres dignes d'intérêt de l'après-guerre. Elle est de même, la plus intéressante des réalisations d'habitations collectives après l'unité d'habitation de Marseille (1953)<sup>216</sup>. Il affirme que : « *Bien que très corbuséenne d'esprit, cette œuvre est d'une composition et d'une structure qui ne lui doivent rien, sans parler de l'exceptionnelle audace de sa construction et de sa parfaite insertion dans le paysage*<sup>217</sup> ».

Le Groupe d'Aéro-habitat, dont le maître d'ouvrage est une coopérative d'HLM, est constitué de quatre immeubles abritant, au total 284 logements. L'implantation du plus grand des quatre immeubles (23

<sup>210</sup> Voir Nabila Stambouli, « L'Aéro-habitat, avatar d'un monument classé ? », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 27, 2014, p. 117.

<sup>211</sup> Aleth Picard, *art. cit.*, p. 128.

<sup>212</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.* p. 440.

<sup>213</sup> Voir Nabila Stambouli, « La leçon de Le Corbusier à Alger : l'Aéro-habitat (1950-1959), interprétations par l'architecte Louis Miquel », Conférence donnée aux Glycines, le 2 novembre 2015, résumé disponible [en ligne] sur : <https://glycines.hypotheses.org/1091> (consulté en septembre 2020)

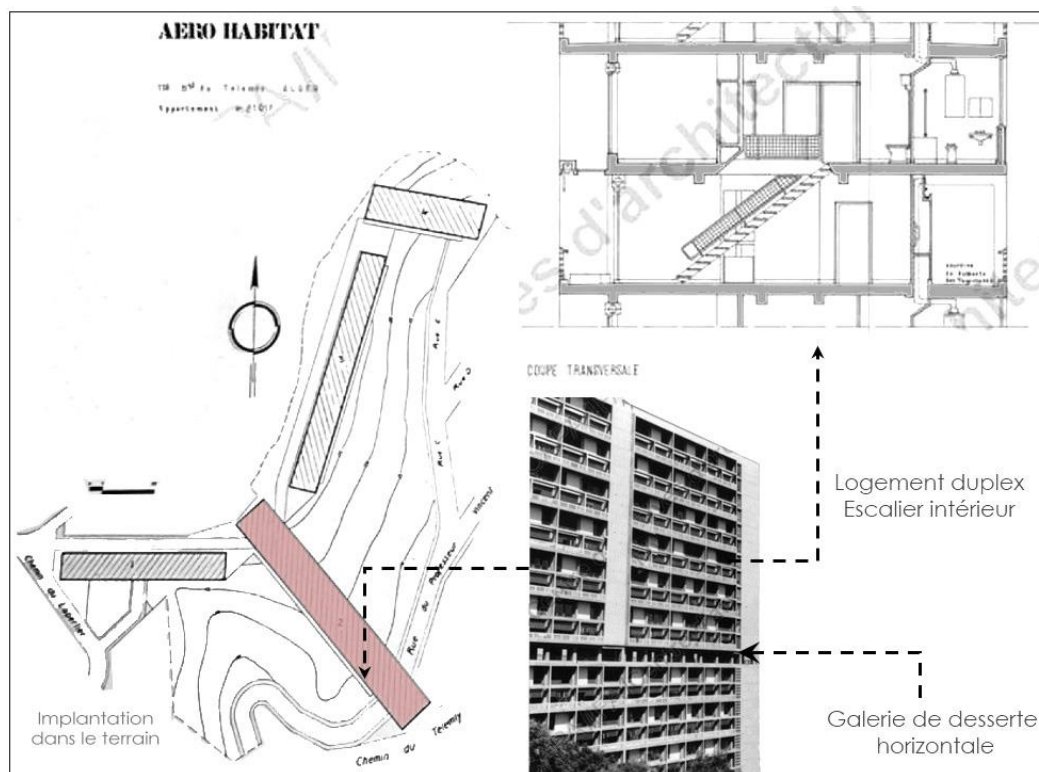
<sup>214</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, pp. 219-220.

<sup>215</sup> Le fond d'archives Miquel, Louis (1913-1987). 007 Ifa, conservé au centre d'archives de l'architecture du XXe siècle à Paris, regroupe de nombreux projets réalisés par l'architecte en Afrique du nord.

<sup>216</sup> Pierre-André Emery, *art. cit.*, p. 56.

<sup>217</sup> *Ibidem*.

étages) en proue, soit perpendiculairement à la pente, lui confère un caractère spécifique, d'une remarquable intégration au site<sup>218</sup>. Le groupe Aéro-habitat n'occupe en effet que 22,34 % du terrain<sup>219</sup> (Fig. 137). Ainsi, les architectes ont su apporter une solution à la déclivité du site de manière à assurer une vue panoramique, sans obstruer la visibilité aux constructions voisines ni à la circulation routière. Ce bâtiment est équipé d'un vaste ascenseur imaginé, telle une sorte de tramway vertical. Au dixième étage Miquel reformule ainsi, l'idée de la rue intérieure imaginée par Le Corbusier dans l'immeuble-viaduc (1931), où a été aménagée une galerie marchande ouverte et visible de l'extérieur assurant la desserte horizontale entre les corps d'immeubles. Les deux plus grands bâtiments de ce groupe sont composés de logements en double hauteur avec escalier intérieur, autrement dit en duplex (voir Fig. 128). La terrasse n'abrite aucune autre fonction annexe, mais les marqueurs corbuséens visibles y figurent, tels que les loggias débordantes et les façades en grilles<sup>220</sup>.



**Figure 137** : Les caractéristiques de l'Aéro-habitat, Alger, 1954 (*Chantiers*, 1954, et Centre d'archives de l'architecture du XXe siècle, 007 Ifa, traité par l'auteur, 2020)

Louis Miquel en tant que l'une des figures de l'école corbuséenne d'Alger, a su tirer profit des expériences acquises de sa collaboration avec le maître, pour offrir à la ville, ces grands ensembles, tenant compte à cette période, du manque de logements et de terrains. L'Aéro-habitat de Miquel et ses

<sup>218</sup> Bourlier, Louis Miquel et José Ferrer-Laloë, « Groupe de l'Aéro-habitat, Alger », *Techniques & Architecture*, n° 329, février-mars 1980, p. 60.

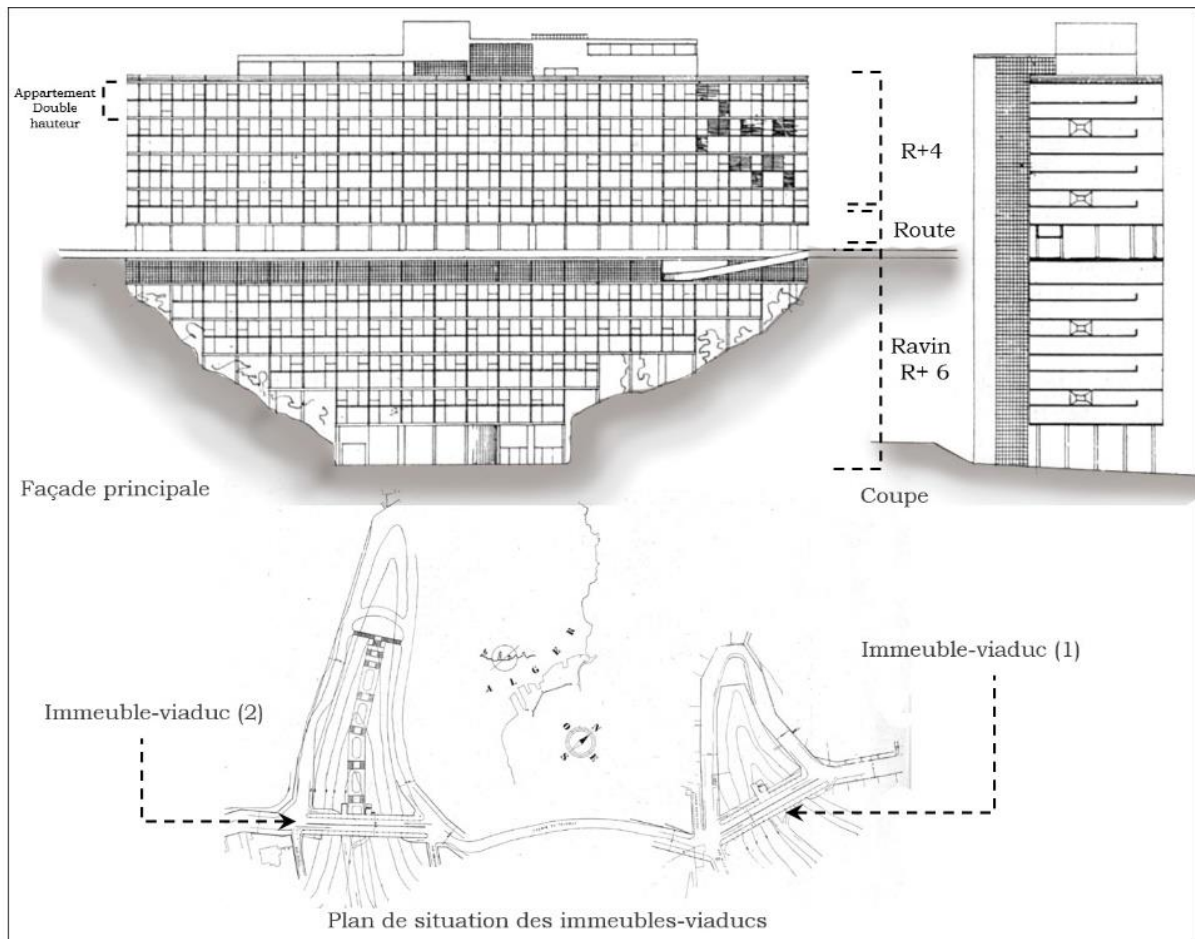
<sup>219</sup> *Ibidem*.

<sup>220</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus... », *op. cit.*, p. 234.



collaborateurs illustre plusieurs filiations avec le modèle corbuséen, mais aussi des qualités de contextualité et d'urbanité qui sont étrangères au modèle des unités d'habitation<sup>221</sup>. En effet, contrairement à toutes les unités d'habitation construites en France sur des terrains plats, l'Aéro-habitat se singularise par sa prise en compte de la topographie, du paysage et du climat.

L'immeuble-pont de 82 logements, construit vers 1952 sur le ravin Burdeau par l'architecte Jean Marie, se réfère aussi aux différentes propositions de Le Corbusier pour la ville d'Alger, celles du plan Obus. Il s'agit également de deux projets d'immeubles-viaducs présentés dans la revue «L'Architecture d'Aujourd'hui » en mars 1936, comme une solution possible à l'occupation d'un site en pente<sup>222</sup>.



**Figure 138 :** Façade, coupe et plan de situation du projet l'immeuble-viaduc, Le Corbusier et Jeanneret, Alger (*Architecture d'Aujourd'hui*, 1936, p. 39, modifié par l'auteur, 2020)

En 1933, Le Corbusier et Pierre Jeanneret en collaboration avec Jean-Pierre Faure et Lafon, proposent à la Municipalité d'Alger de construire deux viaducs à travers les deux vallons rapprochés du Telemly. Il s'agit de faire une rectification importante du chemin de Telemly, qui serpente horizontalement dans les cavités profondes de la falaise d'Alger. La structure du viaduc proposé par Le Corbusier présente à

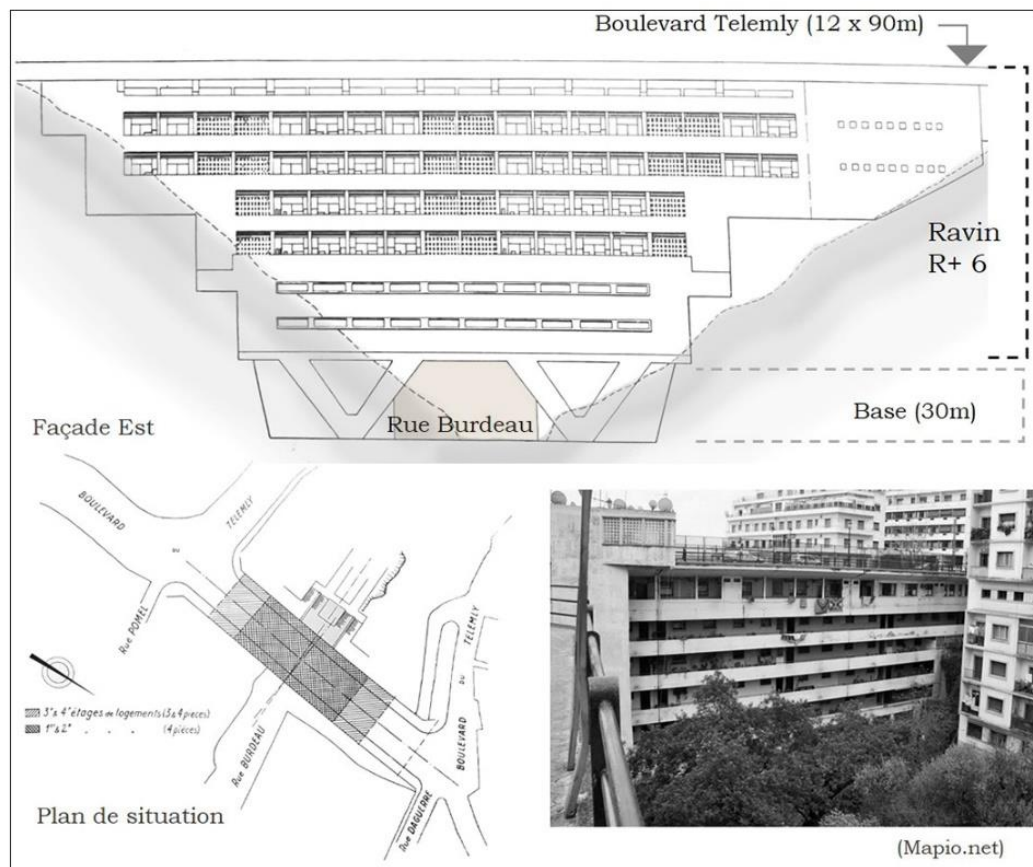
<sup>221</sup> *Ibidem*.

<sup>222</sup> Xavier Malverti, « Alger, méditerrané, soleil, modernité », *op. cit.*, pp. 52-55.



l'époque une innovante idée d'urbanisme. Elle est conçue de manière à contenir de nombreux appartements, au-dessus du viaduc, montés sur pilotis, 4 étages d'appartements à double hauteur terminaient l'édification, face à la mer et à la vallée<sup>223</sup> (Fig. 137).

Bien avant la construction de l'immeuble-pont de Jean Marie et en appliquant les idées de Le Corbusier, l'architecte Paul Guion (1936), propose pour un projet de lotissement sur les hauteurs d'Alger. Il trace alors une seule route au travers du parc, cette route elle-même surmontée par un bâtiment à étages supporté par des pilotis. À l'extrémité de la partie déclive, le raccord est fait avec la route départementale par une substructure importante comprenant les logements et les ascenseurs<sup>224</sup>.



**Figure 139** : Plan de situation, façade explicative et photo de l'immeuble-pont, Telemly, Alger (Revue *Chantiers*, 1952, modifié par l'auteur, 2020)

Les progrès techniques d'après-guerre permettent à l'immeuble-viaduc de l'architecte Jean Marie de voir le jour. C'est une solution hardie à la pénurie de terrains de constructions. Ainsi, sous les 90 mètres de longueur de la chaussée se dresse 6 niveaux d'habitations qui s'évasent de bas en haut en épousant la section du ravin, mais avec un léger décalage à gauche. Le tout est porté par un système de trois files de

<sup>223</sup> Paul Guion, « Un projet de lotissement à Alger, une intéressante application des idées de Le Corbusier », *Architecture d'Aujourd'hui*, mars 1936, n° 3, 7<sup>e</sup> Année, p. 39.

<sup>224</sup> *Ibid*, p. 39.

poteaux obliques, en V, laissant un passage de 20 à la rue Burdeau<sup>225</sup>. Deux escaliers et deux ascenseurs assurent la desserte depuis le niveau supérieur et inférieur. Le bruit des vibrations causées par la circulation des véhicules s'impose comme une forte contrainte liée à ce type d'ouvrage exigeant toutes les précautions d'isolation.

### **Conclusion**

L'Algérie coloniale a été longtemps montrée au monde comme un pays exotique, mercantile et agricole. Toutefois, dans les années 1930, une Algérie intellectuelle et artistique s'affirme qui s'appuie sur des événements et des supports solides, telles que la revue des « *Chantiers nord-africains* » où se croisent l'Europe et l'Afrique, l'Occident et l'Orient.

Les revues métropolitaines et locales, les CIAM et les expositions d'architecture, ont facilité la diffusion de l'idéologie du mouvement moderne en Algérie. Les expositions algéroises de 1933 et 1936 ont eu un impact considérable en Algérie, ont frappé l'opinion, l'ont sensibilisé aux préoccupations de la ville. Ces manifestations ont été des moments de confrontations d'idées matérialisées sur des dessins et des maquettes ou bien exprimées à travers des conférences. Ces manifestations ont pu conclure que l'architecture et l'urbanisme moderne sont moins des réalités que des devenir.

Ces manifestations sont le témoignage des changements apportés à cette période dans la construction, dans le chantier et même dans l'aménagement. Les matériaux nouveaux, le fer, le verre et le béton, sont au cœur de ces changements qui ne peuvent donner que des réalisations différentes de celles du siècle passé. Les éléments fondamentaux de la construction ont changé et l'esthétique elle-même a été modifiée.

Le modernisme apporte la liberté aux architectes actifs en Algérie, il les débarrasse des errements du passé qui ont bridé leur créativité. Il leur permet de renoncer à l'abus d'une décoration superflue, sans lien avec la dimension fonctionnelle de tout bâtiment. Contrairement à la métropole, l'Algérie semble être plus libre des contraintes tant administratives que culturelles, où les architectes, à l'image de Perret et Le Corbusier trouvent un cadre propice dans lequel il paraît possible de développer de nouvelles idées architecturales et urbaines.

L'architecture d'Auguste Perret tire sa force de sa réflexion ouverte sur les possibilités techniques et formelles apportées par le béton armé dans un langage enraciné dans la tradition sans pour autant manquer d'originalité. Ce précurseur du plan libre a laissé des traces, aussi profondes que celles de Le Corbusier. Quant à l'expérience de ce dernier en Algérie, elle ne peut se réduire à un bilan d'échec. Ces voyages en Algérie ont enrichi sa poésie et ont stimulé son inventivité, il y invente le brise-soleil, et

---

<sup>225</sup> « L'immeuble-pont sur le ravin Burdeau à Alger », *Chantiers, Revue illustrée de la construction*, 1952, n° 8, p. 5.

imagine des solutions urbaines innovantes, telles que l'immeuble-viaduc. Ses idées non concrétisées se sont converties en un précieux héritage de modernité pour les architectes de l'école Corbuséenne d'Alger, dévoilé au grand jour dans les années 1950. Ces architectes témoins d'un passage de l'esprit du maître ont montré qu'ils pouvaient reformuler et appliquer ses idées dans le contexte algérien.

## CHAPITRE 6 : Vers l'émergence de nouvelles formes architecturales (1930-1962)

L'Algérie a subi pendant près d'un siècle d'occupation, le reflet de la métropole du point de vue architectural, où d'une manière générale la différence par rapport au climat de ces deux territoires a été peu présente. Après les errements d'une période que les architectes définissent de mensongère produisant une architecture arabisante frauduleuse<sup>1</sup>, nous assistons dans les années 1930 au réveil d'une jeunesse. Des générations d'architectes essentiellement algériennes de naissance s'éduquent et créent un esprit nouveau, que l'architecte algérois, Albert Seiller décrit de « *subtil et coloré, riche de goût, de joie et de lumière*<sup>2</sup> ».

Les années 1930 marquent un tournant décisif dans l'histoire de l'architecture algérienne. Cette période apporte la modernité et le progrès technique. Tout en libérant les architectes des anciennes méthodes de construction, elle leur permet de mettre en place une nouvelle philosophie, formulée autour du besoin d'une architecture moderne, authentique, sincère et adaptée aux conditions de ce pays méditerranéen.

À la lumière du quatrième chapitre mettant en avant les raisons qui ont engagé ce besoin de changement dans la production algérienne, le présent chapitre s'intéresse à approfondir l'étude de cette nouvelle pensée architecturale en esquissant son évolution des années 1930 à l'indépendance. Il s'oriente également à mettre en avant les acteurs au cœur du développement des nouvelles formes architecturales porteuses de modernité et d'identité, soit d'une architecture d'expression méditerranéenne à travers des exemples de cette production.

### 6.1 La génération des « Algérienistes », instigateurs d'une architecture méditerranéenne

En étudiant l'architecture algérienne émergente à partir des années 1930, on a tendance à rencontrer le terme d'« Algérieniste », employé dans des travaux d'historiens de l'architecture consacrés à cette période, à l'image de Xavier Malverti (1992)<sup>3</sup>, d'Aleth Picard (1994)<sup>4</sup> et Boussad Aïche (2005)<sup>5</sup>. Ce terme est souvent lié à une catégorie de jeunes architectes actifs en Algérie, influencés par Auguste Perret puis par Le Corbusier et instigateurs d'une architecture méditerranéenne. Dans le but d'apporter plus d'éclairage sur l'émergence des nouvelles formes architecturales en Algérie dès 1930, on se demandera

<sup>1</sup> Voir *supra*, la critique du milieu professionnel algérois de la tendance néo-mauresque.

<sup>2</sup> D'après la déclaration de l'architecte Albert Seiller, dans Albert Seiller, « La naissance d'une architecture en Algérie », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, OFALAC, Alger, 1936, p. 25.

<sup>3</sup> Xavier Malverti, « Alger, Méditerrané, soleil, modernité », dans Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architecture française d'outre-mer*, Éditions Mardaga, Liège, 1992, p. 45.

<sup>4</sup> Aleth Picard, « Architecture et urbanisme en Algérie, d'une rive à l'autre (1830-1962) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 73-74, Figure de l'orientalisme en architecture, 1994, p. 128.

<sup>5</sup> Boussad Aïche, Farida Cherbi et Leila Oubouzar, « Le patrimoine des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en Algérie : un héritage à l'avenir incertain », dans Alexandre Abry et Romeo Carabelli (dir.), *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en Méditerranée*, Éditions Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, p. 135.

si la pensée du mouvement littéraire d'Algérianisme a trouvé écho dans le domaine de l'architecture. Peut-on mettre en parallèle ces deux mouvements, l'un lié à la littérature et l'autre à l'architecture ? Dans la continuité de cette réflexion, on s'intéressera aux préceptes fondateurs de l'architecture méditerranéenne et aux efforts déployés par les professionnels afin d'aboutir à un idéal entre architecture, territoire et identité algérienne.

### 6.1.1 L'Algérianisme : de la littérature à l'architecture, le rôle d'Albert Camus

Dans le but de répondre au questionnement établi plus haut, nous retracerons l'évolution des pensées qui ont animé la vie culturelle et artistique en Algérie, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle de manière à pouvoir dégager les fondements et les motifs de ces mouvements et d'établir le lien avec l'architecture.

- **De l'Algérianisme au Méditerranéisme**

L'« Algérianisme » est un mouvement intellectuel et culturel apparu dans le domaine de la littérature. Défini et formulé à Alger dans le premier après-guerre, il s'est répandu dans les années 1920 jusqu'à la moitié des années 1930. Ce courant de pensée est représenté par une communauté d'intellectuels, composée d'écrivains et de poètes pieds noirs, nés en Algérie<sup>6</sup>. Partisans d'une littérature coloniale à mentalité algérienne, écrite par les écrivains du pays qui se veut authentique et différente de celle de la France, ils s'opposent au romantisme jugé périmé<sup>7</sup>, à la littérature d'exotisme, ou encore à la littérature d'escale écrite par des visiteurs méconnaissant des réalités coloniales. Ils décident de centrer leurs productions littéraires sur plusieurs thèmes spécifiques à l'Algérie coloniale<sup>8</sup>.

Le terme « algérianiste » apparaît pour la première fois en 1911 comme titre de roman : « Les Algérianistes » de Robert Randau (1873 Alger-1950 Alger)<sup>9</sup>, considéré comme chef de file de ce mouvement. En 1931, le groupe des « algérianistes » s'organise autour de lui et d'autres écrivains à savoir Jean Pomier (1886 Toulouse-1977 Frontons), Louis Lecoq (1885 Alger -1932 Alger) et Charles Hagel (1882 Alger- 1938 Alger)<sup>10</sup>. Dans le domaine de l'architecture, ce terme renvoie à une élite de jeunes architectes de l'école d'Alger, à tendance moderniste<sup>11</sup>. Leurs points communs avec les algérianistes du courant littéraire réside dans le fait que ces architectes sont en majorité nés en Algérie.

---

<sup>6</sup> Éveline Caduc, « Une capitale culturelle », dans Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (dir.), *Alger 1860-1939, le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999, p. 93.

<sup>7</sup> D'après la critique de Jean Déjeux, dans Jean Déjeux, *La littérature algérienne contemporaine. Que sais-je ?*, Presses universitaires de France, Paris, 1975.

<sup>8</sup> Voir *supra*, Chapitre 1 ; *La production littéraire et les manifestations culturelles*, p. 11.

<sup>9</sup> Voir Robert Randau, *Les Algérianistes*, Éditions Tchou, collection « Algérie heureuse », Alger, 1979.

<sup>10</sup> Georges Fréris, « L'Algérianisme, le mouvement du Méditerranéisme et la suite... », dans *Méditerranée : rupture et continuité*, Acte de colloque tenu à Nicosie les 20-22 octobre 2001, Université Lumière-Lyon 2, Université de Chypre, Maison de l'orient et de la méditerranée Jean Pouilloux, Lyon, 2003, p. 46.

<sup>11</sup> Aleth Picard, *art. cit.*, p. 128.



Le deuxième dénominateur commun est la quête d'authenticité, en effet du côté des architectes, il est question de produire une architecture différente de celle de la métropole. Ces professionnels ont en effet décidé de renoncer à l'emploi de l'architecture néo-mauresque considérée comme une réinterprétation maladroite de l'architecture orientale.

Après avoir dégagé les caractères essentiels des œuvres du passé, les architectes s'en libèrent et décident de donner à leurs conceptions une image originale propre à l'Algérie, loin d'être un pâle reflet des constructions de la métropole, et différente de la reproduction non justifiée du passé. Albert Seiller<sup>12</sup>, un de ces algérianistes, né à Alger en 1901, est issu de la bourgeoisie algéroise qui s'est établie en Algérie depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Il affirme le rôle de ces architectes et écrit : « *ils ont donné à l'Algérie l'architecture qui lui convenait, ils ont fait parler le soleil* <sup>14</sup> ». La célébration du centenaire et l'essor de la construction qu'elle a générée ont donné l'occasion pour les architectes algérianistes de produire une architecture reflétant l'esprit moderne et l'expression locale à l'exemple du musée des beaux-arts d'Alger.

Alors que dans les années 1930, le climat conflictuel de la Deuxième Guerre mondiale a entraîné un tourbillon politique et culturel, les grandes figures de l'Algérianisme ont soit disparu, ou ont pris de l'âge. Ce mouvement s'est alors affaibli avec la guerre et l'après-guerre, et se voit dépassé par le « Méditerranéisme » (1935-1954), qui prend ses distances vis-à-vis de l'immobilisme idéologique colonial<sup>15</sup>. La nouvelle tendance élargit les perspectives, regroupant de jeunes algérianistes dotés d'un tempérament à part<sup>16</sup>. Nourris par la même sensibilité méditerranéenne, ils se déclarent méditerranéens. Les membres de l'école d'Alger<sup>17</sup> avec Albert Camus<sup>18</sup>, nés aussi en Algérie, sont épris de leur pays natal, adorateurs du soleil et de la mer, et dépassent même l'époque et l'espace de l'Algérie française, au nom de la latinité romaine et en incluant la Méditerranée<sup>19</sup>. Jean Pomier reproche à ce nouveau courant

---

<sup>12</sup> Décédé prématurément en 1938, voir son parcours dans, « In memoriam », Chantiers, revue mensuelle illustrée, Alger, 1938, n° 11, p. 482.

<sup>13</sup> Boussad Aïche, « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuillière », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb: (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tours, 2011, p. 273.

<sup>14</sup> Albert Seiller, *art. cit.*, p. 27.

<sup>15</sup> Georges Fréris, *art. cit.*, p. 49.

<sup>16</sup> Charles Vial, « Déjeux (J.) : la littérature algérienne contemporaine », *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, n° 23, 1977, p. 249.

<sup>17</sup> Un terme qui reste discutable, il est employé *a posteriori* pour désigner un mouvement littéraire autour de jeunes écrivains tels que Gabriel Audisio, Emmanuel Roblès, et aussi l'éditeur Edmond Charlot.

<sup>18</sup> Voir Nicolas Huber, « Du mouvement algérianiste à l'école d'Alger : l'impossible renaissance littéraire du monde du contact », dans Nicolas Huber, *Éditeurs et éditions en France pendant la guerre d'Algérie*, éditions Bouchène, col. Histoire du Maghreb, 2012, p. 79.

<sup>19</sup> Charles Vial, *art. cit.*, p. 249.

de diluer l'identité algérienne dans un Méditerranéisme impersonnel et trop large<sup>20</sup>.

Albert Camus (1913 Mondovi/Bône-1960 Villeblevin) est une figure représentative du « Méditerranéisme », mais aussi pour certains périodiques de l'époque un algérianiste<sup>21</sup>. Ses œuvres comme *L'Étranger* (1942), *Noces* (?) et *L'été* (?) profondément algérianistes, expriment sa sensibilité pour sa terre natale et les siens. Dans *Le premier homme* qui est une œuvre posthume (1994) apparaît la passion d'Albert Camus pour l'Algérie. Cependant, certaines critiques lui ont reproché de mettre - inconsciemment ou non- entre parenthèses le fait arabo-musulman et de présenter l'Algérie coloniale, dans une vision limitée à la population européenne. En effet, dans son roman *L'Étranger*, il raconte le meurtre d'un arabe sans citer des éléments pour le décrire ou le faire connaître, ni son nom, ni d'où il vient, n'ont été mentionnés par l'auteur. Tel un figurant passif, il est absent de la trame romanesque, alors que ce personnage anonyme dont la mort est un élément clé du roman tout autant que Meursault le personnage principal<sup>22</sup>.

Dans les années 1950, les productions littéraires algérianistes sont difficiles à distinguer des méditerranéistes, en raison de leur juxtaposition sans classification dans les rayons des libraires empêchant alors de remarquer qu'elles appartiennent à deux idéologies différentes. Les premières regroupent des textes racistes tandis que les deuxièmes prônent la réconciliation et le rapprochement franco-algériens, qui est un élément incompatible avec l'idéologie algérianiste<sup>23</sup>. Les productions du « Méditerranéisme » étaient lues, et outre le rôle politique complexe joué par leurs auteurs, c'est-à-dire les membres de l'école d'Alger, ils ont eu des liens avec les domaines culturels et artistiques. En effet, le mouvement communément appelé l'école d'Alger, n'est pas que littéraire, des peintres, sculpteurs, architectes et même des musiciens se sont joints aux écrivains<sup>24</sup>. Ainsi, l'exaltation de la vie artistique en Algérie et en particulier dans sa capitale dès 1930, s'est faite autour de ce groupe et avec l'aide d'acteurs dans chaque domaine agissant comme des catalyseurs<sup>25</sup>.

Des liens se sont alors établis entre les membres du « Méditerranéisme », à l'instar d'Albert Camus, Max-Pol Fouchet (1913-1980) et René-Jean Clot (1913-1997), et des architectes et peintres actifs en Algérie<sup>26</sup>. Nous présenterons ici, les conséquences de la proximité intellectuelle et les affinités

<sup>20</sup> D'après un extrait de la conférence de Maurice Calmein, disponible [en ligne] dans : <http://www.librairie-pied-noir.com/content/6-algerianisme> (consulté en octobre 2020)

<sup>21</sup> Il s'agit de la revue *L'Algérianiste*, n° 126, mars 2009, où Georges-Pierre Hourant publie « Camus et l'Algérianisme ».

<sup>22</sup> Georges Fréris, *art. cit.*, p. 49.

<sup>23</sup> Nicolas Hubert, *op. cit.*, p. 80.

<sup>24</sup> Jean-Pierre Bénisti, « Les peintures de l'école d'Alger et la Méditerranée », Bulletin d'information de *la société des études Camusiennes*, octobre 2007, n° 82, p. 27.

<sup>25</sup> *Ibidem*.

<sup>26</sup> Jean-Pierre Bénisti, *art. cit.*, p. 29.

manifestées entre ces deux domaines sur la production architecturale émergente en Algérie à partir des années 1930 jusqu'à l'indépendance.

- **Albert Camus, la Méditerranée et l'architecture algérienne**

Dans les années 1930 et par l'intermédiaire de Max-Pol Fouchet, Albert Camus fait la connaissance de jeunes architectes et peintres algérois épris de littérature, de philosophie et dont la question de l'« Algérianité » émerge comme un sentiment très fort et un projet de construction identitaire<sup>27</sup>. Il s'agit de Jean De Maisonseul (1912 Alger-1999 Cures), Pierre-André Emery (1903 Lausanne-1982), Louis Miquel (1913 Alger-1987) et le peintre Louis Bénisti (1903 Alger-1995 Évian)<sup>28</sup>. Des amitiés se sont tissées entre Camus et ces jeunes architectes, et en particulier avec Jean de Maisonseul<sup>29</sup>, en effet vingt ans d'amitié ont lié les deux hommes<sup>30</sup>.

Ces architectes participent à leur tour à des projets de Camus, comme le *Théâtre du travail* renommé le *Théâtre de l'Équipe* (1936), dont le décor est réalisé dans une conception architecturale de Louis Miquel<sup>31</sup>. Plus tard, l'architecte Roland Simounet (1927 Ain Benian-1996 Paris) participe aussi à la création du décor du théâtre. Quant à Pierre-André Emery, il a réalisé la couverture de la revue littéraire « *Rivages* » créée par Camus en 1938, dans le but de diffuser la culture Méditerranéiste<sup>32</sup>. Rappelons que dans le manifeste de « *Rivages* », Camus présente et situe le nouvel esprit du « Méditerranéisme », où il écrit : « *Notre tâche est de réhabiliter la Méditerranée... Un mouvement de jeunesse et de passion pour l'homme et ses œuvres est né sur nos rivages. De Florence à Barcelone, de Marseille à Alger, tout un peuple grouillant et fraternel nous donne les leçons essentielles de notre vie*<sup>33</sup> ».

Le rapprochement intellectuel de Camus avec le milieu artistique local a stimulé son inventivité, en effet, il s'inspire du peintre Louis Bénisti pour créer un personnage de son roman « *La Mort Heureuse* », écrit entre 1936 et 1938<sup>34</sup>. C'est aussi, le peintre algérois Sauveur Galliéro (1914 Alger-1963 Paris) qui lui a

---

<sup>27</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de La Villette, 2012, p. 223.

<sup>28</sup> Jean-Pierre Bénisti, *art. cit.*, p. 29.

<sup>29</sup> Il est à la fois architecte et peintre, il avait participé à plusieurs expositions à Alger. En 1958, Camus préface son exposition à Paris.

<sup>30</sup> Jean-Pierre Peroncel-Hugoz, « Jean De Maisonseul », *Le Monde*, publié le 06/06/1999, article disponible [en ligne] sur : [https://www.lemonde.fr/archives/article/1999/06/06/jean-de-maisonseul\\_3552247\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1999/06/06/jean-de-maisonseul_3552247_1819218.html) (consulté octobre 2020)

<sup>31</sup> Jean-Pierre Bénisti, *art. cit.*, p. 31.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>33</sup> Extrait de la citation d'Albert Camus, *Rivages* 1938, dans Jean-Pierre Bénisti, *art. cit.*, p. 33.

<sup>34</sup> Il est publié par les éditions Gallimard en 1971, Voir Hubert Zakine, « Louis Bénisti peintre et ami de Camus », billet de blog, novembre 2010, disponible [en ligne] sur : [hubertzakine.bligspot.com/2010/11/louis-benisti-est-un-peintre-et.html](http://hubertzakine.bligspot.com/2010/11/louis-benisti-est-un-peintre-et.html) (consulté en octobre 2020)

inspiré le célèbre roman « *L'étranger* »<sup>35</sup>. Ainsi, Albert Camus a su tirer profit de ses rapports avec les artistes et les architectes algérois.

À la faveur du dialogue amical, intellectuel et artistique entrepris entre le chef de file du « Méditerranéisme » et les architectes algérois, sa pensée et sa sensibilité allait d'une manière ou d'une autre, se refléter sur la conception philosophique de leur production architecturale. Ainsi, dans le but de saisir l'éventuelle influence intellectuelle exercée par Camus sur la génération d'architecte qu'il a côtoyé, il est important de connaître sa perception de l'architecture algérienne, et en premier, celle de la Casbah. Ce site médiéval attirant donne sur la Méditerranée, qui est un thème auquel le romancier et écrivain s'est entièrement dévoué<sup>36</sup>. Camus s'est aussi interrogé dans ces textes sur l'architecture et ce qu'elle induit, a même présenté des descriptions architecturales, parfois très détaillées et métaphoriques d'édifices de villes d'Alger et d'Oran, où il a le plus vécu, comme la grande poste d'Alger dans « *Le Premier Homme* »<sup>37</sup>. Il écrit : « *La poste elle-même, installée à l'intérieur d'une immense rotonde, était éclairée par trois grandes portes et une vaste coupole d'où ruisselait la lumière*<sup>38</sup> ». Il est important ainsi de savoir à quels aspects de l'architecture sur cette rive de la Méditerranée s'est attaché Camus.

Très jeune, à 20 ans, Albert Camus exprime sa réaction face à l'architecture locale et authentique du pays. Jean de Maisonseul, encore étudiant à l'École des beaux-arts d'Alger, en section d'architecture dirigée par l'architecte Léon Claro fait visiter la Casbah d'Alger au groupe d'intellectuels gravitant autour de Camus. Rappelons que ce jeune étudiant d'architecture est un fin connaisseur de la médina, il l'a même fait visiter à Le Corbusier, lors de son premier voyage en Algérie datant de 1931.

Dans un article de jeunesse datant de 1933 intitulé « *La maison mauresque*<sup>39</sup> » et inspiré par l'œuvre de Léon Claro<sup>40</sup> qui représente une fantaisie destinée à satisfaire la curiosité des visiteurs épris d'orientalisme<sup>41</sup>, Camus se livre à décrire cette visite :

*« L'inquiétude qui flotte sous la coupole de l'entrée, la confuse attirance du couloir bleu, la stupeur d'une brusque oraison de lumière élevant l'importance de la courte pénombre qui mène enfin au patio, large infini, horizontal, parfait de lumière, ces fines et courtes émotions que donne la première visite d'une maison mauresque, j'ai voulu les élargir dans des correspondances, plus générales et plus*

<sup>35</sup> Nicolas Hubert, *op. cit.*, p. 74.

<sup>36</sup> Hélène Rufat, « À travers et par la Méditerranée : regard sur Albert Camus », *Synergies Espagne*, n° 4, 2011, p. 194.

<sup>37</sup> Marcelle Mahasela, « les villes d'Albert Camus, architectures, activités, métaphores », *Le Bulletin de la Société des Études Camusiennes*, n° 81, mai 2007, p. 16.

<sup>38</sup> *Ibidem*.

<sup>39</sup> Albert Camus, « La maison mauresque » (1933), *Cahiers Albert Camus*, n° 2, Gallimard, 1973, pp. 207-218.

<sup>40</sup> Voir *Supra*, Chapitre 4 ; Le rejet du régionalisme, les prémices d'une nouvelle pensée de l'architecture, pp. 177-178.

<sup>41</sup> Claro, *La maison indigène: récit*, Actes Sud, 2020, p. 15.

*humaines, devant des créations naturelles...<sup>42</sup>».*

Ce texte décrit l'expérience de l'auteur et constitue un intéressant élément d'analyse qui permet de mettre en avant les impressions ainsi que la lecture des espaces et des ambiances qu'ils dégagent. Selon Jean-Lucien Bonillo, le texte de Camus a une lecture différente, plus essentielle, moins sensible au détail et à l'ornement qu'aux figurations spatiales, plus phénoménologique et plastique, liée à l'expérience totale du corps dans l'espace<sup>43</sup>. Ainsi, le tableau d'analyse suivant illustre les propos de Jean-Lucien Bonillo et fait ressortir les références des principaux termes employés par Camus. Ceci permet de comprendre l'effet de cette première visite de la maison mauresque sur Camus et les sensations qu'elle a éveillée en lui.

Références des termes employés par Camus		
Figurations spatiales et dimensions	Sensations ressenties	Effets naturels
Coupole, entrée, couloir bleu, patio Large infini, horizontal	Inquiétude, confuse attirance, stupeur, fines et courtes émotions.	Oraison de lumière, courte pénombre, lumière, créations naturelles.

**Tableau 9** : Analyse du texte d'Albert Camus de « la maison mauresque » de Léon Claro, 1933 (auteur, 2020)

On retient ainsi que les termes employés en référence aux espaces sont les pièces maîtresses et caractéristiques de la maison mauresque. Quant aux termes décrivant ses sensations, ils se rapportent à un état d'incertitude et d'étonnement face à cette expérience inédite. Dans cet extrait du texte de Camus, on note que le jeu naturel de lumière et d'ombre conjugué à la forme des espaces sont à l'origine des sensations ressenties par l'auteur. En effet, l'inquiétude est générée, dès l'entrée par ce couloir sombre et frais qui annonce à sa fin, la surprise de découvrir un patio baigné de lumière. Il résume ainsi ce qui donne du caractère à ces constructions. Rappelons que la manière dont ces maisons constituées de jeu de cubes blancs sont intégrées dans le site, et le fait qu'elles captent la lumière et soient dotées de terrasses, assurant la vue sur la Méditerranée, font qu'elles sont en accord avec l'imagerie camusienne. Camus est attentif à l'architecture, à son harmonie et à son intégration dans la nature. Dans sa description de la ville d'Alger en 1939, il écrit : « *Et puis ce fut Alger, la lente arrivée du matin, la cascade éblouissante de la Kasbah au-dessus de la mer, les collines et le ciel, la baie aux bras tendus, les maisons parmi les arbres et l'odeur déjà proche des quais*<sup>44</sup> ». Il est clair que la Méditerranée fait partie de l'imagerie camusienne

<sup>42</sup> Tewfik Hakem, « *Voyagez dans la Casbah d'Alger de Claro pour retrouver Camus, Sénac et le Corbusier dans tous leurs états* », dans France Culture, publié le 20/05/2020, disponible [en ligne] sur : <https://www.franceculture.fr/litterature/voyagez-dans-la-casbah-dalger-de-claro-pour-retrouver-camus-senac-et-le-corbusier-dans-tous-leurs> (consulté en octobre 2020).

<sup>43</sup> Jean-Lucien Bonillo, *op. cit.*, p. 231.

<sup>44</sup> Albert Camus, cité par Marcelle Mahasela, *art. cit.*, p. 16.



depuis l'enfance, avec le soleil, la mer, les couleurs, les parfums et les bruits<sup>45</sup>.

Selon Camus, la Méditerranée « *n'est pas seulement un espace circonscrit géographiquement, elle n'est pas non plus, seulement, un puit de sensations ou d'images aux couleurs bariolées, elle est aussi et surtout, peut-être, avant tout, une manière de vivre, de penser. Conçue comme un lieu symbolique, elle pose et propose des valeurs qui nomment l'amour, la justice, la mesure, la beauté, la liberté*<sup>46</sup> ». C'est cette philosophie camusienne autour de la Méditerranée qu'on pense être commune aux les architectes actifs en Algérie. En effet, ces professionnels partagent l'idée que l'architecture émergente sur ce territoire doit être en accord et adaptée avec cette manière de vivre conditionnée par le soleil, la mer et la terre. Ainsi, on peut retenir que le rôle de Camus a été d'avoir créé un espace méditerranéen aux valeurs dynamiques<sup>47</sup> et d'avoir formulé et appuyé une sensibilité qui est déjà éveillée chez ces architectes. Tout autant que Camus, Le Corbusier autre figure influente et proche de l'entourage du romancier, n'a manqué pas d'exprimer sa fascination pour la Méditerranée. En 1956, Le Corbusier déclare : « ... *j'ai voyagé à travers les continents. Je n'ai qu'une attache profonde : la Méditerranée. Je suis un méditerranéen, très fortement*<sup>48</sup> ».

Dans le Second après-guerre, le thème de la Méditerranée continue d'animer la vie littéraire et artistique en Algérie. Des revues littéraires ont été créées par le poète Jean Sénac (1926 Béni Saf-1973 Alger) comme « *Soleil* » entre 1950-1952, et « *Terrasses* » parues en 1953 avec un numéro unique<sup>49</sup>. La création du groupe CIAM-Alger<sup>50</sup> à cette période composé en grande partie d'architectes algérois proches de Camus, à l'image de Miquel, Emery et Simounet est l'occasion de mettre officiellement en avant par les membres de ce groupe, l'éthique et la sensibilité de Camus dans leurs projets<sup>51</sup>. En effet, il parvient à apporter une contribution à leurs travaux à travers sa participation à l'édification d'un centre de jeunesse et des sports (1955-1961) lors de la reconstruction de la ville d'Orléansville (El-Asnam puis Chleff), après le séisme dévastateur de 1954<sup>52</sup>. C'est lors d'un court séjour à Alger, début 1955<sup>53</sup> qu'Albert Camus visite le chantier de reconstruction avec Jean de Maisonseul. Celui-ci est directeur du service

<sup>45</sup> D'après l'appel à communication au colloque international sur « Albert Camus et les écritures méditerranéennes », Université de Gabès, Institut supérieur des langues de Gabès (Tunisie), 2013, disponible [en ligne] sur : [https://www.fabula.org/actualites/colloques-camus-et-les-ecritures-mediterranennes\\_52118.php](https://www.fabula.org/actualites/colloques-camus-et-les-ecritures-mediterranennes_52118.php) (consulté en octobre 2020)

<sup>46</sup> Albert Camus cité dans Zedgiga Abdelkrim, « Camus et la Méditerranée », *Chroniques Camusiennes, Bulletin de liaison de la Société des Études Camusiennes*, n° 6, mai 2012, p. 11.

<sup>47</sup> Hélène Rufat, *art. cit.*, p. 199.

<sup>48</sup> Le Corbusier cité dans, Vincent du Chazaud, « Camus et Le Corbusier, Sartre et Perret », *Le Billet* n° 22, Compagnie des experts architectes près de la cour d'appel de Paris (CEACAP), février 2012, disponible [en ligne] sur : [www.ceacap.org](http://www.ceacap.org) (consulté en octobre 2020).

<sup>49</sup> Jean-Pierre Bénisti, *art. cit.*, p. 38.

<sup>50</sup> Voir *supra*, Chapitre 5, p. 201.

<sup>51</sup> Jean-Lucien Bonillo, *op. cit.*, p. 237.

<sup>52</sup> Louis Miquel, « Centre Albert Camus, El Asnam », *Techniques & Architectures*, n° 329, février-mars 1980, p. 66.

<sup>53</sup> À cette période (1954-1955), Albert Camus s'installe à Paris.

d'Urbanisme du département d'Alger et aussi responsable du plan d'urbanisme d'Orléansville, Camus écrit à son sujet, que la ville ravagée par le séisme en 1954 lui doit « *d'être relevée de ses ruines*<sup>54</sup> ». En effet, les images du chantier de reconstruction d'Orléansville ont éveillé chez l'écrivain la nostalgie des ruines de Tipasa en Algérie<sup>55</sup>. Camus prodigue aux architectes chargés de la construction du centre culturel, à savoir Louis Miquel et Roland Simounet des conseils sur l'espace théâtral, et leur demande de s'inspirer, pour les dispositifs scéniques, du théâtre élisabéthain et des conceptions de Jacques Copeau<sup>56</sup>. Ainsi parmi les types de théâtres, il opte pour le type élisabéthain, relatif à la reine Élisabeth première, qui se caractérise par son concept très libre contrairement au concept classique soumis à plusieurs exigences. Il est de forme polygonale ou circulaire et entouré de galeries sur trois étages réservées au public<sup>57</sup>.

Louis Miquel écrit : « *C'est ainsi que nous fûmes amenés à concevoir, pour le centre culturel, un ensemble salle-scène formant un seul volume sans solution de continuité, mais avec des loggias ou balcons en fond de scène et sur un côté de la salle*<sup>58</sup> ».

Avec ce choix de l'espace, les installations du décor deviennent inutiles et permettent aux architectes de faire des économies par rapport aux prix exorbitants de celles-ci. D'ailleurs, ils ont appliqué les mêmes principes pour le dispositif en plein air autour de la piscine afin de mettre en valeur la qualité du site. Ainsi, dans une lettre destinée aux architectes en 1955, Camus leur écrit : « *Vous avez trouvé la scène dont a besoin le nouveau théâtre...*<sup>59</sup> ». Lors de l'inauguration du centre culturel en 1961 portant le nom d'Albert Camus, une exposition des peintures et sculptures des amis de Camus dont Louis Bénisti et Sauveur Galliéro a été organisée dans le hall<sup>60</sup>.

### **6.1.2 L'architecture méditerranéenne en Algérie, une nouvelle démarche conceptuelle**

L'architecture méditerranéenne dans son sens le plus large signifie l'architecture traditionnelle ou vernaculaire née et développée sur les rives de la Méditerranée. Celle-ci, qu'elle soit au sud de la France, de l'Italie, de l'Espagne, en Grèce, sur les rivages de l'Asie Mineure, ou en Afrique du Nord, est soumise aux mêmes conditions climatiques et géologiques de cette zone, donc à des problèmes en grande partie semblables<sup>61</sup>. Ce climat tempéré est caractérisé par des étés chauds, et des hivers doux et humides. Dans

---

<sup>54</sup> Jean-Pierre Peroncel-Hugoz, *art. cit.*

<sup>55</sup> Marcelle Mahasela, *art. cit.*, p. 20.

<sup>56</sup> Louis Miquel, *art. cit.*, p. 66.

<sup>57</sup> Soraya Bertaud du Chazaud, « Aujourd'hui à Chleff le centre Larbi Tebessi, hier à Orléansville le centre Albert Camus (1955-1961), (architectes Louis Miquel et Roland Simounet) », *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*, n° 30, 2015, p. 122.

<sup>58</sup> Louis Miquel, *art. cit.*, p. 66.

<sup>59</sup> *Ibidem.*

<sup>60</sup> Jean-Pierre Bénisti, *art. cit.*, p. 43.

<sup>61</sup> Jean Cotereau, « Vers une architecture méditerranéenne », *Les Chantiers nord-africains*, partie II, janvier 1930, p. 19.

plusieurs pays méditerranéens, on retrouve pratiquement la même ligne architecturale. Celle-ci s'articule autour de la recherche des coins d'ombre, de la possibilité de faire pénétrer la fraîcheur à l'intérieur des espaces, d'un modèle composé d'une terrasse et d'une cour intérieure. Il s'agit également de recourir à des extérieurs, dont les surfaces blanchies à la chaux donnent lieu à une texture rugueuse captant moins la chaleur<sup>62</sup>.

Selon l'historienne de l'architecture Nabila Oulebsir, le recours au référent méditerranéen dans la conception architecturale en Algérie coloniale, a été déjà pratiqué à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant. Il renvoie aux références plus anciennes des civilisations du bassin méditerranéen<sup>63</sup>, telles que les civilisations romaine et byzantine. La Méditerranée mise en scène à cette période s'exprime dans le style adopté pour certains édifices religieux, à l'image de la cathédrale du Sacré-Cœur à Oran (1908)<sup>64</sup>. Cette cathédrale illustre un style néo-byzantin, où domine un décor en mosaïques murales, signe d'une orientation régionaliste. D'autres lieux de culte ont également porté l'influence du style byzantin, mi-oriental, mi-occidental à l'image des basiliques de Notre Dame d'Afrique (1872) à Alger et celle de Saint-Augustin à Bône (1900).

Sous le Gouverneur général Jonnart, l'orientation du début du XX<sup>e</sup> siècle privilégie l'usage du langage local à travers un registre mauresque et orientaliste et pas vraiment méditerranéen. Celle-ci aboutit après des décennies de pratique à une impopularité unanime dans le milieu professionnel, jusqu'à être dépassée avec l'avènement du modernisme et la célébration du centenaire<sup>65</sup>. Avant d'évoquer comment s'est concrètement manifestée cette volonté de produire une architecture, à la fois moderne et prenant la Méditerranée comme source d'inspiration, nous tenterons d'esquisser le fondement de la nouvelle démarche conceptuelle des architectes et l'évolution de la pensée méditerranéenne dans le milieu architectural algérien d'avant et d'après-guerre.

- **Les années 1930, la naissance d'une architecture méditerranéenne**

Un mouvement moderne spécifique s'est développé en Algérie parallèlement à ceux des principaux centres d'origines européenne. L'assimilation des formes modernes s'est rarement faite sans difficultés, elle est généralement accompagnée de débats quant à leur pertinence ou non face aux traditions culturelles nationales<sup>66</sup>.

---

<sup>62</sup> Voir *infra*, les modèles de la maison vernaculaire mauresque et celle du M'Zab.

<sup>63</sup> Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine: monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004, p. 269.

<sup>64</sup> *Ibidem*.

<sup>65</sup> Voir *supra*, Chapitre 4: le centenaire de l'Algérie française, la remise en question de l'arabisation du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>66</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 306.

Tel qu'on a pu le voir plus haut, à partir des années 1930, l'esprit méditerranéen a pénétré la majorité des intellectuels français d'Algérie dans plusieurs domaines. En architecture, il intervient chez l'élite algéroise comme une nouvelle alternative après l'abandon du style néo-mauresque. L'architecture d'esprit méditerranéen a dû ainsi faire place à la ville moderne et à une architecture reflétant l'aventure coloniale sans copiage du passé<sup>67</sup>. Au lendemain du centenaire, les architectes français d'Algérie, certains proches de Camus s'engagent à défendre la thèse que l'architecture moderne doit obéir aux spécificités de cette région, justifiant ainsi le recours à des éléments architecturaux appartenant à la modernité et aux constructions patrimoniales de l'aire méditerranéenne.

Jusqu'en 1929, le thème de la quête d'une architecture méditerranéenne est absent des revues professionnelles métropolitaines<sup>68</sup> et même locales. Pourtant, en 1905 l'architecte Georges Guiauchain mentionne le besoin de produire une architecture plus enracinée. Il pense que le style néo-mauresque n'est finalement qu'un passage obligé, avant la mise au point d'une architecture moderne et nouvelle adaptée à l'Algérie, à son climat et à son caractère<sup>69</sup>. La formulation de ce besoin s'affirme concrètement au sein des milieux professionnels, dès décembre 1929 dans les colonnes de la revue locale « *Les Chantiers nord-africains* », et par l'initiative de l'architecte Jean Cotereau<sup>70</sup>. Ce dernier publie ses réflexions autour de ce sujet dans un long article développé sur cinq parties et qui s'intitule « Vers une architecture méditerranéenne ». Ce texte est devenu une référence au sujet de l'architecture méditerranéenne naissante en Algérie coloniale, il est cité à maintes reprises par les historiens, dont nous avons évoqué les contributions, à savoir Xavier Malverti (1999) et Boussad Aïche (2011).

Dans cet article, Jean Cotereau rappelle que l'architecture n'est pas seulement une science appliquée fondée sur la géométrie et la physique, mais avant tout, un art placé dans la nature<sup>71</sup>. Même si, les matériaux se sont universalisés et que les règles statiques ont beau l'être, il reste que cette nature n'est pas la même, elle diffère selon la composition des terrains et les conditions climatiques<sup>72</sup>. Selon l'auteur, bien que l'architecture se soit affranchie de la géologie grâce à la technique, il est plus difficile de s'affranchir du climat<sup>73</sup>. Sa réflexion exprime la volonté de produire sur le sol algérien une architecture attachée à la mouvance moderne universelle, tout en étant liée à deux composantes qui sont propres à cet espace, le climat et l'histoire. Il vise ainsi une nouvelle conception architecturale à caractère identitaire

<sup>67</sup> École d'architecture de Grenoble, *Algérie, traces d'histoire: architecture, urbanisme & art, de la préhistoire à l'Algérie contemporaine*, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, Lyon, 2003, p. 76.

<sup>68</sup> Jean-Lucien Bonillo, *op. cit.*, p. 223.

<sup>69</sup> Xavier Malverti, « Entre orientalisme et mouvement moderne », dans Jean Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (dir.), *Alger 1860 - 1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999, pp. 113.

<sup>70</sup> Ancien élève de l'école polytechnique, lauréat de l'académie des beaux-arts.

<sup>71</sup> Jean Cotereau, « vers une architecture méditerranéenne », *Les Chantiers nord-africains*, partie I, décembre 1929, p. 680.

<sup>72</sup> *Ibidem*.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 681.

qui s'appuie sur un champ de références plus large, celui de la Méditerranée<sup>74</sup>. Jean Cotereau fait alors le rapprochement entre la Méditerranée et l'origine de l'art moderne en mettant en évidence, l'analogie qui existe entre les volumes cubiques blancs modernes aux toits-terrasses et le style traditionnel des maisons arabes de la Casbah d'Alger<sup>75</sup>. Rappelons que ce site et les maisons qu'il abrite ont généré une grande sensibilité chez les écrivains, les artistes, et les architectes à cette période vis-à-vis des formes dépouillées de la ville algérienne médiévale et des ambiances méditerranéennes. C'est ce que confirme les propos de l'architecte Albert Seiller dans son article, « La naissance d'une architecture en Algérie » publié en 1936 : « *Ceux qui viennent à l'Algérie subissent l'attraction du sentiment et de l'esprit et arrivent à leur tour à penser méditerranéen*<sup>76</sup> ».

Les architectes européens actifs en Algérie dans les années 1930, désignés comme « algérianistes » sont les acteurs du renouveau de l'architecture algérienne. Ils se sont affranchis du pastiche pour chercher, sans sortir de l'unité donnée à l'architecture nouvelle par l'emploi de matériaux nouveaux, une architecture qui se veut méditerranéenne dans l'expression et dans le programme<sup>77</sup>. La plupart de ces professionnels sont nés en Algérie, et ont été formés à Alger puis à Paris, dans les ateliers de l'École des beaux-arts, comme François Bienvenu (1897 Alger-1959 Alger), Jacques Guiauchain (1884 Alger- 1965 Alger) et Léon Claro (1899 Oran-1991 Gien). Ils ont prôné avec d'autres architectes, qui ne sont pas natifs d'Algérie, à l'instar de Marcel Lathuillière (1903 Paris-1984 Paris) une architecture plus proche et mieux intégrée au contexte local, soit un modernisme adapté aux conditions de l'Algérie<sup>78</sup>.

Ces architectes sont conscients que les bâtiments publics, d'habitation ou autres en Algérie, ne peuvent pas être conçus sur le plan de ceux qui ont la même fonction en la métropole. Les premières réalisations du XIX<sup>e</sup> siècle (1840-1850) dans le quartier de la Marine à Alger, insalubres, ternes, sans air et sans lumière, témoignent de l'échec de l'importation directe des modèles sans adaptation au contexte algérien<sup>79</sup>. Dans un article donnant une idée générale sur l'évolution de la construction algéroise de 1918 à 1936, le professeur à la faculté des lettres d'Alger et conservateur du musée des beaux-arts de cette même ville, Jean Alazard considère ces constructions comme une note très désagréable. Il approuve les nouveaux programmes d'esprit moderne de la Régie Foncière d'Alger faisant usage des grands

<sup>74</sup> Boussad Aiche, « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuillière », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb: (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, p. 266.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>76</sup> Albert Seiller, « La naissance d'une architecture en Algérie », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, OFALAC, Alger, 1936, p. 25.

<sup>77</sup> *Ibidem.*

<sup>78</sup> Boussad Aiche et Farida Cherbi, « Connaissance et reconnaissance du patrimoine, 1830-1962 », dans Jean-Baptiste Minnaert (dir.), *Histoires d'architecture en méditerranée XIXe-XXe siècles*, Éditions de la Villette, Paris, p. 111.

<sup>79</sup> Jean Alazard, « L'urbanisme et l'architecture à Alger de 1918-1936 », *L'Architecture*, n° 1, 1937, p. 25.



immeubles à terrasses, et se regroupant autour de cours ayant des dimensions suffisantes, garantissant de bonnes conditions d'ensoleillement et de ventilation<sup>80</sup>. Jean Alazard conclut son article par l'affirmation que l'évolution de la construction algérienne a abouti à l'avènement d'une architecture méditerranéenne aux lignes simples et épurées, parfois inspirées des formes cubiques des maisons arabes étant, selon lui tout à fait adaptées à la nature nord-africaine<sup>81</sup>.

En ce qui concerne la genèse de l'architecture méditerranéenne, sa signification et ses motifs, plusieurs architectes adhérents à cette nouvelle tendance se sont exprimés. Albert Seiller précise que cette architecture n'a rien de conventionnel, sa naissance a été spontanée. Elle est née avec la raison, dès que celle-ci a pu s'exprimer librement. La raison s'est mise au service du goût pour affirmer la volonté d'un esprit, qui cherche l'harmonie entre la vie humaine et les nécessités de la construction par la plastique, la lumière et la couleur<sup>82</sup>. Selon cet architecte, c'est surtout dans les édifices publics, plutôt que dans les immeubles de rapport, que se manifeste cette architecture enthousiaste et chaleureuse<sup>83</sup>. Il justifie ces propos par le fait que l'immeuble de rapport est trop souvent conditionné par des facteurs impératifs, où l'économie prend une large part avec l'esprit mercantile, pour porter la pure empreinte du style nouveau qui s'impose. Néanmoins, l'immeuble d'habitation demeure le terrain d'essai des architectes, sur lequel les idées les plus audacieuses sont amorcées, et les expériences sont tentées. Lorsque certaines conditions le permettent, ces expérimentations donnent lieu à des œuvres remarquables<sup>84</sup>.

D'après l'architecte Charles Montaland, il faut « *profiter des progrès de la construction moderne, sans adopter cette architecture internationale, standardisée, quelles que soient la longitude et la latitude* »<sup>85</sup>. Ainsi, la génération des algérienistes a critiqué le caractère international de l'architecture moderne, dont l'uniformisation et la standardisation ont produit une architecture figée non adaptée aux sites et aux climats. Ces architectes pensent avoir trouvé une combinaison aboutissant à une architecture des immeubles de rapport qui semble sortir de la banalité dans laquelle elle s'est jusque-là cantonnée. Il apparaît alors, cette volonté de donner un caractère particulier à la construction moderne en Algérie. Cette volonté évidente s'affirme d'année en année et se fait sentir à travers les nouvelles conceptions. Ainsi, l'emploi des éléments qui composent les façades est conditionné par le climat et les locales du pays<sup>86</sup>. L'architecte Albert Seiller explique que l'inspiration est un sentiment qui a pour base le souvenir, et la pensée comme expression. La nouvelle pensée architecturale en a trouvé la sienne, attachée aux

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>82</sup> Albert Seiller, *art. cit.*, pp. 25-26.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>84</sup> *Ibidem.*

<sup>85</sup> Saïd Almi, *Urbanisme et colonisation: présence française en Algérie*, Éditions Mardaga, Paris, 2002, p. 93.

<sup>86</sup> Albert Seiller, *art. cit.*, p. 26.

coutumes et usages locaux inscrits dans l'histoire de l'architecture des peuples méditerranéens. Il souligne qu'elle est également, la conséquence des leçons tirées de l'examen des œuvres antérieures, fruits du copiage, de la synthèse fantaisiste et non de l'invention<sup>87</sup>.

Les nouvelles constructions des années 1930 ; écoles, hôpitaux, hôtels des postes, palais du gouvernement sont des témoignages de cette architecture qui d'après Albert Seiller ne veut pas être coloniale, mais qui indique la volonté des algérianistes d'apporter une contribution au patrimoine intellectuel du pays<sup>88</sup>. Marcel Lathuilière rejoint l'avis de son associé et fait remarquer qu'une fois que les architectes se sont libérés des contraintes du passé à savoir le pastiche et le copiage, ils ont marqué la naissance d'un mouvement méditerranéen raisonné et réfléchi qui permettra plus tard à l'Algérie d'enrichir le patrimoine artistique français<sup>89</sup>. Sa définition de l'architecture méditerranéenne, est celle d'une architecture moderne, appuyée sur des bases rationnelles et adaptée au soleil de l'Afrique du Nord. Il confirme à son tour, l'analogie existante entre l'architecture moderne et locale<sup>90</sup>. Il est convaincu et cela après le succès des expositions de la cité moderne d'architecture d'Alger de 1933 et 1936, que tout en suivant les réalisations de la métropole, « *l'Algérie est capable de donner à son architecture un caractère propre, français d'esprit, mais régional par son expression*<sup>91</sup> ».

Pierre-André Emery, un des représentants de l'école Corbuséenne d'Alger, fait partie des architectes non natifs d'Algérie porteurs d'un regard nouveau, tout en étant conscient des réalités locales. Par conséquent, il milite pour les thèses méditerranéennes et à l'exposition de la cité moderne de 1936, il écrit : « ... *sous le parrainage spirituel de Perret, Le Corbusier, Baudoin et Lods se sont regroupées les forces vives de l'architecture algérienne... On peut y retrouver une certaine parenté de formes et de composition qui provient de la similitude des problèmes posés par le climat nord-africain et des recherches... qui tendront peu à peu vers la création d'un style purement méditerranéen...* <sup>92</sup>».

- **L'architecture dans le deuxième après-guerre : la volonté d'un métissage entre tradition et modernité**

Le discours de la quête d'une architecture méditerranéenne esquissé dans les années 1930 chez l'élite algéroise s'est renforcé et a produit de nouvelles expériences. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale,

---

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>88</sup> *Ibidem.*

<sup>89</sup> Marcel Lathuilière, « L'évolution de l'architecture en Algérie de 1830 à 1936 », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, OFALAC, Alger, mai 1936, p. 23.

<sup>90</sup> Boussad Aïche, « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuilière », *op. cit.*, p. 274.

<sup>91</sup> Marcel Lathuilière, *art. cit.*, p. 23.

<sup>92</sup> Jean-Jacques Deluz, « Quelques réflexions sur Le Corbusier et l'Algérie », dans Jean-Lucien Bonillo et Gérard Monnier (dir.), *La méditerranée de Le Corbusier*, Publications de l'Université de Provence, 1991, p. 38.

il continue de passer au premier rang des préoccupations architecturales visant à adopter les signes du passé de l'Algérie et de la Méditerranée et à mettre en place une tradition nouvelle. Les enseignements tirés des nouvelles expériences vécues par les architectes d'Algérie et ceux de Tunisie et du Maroc<sup>93</sup> vont davantage rapprocher les architectes de l'architecture locale traditionnelle et assurer une meilleure compréhension des fondements de cette dernière servant de références à leurs futures productions architecturales. En effet, la volonté de faire renaître l'esprit traditionnel des villes blanches et bleues apparaît clairement après 1945 avec l'exemple des travaux de l'équipe dirigée par l'architecte Bernard Zehrfuss (1911-1996) pour la reconstruction de villes tunisiennes sinistrées comme Bizerte<sup>94</sup>.

Parmi les jeunes architectes actifs en Algérie, beaucoup, comme Jean Bossu<sup>95</sup> et Louis Miquel<sup>96</sup>, font l'expérience des missions d'enquêtes. Ils participent durant la Deuxième Guerre mondiale (1942-1944) aux enquêtes sur l'habitat rural traditionnel français menées avec Urbain Cassan<sup>97</sup> et Georges-Henri Rivière<sup>98</sup> pour le musée des Arts et Traditions Populaires<sup>99</sup>. Passionné d'architecture régionaliste, et en qualité de fondateur de ce musée, Georges-Henri Rivière monte un réseau de jeunes architectes dans toute la France. Il organise un système d'enquête et attribue à des équipes la responsabilité de régions bien définies. Ces équipes ont travaillé à une période peu propice, celle de l'occupation, où il est difficile de circuler. Pourtant elles sont parvenues à établir un répertoire des formes et des structures, fixant par un vocabulaire architectural, la mémoire d'un patrimoine rural<sup>100</sup>. D'après Louis Miquel cette expérience est avant formatrice, il affirme : « pour quelqu'un qui a les yeux ouverts, c'était là la meilleure école d'architecture<sup>101</sup> ». Sa mission consiste à prendre note des spécificités architecturales et du caractère socioculturel des villages des départements des Alpes Maritimes et des Alpes de Hautes Provence. D'ailleurs, cette expérience le conduit à étudier dans une confuse nostalgie de l'Afrique du Nord, un village marocain à Madagh, où, il découvre les matériaux locaux et les techniques millénaires<sup>102</sup>. De

<sup>93</sup> Voir François Béguin, *Arabisation : décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Dunod, Paris, 1983, pp. 73-75.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>95</sup> Voir la notice biographique de Jean Bossu dans, Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architectures françaises outre-mer*, Mardaga, Liège, 1992, p. 384.

<sup>96</sup> Voir notice biographique de Louis Miquel élaborée par Mathilde Dion, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, 1991, p. 4.

<sup>97</sup> Urbain Cassan (1890-1979), architecte polytechnicien et directeur général de la construction MRU entre 1944-1946.

<sup>98</sup> Georges Henri Rivière (1897-1985), muséologue et fondateur du musée national des arts et traditions populaires à Paris.

<sup>99</sup> École d'architecture de Grenoble, *op. cit.*, p. 76.

<sup>100</sup> D'après la notice biographique de Louis Miquel élaborée par Mathilde Dion, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, 1991, pp. 16-17.

<sup>101</sup> D'après la lettre de Louis Miquel à Alex Gerber (30/01/1986) dans Gérard Monnier, « L'architecture vernaculaire, Le Corbusier et les autres », dans Jean-Louis Bonillo et Gérard Monnier (dir.), *La méditerranée de Le Corbusier*, Acte de colloque international, Le Corbusier et la méditerranée 1987 ? Marseille, Publications de l'université de Provence, 1991, p. 151.

<sup>102</sup> Voir Louis Miquel, « Village marocain de Madagh », *Techniques & Architecture*, n° 7-8, 1948, p. 123.

telles expériences ont eu l'avantage de pousser les jeunes architectes à penser à un usage moderne des formes et des techniques ancestrales adaptées à un environnement précis.

Après la Seconde Guerre mondiale et dans la lutte idéologique qui s'exerce lors des CIAM, s'amorce une perte de crédit de Le Corbusier et de sa doctrine moderne d'urbanisme fixé dans la « Charte d'Athènes »<sup>103</sup>. La création officielle du groupe CIAM-Alger<sup>104</sup> en 1954 apparaît comme une stratégie d'émancipation par rapport à la doctrine officielle. Elle représente également une confrontation entre la tendance méditerranéenne, sorte de modernité solaire et le rationalisme fonctionnaliste d'Europe du Nord<sup>105</sup>. Les idées que défendent les architectes du CIAM-Alger ont abouti au développement croisé de stratégies sinon paradoxales, du moins quelque peu différentes<sup>106</sup>. Leur action dans ce cadre collectif consiste à revendiquer un écart de sensibilité avec la métropole, à mettre en avant l'algérianisme de leur modernité, et enfin à donner au concept de tradition une forte charge identitaire.

Le développement des idées revendiquées par le groupe CIAM-Alger s'est faite durant sa participation à la 9<sup>e</sup> édition du CIAM à Aix-en-Provence (1953). La contribution du groupe s'appuie sur un travail d'enquête sur le terrain réalisé par Roland Simounet et Marcel Gut dans le but d'étudier la question de l'habitat -thème du CIAM- face à la crise du logement que connaît la capitale. Cette enquête implique le relevé d'un des plus importants et anciens bidonvilles d'Alger, celui de Mahieddine<sup>107</sup>. L'analyse de cette étude offre les éléments pour la mise au point d'un projet de résorption dans lequel les architectes affichent leur attachement à l'histoire locale susceptible de nourrir des projets contemporains.

Lors de cette expérience unique en son genre, Roland Simounet, le plus jeune du groupe, encore étudiant en architecture, et Marcel Gut étudient le bidonville avec une approche anthropologique, en prenant ainsi en compte l'apport nouveau des sciences humaines et sociales, notamment de l'anthropologie structurale<sup>108</sup>. Ils se basent sur le vécu et adoptent la conception philosophique du « dire-vivre » d'Albert Camus, dans laquelle, c'est l'expérience qui détermine toute prise de position intellectuelle<sup>109</sup>. Cette étude approfondie inclut une lecture anthropologique, mais aussi typologique et esthétique à partir des documents graphiques (dessins, schémas) et photographiques produits dans le but de dégager les vertus de ce modèle d'habitat. L'étude révèle que face au manque de moyens et de matériaux de construction

---

<sup>103</sup> Voir Jean-Lucien Bonillo, « Les architectes modernes et les enseignements de la Casbah », *La Pensée du Midi*, n° 18, 2006, p. 36.

<sup>104</sup> Il regroupait lors de sa création 23 architectes.

<sup>105</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, p. 220.

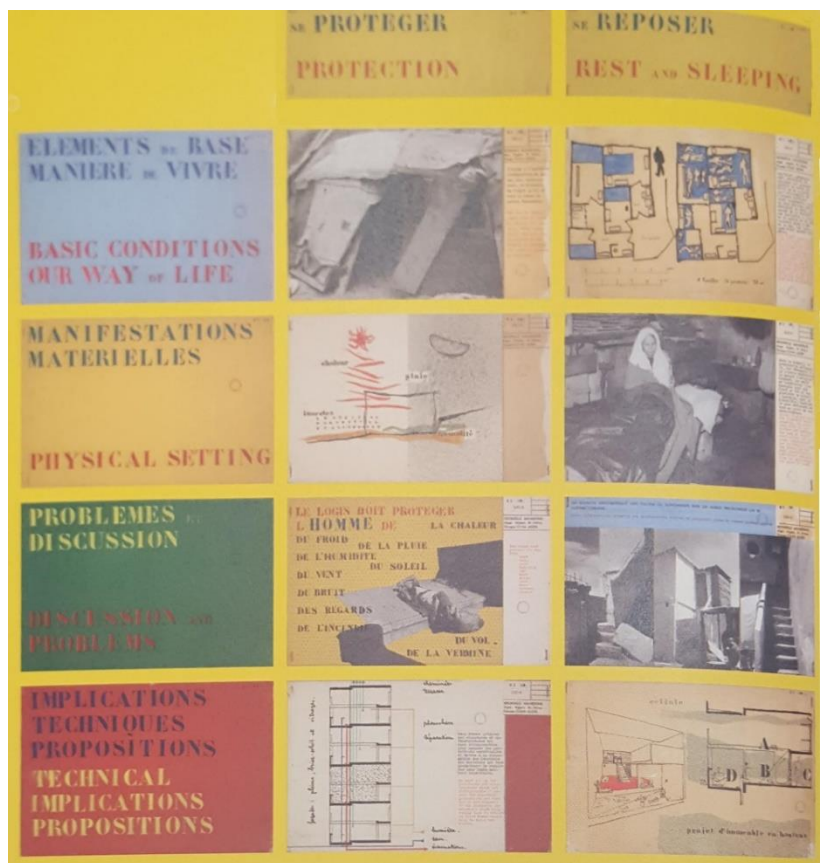
<sup>106</sup> *Ibidem*.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>108</sup> Une méthodologie développée à partir des années 1940 par l'anthropologue et ethnologue français Claude Lévi-Strauss (1908-2009).

<sup>109</sup> Jean-Lucien Bonillo, *op. cit.*, p. 227.

limités, à du bois de rebut et à des éléments préfabriqués, cette forme d'habitat précaire a fait l'objet d'inventivité de la part de ses occupants du point de vue de l'agencement des espaces selon leurs besoins. En effet, les protagonistes de cette enquête ont examiné les principales fonctions (habiter, travailler, circuler) et les espaces qui forment le bidonville, et représentent les conditions de vie de sa population, c'est-à-dire musulmane. Ils ont également prêté une attention particulière à la question du symbolique, aux valeurs de représentation et au sens de l'espace, ces éléments sont traités dans la partie



**Figure 140** : Grille CIAM-Alger : relevé, analyse et propositions pour le relogement des habitants du bidonville de Mahieddine, Alger 1952-1953 (J-L Bonillo, *op. cit.*, p. 218)

« éthique esthétique » de l'étude<sup>110</sup>. Les différentes parties, cette étude ont conduit à proposer un modèle typologique de base caractérisé par les cinq éléments : la chambre, la cour, le patio ouvert et la salle d'eau<sup>111</sup>. D'autre part, les deux architectes ont tenté de repérer des normes particulières aux populations musulmanes permettant de déterminer certains éléments de base, tels que l'échelle de constructions, l'équipement du logis, la hauteur des vues et des rangements. Ainsi, les relevés de Simounet ont montré une correspondance entre les proportions du bidonville et les dimensions du Modulor<sup>112</sup>.

Conformément aux règles des CIAM, l'étude est présentée sous forme de grille d'analyse et de synthèse qui aboutit à la présentation d'une série de propositions architecturales formulées autour de modèles considérés comme adéquats pour le relogement des habitants du bidonville (Fig. 140). Les propositions du groupe CIAM-Alger ne peuvent échapper à la pression économique et aux conditions de la vie contemporaine impliquant la normalisation de construction. Toutefois, les architectes de ce groupe

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 221.

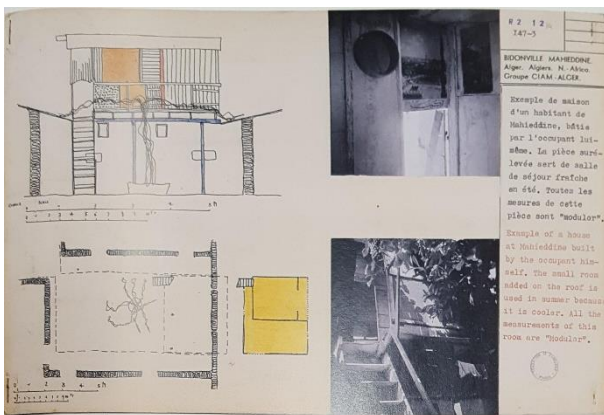
<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>112</sup> Richard Klein, « L'expérience du bidonville : Roland Simounet et le groupe CIAM-Alger », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *La modernité critique : autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence, 1953*, Éditions Imbernon, Marseille, 2006, p. 208.



aspirent à offrir un cadre universel pour une appropriation locale<sup>113</sup>.

Bien que l'influence corbuséenne soit très présente dans les propositions du groupe, avec le recours au logement à double hauteur, qui est un principe de l'unité d'habitation, les architectes ont toutefois tenté de reproduire un langage moderne adapté au contexte. Ils ont pris comme référence, une typologie de maisons étudiées *in-situ*, construites par les occupants eux-mêmes, en raison de leurs vertus de compatibilité avec leurs besoins et leurs habitudes (fig. 141). Le choix de cette typologie à double étage est justifié par son adaptation au climat, car la pièce surélevée sert de salle de séjour procurant de la fraîcheur en été<sup>114</sup>. On distingue aussi des formes d'adaptation au contexte local par l'usage des claustras et moucharabiehs (Fig. 142).



**Figure 141** : Grille CIAM-Alger, relevé d'une maison à Mahieddine, 1953 (R. Klein, *op. cit.*, p. 209)



**Figure 142** : Proposition de cellule type, Grille CIAM-Alger, 1953 (J-L Bonillo, *op. cit.*, p. 229)

Le travail du groupe CIAM-Alger est vu comme une voie positive de l'évolution des préceptes corbuséens et comme une réponse méditerranéenne aux critiques posées à ce mouvement universel manquant de sensibilité au climat. Ainsi, l'œuvre des jeunes architectes contestataires est d'apporter une approche de l'habitat et de la ville en phase avec les sensibilités de l'après-guerre constituées autour ; des différences culturelles, ethniques et climatiques<sup>115</sup>.

## 6.2 La réinterprétation des références locales dans un langage moderne

Dans la démarche vers la production en Algérie d'une architecture méditerranéenne inspirée du patrimoine local, deux acteurs proches du milieu architectural algérien ont pris volontairement ou non part dans l'émergence et l'évolution de cette démarche. Albert Camus, romancier et philosophe a fait du mythe de la Méditerranée et de sa sensibilité méditerranéenne, l'axe central de sa pensée et de celle du

<sup>113</sup> *Ibidem*.

<sup>114</sup> D'après le commentaire sur la planche de la grille contenant le relevé de la maison, voir la figure 141.

<sup>115</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Les architectes modernes et les enseignements de la Casbah », *La Pensée du Midi*, n° 18, 2006/2, p. 36.

mouvement intellectuel qu'il représente<sup>116</sup>. Le Corbusier étant une figure majeure du mouvement moderne, et une référence pour les architectes d'Algérie, est aussi un farouche défenseur de la Méditerranée<sup>117</sup>. Si on admet que ce dernier a produit un effet à partir duquel s'est opérée toute une réévaluation de l'architecture méditerranéenne traditionnelle<sup>118</sup>, il est alors important d'aborder sa lecture et son analyse de cette architecture pour le cas algérien, notamment les enseignements qu'il a pu en tirer et employés dans ses conceptions. Des travaux d'historiens de l'architecture tels que ceux d'Alex Gerber, Gérard Monnier et Jean-Lucien Bonillo représentent des supports solides sur ce sujet.

Les « algérianistes » adhérents aux préceptes de Le Corbusier ont revendiqué la légitimité de créer sur le sol algérien, une architecture à la fois moderne et respectant les propriétés de cette région de la méditerranée. Toutefois, ils ne sont pas les seuls méditerranéens de ce domaine professionnel à porter une telle revendication. En effet, lors du 4<sup>e</sup> CIAM de 1933 tenu à bord d'un bateau de croisière parcourant un trajet sur la méditerranée qui a relié Marseille à Athènes, des architectes grecs ont fait découvrir au public, une leçon de plasticité à travers l'architecture domestique des îles de la mer Égée. Le but de la contribution du groupe grec est d'établir des rapports de filiation entre les traditions locales et les solutions de la modernité<sup>119</sup>. Ainsi, la réflexion autour de cette nouvelle tendance architecturale conduit au questionnement suivant : quelles propriétés et caractéristiques de l'architecture locale traditionnelle algérienne doivent être retenues comme références dans la nouvelle démarche conceptuelle ?

### **6.2.1 Le Corbusier et l'architecture méditerranéenne algérienne**

L'inspiration abstraite du passé et des formes vernaculaires a pris une part considérable dans l'œuvre de Le Corbusier. Ce voyageur infatigable qui a sillonné les continents lors de ses voyages d'Orient a choisi pour unique école de se renseigner sur l'art de construire auprès des architectures anciennes et rurales. D'autres artistes et architectes modernes avant lui ont pris le chemin des cultures préclassiques et primitives comme Matisse, Fernand Léger et Walter Gropius<sup>120</sup>. Le Corbusier a su formuler à partir de chaque visite et découverte de l'architecture méditerranéenne de différents pays, un langage architectural de référence<sup>121</sup>. Ses voyages de découverte de l'orient incluent plusieurs étapes, dont les plus importantes sont la Grèce et la Turquie en 1911, l'Algérie et le Maroc en 1931, enfin l'Inde en 1951.

---

<sup>116</sup> Voir *supra* ; Albert Camus, *la méditerranée et l'architecture algérienne*.

<sup>117</sup> Jean-Lucien Bonillo, *op. cit.*, p. 222.

<sup>118</sup> François Béguin, *op. cit.*, p. 78.

<sup>119</sup> Gérard Monnier, *op. cit.*, p. 143.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>121</sup> Voir Alex Gerber, « L'Algérie de Le Corbusier, les voyages de 1931 », Thèse de doctorat ES sciences, soutenue au département d'architecture de l'école polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse en 1992.

En dépit du caractère innovateur des modèles de maisons « Dom-ino<sup>122</sup> » conçus par Le Corbusier encore jeune entre 1914 et 1915, celles-ci représentent le témoignage de son admiration pour les simples demeures de la Méditerranée. Cette admiration se reflète par leurs toits plats, leurs formes cubiques modelées par la lumière, et leurs intérieurs exigus et traditionnels. Les maisons « Dom-ino » sont les premières tentatives de l'architecte de trouver un équivalent moderne et industrialisé aux constructions vernaculaires du passé<sup>123</sup>. Plus tard, le maître s'inspire des constructions cubiques aux surfaces blanchies à la chaux, vues lors de son voyage en Grèce pour la conception de maisons individuelles à l'image de la villa Savoye construite entre 1928 et 1931.

Au début des années 1930, le domaine de l'art connaît de nombreux cas, où des rapports tout nouveaux existent entre artistes d'avant-garde et techniques anciennes<sup>124</sup>. De son côté, Le Corbusier commence à voir les limites de sa culture « machiniste »<sup>125</sup>. À ce moment, il entame l'élaboration du plan d'aménagement d'Alger, et entretient des échanges avec des milieux professionnels italiens et catalans, où se développe un courant méditerraniste. En effet, la question de la méditerranéité est particulièrement présente dans ces milieux<sup>126</sup>, différente dans leurs formulations, mais chacun d'eux trouve une forme légitime d'articulation entre modernité et tradition nationale<sup>127</sup>.

Durant cette décennie, en plus de l'Algérie, Le Corbusier veut construire au Brésil, c'est-à-dire dans des territoires aux climats complètement différents de celui de l'Europe<sup>128</sup>. Ainsi, il centre son orientation vers des préoccupations climatiques<sup>129</sup>. Son intérêt pour le vernaculaire tient alors à renforcer la position de l'architecture moderne, puisque le vernaculaire reflète la logique rigoureuse de constructions adaptées aux sites et aux besoins de la vie pratique. Ainsi, sa démarche vers l'architecture pré-machiniste consiste à en faire une référence afin de nourrir des solutions pratiques et proposer au final, une modernité populaire, plus accessible et applicable au logement de masse<sup>130</sup>. C'est aussi le moyen de légitimer l'usage de l'architecture moderne et d'assurer l'octroi des commandes publiques.

Pour aboutir à une architecture dans laquelle s'établit une alliance entre la modernité et l'esprit local, cette production a besoin d'un référent architectural du patrimoine local vernaculaire. L'architecte doit connaître et décoder les espaces, les surfaces et les matériaux de ce patrimoine dans le but d'en dégager

---

<sup>122</sup> Voir *Supra*, Chapitre 5 : *Le Corbusier un architecte de son temps*, p. 215.

<sup>123</sup> William J.R. Curtis, *L'architecture moderne depuis 1900*, Phaidon (3<sup>e</sup> éditions), Paris, 2014, p. 85.

<sup>124</sup> Gérard Monnier, *op. cit.*, p. 141.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>126</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Les architectes modernes et les enseignements de la Casbah », *La Pensée du Midi*, n° 18, 2006/2, p. 33.

<sup>127</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Le CIAM-Alger ... », *op. cit.*, p. 222.

<sup>128</sup> Un type d'architecture construite de manière traditionnelle est répondu dans un pays.

<sup>129</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 320.

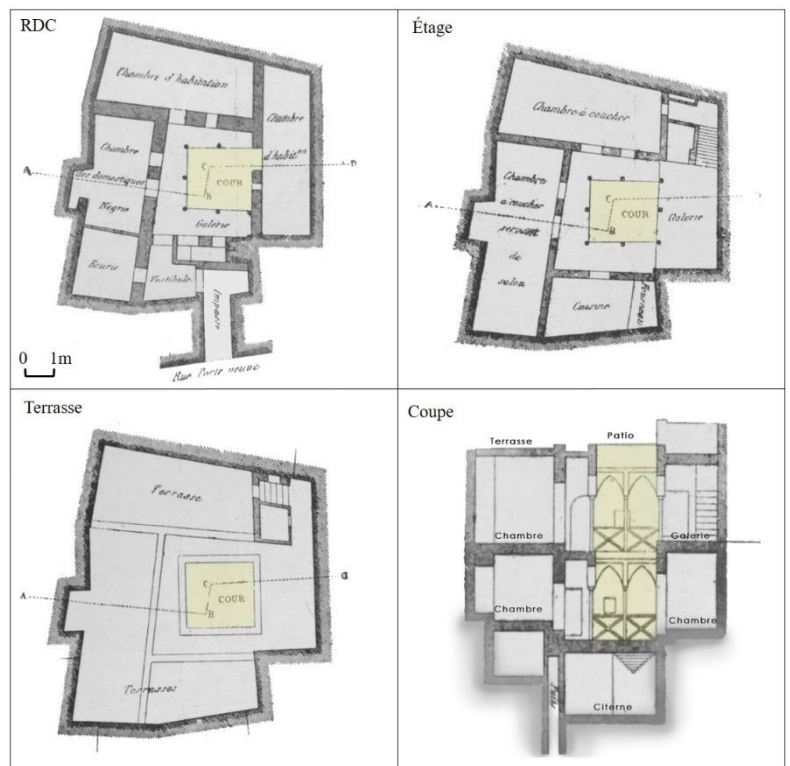
<sup>130</sup> Gérard Monnier, *op. cit.*, p. 143.

les principales propriétés et caractéristiques d'une architecture adaptée au climat. Ainsi, loin d'une enquête systématique, la mission que s'est attribuée Le Corbusier en Algérie est d'observer de plus près le vernaculaire méditerranéen de ce pays afin de saisir les expériences spatiales locales. D'ailleurs, il a déclaré : « *je voyage en ouvrant l'œil et l'oreille, sans plus. Je possède une pratique, acquise par l'amour des choses de l'art, qui me permet de découvrir, par ce chemin, le verdict révélateur*<sup>131</sup> ».

- **Les leçons de la méditerranée : la Casbah et la maison arabe**

Plusieurs architectes algériens considèrent la Casbah d'Alger, comme « *une vivante leçon de la plastique méditerranéenne*<sup>132</sup> ». Ceci explique l'attrance qu'elle a exercée sur les peintres, les écrivains et les architectes. Lors de ses multiples voyages dans le monde, Le Corbusier fait des analyses de l'habitat vernaculaire à travers des croquis annotés, et reste attentif à l'organisation spatiale, à la relation avec l'extérieur, et aux parois murales et leurs proportions<sup>133</sup>. En visitant Alger, il est aussitôt fasciné par la découverte de sa Casbah avec ses ruelles fraîches et paisibles loin du bruit des moteurs et ses maisons à patio. Il oppose ces dernières à la médiocrité des immeubles européens<sup>134</sup>. Il semble alors retrouver dans ces maisons introverties de la Casbah, la quiétude et le bien-être<sup>135</sup> (Fig. 143).

La maison arabe, mauresque ou désignée généralement comme la maison à patio est un échantillon de la plastique méditerranéenne en Algérie. Celle-ci porte en elle les éléments clés d'une construction durable par ses techniques et matériaux parfaitement adaptée à cette région. La maison à patio devient vite un important référent de l'architecture méditerranéenne, en plus des autres



**Figure 143** : Plans et coupe d'une maison mauresque à Alger (CNA, juin 1930, p. 543)

<sup>131</sup> Le Corbusier cité par Gérard Monnier, *op. cit.*, p. 142.

<sup>132</sup> Albert Seiller, *art. cit.*, p. 25.

<sup>133</sup> Voir Danièle Pauly, *Le Corbusier, albums de l'Afrique du Nord, voyages au M'Zab 1931-1933*, Fondation Le Corbusier/ AAM Éditions, Paris/Bruxelles, 2013.

<sup>134</sup> Xavier Malverti, « Entre orientalisme et mouvement moderne », dans Jean Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (dir.), *Alger 1860 - 1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999, p. 110.

<sup>135</sup> D'après la citation de Le Corbusier, dans *la ville radieuse 1935*, où il écrit : « *Les civilisés vivent comme des rats dans des trous, les barbares vivent dans la quiétude, le bien-être* », cité par Xavier Malverti, *op. cit.*, p.110.

exemples de maisons vernaculaires algériennes, à l'instar de la maison du M'Zab, du Gourbi kabyle et de la maison Chaoui dans l'Aurès.

Le Corbusier ne s'est pas contenté de regarder et de dessiner des croquis à la Casbah, il prend en compagnie de Jean de Maisonseul les mesures de maisons mauresques à la recherche du Modulor<sup>136</sup>. Le jeune architecte faisant office de guide explique ce qu'il a retenu de l'expérience du maître à la Casbah : *« Il me paraît que la synthèse de l'aventure de Le Corbusier en Algérie est d'y avoir retrouvé la plastique de la Méditerranée découverte dans son périple de jeunesse, la retrouvant dans l'échelle humaine de ses architectures. Il se libéra du purisme en dessinant les corps nus des filles dans les mêmes maisons qu'il mesurait. Une lente maturation le conduisit ainsi de l'architecture moderne de structures transparentes à une plastique pleine, classique, du volume sous la lumière...<sup>137</sup> ».*

Deux ans après son premier voyage, et lors de sa conférence tenue à Alger, à l'occasion de l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne, Le Corbusier soumet ses réflexions. Il déclare que la région impose des conditions, les unes absolues : le climat et la topographie, et une autre relative, à savoir la culture. Il précise que pour établir une architecture régionaliste dans ce sens, il faut qu'une occasion se produise<sup>138</sup>. Elle s'est présentée pour Alger afin de rendre habitable des 110 hectares, en réaménageant le quartier de la Marine. Le Corbusier prend conscience de la pertinence de l'architecture arabe locale, des erreurs du passé, et déclare :

*« Depuis un siècle, nous n'avons pris aucune attitude architecturale qui vaille la leur. Les arabes, peuple jouisseur ont compris toutes les satisfactions que peut leur valoir l'architecture. Nous au contraire, nous nous sommes contenté de plagier les formules du bassin méditerranéen, c'est-à-dire les formules génoises, marseillaises... etc. Mais nous avons oublié que le soleil se présentait réellement en sens inverse<sup>139</sup> ».*

Albert Seiller fait partie de la jeune génération des architectes, nés et actifs en Algérie, qui est parvenue à une prise de conscience collective autour de l'utilité de l'héritage architectural local. Il a ainsi écrit :

*« Le soleil et la lumière n'intervenaient pas encore dans la symphonie de la ville, sauf dans la Casbah, où les volumes ajoutés aux volumes, les ombres à la lumière, une vivante leçon de plastique méditerranéenne n'arrivant pas à inspirer les constructeurs contemporains<sup>140</sup> ».*

---

<sup>136</sup> Voir la notice biographique de Jean De Maisonseul dans, Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architectures françaises outre-mer*, Mardaga, Liège, 1992, p. 393.

<sup>137</sup> Jean-Pierre Bénisti, « Les peintres de l'école d'Alger », *art. cit.*, p. 33.

<sup>138</sup> « À l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne, une causerie de Le Corbusier », *Journal général des travaux publics & bâtiment*, le 28/02/1933 (A47, N766), p. 1.

<sup>139</sup> *Ibidem.*

<sup>140</sup> Albert Seiller, *art. cit.*, p. 25.



Pour ce pionnier du modernisme, c'est la découverte d'une architecture vernaculaire construite sans architecte, dont le climat, le mode de vie et la géographie règnent sur la disposition des pièces et des volumes. Elle est une leçon d'architecture « aboutie » à faire rêver les architectes modernes qui souffrent d'une accumulation des matériaux et des techniques et ne savent plus comment réaliser leur geste<sup>141</sup>.

En explorant la Casbah, il est clair pour Le Corbusier qu'il ne s'agit plus d'annoter un glossaire d'ornements arabes, mais de discerner l'essence d'une architecture urbaine parfaitement intégrée au site. Il découvre des maisons desservies par des ruelles piétonnes étroites, ou des impasses ombrées, et dont les façades sont dépourvues d'ornementations et d'ouvertures, à part quelques petites fenêtres discrètes évitant le vis-à-vis et la pénétration de la chaleur. Ces dernières sont judicieusement placées à l'étage, parfois en biais, elles prennent en enfilade la rue entière, et sont souvent barreaudées pour des raisons de sécurité en cas de vol ou de chute. Quant aux fenêtres d'intérieurs donnant sur le patio et la galerie qui l'entoure, elles sont plus nombreuses et plus basses étant près du sol, cette position permet de créer un point d'assise pour les femmes profitant de la fraîcheur du sol.



**Figure 144** : Une ruelle de la Casbah d'Alger (L'Écho d'Algérie, 2019)

Le Corbusier considère les puits profonds des patios qui représentent l'espace central hérité de l'Orient<sup>142</sup>, comme une solution efficace pour les besoins d'aération, d'éclairage et d'intimités. Tandis que les murs épais permettent de conserver la fraîcheur des chambres et de réduire les nuisances sonores de l'extérieur (Fig. 143). La terrasse accessible à tous les membres de la famille est une autre caractéristique de la maison arabe de la Casbah<sup>143</sup>, elle remplit plusieurs fonctions pratiques comme sécher le linge, tout en étant un espace d'agrément et de sociabilité ouvert sur la Méditerranée. Le maître assimile les terrasses de la Casbah à « *un escalier gigantesque descendant jusqu'à la mer et d'où l'on voit l'espace, la mer*<sup>144</sup> » (Fig. 130). Cette implantation des maisons en gradins fait qu'elles ne gênent pas la vue l'une à l'autre et permet à toute maison de profiter de la brise de mer. Il est possible que cette lecture de la terrasse comme espace libre d'emploi ait inspiré à Le Corbusier les autoroutes aériennes du

<sup>141</sup> Ministère de l'Information, « L'architecture algérienne », Édition du Ministère de l'Information (Algérie), collection « *Art et culture* » n° 2, juin 1970, p. 10.

<sup>142</sup> Un héritage des Sumériens bien avant les Romains.

<sup>143</sup> Dans la Casbah de Constantine, les maisons traditionnelles ne possèdent pas de terrasses, elles sont couvertes par des toits en tuiles, tels que les villages Kabyles.

<sup>144</sup> Ministère de l'Information, « L'architecture algérienne », Édition du Ministère de l'Information (Algérie), collection « *Art et culture* » n° 2, juin 1970, p. 12.

plan « Obus » proposé pour Alger<sup>145</sup>.

À partir de son expérience, le maître révèle que le défi pour construire en l'Afrique du nord nécessite d'adapter le standard au climat et à la topographie. Lors de l'exposition d'Alger de 1933, il présente les manières pratiques pour relever ce défi. Ainsi, il précise que pour les façades orientées nord et est, l'acier permet de constituer des parois légères, entièrement de verre, franchement tournées vers le paysage, mais pour celles d'orientation sud et ouest, il opte pour les brise-soleils<sup>146</sup>. Il est important de rappeler que l'idée même du brise-soleil est née à Alger en 1933, lors d'un projet de lotissement non réalisé<sup>147</sup>. Quant à question de la topographie, il recommande le recours aux pilotis. Pour ce qui est du facteur culturel, Le Corbusier relève dans la culture régionale un double courant, arabe et européen. Selon lui, tenir compte du courant arabe ne signifie pas l'imitation de l'arc outrepassé, mais établir avec la même science les effets de lumière et d'ombre, pour concevoir sur ses traces une architecture remarquable<sup>148</sup>. Le courant européen, consiste à l'usage des techniques modernes donnant aux artistes la plus grande liberté.

Le Corbusier a proposé une nouvelle lecture de l'architecture mauresque. Lorsque, il s'est inspiré de la forme des maisons arabes, il a aussi inclus leur dynamisme en adoptant une démarche au-delà de la leçon formelle. Ainsi, il a relié les étages de la villa Savoye par des rampes et a justifié son choix en déclarant : « *L'architecture arabe nous donne un enseignement précieux. Elle s'apprécie à la marche, avec le pied ; c'est en marchant, en se déplaçant que l'on voit se développer les ordonnances de l'architecture. C'est un principe contraire à l'architecture baroque qui est conçue sur le papier, autour d'un point fixe théorique...* »<sup>149</sup>.

Dans son texte sur « La ville radieuse<sup>150</sup> », Le Corbusier défend le modèle de la Casbah. Il pose un regard admiratif et respectueux. À cette période, une approche conservatrice s'est développée au Maroc vis-à-vis des médinas. Il mesure les qualités de la Casbah, dont il retient les caractères suivants : une coupe qui épouse la pente, le grand paysage qui s'offre depuis les terrasses, la captation et la protection du soleil depuis les cours intérieurs<sup>151</sup>. Toutefois, dans le plan « Obus », toutes tentatives de rapprochement avec les formes urbaines existantes sont écartées en raison de sa radicalité utopique<sup>152</sup>. C'est après la maturation de ses idées dans l'immédiat second après-guerre et avec le projet Roq et Rob (1949) projeté

<sup>145</sup> Voir *Supra*, Chapitre 5 : *Le Corbusier en Algérie, une référence pour tout une génération*, p. 226.

<sup>146</sup> « À l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne, une causerie de Le Corbusier », JGTPB, le 28/02/1933 (A47, N766), p. 1.

<sup>147</sup> Voir Xavier Malverti, « Alger, méditerrané, soleil, modernité », *op. cit.*, p. 41.

<sup>148</sup> JGTPB, le 28/02/1933, p. 6.

<sup>149</sup> Le Corbusier cité, dans William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 281.

<sup>150</sup> Le Corbusier, *La ville radieuse : Soleil Espace Verdure*, édition Vincent Freal et cie, 1964 (1935).

<sup>151</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Les architectes modernes et les enseignements de la Casbah », *La Pensée du Midi*, n° 18, 2006/2, p. 35.

<sup>152</sup> *Ibidem*.

sur le site la Sainte-Baume (France), qu'apparaît l'influence de la Casbah sur son œuvre. La transposition de ce modèle se reflète par rapport à l'intégration dans le site de ce projet, qui est proposée comme un modèle de cité, regroupée pour occuper rationnellement les versants pentus des rivages de la Méditerranée<sup>153</sup>.

L'attention donnée à l'architecture vernaculaire s'est aussi manifestée chez les émules et disciples de Le Corbusier actifs en France, en Algérie et en Italie tels que Ignazio Gardella, et Ludovico Quaroni<sup>154</sup>. De plus, Le Corbusier a encouragé les architectes actifs en Algérie à adopter une attitude architecturale proche des anciens bâtisseurs, sans recourir à la facilité de l'imitation et les a poussé à s'inspirer du caractère fonctionnaliste et rationnel du modèle de la maison arabe. Le Corbusier argumente par le fait, qu'il a pu lire dans l'architecture des « barbares » et des hommes du désert, des manifestations culturelles aussi parlantes que celles trouvées dans les écrits conservés<sup>155</sup>.

Même si la maison arabe a été conçue essentiellement pour une vie orientale qui est complètement différente du mode de vie occidental comme l'a démontré Jean Cotereau<sup>156</sup>, la logique avec laquelle elle répond aux exigences du climat méditerranéen fait d'elle un modèle de référence. En effet, elle a été conçue avec le souci de protéger ses occupants de la chaleur et de la lumière excessive<sup>157</sup>. Ainsi, les avantages liés à sa conception renvoient au patio, à la terrasse qui permet d'occuper un espace en plein air, aussi aux : arcades, portiques et galeries. De plus, des détails architectoniques ou simplement décoratifs de cette construction rappellent constamment son attention au climat et valent la peine d'être employés dans la nouvelle production méditerranéenne. Concernant ces détails, Jean Cotereau distingue les auvents à rangées de tuiles vertes, les claustras à verres de couleurs qui atténuent et irisent la lumière et les moucharabiehs qui ne troublent pas la circulation de l'air. Sans oublier le blanchiment des murs à la chaux, très hygiénique en pays chaud<sup>158</sup>. Après la Deuxième Guerre mondiale et jusqu'aux années 1950, et face aux circonstances historiques favorables de la reconstruction, la question de l'architecture vernaculaire est restée d'actualité<sup>159</sup>.

- **Le M'Zab, une leçon d'architecture pratique adaptée au climat**

Dans ce pays aux régions climatiques et géographiques très dissemblables, du nord au sud et de l'est à l'ouest proposant des architectures vernaculaires, Le Corbusier apprend au contact des architectes

---

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>154</sup> Gérard Monnier, *op. cit.*, p. 150.

<sup>155</sup> Alex Gerber : « Le Corbusier et le mirage de l'Orient. L'influence supposée de l'Algérie sur son œuvre architecturale », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 73-74, Figure de l'orientalisme en architecture, 1994, p. 366.

<sup>156</sup> Voir Jean Cotereau, « La maison mauresque », *Les Chantiers Nord-africains*, juin 1930, p. 601.

<sup>157</sup> *Ibidem.*

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 602.

<sup>159</sup> Gérard Monnier, « L'architecture vernaculaire, Le Corbusier et les autres », *op. cit.*, p. 150.

algérois qu'il faut impérativement visiter la vallée du M'Zab<sup>160</sup>. L'été 1931, il fait un voyage en voiture depuis Paris, à 600 km au sud d'Alger passant par l'Espagne et le Maroc pour découvrir la destination qu'on lui a suggérée, celle, où habitent dans un milieu encore peu touché par les apports extérieurs, ceux qu'il va désigner par « les huguenots<sup>161</sup> musulmans ».

Lors de ce voyage Le Corbusier découvre un des plus anciens exemples de villes pré-urbanisées fondées à partir du XI<sup>e</sup> siècle par les Ibadites<sup>162</sup> dans une région déserte, sèche et aride<sup>163</sup>. Le plateau crétacé de cette région est raviné en tous sens par l'érosion fluviale, où l'oued M'Zab traverse la vallée, du nord au sud-est<sup>164</sup>. Les cinq villes qui constituent la pentapole du M'Zab, Ghardaïa, Béni-Isguen, Mélika, Bou-Noura et El-Atteuf, sont construites sur des buttes correspondant à des sites défensifs (Fig. 145).

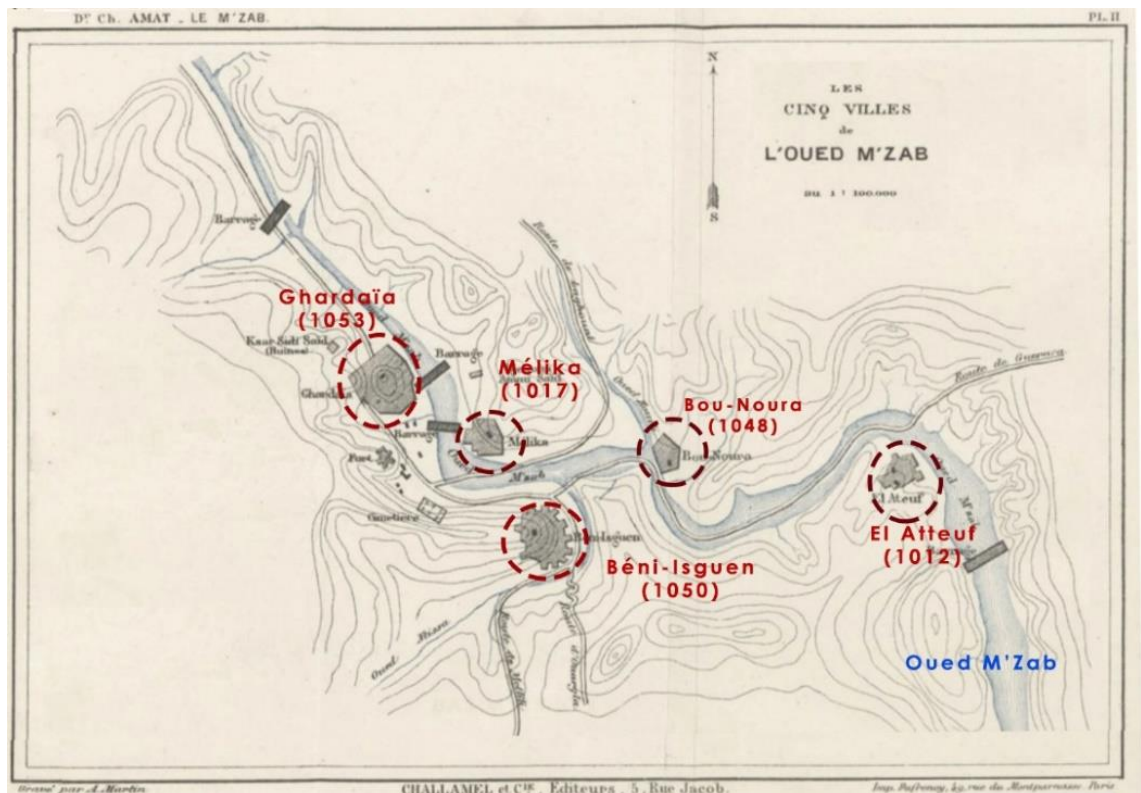


Figure 145 : Localisation des villes de la pentapole du M'Zab (British library, 1888, Picrly.com)

Dans cette région très religieuse, une grande importance a été accordée aux mosquées par leur nombre et leurs dimensions. En effet, dans chacune des cités délimitées par des remparts, la mosquée surmontée d'un imposant minaret est installée sur le point le plus élevé de la ville, afin d'y assurer une atmosphère

<sup>160</sup> Alex Gerber, *art. cit.*, p. 366.

<sup>161</sup> Appellation du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle pour désigner les protestants calvinistes français.

<sup>162</sup> Des musulmans schismatiques suivant la doctrine ibadite (l'ibadisme) apportée d'Irak son berceau par les arabes qui se sont réfugiés dans une partie de l'Afrique du nord, voir Saïda Benchikh-Boulouar, « Les Ibadites et leurs écrits (VIIIe-Xe siècles) », *Outre-Mer. Revue d'histoire*, n° 374, 2012.

<sup>163</sup> André Ravereau, *Le M'Zab, une leçon d'architecture*, Sindbad, Paris, 1981, p. 27.

<sup>164</sup> Catherine et Pierre Donnadiu, Henriette et Jean-Marc Didillon, *Habiter le désert: les maisons mozabites : recherches sur un type d'architecture traditionnelle pré-saharienne*, Madraga, 3<sup>em</sup> édition, 1977, pp. 23-24.



de paix et de sérénité, loin des nuisances du marché, installé en périphérie (Fig. 146). Chaque cité possède à quelques kilomètres une oasis dotée de demeures secondaires, donnant ainsi lieu à une ville d'hiver et une autre d'été protégée de la chaleur par l'ombre des palmiers. C'est cette dernière que Le Corbusier visite en premier, en plein mois d'août, où la température a atteint 51 ° c.



**Figure 146 :** Vue d'ensemble de la ville de Ghardaïa (Judaicalgeria.com)

En octobre 1931, soit après son retour du M'Zab, Le Corbusier publie dans le 8<sup>e</sup> numéro de la revue mensuelle « *Plans* » un article intitulé ; « Retours... ou l'enseignement du voyage. Coupe en travers Espagne, Maroc, Algérie, territoires du Sud ». Il décrit sa découverte « *avec stupeur des villes du M'Zab dans le troisième désert et reconnu là, une civilisation inattendue, vieille de mille ans, dans l'oasis de Ghardaïa*<sup>165</sup> ». En effet, c'est une autre leçon pour l'architecte face à l'intelligence d'un urbanisme millénaire. Les témoignages écrits et les albums de dessin de l'architecte soulignent les rapports étroits entre la philosophie, celle de la vie intérieure dont l'importance est beaucoup plus grande là qu'en Europe et le mode de vie traduit par l'architecture<sup>166</sup>.

Si la maison du M'Zab ne paraît pas semblable à celle de la Casbah en raison des différentes conditions liées à la géographie et au climat, le même esprit a toutefois présidé à leur élaboration. Elles partagent malgré la distance, les mêmes qualités (Fig. 147). Dans les deux cas, Le Corbusier est parvenu à lire le geste constructif dans son authenticité. Il constate une architecture robuste, austère, rationnelle, où l'ornement est absent et chaque élément de structure devient en soi un ornement, tel que la poutre, la colonne et l'arc<sup>167</sup>.

Dans cette région, Le Corbusier découvre une architecture qui recherche la nature tout en affrontant ses

<sup>165</sup> Danièle Pauly, *op. cit.*, p. 6.

<sup>166</sup> Ministère de l'Information, « L'architecture algérienne », Édition du Ministère de l'Information (Algérie), collection « *Art et culture* » n° 2, juin 1970, p. 11.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 14.



contraintes et qui exprime la philosophie d'une vie simple et exemplaire<sup>168</sup>. L'austérité de cette architecture rappelle le manque de moyens des bâtisseurs, ainsi que la rudesse du climat aride. L'arc a été employé uniformément dans les demeures comme dans les mosquées. L'arc mozabite est fait de l'âme même de la palme qui est incorporée dans la maçonnerie. Les dimensions de ces dernières étant relativement les mêmes font que l'arc traditionnel du M'Zab donne à toute la vallée, une même échelle qui se trouve être l'échelle humaine<sup>169</sup>.



**Figure 147** : Plans et coupe d'une maison du M'Zab (C. Bousquet, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1986, Tome XXV, pp. 258-263, modifié par l'auteur)

La vie dans la vallée est marquée par le souci extrême de l'intimité familiale. Dans un principe similaire à celui de la Casbah, ces maisons permettent de voir l'extérieur par de petites ouvertures, mais dans aucun cas d'être vu. D'ailleurs, dans ce souci de préservation de l'intimité, les terrasses sont entourées de murs d'acrotères<sup>170</sup>. La formule du patio est aussi appliquée au M'Zab dans les maisons urbaines pour les mêmes raisons qu'à la Casbah.



**Figure 148** : Vue aérienne des maisons de Ghardaïa (Ministère de l'Information, *op. cit.*, p. 60)

La maison de palmeraie sans vis-à-vis utilise le patio essentiellement pour ces qualités climatiques. Situé à l'étage, celui-ci aère et éclaire le rez-de-chaussée par un vasistas et permet de garder cet espace au frais. La présence d'une galerie couverte suit régulièrement celle du patio. Ce dernier dessert de petites pièces meublées uniquement de niches à étagères correspondant à des volumes en creux des murs épais, dans le goût le plus moderne<sup>171</sup>. Les murs de ces maisons sont composés de moellons plus au moins gros formant une maçonnerie

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>169</sup> *Ibid.*, pp. 14-15.

<sup>170</sup> Ministère de l'information, *op. cit.*, p. 57. Voir aussi André Ravéreau, *op. cit.*, p. 48.

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 58.

irrégulière, dont l'épaisseur peut atteindre 1 m. Les planchers sont en bois dattier mâle et de lattis de palmes, sur lesquels sont posées des pierres plates légères. Les poutres et plafonds restent apparents. Toutefois, les maisons du M'Zab n'ont pas le raffinement et la richesse de décoration en céramique et en boiseries des maisons de la Casbah d'Alger.

En mars 1933, Le Corbusier effectue un second voyage au M'Zab, cette fois-ci à bord d'un avion en compagnie de son ami, l'industriel algérois, Louis Durafour. Ce moyen de transport lui permet de survoler en spirale la vallée et de tirer à ce niveau, une autre leçon d'urbanisme<sup>172</sup> (Fig. 149-150). Ainsi, il déclare : « *On pensait que ces villes étaient une croûte sèche de terre battue brûlée par le soleil. L'avion nous révèle un miracle de sagacité, d'ordonnance savante et bienfaisante, une anatomie brillante. Au-dedans s'ouvrent comme des coquillages vivants les savoureuses verdure des jardins. L'élégant dessin des arcades, en plein pays de la soif, révèle une véritable civilisation* <sup>173</sup> ».



**Figure 149** : Vue aérienne de l'espace bâti de la ville de Ghardaïa (photo de George Steinmetz)



**Figure 150** : Croquis de Le Corbusier de la ville de Ghardaïa vue du ciel (A. Gerber, *op. cit.*, p. 61)

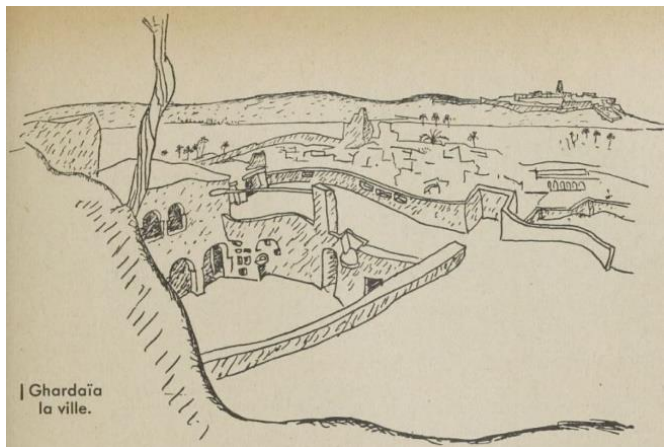
À partir des renseignements portés sur le carnet de bord consacré à la balade aérienne au M'Zab, Alex Gerber a pu remarquer l'admiration qu'a éprouvée le maître vis-à-vis de l'organisation savante du chef-lieu de Ghardaïa. Les maisons s'étagent par des cercles concentriques jusqu'aux remparts épousant ainsi la forme du mamelon. Il a aussi admiré la disposition en damier de la partie basse de la ville de Béni-Isguen<sup>174</sup>. C'est le schéma d'un système urbain très compact similaire à celui de la Casbah qui s'est dressé aux yeux de Le Corbusier. La trame viaire des villes du M'Zab est aussi constituée de ruelles souvent couvertes pour procurer de l'ombre et de la fraîcheur, et affirmer son rôle de régulateur de

<sup>172</sup> Danièle Pauly, *op. cit.*, p. 6.

<sup>173</sup> Alex Gerber, « Le Corbusier et la leçon du M'Zab », dans Jean-Lucien Bonillo et Gérard Monnier (dir.), *La méditerranée de Le Corbusier*, Acte de colloque international, Le Corbusier et la méditerranée 1987 ? Marseille, Publications de l'université de Provence, 1991, pp. 62-63.

<sup>174</sup> Alex Gerber, « Le Corbusier et le mirage de l'Orient », *art. cit.*, p. 366.

température. Pour Le Corbusier, il est clair que la ville est la traduction matérialisée de la structure organique de la société, toutes les maisons possèdent des formes irrégulières qui obéissent au tracé des ruelles et dont les surfaces sont très rationnelles. D'autre part, cette densification s'explique par la volonté d'avoir un minimum de surface exposée vers l'extérieur, réduisant ainsi la vitesse des vents de sable et leur impact.



**Figure 151** : Croquis de Le Corbusier, vue de la cour de la mosquée de Ghardaïa (Revue Plans, 1931, p. 103)

Les voyages du maître ont été brefs, le premier a duré 26 jours<sup>175</sup> et le second huit heures. Alex Gerber mentionne également d'autres voyages, dont les détails manquent, et qui ont pu avoir lieu en 1934<sup>176</sup> et 1938<sup>177</sup>, d'autant plus, qu'en raison d'intimité, les habitations sont interdites d'accès aux étrangers. Ainsi, Le Corbusier n'a pas réussi à réaliser la campagne officielle de relevé qu'il a envisagé de faire<sup>178</sup>. Il confie à l'architecte Jean Bossu travaillant dans son atelier parisien, la mission d'effectuer des relevés à Ghardaïa, que ce dernier réalise à l'automne 1938 après plusieurs mois passés sur site<sup>179</sup>. Ses travaux apportent un plus à l'étude de la ville à travers la riche documentation générée.

La découverte de l'architecture vernaculaire du M'Zab a marqué l'esprit de Le Corbusier. Ses écrits, ses carnets de dessins et ses multiples voyages témoignent largement de sa profonde admiration pour cette architecture du désert. Néanmoins, plusieurs analyses comparées ont été menées dans le but de prouver l'influence indéniable qu'a pu exercer l'architecture mozabite sur son architecture des années 1950. N'ayant pas pu explorer en profondeur la ville d'hiver, ce sont les archives de Jean Bossu qui lui ont permis d'approfondir ses connaissances du M'Zab<sup>180</sup>. Il est important pour lui de garder une trace tangible de l'efficacité des plans des maisons mozabites aux archives des écoles, avant leur possible destruction ou décadence<sup>181</sup>.

À partir de ses relevés de vues urbaines, de volumes, de jeux d'ombre et de lumière, d'agencement des

<sup>175</sup> Le Corbusier, « Retours...Ou l'enseignement du voyage. Coupe en travers, Espagne, Maroc, Algérie, territoires du sud », *Plans, Revue mensuelle*, n° 8, Paris, octobre 1931, p. 92.

<sup>176</sup> Alex Gerber, *op. cit.*, p. 53.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>178</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>179</sup> Voir la notice biographique de Jean Bossu dans, Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architectures françaises outre-mer*, Mardaga, Liège, 1992, p. 384.

<sup>180</sup> Alex Gerber, *op. cit.*, p. 53.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 59.



patios et des espaces intérieurs, Le Corbusier fait le constat du rapport étroit entre la philosophie introvertie de la vie dans la pentapole et l'architecture. Il retient en particulier le principe des ouvertures meurtrières, ayant pour but de préserver la fraîcheur dans les édifices et de diffuser une lumière restreinte et ponctuelle<sup>182</sup>. Ainsi, il prend conscience que le plan ne prend pas seulement compte des besoins matériels, mais aussi ceux de l'âme<sup>183</sup>. La leçon du M'Zab<sup>184</sup> chez Le Corbusier fait référence à une architecture « juste »<sup>185</sup>, économique et débarrassée de l'ornementation inutile, dotée d'une grande qualité plastique des formes et qui cherche avant tout à s'adapter à son environnement.

Après un temps d'incubation (1931-1950), Le Corbusier s'est inspiré de ce modèle d'architecture, désignée par Jean Bossu comme « une source inépuisable<sup>186</sup> », dans la construction de deux lieux de cultes, à savoir : la chapelle de Ronchamp (1950-1954) et le couvent de la Tourette (1953-1957)<sup>187</sup>. Lors de l'analyse de la chapelle Notre-Dame du Haut à Ronchamp apparaît plusieurs traits en commun avec l'architecture des mosquées du M'Zab et en particulier avec celle de Sidi Brahim à El-Atteuf<sup>188</sup> (voir Fig. 152). Dans ces lieux de recueillement parfaitement intégrés dans leur environnement, on retrouve l'effet produit par le jeu au sol des ombres et des lumières entre les piliers, les couleurs chaudes de ces ombres, les niches sculptées en creux et les petites ouvertures modelées vers un ciel bleu intense<sup>189</sup>.

Il semble qu'après réflexion, Le Corbusier ait opté dans sa conception pour des formes douces rappelant celles en terre moulées à la main, afin d'assurer leurs intégrations dans la colline Notre-Dame du Haut<sup>190</sup>. Il fait aussi usage des murs épais enduits à la chaux, des niches, des formes blanches, organiques, nettes et pures<sup>191</sup>. Cependant, à partir d'un exemple du relevé d'un mur de mosquée du M'Zab, l'architecte André Ravéreau (1919-2017) montre que la disposition des niches obéit à un système structurel rigoureux comparé aux petites ouvertures dans les murs de la chapelle de Ronchamp, où elles apparaissent arbitraires et décoratives<sup>192</sup>. Toutefois, l'effet recherché de lumière ponctuelle à l'intérieur de la chapelle, en concordance avec la spiritualité du lieu, a bien été atteint.

D'autre part, l'usage des piliers dans le couvent de la Tourette atteste de l'évolution de son approche,

---

<sup>182</sup> Jean-Pierre Gaudin, « Le Corbusier et la Méditerranée », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 35-36, 1987, p. 119, compte rendu de l'ouvrage du même titre paru la même année aux éditions Parenthèses, Marseille.

<sup>183</sup> Alex Gerber, *op. cit.*, p. 63.

<sup>184</sup> Terme employé par Pierre-André Emery et André Ravéreau.

<sup>185</sup> André Ravéreau, *op. cit.*, p. 72.

<sup>186</sup> D'après une carte postale que Jean Bossu a envoyé à Le Corbusier en 1963, voir Alex Gerber, *op. cit.*, p. 53.

<sup>187</sup> Voir *supra*, Chapitre 5, *Le Corbusier un architecte de son temps*.

<sup>188</sup> Il semble que le maître avait fait un croquis de cette mosquée, qui a été perdu, voir Alex Gerber, « Le Corbusier et le mirage de l'Orient », *art. cit.*, p. 375.

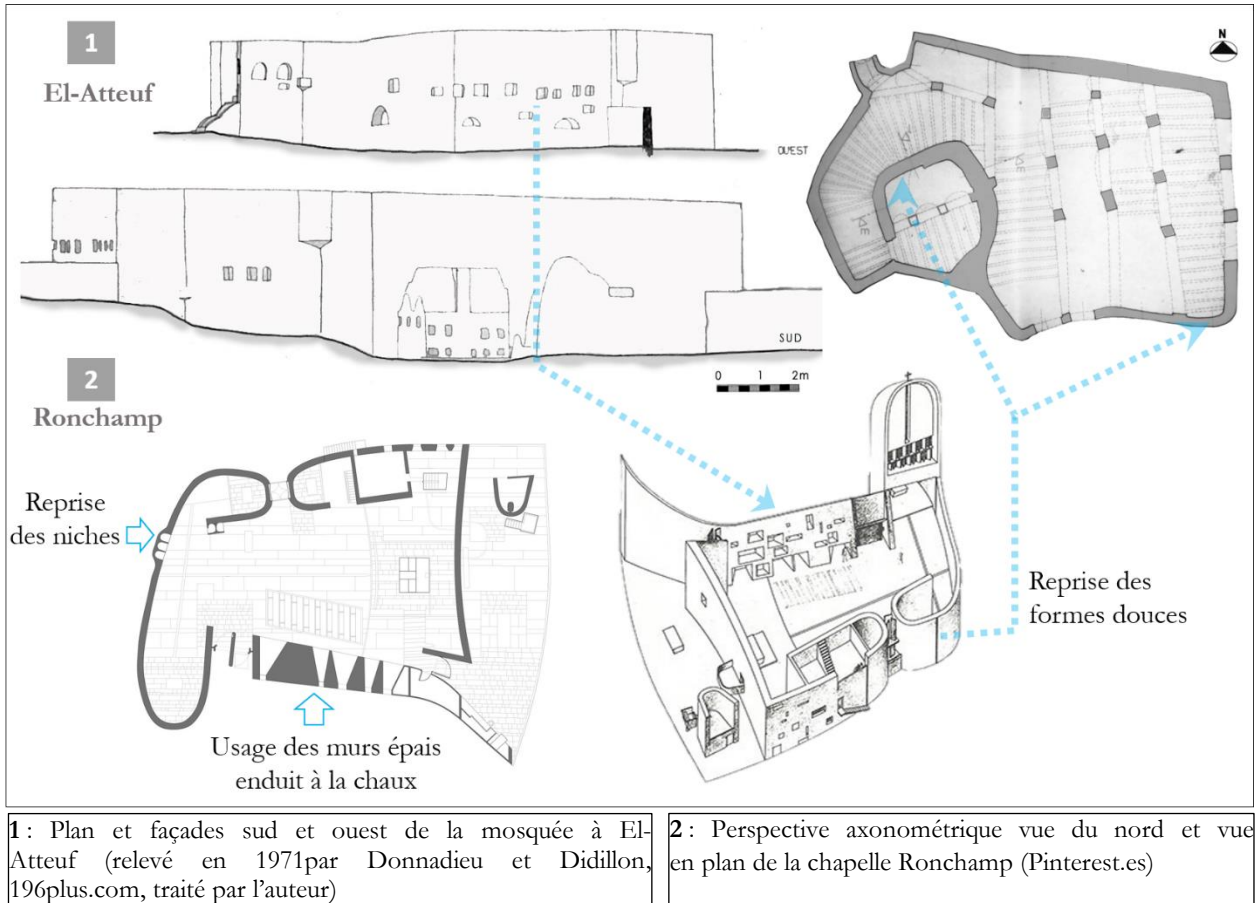
<sup>189</sup> Ministère de l'Information, *L'architecture algérienne*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>190</sup> André Ravéreau, *op. cit.*, p. 78.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 76.

dans laquelle le rôle des piliers ou pilotis ne vise pas plus à détacher la construction du sol, mais plutôt à l'inscrire dans le site et à s'adapter à sa topographie. Ainsi, les dernières réalisations de Le Corbusier montrent l'évolution de ses préoccupations fonctionnalistes et sa sensibilité pour les multiples composantes de la plastique méditerranéenne<sup>193</sup>.



1: Plan et façades sud et ouest de la mosquée à El-Atteuf (relevé en 1971 par Donnadieu et Didillon, 196plus.com, traité par l'auteur)

2: Perspective axonométrique vue du nord et vue en plan de la chapelle Ronchamp (Pinterest.es)

**Figure 152** : Les traits en commun entre la mosquée de Sidi Brahim d'El-Atteuf et la chapelle de Ronchamp (auteur, 2020)

Après Le Corbusier et Jean Bossu, d'autres architectes se sont intéressés à cette architecture humaine encore vivante, dont André Ravéreau, Fernand Pouillon (1912-1986), et Robert Hansberger (1927-1992). André Ravéreau fasciné par la pentapole a écrit : « *l'émerveillement au M'Zab vient de ce que l'homme qui pénètre dans un édifice n'est pas plus grand lorsqu'il entre chez lui* <sup>194</sup> ». Il réalisera à partir de 1968, le souhait de Le Corbusier, en créant l'atelier du M'Zab pour diriger un travail de recherche systématique.

## 6.2.2 Le rôle de la formation locale d'architecture

Plusieurs facteurs, dont le climat méditerranéen, le brassage de population, le refus du pastiche, la recherche d'une architecture authentique et moderne, ont poussé les architectes d'Algérie à adopter la

<sup>193</sup> Jean-Pierre Gaudin, *art. cit.*, p. 119.

<sup>194</sup> André Ravéreau cité dans Djilali Sari, *Le M'Zab, une création ex-nihilo en harmonie avec les principes égalitaires de ses créateurs*, Éditions ANEP, 2003, p. 31.



voie d'un métissage architectural entre tradition et modernité<sup>195</sup>. D'ailleurs, il est possible que l'enseignement prodigué dans les différents lieux de formation professionnelle établis localement traités dans le chapitre 2 ait également fait partie de ces facteurs. En effet, dès lors que l'un des « algérienistes », s'est trouvé dès les années 1930 à la tête de l'atelier d'architecture de l'École des beaux-arts d'Alger, on peut supposer que cette institution a joué un rôle dans la formation de générations d'architectes soucieux de produire une architecture moderne à expression régionale.

Les recherches de Malik Chebahi sur l'enseignement à l'École des beaux-arts d'Alger et notamment sur la figure de Léon Claro (1899-1991) fondées sur des archives inédites de cette école, nous apportent plusieurs précisions sur le rôle joué par ce professeur et par l'institution qu'il représente.

- **L'enseignement à l'école des beaux-arts d'Alger : Léon Claro, un architecte pédagogue**

L'architecte algérois Léon Claro s'est d'abord formé à l'École des beaux-arts d'Alger (1917-1919), pour ensuite rejoindre l'école mère, où il obtient son diplôme en 1926. Il occupe la chaire d'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger depuis sa création en 1927<sup>196</sup> jusqu'en 1965<sup>197</sup>. Ainsi, il a dirigé l'atelier d'architecture pendant plus de trois décennies et formé plusieurs générations d'architectes. Nous savons que Léon Claro s'est intéressé à l'art musulman et a été un fin connaisseur de l'architecture locale, en particulier, celle de la Casbah, où il a construit la maison du centenaire. Dans la construction de villas de la banlieue algéroise avec son associé Albert Cès (1898- Ap 1969), il a montré le souci de prendre en compte les caractéristiques du site et les effets du climat, en proposant des solutions techniques, telles que les auvents protecteurs de la réverbération<sup>198</sup>. Ses productions architecturales de différents langages de la maison indigène à la maison de l'agriculture, révèlent qu'il a été suffisamment ouvert d'esprit pour intégrer dans ses prestations pédagogiques divers courants sans distinction et sans se fermer à la modernité<sup>199</sup>.

Certaines des réalisations de Léon Claro comme le Foyer civique (1936) et l'École des beaux-arts d'Alger (1954) témoignent de son attachement à la tradition classique et au rationalisme de Perret<sup>200</sup>. Comme tous les architectes s'opposant au style international, selon lui, il n'y a pas un climat unique et

---

<sup>195</sup> Aleth Picard, Xavier Malverti, « La notion de patrimoine urbain et architectural méditerranéen : le cas de l'Algérie », dans Galila El Kadi, Sahar Attia (dir.), *Patrimoines partagés de la méditerranée, concept, gestion et mémoire collective*, Bibliothèque d'Alexandrie, Alexandrie, 2009, p. 111.

<sup>196</sup> Nabila Oulebsir, *Les usages du patrimoine: monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Éditions Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004, p. 271.

<sup>197</sup> Voir *supra*, Chapitre 2 ; *La formation locale d'un milieu professionnel*, pp. 49-50.

<sup>198</sup> Voir, Cès et Claro architectes, « Villas modernes à Alger », *Les Chantiers nord-Africains*, février 1929, pp. 135-136.

<sup>199</sup> Saïd Almi, *op. cit.*, p. 93.

<sup>200</sup> Voir *supra*, Chapitre 5 : *L'œuvre et l'influence de Perret en Algérie*, p. 213.

l'architecture doit changer forcément avec chaque milieu social<sup>201</sup>. Compte tenu de ses positions et du poste qu'il a occupé, Claro avait la possibilité d'introduire chez ses disciples le souci constant d'un « métissage » et l'emploi d'une diversité de références afin d'aboutir à une architecture à la fois moderne et méditerranéenne<sup>202</sup>. En s'intéressant de plus près aux cours et aux méthodes d'enseignement dispensées par l'atelier de Claro, on pourra alors distinguer le rôle de la formation locale dans la diffusion de la culture locale chez les architectes.

Comme à Paris, l'atelier d'architecture représente l'espace central de transmission du savoir, où se déroulent les concours d'émulation. C'est aussi, l'espace de sociabilité et de partage entre tous les protagonistes<sup>203</sup>. Ainsi, le patron de l'atelier est considéré comme le guide spirituel qui en raison de son savoir théorique et de son expérience professionnelle guide et conseille ses élèves. Étant donné que l'École des beaux-arts d'Alger ne dépend pas de la tutelle parisienne, toute la responsabilité d'assurer les cours et d'élaborer le programme d'enseignement pesait sur le chef de l'atelier<sup>204</sup>. Or, la culture pédagogique des patrons de l'école d'Alger, tous formés à Paris, les oblige à perpétuer le modèle d'enseignement appliqué en métropole, d'autant plus que l'école d'Alger a été longtemps (jusqu'à 1940) perçue en tant qu'école préparatoire et non en tant qu'école régionale. Quant aux heures d'atelier, elles sont limitées à trois séances hebdomadaires de deux heures et en tout, à 6 heures par semaines<sup>205</sup>, ce qui était insuffisant.

Au moment, où Claro succède à Gabriel Darbeda, l'ancien patron (1909-1928<sup>206</sup>), plusieurs critiques visant la formation algéroise ont fait écho dans la presse. Celles-ci ont dénoncé les faiblesses de l'enseignement et les difficultés des élèves à réussir les concours d'admission de Paris, où le niveau est supérieur. Ainsi, elles soulèvent la nécessité de régénérer l'enseignement, de réformer les méthodes anciennes et de moderniser l'école d'Alger<sup>207</sup>. Une fois à son poste, Claro tente d'y remédier. Il demande l'allongement des heures d'atelier afin de permettre aux élèves de mieux travailler leurs projets. Ce n'est pas sa seule requête, la plus importante a été de demander à la direction des beaux-arts du Gouvernement Général d'Algérie de doter Alger d'un local adapté à l'enseignement, suffisamment grand, sain, aéré et

---

<sup>201</sup> Léon Claro, « Réflexions sur les procédés de construction et leur part de construction dans l'art architectural », *Chantiers nord-africains*, 1933, p. 298.

<sup>202</sup> Xavier Malverti, « Entre orientalisme et mouvement moderne », *op. cit.*, p. 113.

<sup>203</sup> Malik Chebahi, *L'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain : réceptions et appropriations (1909-1962)*, Thèse en architecture soutenue à l'Université Paris-Est, sous la direction de Yannis Tsiomis, 2013, p. 63.

<sup>204</sup> *Ibidem.*

<sup>205</sup> *Ibidem.*

<sup>206</sup> Il s'agit de sa période d'activité en qualité de patron.

<sup>207</sup> Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 118.

éclairé<sup>208</sup>.

Face à un enseignement lacunaire et même dépassé qu'il a fallu compléter ailleurs ; les sources de première main dépouillées par Malik Chebahi offrent avec clarté une vision sur l'enseignement prodigué par Claro avant et après la Deuxième Guerre mondiale prenant comme référence le modèle de Paris. En effet, Claro se base sur des recueils « classiques » de cette période, des cours de théorie et de construction édités par des professeurs de l'école des beaux-arts de Paris<sup>209</sup>. Il recommande aussi un corpus d'ouvrages illustrés nécessaires pour nourrir la culture architecturale de ses élèves. En tant que responsable de leur formation, Claro veut avant tout les familiariser avec les programmes des concours de Paris, et ceux qu'il rédige ont les mêmes thèmes<sup>210</sup>. Les élèves d'Alger ont toutefois tiré profit des conférences, expositions locales (1933-1936) et des revues professionnelles locales pour prendre conscience des idées en vogue.

Selon Malik Chebahi, la culture locale est d'abord perceptible dans le projet de réforme pédagogique proposé par Gabriel Darbeda en 1910<sup>211</sup>. Elle est ensuite visible durant l'entre-deux-guerres, à travers les projets conçus par les élèves de l'atelier Claro largement inspirés par l'architecture émergente à Alger à cette période. Selon la même source, le cachet culturel et architectural de la ville d'Alger a également influencé les élèves, dont la majorité sont algériens de naissances et qui ont cultivé une sensibilité vers la culture méditerranéenne. La participation de l'atelier algérois d'architecture à l'exposition d'Alger de 1933 est l'occasion pour Claro de les orienter vers un programme spécial, celui : des projets d'habitations collectives et individuelles destinées à l'espace méditerranéen<sup>212</sup>. Ce type de programme fait la différence avec les concours de Paris, puisque d'après Malik Chebahi, le programme de logement collectif n'y sera introduit que tardivement<sup>213</sup>. Ainsi, deux des élèves de l'atelier d'Alger se sont distingués par leurs projets qui ont été publiés dans la revue « *Les Chantiers nord-africains* ». Louis Miquel<sup>214</sup> élève en 3<sup>e</sup> année et qui a fréquenté l'atelier Claro entre 1927 et 1933 a présenté un essai d'habitation rationnelle méditerranéenne. Il s'agit d'un projet de logements collectifs, où il intègre une galerie publique et des atriums superposés, pour une meilleure aération<sup>215</sup>. Quant à Jean de Maisonseul, il a présenté le projet d'une villa méditerranéenne<sup>216</sup>.

<sup>208</sup> Léon Claro, « La réorganisation de l'école des beaux-arts d'Alger », *Les Chantiers Nord-Africains*, mars 1929, p. 187.

<sup>209</sup> Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 129.

<sup>210</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>211</sup> Voir Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 105.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>213</sup> *Ibidem*.

<sup>214</sup> Malik Chebahi, « Louis Miquel, « sous Corbu » ? », dans Nicolas Surlapierre (dir.), *Maîtres carrés ; Marnotte et Miquel au pied du mur*, Silvana Editoriale, Milan, 2018, p. 112.

<sup>215</sup> « Exposition d'urbanisme et d'architecture moderne », *Les Chantiers nord-africains*, mars 1933, p. 338.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 342.

Louis Miquel est connu pour sa grande admiration pour Le Corbusier. Cependant, nous avons vu dans le chapitre précédent<sup>217</sup> que l'exemple de l'Aéro-habitat n'est pas qu'un pâle reflet des idées du maître, et qu'il présentent les aspects d'une production moderne originale, profondément ancrée dans la culture méditerranéenne à laquelle elle appartient<sup>218</sup>. Cette originalité peut être liée à sa formation locale ouverte au modernisme radical (prôné par Le Corbusier), à l'architecture et au paysage d'Alger qui ont également participé à forger sa perception de l'architecture.

Il faut noter que la méthode pédagogique suivie par Claro s'est caractérisée par sa perméabilité aux influences et aux échanges, donnant la liberté à ses élèves de s'exprimer, sans les obliger à se cantonner dans une doctrine ou un langage particulier. Cette qualité, le jeune professeur semble l'avoir héritée de son premier patron à Paris en 1920<sup>219</sup>, l'éclectique Gaston Redon (1853-1921)<sup>220</sup>.

La comparaison de Malik Chebahi entre les projets des élèves, élaborés sous la direction des deux patrons, Darbeda et son successeur, permet d'observer la différence entre les méthodes d'enseignement des deux professeurs et l'apport positif de la pédagogie de Claro. Alors que les travaux de l'atelier de Darbeda ont manqué de diversité, étant dominés par l'influence toscane<sup>221</sup> et italienne, ceux de l'atelier Claro sont en accord avec l'évolution de l'architecture durant les années 1930, à la fois dans l'expression et les méthodes de construction. Ainsi, les travaux reflètent le classicisme moderne de Perret, un modernisme intermédiaire et sage, aussi une influence corbuséenne comme en témoigne le projet de salle de dessin de Louis Miquel exposé en 1933 (Fig. 110). Ceci n'empêche pas les rendus de porter différentes expressions : classique rappelant l'académisme de Paris, orientales et même régionales Françaises<sup>222</sup>.

Dans l'après-guerre, les conditions de l'enseignement local ont changé. Élevée officieusement au rang d'école régionale dès 1940<sup>223</sup>, l'École des beaux-arts d'Alger qui a montré un enseignement perméable à son environnement culturel et professionnel s'est vue imposer la pédagogie de l'école mère, alors qu'à cette période son enseignement est jugé anachronique<sup>224</sup>. Léon Claro pense que la tutelle parisienne assure la crédibilité de l'enseignement de l'école d'Alger. Or, cette centralisation empêche le développement de l'esprit local par crainte que ce dernier fasse différer l'Algérie de la France. Toutefois, selon Malik Chebahi le changement de statut de l'école d'Alger s'est accompagné de plusieurs succès,

---

<sup>217</sup> Voir *Supra*, pp. 230-232.

<sup>218</sup> Malik Chebahi, « Louis Miquel, « sous Corbu » ? », *op. cit.*, p. 112.

<sup>219</sup> Voir la Biographie de Léon Claro rédigée par Marie-Laure Crosnier Leconte, dans la base de données : AGORHA, Dictionnaire des élèves architectes de l'école des beaux-arts de Paris (1800-1968), mise à jour le 10/07/2020, disponible [en ligne] sur : <https://agorha.inha.fr> (consulté en décembre 2020)

<sup>220</sup> Malik Chebahi, « L'enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger... », *op. cit.*, p. 144.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>224</sup> Voir *Supra*, Chapitre 2, La formation professionnelle métropolitaine, p. 48.

en particulier entre 1945 et 1950, où neuf de ses élèves ont obtenu leur diplôme d'architecte<sup>225</sup>, ce qui est venu renforcer le nombre d'architectes diplômés actifs en Algérie au début des années 1950, période connaissant une forte demande de la construction. Ce changement s'est aussi accompagné de la titularisation de nouveaux enseignants, Jacques Darbeda (1911 Alger- ?), puis Jacques Ducollet<sup>226</sup> (1918 Chleff- 1998). Ces anciens élèves de l'école d'Alger, formés à Paris et proches du Groupe CIAM-Alger<sup>227</sup> ont été chargés d'enseigner l'architecture<sup>228</sup>. Ces jeunes architectes largement actifs ont eu le mérite de remettre à jour l'enseignement de Claro et de renouveler les références architecturales des élèves. En effet, Claro est resté fidèle à son style des années 1930 avec sa conception du bâtiment de la nouvelle école des beaux-arts (1950-1954), considérée comme un vieux projet (voir Fig. 12).

Tenu à suivre un modèle d'enseignement instauré par l'école des beaux-arts de Paris, l'Atelier d'Alger a tout de même montré quelques singularités<sup>229</sup>. Celles-ci sont intervenues par rapport aux conditions spécifiques d'Alger. En effet, à la demande de Claro et d'autres professeurs, des ajustements aux programmes ont été envisagés, à l'image des concours de stéréotomie et d'archéologie prenant comme cas d'étude les réalisations présentes sur place<sup>230</sup>. Les professeurs d'Alger voient mal la formation des futurs architectes loin du contexte local dans lequel ils vivent, et donnent des instructions de composer leurs projets avec des éléments de l'architecture locale.

- **L'atelier d'Alger face aux réalités du contexte local**

Tel qu'on a pu le voir plus haut, la formation d'architecture en Algérie a suivi le modèle parisien, toutefois, à l'inverse des concours d'admission, les concours locaux de cette institution ont mis en avant les réalités économique et climatique du contexte algérien. En plus des concours d'émulation, , les étudiants d'Alger passent durant l'entre-deux-guerres, les concours de la bourse du Gouvernement Général<sup>231</sup> et ceux de l'association des architectes du département d'Alger. Les programmes proposés dans ces concours destinés à l'Algérie ont encouragé les élèves à réfléchir à des conceptions architecturales directement liées aux conditions du pays. Le programme de 1934 pour le concours de l'association des architectes d'Alger est particulièrement significatif de cette initiative voulant intégrer les futures architectes dans le milieu professionnel local. Alors que généralement les étudiants implantent leurs projets dans des terrains imaginaires. Le contexte local est lors de ces concours bien mis en évidence

---

<sup>225</sup> Malik Chebahi, *op.cit.*, p. 183.

<sup>226</sup> Il a enseigné à l'atelier d'Alger jusqu'en 1957, la date de son départ en France.

<sup>227</sup> En raison de leur participation à la reconstruction d'Orléansville, cf. *Infra*.

<sup>228</sup> Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 186.

<sup>229</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>231</sup> Depuis 1911, ce concours permettait chaque année au meilleurs élèves de l'école d'Alger de poursuivre leurs études d'architecture à l'école des beaux-arts de Paris.



en proposant des thèmes où peut s'établir un langage local, tels qu'en 1934 ; un petit hôtel-restaurant au bord d'une plage algérienne et un office de tourisme dans une préfecture d'Algérie<sup>232</sup>.

Avant la promulgation de la loi du 31 décembre 1940 régissant les conditions du port du titre d'architecte, les architectes formés à l'école d'Alger constituent par rapport aux architectes DPLG la majeure partie de l'effectif des praticiens. Cependant, ils n'ont pas eu accès aux commandes publiques et s'occupent des projets issus de la commande privée ou communale<sup>233</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale et avec la dissolution des associations corporatives d'architectes remplacée par l'Ordre des architectes, seul le concours de la bourse du Gouvernement Général est maintenu. Même étant sous la tutelle parisienne, l'école d'Alger a pu adapter le programme de ce concours aux conditions locales. Ce dernier n'étant plus considéré comme un entraînement aux concours d'admission à l'école mère, puisque la réglementation d'obtention de la bourse avait changé, les rédacteurs ont eu la liberté de proposer des sujets destinés au contexte local. D'après, Malik Chebahi, le concours d'avril 1954 est aussi témoin de la liberté de l'expression architecturale par rapport aux concours d'admission généralement au vocabulaire classique<sup>234</sup>.

### **6.3 Les différentes figures et formes de modernité adaptées au contexte colonial algérien**

Dès les années 1930 et après la remise en question du néo-mauresque et des errements liés à ce choix esthétique, une nouvelle pensée architecturale s'est formulée autour de la conception d'une architecture méditerranéenne. Les architectes d'Algérie préfèrent désormais décliner en de multiples variations une architecture métisse de tradition algérienne et de modernité occidentale<sup>235</sup>. Toutefois, l'aboutissement de cette pensée est passé par plusieurs tentatives. Celles entreprises dans les années 1930 ne sont que le début de la concrétisation de cette idée, elles diffèrent des productions apparues dans les années 1950, où une certaine maturation dans la pratique de cette pensée s'est opérée après la Seconde Guerre mondiale.

Plusieurs architectes ont partagé une vision commune de l'esprit que doit porter l'architecture en Algérie, à la fois moderne et attachée à son contexte. Même si, les discours des professionnels se rejoignent, les productions architecturales d'avant et d'après-guerre reflètent un éventail d'attitudes et une diversité du langage architectural modelé par les jeux d'influences à la fois européens et locaux<sup>236</sup>.

---

<sup>232</sup> Voir tableau 3 : Thèmes des concours de l'association des architectes du département d'Alger, Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 138.

<sup>233</sup> Voir *supra*, Chapitre 2 : l'exercice de l'architecture dans le contexte colonial algérien.

<sup>234</sup> Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 222.

<sup>235</sup> Aleth Picard, Xavier Malverti, *op. cit.*, p. 113.

<sup>236</sup> Xavier Malverti, *op. cit.*, p. 268.

### 6.3.1 L'architecture méditerranéenne des années 1930

Les années 1930 constituent une période prolifique en donnant naissance à de nombreuses manifestations de la nouvelle expression de modernité en Algérie. Différentes typologies de bâtiment ont servi à afficher une identité méditerranéenne fondée sur la recherche d'une culture métisse entre Orient et Occident<sup>237</sup>. Il existe en Algérie une multitude de réalisations pouvant faire office d'exemples et illustrer cette architecture. À défaut d'une base de données nationale exhaustive<sup>238</sup> ou d'une étude approfondie recensant un large corpus des réalisations de cette période, ces exemples seront extraits de travaux connus incluant l'étude de l'architecture des années 1930. L'intérêt de cette analyse est d'illustrer, en fonction des architectes et des projets, les multiples variations qu'a connues la production architecturale d'expression méditerranéenne durant cette décennie.

L'intéressant article de Boussad Aïche consacré à deux figures de l'architecture algéroise ; Paul Guion et Marcel Lathuillière offre une piste solide sur l'effort fourni par ces deux architectes dans deux approches distinctes de réinterprétation et de mise en valeur de l'architecture locale durant les années 1930<sup>239</sup>. D'autres exemples sont tirés de la promenade architecturale comprise dans l'ouvrage collectif « Alger, ville & architecture 1830-1940 » (2016), et également de l'étude de Jean-Jacques Deluz dans « L'urbanisme et l'architecture d'Alger » (1988).

L'architecture méditerranéenne des années 1930 a connu plusieurs variantes, que nous illustrons ici à partir de quelques exemples choisis.

- **Une synthèse de plusieurs références**

À l'occasion de la célébration du centenaire de l'Algérie française, le Gouvernement général d'Algérie confie à l'architecte Paul Guion (1881 Guelma- 1972), la conception du musée national des beaux-arts d'Alger (1927-1930) sur une falaise surplombant le jardin d'Essai d'El-Hamma<sup>240</sup>. Natif d'Algérie, cet architecte aux capacités de technicien des Ponts et Chaussées et au talent d'artiste<sup>241</sup> s'est inspiré du site pour adosser l'édifice au pied de la falaise, tout en longueur et dans l'axe de la perspective du jardin.

Cet équipement culturel n'est qu'une synthèse de différents styles, il se décline en toute harmonie en

<sup>237</sup> Aleth Picard, Xavier Malverti, *op. cit.*, p. 111.

<sup>238</sup> Une base de données pouvant regrouper plusieurs informations sur les bâtiments dont : la période de réalisation, protagonistes, adresse et photographie de la construction.

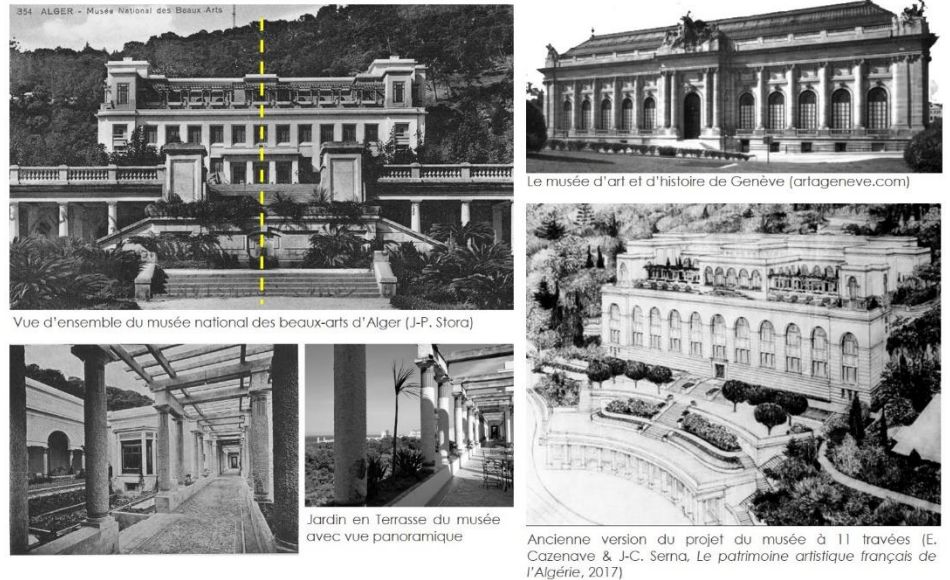
<sup>239</sup> Voir Boussad Aïche, « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuillière », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb: (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, pp. 263-281.

<sup>240</sup> Paul Guion, « Le musée national des beaux-arts d'Alger », *Les Chantiers Nord-Africains*, mai 1930, p. 455.

<sup>241</sup> Voir Olivier Revault d'Allonnes, Georges Marçais, André Ravillard, Magali Leroy-Terquem, *Alger, la casbah et Paul Guion*, Éditions Publisud/Médiane, Paris, 2005, p. 14.

trois références. Il reprend le modèle du musée d'art et d'histoire de Genève<sup>242</sup> (1910) conçu par Marc Camoletti dans le style « beaux-arts » pour lequel, il montre la volonté de donner un prestigieux statut urbain avec un grand jardin en terrasse, ouvrant une large perspective<sup>243</sup>. Une ancienne version du projet à 11 travées témoigne de la filiation avec la conception de Camoletti (Fig. 153). Cependant, la limitation des crédits engagés et les contraintes liées au site et à cette typologie, dont l'humidité, la chaleur et l'éclairage des salles d'expositions<sup>244</sup> ont conduit Guion à chercher aussi bien dans la conception que dans les choix des procédés d'une plus grande simplicité<sup>245</sup>.

L'édifice affiche une esthétique classique par sa monumentale composition axiale précédée d'un portique et animée par le jeu d'escalier<sup>246</sup>. La partie supérieure qui couronne le musée est une référence locale. L'idée de jardins destinés aux travaux de sculpture en plein air est l'occasion pour Guion d'évoquer le style du pays



**Figure 153** : Les références du Musée national des beaux-arts d'Alger 1927-1930 (auteur, 2020)

sans modifier la simplicité de l'ensemble. Dans un style néo-mauresque, il emploie des arcs outrepassés, et des pergolas sur colonnades décorées de mosaïques (maison Tossut). La pergola ajoute à la sobriété de la façade, une note méditerranéenne<sup>247</sup>. Cet agencement permet de profiter du cadre paysager du site et du panorama sur la baie d'Alger. Enfin, la référence à l'esthétique moderne s'affirme avec des surfaces planes sans superflu de décoration (façade nord), la dominance de la ligne horizontale et la succession de hautes baies vitrées à encadrement droit. Celles-ci servent à éclairer les galeries de moulage et de sculpture, tandis que sur le terre-plein est édifié à l'étage réservé à la bibliothèque et aux salles de peinture

<sup>242</sup> Nabila Oulebsir, *op. cit.*, p. 194.

<sup>243</sup> D'après Jean Nouvel, musée d'art et d'histoire Genève (Suisse) MAH, du diagnostic à l'ordonnance, étude d'un projet non réalisé en 2000, disponible [en ligne] sur : <http://www.jeannouvel.com/projets/musee-dart-et-dhistoire/> (consulté en janvier 2021)

<sup>244</sup> Jean Alazard, *art. cit.*, p. 9.

<sup>245</sup> Paul Guion, *art. cit.*, p. 456.

<sup>246</sup> André Ravillard, « Paul Guion, l'architecte », dans Olivier Revault d'Allonnes, Georges Marçais, André Ravillard, Magali Leroy-Terquem, *op. cit.*, p. 26.

<sup>247</sup> Paul Guion, *art. cit.*, p. 456.

éclairées par des verrières ménagées au plafond.

La combinaison des références stylistiques en plus du choix d'implantation de l'architecte a produit une architecture qui s'intègre parfaitement dans le site, complète le paysage, tout en prenant en compte des exigences spatiale et technique liées à cette typologie.

- **Un style composite entre orient et occident**

Nous avons traité plus haut un aspect de cette forme d'architecture méditerranéenne qui fait appel à une superposition de deux registres architecturaux, à travers des exemples d'immeubles d'habitations conçus par l'architecte Paul Guion<sup>248</sup>. Pour cet architecte qui n'a pas reçu de formation artistique, ni dans l'atelier d'Alger ni à Paris, Guion a développé une sensibilité à l'architecture locale et a su marquer de son empreinte l'architecture coloniale d'Alger. en mettant en place un vocabulaire plastique qui associe esprit moderne et références locales<sup>249</sup>. En effet, certains de ses immeubles résidentiels situés sur les grandes artères de la ville sont connus pour sa réinterprétation d'un Art déco ou d'un modernisme à expression locale (Fig. 65-79). Dans une composition moderne avec grands volumes géométriques en béton armé, il emploie différents éléments constructifs et décoratifs d'inspiration mauresques, tels que : les loggias, l'arcature, les colonnettes, la faïence aux motifs géométriques, les claustras, les balcons en bois etc.

Selon Boussad Aïche, l'ambivalence dans le langage développée par Paul Guion n'est ni contradictoire, ni un rejet du modernisme, elle paraît au contraire recherchée<sup>250</sup>. Ce langage reflète sa culture architecturale, son intérêt pour l'architecture locale et les objets patrimoniaux du pays ainsi que sa volonté de transposer dans la vie quotidienne la leçon d'un tel héritage. Paul Guion a en effet consacré une partie de sa vie à produire des aquarelles et des dessins finement exécutés du patrimoine architectural de la ville d'Alger<sup>251</sup>, et notamment de la Casbah, de ses ruelles et de ses maisons<sup>252</sup>. Ses dessins d'architectes étaient alors d'une grande précision. Le Corbusier à qui, il a offert un album de ses dessins, a fait l'éloge de son talent et lui a écrit en 1942 : « *Vos dessins sont remarquables d'observation et d'exactitude, de vérité architecturale*<sup>253</sup> ». L'idée d'intégrer dans la démarche conceptuelle des éléments locaux a longtemps été adoptée et même critiquée avec le style néo-mauresque. Toutefois, Guion intègre les terrasses, les loggias, les pergolas et les auvents de telle sorte qu'ils apparaissent nécessaires et justifie

<sup>248</sup> Voir *supra*, Chapitre 4 : *L'art déco sous influence locale*.

<sup>249</sup> Boussad Aïche, « Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuillière », dans Meryam Bacha (dir.), *op. cit.*, pp. 270-271.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>251</sup> Olivier Revault d'Allonnes, Georges Marçais, André Ravillard, Magali Leroy-Terquem, *Alger, la casbah et Paul Guion*, Éditions Publisud/Médiane, Paris, 2005, p. 44.

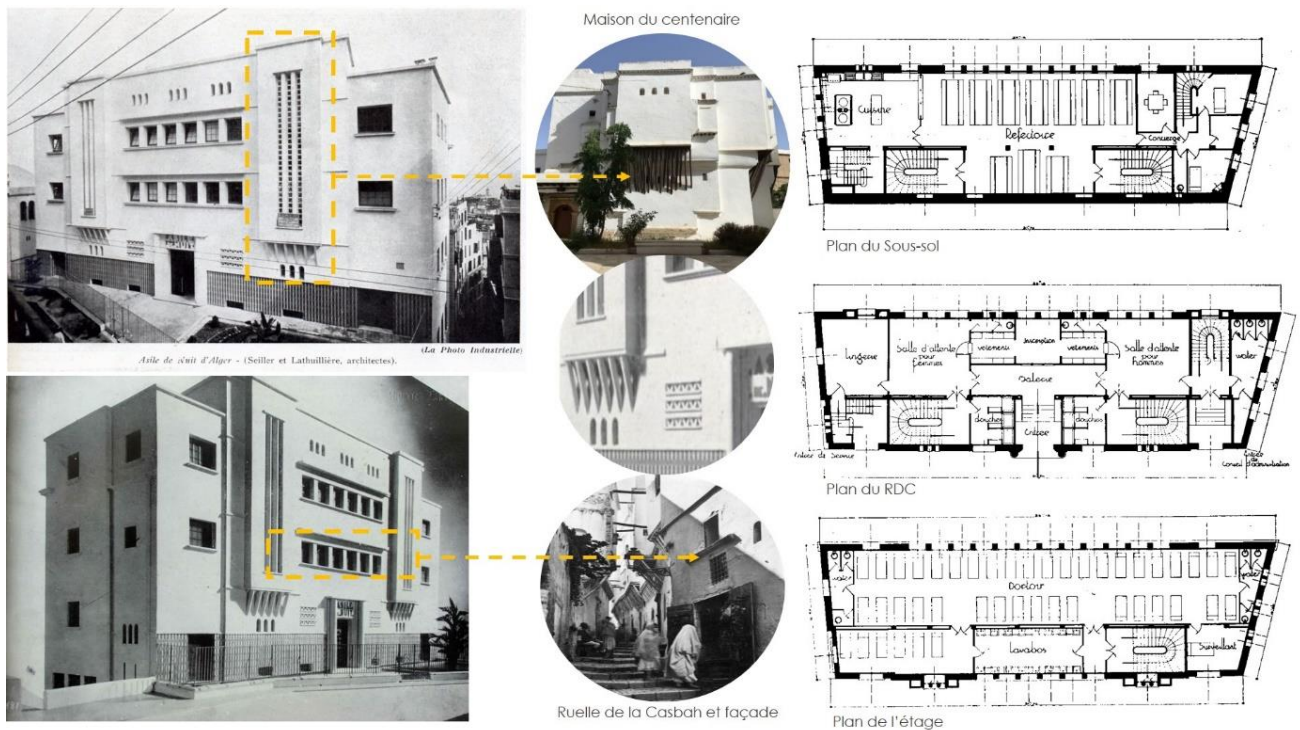
<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>253</sup> Magali Leroy-Terquem (née Guion), « Paul Guion, peintre et architecte », dans Olivier Revault d'Allonnes, Georges Marçais, André Ravillard, Magali Leroy-Terquem, *op. cit.*, p. 8.



leur usage comme étant une réponse au climat méditerranéen et un moyen d'atténuer la raideur des volumes géométriques modernes.

Un deuxième exemple des tentatives des années 1930 pour créer une architecture inspirée du contexte local se reconnaît avec le bâtiment de l'asile de nuit (1929-1932), conçu par Albert Seiller et Marcel Lathuillière<sup>254</sup> (Fig. 154). Ce dernier est considéré comme un bon représentant de la pensée méditerranéenne, et semble plus que d'autres à la recherche d'une identité dans son architecture<sup>255</sup>. Ses réalisations prolifiques de style composite combinent des formes modernes et des éléments décoratifs puisés dans l'architecture néo-mauresque et méditerranéenne<sup>256</sup>.



**Figure 154** : Les références à l'architecture locale dans le bâtiment de l'asile de nuit, actuellement Medarssa Umm Salama (CNA 1932, p. 786, traitée par l'auteur, 2017)

Pour la construction d'un asile de nuit dans le quartier de la Casbah (rue Marengo-Abderrahmane Arbadji), les deux architectes adoptent une démarche conceptuelle qui répond aux conditions d'hygiène et de confort de cette typologie, tout en cherchant à assurer son intégration dans l'environnement immédiat. Ainsi, ils décident de reproduire des éléments issus du registre mauresque propre aux maisons de la Casbah. Leur réinterprétation du passé est contrairement à celle de Guion moins ostentatoire et plutôt discrète. En effet, ils réinterprètent en béton armé, d'une manière simplifiée, les encorbellements

<sup>254</sup> Voir Claudine Piaton, Juliette Hubert, Boussad Aiche et Thierry Lochard (dir.), *Alger, ville et architecture 1830-1940*, Éditions Honoré-Claire/Barzakh, Paris/Alger, 2016, p. 103.

<sup>255</sup> Xavier Malverti, *op. cit.*, p. 42.

<sup>256</sup> École d'architecture de Grenoble, *Algérie, traces d'histoire: architecture, urbanisme & art, de la préhistoire à l'Algérie contemporaine*, Éditions CERTU/Djazaïr, Lyon/Alger, 2003, p. 76.



supportés par les rondins de thuya, ce qui fournit un élément constructif permettant un gain de surface par l'extension horizontale de la maison arabe<sup>257</sup> (voir Fig. 96). Les architectes reprennent les petites fenêtres triplées, les corniches, les claustras, le soubassement chromatique, les auvents protecteurs et les fenêtres carrées (Fig. 154). On note que le rappel des rondins de thuya par des contrefiches identiques est dans ce cas limité à un rôle purement décoratif, puisqu'ils ne supportent pas de charges.

Exposé parmi les œuvres de l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne de 1933 à Alger, le bâtiment de l'asile de nuit semble évoquer pour Jean Cotereau la manifestation d'une architecture qui est moderne ou mauresque, suivant l'œil de l'observateur<sup>258</sup>. Cet exemple montre un autre aspect du rapprochement entre modernité et tradition dans un style composite dominé par la sobriété du décor. On peut le retrouver aussi dans d'autres exemples construits dans le cadre du logement social, à l'instar du projet de cité de relogement pour Musulmans dans le quartier du Ruisseau conçu par François Bienvenu pour la Régie Foncière d'Alger (1935)<sup>259</sup>. Toutefois, ce projet ne verra le jour qu'en 1951 sur les hauteurs de Bab El-Oued et sous l'appellation de la cité de « la boucle Pérez »<sup>260</sup>.

- **Expression moderne et configuration spatiale à référence locale**

Une autre réalisation des architectes Albert Seiller et Marcel Lathuillière nous permet d'illustrer une troisième variante d'une architecture moderne adaptée aux exigences du soleil de l'Afrique Nord, à savoir l'orphelinat de Béni-Messous<sup>261</sup> (Alger). Construit en 1935 dans un vaste terrain de quatre hectares, ce bâtiment avait la capacité de 200 enfants. La double fonction d'éducation, d'internat ainsi que le caractère mixte de l'établissement ont dicté la disposition générale de l'ensemble. Vu l'étendue du terrain d'implantation, les exigences en lumière et en aération du programme constitué de classes, dortoirs, réfectoires, cuisine et ateliers, les architectes ont opté pour une distribution pavillonnaire et organisée en deux parties symétriques<sup>262</sup>. La communication entre les divers services du bâtiment est établie par des galeries et une grande cour d'honneur au centre de l'édifice, qui représente sa partie vivante.

L'orphelinat se présente dans un vocabulaire moderne, et sous l'aspect de deux dunettes de navires disposées parallèlement et percées de larges baies rappelant le style paquebot, de cette période. Cette conception rationnelle présente des qualités esthétiques par rapport à l'équilibre des proportions dans le

---

<sup>257</sup> En plus d'être une manière d'agrandir l'espace, les encorbellements des maisons permettent d'avoir des rues moins exposées au soleil, alternant ombre et lumière, tel qu'il est illustré dans la figure 154 (ruelle de la Casbah).

<sup>258</sup> Jean Cotereau, « L'exposition d'urbanisme et d'architecture à Alger », *L'Afrique du Nord illustrée*, publié le 18/02/1933 (A28, N16), p. 6.

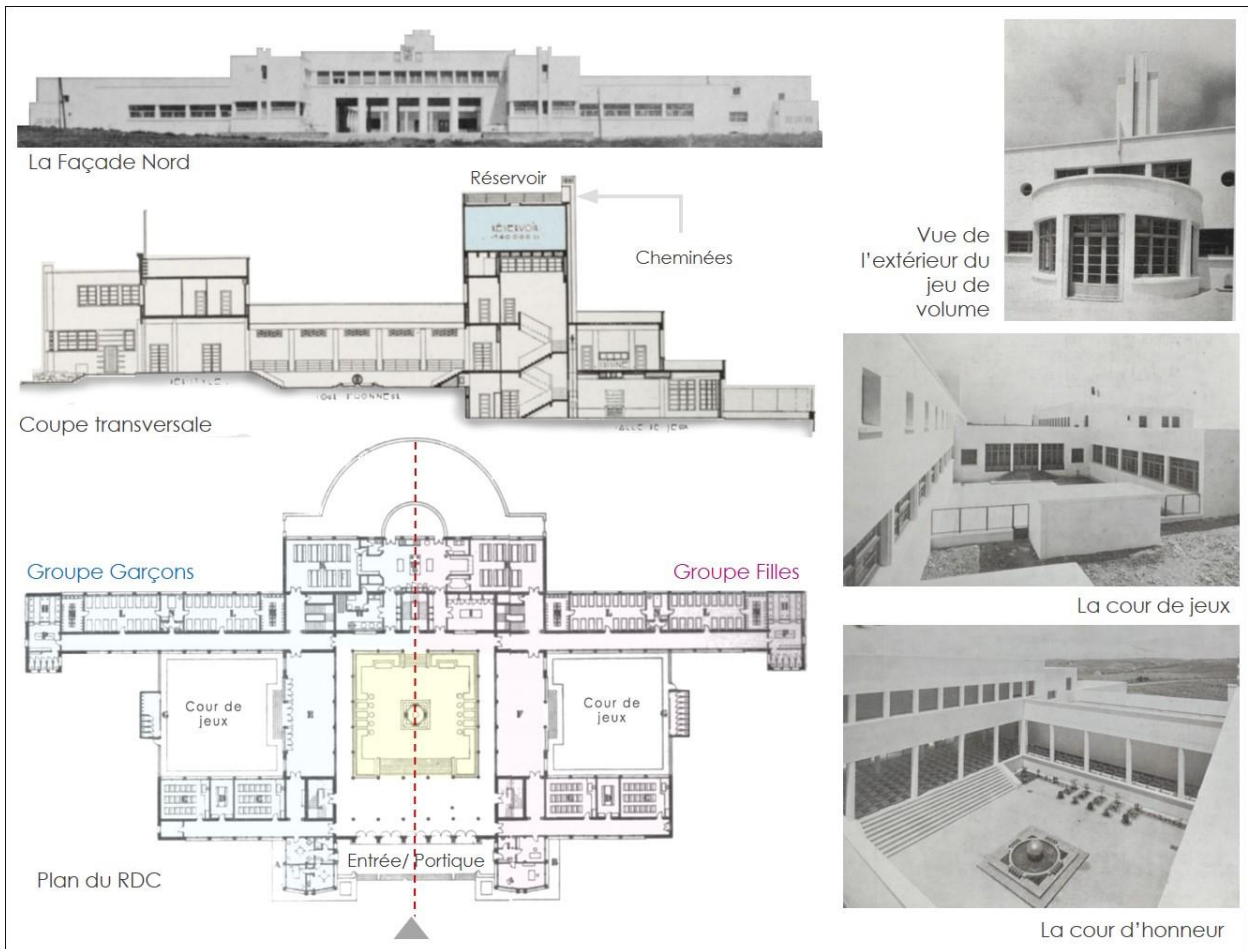
<sup>259</sup> Voir la description et l'illustration dans Jean Alazard, *art. cit.*, p. 28.

<sup>260</sup> Jean-Jacques Deluz, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, aperçu critique*, Mardaga/OPU, Arles/Alger, 1988, p. 50.

<sup>261</sup> Aleth Picard, « Architecture et urbanisme en Algérie, d'une rive à l'autre (1830-1962) », *op. cit.*, p. 131.

<sup>262</sup> Albert Seiller et Marcel Lathuillière, « L'orphelinat de Beni Messous près Alger », *Chantiers*, juillet 1935, p. 485.

jeu de volumes. La partie haute placée dans l'axe de l'édifice offre un effet de contraste avec l'horizontalité de l'ensemble et constitue un réservoir d'une capacité de 150 m<sup>3</sup> auquel les architectes ont ajouté le prolongement des conduits d'évacuation des cheminées de la cuisine et du chauffage central<sup>263</sup>.



**Figure 155** : L'orphelinat de Béni-Messous, aujourd'hui centre pédiatrique (CNA, juillet 1935, traité par l'auteur 2020)

Pour ce bâtiment d'assistance, la référence à l'architecture locale s'est opérée par la reprise à grande échelle de la configuration spatiale de la maison à patio, dans un répertoire architectonique épuré. En effet, les architectes ont tenté d'introduire les préoccupations relatives au site et au climat en employant la cour intérieure entourée de galeries couvertes dans la même logique qu'un patio entouré de portiques, créant ainsi un espace de distribution et d'articulation<sup>264</sup>. Selon Jean Alazard, on peut facilement faire le rapprochement avec le patio, le cœur de la maison arabe ou bien celui du cloître médiéval<sup>265</sup>. En outre, à la lecture du plan, on note que la présence de la cour d'honneur et des cours de jeux de part et d'autre

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 490.

<sup>264</sup> Nadir Djermoune et Leila Oubouzar, « De l'orientalisme éclectique à l'arabisation moderne, une lecture typologique des architectures algéroises des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Myriam Bacha (dir.), *op. cit.*, p. 255.

<sup>265</sup> Jean Alazard, *art. cit.*, p. 9.

reliant les ailes de chaque côté fait penser à l'architecture palatiale ottomane<sup>266</sup>.

D'autres édifices ont également été associés à ce schéma spatial de type patio, qui a continué d'être employé jusqu'aux années 1950, dans différentes typologies architecturales, à l'exemple du centre national de recherches préhistoriques anthropologiques et historiques à Alger, construit par Marcel Christofle en 1957<sup>267</sup>.

### **6.3.2 Le métissage architectural du deuxième après-guerre**

Après une lente reprise de la construction, et face à une augmentation du déficit de logement, sous la pression démographique, les conditions d'après-guerre en Algérie, la recherche du bon marché et de la rentabilité semblaient être peu favorables au développement d'une architecture métisse. D'ailleurs, l'architecture mondiale d'après-guerre a été dominée par l'utilisation du béton armé à grande échelle à travers les grands ensembles de Le Corbusier et des architectes du CIAM. Toutefois, c'est en portant un regard sur l'architecture et les villes traditionnelles, que certains architectes actifs en Algérie ont tenté de proposer de l'après-guerre jusqu'à l'indépendance, d'autres solutions formelles à la question du logement de masse<sup>268</sup>. Ces architectes, dont ceux du groupe CIAM-Alger ont remis en cause le modèle des grands ensembles standardisés, jugés comme non adaptés au climat méditerranéen, et ont tenté de proposer des espaces plus appropriés à l'Algérie, nourris par le souci de métissage.

Dans le but d'étudier la concrétisation de la pensée métisse durant les années d'après-guerre, on rappellera que le projet à caractère social a pris une place majeure dans la nouvelle politique publique de cette période. C'est dans un contexte de crise sociale et urbaine, puis politique dès 1954 que la pensée métisse va se cristalliser pour reproduire les leçons apprises de l'architecture vernaculaire, son respect de la topographie, l'harmonie de ses constructions entre elles et son adaptation au climat. Tout l'intérêt des projets de Fernand Pouillon, Jean Bossu, ou Roland Simounet en Algérie réside dans cette réinterprétation des formes locales dans un langage résolument moderne<sup>269</sup>. Ainsi, nous présenterons les réalisations produites par ces architectes, étant les plus représentatives de cette période, dans la perspective d'illustrer la pensée métisse qui les a nourris.

- **L'expérience algérienne d'un architecte méditerranéen (1953-1958)**

Fernand Pouillon est une figure bien connue en Algérie, étant l'un des rares architectes français à avoir œuvré en Algérie coloniale (1953-1958) et postcoloniale (1966-1984) et ayant à son actif un vaste

---

<sup>266</sup> Voir Claudine Piaton, « Des ensembles composites : appropriation et transformation des demeures ottomanes suburbaines d'Alger aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *ABE Journal. Architecture beyond Europe*, n° 13, 2018.

<sup>267</sup> Nadir Djermoune et Leïla Oubouzar, *op. cit.*, p. 255.

<sup>268</sup> Aleth Picard, *op. cit.*, p. 129.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 130.

programme de constructions, en particulier dans le domaine du tourisme. Son œuvre en Algérie très documentée a fait l'objet de nombreux ouvrages, articles et études universitaires<sup>270</sup>. Il intervient pour la première fois à Alger en 1953, à la demande du nouveau maire, Jacques Chevallier, élu la même année<sup>271</sup>. Conscient de l'état de crise de la ville, devant l'expansion considérable des bidonvilles autour d'elle, il prévoit un programme municipal de construction de logements destinés aux deux populations. Alors que la ville ne manquait pas d'architectes compétents, Chevallier insatisfait de ce qui se faisait à Alger, fait appel à l'architecte Fernand Pouillon, car il voyait en lui, la personne adéquate pour cette mission<sup>272</sup>.

Pouillon est connu pour être un architecte méditerranéen<sup>273</sup>, par son lieu de naissance à Aix-en-Provence, et pour son expérience dans le domaine du logement, l'un de ses grands terrains d'action<sup>274</sup>. En effet, dès le début des années 1950, il réalise en qualité d'architecte-reconstructeur avec un budget restreint, le quartier des « Sablettes » dans le var (1950-1952), 200 logements à Aix-en-Provence (1951-1953) et les immeubles du quai du vieux port de Marseille<sup>275</sup> (1951-1955). À la suite de sa nomination en tant qu'architecte en chef de l'Office Public d'HLM d'Alger, Pouillon est chargé d'assurer la construction de trois groupes d'habitation sur les hauteurs de la ville.

Le premier groupe à voir le jour sous sa direction est celui de « Diar Es-Saada » (la Cité du bonheur) construit entre 1953 et 1954, et inauguré en 1955 : il est constitué de 19 bâtiments, dont une école et un bureau de poste. La deuxième cité, « Diar El-Mahçoul » (la cité de la promesse tenue) construite en parallèle, entre 1954 et 1955 est composée de deux zones d'habitat, de confort normal et de simple confort, traversées par un boulevard. Ses 38 bâtiments abritaient également deux groupes scolaires, une église et une mosquée. Pour ces deux cités, Pouillon emploie le contraste des volumes des hauteurs différentes pour indiquer le centre à l'aide d'un élément d'appel, la tour Totem<sup>276</sup> de 15 étages et la tour Mahçoul de 20 étages (Fig. 156). La dernière œuvre de Pouillon en Algérie coloniale est la cité du « Climat de France ». Appelée la cité des « deux cents colonnes » et désignée aussi par la presse spécialisée de l'époque comme « une Casbah moderne »<sup>277</sup>. Elle diffère des deux autres cités dans la plastique et dans le volume, et se compose d'un bâtiment rectangulaire monumental doté d'une vaste place bordée de colonnades servant de marché, et d'un autre ensemble de bâtiments implanté suivant la

<sup>270</sup> Voir, Amina Sellali et Rabeh Aït-Ali, « L'inventaire de l'œuvre construite et dessinée, en Algérie », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Éditions Imbernon, Marseille, 2001, pp. 246-252.

<sup>271</sup> Jean-Jacques Deluz, *op. cit.*, p. 59.

<sup>272</sup> Xavier Malverti, « Alger, méditerrané, soleil, modernité », *op. cit.*, p. 46.

<sup>273</sup> Voir Jean-Lucien Bonillo (dir.), *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>274</sup> Danièle Voldman, *Fernand Pouillon, architecte*, Éditions Payot, Paris, 2006, p. 164.

<sup>275</sup> Inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1993.

<sup>276</sup> Qualifié par l'architecte lui-même pour indiquer son utilité, cf. Jean-Lucien Bonillo, « Reconnaître l'œuvre... et l'homme », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *op. cit.*, p. 22.

<sup>277</sup> « Une Casbah moderne au Climat de France », *Algeria*, OFALAC, (A23, N 40-44) 1955, p. 25.

penne de la colline. Toutefois, les deux dernières cités, les plus économiques destinées aux Musulmans étaient celles qui occupaient les terrains les plus difficiles.

L'œuvre de Pouillon a connu un franc succès et un large retentissement médiatique, pour son respect du budget, sa rapidité d'exécution, aussi pour avoir marqué la différence avec les précédentes constructions HLM par le confort de ses espaces et son cachet esthétique méditerranéen.

Dans l'intention de donner du caractère à ses cités et de les inscrire dans leur contexte géographique, climatique et culturel, Pouillon entreprend une démarche historiciste qui consiste à prendre le passé comme source d'inspiration. Il dresse alors un décor urbain avec un vocabulaire architectural d'imprégnation locale<sup>278</sup>. Toutefois, il élargit et varie son champ de référence, au-delà du modèle de la Casbah, à celui des villes médiévales méditerranéennes. Sur le plan urbain, il compose ses volumes et ses espaces selon le paysage et la topographie du site de manière à reproduire les ambiances urbaines propres aux cités anciennes, comme la Casbah, ou bien la cité du M'Zab, dans un nouveau langage moderne monumental. Il crée ces ambiances en reprenant les principes traditionnels que sont les petites ruelles, les passages voutés en briques, la grande place, les murailles, les escaliers, les perspectives et les surprises visuelles. L'exemple de la cité du « Climat de France » illustre cette ambition de reproduction des ambiances. D'ailleurs, elle est une synthèse des références entre l'architecture méditerranéenne et celle du sud de l'Algérie, avec l'usage des petites coupoles, et des petites ouvertures rappelant celles du M'Zab. Il a aussi tenté de se rapprocher de l'architecture vernaculaire en donnant un langage régional à ses bâtiments aux formes géométriques pures, par l'usage des pierres de taille blanches en façade<sup>279</sup>. En effet, Pouillon privilégiait l'usage de ce matériau pour plusieurs raisons, dont l'exploitation et le renouvellement des savoir-faire ancestraux<sup>280</sup>. Ainsi, à Alger, Pouillon est resté fidèle à son style, caractérisé par l'influence de Perret et par l'association du modernisme technique et matériaux avec des formes et des matériaux traditionnels, comme il l'a fait aux « Sabelettes », à Marseille<sup>281</sup> puis à Aix-en-Provence (la cité universitaire *Les Gazelles*).

Selon Jean-Jacques Deluz, la démarche historiciste de Pouillon a ses limites, qui une fois affranchies donnent lieu à des espaces trop fabriqués<sup>282</sup>. Toutefois, malgré les contraintes (terrain et budget), Pouillon a réussi à renverser l'image habituelle de l'habitat populaire économique et austère (HLM) en lui donnant

<sup>278</sup> Jean-Jacques Deluz, *op. cit.*, p. 59.

<sup>279</sup> À la fois tendre et résistante, elles sont tirées des carrières de Fontvieille en Provence et transportés par bateaux jusqu'à Alger, voir « Les réalisations de l'Office Public d'HLM de la ville d'Alger Diar Es-Saada, Diar el-Mahçoul, Climat de France », *Chantiers*, n° 23, 1956 avril-mai-juin.

<sup>280</sup> Jean-Lucien Bonillo, « L'expérimentation amoureuse des matériaux », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *op. cit.*, p. 125.

<sup>281</sup> Danièle Voldman, *op. cit.*, p. 152.

<sup>282</sup> Jean-Jacques Deluz, *op. cit.*, p. 62.



un aspect monumental, profitant du paysage et offrant des espaces urbains de qualité dotés d'une touche artistique. En effet, il a accordé une grande importance aux détails (dallage du sol, fontaines, sculptures en céramique sur les façades, parcours, vues) à des aménagements urbains qui sont généralement absents de ce type de programme à cause des restrictions budgétaires. Il est important de souligner la collaboration réussie entre l'architecte et les artistes (Jean Amado, Louis Arnaud) sur la force expressive, la justesse et l'équilibre du contraste entre l'architecture rationnelle, les formes abstraites, brutes et l'effet de la matière<sup>283</sup>. L'expérience algérienne de cet architecte méditerranéen a ainsi marqué le panorama d'Alger et a été une empreinte vivante de l'évolution de son architecture urbaine.

---

<sup>283</sup> Jean-Lucien Bonillo, « Reconnaître l'œuvre... et l'homme », dans Jean-Lucien Bonillo (dir.), *op. cit.*, p. 22.

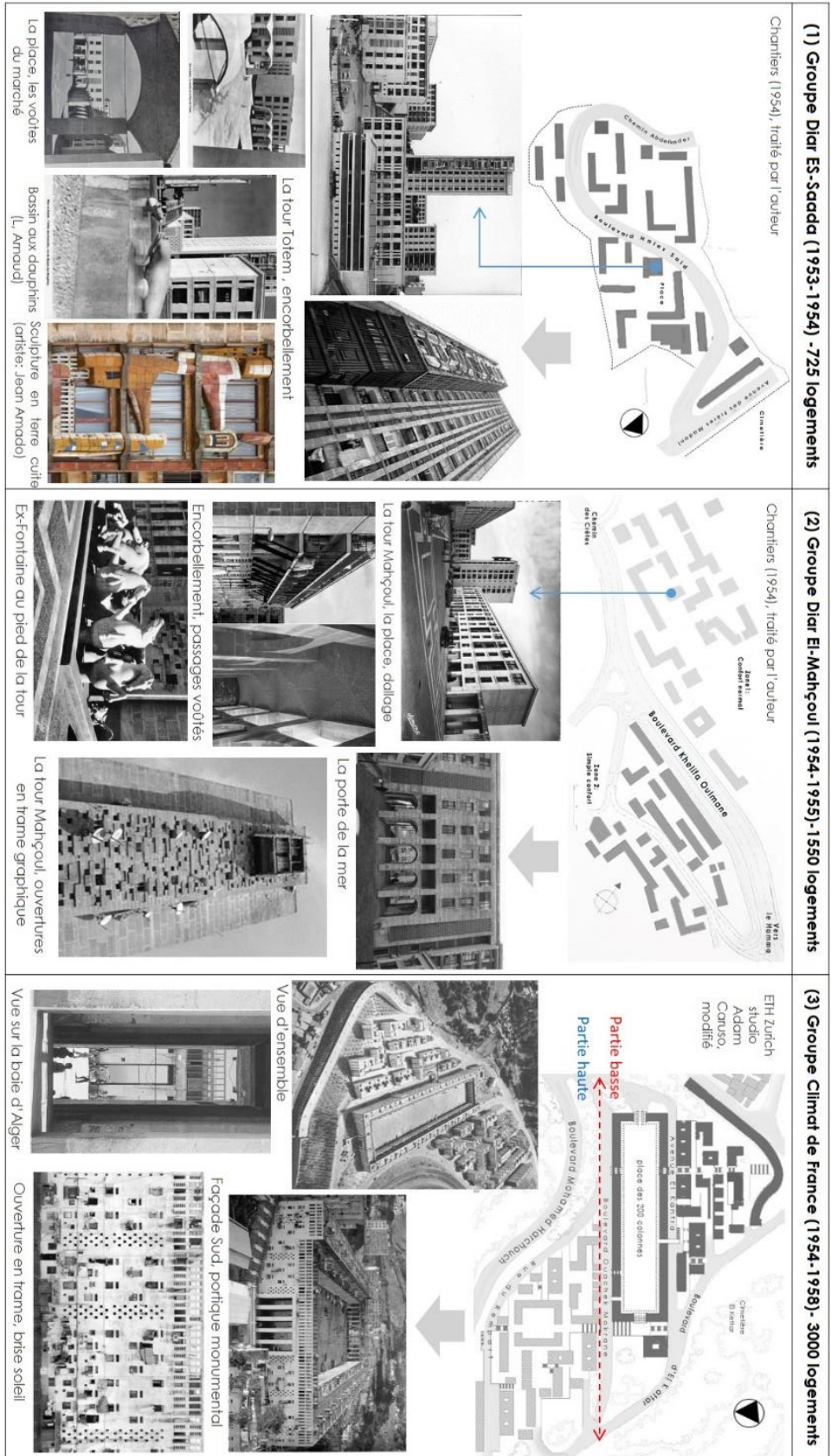


Figure 156 : Les trois cités de l'OPHLM d'Alger réalisées par Fernand Pouillon (auteur, 2020)

• **La reconstruction d'Orléansville, la leçon du vernaculaire (1955-1964)**

Dès le début des années 1950, la construction immobilière en Algérie s'est accélérée afin de remédier à la crise du logement. Des événements historiques vont être de véritables catalyseurs de la construction à cette période, dont la reconstruction d'Orléansville (El-Asnam en 1964, puis Chleff en 1981), le déclenchement de la guerre d'indépendance et la découverte du pétrole dans le Sahara.

Située dans la plaine du Cheliff entre Alger et Oran, la ville d'Orléansville et ses environs comptent 40 000 habitants<sup>284</sup>. En septembre 1954, elle est frappée par un violent séisme qui a causé la destruction de 80 % de son parc immobilier<sup>285</sup>. Le 6 octobre 1954, le Gouvernement Général décrète la mise en place d'un commissariat à la reconstruction<sup>286</sup>. Ainsi, Orléansville bénéficie d'un plan de reconstruction, à l'image des villes françaises bombardées lors de la Seconde Guerre mondiale. C'est le service départementale d'urbanisme de la région d'Alger, dirigé par Jean de Maisonseul qui est chargé de l'élaboration du plan de reconstruction. Ce dernier fait appel à l'architecte algérois Robert Hansberger<sup>287</sup> comme principal auteur du plan de reconstruction. Du côté des architectes, la direction du projet de reconstruction a suscité une concurrence entre des groupes aux doctrines opposées : Fernand Pouillon, l'école corbuséenne d'Alger et l'Agence du plan. Cette dernière désapprouvait le principe d'immeubles dispersés, entourés de jardins et préconisait plutôt, une plus forte densité et des constructions à l'échelle humaine<sup>288</sup>. Pour des raisons politiques, Pouillon est écarté de l'opération, la reconstruction d'Orléansville est alors attribuée aux architectes des deux autres tendances<sup>289</sup>. En juillet 1955, le commissariat à la reconstruction d'Orléansville nomme Jean Bossu (1912 Nesles-la-Vallée -1983 ?), ancien collaborateur de Le Corbusier (1929-1933), architecte en chef de la reconstruction<sup>290</sup>. Ce qui justifie ce choix est le fait que cet architecte ne s'inscrit pas dans la filiation des groupes en concurrence et se distingue par sa neutralité et son regard neuf sur l'Algérie<sup>291</sup>.

Le plan de reconstruction élaboré sous la direction de De Maisonseul, conserve une grande partie du tracé initial de la ville établi par le génie militaire (1844). Ainsi, les nouvelles constructions du programme de reconstruction s'élèvent sur les terrains libérés du joug militaire et forment l'extension de

<sup>284</sup> Aleth Picard, « Orléansville, la reconstruction après 1954 », dans Maurice Culot et Jean-Marie Thiveaud (dir.), *Architecture française d'outre-mer*, Éditions Mardaga, Liège, 1992, p. 70.

<sup>285</sup> Soraya Bertaud du Chazaud, « Aujourd'hui à Chleff le centre Larbi Tebessi, hier à Orléansville le centre Albert Camus (1955-1961) », *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*, n° 30, 2015, p. 117.

<sup>286</sup> Aleth Picard, *op. cit.*, p. 71.

<sup>287</sup> Il a fait partie de l'Agence du plan à la demande de son directeur Gérald Hanning. Créée à Alger en 1954, sous l'initiative de Pierre Dalloz et du maire Chevallier, elle n'a aucun pouvoir administratif et participe à la conception de plan d'ensemble à la demande d'organismes publics, cf. Xavier Malverti, *op. cit.*, pp. 45-46.

<sup>288</sup> Aleth Picard et Xavier Malverti, *op. cit.*, p. 122.

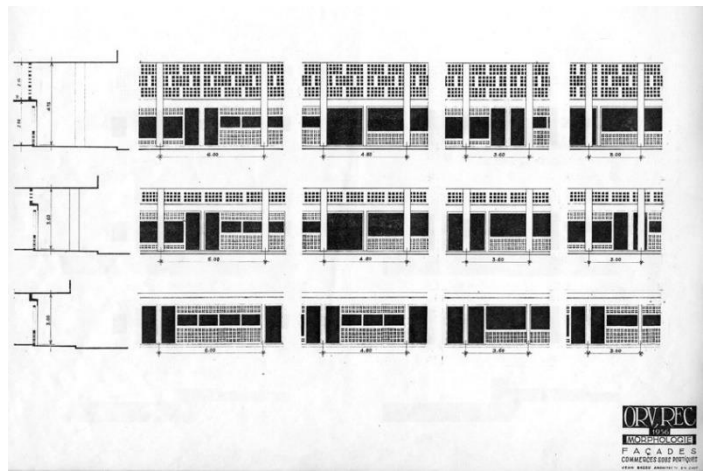
<sup>289</sup> Soraya Bertaud du Chazaud, *art. cit.*, p. 118.

<sup>290</sup> Aleth Picard, *op. cit.*, p. 72.

<sup>291</sup> Soraya Bertaud du Chazaud, *art. cit.*, p. 118.

la ville<sup>292</sup>. À l'ouest, Louis Miquel et Roland Simounet assurent la construction du centre d'accueil et du centre culturel de la jeunesse et du sport. Au nord, Jean Bossu est chargé de la construction du quartier Saint-Réparatus (1955-1964). À l'est, sur l'ancien champ de manœuvre sont prévus le quartier administratif et les cités HLM (Fig. 158). Or, l'opération Saint-Réparatus est l'exemple le plus éloquent de l'effort investi par les architectes pour offrir une production architecturale et urbaine influencée par son contexte.

Appelé à coordonner une équipe de 45 architectes d'opération pour la reconstruction, Bossu prend l'initiative de proposer, un essai de normalisation morphologique à l'aide d'un catalogue référentiel qui répertorie tous les cas d'espaces urbains<sup>293</sup> (Fig. 177). Dans le but d'assurer l'unité de l'ensemble et développer un langage architectural en accord avec le climat, le milieu et les besoins locaux, il fournit des orientations sur les façades, les matériaux, les textures, les couleurs et les sols. Dès son premier



**Figure 157** : Extrait du Cahier de morphologies des façades, Orléansville, 1956 (Fond Bossu, Cité de l'architecture et du patrimoine)

contact avec le paysage de la vallée du Chéiff, Bossu a eu l'idée de construire une ville rouge différente des cités blanches de la méditerranée, « *qui ne casse pas le site, mais qui s'enchâsse et se fait avaler par lui* »<sup>294</sup>. Cependant, les architectes n'ont pas adhéré à son idée, et ont renoncé à mettre en pratique le catalogue morphologique<sup>295</sup>. Seul le nombre de niveaux limité à deux étages en raison des contraintes sismiques a été respecté. Par conséquent, les réalisations de Bossu faisant usage du cahier morphologique ont affirmé leur singularité par rapport au reste des constructions. Rappelons qu'entre 1955 et 1958, sous le rythme d'une reconstruction rapide, 85 % de la ville est sorti de terre<sup>296</sup>.

Implanté dans un terrain en pente surplombant le Chéiff, le projet du quartier Saint-Réparatus est le point de départ de la carrière de Jean Bossu en Algérie. Tout en suivant le tracé viaire existant, il se décline en trois parties, Saint-Réparatus 1, 2 et 3 réalisées dans le même esprit, mais distinctes par leurs formes et dimensions (Fig. 158). Les commerces en RDC, et les logements sont communs aux trois

<sup>292</sup> Aleth Picard, *op. cit.*, p. 71.

<sup>293</sup> *Ibid.*, p. 72.

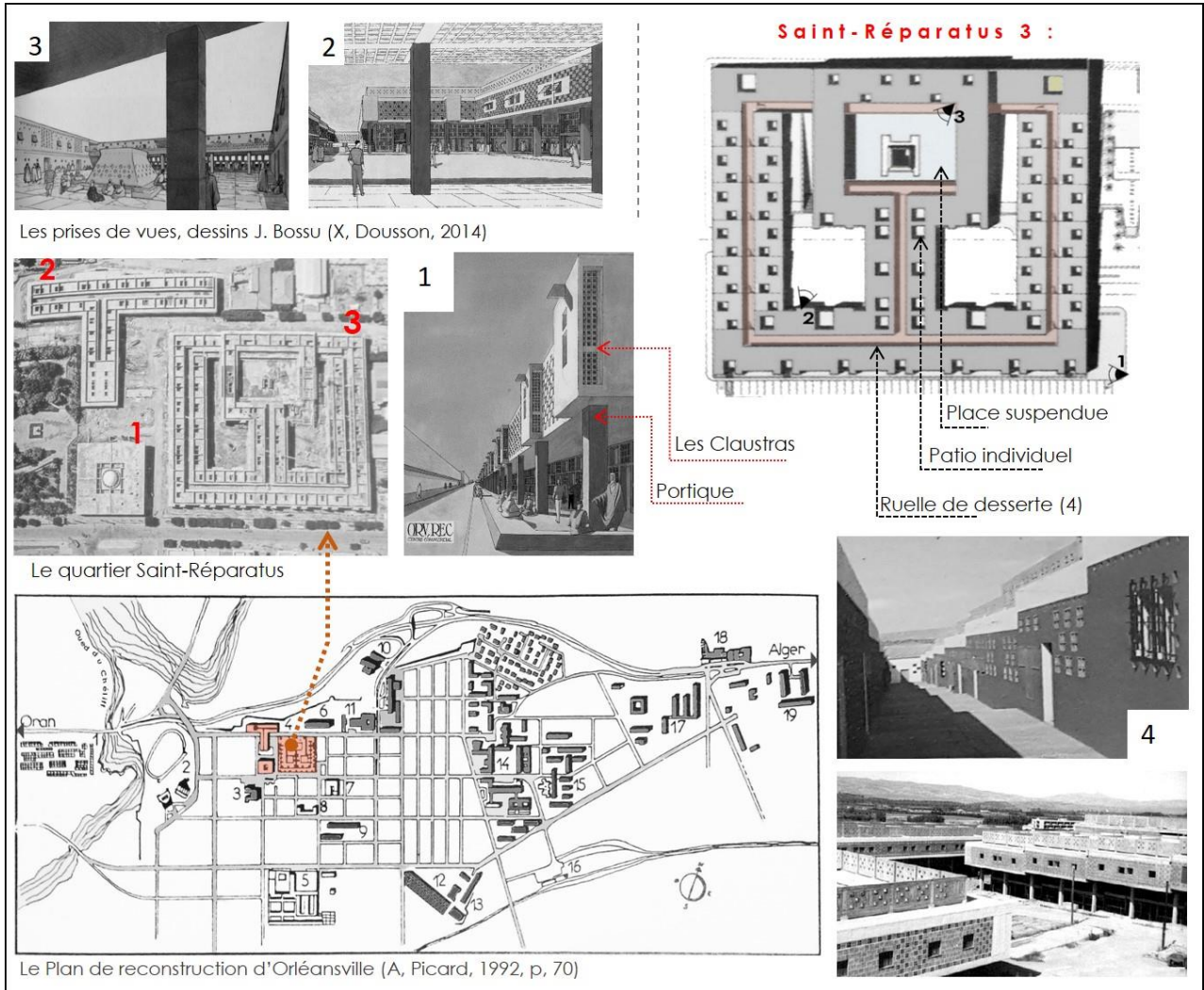
<sup>294</sup> *Ibidem.*

<sup>295</sup> Xavier Dousson, *Jean Bossu : une trajectoire moderne singulière*, Éditions du Patrimoine, col. Carnets d'architectes, 17, Paris, 2014, p. 111.

<sup>296</sup> *Ibidem.*



bâtiments.



**Figure 158** : L'œuvre de Jean Bossu pour la reconstruction Orleanville (Chleff) entre 1955 et 1964 (auteur, 2021)

L'essentiel de l'œuvre de Jean Bossu à Orleanville est fondé sur la proposition de solutions à des préoccupations liées au climat sec chaud et froid, à la sismicité de la région et à l'ancrage des édifices dans le territoire. Dans une intention de métissage entre modernité et tradition, l'architecte fait le choix de recourir dans sa conception à des références culturelles telles que la forme horizontale compacte en logements individuels<sup>297</sup>, la double orientation des logements, les patios, les terrasses accessibles, les portiques et les claustras<sup>298</sup>. À l'image de la Casbah et du M'Zab, il assure la desserte des logements par un système de ruelles piétonnes internes, procurant ombre et fraîcheur. L'ensemble repose sur une trame structurelle en béton armé, des planchers en caisson et une maçonnerie de remplissage composée de

<sup>297</sup> Il choisit cette forme sur le conseil Bourlier, Emery et Miquel des membres de l'école corbuséenne d'Alger (qu'il a connu chez le maître) étant la plus adaptée aux pays méditerranéens.

<sup>298</sup> Aleth Picard, *op. cit.*, p. 73.



brique isotherme rouge en terre cuite (30 x 30 cm). Ce module commun sous le nom de « produit rouge », une fois vidé servait comme claustras de ventilation. Il constitue l'élément emblématique de l'œuvre de l'architecte, dont il s'est servi pour rythmer la composition des façades avec différentes combinaisons, telles qu'il les a répertoriés dans le cahier des morphologies.

Tout comme Fernand Pouillon, Jean Bossu a été actif durant les deux périodes, coloniale et postcoloniale, étant plus exigeant en architecture, il construit peu pendant la période coloniale<sup>299</sup>, pourtant sa carrière dans ce pays a duré plus de vingt ans, où il décroche entre 1962 et 1976 plusieurs commandes publiques<sup>300</sup>. Étant donné que l'œuvre architecturale est souvent liée à l'expérience humaine, il est important de mettre en avant les expériences de cet architecte afin de multiplier les éclairages sur les choix de son expression architecturale. En effet, le premier contact de Jean Bossu avec l'Algérie se déroule à l'occasion de son service militaire (1937-1938)<sup>301</sup>. Il découvre l'architecture vernaculaire de la Casbah d'Alger<sup>302</sup> et surtout celle de Ghardaïa, où il a effectué des relevés en 1938 à la demande de Le Corbusier. Jean Bossu écrit à propos de cette expérience :

*« Corbu aurait voulu que je passe quelques mois à relever toutes les maisons de Ghardaïa, le microclimat que l'on retrouve à l'intérieur, les cheminements dans ces villes, où l'on circule à pied et pas en voiture, et où l'on ne voit que des ânes et des piétons. Je suis donc tombé là-dedans, dans cet endroit que je connaissais déjà par les photos et les récits de Corbu et Jeanneret... Et ç'a été quand même une grande découverte pour moi, une découverte qui peu à peu est devenue une leçon<sup>303</sup> ».*

D'après Gérard Monnier, le contact direct qu'ont eu les émules de Le Corbusier, tel que Jean Bossu avec l'architecture vernaculaire dans les années 1930, a abouti à une attitude morale<sup>304</sup>. L'étude du vernaculaire algérien a offert à Bossu un point d'appui essentiel, lui permettant d'œuvrer dans un pays, dont les racines culturelles ne sont pas les siennes. D'autre part, on souligne que l'expérience algérienne, et celle menée dans le cadre de l'enquête de l'architecture rurale pour le musée des arts et des traditions populaires (1942), lui ont permis de penser autrement la modernité architecturale<sup>305</sup>. Sa compréhension du vernaculaire l'a alors conduit à s'éloigner d'une modernité abstraite et déterritorialisée de style international, et à présenter contrairement au maître une conscience urbaine, celle que partagent aussi les

<sup>299</sup> Xavier Malverti, *op. cit.*, p. 52.

<sup>300</sup> Voir l'inventaire de l'œuvre (réalisée et non réalisée) de Jean Bossu en Algérie (1955-1976), dans Xavier Dousson, *op. cit.*, pp. 131-132.

<sup>301</sup> Xavier Dousson, *op. cit.*, p. 38.

<sup>302</sup> Il réalise de nombreux croquis de la Casbah, voir, Xavier Dousson, « Jean Bossu, architecte 1912-1983 », Thèse de doctorat en architecture sous la direction de Gérard Monnier, soutenue en 2010, Université Panthéon Sorbonne, Vol. III, pp. 68-69.

<sup>303</sup> Jean Bossu cité par Riccardo Rodino, « 20 ans dans la continuité dans les ruptures, Jean Bossu en Algérie », *Techniques & Architectures*, n° 329, février-mars 1980, p. 71.

<sup>304</sup> Gérard Monnier, « L'architecture vernaculaire, Le Corbusier et les autres », *op. cit.*, p. 151.

<sup>305</sup> Xavier Dousson, *op. cit.*, p. 39.

membres de l'Agence du plan<sup>306</sup>. Jean Bossu affiche la volonté de construire dans un langage singulier qui reflète ses positions. À travers le projet de Saint-Réparatus, il cherche à modifier l'aspect des grands ensembles et à présenter une expression architecturale personnelle, attentive au site, caractérisée par ce souci de la fabrication des espaces collectifs urbains.

Selon Jean-Lucien Bonillo, sa sensibilité au passé est sans doute un héritage de sa fréquentation de Perret (1933-1935) et de sa connaissance de Ghardaïa, et peut-être de l'influence de Fernand Pouillon à travers ses cités algéroises<sup>307</sup>. En effet, plusieurs points de similitude existent entre les œuvres de ces deux architectes en Algérie. Elles ont été le prolongement logique de leurs productions antérieures, réunionnaises et métropolitaines pour le cas de Bossu<sup>308</sup>. Une approche du passé analogue par le recours à des matériaux anciens (pierre et brique), la réinterprétation des ambiances des cités médiévales (les ruelles de dessertes), la diversité et la variété dans le langage obtenu par le jeu de percement d'éléments standardisés<sup>309</sup>, de petites ouvertures en trame, telle une tapisserie traditionnelle (Fig. 156).

L'opération Saint-Réparatus était ainsi l'occasion pour Jean Bossu de mettre en exercice les leçons tirées de son expérience du vernaculaire dans une configuration innovatrice<sup>310</sup>. Cependant, toute l'œuvre de Jean Bossu et de l'équipe d'architectes qui ont travaillé avec lui n'existe plus aujourd'hui, en raison d'un second tremblement de terre qui a frappé la ville en octobre 1980.

- **La synthèse entre la tendance corbuséenne et l'esprit méditerranéen**

Les dernières opérations de construction en Algérie ont vu le jour dans le cadre du plan de Constantine (1958-1962). Une des préoccupations majeures des autorités de cette période est la résorption des bidonvilles dans les grandes villes et le relogement de leurs occupants, généralement issus de la population autochtone. Les opérations de recasement engagées témoignent de la volonté de la puissance coloniale de maintenir la paix sociale par le logement.

Sous prétexte de rapidité et de rentabilité et face à l'arrivée d'architectes métropolitains pour assurer les grandes opérations de logement, certains architectes locaux ont choisi de suivre la tendance corbuséenne des grands ensembles (barres et tours). Tandis que d'autres ont voulu manifester une architecture méditerranéenne reprenant les conclusions du groupe CIAM-Alger. Roland Simounet (1927 Aïn Benian- 1996 Paris) est un partisan des théories de Le Corbusier et un membre important du groupe CIAM-Alger. Il est connu pour son étude scientifique très approfondie (relevé et enquête humaine) du

---

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>307</sup> Jean-Lucien Bonillo, *op. cit.*, p. 235.

<sup>308</sup> Xavier Dousson, *op. cit.*, p. 113.

<sup>309</sup> Jean-Jacques Deluz, « Alger 1962 : l'héritage », *Techniques & Architectures*, n° 329, février-mars 1980, p. 42.

<sup>310</sup> Riccardo Rodino, *art. cit.*, p. 71.

bidonville algérois de Mahieddine (1951-1952), dans laquelle, il a mesuré et analysé les constructions primitives et a abouti à dégager leurs caractéristiques ainsi que les besoins des occupants. Faisant l'objet de sa participation au 9<sup>e</sup> CIAM d'Aix-en-Provence (1953), cette étude a marqué le début de sa carrière en Algérie. Rappelons que durant cette expérience du bidonville, Simounet prend conscience de la misère touchant les Musulmans, engendrée par la colonisation. C'est aussi l'occasion pour lui d'apprendre les notions de « nécessité » et de « justesse » qu'il a tenté de mettre en œuvre dans ses propositions d'habitat exposées au CIAM d'Aix-en-Provence<sup>311</sup>.

En 1956, Simounet est appelé par l'OPHLM d'Alger pour construire la cité de recasement de « Djenan El-Hassen » (1956-1958), qui est un programme de logement destiné à abriter 1000 Musulmans sur un terrain à forte pente du quartier du Frais-vallon, variant de 30° à 45°<sup>312</sup>. Afin de minimiser le déblaiement et conserver l'authenticité du site, l'architecte implante ses volumes sur trois zones sans recourir à d'importants travaux de terrassement. Il s'agit de 207 cellules individuelles distribuées par des coursives à petites échelles en partie couvertes et d'autres à ciel ouvert. Elles sont reliées entre elles par des escaliers traversant une sorte de patios publics plantés d'arbres (Fig. 159). Ainsi, l'ensemble forme une structure alvéolaire disposée sur un grand gradin, d'où les logements indépendants profitent du soleil (orientation sud-est) et de vues dégagées.

Ce type de regroupement se situe entre le collectif vertical et l'habitat horizontal. Quant au système constructif adopté par l'architecte, il perpétue un système ancien composé de murs porteurs en parpaings (aggloméré de ciment) de 20 cm d'épaisseur, et de voûtes traditionnelles plates en brique à 9 trous, laissées apparentes<sup>313</sup>. Les murs sont recouverts d'un badigeon à la chaux.

Le modeste financement attribué à cette opération de « cité de transit » qui devait loger provisoirement les habitants des bidonvilles en attendant la construction de logements plus « évolués » explique les choix d'économie dans l'implantation, et dans les techniques et les matériaux. Cependant, cela justifie mal la surdensité d'occupation (800 habitants/hectare) et l'étroitesse des cellules<sup>314</sup>. En effet, le programme compte deux types de cellules, dont le type courant est constitué d'une seule pièce de 12,4 m<sup>2</sup> complétée par une loggia de 4 m<sup>2</sup>. Le second type est un duplex totalisant 27 m<sup>2</sup>.

Afin de comprendre l'œuvre de cet architecte, on reprendra les propos de Gérard Monnier affirmant que, Roland Simounet mieux que tout autre architecte, fait la synthèse architecturale d'une culture nouvelle

---

<sup>311</sup> Soraya Bertaud du Chazaud, *art. cit.*, p. 120.

<sup>312</sup> Roland Simounet, « Cité de recasement au Djenan-el-Hassen (Alger) », *Chantiers, revue illustrée de la construction en Afrique du nord*, 2<sup>e</sup> trimestre 1957, n° 27.

<sup>313</sup> *Ibidem*.

<sup>314</sup> Jean-Jacques Deluz, *op. cit.*, p. 78.

qui est à la fois celle de l'élève de Claro et du collaborateur d'Emery. C'est aussi le produit d'une association entre une culture d'atelier moderne et des problèmes locaux<sup>315</sup>. Pour Simounet, il ne s'agit plus d'intégrer la référence au vernaculaire dans une culture artistique d'avant-garde, mais d'approcher avec authenticité la vérité des besoins et de l'usage<sup>316</sup>. D'autres historiens, comme Joseph Abram, estiment que ce jeune architecte est arrivé à donner une forme tangible aux aspirations de toute une génération d'architectes, qui voient dans le vernaculaire et la culture populaire, un moyen de renouveler la modernité<sup>317</sup>. Aux yeux de Jean De Maisonseul, la maison arabe et le bidonville sont les deux rencontres essentielles qui sont à l'origine de la formation et de l'évolution de la sensibilité architecturale de Roland Simounet<sup>318</sup>. D'après lui : « *Il a su lire, au-delà d'un décor apparemment mauresque, les structures fondamentales d'une architecture modelée sur l'homme, redécouvrant les subtils rapports éternels espace/temps, qu'il sait traduire aujourd'hui dans la vérité et l'austérité des matériaux contemporains*<sup>319</sup> ».

La référence à l'architecture locales dans l'œuvre de Djenan El-Hassen est perceptible sur plusieurs plans, d'abord au niveau de l'implantation en reprenant l'intégration harmonieuse des maisons de la Casbah avec le site. L'usage des cheminements piétons se réfère aux ruelles de cette dernière offrant au promeneur un jeu d'ombre et de lumière, en plus des surprises sur le paysage<sup>320</sup>. Au niveau de la configuration spatiale, la loggia semi-ouverte prend la fonction de latrine, de point d'eau et de coins-de-feu, dont le haut parapet en claustras abrite le travail au sol des femmes<sup>321</sup> (Fig. 159). Lors de son étude à Mahieddine, Simounet a remarqué que contrairement aux Européennes, la femme arabe cuisine sur un réchaud portatif en position assise et n'a pas réellement besoin d'une pièce réservée à la cuisine. De même pour la salle de bain, puisque la cité comporte un hammam.

Le choix des techniques constructives (mur porteur et voûte) est également révélateur du modèle vernaculaire. On note que Simounet a eu recours à la même forme architecturale dans deux projets antérieurs de même type, à savoir les cités d'urgence à Maison-Carrée (El Harrach) en 1955 et du Faubourg de Bokaaat-Sahnoun à Orléansville (1955-1956)<sup>322</sup> (Fig. 159).

<sup>315</sup> Gérard Monnier, *op. cit.*, p. 152.

<sup>316</sup> *Ibidem.*

<sup>317</sup> Joseph Abram, *L'architecture moderne en France : Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Vol.2, Gérard Monnier (dir.), *L'architecture moderne en France*, Éditions Picard, 1999, p. 276.

<sup>318</sup> Jean de Maisonseul, « Djenan El Hasan, relations espaces/temps : ou redécouverte de l'échelle humaine chez Roland Simounet », *Techniques & Architectures*, n° 329, février-mars 1980, p. 65.

<sup>319</sup> *Ibidem.*

<sup>320</sup> Jean de Maisonseul, *art. cit.*, p. 67.

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>322</sup> Voir l'inventaire des projets et réalisation de Roland Simounet (1927-1996), présenté lors de la Journée d'étude consacrée à l'architecte Simounet aux centre d'archives du monde du travail, le 7/12/ 2000, disponible [en ligne] sur :



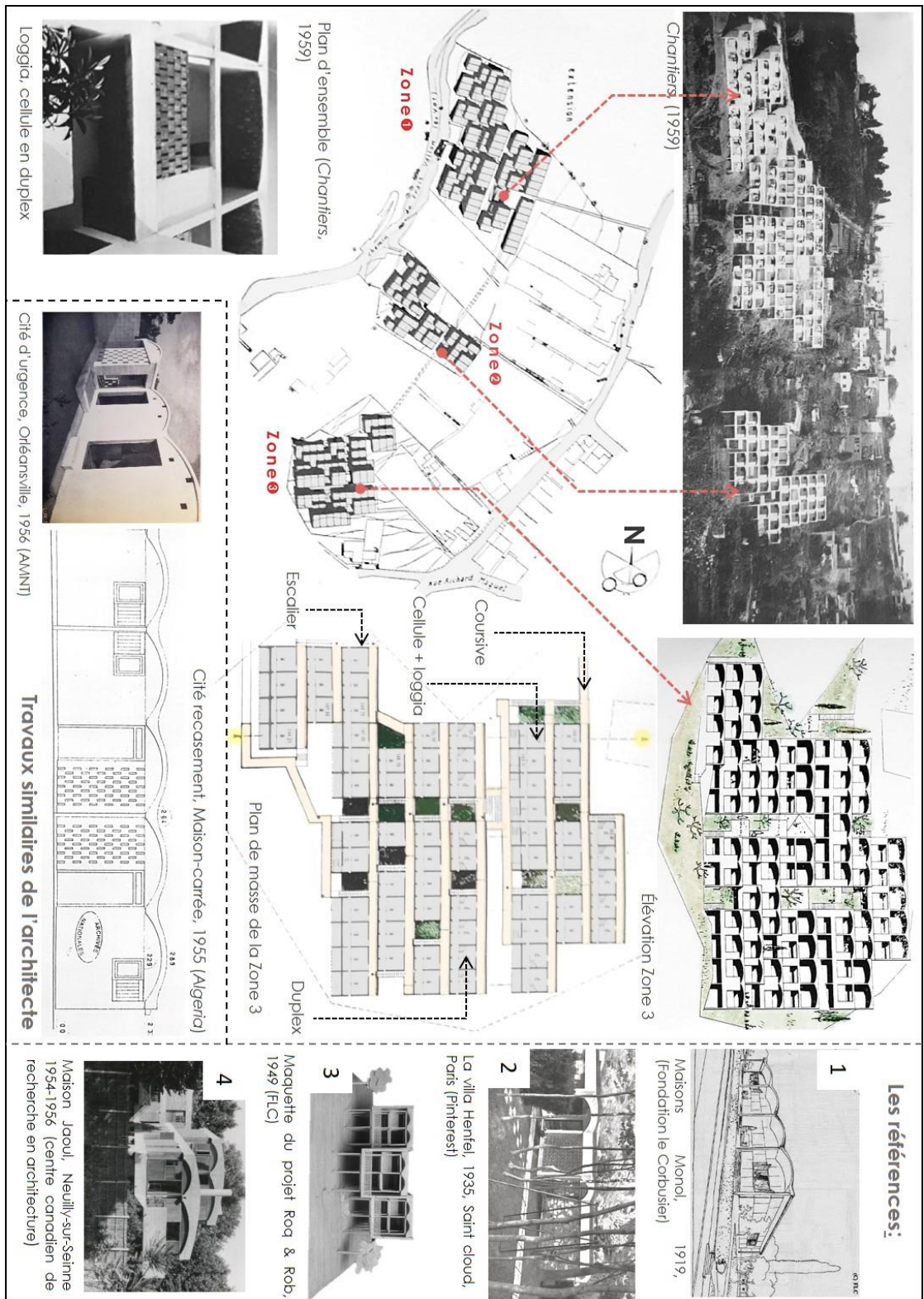


Figure 159 : Présentation de l'œuvre de Roland Simounet à Djenan El-Hassen et ses références (auteur, 2021)



Le principe de voûtes surbaissées en travées juxtaposées est utilisé par Le Corbusier en 1935, pour la construction de la maison de week-end Henfel à Saint Cloud aux frais de la société Henfel. Le projet Roq & Rob (1949) sur la Côte d'Azur à Roquebrune-Cap-Martin, bien que non réalisé sera publié en 1952 dans le 5<sup>e</sup> volume de « l'œuvre complète de Le Corbusier »<sup>323</sup>. Ce modèle a des origines maghrébines, Le Corbusier étant à l'époque à la recherche d'un habitat typiquement méditerranéen, ceci a inspiré de nombreux architectes à travers le monde<sup>324</sup>. On peut citer dans la même lignée, les maisons Jaoul (1951-1954) à Neuilly-sur-Seine<sup>325</sup>, dont l'ossature en béton brut supporte une voûte catalane (voûte basse) en béton armé et des murs en brique creuse. Selon l'architecte Peter Smithson (1928-1993), Le Corbusier est arrivé à adopter un langage composé d'un mélange de sophistication et de primitivisme. À la même période de la construction des maisons Jaoul, Le Corbusier emploie ce modèle cette fois-ci en Inde, à travers le projet de la villa Sarabhai (1951-1955)<sup>326</sup>. Du côté algérien, Louis Miquel et Pierre-André Emery reprennent plus tard (1960) ce langage dans le projet de la villa Lehalle au Paradou (Alger), devenue l'ambassade de l'Iran<sup>327</sup>.

D'autres réalisations de Simounet en Algérie, à l'image de la maison Bernou (1956-1957) d'El Biar à Alger, récapitulent selon l'architecte tout ce qu'il a vécu et tout ce qu'il a compris de la maison spécifiquement algéroise<sup>328</sup>. Cette œuvre est aussi un exemple représentatif d'un métissage maîtrisé entre tradition et langage moderne. D'ailleurs, lors d'une rencontre entre Le Corbusier et Simounet en 1960, ce dernier lui présente un album de toute son œuvre en Algérie. À ce moment le maître lui dit : « *De quoi vous plaignez-vous, vous avez réalisé ce que j'ai rêvé... À votre âge, je n'avais encore rien construit*<sup>329</sup> ».

## Conclusion

À partir des années 1930, la culture des architectes français d'Algérie se construit sur un référent corbuséen, métropolitain et à partir de la dynamique locale d'un groupe d'artistes et d'intellectuels, nés en Algérie et gravitant autour de la figure d'Albert Camus. Le rapprochement opéré entre les architectes algérois et cette figure, les a conduits à adhérer à sa philosophie qui tourne autour de la Méditerranée et inclut deux aspects de l'architecture, dont l'harmonie avec la nature et la lumière. Ils partagent son humanisme et son amour de la terre qui finit par déteindre sur leurs réalisations. Ainsi, les passerelles

<sup>323</sup> Alex Gerber, « Le Corbusier et le mirage de l'Orient, l'influence supposée de l'Algérie sur son œuvre architecturale », *art. cit.*, p. 368.

<sup>324</sup> *Ibidem.*

<sup>325</sup> William J.R. Curtis, *op. cit.*, p. 425.

<sup>326</sup> *Ibidem.*

<sup>327</sup> Voir « L'architecture en Algérie, 1930-1962 », *Techniques & Architecture*, n° 329, février-mars 1980, p. 57.

<sup>328</sup> Roland Simounet, *Roland Simounet, d'une architecture juste*, éditions Le Moniteur, coll. Monographie d'architecture, Paris, 1997, p. 28.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 22.

entre la littérature, l'art et l'architecture ont déterminé la formulation de la tendance méditerranéenne.

Alors que l'inspiration du passé s'est limitée à des jeux de symboles et à l'usage non justifié de pièces décoratives, l'émergence du modernisme et de l'esprit méditerranéen a permis une évolution orientée vers une architecture expressive, tout en étant de plus en plus abstraite. Le concept de l'architecture méditerranéenne est né d'une prise de conscience collective des architectes, et d'un besoin de nouveauté et d'authenticité qui autorise la transposition de l'architecture européenne moderne sur le sol nord-africain. Ce concept exige le recours à des champs de références élargis aux composantes du paysage architectural méditerranéen, donnant lieu à une modernité métissée très différente des avant-gardes architecturales des années 1930 en Europe et infiltrée par des particularismes locaux.

Lors de son expérience algérienne, Le Corbusier trouve dans l'architecture locale algérienne les leçons morales et techniques nécessaires à l'approfondissement de la modernité. Il retient de la maison arabe ses qualités permanentes, notamment son adaptation au climat, aux mœurs, son dynamisme et son intégration dans le site. La vallée du M'Zab lui a révélé une architecture à l'esprit minimaliste et rationnel, là où existe une interprétation de la vie sociale avec des conditions de nature (l'espace, la lumière, les vues). Les projets du maître qui ont suivi cette expérience témoignent de sa réinterprétation des leçons du vernaculaire algérien.

La formation locale en architecture n'a pas pu développer une culture locale au même titre que la culture métropolitaine, malgré l'ouverture d'esprit du patron d'atelier, Léon Claro. Ceci est justifié par le but de l'école des beaux-arts d'Alger, qui est d'assurer un enseignement compatible avec celui de Paris, préparant les élèves à réussir aux concours d'admission. Même en s'élevant au statut d'école régionale, l'école des beaux-arts d'Alger est tenue de suivre l'enseignement imposé de Paris. Toutefois, les concours et les expositions locales ainsi que les exceptions faites à l'atelier régional d'Alger, ont été les seules occasions pour les élèves de concevoir des projets inscrits dans les réalités du contexte algérien.

Durant les années 1930, les premières manifestations modernes faisant référence au passé de l'Algérie apparaissent, d'une part par l'implication savante d'éléments locaux, s'agissant d'une utilisation de modèles formels et d'autre part par la mise en pratique d'une leçon de la méthode « minimaliste » et du principe d'économie radicale conjuguée à une référence à la configuration spatiale de la maison arabe, avec le schéma du plan à patio.

L'architecture méditerranéenne d'après-guerre ne tolère plus la transposition d'éléments symboliques appartenant à l'architecture traditionnelle. Elle s'inspire plus tôt, de ses propriétés les plus abstraites, la pureté des lignes, l'échelle humaine, l'intégration au site, les matériaux, les couleurs, les procédés de constructions et enfin des ambiances. La maturation des rapports avec l'architecture vernaculaire a

conduit les disciples de Le Corbusier en Algérie à dépasser son intérêt physique pour la Casbah, pour d'aboutir en 1954 lors du 9<sup>e</sup> CIAM à des études scientifiques faisant l'usage de l'outil d'enquêtes avec des préoccupations ethnologiques et sociales.

## CONCLUSION DE LA PARTIE

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Algérie constitue un véritable laboratoire architectural et urbanistique, enregistrant de multiples tendances (néo-mauresque, art déco, style paquebot, moderne), qui par leurs caractéristiques formelles, sont le reflet des volontés politiques et des conditions économiques de chaque période. Dès 1930, un tournant important de l'histoire de l'architecture algérienne, est amorcé avec la remise en cause des architectes de l'usage frauduleux et arbitraire des signes du passé et avec l'émergence du mouvement moderne. Influencés par Auguste Perret et Le Corbusier, les architectes d'Algérie ont adhéré à la modernité et à ses avantages et n'ont pas hésité à afficher ce nouveau langage dans les revues et les expositions locales. Cependant, leur refus du caractère international de l'architecture moderne et leur frottement avec Albert Camus les ont guidés à développer une tendance méditerranéenne prenant en compte les conditions topographique, climatiques et culturelles du pays.

L'esprit méditerranéen et la sensibilité développée chez les jeunes architectes du mouvement moderne algérien proches d'Albert Camus au CIAM a permis de reconstruire les valeurs de la modernité. La nouveauté apportée par l'expérience de l'enquête s'attache à un système de conception formelle désormais conditionnée par les normes biologiques, fonctionnelles et sociologiques des occupants. La référence à la tradition locale ne s'attache plus au visible et au symbolisme, mais plutôt aux formes fondées sur l'économie fonctionnelle et l'adaptation aux conditions climatiques. Au-delà de l'influence de Le Corbusier, les architectes d'Algérie ont développé une leçon commune du patrimoine vernaculaire du pays (Casbah, M'Zab), de l'échelle humaine et de la rigueur des formes.

Certains architectes, en mesure de leurs expériences humaines et professionnelles ont tenté de renouveler la modernité en puisant dans le vernaculaire et la culture populaire. Jean Bossu et Roland Simounet ont réinterprété les caractéristiques urbaines et architecturales du vernaculaire dans un langage purement moderne, assurant le respect des conditions géographiques, climatiques et sociales. Quant à Fernand Pouillon, il s'est référé à l'architecture locale par ses caractéristiques matérielles, formelles et fonctionnelles pour reproduire l'atmosphère et les ambiances que celle-ci dégagent, tout en offrant des espaces urbains de qualité avec une note artistique.

Malgré le contexte instable de la guerre, les restrictions budgétaires et les contraintes topographiques, les dernières productions architecturales, témoignent de la naissance d'une modernité métisse, plus sensible au contexte locale et dont des formes de continuité urbaine sont plastiquement plus inventives.

## **TROISIÈME PARTIE :**

### **La production architecturale à Annaba entre 1930 et 1962**



## **INTRODUCTION**

Les chapitres des parties précédentes ont apporté un éclairage sur les conditions de production et d'évolution de l'architecture algérienne entre 1930 et 1962. Il est question à présent de se tourner vers l'étude de la production architecturale de la ville de Bône, actuellement Annaba, qui constitue le cas d'étude de cette recherche.

Cette troisième partie tente d'appréhender la production architecturale émergente durant les dernières trente-deux années de la présence française dans cette ville, en fournissant les outils et les méthodes nécessaires pour une lecture analytique et interprétative de cette architecture. Guidée par les questionnements qui ont motivés notre recherche, cette partie s'intéresse en premier lieu aux acteurs du milieu professionnel, à leurs itinéraires professionnels et familiaux. Elle procède en second lieu à inventorier et à livrer une analyse d'un corpus représentatif de leur nombreuses et diverses réalisations.

## CHAPITRE 7 : Les professionnels de la construction à Bône de 1930 à 1962

La production du cadre bâti à Bône est le fruit d'efforts consentis par les professionnels de la construction opérant dans cette ville. Un fort intérêt à connaître les caractéristiques du milieu professionnel bônois, nous pousse à étudier attentivement, sa composition et son fonctionnement. Ainsi, ce septième chapitre tend à identifier à partir d'une multitude de sources primaires et imprimées, le rôle des acteurs, qu'il s'agisse d'architectes, d'ingénieurs et d'entrepreneurs dans la constitution d'un milieu professionnel. L'étude se centre dans un premier temps sur l'origine des architectes, leurs formations, leurs parcours, profils et statuts, ainsi que les modalités d'interactions entre eux, à savoir le jeu des alliances et du groupement professionnel. Nous évoquerons aussi le rôle des acteurs de l'entreprise du bâtiment. En dernier lieu, il sera question d'évaluer la visibilité médiatique du milieu professionnel bônois dans la presse professionnelle locale.

### 7.1 Les architectes de la scène bônoise

L'histoire des architectes à Bône est assez lacunaire, peu de sources nous informent sur le nombre réel des architectes ou praticiens actifs à cette ville entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, l'annuaire général de l'Algérie<sup>1</sup> de 1880 répertorie seulement cinq architectes établis à Bône regroupés autour de l'architecte de la ville Édouard Gonssolin<sup>2</sup> (1818 Grenoble- 1887 Bône). Il s'agit de : Edmond Bertin (1842 Asnières -1889 Bône), Émile Flamm (1841 Strasbourg- après 1877 ?), Jean-Michel Magliulo (1841 Bône- 1904 Bône) et Pierre Charles Maurice Dupertuys (1806 Argenton- 1878 Bône). Or, il est difficile d'attribuer des constructions à la plupart de ces architectes en raison du manque de références, à l'exception du cas d'Édouard Gonssolin père et de Jean-Michel Magliulo.

En effet, Édouard Gonssolin père est connu pour être l'un des premiers architectes de la ville de Bône, actif entre 1852 et 1887<sup>3</sup>. Il est aussi l'auteur de son premier plan d'aménagement en 1855, de son théâtre et également directeur des travaux d'exécution de l'hôtel de ville entre 1884 et 1887<sup>4</sup>. Quant à Jean-Michel Magliulo, c'est à lui que l'on doit la réalisation des prestigieux palais Calvin (1884) et Lecoq<sup>5</sup> bordant le cours de révolution (ex cours Jérôme Bertagna). Les données pour le début du XX<sup>e</sup> restent aussi incomplètes, et se limitent à l'architecte municipal Édouard Edmond Gonssolin fils (1863 Bône-

<sup>1</sup> Charles Gouillon, *L'annuaire général de l'Algérie*, imprimerie V. PEZE & Cie, Alger, 1880, p. 409.

<sup>2</sup> « Tables alphabétiques et analytiques de 1881 », *Journal officiel de la République française*, édité le 1881/12/31, p. 70.

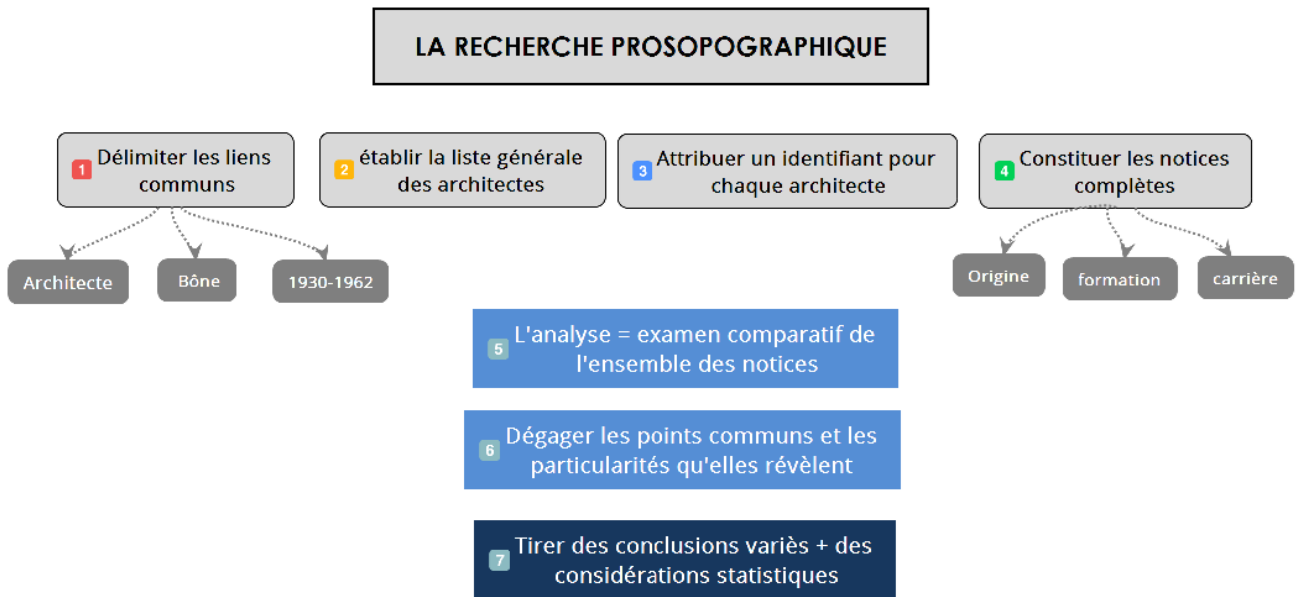
<sup>3</sup> Selon l'état de service d'Édouard Gonssolin, dossier d'obtention de la Légion d'honneur, ministère de la culture (France), base Léonore, cote : LH/1168/2.

<sup>4</sup> Il décède avant l'achèvement de l'édifice en 1888, dont les plans sont l'œuvre de l'architecte Denis-Marius Toudoire (1852 Toulon - 1922 Paris) qui sera en 1907, l'un des architectes de la grande poste d'Alger, cf. Bône pittoresque, *L'Afrique du Nord illustrée*, édité 21/06/1913, p. 8.

<sup>5</sup> D'après l'article sur les élections municipales à Bône, *La gazette algérienne*, édité le 23/03/1892 (A8, N24), p. 1.

1944 Bône), à Henri Vincent Magliulo (1973 Bône- 1948 Bône) et François Soulié (1885 Carlux- ?).

La période comprise entre la fin des années 1920 jusqu'à la fin des années 1950 demeure la plus documentée par la presse professionnelle<sup>6</sup>, en plus de la disponibilité de multiples sources archivistiques<sup>7</sup>. Les recherches menées à partir de ces sources ont conduit à identifier 58 architectes<sup>8</sup> actifs à Bône entre 1930 et 1962, dans l'intention de procéder à une étude prosopographique de ce corpus. L'historien André Chastagnol (1920-1996) définit la prosopographie en tant que méthode de recherche en histoire qui « vise, pour l'essentiel, à constituer des notices individuelles regroupant les renseignements biographiques de toutes sortes qui nous sont fournis sur des personnages ayant entre eux un lien commun [sic]<sup>9</sup> ». Ainsi, la mise en œuvre de la méthode prosopographique pour le cas présent reprend les étapes énoncées par cet l'historien et génère à partir des notices prosopographiques<sup>10</sup> une base de données. Celle-ci offre la possibilité d'examiner et de comparer l'ensemble des données sur ces architectes tel que présenté dans la figure suivante :



**Figure 160** : Schéma représentatif des étapes de la recherche prosopographique selon A. Chastagnol adaptées au cas d'étude (source : auteur, 2018)

### 7.1.1 Origines familiales et lieu de naissance

L'ensemble des données fournies par l'étude prosopographique alimente différents recensements, dont

<sup>6</sup> Il s'agit principalement des journaux : *Le journal général des travaux publics & bâtiments, l'Afrique du Nord illustrée, Travaux nord-africains* et la revue *Les chantiers nord-africains puis Chantiers*.

<sup>7</sup> À partir de la documentation graphique disponible au niveau des archives municipales de Annaba, ANOM, le Centre d'Archives du XX<sup>e</sup> siècle (Paris), et des Archives de la S.A.D.G (Paris) et les ANF.

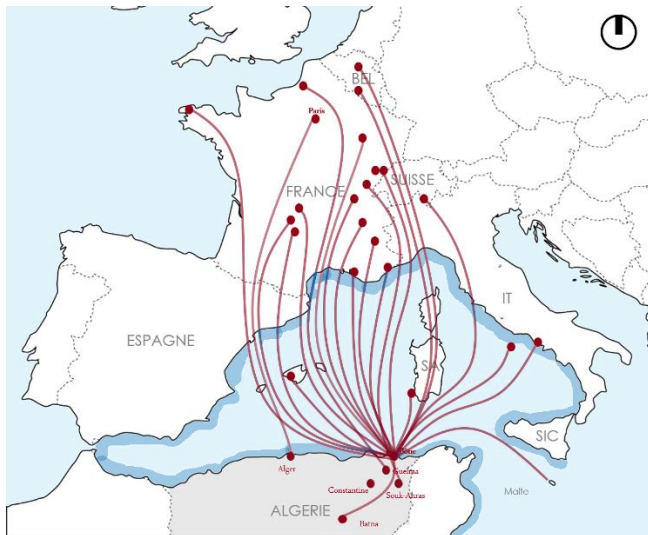
<sup>8</sup> Cette identification n'est pas exhaustive, face aux incertitudes concernant l'activité de certains, voir la liste en annexe.

<sup>9</sup> André Chastagnol, « La prosopographie, méthode de recherche sur l'histoire du bas Empire », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, (A 25, N5), 1970. p. 1229.

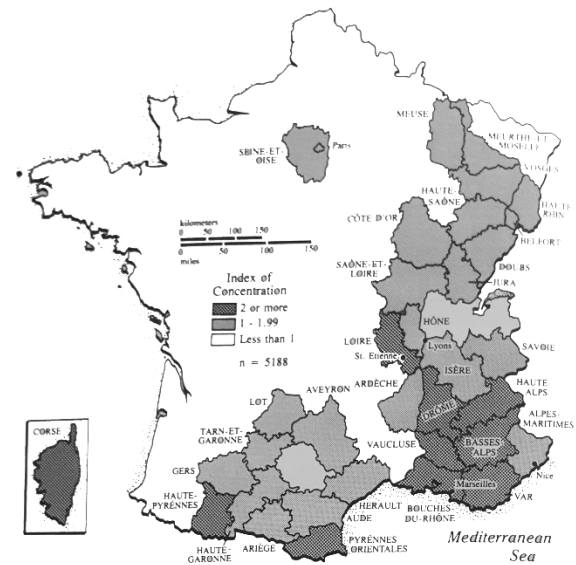
<sup>10</sup> Voir annexe n° III : Les notices prosopographiques des architectes.

le premier traite la question des origines. Il prend donc en considération les données concernant les villes de naissance des architectes et remonte même jusqu'à leurs ascendants, lorsqu'il s'agit d'architectes nés en Algérie. Les statistiques révèlent une dominance française qui est estimée à 60 %. Sans pour autant négliger les 22 % d'architectes d'origine italienne (naturalisés français par la suite), sachant qu' en 1935 la population italienne représente près de 77 % des Européens établis à Bône<sup>11</sup>. On compte aussi 7 % de maltais et à des pourcentages presque égaux, 3 % d'algériens et d'espagnols, 2 % de suisses et de Belges. Ces données montrent ainsi la diversité du mélange européen dans le milieu des architectes bônois.

D'autre part, la répartition géographique par ville d'origine révèle que la majorité des familles françaises établies à Bône proviennent de l'est et du sud-est de la France. Ce constat rejoint les données de l'étude réalisée par l'historien David Prochaska<sup>12</sup> et affirme que cette concentration de flux vers Bône est fortement conditionnée par sa localisation géographique (à l'est de l'Algérie). Celle-ci fait d'elle la ville algérienne du bassin méditerranéen la plus proche par voie maritime que ce soit pour l'est et le sud-est de la France ou bien pour l'Italie, la Sardaigne, Malte et la Sicile.



**Figure 161 :** Carte des flux migratoires des familles d'architectes ou architectes vers l'Algérie (auteur, 2018)



**Figure 162 :** Carte des départements de naissance des Français résidents à Bône d'après le dénombrement de 1896 (D. Prochaska, 1990, p. 148)

Un second recensement par lieu de naissance montre cette fois que 48 % des architectes du corpus - presque la moitié- sont nés en Algérie, plus exactement à Bône ou du moins dans la région de l'Est algérien, à savoir : Constantine, Souk-Ahras et Guelma. Ces architectes sont en réalité issus de plusieurs générations qui se sont succédées depuis le début de la colonisation et ont formé une élite algérienne.

<sup>11</sup> « Le peuple de Bône », *L'Afrique du Nord illustrée*, Journal édité le 16/11/1935, p. 8.

<sup>12</sup> David Prochaska, *Making Algeria French: Colonialism in Bône, 1870-1920*, Cambridge University Press, 1990, p. 148.

Nés en Algérie	Nés en Europe	Lieu de naissance inconnu
48 %	30 %	22 %
Nés à Bône		Nés à l'Est algérien
68 %		32 %

**Tableau 10** : Statistiques de recensement des architectes du corpus par lieu de naissance (auteur, 2018)

La différence des lieux de naissance peut être un indicateur sur la sensibilité des architectes du corpus par rapport au contexte local. Ceux nés en Algérie ont plus de chance d'être conscients des conditions socioculturelles et environnementales du pays, contrairement aux architectes métropolitains qui une fois confrontés à ces réalités doivent faire l'effort de les saisir et de s'y adapter.

D'autre part, les résultats d'un troisième recensement par adresses professionnelles<sup>13</sup> (Fig. 163), révèle que 86 % des architectes en activité à Bône entre 1930 et 1962 sont principalement des architectes de la ville, où ils ont installé leurs cabinets ou agences. La ville de Bône possède donc une scène architecturale locale pour répondre aux différentes commandes publiques et privées. Dans ce cas-là, il faut s'interroger si ces acteurs avaient le profil nécessaire pour accéder à la commande publique face au monopole des architectes DPLG<sup>14</sup>.

Bône	Alger	Constantine	Philippeville	Ain Beida/Souk-Ahras	Paris	Tunis
86 %	03 %	03 %	02 %	02 %	02 %	02 %

**Tableau 11**: Statistique de recensement des architectes par adresse professionnelle (auteur, 2018)

Les statistiques montrent que des architectes principalement actifs dans les grandes villes d'Alger et de Constantine sont aussi présents dans le milieu professionnel bônois, sans pour autant le dominer. Ils sont à l'origine de certains équipements publics issus du programme du Gouvernement général dans la ville. On cite l'exemple de l'architecte DPLG Gustave Burgat, principalement actif à Alger qui a le plus produit à Bône, étant l'auteur de son centre de santé (1939), et des cités la Ménadia (I, II) et des Santons (1947-1954) avec son associé Georges Challand (DPLG). On peut citer aussi Xavier Salvador (DPLG), architecte du préventorium de Bugeaud<sup>15</sup> [1952] et du nouvel hôpital civil de Bône<sup>16</sup> (1958), ou encore

<sup>13</sup> D'après différents annuaires : *Annuaire des architectes (France. Afrique du Nord. Colonies)*, Annuaire travaux publics et bâtiment, éditions : 1933, 1937-38, 1939, 1953, 1955-1961, *Annuaire officiel des abonnés au téléphone de Bône*, 1960.

<sup>14</sup> Claudine Piaton, Malik Chebahi, « Architectes d'Alger 1830-1940 », dans Claudine Piaton, Juliette Hueber, Boussad Aiche, Thierry Lochard (dir.), *Alger, ville & architecture 1830-1940*, Éditions Honoré Clair / Barzhakh, Arles/Alger, 2016, p. 42.

<sup>15</sup> « Le préventorium de Bugeaud », *Chantiers, Revue illustrée de la construction en Afrique du Nord*, (N8)1952.

<sup>16</sup> Par sa fonction de conseiller technique des hôpitaux en Algérie, X. Salvador réalise les plans de cet établissement en légant l'exécution des travaux à son confrère de Bône Francis Buscaïl, d'après une mention sur les plans, source : AMA.



Marcel Lathuillière et Di Martino Nicolas architectes de l'aérodrome des salines aux côtés des architectes de Bône Francis Buscail (DPLG) et Roger Rosso<sup>17</sup>.

— 151 —

ARCHITECTES		
Nomenclature	Adresse	Tél.
Artigue M. . . . .	4 bis, Rue des Vo- lontaires . . . . .	31-47
Bonici J. . . . .	6, Rue Ste-Monique	21-28
Bulle E. . . . .	1, Cours Bertagna	21-08
Buscail . . . . .	30, Cours Bertagna	32-84
Derdour Abdel Baki . . . . .	31, Bd Clémenceau	50-69
Floirat . . . . .	7, Rue Bouscarein	20-46
Gerbaulet . . . . .	10, Rue Lemercier	24-47
Lassudrie M. . . . .	15, Rue Thiers . . . . .	29-25
Magliulo et Philippon . . . . .	3, Bd Narbonne . . . . .	26-87
Naz R. . . . .	18, Rue Perrégaux	25-20
Philippon . . . . .	9, Rue du 4 Sep- tembre . . . . .	35-64
Razeau H. . . . .	Rue Elisée Reclus	48-08
Soulié F. . . . .	5, Rue Marcel Lucet . . . . .	20-06
Tomasini . . . . .	Rue Thagaste . . . . .	41-15
Vuillemin M. . . . .	2, Rue Thiers . . . . .	23-22

**Figure 163** : Liste des architectes de Bône et leurs adresses extraites du guide de la ville de Bône, Éditions « les guides pilotes » (1959)

### 7.1.2 Profils et formations

Les profils des architectes caractérisent leurs aptitudes professionnelles, ils sont largement tributaires des formations suivies, des diplômes obtenus et des lieux d'instructions fréquentés. Ainsi, les recherches sur la formation des architectes de Bône révèlent que 36 % sont formés et diplômés dans de prestigieuses écoles françaises (Voir Tab. 12). Il s'agit de l'École supérieure des Beaux-Arts, l'École centrale des Arts et Manufactures, l'École des travaux publics, l'école spéciale d'architecture et l'école des Ponts et Chaussées, toutes situées à Paris. On note aussi des lieux de formation en dehors de la France, soit 2 % ; l'institut Jean Béthune (Belgique) et l'école polytechnique de Zurich (Suisse). Néanmoins, 3 % d'architectes ont bénéficié d'une formation locale, à l'école coloniale d'apprentissage de Dellys<sup>18</sup>.

Quant aux 59 % des architectes dont la formation est indéterminée, il est fort probable qu'ils n'ont pas suivi de formation spécialisée dans des écoles d'architecture ou autres établissements de formation professionnelle, du moment où, ils pouvaient exercer sans pour autant être diplômés. Certains sont tout simplement des architectes autodidactes, formés chez d'autres architectes ou bien des géomètres ou des entrepreneurs assez bien expérimentés. En effet, le statut d'architecte a connu une longue période

<sup>17</sup> Information mentionnée sur une ancienne carte postale de la ville.

<sup>18</sup> Voir *supra*, chapitre 2 ; la formation locale du milieu professionnel.

d'incertitude<sup>19</sup> pendant laquelle, le port de ce titre n'était soumis à aucune réglementation, jusqu'à la promulgation de la loi du 31 décembre 1940<sup>20</sup>. Celle-ci vise à réglementer pour la première fois l'accès à la profession et le port du titre d'architecte, et impose dès lors le diplôme ainsi que l'adhésion à l'ordre des architectes.

LES LIEUX DE FORMATION DES ARCHITECTES ACTIFS À BÔNE									
École des Beaux-arts Paris	École centrale Paris	École des travaux publics Paris	École des arts et métiers Paris	École des Ponts & chaussées Paris	École spéciale d'architecture Paris	École coloniale d'apprentissage de DELLYS (Algérie)	Institut Jean BÉTHUNE (Belgique)	École polytechnique (Zurich)	Lieu inconnu
19 %	9%	2 %	2%	2 %	2%	3 %	1 %	1 %	59 %

**Tableau 12** : Recensement des architectes du corpus par institutions de formation (auteur, 2018)

D'après les données présentées, le transfert de savoir-faire en Algérie a connu une trajectoire nord-sud, selon deux modalités. Dans la première, on retrouve des architectes nés et formés en France qui ont décidé de partir pratiquer en Algérie, en raison des nombreux avantages que présente ce territoire en plein essor pour des architectes fraîchement diplômés. Ces jeunes architectes ont une possibilité presque immédiate de concevoir et de réaliser des édifices, contrairement en métropole, où la concurrence est assez rude devant le nombre élevé de praticiens. Ceci s'applique pour 53% des architectes diplômés du corpus, et principalement pour le cas de Pierre Choupaut (1895 Berest - 1956 Agadir) et Pierre Truchot (1894 Langres - 1970 Paris). Installés à Bône en 1928, peu de temps après l'année d'obtention de leurs diplômes (1925-1926), ils ont ainsi entrepris une importante carrière dans toute la région de l'Est Algérien.

La deuxième modalité concerne les architectes nés en Algérie et partis se former ou – pour certains, déjà formés à l'école des beaux-arts d'Alger – compléter leur apprentissage à Paris. Cette catégorie englobe 47% des architectes diplômés du corpus comme Roger Rosso, Francis Buscaïl et Jean Magliulo, soit seulement 16% du corpus entier des architectes de Bône. La faiblesse de ce pourcentage se justifie sans doute par les difficultés de certains à subvenir aux frais considérables de cette formation en métropole. Néanmoins, à leur retour, ils sont considérés comme porteurs d'une double culture architecturale, à l'image de l'architecte algérois Albert Seiller<sup>21</sup> (1901 Alger - 1938 Alger) à qui s'applique aussi cette spécificité. Il défend la nécessité d'adapter l'enseignement des beaux-arts au contexte algérien, il déclare :

<sup>19</sup> D'après Hélène Vacher, « L'ESTP et sa section Bâtiment : la formation des ingénieurs – architectes au premier vingtième siècle », Politiques de la culture, Carnet de recherches du comité d'histoire du ministère de la culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles, [en ligne] URL : <https://chmcc.hypotheses.org>

<sup>20</sup> Maxime Decommer, *Les architectes au travail, l'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Presse universitaire de Rennes, 2017, p. 11.

<sup>21</sup> Claudine Piaton et Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 44.

« *Des architectes algériens se forment, ils font leur tour de France et s'arrêtent à Paris dans une école, où près d'un maître, plus pour acquérir la maîtrise de leurs sentiments, pour y chercher l'ordre de la méthode, que pour ramener sous le soleil des idées de confection*<sup>22</sup> ».

Les lieux de formation sont autant révélateurs de la différence des modes d'enseignement inculqués aux architectes. De ce point de vue, les statistiques de l'étude (Tab. 12) ont révélé que les lieux de formation les plus fréquentés par les architectes de Bône sont l'École des beaux-arts de Paris (19 %) et l'École centrale de Paris (9 %). Toutefois, ces deux établissements ne proposent pas le même cursus de formation. L'École des beaux-arts de Paris est connue pour un enseignement académique plus artistique basé sur la maîtrise du dessin, de la sculpture en plus de l'architecture, tandis que l'École centrale de Paris forme des ingénieurs qui bénéficient notamment d'une éducation architecturale<sup>23</sup>. En effet, la formation des centraliens est davantage dominée par la pensée technique face à l'évolution des exigences du métier et donne naissance au profil d'architecte-ingénieur. Toutefois, cette différence des modes d'enseignement aura sans doute une incidence sur les conceptions de ces praticiens. Une incidence qui pourra être affirmée ou non lors de l'analyse de leurs travaux.

Ainsi, plusieurs profils figurent au sein du milieu architectural bônois. Cependant, le système d'attribution<sup>24</sup> des commandes publiques établi par le Gouvernement général d'Algérie favorise davantage les architectes DPLG, et les ingénieurs diplômés<sup>25</sup>. Le cadre administratif leur attribue le statut d'architectes agréés par le Gouvernement général. Entre 1930 et 1962, le groupe d'architectes portant ce statut se constitue autour de Pierre Choupaut et Pierre Truchot, Gustave Burgat (1894 Paris - 1966 ?) et Georges Challand (1911 Alger - après 1977), ou encore Jean Magliulo (1912 Bône - ?) et Francis Buscaïl (1911 El Harouch - ?). Ce groupe compte aussi des architectes-ingénieurs tels que René Joseph Lucien Naz (1897 Souk-Ahras - ?), Étienne Bulle (1903 Bône - ?) et Roger Rosso (1905 Bône - 2008 Aix-en-Provence). Cependant, des doutes s'installent vis-à-vis de la formation de certains architectes, à l'exemple d'Émile Gerbault (1911 Guelma - 2003 Saint-Cloud) dont aucune source ne prouve qu'il a été diplômé<sup>26</sup>. Pourtant, c'est un architecte agréé qui est l'auteur de nombreux équipements publics, à l'exemple du sanatorium des Caroubiers, actuel CHU Ibn Sina (1960)<sup>27</sup>.

<sup>22</sup> Albert Seiller, « La naissance d'une architecture en Algérie », *Algeria*, OFALAC, Alger, mai 1936, p. 25.

<sup>23</sup> Boussad Aiche, « Architecture des années trente, la figure de la modernité », Thèse de doctorat en histoire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Bordeaux, 2010, p. 174.

<sup>24</sup> Claudine Piaton et Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 41.

<sup>25</sup> Voir *supra*, chapitre 2.

<sup>26</sup> Sa fille Claude Gerbault mentionne dans son livre que son père était en grande partie autodidacte, cf. Claude Gerbault, *Itinéraire d'un électron libre : Bône, Paris, Évian, Annaba*, Cleopas, 2008, p. 14.

<sup>27</sup> D'après le répertoire des architectes agréés par le gouvernement général de l'Algérie, département de Constantine, *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, édition 1953, p. 101.

Les architectes non diplômés ou bien les « architectes de second plan<sup>28</sup> » sont les plus nombreux. On retrouve parmi eux des architectes-ingénieurs ou bien des architectes-géomètres-experts. À l'intérieur de ce groupe même, un clivage apparaît entre les architectes ayant accédé au marché de l'immeuble de rapport, sous la commande de riches particuliers, ou des sociétés HBM. Ceux-là sont globalement représentés par Gaston Floirat (1886 Aveyron - 1970 Aveyron), Marcel Boisseau (1892 Doubs - 1957 ?), Marcel Lassudrie (1899 Ally - 1982 Nantes), Jean Eugène Duchez, Joseph Butigieg (1901 Bône - 1957 Sallanches) et Robert Linnemann (1901 Bône - 1952 Bône). Tandis que les autres sont uniquement sollicités pour des constructions modestes soit : des maisons individuelles, des travaux de surélévation ou d'extensions. On évoque alors Jean Bonici, Abdel-Baki Derdour, Urbain Bidart (1896 Lille - 1987 ?), Marius Vuillemin, Philibert Darot, Marcel Simo et Marius Artigue.

Une dernière catégorie bien présente dans les années trente est celle des architectes-entrepreneurs. Au moyen de multiples pièces graphiques<sup>29</sup> dressées par leurs soins pour une clientèle privée, ces constructeurs ont prouvé qu'ils maîtrisent aussi bien le dessin graphique que la construction d'ouvrages. Les plus représentatifs de cette catégorie sont : Pierre Vitrotto, François Amante (1886 Bône-1956 Alger), Jules Miollan (1879 Batna - 1937 Bône) et Janvier Scala père & fils (1868 Ponza - 1957 Bône).

D'un autre côté, le parcours d'un certain nombre d'architectes actifs à Bône, se distingue par des statuts professionnels liés à des fonctions qu'ils ont occupées dans la région au service de l'État. Ces fonctions se résument à celle d'architecte municipal de la ville occupée par Edmond Gonssolin fils en 1909 et François Soulié en 1914. D'autres ont travaillé comme architecte voyer à Bône, dont François Soulié (1927-1947) et Marcel Pinelli (1949-1954), ou comme architecte communal, tel que Roger Rosso (1952-1953). À ceux-là s'ajoute le poste d'architecte des monuments historiques à Bône exclusivement occupé par : Pierre Choupaut<sup>30</sup> (1932-1937) et René Naz (1962-1963)<sup>31</sup>.

Selon les inscriptions relevées dans l'*Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie* de 1953, les architectes de la ville de Bône sont actifs dans les différentes communes annexes à l'arrondissement puis au département de Bône en qualité d'architecte communal<sup>32</sup>. La liste mentionne René Naz à Aïn-Mokra et Joseph Butigieg à Duzerville (El-Hadjar). L'architecte Étienne Bulle a occupé ce poste pour plusieurs communes telles que : La Calle, Mondovi (Dréan), Morris (Ben Mehidi), Randon (Besbes), Barral (Chihani) et Penthièvre (Aïn Berda). On note aussi dès 1941, la fonction d'architecte-reconstructeur de

<sup>28</sup> Un terme employé dans, Claudine Piaton et Malik Chebahi, *op.cit.*, p. 46.

<sup>29</sup> Dessins de plans et d'élévations retrouvées au niveau des archives municipales de Annaba.

<sup>30</sup> Xavier Delestre, *Hippone*, Édisud ; INAS, Aix-en-Provence, 2005, p. 93.

<sup>31</sup> Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, Année 1963-1964, p. 131.

<sup>32</sup> D'après la Liste des architectes communaux du département de Constantine, *Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie*, édition 1953, Alger, p. 88.

France agréé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Toutefois, ce statut est attribué à un nombre restreint d'architectes comme : André Levier<sup>33</sup>, Pierre Choupaut,<sup>34</sup> Pierre Truchot<sup>35</sup> et Max Cherri<sup>36</sup>.

Jusqu'à nos jours, de nombreux immeubles de rapport et villas datant des années 1930 portent en mémoire les noms des architectes actifs à Bône, grâce à leur initiative d'apposer des plaques nominatives sur les façades. Ainsi, les investigations dans les quartiers de la ville ont conduit à répertorier quelques-unes des plaques d'architectes les plus visibles faisant références aux architectes : René Naz et Joseph Butigieg, Marcel Boisseau et Émile Gerbaulet.



**Figure 164** : Plaques d'architectes apposées sur les façades des constructions bônoises (auteur, 2018)

### 7.1.3 Liens et alliances

Les échanges professionnels entretenus entre les architectes de la scène bônoise déterminent en grande partie le fonctionnement de ce milieu professionnel en tant que réseau local. Cette question d'échange mène à connaître et à évaluer l'impact des liens et des relations tissées entre ces acteurs. Parmi les liens unissant les architectes bônois, apparaît en premier, les liens de parenté. Ils mettent en évidence des architectes actifs entre 1930 et 1962 issus d'anciennes familles établies à Bône, au sein desquelles, on retrouve aussi bien, comme sur la scène algéroise (la famille Guiauchain), des dynasties d'architectes bônois, à l'instar de la famille Magliulo (d'origine italienne) constituée de trois générations d'architectes tous nés et actifs à Bône. On cite également d'autres cas de liens de parenté ceux : d'Édouard Gonssolin père et fils, Gaston Floirat père et fils<sup>37</sup> et enfin Janvier Scala & fils<sup>38</sup>.

Ce type de lien contribue à consolider la notoriété des architectes qui ont décidé de marcher sur les traces de leurs aînés, en particulier, le cas d'Edmond Gonssolin fils et de Jean Magliulo dont les parents comptent parmi les premiers architectes de Bône. Des rues ont même porté leurs noms (durant la période

<sup>33</sup> Levy dit Levier André, demande d'agrément auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme M.R.U (France), Document en extrait, ANF, 19771065/154.

<sup>34</sup> ANF, 19771065/60.

<sup>35</sup> ANF, 19771065/321.

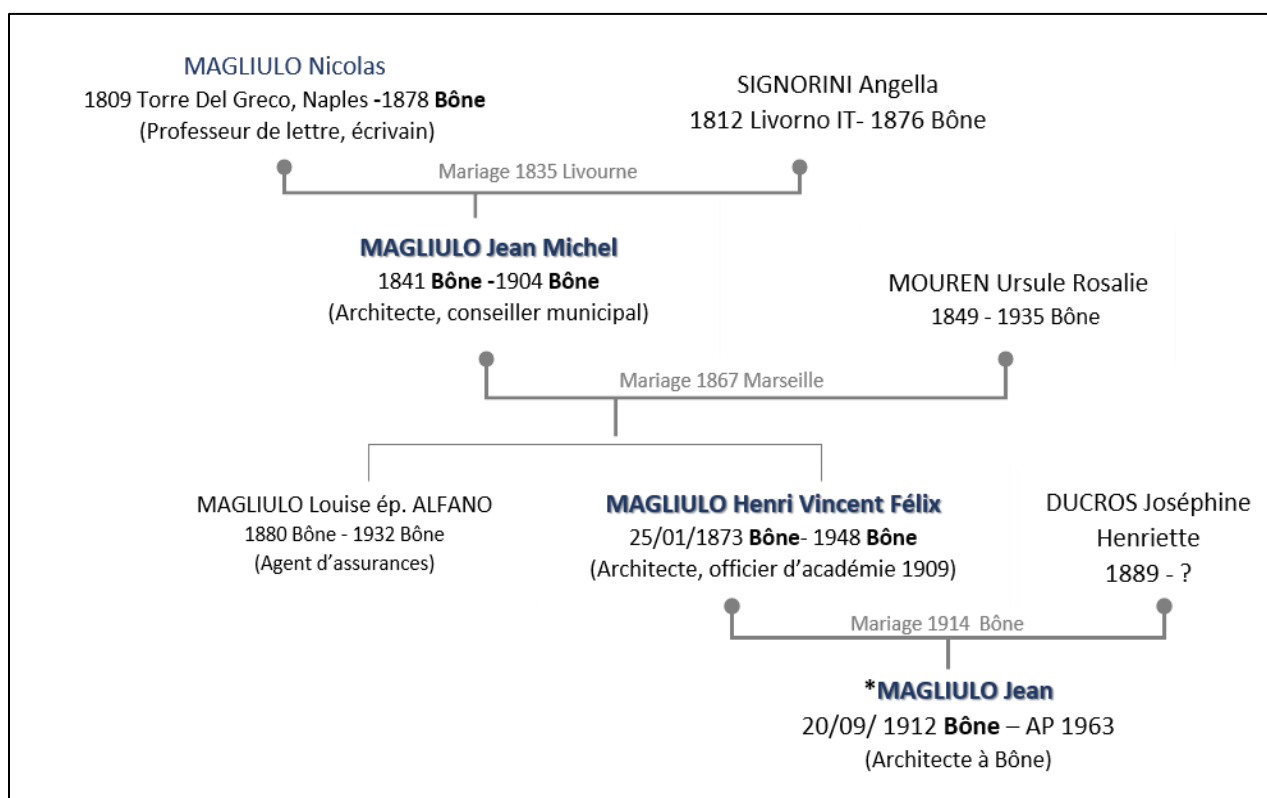
<sup>36</sup> ANF, 19771065/58.

<sup>37</sup> Il s'agit de l'architecte Jacques Joseph Marius Floirat actif à Bône dans les années 1950.

<sup>38</sup> Auguste et Raoul Scala sont actifs à Bône dans les années 1930 en qualité d'architectes-entrepreneurs.



coloniale) en guise de reconnaissance d'un engagement et d'une participation active dans la fabrication du paysage architectural de la ville. Il s'agit de la rue *Gonssolin* située à la colonne Randon, et la rue *Magliulo* au quartier du Champ-de-Mars. Les descendants de ces dites familles assurent donc la relève des générations précédentes et tirent en même temps profit de cette situation avantageuse qui fait que leur nom de famille faisait déjà écho dans le milieu professionnel bônois. Or, cette filiation peut se révéler très efficace pour accélérer les carrières.



**Figure 165** : Arbre généalogique de la famille Magliulo (auteur, 2018)

Il s'agit en second lieu, des liens d'alliance. D'après un simple constat<sup>39</sup>, il apparaît que les architectes de Bône travaillent souvent à deux, autrement dit, associés dans un même cabinet. Certes, ce type de lien n'est pas une caractéristique propre à la scène bônoise. Les architectes optent souvent pour la formule associative afin d'assurer entre eux la répartition des missions (suivis de chantiers, procédures administratives) et la gestion des projets décrochés. Cela dit pour le cas bônois, le lien d'alliance semble avoir d'autres avantages favorables à la productivité des architectes. C'est ce que révèle le croisement entre la liste des architectes associés et celle du classement par générations (Fig. 167). Les résultats obtenus par ce croisement indiquent que la plupart des couples d'associés ne sont pas de la même génération. Ce qui fait, qu'on retrouve dans la plupart des cas, une différence d'âge entre les associés,

<sup>39</sup> À partir de la consultation des fonds d'archives du service de voirie (autorisation de bâtir) de Bône, AMA.

parfois assez considérable comme celle d'Edmond Gonssolin fils et Robert Linnemann, soit un écart de 38 ans.

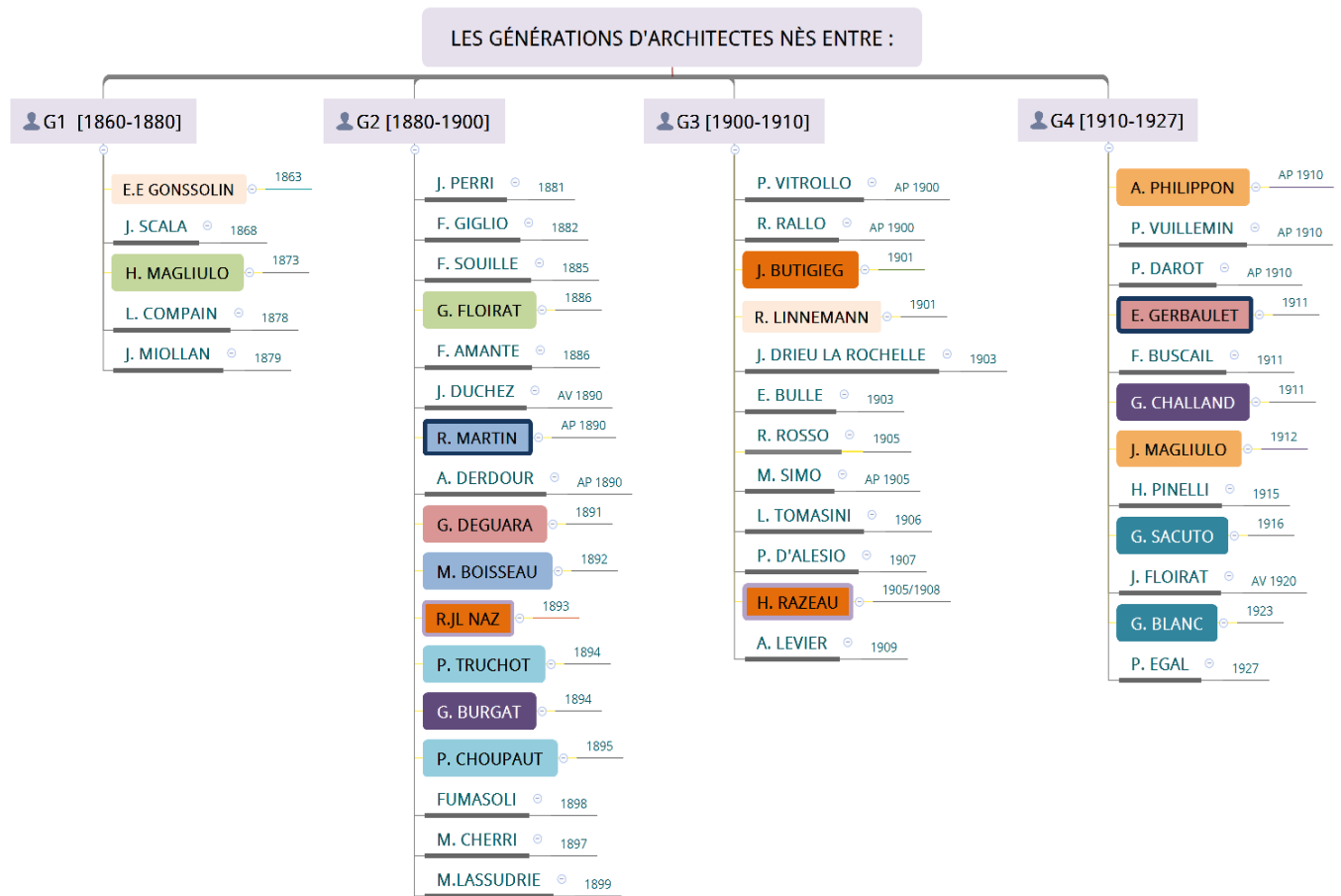
La différence d'âge relevée exprime la volonté des architectes ayant assez d'expérience de transmettre leur savoir-faire et leur expérience à des architectes plus jeunes, une manière de passer le flambeau. Une lettre de l'architecte Gustave Burgat adressée au président de la SADG lors de sa retraite, confirme l'intérêt de l'association entre les générations d'architectes. Gustave Burgat mentionne dans sa lettre son associé Georges Challand qui avant 17 ans de moins que lui, il déclare :



Figure 166 : Les architectes associés de la scène bônoise (AMA, 2018)

« Me voilà arrivé au terme de ma carrière après avoir professé pendant près de quarante années. Je quitte la piste après avoir passé le flambeau à mon ami et associé Challand, avec lequel j'ai vécu quinze années de communauté laborieuse [...] Je vous quitte tous avec beaucoup de regret, aussi que cette belle profession sur laquelle je vous supplie de veiller avec tendresse maternelle afin de la préserver de toutes

*les atteintes et des mauvais gènes qui la menacent[...]<sup>40</sup> ».*



**Figure 167 :** Tables de croisement entre les générations d'architectes et architectes associés (auteur, 2018)

Les résultats de l'étude relationnelle produite à partir d'un examen comparatif de l'ensemble des notices prosopographiques des architectes, mettent également en évidence, des relations de collaboration et d'apprentissage. La multiplicité des rapports entretenus entre les architectes de la scène bônoise crée alors un véritable réseau relationnel reconstitué par l'organigramme ci-dessous :

<sup>40</sup> Voir annexe II, Lettre adressée par l'architecte Burgat, le 09 avril 1960 au président de la SADG, dossier personnel Gustave Burgat, archives de la S.A.D.G, SFA, Paris.

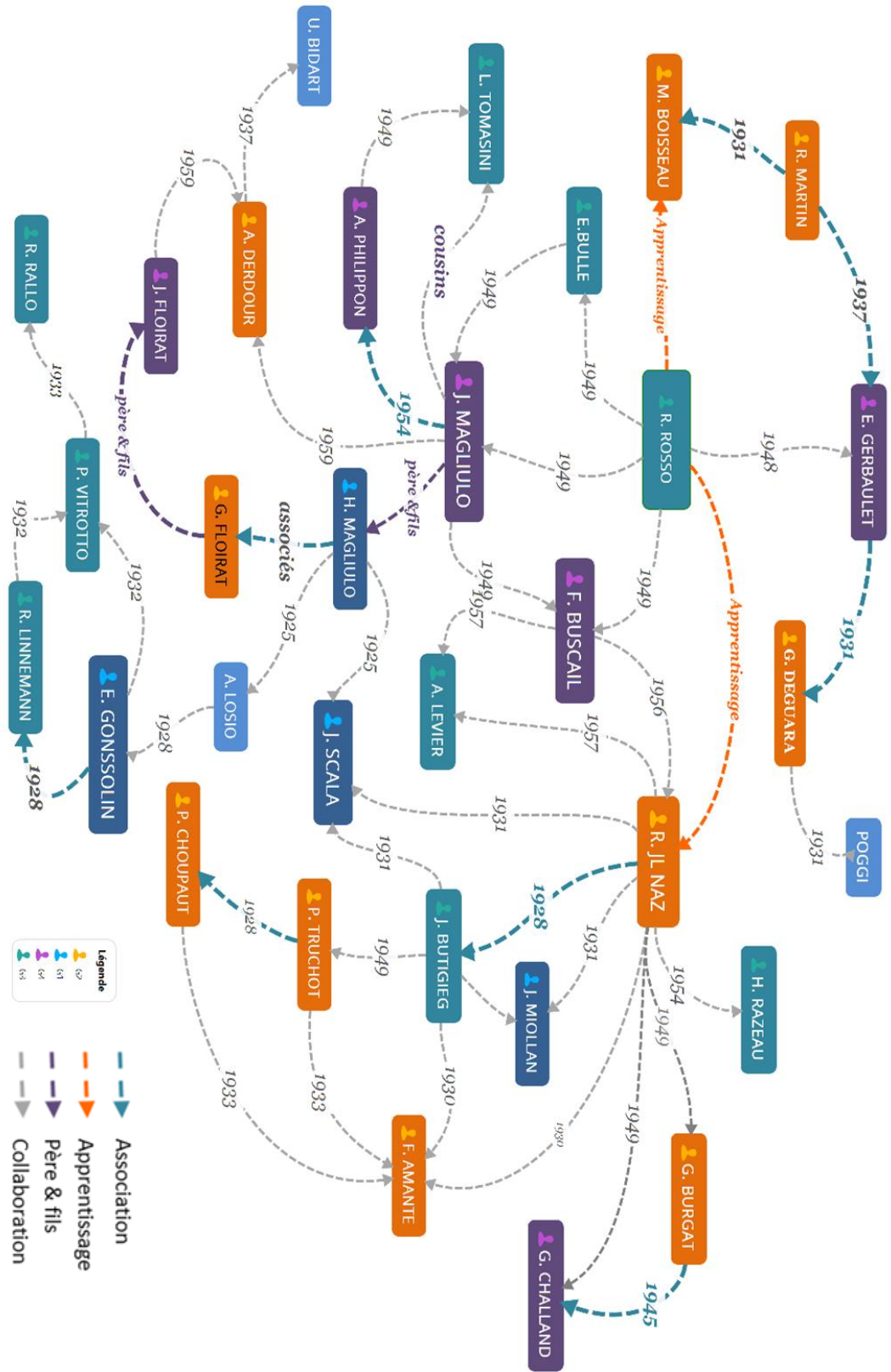


Figure 168 : Organigramme du réseau relationnel du milieu professionnel bônois (auteur, 2018)

L'analyse de l'organisation du réseau professionnel bônois révèle qu'il s'articule autour de trois principaux pôles, vers lesquels convergent la plupart des liens. Ces pôles ou points de convergences désignent à l'évidence les trois architectes : René Naz, Jean Magliulo et Roger Rosso. Les profils et les parcours de ces acteurs justifient les nombreuses relations qu'ils ont tissé avec les autres architectes du réseau. René Naz a essentiellement développé des liens de collaboration avec ses confrères les plus jeunes, ce qui souligne sa large expérience acquise durant de longues années d'exercice à Bône et explique notamment sa forte présence dans ce réseau.

En ce qui concerne, le cas de Jean Magliulo, il représente la catégorie des jeunes architectes bônois formés et diplômés en métropole. En plus des collaborations qui l'ont lié à des profils similaires au sien, des liens familiaux ont renforcé sa présence dans ce milieu professionnel. Ceci rejoint alors ce que nous avons abordé précédemment sur les avantages des liens de parenté. Quant à Roger Rosso, son parcours se singularise par sa formation en métropole, mais aussi par ses stages d'apprentissage à Bône chez des architectes expérimentés du réseau (René Naz et Marcel Boisseau). Ce qui lui a permis de s'individualiser avec une quatrième typologie de liens en plus de la collaboration. Par ailleurs, les multiples collaborations entre les architectes de différentes générations reflètent la dynamique de la scène bônoise. Celles-ci révèlent aussi la faculté de ces acteurs à développer des compétences collectives favorisant un transfert de savoir-faire local, dans l'objectif d'atteindre une production architecturale de qualité.

#### **7.1.4 Chronologie des parcours**

Durant la période 1930-1962, la scène architecturale bônoise est le milieu d'activité de différentes générations d'architectes au sein d'un réseau local. Toutefois, leurs carrières ont connu différentes chronologies qui parfois se chevauchent ou se complètent. Un second croisement entre la table des générations et les périodes d'activité<sup>41</sup> des architectes a permis de générer le diagramme de Gantt représentant les chronologies de leur parcours professionnels à Bône, qui offrent plusieurs voies de lectures et d'interprétations (Fig. 169).

---

<sup>41</sup> Elles ont été définies à partir des dates inscrites sur les pièces graphiques des projets, sur les autorisations de bâtir, ou bien selon les articles de la presse spécialisée.



TROISIÈME PARTIE : LA PRODUCTION ARCHITECTURALE À ANNABA ENTRE 1930 ET 1962

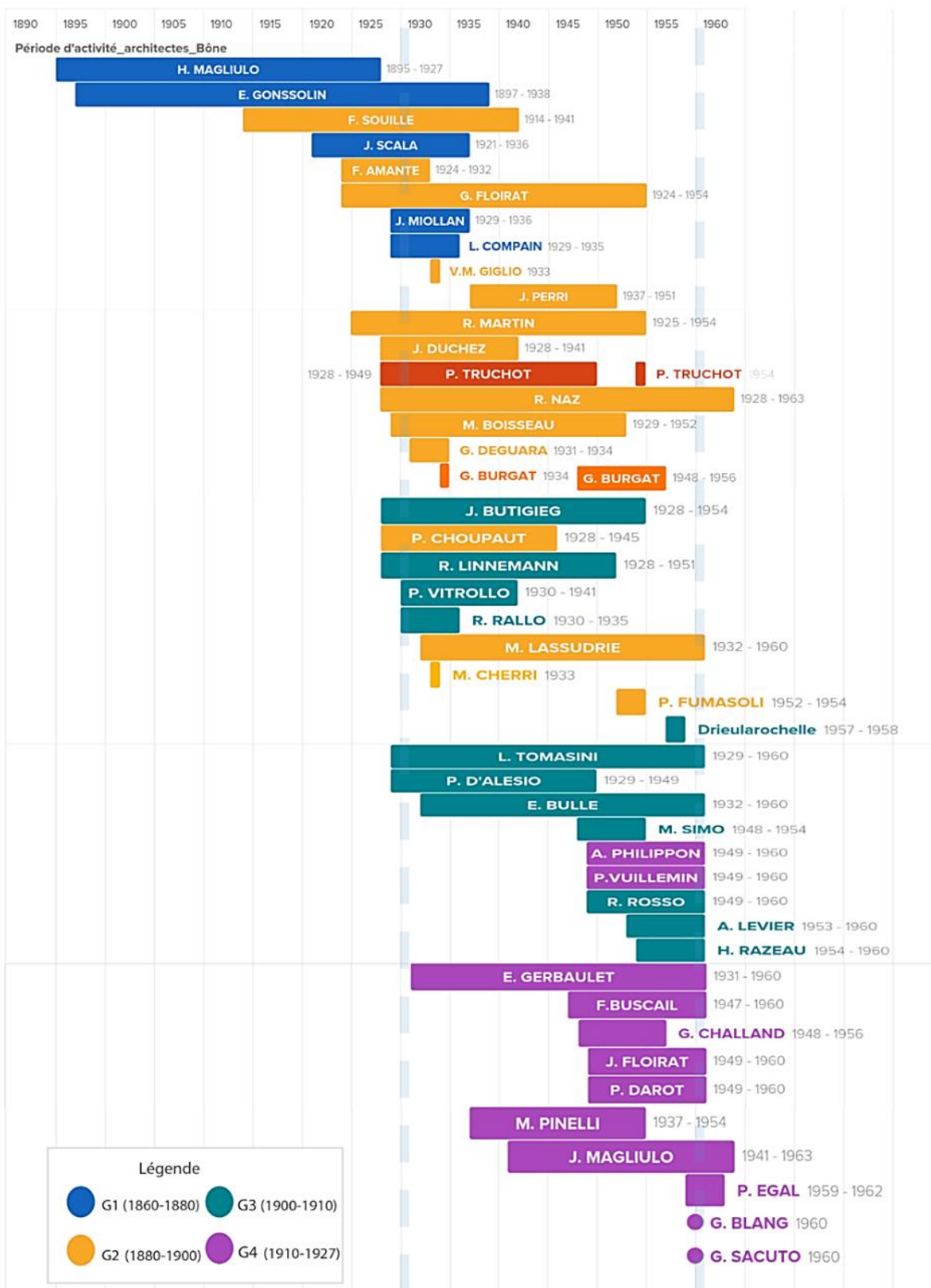


Figure 169 : Diagramme de Gantt représentant la chronologie des parcours des architectes de Bône (auteur, 2018)

À partir de ce diagramme, nous avons repéré 19 % des architectes du corpus, dont le parcours a connu plus de longévité, couvrant plus au moins l'intégralité de la période 1930-1962, à l'instar de René Naz (1928-1963), Émile Gerbaulet (1931-1960) et Étienne Bulle (1932-1960). La longévité la plus forte du parcours revient aux architectes de la G2 (1880-1900) et G3 (1900-1910) puisque le début de carrière des plus jeunes G4 (1910- 1927) a été retardée par leur mobilisation lors de la Deuxième Guerre mondiale. Elle a également connu une fin prématurée en raison de l'indépendance de l'Algérie et de leur départ. Ceci fait que les architectes de la G4 ne vont assurer que les travaux de construction de la dernière décennie de l'occupation à l'exception d'Émile Gerbaulet.

Lors de l'étude des parcours professionnels des architectes du corpus, nous avons aussi relevé 7 % d'entre eux qui ont décidé de quitter la ville pour partir travailler ailleurs. Il s'agit des architectes : Jean Rectem (1928-1931), Roger Rallo (1930-1935), Pierre Choupaut (1928-1945) et Pierre Truchot (1949). La courte période d'activité des deux premiers architectes fait croire qu'ils n'étaient que de passage. En revanche les deux associés Pierre Choupaut et Pierre Truchot ont quitté la ville après plus d'une décennie d'activité et un parcours chargé de réalisations publiques et privées dans la région.

### 7.1.5 Les organismes corporatifs

Le dynamisme et les interactions au sein du milieu bônois reposent aussi sur la vie associative. Celle-ci s'appuie à son tour sur les différentes organisations corporatives à l'échelle régionale ou nationale auxquelles les architectes se sont affiliés pour défendre des intérêts communs. On ignore la date de fondation du syndicat des architectes de Bône, toutefois, nous savons qu'il est largement actif durant les années 1930. Il est présidé durant cette période par l'architecte Edmond Gonssolin fils<sup>42</sup> qui sera son représentant lors des congrès annuels de 1936 et 1938 de la fédération des sociétés d'architectes d'Algérie<sup>43</sup>.

Cette fédération regroupe tous les syndicats et associations de l'Algérie dès 1928, la métropole connaît une organisation similaire. L'une des principales préoccupations des membres de la fédération est de protéger leurs intérêts et la réputation de la corporation face aux architectes occasionnels, et aux fonctionnaires privés dont les capacités artistiques et techniques sont insuffisantes. Ils revendiquent ainsi, une réglementation de la profession qui inclut notamment l'attribution équitable et logique des projets de la colonie par le Conseil d'architecture<sup>44</sup>. Ce dernier cache en réalité un important pouvoir d'influence

<sup>42</sup> Le congrès de la fédération des sociétés d'architectes d'Algérie, *Le journal général des travaux publics & bâtiment*, édité le 26/06/1936 (A 50, N 1112), Alger, p. 1.

<sup>43</sup> Fondée le 24 mars 1926, affiliée à la fédération des sociétés françaises d'architecture.

<sup>44</sup> « Le congrès de la fédération des sociétés d'architectes », *L'écho d'Alger*, édité le 29/05/1938 (A27, N10.158), p. 4.

qui confère le monopole aux architectes diplômés de Paris<sup>45</sup>.



**Figure 170** : Photo de groupe des présidents des syndicats d'architectes algériens présents au congrès de la fédération des architectes de 1938, l'architecte E. Gonssolin, le 2<sup>e</sup> de la première rangée, de gauche à droite (CNA, juin 1938, p. 249)

Le syndicat des architectes de Bône est ensuite présidé par l'architecte Pierre Choupaut<sup>46</sup> jusqu'à ce que la nouvelle loi sous Vichy celle du 31 décembre 1940, instaure l'Ordre des architectes. Elle fait en sorte que toutes les organisations de défense professionnelle, à savoir les sociétés, syndicats et fédérations soient dissoutes<sup>47</sup>. Elles sont ainsi remplacées par l'Ordre des architectes, en vigueur en Algérie dès 1946. Durant les années 1950, un des principaux pôles du réseau professionnel bônois, l'architecte Jean Magliulo fait partie du Conseil régional de l'Ordre des architectes en qualité de délégué départemental à Bône. Il réunit autour de lui les architectes actifs à Bône, inscrits à l'Ordre des architectes, soit les diplômés, les fonctionnaires de l'État (architecte du GGA), et exceptionnellement les architectes non diplômés ayant largement fait leurs preuves par d'importantes réalisations<sup>48</sup>. Ainsi, l'Ordre des architectes de la région de Bône regroupe entre 1946 et 1962, un total de 29 membres, dont 40 % de l'effectif qui l'ont intégré dès sa formation en 1946<sup>49</sup>.

Cependant, toute la structure change après l'indépendance, le départ des architectes et la promulgation de l'arrêté du 15 janvier 1963 portant sur la création du Conseil provisoire de l'ordre des architectes d'Algérie qui se compose de onze membres<sup>50</sup>. Ils sont désignés à partir de l'ancien Conseil régional en

<sup>45</sup> Claudine Piaton et Malik Chebahi, *op. cit.*, p. 46.

<sup>46</sup> Pierre Choupaut, dossier de demande d'agrément de la reconstruction, N° d'agrément 7102, correspondances avec le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, ANF, 19771065/60.

<sup>47</sup> Daniel Voldman, « L'épuration des architectes », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 39-40, 1995. Lendemain de libération Lendemain de guerre, sous la direction de René Girault, p. 26.

<sup>48</sup> *L'écho d'Alger*, édité le 03/01/1941 (A30, N11.108), p. 1.

<sup>49</sup> Voir annexe III, la liste des architectes de Bône inscrits à l'ordre des architectes à partir de 1946.

<sup>50</sup> *Journal officiel de la République Algérienne* du 15/02/1963, ministère de la reconstruction, des Travaux publics et des Transports, arrêté du 15 janvier 1963, Article 3.

fonction au 31 décembre 1962, dont les membres ont continué d'exercer leur activité professionnelle principale en Algérie. Ainsi, Jean Magliulo est le seul architecte de Bône à faire partie de ce groupe, au côté d'autres architectes d'Alger et d'Oran.

Il est important aussi de rappeler que par tradition métropolitaine, les architectes DPLG de la scène bônoise se sont affiliés à la société des architectes diplômés par le gouvernement<sup>51</sup> (SADG), après avoir été parrainés par d'autres membres de la société. Cette organisation a pour principal rôle de réunir les titulaires de diplôme dans l'intention d'assurer entre eux des relations d'information et de solidarité. Ainsi, les noms rattachés à cette organisation sont Gustave Burgat<sup>52</sup> (1923), Pierre Choupaut (1925), André Levier (1935), Georges Challand (1938), Francis Buscaïl (1946) et enfin Jean Magliulo (1955). Sa version algérienne en tant qu'amicale des architectes DPLG résidants en Algérie est présidé en 1951 par l'architecte Gustave Burgat.

La SADG sera par la suite d'une grande aide aux architectes algériens rapatriés en France, elle leur fournira la documentation nécessaire pour reprendre leur activité en France. En effet, dans une lettre adressée à la SADG en 1963<sup>53</sup>, l'architecte Francis BUSCAÏL demande la réglementation relative au métier d'architecte en France en affirmant que la législation française diffère de celle de l'Algérie. De cette manière, la SADG a contribué à assurer l'intégration professionnelle de ces architectes.

## 7.2 Les entrepreneurs

Les entrepreneurs jouent un rôle important dans la production du cadre bâti. En assurant la mise en œuvre des édifices conçus par les architectes, ils s'engagent alors comme élément intermédiaire entre l'architecte et son projet. Ces acteurs sont constamment jugés, non seulement pour leur expérience dans le bâti, mais aussi pour leur maîtrise des nouvelles techniques et procédés constructifs. Des compétences qui déterminent de toute évidence la qualité et la rapidité d'exécution des constructions. En ce qui concerne les entrepreneurs de la scène bônoise, ils n'ont pas fait l'objet d'une étude prosopographique proprement dite par manque d'information. Néanmoins, les sources exploitées pour l'étude du milieu architectural bônois ont permis d'identifier les principaux acteurs de l'entreprise du bâtiment à Bône, entre 1930 et 1962. Étant donné que le champ d'action de ces derniers est étroitement lié à celui des architectes.

<sup>51</sup> En 1979, elle prend le nom de la société française des architectes (SFA) et affirme dans ses statuts sa vocation culturelle.

<sup>52</sup> Désigné en 1962 en qualité de membre honoraire de la SADG France.

<sup>53</sup> Voir Annexe II : Lettre adressée par l'architecte F. Buscaïl, le 1<sup>er</sup> décembre 1963 au président de la SADG (France), dossier personnel Francis Buscaïl, SFA, France.

### 7.2.1 Les acteurs de l'entreprise du bâtiment à Bône

Le milieu du bâtiment à Bône est fortement marqué par la présence d'entrepreneurs, maîtres maçons et main-d'œuvre d'origine italienne. Depuis 1848, c'est-à-dire, dès les premiers mouvements migratoires vers Bône, cette communauté a connu un taux d'immigration des travailleurs du bâtiment bien plus important que celui des autres Européens. Les conditions géographiques relatives à la proximité des côtes ont favorisé des projets migratoires moins coûteux et l'abondance des chantiers dans une ville en pleine croissance, telle que Bône a attiré ces profils. En raison du savoir-faire qu'ils détiennent dans le secteur de la construction, les entrepreneurs et maîtres maçons italiens se sont solidement implantés dans la ville<sup>54</sup>. Ils ont même développé leur activité sur plusieurs générations en créant des entreprises familiales actives à l'exemple de l'entreprise Baptistin Palomba & fils et celle de Jules Aletti & fils.

Cette communauté a ainsi le privilège de dominer la scène bônoise, tout le long de la période 1930 et 1962, mis à part pendant, la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) où le milieu de la construction a connu une très faible production. Durant les années 1930, en particulier, un nombre important d'entrepreneurs<sup>55</sup> exécute diverses typologies de bâtiments : équipements publics, immeubles de rapport, bâtiments industriels et surtout les habitations individuelles dans les nouveaux lotissements de la ville. Les entrepreneurs René Faraone, Marcel Dayre, Cau Diégo, Gaëtan Salerno, Vincent Scognamiglio, Pierre Vitrotto, François Amante, Paul Millo, Marcel Célano, Vassale & Donato, Jules Aletti et Albert Corona sont les plus actifs. On compte d'ailleurs pour René Faraone (1896 Alger- ?) toute une série de constructions bordant le boulevard du 1<sup>er</sup> novembre 1954 (ex- Bd Henri Narbonne). Il s'agit en effet, de l'immeuble Esbebard (1931), du palais Beauséjour<sup>56</sup> (1933), l'immeuble-cinéma Le Majestic<sup>57</sup> (1936) et du palais Bellevue<sup>58</sup> (1954), aussi la construction de l'internat et de l'externat du collège des garçons<sup>59</sup> (1933), l'actuel lycée Saint-Augustin.

Parmi les entrepreneurs cités plus haut, certains jouissent du double profil d'architectes-entrepreneurs, leurs connaissances des deux domaines leur confèrent plus d'avantages en matière de rendement et d'efficacité sur le chantier. Pierre Vitrotto assure en 1933 la surélévation du palais consulaire (1912) de Bône à partir des plans des architectes Édouard Gonssolin et Robert Linnemann<sup>60</sup>. Son intervention fait

<sup>54</sup> Hugo Vermeren, « Les Italiens à Bône, migrations méditerranéennes et colonisation de peuplement en Algérie (1865-1940) », Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Marie-Claude Blanc-Chaléard, université Paris Ouest, Paris, 2015, p. 315.

<sup>55</sup> Voir la liste complète des entrepreneurs actifs à Bône 1930-1962 en annexes.

<sup>56</sup> *Le journal général des travaux publics & bâtiments*, édité le 04/04/1931 (A45, N563), p. 2.

<sup>57</sup> *Ibid.*, édité le 27/10/1933 (A47, N834), p. 6.

<sup>58</sup> *Chantiers, la revue illustrée de la construction en Afrique du Nord*, éditée juillet-septembre (N16)1954.

<sup>59</sup> « Chantiers à Bône, l'E.P. S de Garçons », *Les chantiers nord-africains*, éditée en juillet 1933 (A6, N7), pp. 1151-1153.

<sup>60</sup> *Ibid.*, édité le 16/04/1933 (A47, N787), p. 6.



preuve d'une certaine technicité, devant l'obligation de conserver le décor de l'édifice et de respecter son ordonnance primitive. L'entreprise Pierre Vitrotto a donc démonté pierre par pierre la tour de l'horloge et les motifs architecturaux qui l'accompagnent, et a ensuite remonté toutes les pierres, une fois l'étage réalisé. On peut également citer, François Amante qui a mené le chantier du groupe scolaire du Champ-de-Mars (1933), conçu par les architectes Pierre Choupaut et Pierre Truchot et dont les travaux se sont déroulés à grande allure<sup>61</sup>.

Par le fait d'une initiative similaire à celle des architectes, les entrepreneurs actifs à Bône durant les années 1930 ont également laissé des plaques à leurs noms. Elles ne figurent pas seules sur les façades, et accompagnent généralement celles des architectes. Les quelques plaques retrouvées lors des investigations *in-situ* renvoient aux entrepreneurs suivants : René Faraone, Paul Millo et Gaëtan Salerno.



Figure 171 : Plaques nominatives d'entrepreneurs à Bône (auteur, 2018)

Aux côtés de ces entrepreneurs, on retrouve aussi des entreprises qui ont amplement participé à l'exécution des bâtiments de la ville et dont certaines sont des succursales d'importantes firmes installées dans les grandes villes algériennes (Alger, Oran et Bône). Il s'agit essentiellement des Ateliers Durafour de charpente métallique et l'entreprise Pieux Franki, celle-ci est représentée à Bône par l'architecte Roger Rallo. On cite également, l'entreprise nord-africaine de constructions, à qui l'on doit la réalisation de la gare ferroviaire de Bône et dont on aperçoit l'imposante tour sur une des affiches de l'entreprise (Fig. 172).

Au cours des années 1950, le domaine du bâtiment à Bône repose essentiellement sur l'activité des entreprises locales de travaux publics et bâtiments, à l'image de l'entreprise Jérôme Buttacavoli<sup>62</sup>, Jules Aletti & fils<sup>63</sup> ou encore l'entreprise Jean-Baptiste Poma<sup>64</sup>. Ces entreprises sont à l'origine, dès la reprise de la construction à Bône des plus importantes réalisations de la décennie. Cependant, l'entreprise



Figure 172 : Affiche de l'entreprise nord-africaine de constructions (CNA-1938)

<sup>61</sup> « Actualités illustrées, Algérie », *Les Chantiers nord-africains*, éditée en janvier 1933, Alger, p. 641.

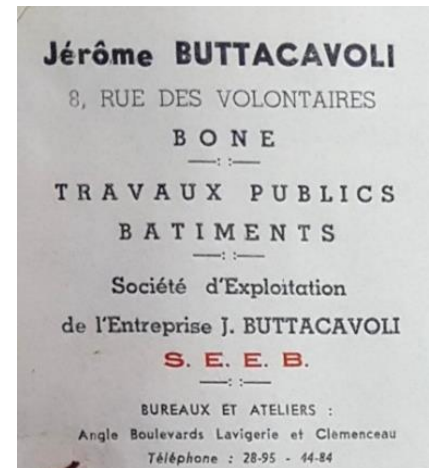
<sup>62</sup> Fils de Jean Buttacavoli (1880 Belmonte- ?), entrepreneur à Bône d'origine italienne.

<sup>63</sup> Jules Aletti (1894 Bône-1961 Bône) fils de Joseph ALETTI (1855 Varèse- ?) ancien maçon à Bône d'origine italienne.

<sup>64</sup> Jean-Baptiste Poma (1881Mondovi- ?), est le seul natif d'Algérie.

Buttacavoli a largement pris le dessus par le nombre de réalisations exécutées par différents organismes constructeurs de la ville. En effet, entre 1947 et 1954, l'entreprise réalise de grands ensembles d'habitations pour le compte de l'OPHLM : le groupe I et III de la cité Ménadia<sup>65</sup> et le groupe HLM des Santons<sup>66</sup> (1954). Elle entreprend aussi d'imposants immeubles d'habitation destinés aux personnels de l'EGA et de la Chambre de commerce de Bône (1950/1954), ou encore l'immeuble Logiscoop<sup>67</sup> de neuf étages pour le compte de l'Union Agricole de l'Est (1952).

Du côté des équipements publics, l'entreprise Buttacavoli réalise le groupe scolaire du Lever de l'aurore (1954). Elle effectue entre 1955 et 1957, l'édification de la première tranche de l'ultime opération de logement consacrée aux Musulmans pour le compte de la CIA, celle la cité du Ruisseau d'or<sup>68</sup>. Enfin entre 1959 et 1960, elle entreprend la réalisation d'importants chantiers dont l'immeuble administratif de l'EGA (actuellement le siège de Sonalgaz) et la cité Clémenceau des 1000 logements. Lors de ce chantier pour le compte de la société du Toit Collectif Bônois, l'entreprise Buttacavoli emploie le procédé Estiot soit le béton assemblé ou préfabriqué et passe alors du système traditionnel à l'industriel<sup>69</sup>.



**Figure 173 :** Entête de l'entreprise J. Buttacavoli (AMA)

En tant que monopole de la construction à Bône, l'entreprise Buttacavoli s'occupe aussi des travaux de viabilité des derniers lotissements créés par la société du Patrimoine coopératif bônois ceux des Crêtes et Plaisance. Un certificat rédigé par l'architecte René Naz en 1961, atteste que l'entreprise Buttacavoli a exécuté sous son contrôle et sa direction pendant quinze années de nombreux et importants travaux, dont ceux cités plus haut. René Naz précise également que : « [...] ces travaux ont toujours été exécutés avec soin et les règlements n'ont jamais donné lieu à difficultés<sup>70</sup> ».

Quant à l'entreprise Jules Aletti & fils, elle est particulièrement active dans le domaine de l'éducation publique, où elle réalise en 1953, à partir des plans de l'architecte Francis Buscaïl : l'école Éli<sup>71</sup>, les groupes scolaires de Sidi Brahim et Joannonville<sup>72</sup>. En ce qui concerne, l'entreprise Jean Baptiste Poma

<sup>65</sup> *Chantiers, la revue illustrée de la construction en Afrique du Nord*, octobre-décembre (N1), 1950, Alger, p. 50.

<sup>66</sup> *Ibid.*, juillet-septembre (N16), 1954.

<sup>67</sup> *Ibid.*, avril-juin (N19), 1955.

<sup>68</sup> *Ibid.*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre (N32), 1959.

<sup>69</sup> « À Bône au boulevard Clémenceau, une cité moderne remplace un bidonville détruit en 1957 (suite) », *La dépêche de l'Est*, Bône, publié le 18/10/1960, p. 6.

<sup>70</sup> Voir Annexe II, Certificat signé par René Naz en date du 29 février 1961 à Bône, d'après : Hubert Cataldo, « Bône, Hippone la royale, 1955-1962 », le Canet-Rocheville, Tome IV, 1998, p. 10.

<sup>71</sup> *Chantiers, la revue illustrée de la construction en Afrique du Nord*, avril-juin (N11), 1953.

<sup>72</sup> *Ibid.*, juillet-septembre (N12), 1953.

dont l'activité remonte aux années 1930, le centre de santé est l'une de ses importantes réalisations. Entre 1949 et 1953, elle assure la réalisation du groupe II de la Ménadia au côté de l'entreprise Buttacavoli, et celle de la clinique Sainte Thérèse financée par l'Union Agricole de l'Est.

### 7.2.2 L'organisation des entrepreneurs de Bône

Dès le début des années 1930, à la crise atteint l'activité de l'entreprise du bâtiment engendrant une baisse certaine du prix de la main-d'œuvre et des matériaux. L'union et l'entente des entrepreneurs bônois sont plus que jamais nécessaires. Un syndicat des entrepreneurs de la circonscription de Bône<sup>73</sup> voit le jour le 7 février 1934<sup>74</sup> sous la présidence de Marcel Dayre (1894 Constantine- 1951 Bône). Ce nouveau syndicat rassemble plusieurs noms de ce milieu, dont ceux cités plus haut et souhaite dès le départ créer un espace de concertation, où les entrepreneurs cherchent des solutions à la crise.

Les syndicats d'industriels, de commerçants et d'entrepreneurs du pays s'orientent vers la recherche de possibles mesures d'adaptation des prix unitaires. Cependant, la crise se poursuit, surtout entre 1936 et 1938, après l'échec des tentatives engagées. René Faraone prend la charge de présider le syndicat des entrepreneurs de travaux publics et bâtiments de Bône durant cette difficile période. Dans une situation semblable à la métropole, en juin 1936, la grève du bâtiment s'étend sur toute l'Algérie<sup>75</sup>, sous la pression des revendications ouvrières réclamant la hausse des salaires et l'établissement de contrats collectifs de travail. Après plusieurs semaines d'occupation des chantiers, les ouvriers obtiennent finalement réponse à leurs revendications. D'autant plus que l'application de la loi des congés payés<sup>76</sup> en Algérie par le décret du 18 juin 1937 a mené à la création d'une caisse nationale pour les entreprises de travaux publics. La fédération des entrepreneurs et industriels du bâtiment et des travaux publics du département de Constantine<sup>77</sup> a mis quant à elle au point une caisse de congés payés pour les entrepreneurs de ce département. Elle soumet la volonté de gérer elle-même cette caisse à l'accord de tous les syndicats professionnels qu'elle regroupe à Constantine, Bône, Philippeville, Batna, Bougie, Biskra, Sétif, Souk-Ahras... etc. C'est sous la forme d'une association que cette caisse, compte offrir un maximum de garanties aux entrepreneurs puisqu'elle est gérée par eux. Son conseil d'administration compte plusieurs présidents de syndicats, dont René Faraone en qualité de vice-président.

<sup>73</sup> « L'activité du bâtiment à Bône et dans la région, syndicat des entrepreneurs de Bône », *JGTPB*, édité le 21/01/1933 (A47, N755).

<sup>74</sup> « Documentation corporative », *Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie*, Alger, 1953, p. 133.

<sup>75</sup> *Ibid.*, édité le 30/06/1936 (A50, N1113).

<sup>76</sup> « Chronique du travail, tout ce qui concerne les congés payés », *Les travaux nord-africains*, édité le 02/02/1938 (A31, N1672).

<sup>77</sup> « La mise au point de la caisse de congés payés des entrepreneurs du bâtiment du département de Constantine », *Travaux nord-africains*, édité le 02/03/1938 (A33, N1697).

L'augmentation du pouvoir d'achat obtenu par la grève de juin 1936 se heurte à la dévaluation du Franc en septembre 1936 et à l'inflation des prix des matériaux de construction. Ainsi, les dernières années de cette décennie (1937-1938) ont connu en Algérie, comme en France, d'autres mouvements de grèves<sup>78</sup> dans le secteur de la construction. Au moment où, se dessine la Seconde Guerre mondiale, il est impossible de parler d'une reprise économique, face à la situation en Europe dominée par les conséquences économiques et sociales de la crise que reflètent aussi les villes algériennes. En effet, l'éclatement de la guerre conduira à un arrêt presque total de la construction. Ce n'est qu'à partir de 1947 que reprend réellement l'activité du bâtiment, où les entrepreneurs de Bône ont œuvré à accélérer le mouvement constructif. Ceux-ci contribuent à créer une croissance exceptionnelle par la densité des chantiers ouverts plongeant la ville dans une nouvelle ère après des années de marasme. Dans les années 1950, le syndicat des entrepreneurs de travaux publics et bâtiment de la région de Bône continue à opérer au sein de l'Union algérienne des syndicats professionnels des travaux publics et du bâtiment (UN. AL. BA) en étant représenté par Jorelle<sup>79</sup> et Heldé entre 1952 et 1955, puis par Roger Garguillo<sup>80</sup> entre 1958 et 1960.

### 7.3 Le regard de la presse professionnelle locale sur l'activité du milieu bônois

La recherche prosopographique réalisée dans le cadre de l'étude de la scène architecturale bônoise s'est avérée d'un grand profit pour connaître sa composition et sa structure. Dans la perspective de poursuivre la construction de cette étude, et d'apporter davantage d'éclairage sur l'activité de la scène bônoise, nous avons recouru à la presse professionnelle locale. Cet outil médiatique est un moyen de représentativité et de visibilité médiatique pour les architectes bônois. Ainsi, le choix d'analyse s'est porté sur la revue illustrée « *Les chantiers nord-africains* » étant la plus représentative de la presse locale. L'intérêt de cette lecture analytique consiste à déterminer le rapport de la scène bônoise avec la presse professionnelle, qui sont les architectes les plus médiatisés du milieu bônois, et finalement, quelle est l'image donnée par la presse professionnelle locale de l'activité du bâtiment à Bône entre 1930 et 1962.

#### 7.3.1 La situation médiatique de la scène bônoise à travers « *Les Chantiers nord-africains* »

Éditée en Algérie à partir de 1928 par *Le Journal général des travaux publics et bâtiment*, la revue mensuelle « *Les chantiers nord-africains* » représente un véritable espace visuel<sup>81</sup>. Son contenu repose

<sup>78</sup> Claudine Robert-Guiard, « Une faible contestation », dans Claudine Robert-Guiard, *Des Européennes en situation coloniale : Algérie 1830-1939*, col. Le temps de l'histoire, Presses universitaires de Provence ; Aix-en-Provence, 2009, p. 271-307.

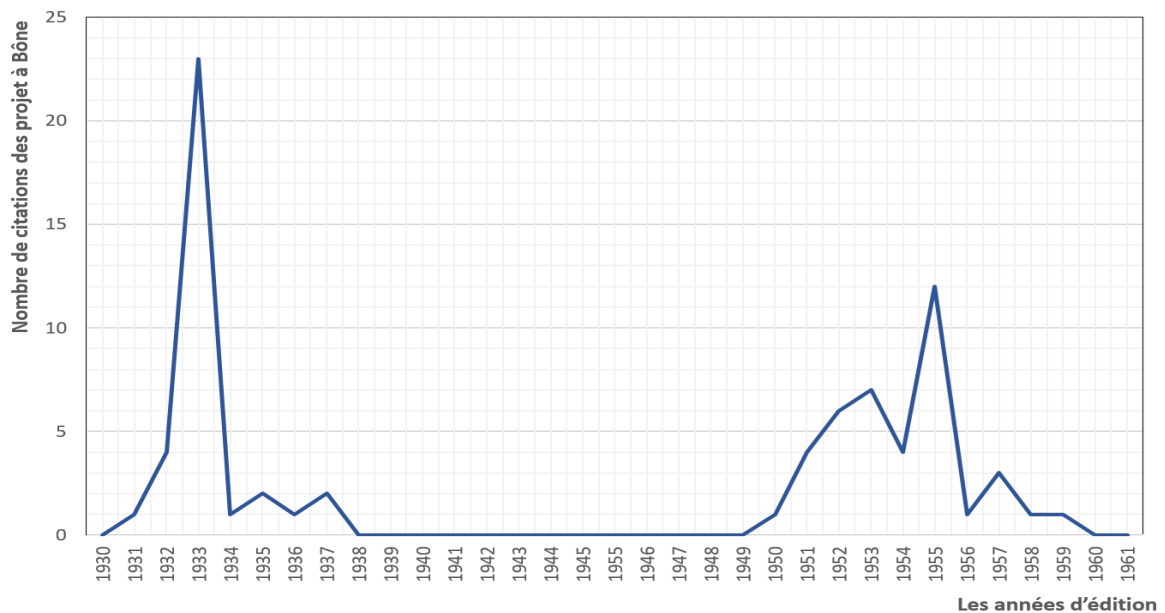
<sup>79</sup> D'après la liste des membres de l'Union algérienne des syndicats professionnels des travaux publics et du bâtiment, *Annuaire Travaux publics et bâtiment en Algérie*, édition 1953, p. 131.

<sup>80</sup> *Ibid.*, édition 1958, p. 50.

<sup>81</sup> Boussad Aiche, *op. cit.*, p. 157.

principalement sur la photographie et un discours iconographique et descriptif. Elle offre ainsi une large visibilité des différents travaux d'architecture et bien évidemment de leurs protagonistes dans toute l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Sa période d'édition couvre un vaste espace-temps conforme à notre étude (1930-1962). Toutefois, les séquelles prolongées de la guerre ont interrompu son activité au cours des années 1940. Elle reprend son activité dès 1950 sous forme de publications trimestrielles, et aussi sous une autre appellation : « *Chantiers, revue illustrée de la construction en Afrique du Nord* ».

Cette première lecture analytique s'appuie sur le nombre<sup>82</sup> de projets réalisés à Bône présentés dans les numéros de la revue. Cette démarche a ainsi amené à générer le graphique suivant :



**Graph 1 :** La fréquence de mentions des projets de la scène bônoise dans la revue CNA 1930-1962 (auteur, 2018)

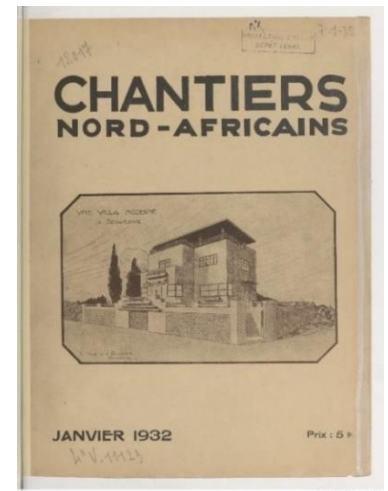
Ce graphique atteste que l'activité de la scène bônoise a connu une visibilité médiatique mitigée avec des points culminants en 1933, 1953 et 1955. Ces dates coïncident en réalité avec les moments où la ville a enregistré la construction de nombreux projets. Cela dit, l'année 1933 révèle un bond médiatique sans précédent, où divers projets sont exposés à l'exemple de l'agrandissement de l'école supérieure (lycée St-Augustin), la clinique chirurgicale du champ de mars, et bien d'autres immeubles de rapport. La réalisation qui a suscité le plus d'intérêt, en nombre de pages, est la nouvelle gare de Bône, inaugurée le 15 mai 1933 par le Gouverneur général Jules Cadre. Rappelons que cette réalisation est le produit de deux architectes DPLG venus de métropole : Pierre Choupaut et Pierre Truchot.

Bien avant cela, rappelons qu'en 1932, la visibilité médiatique de la scène bônoise s'est aussi reflétée

<sup>82</sup> L'analyse s'arrête en 1961, en raison de la non-disponibilité des numéros de l'année 1962.



par la couverture de son numéro de janvier 1932, sur laquelle est présenté le projet d'une villa moderne<sup>83</sup> conçue par les deux architectes bônois René Naz et Joseph Butigieg (Fig. 174). Elle est la première couverture illustrée de la revue depuis sa création et affiche une perspective d'ensemble de la villa « Laurens » sise à Bône (actuelle villa Bencharif) dans le quartier Beauséjour. Cette habitation dont la conception remonte à 1931 a le privilège de faire partie des projets présentés lors de l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne de 1933 à Alger, et d'être aussi l'une des manifestations précoces du mouvement moderne radical dans la ville de Bône.



**Figure 174** : Photo de couverture de la revue CNA (janvier 1932)

Dès 1934, la visibilité de la scène bônoise diminue brutalement, du fait que la revue se lance à présenter outre les constructions en Afrique du Nord, des projets de la scène internationale (Italie, USA, Grèce... etc.). L'ouverture de la revue à la scène internationale reflète l'influence exercée par les périodiques métropolitains de l'époque tels que : *la construction moderne*, *l'architecture d'aujourd'hui* et *le bâtiment illustré*. Cette nouvelle mesure a élargi le champ de médiatisation de la revue et par conséquent, les projets bônois ont eu moins de colonnes pour se manifester.

À partir de 1950, autrement dit, dès la reprise de la revue, la visibilité médiatique du milieu bônois est de nouveau relancée, et est maintenue de manière nuancée tout le long de la décennie. Les pics observés en 1953 et 1955 concernent les constructions érigées à Bône dans le secteur de l'habitat et de l'éducation. La revue offre en effet une large médiatisation aux multiples établissements scolaires à l'image de l'école Élisabeth, l'école Sidi Brahim et le centre d'apprentissage féminin. Elle présente les grandes opérations de logement, dont l'ensemble HLM de la Ménadia I, II et III, le groupe des Santons et les imposants immeubles d'habitation en copropriété (le Capitole, Bellevue). D'un autre côté, elle consacre plus de pages au nouveau théâtre de Bône par rapport aux autres projets, il est présenté à maintes reprises dans ses éditions de 1951, 1953 et 1954. La revue offre ainsi une évolution documentée de sa réalisation. En 1957, elle annonce les futurs grands projets d'habitation de la ville s'agissant du groupe de 15 immeubles de la cité des Frênes et des mille logements dans le quartier du Saint-Cloud. Dans les années qui suivent, la mention des projets à Bône va progressivement régresser, et enfin s'arrêter en 1960.

Quant est-il de la visibilité médiatique de la scène bônoise par rapport à la scène algérienne ? Le fait de visualiser le sommaire des numéros de la revue suffit pour se rendre à l'évidence que la visibilité de la scène bônoise demeure relativement marginale devant la prééminence des scènes algéroise et oranaise.

<sup>83</sup> « Habitation moderne », *Les Chantiers nord-africains*, janvier 1932, Alger, pp. 33-35.

Manifestement la dominance médiatique de la scène algéroise est incontestable, et cela pour plusieurs raisons. Alger est la capitale, elle s'élève aussi au rang de capitale de l'Afrique du Nord. C'est un centre de rayonnement culturel et le lieu de plusieurs manifestations : la foire annuelle du bâtiment et les expositions d'architecture. Elle est surtout le lieu d'exhibition des grands projets de la colonie à savoir le foyer civique, le palais du gouvernement général, le musée national des beaux-arts... etc. L'une des autres raisons de son intense médiatisation est en rapport avec ses acteurs qui sont extrêmement actifs dans tout le pays. Jean Cotereau évoque d'ailleurs « ... *notre belle phalange algéroise... elle prend l'allure d'un comité directeur de la construction algérienne...*<sup>84</sup> ». Prenons l'exemple des architectes Léon Claro, Xavier Salvador, Marcel Lathuillière, Albert Seiller et Louis Marie qui ont entretenu des rapports fréquents avec les revues locales CNA et Algeria<sup>85</sup>. Ils ont ainsi assuré davantage de visibilité à la scène algéroise<sup>86</sup> à travers leurs écrits.

Quant à la scène oranaise, elle représente l'activité d'une ville au rang de « capitale de l'Ouest <sup>87</sup> ». Elle est tout aussi productive que la scène algéroise et la concurrence constamment par des bâtiments de grande envergure tels que la maison du colon (actuelle maison de la culture) et le palais des arts (musée national Zabana). Tout ceci justifie sa forte médiatisation, ajoutons à cela le dynamisme des acteurs oranais tels que Georges Wolff, Lucien Cayla et Jean Paravensini qui ont conduit la réalisation de manifestations culturelles à Oran, à l'instar de l'exposition d'architecture moderne et d'urbanisme de 1937. Cette scène a conservé sa dominance médiatique tout le long de la période 1930-1960 par le fait de l'abondance de ses réalisations suscitant en 1953 la publication d'un numéro intégralement consacré à Oran intitulé : *Les mille et un visages d'Oran*. Cependant, à l'échelle de l'Est algérien, l'activité à Bône et à Constantine reste la plus médiatisée comparée aux autres arrondissements tels que Souk-Ahras, Philippeville, Batna, Bougie... etc. Ceci tient à leurs positions de plus grandes villes du département de Constantine en nombre d'habitants et en réalisations.

### 7.3.2 Le rapport entre médias et acteurs bônois

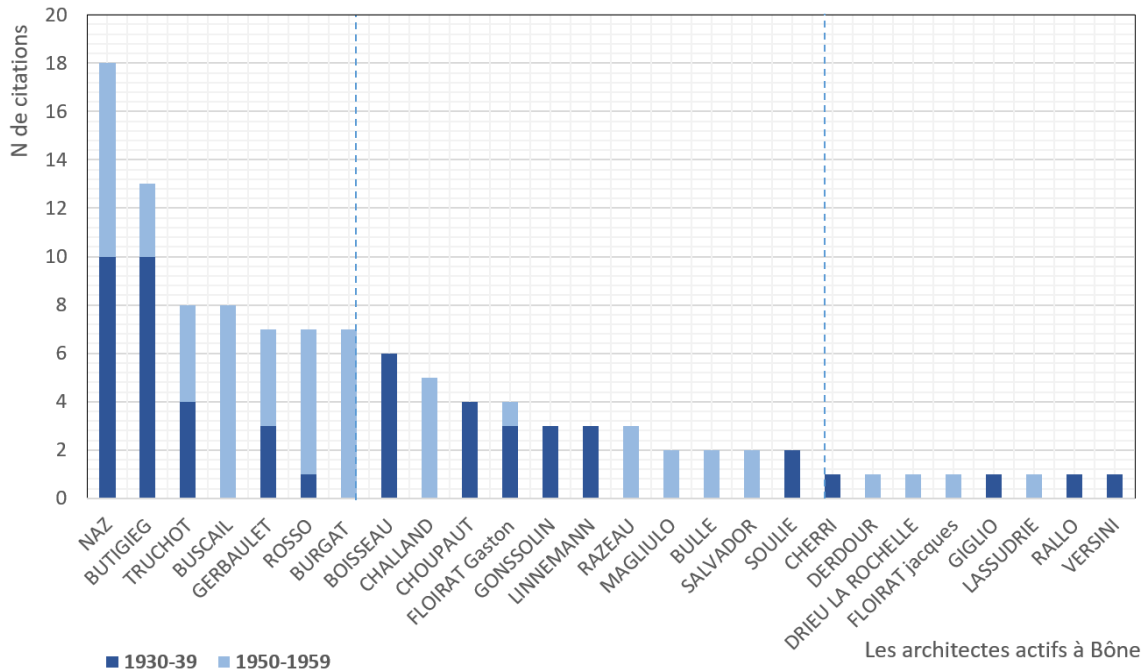
Une deuxième lecture analytique vise à identifier les architectes les plus médiatisés, en d'autres termes les plus représentatifs du milieu professionnel bônois entre 1930 et 1962. De ce fait, le support de cette étude est le graphique établi à partir du nombre de mentions citant les architectes opérant à Bône dans la revue des « Chantiers nord-africains » (Graphe. 2).

<sup>84</sup> Jean Cotereau, « Aux architectes modernes », *Les chantiers nord-africains*, juin 1933 (A6), Alger, p. 609.

<sup>85</sup> Revue mensuelle illustrée éditée par l'office algérien d'action économique et touristique (l'OFALAC).

<sup>86</sup> Voir le numéro de mars 1933, où les grandes figures de la scène algéroise ont publié des articles.

<sup>87</sup> René Lespès, « Les villes, Oran capital de l'Ouest », *Chantiers*, août 1933, Alger, pp. 377-384.



**Graph 2 :** Fréquence de mention des architectes actifs à Bône dans la revue CNA 1930-1962 (auteur, 2018)

Il est possible de distinguer d’une manière hiérarchisée trois groupes d’architectes, ceux qui sont largement, moyennement ou faiblement médiatisés. Cependant, la visibilité des acteurs bônois dépend de leurs périodes d’activité. Ainsi, on note plus de présence médiatique des architectes opérant dans les années 1950 car c’est la période ayant enregistré l’activité de plus d’architectes DPLG.

D’après ces statistiques, les architectes ayant le privilège d’être au-devant de la scène bônoise sont : René Naz suivi de son ancien associé Joseph Buttigieg, et des architectes DPLG Pierre Truchot, Francis Buscail et Gustave Burgat, ainsi qu’Émile Gerbault et Roger Rosso. L’architecte René Naz se positionne à la tête de ce groupe avec un net écart, en étant le plus cité dans les deux périodes des années 1930 et 1950. Cette position dont il jouit est en grande partie due à son statut d’architecte agréé par le Gouvernement général, et particulièrement à la longévité de son parcours professionnel à Bône. En effet, dès 1931, la revue publie des articles consacrés à la présentation de ces travaux à savoir : *Décoration des salles des fêtes et salons de l’hôtel de ville*, *Projet de maison basque en Algérie* et *Habitation moderne*. De plus, René Naz cumule les collaborations avec plusieurs architectes DPLG dont principalement Francis Buscail. Enfin, comme nous l’avons évoqué précédemment, il occupe une forte présence au sein du réseau professionnel bônois témoignant de sa large notoriété.

Les architectes formant le second groupe comme Étienne Bulle et Jean Magliulo sont étonnamment moins cités, pourtant leurs profils sont tout à fait similaires au groupe précédent. Pour ce qui est des architectes faiblement cités, ils se répartissent entre ceux qui ne sont pas principalement actifs à Bône,

mais qui y ont toutefois réalisé de manière ponctuelle des projets aux grandes proportions. Ceci s'applique pour le cas de : Max Cherri, Vito Mario Giglio et Jean Drieu La Rochelle. Ou alors, ce sont tout simplement des architectes de second plan. La revue a en effet priorisé la médiatisation des projets les plus importants à Bône, de ce fait les auteurs des projets modestes sont faiblement ou rarement représentés. D'un autre côté, certains architectes bien connus à Bône<sup>88</sup> et dont nous avons inventorié (lors de la recherche documentaire) plusieurs réalisations majeures dans la ville sont peu présents tels que Edmond Gonssolin, Jean Magliulo et Étienne Bulle. Tout compte fait, cette revue n'offre pas suffisamment de visibilité aux acteurs bônois et donne une image incomplète de l'activité du bâtiment à Bône. Ainsi, certains grands équipements de la ville n'y figurent pas à l'image du marché européen, l'hôtel des postes, le sanatorium des Caroubiers, l'hôtel des finances, ou encore l'hôtel de police.

La relation des acteurs bônois avec la presse professionnelle s'est limitée aux articles et rubriques dédiés à leurs réalisations. À notre connaissance, aucun écrit, ou forme d'article ne sont rédigés et publiés par ces architectes, dont le contenu serait en relation avec l'un des aspects de la profession, ou bien relatifs à leurs propres visions de l'architecture en Algérie. Ils ne font pas usage de l'écrit contrairement à leurs confrères algérois qui se sont appliqués à poser leurs réflexions sur plusieurs sujets concernant les procédés de construction, le rôle des matériaux, l'architecture moderne... etc. En revanche, seul François Soulié publie dans le numéro d'octobre 1932, un article intitulé « *Les citernes d'Hippone ont été réparées* », dans lequel, il apporte sa contribution à renseigner le déroulement des travaux de restauration des citernes antiques d'Hippone en qualité d'architecte voyer à Bône.

Les seules publications connues pour les architectes bônois sont sous forme de monographies portant le titre de : *Travaux d'architecture*, elles sont éditées par Édition d'architecture, d'industrie et d'économie rurale (Strasbourg), entre 1932-1933. Très répandues dans le milieu professionnel, les éditions EDARI ont produit un grand nombre de monographies pour des architectes actifs en Algérie comme en France. Ces monographies utilisent un portfolio en vue de présenter et de promouvoir leurs travaux. Les recherches



**Figure 175** : Monographie d'architectes « Travaux d'architecture » EDARI, 1932-1933.

<sup>88</sup> En raison de leurs liens de parenté, ou par rapport à leur parcours professionnel à Bône.

menées ont permis d'identifier ce type d'ouvrage exclusivement pour deux groupes d'associés : René Naz et Joseph Butigieg, Pierre Choupaut et Pierre Truchot.

L'utilité documentaire qui émane de ces monographies se rapporte aux représentations graphiques et photographiques parfois inédites de projets conçus à Bône ou dans la région de l'Est. Ces représentations sont accompagnées uniquement d'un titre citant la nature du projet, le nom du propriétaire et sa localisation. Malheureusement, le manque de texte ou de commentaires laisse libres interprétations sur les choix stylistiques et matériels des architectes.

La revue des « Chantiers nord-africains » donne malgré l'insuffisance des projets médiatisés l'image d'une scène bônoise dont les travaux s'inscrivent pleinement dans le modernisme. En effet, cette modernité apparaît déjà avec la couverture de janvier 1932. Le projet d'habitation moderne présenté montre dès lors l'adoption de la scène bônoise de ce nouveau langage architectural. Cette image s'est par la suite affirmée au cours des années 1950 marquées par de profonds changements dans la production architecturale avec l'avènement des grands ensembles ou cités composées de barres et de tours.

## **Conclusion**

Le milieu de la construction à Bône entre 1930 et 1962 a la caractéristique d'être constitué en majorité d'architectes d'origine française et italienne et dont 48 % d'entre eux sont algériens de naissance. Certains sont issus de familles installées en Algérie depuis plusieurs générations, à l'image de la famille Magliulo. Les architectes d'origine algérienne restent minoritaires. Le fait que 86 % des architectes actifs à Bône se sont établis dans la ville même, permet de considérer ce milieu comme une scène architecturale locale. L'étude prosopographique montre que les différents liens tissés entre les acteurs sont témoins d'un réseau local caractérisé par des interactions professionnelles et intergénérationnelles favorables à son dynamisme et à son évolution.

Des facteurs s'avèrent déterminants pour hiérarchiser les profils et cerner l'organisation professionnelle bônoise. Le facteur ayant le plus de poids est celui du diplôme et du lieu de formation. En effet, la distinction entre architectes diplômés et non diplômés a longtemps fait sujet de débat dans les milieux professionnels, et a durablement façonné l'organisation de la profession en Algérie. Le cadre administratif a fait du diplôme des grandes écoles parisiennes, dont l'École des Beaux-arts, un critère indispensable pour accéder à la commande publique. Ce critère fait aussi que les architectes DPLG de Bône ont eu un cercle d'intervention plus large. Ils ont produit dans plusieurs villes de l'Est algérien. Ce même facteur qui a permis à certains de se hisser au-devant de la scène bônoise et de profiter d'une visibilité médiatique.



Du côté des acteurs de l'entreprise du bâtiment, le milieu professionnel bônois a connu une forte présence de la communauté italienne qui a exercé un monopole absolu sur le secteur. Le cas de l'entreprise Buttacavoli offre une démonstration convaincante. Cependant, face à la dominance médiatique de l'activité des scènes algéroise et oranaise, l'activité du bâtiment à Bône n'apparaît pas à sa vraie dimension. Ainsi, un inventaire du bâti entre 1930 et 1962 a la possibilité d'offrir une image globale et concrète de la construction à Bône, en combinant plusieurs données issues de différentes sources.

## **CHAPITRE 8 : Vers une documentation numérique de la production architecturale bônoise**

Arrivé à ce stade de la recherche et au vu du nombre de données à exploiter, il est capital de mettre en place une méthode de travail qui fait l'usage de l'outil numérique et permet d'étudier, dans les meilleures conditions, la production de la scène architecturale bônoise entre 1930 et 1962. C'est dans cet objectif que le présent chapitre expose la méthode employée pour regrouper les différentes données recueillies lors de l'étape de la recherche documentaire, et aboutir à l'élaboration d'un inventaire architectural visible sur un support numérique. Une fois mise en pratique, cette méthode pourra révéler son utilité dans la construction et la maîtrise des données de cette étude, en permettant la sélection d'un corpus de bâtiments représentatifs de la production architecturale bônoise entre 1930 et 1962. Ainsi, l'étude de ce corpus pourra apporter des réponses aux questionnements initiaux.

### **8.1 Un inventaire numérique de la production architecturale bônoise**

Le regroupement, l'exploitation et l'analyse des données sont des étapes clés. Cette série d'actions requiert l'usage d'un outil performant et adapté à ce type d'opérations. Nous présenterons ici, cet outil, ses fonctions, son utilité ainsi que le processus d'élaboration d'une documentation sur support numérique.

#### **8.1.1 Le SIG, un outil au service de la documentation numérique : méthode et processus d'élaboration**

La méthode de travail consiste à élaborer un inventaire systématique des constructions sur un support numérique, en ayant recours à l'outil SIG, c'est-à-dire aux systèmes d'information géographique. Parmi les récentes technologies de l'information sollicitées par les chercheurs et les étudiants dans le domaine de l'histoire, de l'architecture et l'archéologie, on trouve le SIG<sup>1</sup>. Il apparaît désormais comme un outil essentiel au stockage des données, à la gestion et à la diffusion de l'information spatialisée qui compte les trois coordonnées (x, y, z). Il associe une base de données et une carte, cette dernière renvoyant à la latitude et à la longitude des objets vectorisés (points, polygones et lignes) dans un système de projection qui change d'une région à une autre<sup>2</sup>. C'est un outil comprenant des modules fonctionnels permettant de construire, de gérer, de modifier, d'interroger, d'analyser, et enfin de visualiser sur une cartographie, la base de données selon des critères sémantiques et spatiaux, tout en donnant la possibilité de mettre à jour

<sup>1</sup> Jean-Louis Kerouanton, « Pour l'utilisation des SIG (systèmes d'information géographique) en histoire des techniques : entre documentation et analyse spatiale », *Documents pour l'histoire des techniques*, 18/2<sup>e</sup> semestre 2009, p. 81.

<sup>2</sup> Jean-Luc Pinol, « Les systèmes d'informations géographiques et la pratique de l'histoire », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, Berlin, 2011/5 n° 58-4 bis, p. 112.

les données. Le SIG, comme nombre d'autres logiciels graphiques, rend possible la superposition de plusieurs couches ou calques.

Cependant, il n'existe pas un système standard et par conséquent, il faut adapter le SIG selon les objectifs de la recherche. Rappelons que tous les systèmes SIG ont des fonctionnalités communes. En effet, ils proposent des opérations généralement définies par les « 6 A »<sup>3</sup> à savoir : l'acquisition, l'archivage, l'analyse, l'affichage, l'abstraction et l'anticipation. Pour le cas de notre étude, l'usage du SIG est indispensable en raison de la quantité des données spatialisées à gérer. Cet inventaire numérique vise à recenser un nombre important de bâtiments qui diffèrent selon la date de construction, la typologie, la fonction, le style, les protagonistes... etc. Ceci conduit à structurer un SIG capable à la fois de gérer toutes ces données et faciliter leur exploitation.

Dans la large panoplie de logiciels SIG, le plus réputé dans ce domaine est incontestablement « Arc Gis » créé par la compagnie Esri. Accompagné en second plan par d'autres logiciels tels que : Quantum Gis ou Qgis, GRASS Gis, GMT, GvSIG... etc.



Figure 176 : Exemples illustrés des différents logiciels SIG (internet)

Le logiciel choisi pour notre l'étude se rapporte au logiciel « Qgis ». Ce choix est motivé d'une part par le fait que c'est un logiciel open source, sous licence GPL (licence publique générale), autrement dit gratuit, contrairement à « Arc Gis », dont l'usage réglementaire nécessite l'octroi d'une licence. D'autre part, « Qgis » offre une certaine facilité d'usage grâce à la simplicité de son interface graphique. D'ailleurs, il est parfaitement adéquat aux opérations que nous cherchons à réaliser ici. Lors de l'élaboration de cette étude en 2018, il y avait un consensus entre les usagers de ce logiciel affirmant que la version 2.18 « Las Palmas » était la plus stable. Nous l'avons donc utilisée pour la réalisation de

<sup>3</sup> D'après les cours de la plateforme Géomatique, École des hautes études en sciences sociales EHESS, disponible [en ligne] sur : <https://psigehess.hypotheses.org/1885> (consulté en février 2021)

l'inventaire numérique.

- **La structuration du SIG**

La structuration d'un SIG ayant pour but de localiser la production des architectes de Bône à la période 1930-1962, s'appuie sur la création d'une base de données à partir des informations fournies par le croisement de sources diverses. En fonction de la richesse des informations disponibles, le questionnement peut se développer pour affiner l'analyse jusqu'à mesurer l'intensité du phénomène<sup>4</sup>. Toutefois, le problème qui se pose est d'arriver à stocker ces données sans se perdre dans le déluge d'informations à traiter et de choisir le fond cartographique adapté.

- **La préparation du fond cartographique**

La carte de fond utilisée pour l'élaboration du SIG est une carte vectorielle de la ville de Annaba générée à partir du POS (plan d'occupation au sol) datant de 2004, et importée sur « Qgis » sous format DXF. Ce support graphique aurait pu être une version plus récente du POS de Annaba. Or celle-ci a été volontairement choisie, parce que son tracé conserve encore de nombreux bâtiments récemment détruits et qui se rapportent à notre période d'étude. La préparation à l'usage de ce document (POS 2004) comme carte de fond a été une tâche chronophage. Elle a exigé un nettoyage<sup>5</sup> complet de la carte, de manière à avoir une seule couche de polygones fermés représentant uniquement les constructions et une seconde couche délimitant le système viaire existant jusqu'à 1962. La carte de fond a ensuite été inscrite dans un SCR (système de coordonnées de référence) correspondant à l'Algérie, à savoir : Nord Sahara 1959/Voirol Unifié Nord, EPSG : 30 791.

L'usage du SIG pour une recherche historique implique une superposition ou calage de la carte de fond avec d'autres cartes de la ville dressées à l'époque étudiée (couche raster), qui ont été numérisées et géoréférencées, dont celles de 1935 et 1957 (Fig. 177). La carte de 1957, éditée par Mariani-Pinelli (Bône) à l'échelle de 1/5000<sup>6</sup> a été d'une grande utilité pour repérer la localisation des constructions dans la ville puisqu'elle indique les anciens toponymes des rues, des places et des quartiers.

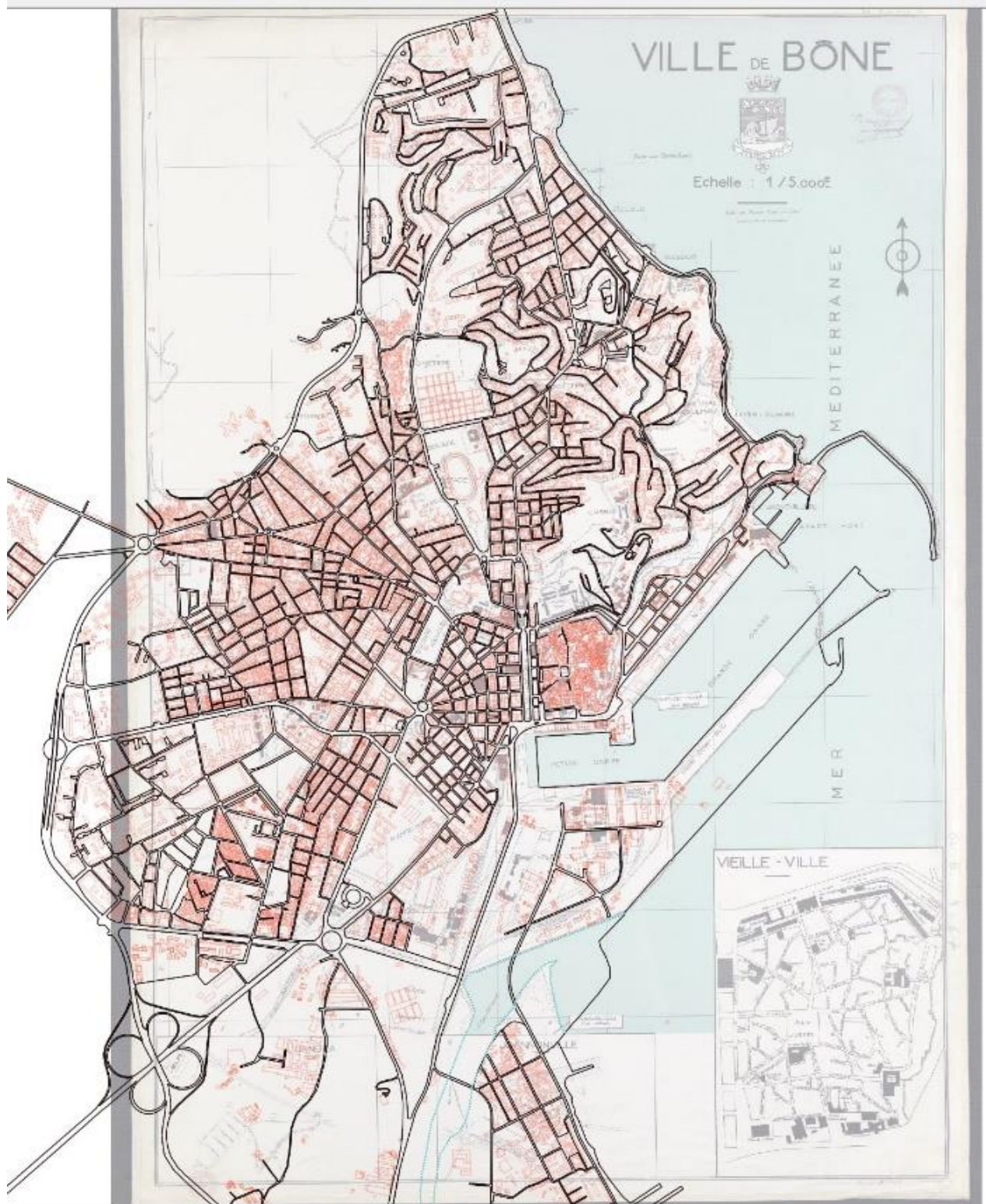
---

<sup>4</sup> Jean-Luc Pinol, *art. cit.*, p. 119.

<sup>5</sup> Le nettoyage de la carte initiale s'est fait de manière manuelle à l'aide du logiciel de dessin Autocad.

<sup>6</sup> Carte de la ville de Bône conservée aux archives de la Bibliothèque nationale de France BNF, sous la cote : GE B-9167.





**Figure 177** : Procédé de calage du fonds de carte (POS 2004) avec la carte de la ville datant de 1957 (auteur, 2018)



○ **La création d'une base de données**

La création d'une base de données est une étape fondamentale dans la structuration du SIG, elle a pour but de donner une description des objets localisés dans l'espace à un moment donné. L'efficacité du traitement dépend en grande partie de la bonne organisation de cette banque de données, puisque toutes les opérations d'analyse vont s'effectuer sur ses champs (colonnes). Sachant que dans le SIG, la base de données est désignée sous le nom de « table des attributs », elle regroupe dans chaque champ ou catégorie, une seule information (attribut) relative à une seule entité disposée en ligne (Fig. 179). Le SIG permet d'interroger la table des attributs au moyen de requêtes simples ou sophistiquées, allant du simple comptage ou sélection des entités, à la combinaison de plusieurs informations d'un seul ou plusieurs champs pour les traduire en cartes. Celles-ci vont alors représenter les aspects du phénomène étudié.

Rappelons que l'élaboration de la base de données ne peut se faire sans le repérage au préalable de sources archivistiques et éditoriales (revues et journaux) capables de fournir les informations nécessaires, concernant les constructions bônoises entre 1930 et 1962. Ainsi, les informations recueillies ont servi à alimenter une version sommaire de la base de données traduite en tableaux Excel, elles sont essentiellement extraites de sources primaires (documentation graphique)<sup>7</sup>. Cependant, avant de procéder à l'étape de la saisie définitive des données sur le logiciel « Qgis », une investigation sur terrain et sur *Google Earth* s'est imposée comme mesure de vérification nécessaire pour comparer les données recueillies avec la réalité du terrain. Cet examen donne la possibilité, d'un côté de trancher sur l'existence ou non de certains bâtiments, dont les documents graphiques et administratifs retrouvés, tels que l'avis favorable à la demande d'autorisation de construire ont laissé penser qu'ils ont bel et bien vu le jour. D'un autre côté, l'investigation a permis de connaître l'état actuel des constructions inventoriées et de repérer les changements opérés -lors de la construction ou après leur occupation- au niveau de l'aspect externe et en même temps de constituer un fonds photographique (Fig. 178).

L'investigation réalisée dans les différents quartiers de la ville -dont nous présentons ici un aperçu pour le quartier Beauséjour- a montré son utilité, en permettant l'identification de nouvelles constructions (entités) appartenant à la période étudiée à l'aide des plaques nominatives d'architectes<sup>8</sup> (Fig. 164). Cette opération a ainsi servi à enrichir la base de données en alimentant des champs supplémentaires consacrés à l'état de l'édifice et à sa photographie.

---

<sup>7</sup> Voir l'annexe V : listes des centres et des fonds d'archives consultées.

<sup>8</sup> Voir *supra*, chapitre 7, p. 310.



**Figure 178** : Aperçu des résultats de l’investigation sur terrain effectuée dans le quartier résidentiel de Beauséjour, Annaba (auteur, AMA, 2018)

L’étape suivant le regroupement sommaire des données et leur vérification sur terrain, exige la mise en œuvre d’une stratégie de saisie ayant pour but d’anticiper l’opération d’acquisition des données et de faciliter par la suite leur traitement au niveau du logiciel « Qgis ». C’est aussi, une manière d’avoir une idée générale de ce que l’on souhaite représenter. Les principaux champs de la table attributaire sont alors définis par rapport aux objectifs de la recherche.

À cette étape, il est question de créer un modèle type ou préétabli de table attributaire par la simplification et l’encodage des informations. Ce modèle prévoit pour chaque champ, son intitulé codé, son contenu et la nature de la donnée qu’il comporte, tel indiqué dans le tableau suivant (Tab. 13).

N°	CHAMP	SIGNIFICATION	NATURE DONNÉE	CONTENU DU CHAMP
01	<b>ID</b>	Identifiant de l'entité	Numéro	numéro
02	<b>NOM_EDIF</b>	Nom de l'édifice	Texte	Ex : villa CINI
03	<b>DATE</b>	Date de l'édification	Numéro	Ex : 1933
04	<b>TYPE_EDIF</b>	Type de l'édifice	Texte	Habitation/Équipement
05	<b>TYPE_HAB</b>	Type d'habitation	Texte	Villa /Immeuble
06	<b>TYPE_EQUI</b>	Type d'équipement	Texte	Ex : Scolaire, sanitaire, administratif
07	<b>NAT_TRVX</b>	Nature des travaux	Texte	Nvx (nouveaux) Surélévation Restauration Transformation
08	<b>PROP_EDIF</b>	Nom du propriétaire de l'édifice	Texte	Privé/Public
09	<b>MTR_OVRG</b>	Nom du maître de l'ouvrage	Texte	Ex : GGA, CIA, OPHBM, Mr. CINI
10	<b>ARCHI</b>	Nom de l'architecte	Texte	Ex : R. NAZ
11	<b>LOC_QRT</b>	Localisation par quartier	Texte	Ex : Beauséjour, Gatt
12	<b>LOC_ADRS</b>	Localisation par adresse (Av, rue)	Texte	Ex : Av Garibaldi
13	<b>STYLE_EDIF</b>	Style architectural de l'édifice	Texte	Ex : art déco, moderne
14	<b>DOC_EDIF</b>	Type de Documentation sur l'édifice	Texte	PS : plan de situation PM : plan de masse P : plan F : façade C : coupe
15	<b>SRCE_INF</b>	Source de l'informations sur l'édifice : <b>AMA</b> : Archives municipales de Annaba <b>CAAXX</b> : Centre d'archives d'architecture du XXe siècle <b>JGTPB</b> : Journal général des travaux publics et bâtiments <b>TNA</b> : Travaux Nord-Africains <b>ANI</b> : Afrique du Nord illustrée <b>BDMJ</b> : Bône de ma jeunesse <b>CNA</b> : Chantiers Nord-africain (revue) <b>PLQ</b> : Plaque nominative d'architecte <b>DPE</b> : Dépêche de l'Est <b>CANOM</b> : Centre d'archives nationales d'outre-mer <b>RMB</b> : Revue municipale de Bône <b>CAD</b> : Services du Cadastre	Texte	Ex : AMA, CAAXX, JGTPB, TNA, ANI, PLQ, ANMT, CAD
16	<b>ETAT_EDIF</b>	L'état actuel du bâtiment	Texte	Ex : construit/ détruit/ /modifié
17	<b>ENTR</b>	Le nom de l'entrepreneur	Texte	Ex : R. FRAONE
18	<b>PRIX_FRS</b>	Le coût des travaux en francs	Numéro	Ex : 600.000 Frs
19	<b>IMAGE</b>	illustrer la construction	Texte (le lien)	Photographie de l'édifice/ façade

**Tableau 13** : Modèle prédéfini de table attributaire présentant le système d'encodage des données sur Qgis et servant de guide pour sa lecture (auteur, 2021)

- **Saisie et visualisation des données**

Cette étape consiste à introduire les données suivant la stratégie élaborée et en respectant l'encodage défini. Ainsi, de manière systématique chaque information prend place dans le champ qui lui a été attribué, et l'enregistrement de la saisie des données assure automatiquement leur archivage. Une fois toutes les données saisies, un aperçu général de la table attributaire offre une lecture du contenu de ses 19 champs, où chaque ligne renvoie à la description d'un bâtiment spécifique, tel qu'il est présenté dans la figure n° 179.

Chaque entité identifiée dans la table des attributs est indiquée sur le support cartographique par le remplissage du polygone qui lui correspond. Toutes les entités recensées se rapportent à la nouvelle couche « Bâtiments\_Bône » créée sous format *Shape* (shp). Ainsi, la simple visualisation de l'ensemble des entités identifiées et leur disposition dans la ville permet déjà de prendre conscience de l'étendue de l'inventaire réalisé (Fig. 180).

Le logiciel « Qgis » offre également la possibilité de visualiser rapidement l'intégralité des données relatives à une seule construction, rien qu'en sélectionnant l'entité sur la carte. En fonction des informations qu'elle affiche, cette table d'entité facilite la lecture des données, et l'identification des bâtiments, d'autant plus qu'elle affiche leurs photographies. Elle constitue ainsi une sorte de fiche technique présentative du bâtiment inventorié à laquelle d'autres champs peuvent être ajoutés (Fig. 181).

TROISIÈME PARTIE : LA PRODUCTION ARCHITECTURALE À ANNABA ENTRE 1930 ET 1962

LES ATTRIBUTS  
D'UNE ENTITÉ

Batiments, Bone :: Total entités: 518, filtrées: 518, sélectionnées: 0

ID	NON_EDIF	DATE	TYPE_EDIF	TYPE_HAB	TYPE_EQU	MAT_TRUX	PROJ_EDIF	MTR_ORIG	ARCHI	LOC_QRT	LOC_ADRS	STYLE_EDIF	DOC_EDIF	SICE_JINF	ETAT_EDIF	ENR	PRIX_FRS	IMAGE
247	287	1957	habitation	villa		Nvx	privé	Mr FROUFROND	E. BULLÉ	cité Bata	rue de la Liberté	Moderne	PFC	AMA	construit	CAU DIEGO	55000	C:\Users\REZGUIL...
248	107	1954	habitation	villa		Nvx	privé	Mr ELLUL LUCIEN	E. GERBAULT & G. ...	cité Bata	rue des violettes lo...	Moderne	PFC	AMA	construit	S.A.T.P.A.N	125000	C:\Users\REZGUIL...
249	13	1953	habitation	villa		Nvx	privé	villa Bone	P. TRUCHOT & P. CH...	maisoncoop	cours Bertragna	Moderne	PFC	AMA	construit	CAU DIEGO	55000	C:\Users\REZGUIL...
250	28	1952	habitation		de loisir	Nvx	publique	GGA	P. TRUCHOT & P. CH...	centre ville	rue Marcel Vigo	Moderne	PFC	AMA	construit	CAU DIEGO	55000	C:\Users\REZGUIL...
251	21	1952	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr GERVA, René	P. VUILLEMIN	maisoncoop	rue terran	Moderne	PS_PFC	AMA	construit	CAU DIEGO	55000	C:\Users\REZGUIL...
252	9	1952	habitation		de loisir	Nvx	publique	GGA	P. TRUCHOT & P. CH...	maisoncoop	Av capitaine Dauphin	Moderne	PS_PFC	AMA	construit	CAU DIEGO	55000	C:\Users\REZGUIL...
253	21	1951	habitation		de loisir	Nvx	publique	GGA	R. MAZ	maisoncoop	rue de Lamartine	Moderne	PS_PFC	AMA	modifié	S.A. de travaux publiq...		C:\Users\REZGUIL...
254	217	1951	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr CHARBON	E. GONSSOLIN	maisoncoop	rue Thiers	Beaux-arts	P	AMA	construit	A. LOSIO & R. BRAD...		C:\Users\REZGUIL...
255	21	1950	habitation		de loisir	Nvx	publique	GGA	F. BUSQUIL	maisoncoop	Bd Ripier	Moderne	PFC	AMA	construit	ETP ROMA		C:\Users\REZGUIL...
256	3	1953	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr. CHARBELL	R. BOSSO	maisoncoop	Av del paz	Moderne	PS_PFC	AMA	modifié	ETP ROMA		C:\Users\REZGUIL...
257	30	1953	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr. CHARBELL	P. EGAL & G. SAGUT...	maisoncoop	Av Petrolaci	Moderne	PS_PFC	AMA	modifié	ETP ROMA		C:\Users\REZGUIL...
258	1	1960	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr. CHARBELL	M. JASSURIE	maisoncoop	6 rue chary	Moderne	PS_PFC	AMA	modifié	ETP ROMA		C:\Users\REZGUIL...
259	1	1938	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mme BEN MERZO	F. BUSQUIL	maisoncoop	rue J J Rousseau	Moderne	PS_PFC	AMA	construit	SCOGNAMIGLIO	1000000	C:\Users\REZGUIL...
260	14	1949	habitation		de loisir	Nvx	publique	CHERGIL Ahmed ...	R. MAZ & A. LEVIER	maisoncoop	Av Ja OJA	Moderne	P	AMA	construit	STRAZZERI faries		C:\Users\REZGUIL...
261	14	1957	habitation		de loisir	Nvx	publique	CHERGIL Ahmed ...	R. MAZ & A. LEVIER	maisoncoop	Av Ja OJA	Moderne	P	AMA	construit	STRAZZERI faries		C:\Users\REZGUIL...
262	103	1933	habitation		de loisir	Nvx	publique	Tot Colicet & Fay...	G. FLOUBAT	maisoncoop	Av Garibaldi	Moderne	P	AMA	construit	M. DARE		C:\Users\REZGUIL...
263	58	1933	habitation		de loisir	Nvx	publique	Tot Colicet & Fay...	G. FLOUBAT	maisoncoop	Av Garibaldi	Moderne	P	AMA	construit	M. DARE		C:\Users\REZGUIL...
264	272	1933	habitation		de loisir	Nvx	publique	Chambre de com...	E. GONSSOLIN & R. ...	maisoncoop	Quas venier	Méo-classique	P	AMA	construit	P. VITORTO		C:\Users\REZGUIL...
265	46	1908	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr Louis AYP	R. GONSSOLIN	maisoncoop	Bd Narbonne	Beaux-arts	PFC	AMA	construit	R. FRACONE	200000	C:\Users\REZGUIL...
266	56	1933	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr Louis AYP	E. GONSSOLIN	maisoncoop	rue Gambetta et ru...	Beaux-arts	PFC	AMA	construit	R. FRACONE	200000	C:\Users\REZGUIL...
267	112	1954	habitation		de loisir	Nvx	publique	Association dioc...	E. BULLE	maisoncoop	rue volaire	Moderne	PFC	AMA	modifié			C:\Users\REZGUIL...
268	40	1927	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr. CHARBELL	R. MAZ	maisoncoop	rue Bugaud	Moderne	PFC	AMA	modifié			C:\Users\REZGUIL...
269	12	1934	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr. CHARBELL	R. MAZ	maisoncoop	rue Bugaud	Moderne	PFC	AMA	modifié			C:\Users\REZGUIL...
270	1	1953	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr. CHARBELL	R. MAZ	maisoncoop	rue Bugaud	Moderne	PFC	AMA	modifié			C:\Users\REZGUIL...
271	3	1954	habitation		de loisir	Nvx	publique	ZAMMITT George	P. VITORTO	maisoncoop	rue paridilo	Moderne	PS_PFC	AMA	modifié	François BURFA	180000	C:\Users\REZGUIL...
272	25	1954	habitation		de loisir	Nvx	publique	ZAMMITT Michel	M. SINO	maisoncoop	rue de Reims	Moderne	PS_PFC	AMA	modifié	François BURFA	180000	C:\Users\REZGUIL...
273	25	1954	habitation		de loisir	Nvx	publique	Mr. CHARBELL	E. GONSSOLIN	maisoncoop	rue des Pyramides...	Méo-classique	PFC	AMA	construit	François BURFA	180000	C:\Users\REZGUIL...

LES ENTITÉS DES OBJETS DE LA CARTE  
= BÂTIMENTS

UN CHAMP/ CATEGORIE

Figure 179 : Aperçu de la table attributaire après la saisie des données dans « Qgis » (auteur, 2021)



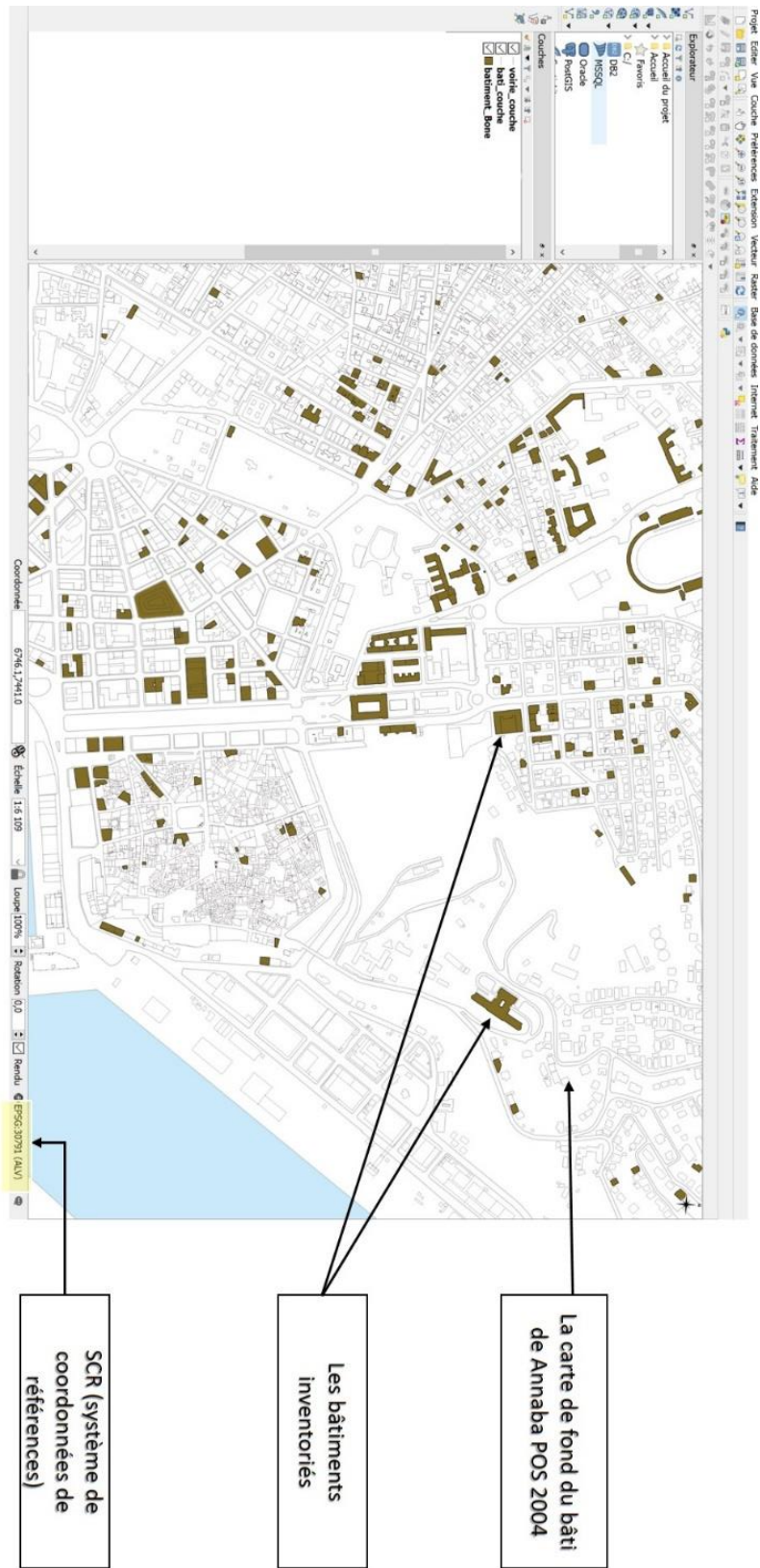
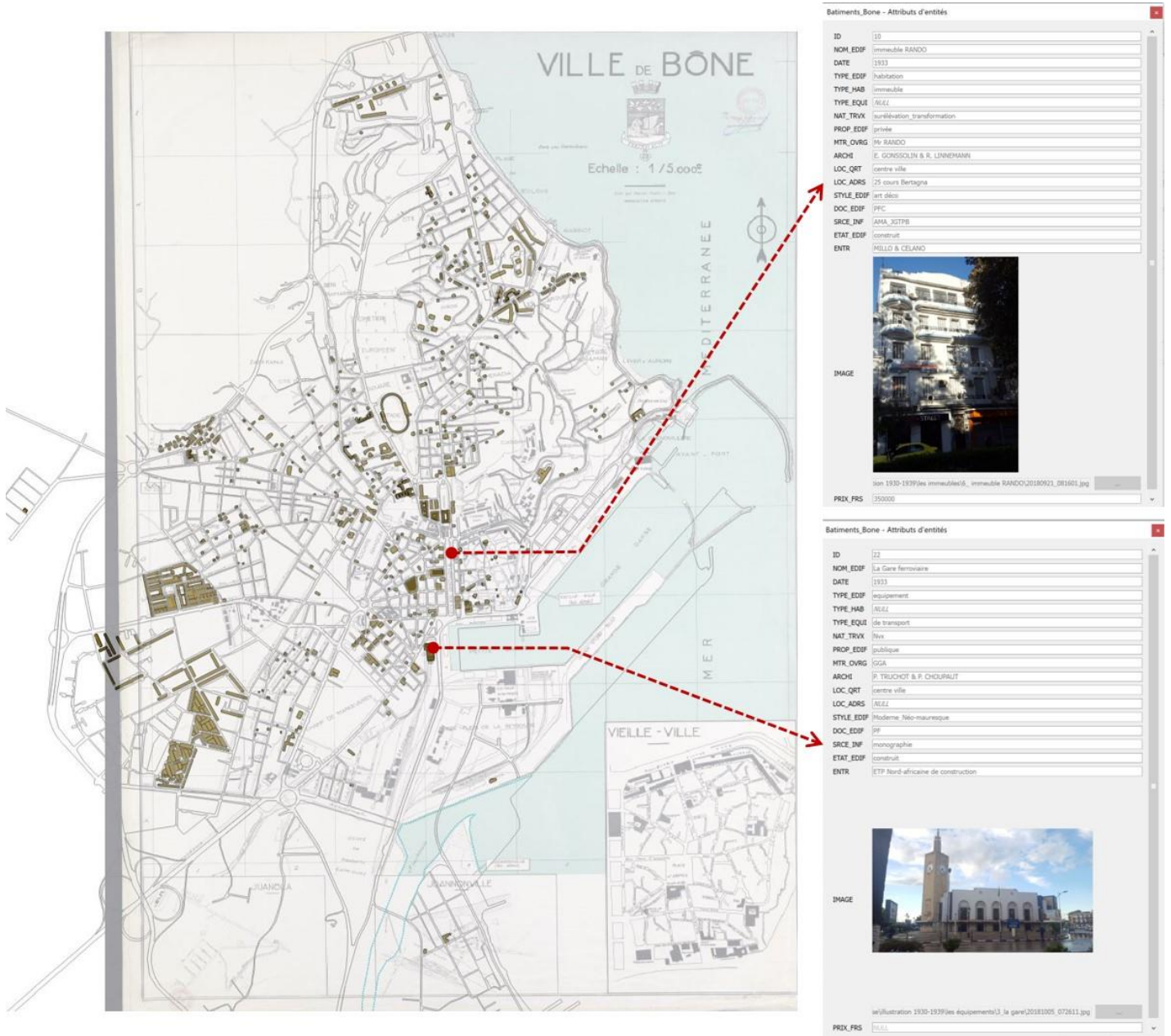


Figure 180 : Visualisation d'un extrait du SIG de l'inventaire des constructions de la scène bônoise (auteur, 2021)



**Figure 181:** Visualisation générale des entités inventoriées et exemples de tables d'identification de deux entités (auteur, 2021)

### 8.1.2 Intérêts et enjeux de la contribution numérique

L'élaboration d'un inventaire numérique de la production architecturale bônoise (1930-1962) présente plusieurs intérêts, qui ne se limitent pas qu'à la présente recherche, et peuvent aussi être perceptibles à d'autres niveaux et à différentes échelles. Il est important de souligner l'apport positif de cette expérience numérique inédite pour le cas d'étude de Annaba, en tant que facteur déterminant de l'originalité de cette recherche et de son utilité.

- **Au niveau de la recherche**

Vu les opérations que l'outil SIG permet d'accomplir, la mise en œuvre de ce dernier a assuré le stockage et la gestion de données relatives à plus de 500 bâtiments dans la ville. Ainsi, l'inventaire élaboré fournit en tant que source fiable, dont les données sont vérifiables et s'accordent avec la réalité, une description des principaux bâtiments publics et privés de la ville au XX<sup>e</sup> siècle. Cette description met en avant le résultat du croisement entre plusieurs sources archivistiques et littéraires présentes sur les deux rives de la Méditerranée dont certaines sont inédites<sup>9</sup>.

L'intérêt majeur de cette expérience numérique réside dans les différentes opérations de traitement des données. Celles-ci s'effectuent à partir de requêtes de filtrage par expression<sup>10</sup> sur un champ spécifique ou bien depuis la combinaison des données de plusieurs champs. Ces traitements permettent d'éclairer davantage l'activité de la scène architecturale bônoise et d'observer l'évolution de sa production architecturale à partir des années 1930 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Par ailleurs, la lecture de l'espace à partir des opérations de filtrage des bâtiments inventoriés, par date, par quartier, par style ou par architectes peut s'avérer révélatrice de certains phénomènes de concentration ou de dispersion. Toutefois, l'interprétation des phénomènes constatés nécessite continuellement un retour vers l'histoire urbaine de la ville, ainsi que vers le parcours professionnel des architectes. Dans la seconde l'étape, à savoir l'analyse des données, des opérations sont mises en pratique, afin d'identifier, de suivre et comparer la contribution de chaque architecte dans la ville.

L'usage du SIG permet de traduire les résultats des requêtes par une multitude de cartes thématiques et de graphes créés sur mesure, selon les données que l'on souhaite mettre en évidence afin d'illustrer ou appuyer les phénomènes constatés. À titre d'exemple, nous avons illustré l'activité des architectes du corpus dans la ville à l'aide d'une carte indiquant selon différentes couleurs, les bâtiments inventoriés

---

<sup>9</sup> Il s'agit des monographies d'architectes de l'édition EDARI, voir *supra*, chapitre 7.

<sup>10</sup> Désignées de requêtes SQL : Structured Query Language.

pour chacun d'entre eux<sup>11</sup>.

Il est important de préciser que cette méthode de travail n'est pas spécifique à cette étude et peut s'appliquer pour les cas d'études similaires dans toutes les villes algériennes et constituer ainsi une base de données à l'échelle nationale.

- **À une grande échelle**

Aujourd'hui, les SIG offrent la possibilité de donner au travail historique une dimension « grand public » à l'aide d'exportation des fichiers dans des systèmes cartographiques sur internet<sup>12</sup>, ce qui permet l'accessibilité et l'usage des données stockées. Vu la fécondité de la base de données générée, cet inventaire peut faire l'objet d'un support utile pour des recherches dans différents domaines de l'histoire, sociale, urbaine et économique, dont nous donnons quelques pistes. Le nom des propriétaires des constructions inventoriées étant mentionné dans la base de données permet à une recherche en histoire sociale de retracer les Européens habitant la ville par quartier et par période. La base de données indiquant également le prix des travaux de construction des bâtiments, peut faire l'objet d'une étude en histoire économique qui permettrait de connaître l'évolution du coût de la construction durant les dernières années de l'occupation française à Bône. En ce qui concerne l'histoire du patrimoine architectural et urbain, les principaux bénéficiaires de la diffusion de ce type de documentation sont les chercheurs, le milieu universitaire et les collectivités locales et nationales. En plus de la description des bâtiments, la base de données renseigne sur la documentation graphique existante relative aux constructions inventoriées. Elle peut être alors d'une grande utilité pour des études de monographie du bâtiment, de restauration... etc.

Le SIG est également un outil de travail collaboratif, qui permet à d'autres acteurs (chercheurs) selon certaines conditions de contribuer au développement de cette étude, en fournissant de nouvelles données concernant les bâtiments déjà inventoriés, ou bien en permettant l'identification de nouveaux.

D'une manière générale, l'inventaire des constructions bônoises à cette période de son histoire contribue à la production d'une connaissance approfondie de l'histoire urbaine et architecturale de la ville au XX<sup>e</sup> siècle, et participe à construire une vision globale de son passé. Elle s'aligne avec les opérations ayant pour but de faire du passé de la ville un moteur de développement culturel et économique. Elle contribue à la production de meilleures conditions de prise de décision pour les collectivités (Ministère de la Culture, de l'Habitat et de l'Urbanisme, la mairie... etc.) responsables de la préservation du passé

---

<sup>11</sup> Voir Annexe n° III.

<sup>12</sup> Jean-Luc Pinol, *art. cit.*, p. 125.

architectural de la ville, de sa revalorisation et de sa mise en valeur. D'autre part, une telle action vise à attirer l'attention des différents acteurs de la ville sur cet héritage en voie de disparition. Elle favorise une prise de conscience collective de sa valeur architecturale et historique dans le but de parvenir à assurer sa pérennité.

## **8.2 Lecture analytique et interprétative de l'inventaire numérique**

L'étape suivante est décisive dans le développement de cette recherche, car elle permet d'utiliser les capacités de la base de données, par la lecture spatiale et l'interrogation des données pour mettre en évidence des phénomènes visibles sur le support cartographique. Outre l'intérêt de présenter les résultats de l'exploitation des données et leur interprétation, le but est de constituer un corpus de bâtiments représentatifs pour l'étude analytique de la production architecturale bônoise.

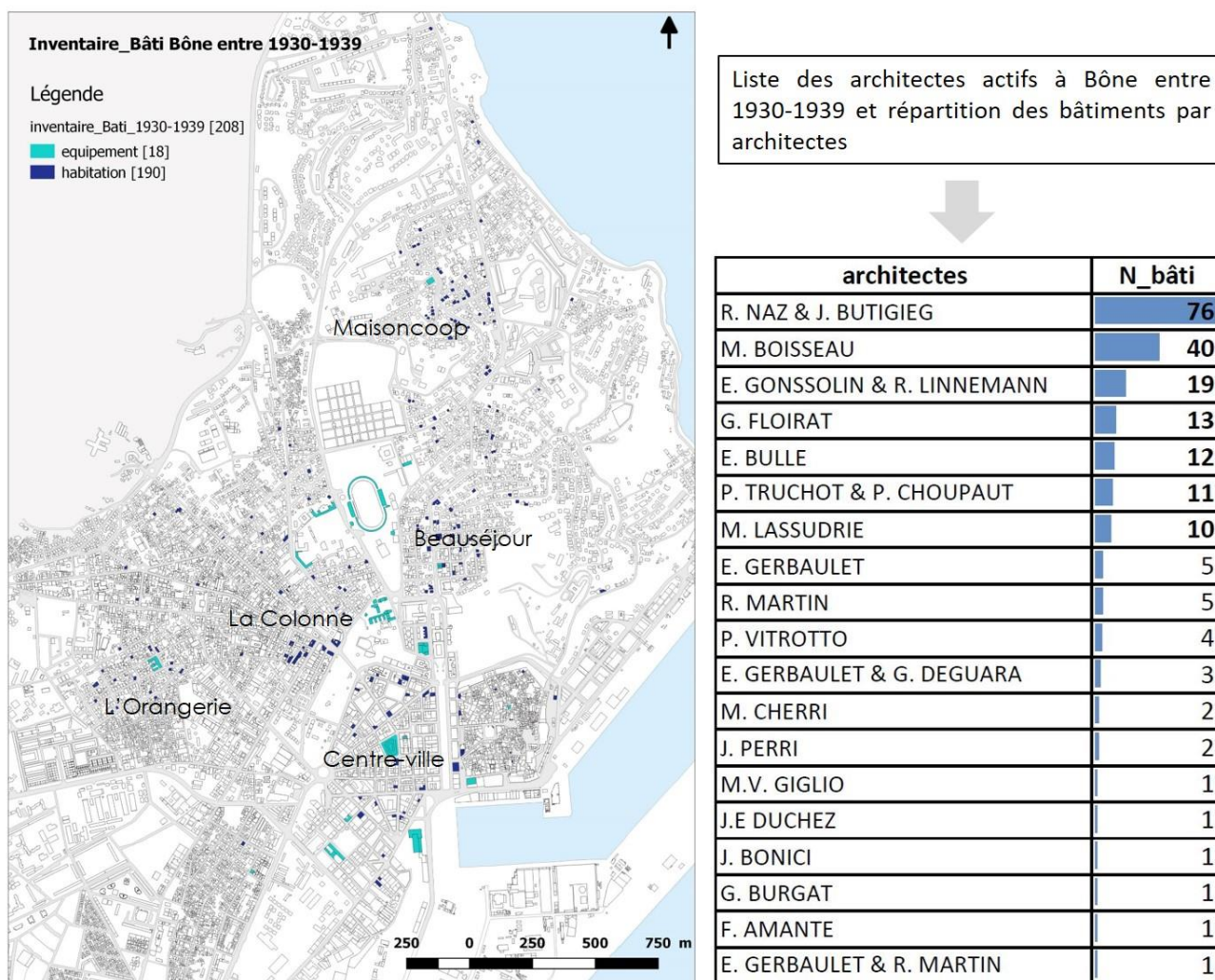
### **8.2.1 L'analyse de la base de données**

L'espace de temps étudié (1930-1962) est défini par une chronologie d'événements et un ensemble de circonstances politique, économique et sociale qui ont eu un impact direct sur la production architecturale. Toutefois, les conditions de l'avant-guerre (1930-1939), la Deuxième Guerre mondiale (1940-1945), l'après-guerre (1946-1957) et celles du plan de Constantine (1958-1962) ne sont pas les mêmes. Par conséquent, l'étape de la lecture analytique de l'inventaire tient compte de la différence du cadre contextuel et s'organise selon ces quatre phases chronologiques.

- **L'avant-guerre 1930-1939**

Le filtrage par date des constructions inventoriées a permis de sélectionner 208 bâtiments de différentes typologies, dont l'édification remonte à la dernière décennie avant la Seconde guerre mondiale. La carte ci-dessous indique leur localisation dans la ville, en distinguant les équipements publics des immeubles d'habitation (Fig. 182).



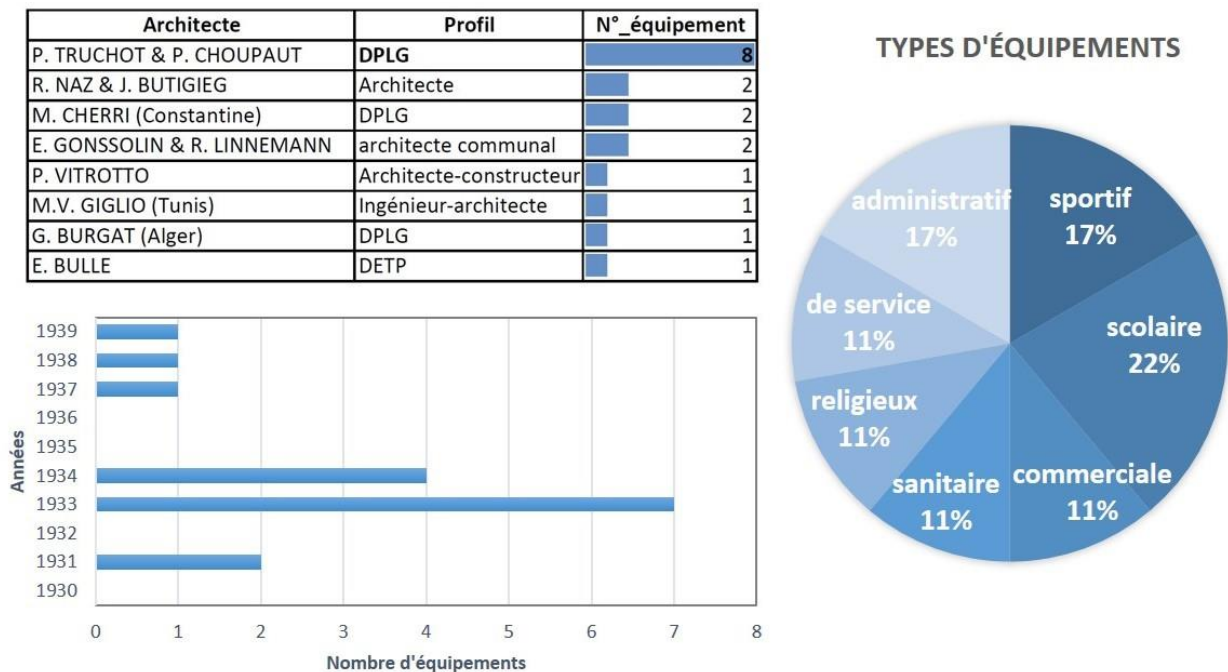


**Figure 182 :** Répartition des constructions inventoriées et activité des architectes entre 1930-1939 (auteur, 2021)

La lecture spatiale de la distribution des bâtiments inventoriés indique la concentration des bâtiments publics au niveau de l'axe nord-sud de la ville et celle des habitations dans les lotissements nord et ouest tels que Beauséjour, Maisoncoop, lotissement Saunier (la colonne) et l'Orangerie. Le développement de ces derniers illustre l'essor enregistré dans le domaine de la construction privée sous l'action de la loi Loucheur (1928).

Les bâtiments inventoriés pour les années 1930 correspondent à l'activité de 22 architectes, soit à 38 % des architectes du corpus. Le recensement des bâtiments par architectes indique une activité florissante pour les architectes associés René Naz et Joseph Butigieg, auteurs de 37 % des constructions. Toutefois, la quantité de bâtiments réalisés n'est pas un facteur déterminant pour mesurer l'importance de l'activité des architectes dans la ville. Celle-ci dépend plutôt de la nature de la commande attribuée, de l'échelle et de la localisation des projets, sans oublier la qualité architecturale et urbaine. L'inventaire recense 18

équipements publics, dont l'examen des fonctions et de des auteurs a donné les résultats qui suivent.



**Figure 183** : Étude des données relatives aux équipements publics inventoriés entre 1930-1939 (auteur, 2021)

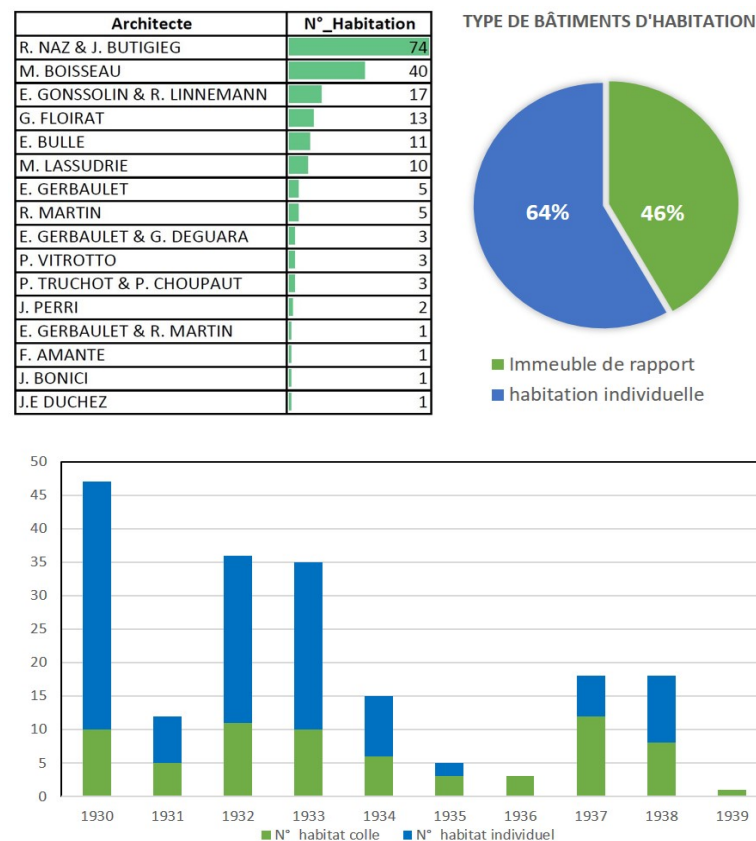
Durant cette décennie, la ville de Bône a vu s'élever différents types d'équipements : administratifs, scolaires et sportifs, dont certaines typologies ont vu le jour pour la première fois, tels que le stade municipal, l'hôtel des postes et le centre de santé. Ces équipements témoignent des besoins de la ville en fonction de son développement démographique et urbain, mais aussi des priorités du programme municipal de construction visant à améliorer les conditions de vie des habitants. Cependant, la réduction du nombre d'équipements construits dans la seconde moitié par rapport à ceux recensés entre 1931 et 1934 coïncide avec le début de la crise économique, dont l'effet a commencé à se faire sentir dans le pays, dès le milieu des années 1930<sup>13</sup>.

L'examen des architectes en charge de la construction des équipements publics de la ville, montre que les travaux des associés Pierre Choupaut et Pierre Truchot sont les plus dominants. Installés à Bône depuis 1928, ces derniers ont monopolisé le marché de la commande publique étant les seuls professionnels établis sur place, au profil d'architecte DLPG et agréés par le Gouvernement général d'Algérie. Ceci confirme une fois de plus, l'importance du diplôme dans l'attribution de la commande publique en Algérie. Ainsi, les deux architectes ont exécuté les bâtiments du programme municipal élaboré sous Paul Pantaloni (1933-1939) dans le but d'ouvrir de grands chantiers et de contrer les effets

<sup>13</sup> Voir *supra*, Chapitre 1, p. 14.

de la crise économique en réduisant le chômage dans la ville. Le bâtiment étant le secteur qui absorbe le plus de main d'œuvre.

Le nombre de permis de construire au début des années 1930 était relativement élevé, il a atteint durant l'année 1933 près de 200 permis. Beaucoup de propriétaires de terrains et ceux voulant accéder à la propriété ont tiré profit de la situation de crise qui a entraîné la baisse des prix des matériaux de construction et de la main-d'œuvre pour construire. À partir de 1929 et jusqu'à 1934, le gouvernement a mis en place un cadre législatif favorable au maintien de la vie du bâtiment et incitant à la construction par l'exonération fiscale pendant quinze ans pour les nouvelles constructions destinées à l'habitation<sup>14</sup>. Cependant, une combinaison de facteurs lié à l'augmentation des prix des matériaux due à leur forte consommation, à la grève des ouvriers et à l'approche d'une Deuxième Guerre mondiale, a généré une crise du bâtiment durant la seconde moitié des années 1930. La figure ci-dessous illustre les résultats du traitement des données de l'inventaire relatives aux bâtiments d'habitation construits à cette période.



**Figure 184** : Étude des données relatives aux bâtiments d'habitations inventoriés entre 1930-1939 (auteur, 2021)

La répartition du nombre des constructions par années affirme une forte activité de la construction à Bône

<sup>14</sup> Voir supra, chapitre 1.2.1 : L'Algérie un cas particulier de la crise économique mondiale, p. 15.

entre 1930 et 1933. L'effet de la crise économique apparaît entre 1935 et 1936. Malgré un certain redressement économique dès 1937, la construction bônoise connaît une faible activité, enregistrant un net recul, à la veille de la guerre.

Le développement urbain de la ville durant les années 1930 n'est que le résultat de la politique publique adoptée en matière de logement. En effet, l'application de la loi Loucheur a permis aux organismes HBM, tels que la Société de crédit immobilier de Bône (SCIB), la Société d'habitation à bon marché Maisoncoop et le Patrimoine coopératif bônois (PCB) de contribuer au développement de la ville par la création de nombreux lotissements à construction HBM. Ceci explique le nombre élevé d'habitations individuelles construites à cette période représentant 64 % des habitations inventoriées (Fig. 184). D'ailleurs, les architectes, les plus actifs sont ceux engagés par les organismes HBM, à l'image des architectes René Naz et Joseph Butigieg œuvrant principalement pour le PCB, Marcel Boisseau pour la Maisoncoop et Gaston Floirat pour la SCIB<sup>15</sup>.

Par ailleurs, il est important de souligner que le développement de la ville ne s'est pas limité à une extension horizontale due aux nouvelles constructions de ses lotissements, mais aussi à une extension verticale assurée par les opérations de surélévation des bâtiments existants. En effet, le filtrage des données selon la nature des travaux, indique que 15 % des bâtiments inventoriés ont été surélevés. La plupart sont situés en centre-ville et remontent au début du XX<sup>e</sup> siècle.

- **La Seconde Guerre mondiale 1940-1945**

Alors que l'activité du bâtiment à Bône et dans toutes les grandes villes algériennes s'est largement ralentie à la veille du déclenchement du Second conflit mondial, les sources ont permis d'inventorier 17 constructions, dont les permis de construire ont été approuvés entre 1940 et 1941 (Fig. 185). Ces travaux correspondent à l'activité de 12 % des architectes du corpus. À partir de novembre 1942 et en raison du débarquement de l'armée alliée, des attaques aériennes ciblent le port et les batteries. Il faut ajouter à cela la pénurie des matériaux de construction. La ville de Bône entre alors dans une longue phase de marasme économique entraînant la paralysie de la construction jusqu'en 1947.

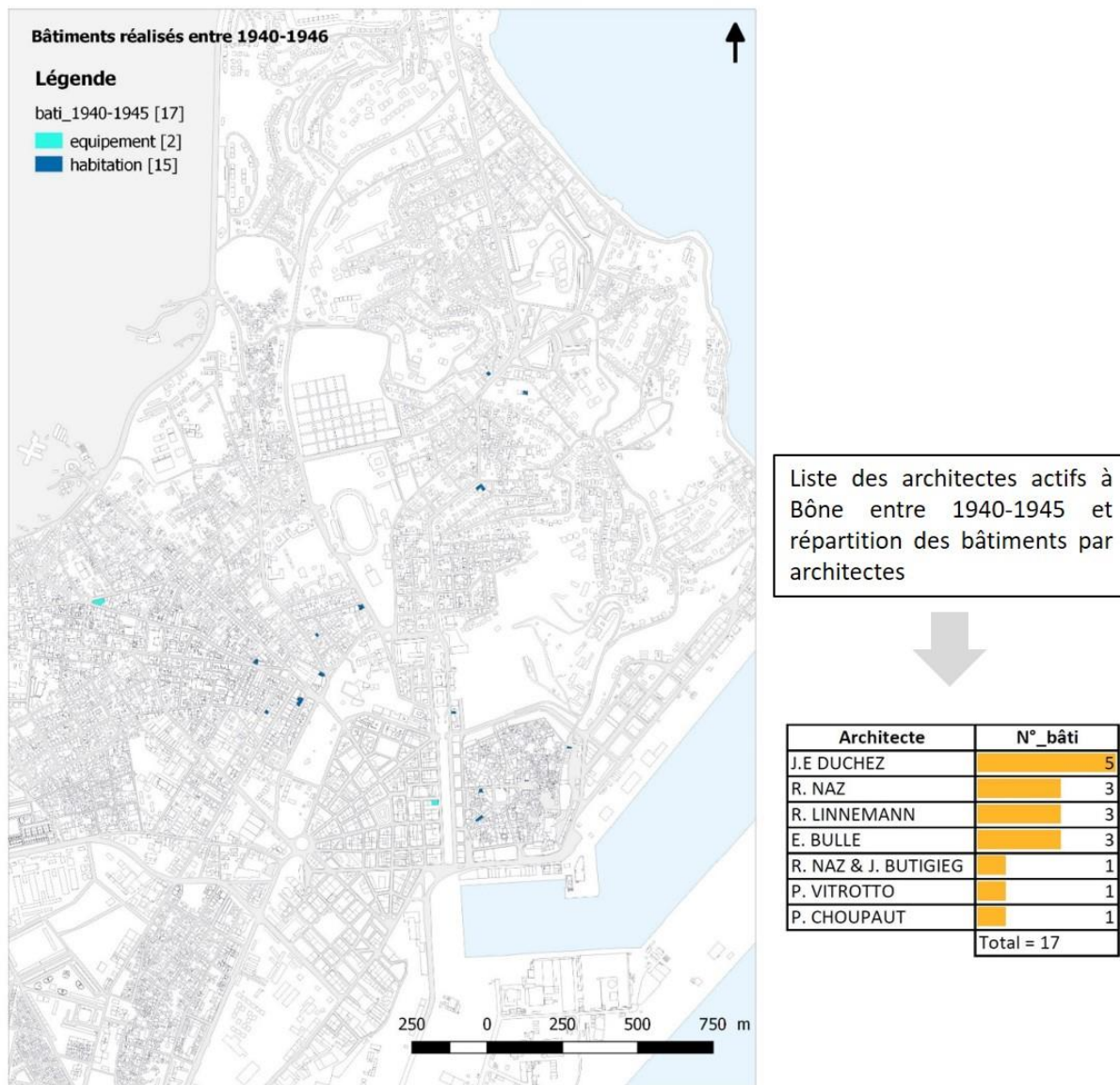
Il est important de signaler que 76 % des projets inventoriés sont issus d'opérations de surélévation et d'agrandissement vu le manque de matériaux et de main-d'œuvre, mobilisée dans la guerre. Ainsi, à cause des conditions contraignantes pour la construction et du contexte particulier de cette période dominée par un climat hostile et propre à cette phase chronologique, la ville de Bône n'a pas réellement connu une production architecturale significative entre 1940 et 1941. Les rares bâtiments qui ont vu le

---

<sup>15</sup> Voir supra, chapitre 3.2.1 : *Les lotissements, un outil majeur de l'urbanisation de la ville (1929-1939)*, p. 109-113.



jour n’apportent pas de nouveauté architecturale et ne sont que la continuité de ce qui se faisait dans les années 1930.



**Figure 185 :** Répartition des constructions inventoriées et activité des architectes à Bône entre 1940-1945 (auteur, 2021)

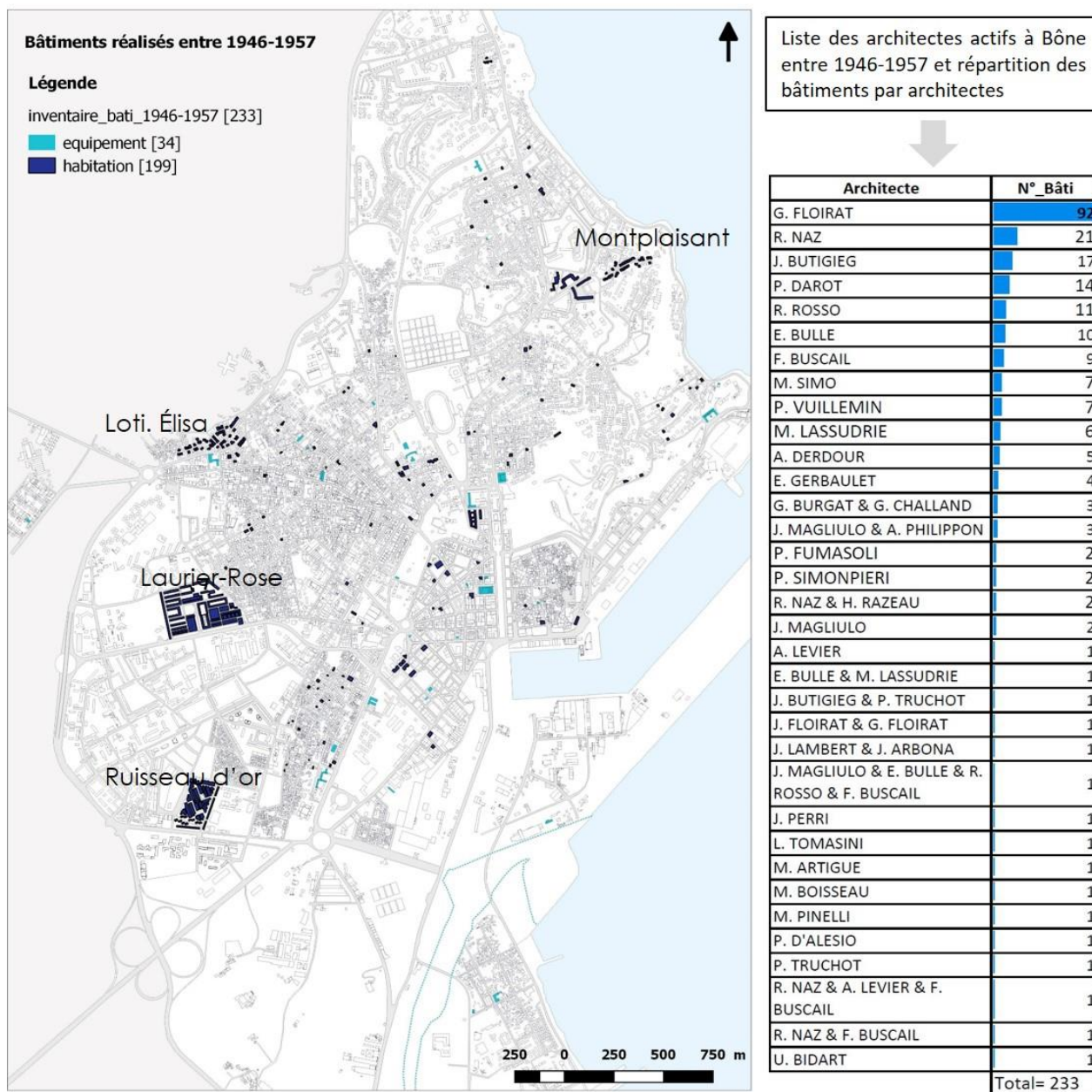
● **L’après-guerre 1946-1957**

Le deuxième conflit mondial a causé la destruction des structures portuaires de la ville et l’interruption du trafic maritime avec l’Europe liée au blocus économique<sup>16</sup>. La reprise de la construction à Bône est tributaire de la relance de son économie, qui repose essentiellement sur le commerce maritime et l’exportation des minerais. Le redémarrage de l’activité portuaire a généré un redressement économique

<sup>16</sup> Voir *Supra*, Chapitre 1 ; 1.3.1 : 1939-1945 : de la régression au marasme, p. 22.



progressif à partir de 1947 qui s’est traduit par une lente reprise de la construction, jusqu’ à son essor dans les années 1950. L’étude des données de l’inventaire relatives à la période entre 1946 et 1957 a permis de générer les résultats illustrés dans la figure suivante (Fig. 186).

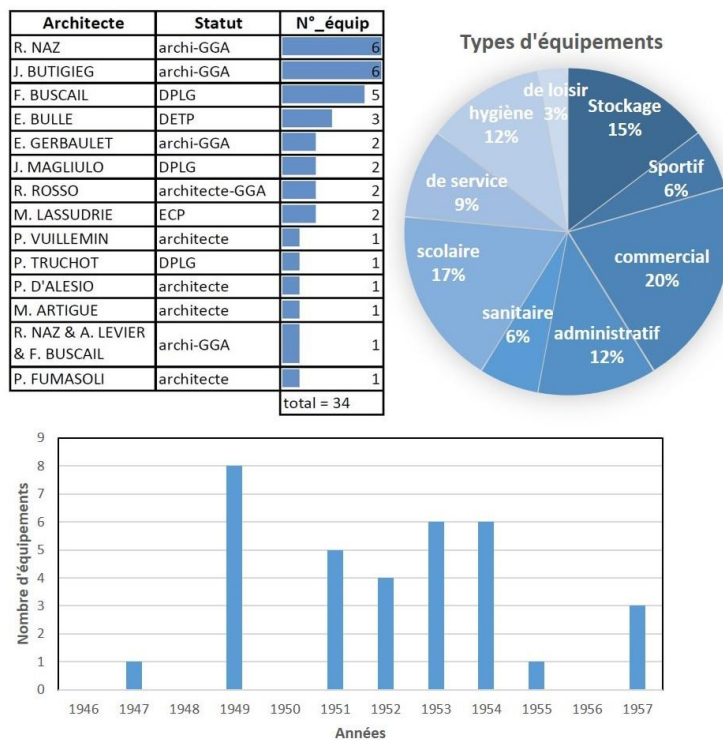


**Figure 186** : Répartition des constructions inventoriées et activité des architectes entre 1946-1957 (auteur, 2021)

Nous avons identifié 233 bâtiments élevés entre 1947 et 1957, la lecture de leur localisation dans la ville, montre que les nouvelles constructions s’éloignent du centre-ville comparées à celles des années 1930. Elle indique également l’extension de la ville, vers les terrains libres au nord, avec le nouveau lotissement de Montplaisant et les constructions de la Ménadia. Tandis que d’autres réalisations orientent le développement urbain de la ville, à la fois vers l’ouest avec la création du lotissement Élixa et vers le

sud-ouest avec les cités des Lauriers roses et du Ruisseau d’or.

Les 233 bâtiments renvoient à l’activité de 32 architectes, entre 1946 et 1957, avec un nombre supérieur à celui recensé pour les années 1930 (22 architectes). Ceci signifie que l’effectif de cette profession progresse proportionnellement au développement urbain et démographique de la ville. Il compense le nombre d’architectes âgés, partis en retraite ou décédés, ou encore ceux ayant quitté la région, tel que Pierre Choupaut<sup>17</sup> reparti en France en 1946, puis installé au Maroc. Qui plus est, l’application de la loi du 31 décembre 1940 et la constitution en 1946 de l’Ordre des architectes en Algérie a restreint l’activité des architectes, dont seuls les diplômés et inscrits à l’Ordre sont autorisés à exercer. Ainsi, de nouveaux professionnels représentant la jeune génération d’architectes diplômés des écoles métropolitaines et en majorité natifs d’Algérie sont entrés en scène et ont partagé avec les anciens architectes de la ville, encore actifs, les commandes publiques et privées. Nous avons inventorié pour cette période 34 bâtiments publics, l’examen de leurs fonctions et de l’activité leurs auteurs dans la ville est indiqué dans la figure ci-dessous (Fig. 187).



**Figure 187** : Typologie des équipements inventoriés et activité des architectes à Bône entre 1946-1957 (auteur, 2021)

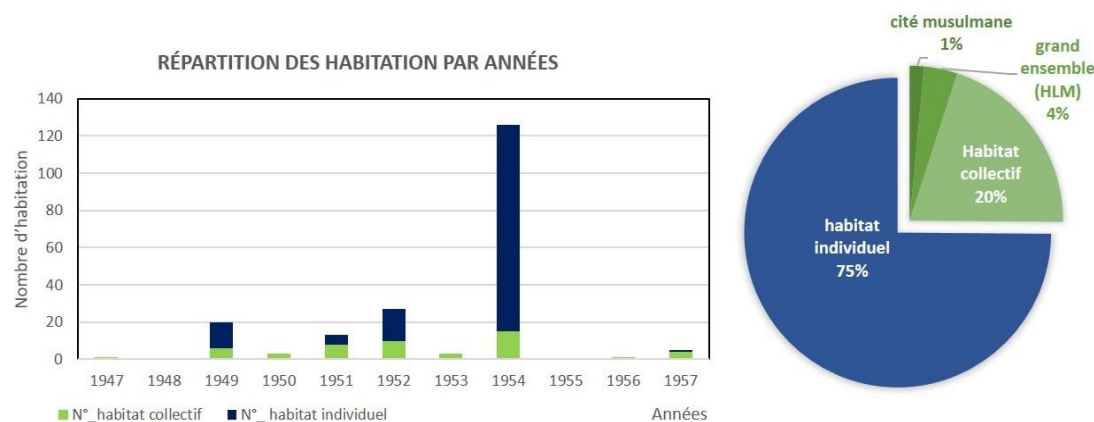
La répartition des équipements par années montre que le début des années 1950 représente une période florissante. Rappelons que c’est à cette période que les réalisations de la scène bônoise ont eu le plus de

<sup>17</sup> Voir la notice prosopographique de l’architecte en Annexe.

visibilité médiatique étant l'œuvre de plusieurs architectes DPLG, agréés par le Gouvernement général et installés à Bône<sup>18</sup>. On constate que depuis, la relance de l'économie de la ville, les constructions à caractère commercial (20 %) et de stockage (15 %), telles que les Docks et les hangars industriels, se sont multipliées reflétant l'amélioration progressive de la situation économique. En outre, les typologies de bâtiments publics relevées, reflètent les besoins de la ville en cette période. En effet, Bône devait remédier au manque de salles de classe face à l'augmentation de sa population urbaine et à l'inefficacité des solutions provisoires d'après-guerre, amenant à utiliser des baraques comme salles de classe<sup>19</sup>. Ainsi, d'importantes réalisations scolaires (17 %) issues du programme de la municipalité de Pantaloni (1946-1955) ont vu le jour en 1953, dans différents quartiers de la ville, dont l'Élisa, Sidi Brahim, Les Caroubiers, cité Bona et Joanonville (Fig. 186).

De nouveaux bâtiments publics à caractère administratif ont été édifiés à cette période (12 %), certains représentent le nouveau statut administratif de Bône. À partir de 1955, l'ancien arrondissement du département de Constantine devient un département à part entière, dont la ville est le chef-lieu. Elle se dote ainsi d'un bâtiment de préfecture construit en 1954, puis agrandi en 1957 et d'un hôtel des finances (1954-1956). La commande de ces constructions publiques, scolaire et administrative a été attribuée par le Gouvernement général aux architectes DPLG de la jeune génération active à Bône, en particulier à Jean Magliulo et Francis Buscaïl. Ces derniers ont obtenu des commandes similaires dans plusieurs villes de la région de l'Est algérien, dont Philippeville, Souk-Ahras, Guelma... etc.

Du côté des habitations, l'étude des données relatives aux 199 constructions inventoriées (Fig. 186) par rapport à l'activité des architectes et au type de logement construit, a donné les résultats affichés dans la figure suivante (Fig. 188).



**Figure 188** : Types d'habitations construites entre 1946-1957 et leur répartition par années (auteur, 2021)

<sup>18</sup> Voir, chapitre 7 : 7.3.1 : La situation médiatique de la scène bônoise à travers « les chantiers nord-africains », p. 324.

<sup>19</sup> Voir supra, Chapitre 3.2.3 : Les signes d'une ville en crise, p. 124.

Nous savons que dès la fin des années 1930, le manque de logements a commencé à se faire sentir dans la ville, et qu'en raison de l'arrêt de la construction et des destructions qui ont touchées 11 % de son parc immobilier entre 1942 et 1943, la crise s'est aggravée<sup>20</sup>. À partir de 1947, Bône voit s'élever ses premiers grands ensembles (7 %) à la Ménadia et aux Santons, œuvre de l'OPHLM, ainsi que ses premières cités musulmanes (3 %) (Fig. 186).

Dès le début des années 1950, les immeubles en copropriétés se multiplient dans les différents quartiers de la ville. Par ailleurs, Bône a continué d'enregistrer un nombre élevé d'habitations individuelles (75 %) issues de la création de nouveaux lotissements en 1954. L'architecte Gaston Floirat a construit 46 % des habitations individuelles recensées à cette période. Celles-ci renvoient aux villas du lotissement de Montplaisant destinées aux cadres de l'EGA et celles du lotissement de l'Élisa.

- **Le plan de Constantine 1958-1962**

Le plan quinquennal de développement économique et social de l'Algérie lancé en 1958 par le général de Gaulle est venu en réponse à l'insurrection armée de la population algérienne déclenchée en novembre 1954. Ce plan prévoit un vaste programme de constructions industrielles, administratives et notamment d'habitations à l'échelle de tout le pays<sup>21</sup>.

Comparativement aux périodes précédentes, la recherche documentaire a permis d'identifier un nombre restreint de bâtiments construits entre 1958 et 1962, celui-ci s'élève à 19 projets. Les conditions particulières de cette période, dominées par la crise du logement et l'urgence ont accéléré la transformation du paysage architectural et urbain la ville de Bône. Elles ont également imposé l'émergence rapide de nouveaux quartiers façonnés par les nouvelles formes urbaines modernes, abolissant le rapport « îlot/parcelle/rue<sup>22</sup> », comme on peut le voir dans la carte ci-dessous (Fig. 189).

Ainsi, les nouvelles formes d'habitation composant les grands ensembles de la ville sont constituées de longues barres d'habitation et de tours, implantées librement dans les terrains vacants. Ils forment les cités de Oued Kouba et des mille logements dans le quartier du Saint-Cloud au nord et celle du 8 mai 1945 au sud-ouest.

---

<sup>20</sup> Voir Ibtissem Rezgui, en collaboration avec Khedidja Boufenara et Françoise Taliano-Des-Garets, « La crise du logement comme enjeu en période de décolonisation : le cas de la ville de Bône en Algérie (1945-1962) », *Outre-Mers, revue d'histoire*, 1<sup>er</sup> semestre 2020, T. 108, n° 406-407, pp. 185-187.

<sup>21</sup> Voir *supra*, Chapitre 3 : l'application du plan de 58 à Bône, directives et orientations, p. 129.

<sup>22</sup> Voir Philippe Panerai (dir.), *Formes urbaines de l'îlot à la barre*, Éditions Parenthèse, Marseille, 1997.



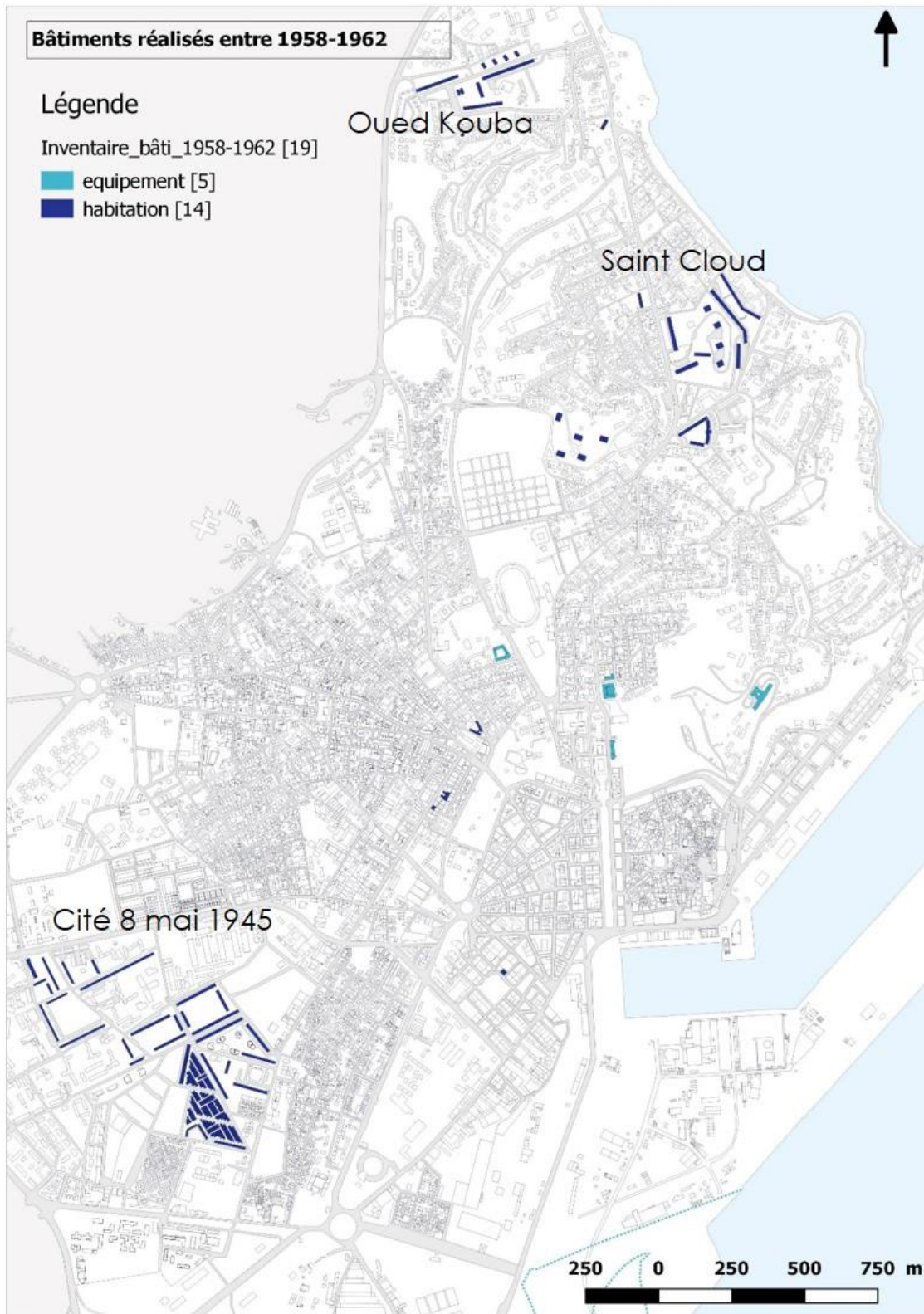
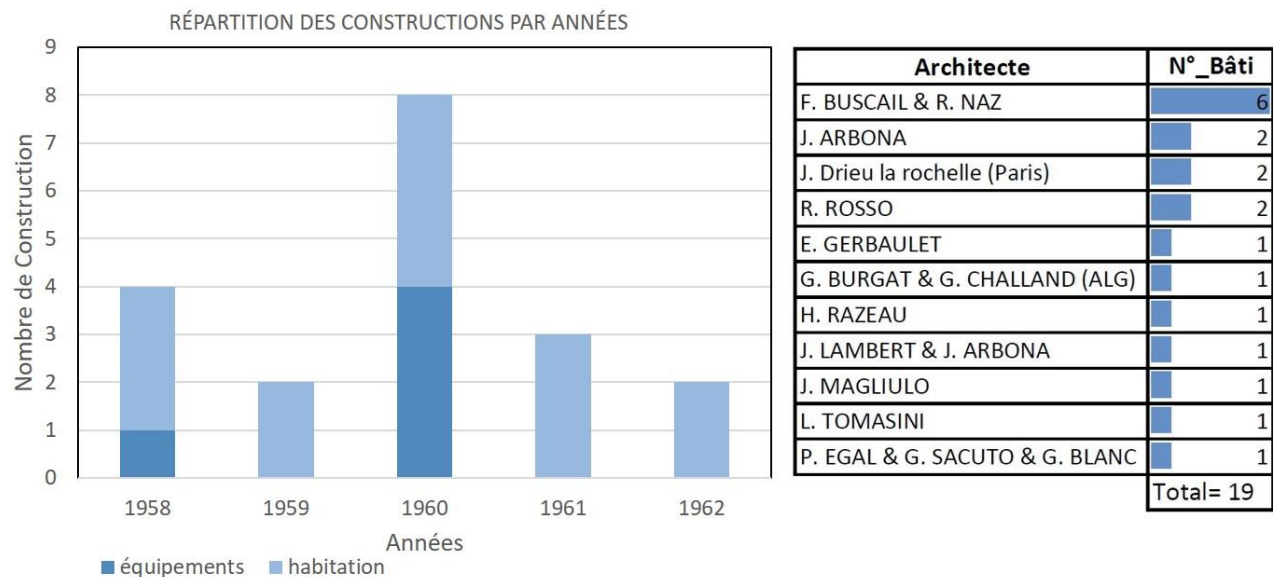


Figure 189 : Carte de localisation des bâtiments inventoriés pour la période 1958-1962 (auteur, 2021)



L'analyse de l'activité des architectes entre 1958 et 1962 révèle que plusieurs bâtiments publics et cités d'habitation, dont celles dirigées par la Compagnie Immobilière Algérienne (CIA) sont le produit d'une collaboration entre deux générations d'architectes. L'ancienne est représentée par René Naz (1897- Ap 1970) et la jeune par l'architecte Francis Buscaïl (1911- ?). Du côté des opérations de logement engagées par l'OPHLM, Cet organisme a fait appel aux services d'un bureau d'études parisien, dirigé par l'architecte Jean Drieu Larochelle. L'OPHLM lui confie la construction des derniers groupes d'habitation de son programme, situés sur les hauteurs de la ville, à savoir la cité des mille logements du quartier Saint-Cloud et le groupe des Tours Belvédères (Fig. 190).



**Figure 190:** Étude de l'activité des architectes entre 1958-1962 et répartition des constructions par années (auteur, 2021)

Sous l'action du plan de Constantine, la construction bônoise a retrouvé son dynamisme du début des années 1950, après son net recul durant les années 1956 et 1957. La ville a délivré durant l'année 1960, le nombre d'autorisations de bâtir, le plus élevé de cette période étant estimé à 229 permis. La répartition des projets inventoriés par années montre qu'un nombre élevé de constructions date de 1960. En effet, plusieurs projets entrepris en 1958 ou avant ont été achevés au cours de cette année, à l'image de la cité des 1000 logements, l'immeuble de France et le sanatorium des Caroubiers (CHU Ibn Sina) (Fig. 189). Les années 1960 et 1961 s'avèrent décisives aux yeux de l'administration coloniale pour livrer les premiers résultats visibles du plan quinquennal et décider de son orientation. Même si, l'année 1962 n'a pas enregistré l'ouverture de nouveaux chantiers<sup>23</sup>, elle a toutefois connu l'achèvement des derniers chantiers en cours, dont les tours Belvédères et la cité du 8 mai 1945.

<sup>23</sup>Voir *supra*, Chapitre 3.2.4 : *Les besoins grandissants de Bône, l'œuvre sociale à grande échelle*, pp. 135-138.

### 8.2.2 Un corpus représentatif de la production bônoise

L'analyse de l'inventaire a révélé un nombre important de bâtiments de différentes typologies appartenant aux années 1930 (208 bâtiments) et à l'après-guerre (233 bâtiments). La sélection d'un corpus de bâtiments fait partie de la méthode employée pour étudier la production architecturale émergente à Bône entre 1930 et 1962 de manière à fournir des éclairages sur ses caractéristiques, son évolution et l'activité de ses architectes.

Étant donné la rupture architecturale et urbaine causée par la Deuxième Guerre mondiale à Bône, l'échantillonnage s'opère uniquement sur trois phases chronologiques. Cette opération sélectionne dans un premier temps, les bâtiments du corpus selon quatre critères.

- Les constructions intégralement nouvelles qui ont été construites durant la phase chronologique concernée et n'étant pas le résultat d'une surélévation ou d'un agrandissement de bâtiments existants avant. Ceci permet d'éviter lors de l'analyse d'exemples, le chevauchement de particularités architecturales (styles) relatives à d'autres périodes.
- Les bâtiments d'habitation et d'équipements publics qui présentent une particularité formelle, matérielle et technique, ou bien une qualité architecturale et urbaine certaine.
- Les constructions qui possèdent une localisation spécifique dans la ville, c'est-à-dire situées en bordure des grandes artères (boulevard, avenue et rue), des places, ou encore surplombant les hauteurs de la ville. Ce choix est justifié par le rôle de ces bâtiments dans la fabrication du paysage architectural et urbain de Bône au XX<sup>e</sup> siècle. En effet, les terrains choisis dans la ville appartenaient souvent aux riches détenteurs de capitaux qui ont largement investi dans le bâtiment, à l'image de l'industriel Louis Apap et de l'entrepreneur René Fraraone. D'autres appartenaient à la ville et à ses organismes constructeurs (PCB et CIB, OPHLM), ou bien à l'autorité militaire puis concédés à la ville pour la réalisation de son programme de logements et d'équipements.
- Les réalisations qui s'imposent dans la ville en raison de leur hauteur ou bien par l'étendue de leur superficie.

L'analyse des données a montré plus haut que chaque phase chronologique se distingue par un moment fort de la construction, traduit par un nombre plus élevé de permis de construction et par conséquent de bâtiments inventoriés. Ceci a été le cas des années 1930, 1933, 1954 et 1960. Ainsi, dans le but d'affiner l'échantillonnage, une seconde sélection s'avère nécessaire, de manière à varier le corpus du point de

vue des années de construction, des typologies, des architectes, des quartiers et des styles. Ceci permet d'éviter l'étude d'exemples produits sous les mêmes conditions, par les mêmes auteurs et présentant des caractéristiques architecturales similaires. Rappelons que le but de cette opération est de sélectionner les bâtiments construits pendant l'intégralité de la période d'étude et qui reflètent son contexte sans tomber dans l'erreur d'une étude ponctuelle limitée aux années prolifiques.

Pour toutes les phases chronologiques, l'opération d'échantillonnage s'effectue sur deux volets, le premier volet concerne le corpus des bâtiments publics et le deuxième, celui des bâtiments d'habitations collectives et individuelles.

- **Un corpus de la production des années 1930**

L'examen des bâtiments publics inventoriés (18) suivant les critères du premier niveau de sélection a permis de présélectionner 14 bâtiments. Toutefois, l'affinement du corpus par rapport aux critères du second niveau de sélection fixe le corpus à 7 bâtiments, identifiés dans le tableau suivant :

Critères		Année	Typologie	Construction nouvelle	Localisation spécifique	Particularité et/ou qualité architecturale	Bâtiment imposant
Équipements							
1	La gare ferroviaire	1933	De service	x	x	x	x
2	La maison italienne	1933	Administratif	x	x	x	x
3	L'église Sainte Thérèse	1934	Religieux	x	x	x	x
4	Le stade municipal	1937	Sportif	x	x	x	x
5	L'hôtel des postes	1937	Administratif	x	x	x	x
6	Le marché européen	1938	Commercial	x	x	x	x
7	Le centre de santé	1939	Sanitaire	x	x	x	x

**Tableau 14** : Identifications du corpus des équipements de Bône datant des années 1930

Le corpus des équipements publics des années 1930 est ainsi constitué par les réalisations les plus importantes de cette décennie, et qui continuent d'exister et de remplir leurs fonctions jusqu'à nos jours, exceptée la maison italienne qui a perdu sa fonction et son architecture<sup>24</sup>.

La localisation géographique des bâtiments publics sélectionnés montre qu'ils obéissent à une disposition à la fois centrale et axiale suivant la ligne nord-sud (Fig. 191). Quant aux résultats de la lecture interprétative du corpus, ils apparaissent dans le chapitre 9.

<sup>24</sup> Voir *infra*, Chapitre 9 : 9.2 : étude descriptive et interprétative de l'architecture à Bône.

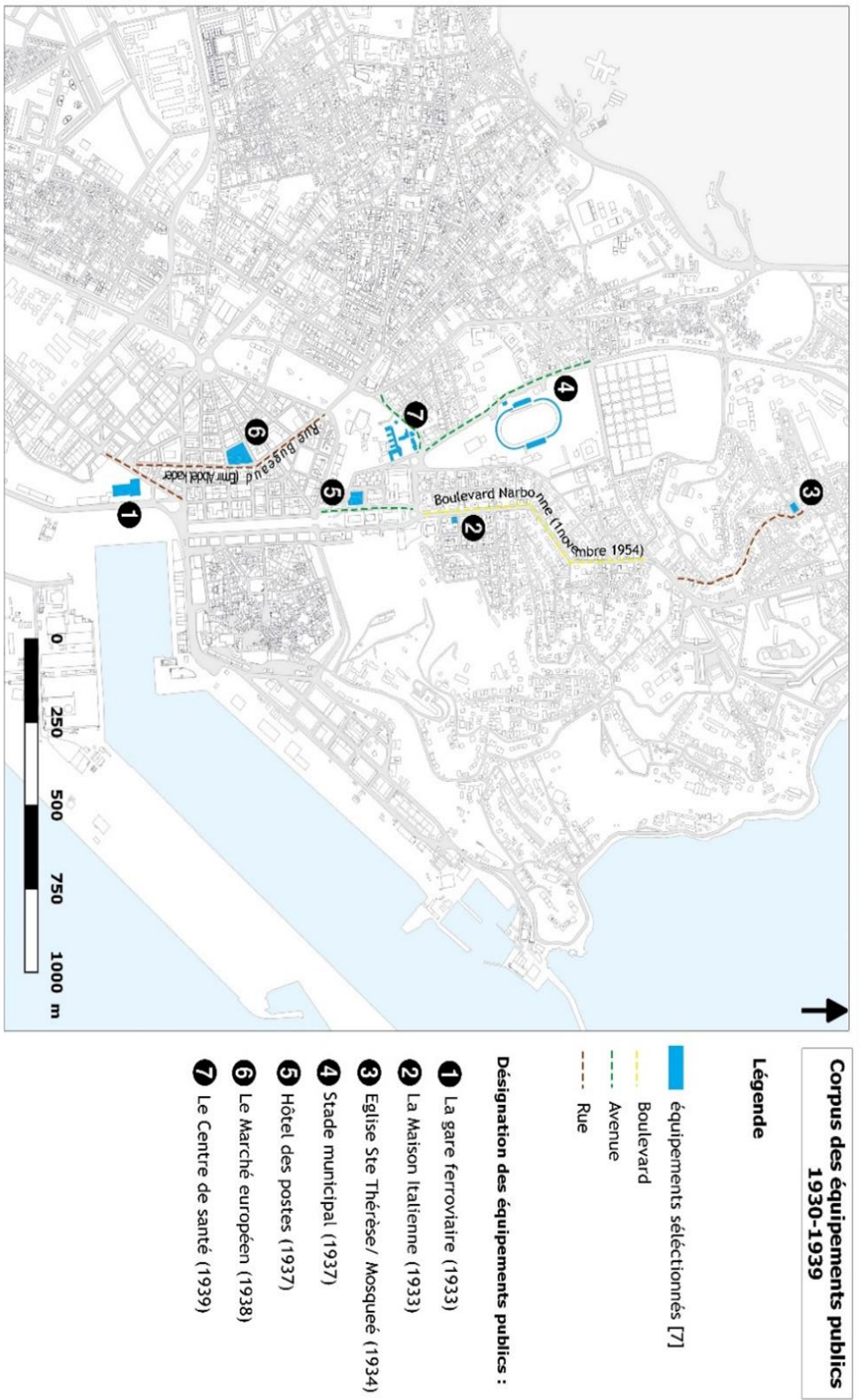


Figure 191 : Carte de localisation du corpus des bâtiments publics à étudier (auteur, 2021)

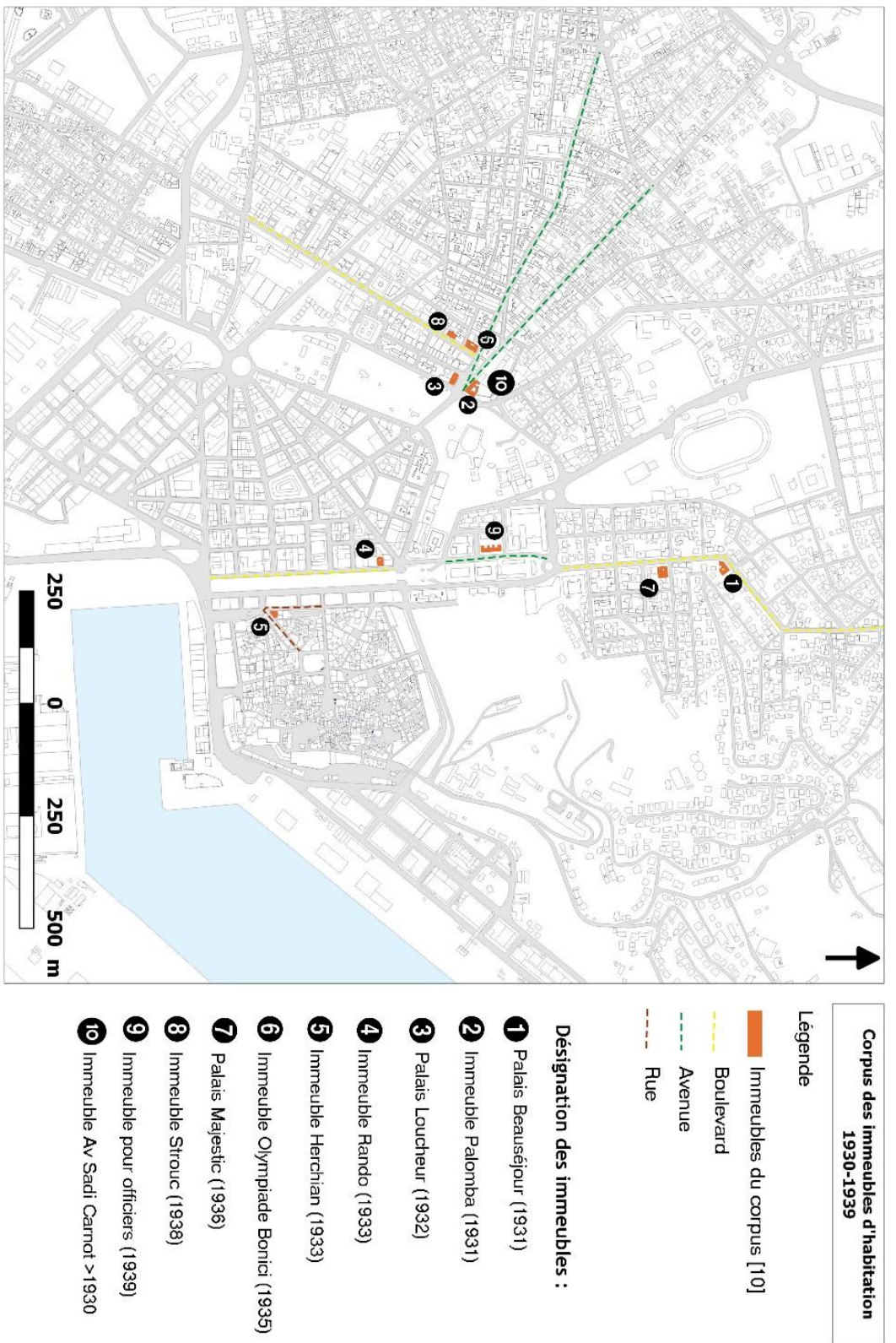
En ce qui concerne les bâtiments d'habitations collectives, le filtrage selon les critères du premier niveau de sélection a présélectionné 32 immeubles. Or, les critères du second niveau de sélection fixent ce corpus à 10 immeubles identifiés dans le tableau ci-dessous.

Critères		Année	Quartier	Construction nouvelle	Localisation spécifique	Particularité et/ou qualité architecturale	Bâtiment imposant
Immeubles							
1	Palais Beauséjour	1931	Beauséjour	x	x	x	x
2	Immeuble Palomba	1931	La colonne	x	x	x	x
3	Palais Loucheur	1932	La colonne	x	x	x	x
4	Immeuble Rando	1933	Centre-ville	x	x	x	-
5	Immeuble Herchian	1933	Vieilleville	x	x	x	x
6	Immeuble O. Bonici	1935	La colonne	x	x	x	x
7	Palais Majestic	1936	Beauséjour	x	x	x	x
8	Immeuble Strouc	1938	La colonne	x	x	x	-
9	Immeuble pour Officiers	1939	Les santons	x	x	x	x
10	Immeuble av Sadi Carnot	>1930	La colonne	x	x	x	-

**Tableau 15** : Identifications du corpus des immeubles datant des années 1930 à Bône

La carte suivante localise les immeubles d'habitations sélectionnés pour faire l'objet d'une lecture analytique et interprétative dans cinq quartiers de la ville (Fig. 192). Toutefois, On remarque une concentration de cinq bâtiments sélectionnés dans le même quartier, celui de la Colonne Randon, toutefois, ces derniers ont été réalisés à des dates différentes.





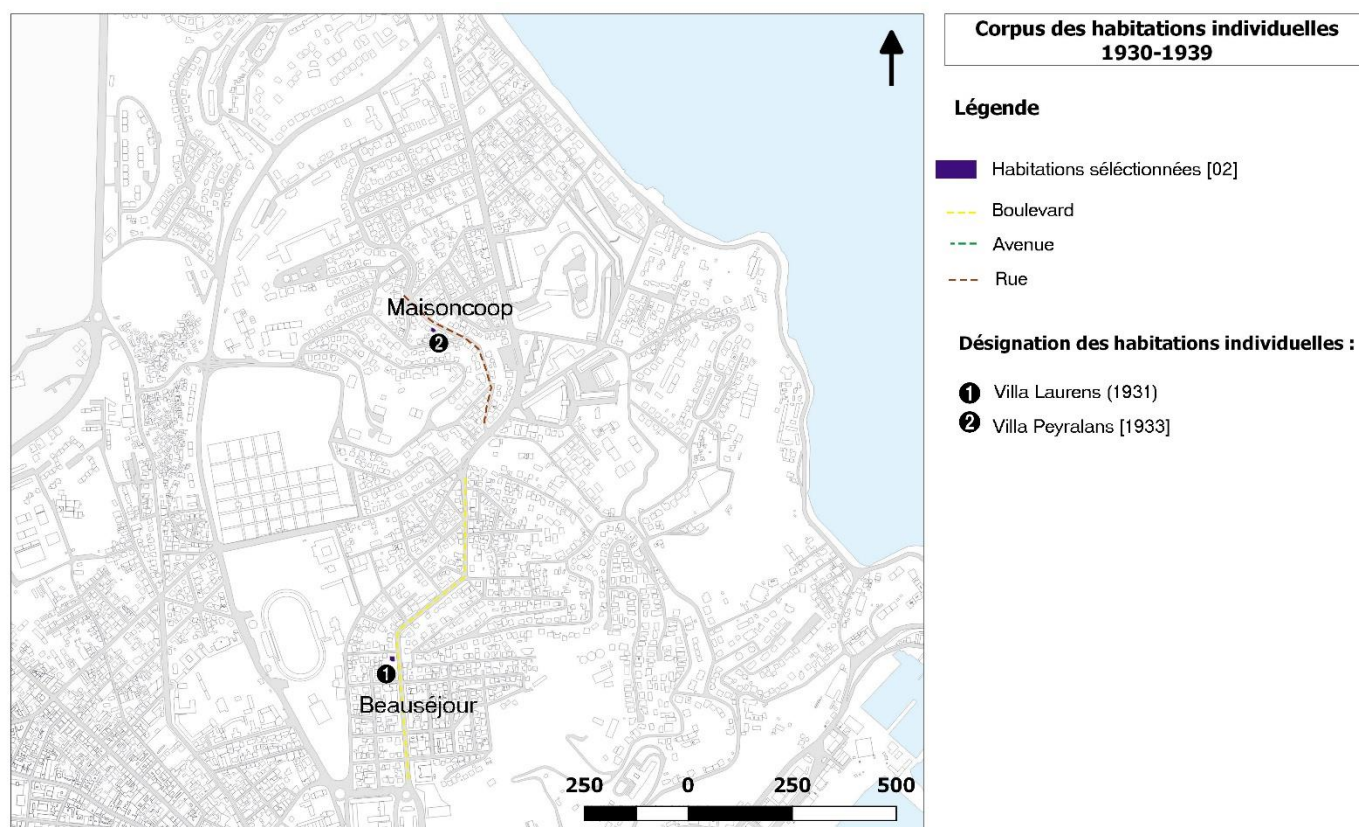
**Figure 192 :** Carte de localisation du corpus des habitations collectives à Bône datant des années 1930 (auteur, 2021)

L'analyse de l'inventaire a révélé un nombre important de villas (121), dont la majorité remonte à 1930, 1932 et 1933 (Fig. 184). Étant donné que ces dernières ont vu le jour sous les mêmes conditions, nous laisse supposer qu'elles portent fort probablement des caractéristiques similaires liées au caractère économique (HBM), au gabarit, à la taille des parcelles et au style architectural. Par conséquent, le corpus des habitations individuelles se limite à deux villas situées dans les lotissements du Beauséjour et de la Maisoncoop (Tab. 16).

Critères		Année	Quartier	Constructi on nouvelle	Localisation spécifique	Particularité et/ou qualité architecturale	Bâtiment imposant
Habitat individuel							
1	Villa Laurens	1931	Beauséjour	x	x	x	-
2	Villa Peyralans	1933	Maisoncoop	x	x	x	-

**Tableau 16** : Identification du corpus des habitations individuelles datant des années 1930

La carte présentée ci-dessous indique la localisation des habitations individuelles sélectionnées dans les quartiers du Beauséjour et la Maisoncoop.



**Figure 193** : Carte de localisation du corpus des habitations individuelles datant des années 1930 (auteur, 2021)

- **Un corpus pour l'après-guerre (1946-1957)**

Le filtrage des 34 équipements inventoriés pour cette phase chronologique selon les critères du premier niveau de sélection a permis de prédéfinir 11 bâtiments. Après un deuxième filtrage, la liste des établissements publics à étudier est fixée à quatre équipements, définis dans le tableau suivant, et dont localisation dans la ville apparaît dans la carte ci-dessous (voir Fig. 194).

Critères		Année	Typologie	Construction nouvelle	Localisation spécifique	Particularité et/ou qualité architecturale	Bâtiment imposant
Équipements							
1	Théâtre municipal	1952	Culturel	x	x	x	x
2	École du lever de l'aurore	1953	Scolaire	x	x	x	x
3	Clinique Sainte Thérèse	1953	Sanitaire	x	-	x	x
4	Hôtel des finances	1956	Administratif	x	x	x	x

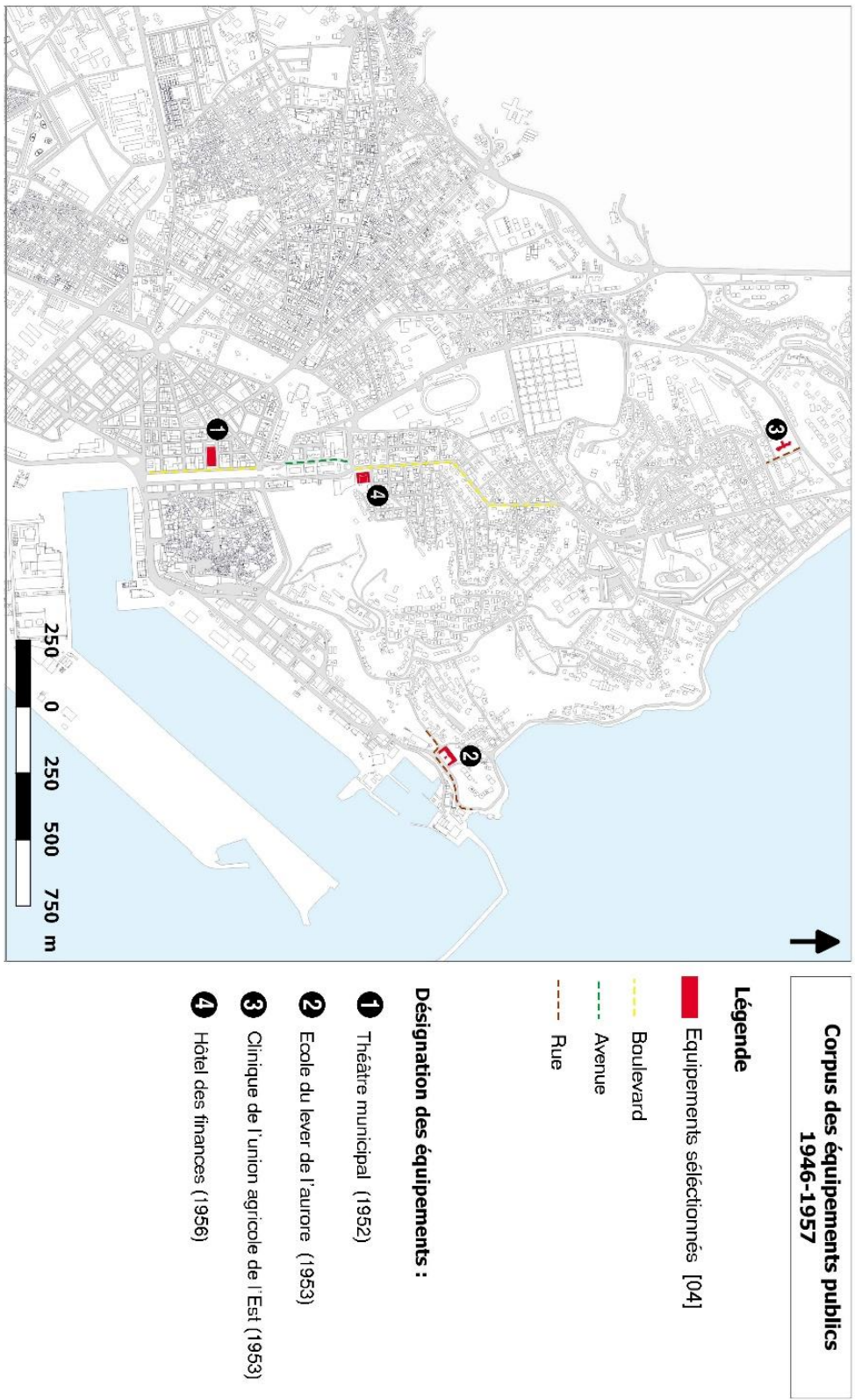
**Tableau 17** : Identification du corpus des équipements publics construits entre 1946-1957

Le filtrage des 50 immeubles d'habitations de l'inventaire relatifs à l'après-guerre a permis de définir suivant les critères du premier niveau de sélection, un corpus élargi constitué de 21 bâtiments. Le second niveau de sélection fixe le corpus à 8 constructions auxquelles s'ajoute une cité musulmane. L'ensemble est identifié dans le tableau suivant et localisé dans la ville dans la carte ci-dessous (voir Fig. 195).

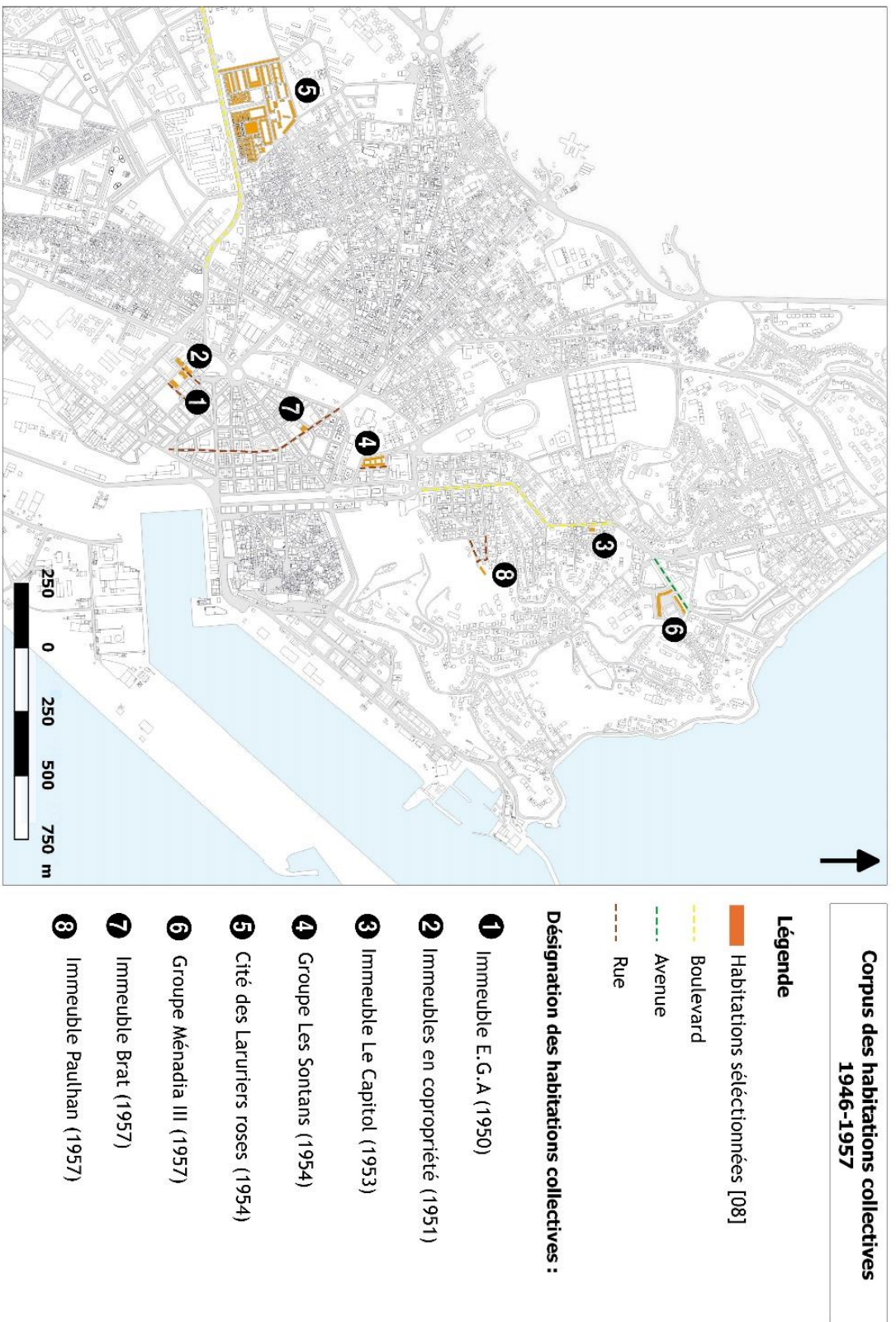
Critères		Année	Quartier	Construction nouvelle	Localisation spécifique	Particularité et/ou qualité architecturale	Bâtiment imposant
Immeubles							
1	Immeuble EGA	1950	Ch. de mars	x	x	x	x
2	Immeuble en copropriété	1951	Ch. de mars	x	-	x	x
3	Immeuble Le Capitole	1953	Ménadia	x	x	x	x
4	Groupe les Santons	1954	Centre-ville	x	-	x	x
5	La cité des Lauriers roses	1954	Lauriers roses	x	x	x	x
6	Groupe Ménadia III	1956	Ménadia	x	x	x	x
7	Immeuble Brat	1957	Centre-ville	x	x	x	x
8	Immeuble Paulhan	1957	Beauséjour	x	-	x	x

**Tableau 18** : Identification du corpus des habitations collectives datant de l'après-guerre





**Figure 194 :** Carte de localisation du corpus des équipements publics datant de l'après-guerre (auteur, 2021)



**Figure 195** : Carte de localisation du corpus des bâtiments d'habitation de l'après-guerre à Bône (auteur, 2021)



En ce qui concerne les nouvelles habitations individuelles construites à Bône dans l'après-guerre, l'opération d'échantillonnage a rencontré une difficulté à définir un corpus. La lecture sommaire des documents graphiques relatifs aux villas des nouveaux lotissements de Montplaisant et de l'Élisa montre que ces dernières ne présentent aucune innovation architecturale propre à cette période, et que toutes les maisons ont les mêmes caractéristiques architecturales puisqu'elles ont été conçues par le même architecte Gaston Floirat et durant la même période (1954).

- **Un corpus pour les réalisations du plan de Constantine**

Étant donné le nombre restreint de bâtiments publics (05) de l'inventaire, dont la construction remonte entre 1958 et 1962, les filtrages suivant les deux niveaux de sélection ont défini trois bâtiments publics identifiés dans le tableau ci-dessous et localisés dans la ville à l'aide de la carte ci-dessous (Fig. 196).

Critères Équipements		Année	Typologie	Construction nouvelle	Localisation spécifique	Particularité et/ou qualité architecturale	Bâtiment imposant
1	Sanatorium des Caroubiers	1960	sanitaire	x	x	x	x
2	Direction EGA	1960	Administratif	x	x	x	x
3	Hôtel des polices	1961	administratif	x	x	x	x

**Tableau 19** : Identifications du corpus des bâtiments publics construits à Bône entre 1958-1962

L'échantillonnage des habitations concerne dans ce cas, uniquement les habitations collectives issues du programme des organismes constructeurs de la ville, car les sources consultées n'ont pas permis l'identification d'habitations individuelles issues des commandes de particuliers à Bône entre 1958 et 1962. Toutefois, le filtrage des 14 projets d'habitations inventoriés sur les deux niveaux de sélection a permis de définir un corpus constitué des quatre réalisations présentées dans le tableau ci-dessous.

Critères habitations		Année	Quartier	Construction nouvelle	Localisation spécifique	Particularité et/ou qualité architecturale	Bâtiment imposant
1	Cité les frênes	1959	Ménadia	x	x	x	x
2	Cité 1000 logements	1960	Saint-Cloud	x	x	x	x
3	La tour Céphéides	1962	Saint-Cloud	x	x	x	x
4	Groupe le Belvédère	1962	Les crêtes	x	x	x	x

**Tableau 20** : Identifications du corpus des habitations collectives construites entre 1958-1962

Les projets d'habitation sélectionnés pour cette dernière phase chronologique sont alors localisés dans la partie nord de la ville qui a connu les plus importantes transformations urbaines comme le montre la carte ci-dessous (Fig. 197).

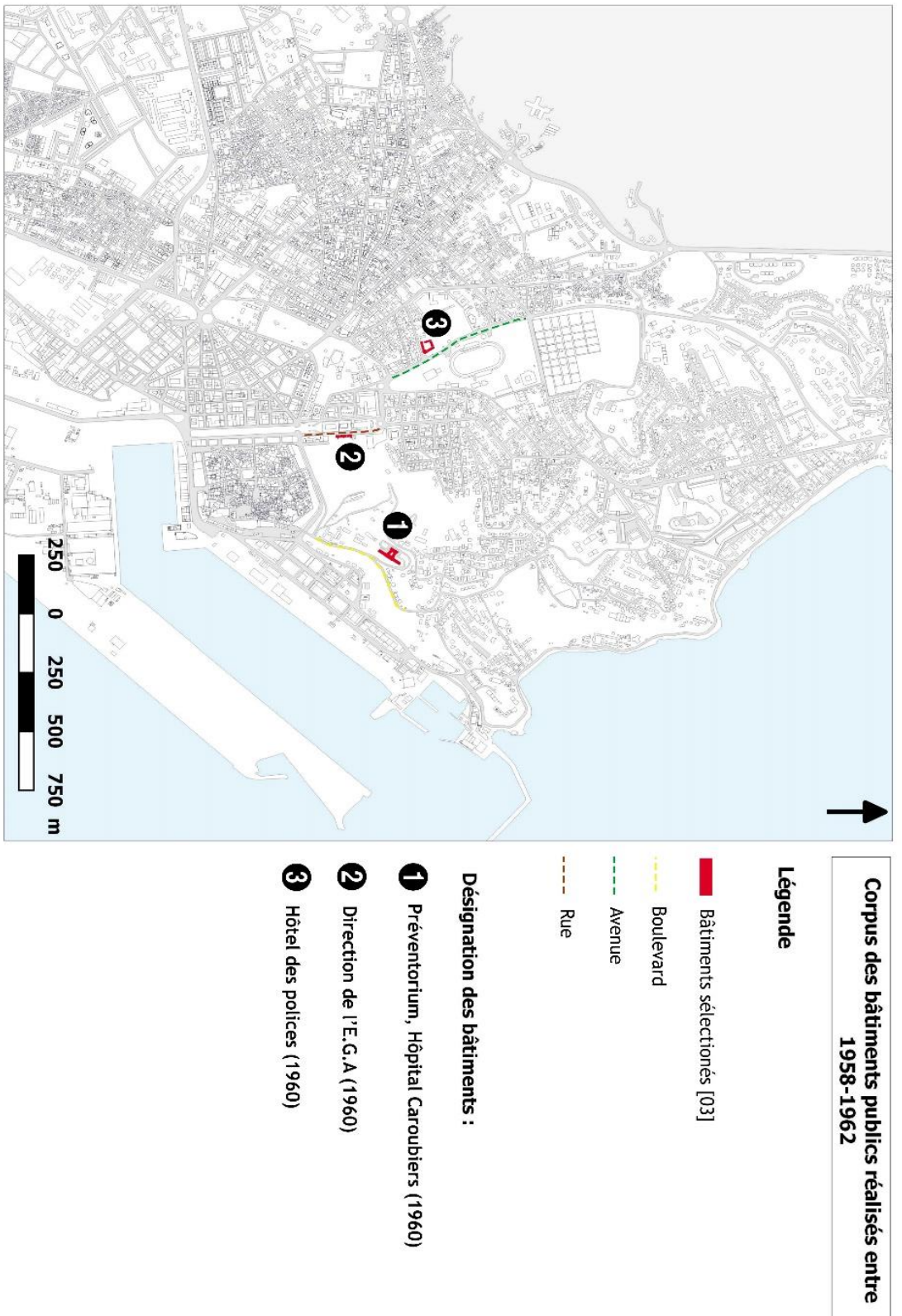


Figure 196 : Carte de localisation du corpus des équipements publics construits entre 1958-1962 (auteur, 2021)

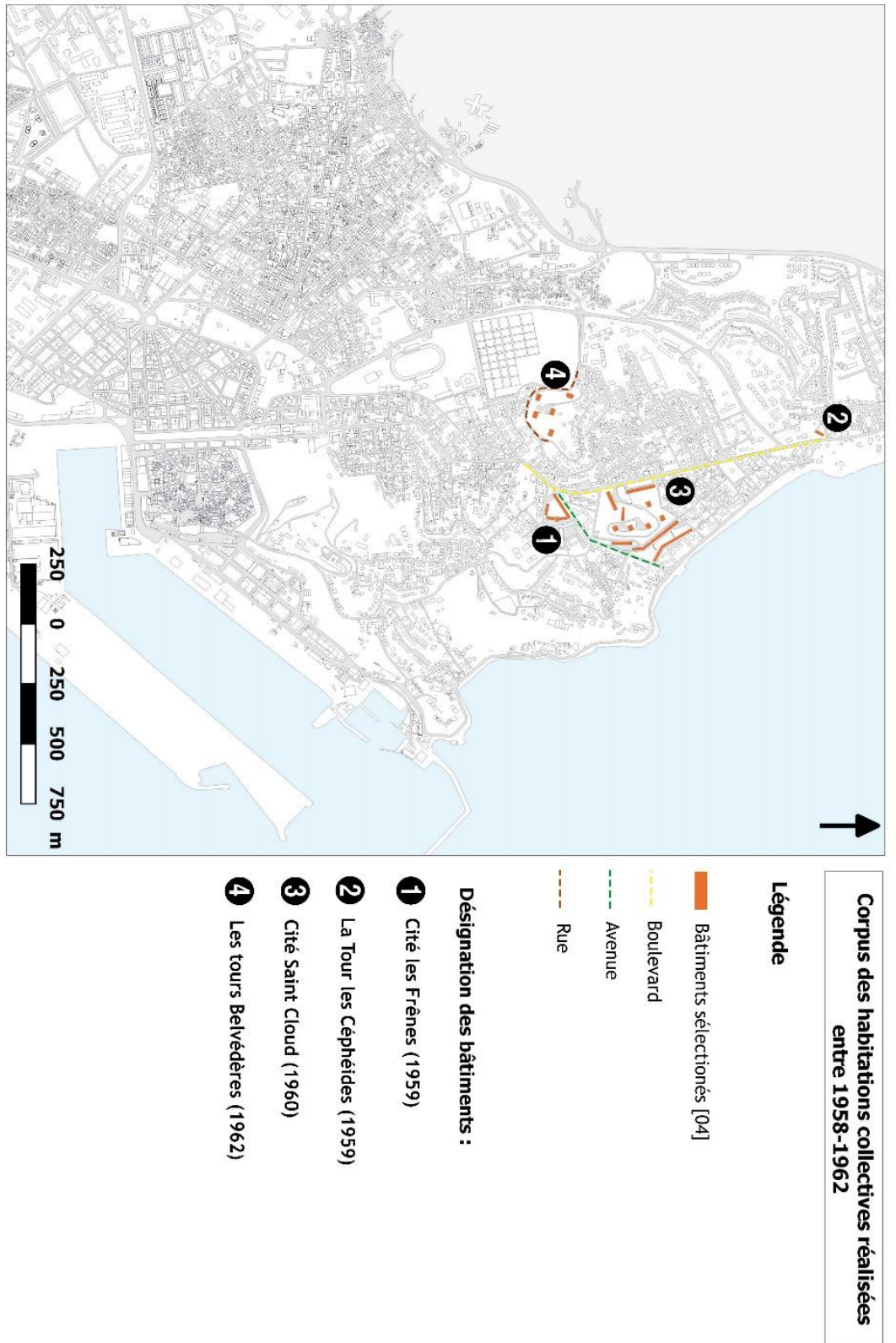


Figure 197 : Carte de localisation du corpus des habitations collectives construites entre 1958-1962 (auteur, 2021)

## **Conclusion**

À la lumière des éclairages apportés par les chapitres de la première partie sur les conditions de la production architecturale en Algérie entre 1930 et 1962 et à Bône nous avons pu repérer les moments forts la construction bônoise, ainsi que ses moments de stagnation et de faiblesse. Le recours à l'outil SIG dans l'élaboration de l'inventaire numérique s'est avéré d'une grande utilité pour le stockage des données recueillies, leur visualisation et leur traitement.

Compte tenu de la différence du cadre contextuel d'une phase chronologique à une autre, l'analyse de l'inventaire a donné la possibilité de confronter les conditions de la production architecturale émergente à Bône entre 1930 et 1962 avec les données inventoriées. Même si, les sources n'ont pas permis de mener une étude exhaustive, recensant l'intégralité des bâtiments construits à Bône entre 1930 et 1962, le nombre de constructions relevées pour les quatre phases chronologiques s'accordent aux moments de force et de faiblesse de la vie du bâtiment dans cette ville.

L'analyse des données de l'inventaire vient compléter le chapitre précédent en présentant de nouveaux détails sur l'activité des architectes à Bône durant l'avant et l'après-guerre. Elle a ainsi révélé les auteurs des importantes productions architecturales de la ville. Durant les années 1930, les architectes Choupaut et Truchot ont été les principaux auteurs des bâtiments publics de la ville, étant les seuls architectes DPLG installés à Bône à cette période. Durant l'après-guerre, le nombre d'architectes actifs à Bône augmente, il compte de nouveaux architectes diplômés, représentant la jeune génération née après 1910, dont Jean Magliulo et Francis Buscail. D'autres architectes de la scène bônoise se sont distingués par la longévité de leur parcours professionnel à Bône, et par leurs nombreuses réalisations, dont René Naz, Joseph Butigieg et Gaston Floirat.

L'identification d'un corpus de bâtiments représentatifs de la production architecturale de chaque phase chronologique est une étape clé et préalable pour réaliser d'une étude méthodique visant à dégager les caractéristiques de la production bônoise entre 1930 et 1962. Les critères des deux niveaux de sélection mis en place facilitent et justifient à la fois le choix des bâtiments à analyser. Ce corpus correspond alors à une nomenclature regroupant les bâtiments majeurs de la ville durant cette période.



## CHAPITRE 9 : L'architecture à Bône, le produit d'un réseau local (1930-1962)

À la lumière de plusieurs ouvrages et guides d'architecture destinés à étudier l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle en Europe et en Afrique du Nord, nous savons que les évolutions formelles et structurelles des œuvres architecturales, sont loin d'être régulières et progressives. Les crises et les cassures de rythme de la production architecturale, ont été la règle en France ainsi qu'en Algérie<sup>1</sup>.

En ce qui concerne la production architecturale bônoise entre 1930 et 1962, les conclusions tirées à partir des chapitres précédents ont permis de définir l'impact des crises économiques et des volontés politiques sur l'architecture émergente. Par ailleurs, l'identification des acteurs qui constituent la scène architecturale bônoise et l'inventaire de leurs travaux à l'aide de l'outil numérique ont généré une base de connaissance essentielle pour l'étude du produit bônois et de son développement.

Ce neuvième chapitre propose d'étudier de plus près la production architecturale émergente à Bône durant les trois dernières décennies de la présence française en Algérie, afin de déterminer ses caractéristiques et définir les grandes lignes stylistiques et esthétiques adoptées durant chaque phase de cette période. Il s'agit également de cerner l'évolution de cette production et de repérer et de justifier les singularités et les récurrences. Le présent chapitre expose la méthode suivie et l'outil employé afin d'atteindre les objectifs de cette étude.

### 9.1 La grille de lecture, une méthode d'analyse du produit bônois

Plusieurs auteurs ont orienté leurs travaux à la compréhension et à la lecture des constructions à travers leurs façades. Dans le travail de recherche de Ghalia Chabi, on retrouve une sélection de références sur ce thème<sup>2</sup>. La méthode adoptée consiste à lire, interpréter et analyser un corpus de bâtiments<sup>3</sup> à l'aide d'une grille de lecture basée sur l'identification de la fonction, l'implantation du bâtiment, le contexte historique de sa création et sur l'aspect architectural. Elle fournit ainsi un support de lecture et d'analyse sur l'architecture bônoise. Nous utiliserons cette grille pour chacun des bâtiments étudiés.

Le but de cette méthode, est de procéder à une lecture approfondie des façades de notre corpus correspondant aux trois phases chronologiques de la période d'étude (1930-1962). Il s'agit, ici d'accorder une lecture attentive à chaque élément constructif et/ou décoratif qui constitue le langage architectural

<sup>1</sup> Jean-Louis Cohen et Vanessa Grosman (dir.), *La modernité, promesse ou menace ? France : 101 bâtiments 1914-2014*, Éditions Carré, 2014, Paris, pp. 14-15.

<sup>2</sup> Voir Ghalia Chabi, « *Contribution à la lecture des façades du patrimoine coloniale 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup>me siècles, cas d'étude : quartier Didouche Mourad à Alger* », Mémoire de Magister, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie), 2012, pp. 20-26.

<sup>3</sup> Voir *supra*, chapitre 8.



de l'édifice, car ces éléments sont les principaux indicateurs de l'orientation esthétique de la construction. Ils reflètent la culture architecturale et les influences auxquelles sont soumis leurs auteurs et offrent, par conséquent, un aperçu de l'influence exercée sur la scène architecturale bônoise.

### 9.1.1 Un modèle de grille pour le corpus bônois

La méthode adoptée exige l'élaboration d'un support de lecture adapté aux objectifs de l'étude. Ainsi, en tant qu'outil de lecture et d'analyse, la grille doit regrouper l'essentiel des données permettant la description et la compréhension de l'ouvrage architectural. Elle doit également présenter une structure et une organisation claire facilitant la visualisation et le croisement des données.

- **La grille de lecture : présentation et composition**

Dans le cadre de cette étude de la production bônoise, nous avons élaboré un seul modèle de grille de lecture (Fig. 198). Il s'agit d'un modèle prédéfini et uniforme destiné à tout type de bâtiments : équipement public, immeuble d'habitation collective et/ou individuelle. Dans la perspective de fournir une étude complète des bâtiments du corpus, ce modèle de grille s'organise sur quatre volets, et présente la structure suivante :

Le premier volet est destiné à l'identification rapide de l'objet d'étude (corpus). Il présente toutes les informations permettant de le distinguer : sa désignation telle qu'elle figure sur son dossier graphique<sup>4</sup> (archives), son type, sa date d'édification et son adresse, accompagnée d'une photographie récente. On retrouve à ce niveau, une liste des principaux acteurs participant à la construction, dont l'architecte et le commanditaire. Selon la documentation disponible sont mentionnées les différentes entreprises impliquées, à savoir les entreprises de maçonnerie, de peinture, de ferronnerie... etc.

Le deuxième volet concerne l'implantation dans le site, il permet de situer le bâtiment dans la ville (plan de situation), de connaître sa forme urbaine (plan de masse), ses limites et les caractéristiques fonctionnelles des bâtiments de leur environnement immédiat.

Le troisième volet s'intéresse particulièrement au contexte historique de l'objet d'étude, il évoque selon le type du bâtiment (privé ou public), les raisons et les conditions (politiques et financières) de sa construction, ainsi que le statut des commanditaires et des maîtres d'ouvrage. Cette étape s'appuie sur une documentation écrite (journaux, revues, archives) et iconographique (cartes postales, photos aériennes, plans et façades) pour illustrer et retracer la genèse du projet et évoquer les contraintes

---

<sup>4</sup> La désignation des immeubles d'habitation individuelle et collective est généralement liée au nom du propriétaire et commanditaire du projet.

rencontrées (matérielle et juridique) lors de sa construction. À ce niveau de l'étude sont aussi indiquées les modifications et les transformations apportées à l'édifice durant son existence, étant donné qu'elles font partie de son processus d'évolution.






Le quatrième volet concerne l'étude de l'aspect architectural de l'édifice traitée en deux parties ; la première inclut une lecture de l'extérieure, à travers les façades, car elles offrent la première approche avec l'objet d'étude. La seconde s'engage à une lecture de l'intérieur de l'objet, en présentant les pièces graphiques relatives à sa configuration interne et à sa structure (plans). Sur les deux niveaux de l'étude de l'aspect architectural (extérieure et intérieure), la grille s'organise de manière à distinguer deux fonctions : la lecture et l'interprétation. La case réservée à la lecture des façades, s'appuie essentiellement sur l'aspect visuel à travers les dessins, les photographies et les volumétries. Elle sert ainsi de fond visuel pour accompagner et illustrer les interprétations faites à partir de la lecture.

Chaque grille s'achève par une conclusion de quelques lignes qui récapitulent brièvement l'essentiel des données à retenir. Elle formule une synthèse de la lecture à partir des quatre volets et dégage les spécificités architecturales de l'objet d'étude.

La forme et le contenu de la grille de lecture ici adoptée peuvent être résumés dans le tableau suivant :

ID : (identifiant)


1


I IDENTIFICATION	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <u>Désignation</u> :</li>   <li>&gt; <u>Type</u> :</li> <li>&gt; <u>Fonction</u> :</li> <li>&gt; <u>Dates</u> :</li> <li>&gt; <u>Localisation</u> :</li> </ul>	<p>Photo réelle de l'édifice (Source)</p> 
<p><b>ACTEURS DE LA CONSTRUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <u>Architecte(s)</u> :</li> <li>&gt; <u>Maître d'ouvrage/ commanditaire</u> :</li> <li>&gt; <u>Ingénieur BA</u> :</li> <li>&gt; <u>Entrepreneur</u> :</li> </ul>	
<p><b>LES ENTREPRISES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <u>Peinture</u> :</li> <li>&gt; <u>Menuiserie</u> :</li> <li>&gt; <u>Carrelage</u> :</li> <li>&gt; <u>Plomberie</u> :</li> <li>&gt; <u>Ferronnerie</u> :</li> <li>&gt; <u>Chauffage</u> :</li> <li>&gt; <u>Électricité</u> :</li> </ul>	
II IMPLANTATION DANS LE SITE	
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <u>Site d'implantation</u> :</li> <li>&gt; <u>Topographie du site</u> :</li> <li>&gt; <u>Rapport/sol</u> :</li> <li>&gt; <u>Implantation/rue</u> :</li> <li>&gt; <u>Limites séparatives</u> :</li> <li>&gt; <u>Composition</u> :</li> <li>&gt; <u>Accessibilité</u> :</li> <li>&gt; <u>Espace non bâti/abords</u> :</li> <li>&gt; <u>Caractéristiques fonctionnelles des limites</u> :</li> </ul>	 <p>Plan de situation</p>  <p>Plan de masse</p>  <p>Photo satellite (2021)</p>
III CONTEXTE HISTORIQUE	
<p>Évoquer les points suivants, selon le cas d'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Le type de l'opération effectuée par l'architecte</b> (nouvelle construction, reconstruction, surélévation, agrandissement...)</li> <li>&gt; <b>Brève présentation du commanditaire</b> (commande privée)</li> <li>&gt; <b>Le moyen de financement du projet</b></li> <li>&gt; <b>Le lien entre l'architecte et le commanditaire</b></li> <li>&gt; <b>La raison de la construction du bâtiment</b> (publique/privée)</li> <li>&gt; <b>Motifs du choix du terrain par le commanditaire</b> → <u>La genèse du projet</u> :</li> </ul>	<p><b>Anciennes photos</b> : du terrain d'implantation vierge, de l'évolution du projet (façades, plans)</p>  <p>(Sources)</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Chronologie des dates</b> (date de conception mentionnée sur plan, date de réalisation et d'inauguration)</li> <li>› <b>Les modifications et l'évolution du projet (avant la réalisation/après) et les raisons des changements</b> (les différents plans, façades, plan de masse)</li> <li>› <b>Les contraintes</b> (terrain, financement restreint, volonté urbaine...)</li> </ul>	
---	--

IV	<b>L'ÉDIFICE ARCHITECTURAL</b>
----	--------------------------------

2

1	LECTURE DES FAÇADES	INTERPRÉTATION
	<p><b>Composition des façades :</b></p> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;">  </div> <p>Dessin de la façade (archives, monographie, revues) (+) Photos récentes</p> <p>→ <u>critères d'observation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Nombre des façades</b></li> <li>› <b>Orientation de la façade</b> (sur rue, sur cour)</li> <li>› <b>Nombre d'étages (pourquoi, règlement de la petite voirie)</b></li> <li>› <b>Nombre de travées</b></li> <li>› <b>Séparation entre les étages</b> (bandeaux)</li> <li>› <b>Étage en attique</b></li> <li>› <b>Espacement et dimension des fenêtres</b></li> <li>› <b>Variation géométrique des fenêtres</b></li> <li>› <b>Traitement d'angle</b></li> <li>› <b>Symétrie/dissymétrie/rythme</b></li> <li>› <b>Couleur et matérialité</b> (texture, façade lisse, disparité des matériaux)</li> <li>› <b>Toiture</b> (mode de couverture : tuile, toit-terrasse)</li> </ul> <p>→ <u>Séquences de lecture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Porte d'entrée</b> (traitement : encadrement, imposte, ferronnerie)</li> <li>› <b>Type et forme des balcons</b> (filants, isolés, triangulaire, à pans, circulaire)</li> <li>› <b>Traitement des trumeaux</b> (axial, latéral)</li> <li>› <b>Chaînage d'angle</b></li> <li>› <b>Décor mural</b> : frise (faïence, céramique), mosaïque, sculpture (guirlandes de roses, bas relief)</li> <li>› <b>Décor spécifique</b> (formes stylisées, colonne)</li> <li>› <b>Ferronnerie</b> (forme : végétale, simple)</li> <li>› <b>Consoles</b> (forme, motif)</li> <li>› <b>Corniche saillante, Rotonde</b></li> <li>› <b>Couronnement</b> (fronton arrondi, en trois parties pyramidales)</li> <li>› <b>Pergolas, claustras</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Éléments décoratifs</b></li> <li>→ <b>Projets similaires</b></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› La sensation que suscite le bâtiment (<b>perception du projet</b>) ?</li> <li>› <b>Comment le bâtiment s'intègre-t-il dans son environnement immédiat (imposant, dominant, caché, en contraste, en harmonie)</b> ?</li> <li>› <b>Le traitement des façades est-il identique</b> ?</li> <li>› <b>Quels sont les principaux éléments qui composent le bâtiment</b> ?</li> </ul> <p><b>Quel est le langage architectural dominant ?</b> (argumenter selon les éléments de la lecture).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Hypothèse sur les choix esthétiques de l'architecte</b> ? Influences ? Recommandations du maître d'ouvrage ?</li> <li>› <b>Le style du bâtiment est-il représentatif de sa période d'édification ? présente-t-il des particularités formelles ou matérielles</b> ?</li> <li>› <b>L'édifice présente-t-il des similitudes formelles avec d'autres réalisations du même architecte ? Ou bien avec d'autres bâtiments dans la ville ou bien en dehors</b> ?</li> <li>› <b>Le bâtiment présente-t-il des référents locaux</b> ?</li> </ul>

2	LECTURE DU PLAN	
3	<p>Plans, coupes (source : archives)</p>  <p>→ <u>Composition du plan :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Décrire le système d'organisation spatiale de l'édifice</b> (cours centrale, courettes, coursives)</li> <li>› <b>Nombre d'appartements par étages ?</b> Superficies ?</li> <li>› <b>Les contraintes surmontées par l'architecte par rapport à : la forme de la parcelle</b> (irrégulière, exiguë, profonde), <b>la nature du sol ?</b></li> <li>› Les moyens d'expression de qualité spatiale intérieurs ?</li> </ul> <p>→ <u>Structure et matériaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Le type de la structure (murs et planchers) ? Des fondations ? Prouesse technique ?</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Les choix d'organisation de l'architecte pour optimiser l'utilisation de la parcelle et assurer une qualité spatiale en aération, lumière ?</b></li> </ul>
V	CONCLUSION	
<ul style="list-style-type: none"> <li>› Évoquer les valeurs historiques, esthétiques, d'usage du bâtiment.</li> <li>› Représentativité et dialogue entre le bâti et l'environnement, l'expression véhiculée par l'œuvre de l'architecte.</li> <li>› Originalité/particularités.</li> </ul>		

**Figure 198** : Présentation du modèle de grille de lecture élaboré pour l'étude du produit bônois (auteur, 2018)



### • De la lecture à l'interprétation

Le modèle de grille élaboré remplit plusieurs fonctions, il sert en premier lieu, à faciliter la lecture des édifices afin d'aboutir à une étude, à la fois globale et structurée. Sa deuxième fonction est de permettre l'établissement des liens entre les différents niveaux de lecture. Il s'appuie, notamment sur les conditions de réalisation de l'édifice pour expliquer et justifier les choix esthétiques et matériels adoptés par ses auteurs.

L'exercice de lecture au moyen d'une grille, est une méthode ciblée car elle guide le regard et l'oriente sur les différents aspects apparents à prendre en compte. En effet, au niveau de la lecture des façades (troisième volet), la grille précise d'une manière générale, les critères d'observation (horizontale et verticale) à adopter. Ces critères ciblent les éléments architecturaux qui composent la façade et leur répartition, tels que la disposition des ouvertures, l'organisation des travées, le traitement d'angle, le couronnement... etc. À la fin de cette étape, le langage architectural est décortiqué et est traduit en une somme d'éléments architectoniques (Fig. 199). L'interprétation tente alors, de donner la signification des éléments qui composent les façades, d'expliquer leur présence et de définir leur rôle dans la construction du langage architectural de l'édifice.

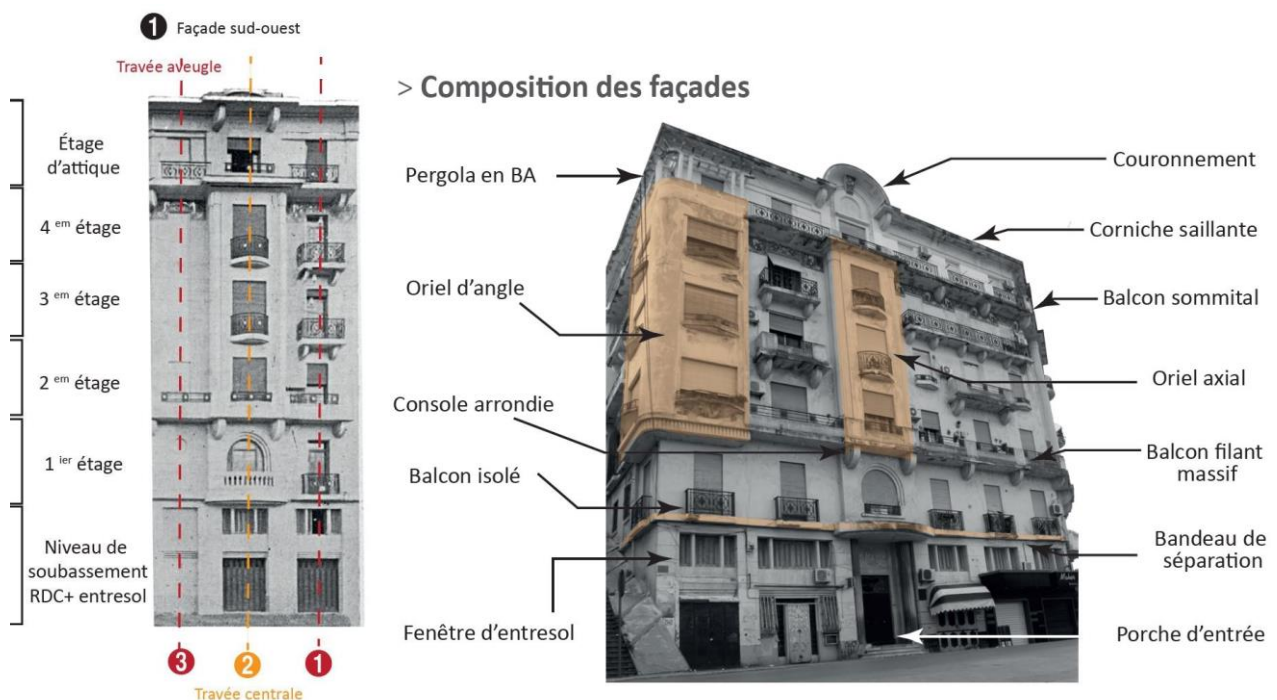


Figure 199 : Extrait de la grille de lecture de l'immeuble « Palais Beauséjour » IM\_01 (auteur, 2021)

La grille présente par la suite les séquences de lecture. Cette étape consiste à étudier individuellement chaque élément constituant le vocabulaire architectural de l'édifice, tel que les balcons, les frontons, et les frises du point de vue du décor, de la forme et des matériaux (Fig. 200). Le but de la lecture à ce niveau est d'identifier les marqueurs relatifs au registre esthétique employé.

### > Eléments décoratifs



**Figure 200** : Extrait de la grille de l'immeuble « Palais Beauséjour » IM\_01, présentation des séquences de lecture (auteur, 2021)

La grille présente également, selon les cas d'étude, des exemples au langage similaire, connus, et susceptibles d'être une référence à l'œuvre de l'architecte ou bien partageant les mêmes sources d'inspiration. Le but ici est d'étayer les conclusions tirées et d'enrichir le contenu de l'étude.

#### 9.1.2 La grille de lecture : intérêt et utilité

Dans le chapitre précédent, nous avons procédé à la sélection de bâtiments représentatifs des trois phases de la période étudiée pour faire l'objet d'une étude suivant le modèle de grille de lecture présentée plus haut. Ceci a donné lieu à 38 grilles de lecture. Tout l'intérêt et l'utilité de cette méthode de lecture, apparaît sur deux échelles. La première est liée à l'avancement de la recherche en question, et la deuxième s'étend à une échelle plus large touchant le milieu universitaire, professionnel et tout public portant un intérêt à l'histoire urbaine et architecturale de la ville de Annaba durant la période coloniale (1930-1962).

- **Un outil pratique pour la recherche**

Le modèle de grille uniforme mis en place pour étudier le produit bônois, a l'avantage de structurer et de synthétiser la démarche descriptive et analytique de l'édifice architectural dans un format réduit à trois ou quatre pages. Cet outil de lecture permet à la fois de mettre en avant et d'exploiter d'une manière méthodique, une abondante documentation recueillie au niveau de plusieurs centres d'archives.

L'aspect pratique de cet outil réside dans sa forme de présentation pratique et sa manière de guider les réflexions et d'organiser les idées dans le but de livrer des conclusions pertinentes amenant à dégager les caractéristiques du panorama architectural bônois entre 1930 et 1962.

- **Un document en guise de monographie du bâtiment**

La grille de lecture réalisée dans le cadre de cette recherche est un produit intellectuel original. Or, ce dernier présente des intérêts qui dépassent cette recherche. Ce support est avant tout, une fiche d'informations offrant une description complète de l'édifice. Elle fournit des données concernant sa date d'édification, ses architectes, ses conditions et son processus de réalisation. Elle accompagne ces données par une riche documentation graphique et iconographique, fruit de nombreuses recherches archivistiques.

Ainsi, par rapport à la quantité et la nature des informations qu'elle comporte, la grille de lecture est l'équivalent d'une monographie du bâtiment. Elle peut éventuellement constituer une source documentaire pour des travaux de recherche variés, s'intéressant à l'aspect matériel, technique, historique et social des bâtiments bônois. Elle peut également contribuer à des travaux d'ordre opérationnels orientés vers la restauration et la réhabilitation de ces bâtiments.

Compte tenu des descriptions architecturales détaillées et de la richesse iconographique, les grilles de lecture produites peuvent faire l'objet d'un guide d'architecture et de tourisme présentant les principaux bâtiments de la ville. Ce guide offre aux visiteurs de la ville et à ses habitants curieux et amoureux de leur ville, un support documentaire mettant en valeur son architecture.

## **9.2 Étude descriptive et interprétative de l'architecture à Bône**

Tel que nous l'avons énoncé plus haut, l'étude descriptive et interprétative de la production architecturale bônoise vise à déterminer les spécificités architecturales et à apporter des précisions sur les langages architecturaux adoptés dans cette ville entre 1930 et 1962. Ainsi, l'étude des 38 bâtiments du corpus, suit un ordre chronologique qui est réparti sur trois phases ; les années 1930, le second après-guerre (1946-1957) et l'application du plan de Constantine (1958-1962). Au niveau de chaque phase, l'étude se présente de manière thématique suivant le type du bâtiment, elle traite d'abord, les équipements publics, ensuite les habitations collectives, enfin les habitations individuelles. Il est important de préciser que les

analyses et les observations apportées dans le présent chapitre, découlent directement des conclusions et des remarques tirées à partir des grilles de lecture<sup>5</sup>.

Avant de procéder à l'étude du corpus, rappelons qu'il s'agit du produit d'un réseau local. En effet, l'étude prosopographique des professionnels de la construction actifs à Bône entre 1930 et 1962, révèle que 86 % d'entre eux sont établis dans la ville même et sont unis par différents types de liens<sup>6</sup>. Par conséquent, les résultats de cette étude ne sont pas représentatifs d'efforts individuels, mais de l'activité de toute une scène architecturale établie surplace.

### 9.2.1 Les années 1930, les signes d'une modernité locale

À partir des chapitres précédents, nous savons qu'en dépit de la crise économique qui a sévi pendant cette période, il s'agit d'une décennie particulièrement prolifique en matière de construction publique et privée. En effet, plusieurs indicateurs en témoignent, tel que le nombre annuel des autorisations de bâtir et le nombre élevé de bâtiments inventoriés. Il est important de rappeler que la célébration du centenaire, l'avènement du modernisme et la volonté de l'État de véhiculer l'image d'une colonie moderne<sup>7</sup>, sont les principaux facteurs à l'origine de l'essor de la construction, ainsi que de ses grands changements du point de vue architectural.

- **Les bâtiments publics : l'image d'un modernisme tempéré**

Le corpus d'étude relatif à cette période compte sept des principaux bâtiments publics existant ou ayant existé à Bône entre 1930 et 1939 (Fig. 191). Cette sélection de bâtiments renvoie à différentes fonctions, administrative, sportive et commerciale. De plus, leurs dates de construction se répartissent de manière linéaire sur toute la période, tel que le montre la frise chronologique suivante (voir Fig. 201). Cela nous permet d'éviter une étude trop fragmentaire et partielle.

<sup>5</sup> Voir Annexe IV : Grille de lecture du produit bônois entre 1930 et 1962.

<sup>6</sup> Voir *supra*, chapitre 7, p. 305.

<sup>7</sup> Voir *supra*, 4.3.2 : Le rejet du régionalisme, les prémices d'une nouvelle pensée de l'architecture algérienne.

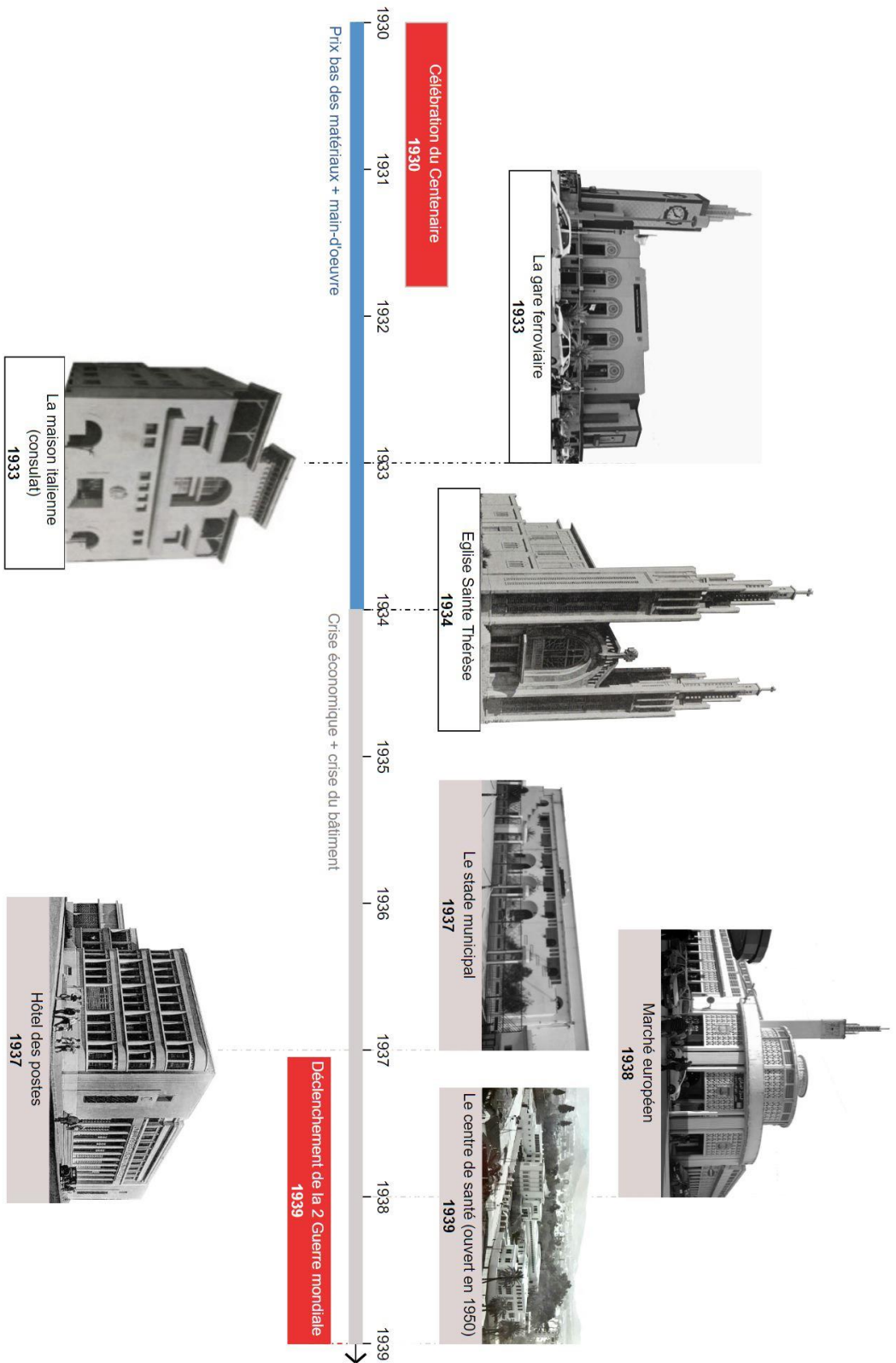


Figure 201 : Frise chronologique des équipements publics du corpus 1930-1939 (auteur, 2021)



L'étude détaillée des bâtiments publics bônois des années 1930 révèle que cette catégorie de constructions renvoie à différentes expressions architecturales. On en distingue trois.

○ **Une synthèse entre modernité et expression locale**

Du point de vue de ses dimensions, de son emplacement et du coût de sa construction, la gare ferroviaire EQ\_01<sup>8</sup> (1929-1933) est l'un des plus importants bâtiments publics élevés à Bône au début des années 1930. Son architecture fournit l'exemple concret d'une synthèse harmonieuse entre trois références. Elle reflète en premier lieu la modernité par l'assemblage de volumes simples dominés par la ligne droite et les surfaces planes. Son vocabulaire plastique emploie en second lieu des effets esthétiques propres au style Art déco, à savoir les imposants décrochements à redents aux hauteurs décroissantes et le couronnement en trois parties de son corps principal. Enfin, cette gare se réfère au style mauresque par le décor moulé en plâtre appliqué sur la surface des tours et des cinq niches de la façade marquant l'entrée.

Dans un article de la revue des « *Chantiers nord-africains* » paru en janvier 1933 et dédié à cette construction, l'architecte Jean Cotereau s'étonne que ses auteurs, nés en France et nourris des plus pures traditions, étant formés à l'École des Beaux-Arts de Paris, ont eu recours à l'architecture néo-mauresque. Elle est selon lui, un art plagié largement critiqué et même dépassé<sup>9</sup>. Les architectes Pierre Choupaut et Pierre Truchot ont affirmé que le choix d'inspiration du style mauresque, leur a été imposé par l'administration de la compagnie des Chemins de Fer Algériens par souci d'harmonie avec le passé de la ville. Face à cette décision, ils ont tenté d'adapter l'architecture traditionnelles du pays au goût nouveau qui impose les lignes droites, des plans secs et des façades nettes<sup>10</sup>.

Les architectes expliquent que leur œuvre résulte de la modernisation du style néo-mauresque, un style à l'origine rationnel et harmonieux, qui selon eux est le seul qui soit en parfaite harmonie dans ce pays<sup>11</sup>. En effet, ils trouvent qu'il est paradoxal d'édifier *sous un ciel et sous un soleil aussi éclatant, des monuments de styles classiques, faits pour des cieux plus doux et pour une atmosphère plus enveloppée*<sup>12</sup>. Cependant, leur manière d'utiliser le langage local a suscité des critiques, parmi celles-ci, le fait de dresser une tour d'horloge et de lui attribuer l'aspect et le décor d'un minaret. Les architectes justifient ce choix par l'emprunt à cet élément de sa fonction d'appel visuel.

<sup>8</sup> Voir Annexes IV : EQ\_01 : grille de lecture de la gare ferroviaire, p. 2.

<sup>9</sup> Jean Cotereau, « La nouvelle gare de Bône », *Les Chantiers nord-africains*, juillet 1933, p. 1003.

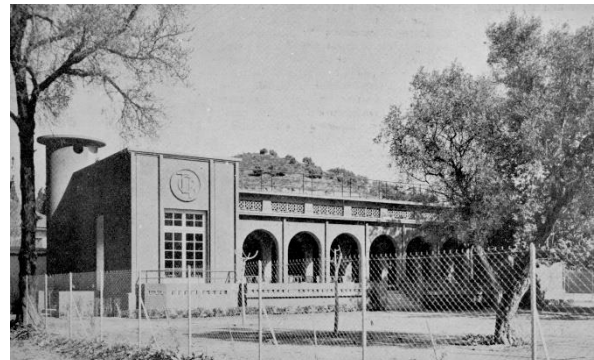
<sup>10</sup> « La nouvelle gare de Bône », *Journal Général des Travaux Publics et Bâtiment* (JGTPB), édité le 31/01/1933, p. 6.

<sup>11</sup> *Ibidem*.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

Jean Cotereau conclut son article en affirmant que cet édifice n'est qu'une carcasse moderne, sur laquelle on a plaqué un décor à motifs orientaux<sup>13</sup>. Il rajoute que contrairement à la gare d'Oran de style purement néo-mauresque (Fig. 63), la gare de Bône affiche des marques de modernité. Ils sont visibles à travers sa structure en béton armé, la flèche ajourée à huit pans de sa tour et la marquise en béton translucide longeant ses façades.

La gare de Bône n'est pas le seul exemple de la ville, combinant modernité et expression locale. Ses auteurs réalisent avant elle, vers 1931 un bâtiment pour la Maison Pilter spécialisée dans la création de machines agricoles (actuel site de production du groupe industriel SAIDAL de Annaba). Ce bâtiment affiche le même double langage : il est épuré et rationnel, mais aussi d'inspiration mauresque par la forme des ouvertures de sa façade nord-ouest (Fig. 202). La pratique de ce langage moderne d'expression locale, continue jusqu'à la deuxième moitié des années 1930, avec la réalisation du stade municipal et du tennis club. Toutefois, les architectes décident de débarrasser les bâtiments du décor inutile et de se limiter à l'usage de quelques éléments du langage local, à l'image des arcs outrepassés, de la galerie, des claustras et des colonnes jumelées<sup>14</sup>.



**Figure 202** : Ancienne Maison Pilter, SAIDAL (auteur, 2018) **Figure 203** : Tennis club de Bône (CNA, 1937)

### ○ L'expression d'un langage fasciste italien à Bône

Il est important de rappeler que la montée du nationalisme et du modernisme à la fin des années 1920 a conduit à la mise en place d'une architecture guidée par l'idéologie politique, dont le rôle est de refléter et de véhiculer les valeurs des régimes totalitaires. Dès 1922 et jusqu'à la fin de du Second conflit mondial, l'Italie est soumise au régime fasciste instauré par Benito Mussolini (1883-1945). Elle connaît ainsi que ses colonies (Éthiopie et Libye) de nombreux bâtiments publics et monuments dits d'architecture rationaliste fasciste mélangeant traditions et modernité<sup>15</sup>, à l'image du palais de la

<sup>13</sup> Jean Cotereau, *op. cit.*, p. 1003.

<sup>14</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) EQ\_04 : grille de lecture du stade municipal, pp. 2-3.

<sup>15</sup> Laura Malvano Bechelloni, « Le mythe de la romanité et la politique de l'image dans l'Italie fasciste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 2, vol. 78, 2003, pp. 11-120.

Civilisation italienne (1938-1940) à Rome, appelé « Le Colisée carré ». Quel est alors le lien entre l'architecture fasciste et la ville de Bône ?

En raison d'une forte présence de la communauté italienne installée à Bône, qui représente 64 % des Européens de la ville en 1931, puis 77 % en 1935<sup>16</sup>, le vice-consulat de Bône décide dès 1925, de s'équiper d'une maison italienne (EQ\_02) aux fonctions de consulat et de siège du groupement fasciste. Ainsi, entre 1931 et 1933, la ville assiste à la naissance d'un imposant édifice de facture italienne, en bordure du boulevard du 1<sup>er</sup> novembre 1954 soumis à des règles d'uniformité architecturale décidées depuis Rome<sup>17</sup>. Ce bâtiment monumental aux lignes géométriques pures, aux façades lisses et dépouillées est marqué d'un massif balcon filant, marqueur d'une architecture rigide de pouvoir et de stabilité. La maison italienne de Bône se réfère également au patrimoine architectural italien, par des emprunts rappelant le style florentin, au niveau de sa tour en encorbellement et par l'usage de la tuile canal. Jusqu'au début des années 1950, elle demeure le seul témoignage connu du langage fasciste à Bône. Cependant les marqueurs de ce langage ont fini par disparaître avec l'abolition du fascisme et la transformation intégrale de l'édifice qu'occupe aujourd'hui l'institut français<sup>18</sup>.

#### ○ **Une modernité sous l'influence d'Auguste Perret**

Auguste Perret est connu pour être une des importantes figures de l'architecture moderne émergente dans l'entre-deux-guerres. Sa vision d'une architecture moderne qui privilégie la fonction et met en avant la structure porteuse en béton armé, a donné une impulsion stimulante à l'évolution de l'architecture. Ses œuvres ont rencontré une large médiatisation par les revues métropolitaines et locales, consacrées à la diffusion de l'esprit moderne, ce qui a favorisé la diffusion de ses idées<sup>19</sup>.

Outre la visibilité médiatique dont il jouit, Auguste Perret s'est rapproché du milieu professionnel algérien par l'entreprise de construction qu'il a installée à Alger dans les années 1920. Ainsi, l'influence qu'il a exercée sur les architectes actifs en Algérie, résulte de ce contact professionnel et apparaît sur d'importants édifices publics de cette période<sup>20</sup>. En ce qui concerne l'influence exercée par cette figure sur les professionnels de la scène bônoise, l'étude du corpus montre qu'elle apparaît graduellement à partir de 1929 jusqu'à devenir une expression marquante du paysage architectural de Bône, avec les années 1930. La première manifestation du rationalisme structurel de Perret se repère dans le projet de la gare ferroviaire (1929-1933) et particulièrement au niveau de sa tour-minaret qui se distingue d'une

<sup>16</sup> « Le peuple de Bône », *L'Afrique du Nord illustrée*, novembre 1935, p. 8.

<sup>17</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) EQ\_02 : grille de lecture de la maison italienne, p. 2.

<sup>18</sup> *Ibidem*.

<sup>19</sup> Voir *supra* ; chapitre 5 : *L'œuvre et l'influence de Perret en Algérie*.

<sup>20</sup> *Ibid.*

flèche à huit pans ajourés. Ce traitement de la flèche en béton armé, qui montre encore tout l'intérêt de cette construction, fait référence à une œuvre majeure de Perret : celle de l'église de Notre Dame de la Consolation, au Raincy construite entre 1922 et 1923. Cette dernière a connu un large succès lié au budget restreint et au temps record (13 mois) de sa construction ainsi qu'à son caractère singulier mêlant tradition et modernité. Elle est l'essence même, de la pensée d'Auguste Perret et de sa manière de construire<sup>21</sup>. Une deuxième référence à ce modèle se signale en 1935 avec le projet de l'église Sainte Thérèse conçue par les architectes René Naz et Joseph Butigieg<sup>22</sup>. Elle n'est plus ponctuelle et se manifeste de manière généralisée sur l'ensemble de l'édifice. En effet, les auteurs adoptent une démarche conceptuelle proche de celle de Notre Dame du Raincy en plan et en élévation<sup>23</sup> et tirent profit des avantages de l'emploi généralisé du béton armé et des formes géométriques pures. Ainsi, ils distinguent la structure porteuse au niveau des deux tours-clochers et des murs latéraux de manière à transformer en ornements, toutes les parties nécessaires à soutenir l'édifice. Le rappel de la tradition des bâtiments de culte chrétiens, s'effectue à l'aide de la rosace ouvrant le mur pignon, dont le décor renvoie à l'esthétique Art déco.

Au cours de la deuxième moitié des années 1930, les architectes bônois continuent de s'inspirer des œuvres de Perret dans leurs productions. En effet, deux autres bâtiments publics, élevés à cette période affirment la forte influence du parti-pris architectural d'Auguste Perret. Il s'agit de l'hôtel des postes, construit en 1937, qui affiche une esthétique rectangulaire abstraite à caractère monumental, claire et adaptée à la fonction de l'édifice. Le classicisme moderne se reflète par l'emploi d'une série de colonnes galbées en béton armé marquant l'entrée, ainsi que par la structure apparente au niveau des façades latérales.

Le marché européen ou le marché couvert de Bône, inauguré en 1938, incarne la pensée d'Auguste Perret par la reprise de ses auteurs, des principaux traits de l'expression architecturale obtenue lors de ses expérimentations en Orient, précisément en Égypte. Les éléments employés par les architectes Pierre Choupaut et Pierre Truchot, trouvent leur première occurrence dans l'hôtel particulier de Gustave Aghion à Alexandrie (1926-1927) et dans la propriété de Elias Awad bey au Caire (1930-1938)<sup>24</sup>. Il s'agit de l'usage de la rotonde à colonnade en béton armé et des galeries couvertes de panneaux de claustras à motifs triangulaires. Le climat de ce pays chaud, justifie l'emploi par les frères Perret des claustras en ciment armé, en guise de brise-soleil et de la rotonde rappelant de manière abstraite la coupole.

<sup>21</sup> Floriane Massoulès, « Notre-Dame du Raincy, 1923 : Auguste Perret et le classicisme structurel », Mémoire de Master École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, soutenue en 2015, p. 3.

<sup>22</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) EQ\_03 : grille de lecture de l'église Sainte Thérèse, p. 3.

<sup>23</sup> *Ibidem*.

<sup>24</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) EQ\_06 : grille de lecture du marché européen, p. 3.

Les auteurs du marché font toutefois, preuve d'une innovation distincte des modèles perritiens du point de vue des dimensions du marché (4 200 m<sup>2</sup>) et des techniques constructives employées, telle que la charpente en béton armé et la toiture parabolique. On note également, la présence d'une tour-horloge surmontée d'une flèche ajourée à trois pans, servant d'élément d'appel.

- **Les bâtiments d'habitation collective : une évolution progressive vers la modernité radicale**

Cette période se distingue par une abondante production dans le domaine du logement collectif et individuel<sup>25</sup>. Les immeubles d'habitation bônois sont pour la majorité, issus de la commande privée et des opérations d'investissement dans l'immobilier. La typologie courante à cette période est celle de l'immeuble de rapport, entièrement financé par les détenteurs de capitaux de la ville et dont les appartements sont destinés à la location. Les années 1930, à Bône, renvoient également à la naissance des premières œuvres sociales de la ville, réalisées sous la loi Loucheur par les organismes HBM.

Étant donné le nombre important de bâtiments d'habitation collective, recensés pour cette période et afin d'éviter les redondances de cas, aux expressions similaires, le corpus d'étude concernant ce type de construction, se limite à dix immeubles couvrant l'intégralité de la période et incluant ses deux catégories ; l'immeuble de rapport et l'immeuble d'HBM (Fig. 204).

L'étude des bâtiments du corpus, à l'aide de la grille de lecture a permis de constater le progrès accompli dans le domaine du logement. Les immeubles bônois des années 1930 se modernisent et s'équipent des nouvelles conditions de confort de l'époque. Ils incluent l'ascenseur, le chauffage central, la trémie à ordures, ainsi que le confort sonore et thermique engendrant l'usage des isolants thermiques comme les panneaux de lièges et les doubles parois en brique. L'examen de ce corpus, du point de vue du langage architectural, a abouti à l'identification d'autres expressions architecturales en plus de celles relevées pour les constructions institutionnelles.

---

<sup>25</sup> Voir chapitre 8 : 8.2.1 l'analyse de la base de données durant l'avant-guerre 1930-1939.



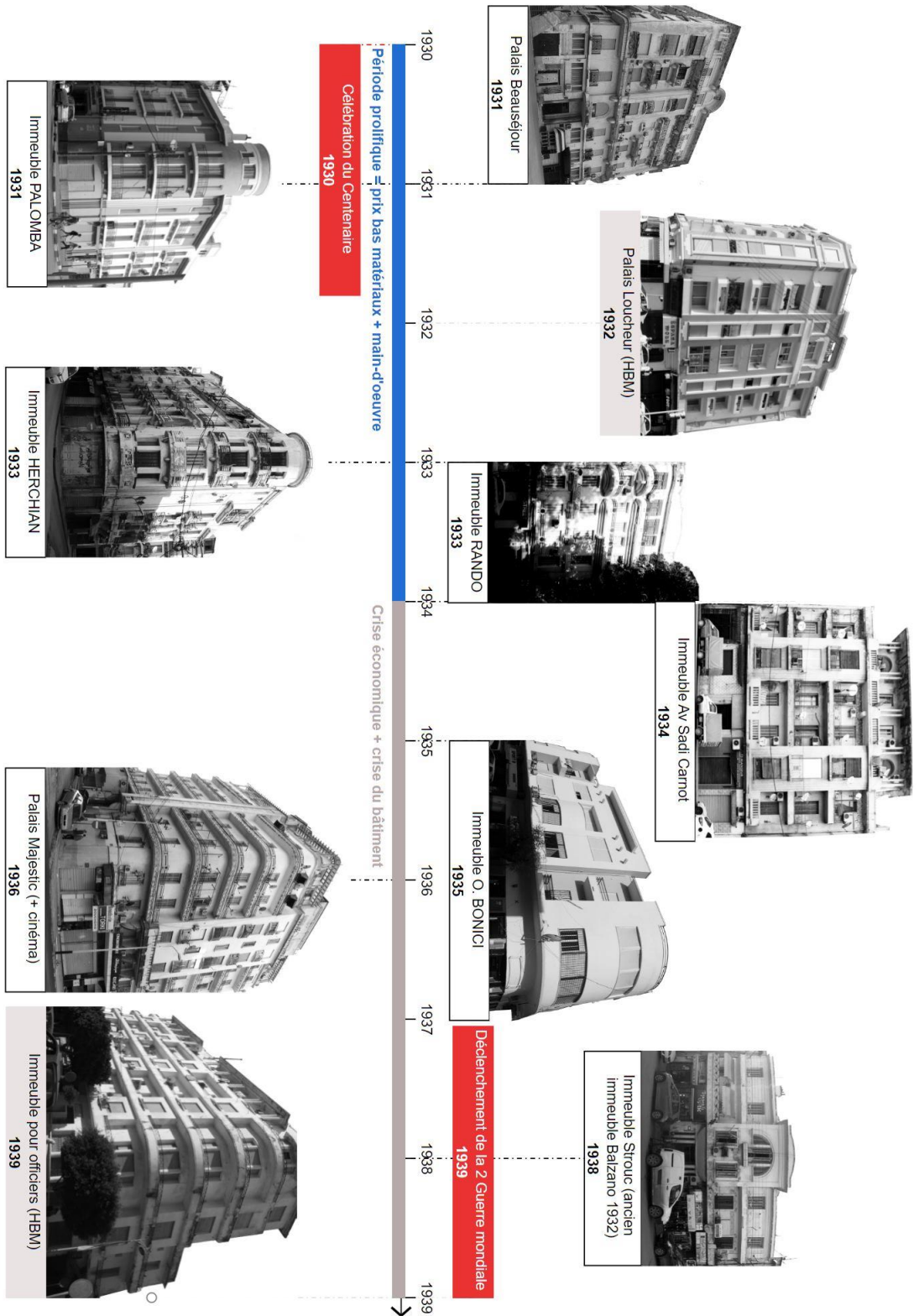


Figure 204 : Frise chronologique des immeubles d'habitation du corpus (auteur, 2021)

Le changement des conditions de la construction entre la première et la seconde moitié des années 1930, sous l'effet de la crise économique, s'est traduit par le recul du nombre d'autorisations de bâtir, mais aussi par le changement du langage esthétique adopté. En précisant les changements opérés sur les expressions architecturales relevées, il devient possible de suivre leur évolution au cours de cette décennie. Ainsi, nous sommes parvenus à distinguer quatre expressions architecturales pour l'habitat collectif.

- **L'Art déco, ou le triomphe de la fantaisie ornementale**

Outre les conditions économiques et matérielles de cette période, il est important de souligner que dans le cas des constructions issues de la commande privée, la culture architecturale des commanditaires, leurs origines et leurs attentes jouent un rôle capital dans la diffusion de telle ou de telle autre tendance. D'ailleurs, l'hostilité de la bourgeoisie très conservatrice de l'époque envers toute innovation trop brutale, transforme ce qui est une révolution théorique du modernisme, en une évolution assez progressive<sup>26</sup>. C'est ce qui a permis au style Art déco, transmis par les œuvres de l'exposition internationale des Arts décoratifs de 1925 censés annoncer la modernité, de fleurir dès la fin des années 1920 et tout au long des années 1930.

Durant l'évolution progressive du langage architectural vers une modernité radicale, l'esthétique Art déco, très présente dans les grands centres urbains algériens, a été affectée par plusieurs expressions<sup>27</sup>. L'analyse du produit bônois montre que la ville de Bône ne fait pas l'exception et compte plusieurs exemples qui s'identifient à l'esthétique Art déco et reflètent les expressions qui en découlent. Il s'agit, en premier lieu, de l'influence purement parisienne<sup>28</sup>, dont l'apparence est reconnaissable à l'aide d'une multitude de marqueurs qui lui sont propres. L'immeuble de rapport dénommé « le Palais Beauséjour » (IM\_01) construit entre 1931 et 1933 par les architectes René Naz et Joseph Butigieg, se distingue par la variété des formes, la richesse et la qualité du décor<sup>29</sup>. Il reprend, à travers les ornements moulés du fronton et la frise sommitale en céramique polychrome, des thèmes d'inspiration florale et végétale. La fresque en bas-relief traitée en méplat qui orne l'entrée, renvoie au thème du mouvement par la répétition des formes. La ferronnerie en harmonie avec l'ensemble emploie des formes géométriques et des motifs à chevrons. Le « Palais Loucheur » (IM\_03) construit à la même période que le « Palais Beauséjour » par l'architecte Gaston Floirat, est le premier immeuble HBM de la ville. Il affiche une esthétique Art

<sup>26</sup> Jean Marc Larbodière, *Façades de Paris*, Édition Massin, coll. Les essentiels du patrimoine, Issy-les-Moulineaux, 2011, p. 136.

<sup>27</sup> Voir *supra*, chapitre 4 : 4.2 : *L'Art déco en Algérie, une tendance aux expressions multiples (1925-1939)*

<sup>28</sup> Voir *supra*, chapitre 4 : 4.2.1 : *L'Art déco, ou l'influence parisienne*.

<sup>29</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) IM\_01 : grille de lecture du Palais Beauséjour, p. 3.

déco, moins chargée en décorations comparée à l'exemple précédent, en raison du caractère économique de cette œuvre sociale. De ce fait, son vocabulaire s'appuie essentiellement, sur les formes géométriques, les pans coupés et les simples moulures<sup>30</sup>. Avant la manifestation des conséquences fâcheuses de la crise économique, les prix bas des matériaux et de la main-d'œuvre, ont fait que les immeubles HBM ne diffèrent pas des immeubles de rapport du point de vue de la qualité et du confort.

#### ○ **L'Art déco d'expression méditerranéenne**

Dans une démarche conceptuelle proche de celle adoptée par Paul Guion, à Alger<sup>31</sup> et éventuellement influencée par l'architecture mauresque, les architectes bônois René Naz et Joseph Butigieg ont tenté de donner à certains immeubles de rapport inscrits dans l'esthétique Art déco, un caractère méditerranéen. On cite l'exemple de l'immeuble construit en bordure de l'ancienne avenue Sadi Carnot au début des années 1930<sup>32</sup>, qui affiche un vocabulaire combinant les marqueurs du style Art déco à des éléments architecturaux se référant à l'architecture locale. De manière moins évidente comparée aux exemples algérois<sup>33</sup>, les emprunts au registre local apparaissent seulement au niveau du couronnement de l'immeuble à travers le recours à la galerie supportée par des colonnes lisses jumelées et des ouvertures en forme d'arc en plein cintre. Un traitement similaire est repris par les deux architectes dans la conception du dernier étage de l'immeuble pour officiers<sup>34</sup>.

Malgré cet emploi restreint des éléments architectoniques à résonance locale, limité à la partie supérieure des immeubles, le choix de cet emplacement reste favorable à la visibilité de ses éléments.

#### ○ **L'Art déco intermédiaire à tendance moderniste**

Il est tout à fait concevable que lors de la deuxième moitié des années 1930, les immeubles de rapport s'allègent en décoration et affiche une transition annonçant un langage plus moderne et cela pour deux raisons. La première est liée à l'évolution de l'esthétique Art déco sous l'influence des discours du mouvement moderne. La deuxième raison se rapporte à l'augmentation du prix de revient de la construction, vu que la fièvre de la construction, du début de la décennie, a épuisé les matériaux de construction généralement importés, tels que le ciment et le fer. Ainsi, la demande a rattrapé et a même dépassé l'offre, obligeant les architectes à réduire les dépenses de la construction en renonçant à la

<sup>30</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) IM\_03 : grille de lecture du Palais Loucheur, pp. 2-3.

<sup>31</sup> Voir *supra*.

<sup>32</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) IM\_10 : grille de lecture de l'immeuble avenue Sadi Carnot, p. 2.

<sup>33</sup> Boussad Aïche, « Architecture algéroise des années 1930 à travers l'étude de Paul Guion et Marcel Lathuillière », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb : (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, pp. 269-272.

<sup>34</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) IM\_09 : grille de lecture de l'immeuble pour officiers, p. 3.

surcharge du décor. Toutefois, l'examen du corpus a révélé que dès la première moitié des années 1930, les architectes bônois ont conçu des immeubles de rapport où les éléments décoratifs propres à l'esthétique Art déco, sont peu dominants, laissant alors, place à la pureté des lignes géométriques. Les immeubles dénommés « Palomba » (IM\_02) et « Rando » (IM\_04) construits en 1933 par les deux architectes Édouard Gonssolin fils et Robert Linnemann, sont des exemples représentatifs d'un Art déco minimaliste à tendance moderniste. Dans les deux cas, le décor floral, les frises sommitales en céramique et les bas-reliefs sont absents. Les façades se dépouillent et s'animent par le rythme des balcons filants et isolés, ainsi que par l'effet des saillies.

L'immeuble des officiers, construit en 1939 par l'OPHBM, illustre l'exemple concret des effets de la simplification des formes et de l'allégement du décor, sous la contrainte budgétaire, sur son langage architectural. À l'issue des modifications apportées à la conception initiale, l'immeuble pour officiers est passé du style Art déco traditionnel chargé en ornements, à un Art déco à tendance moderniste<sup>35</sup>.

#### ○ **La modernité radicale affirmée**

L'émergence de la modernité radicale dans l'habitat collectif, signifie l'achèvement de l'évolution progressive de l'esthétique Art déco. L'examen des bâtiments sélectionnés, a permis de relever un exemple remarquable de cette expression, celui de l'immeuble de rapport dénommé « Bonici<sup>36</sup> » (IM\_06). Construit dans la deuxième moitié des années 1930 par l'architecte Émile Gerbaulet, il résulte d'une démarche conceptuelle pour laquelle cet architecte a volontairement choisi un vocabulaire plastique débarrassé de tout décor inutile. En effet, l'auteur du projet exclut l'usage des formes d'ornementation courantes (bas-relief, frises sommitales, ferronneries... etc.) car celles-ci n'ont plus de place dans l'architecture moderne rationnelle face à la simplicité des formes, l'harmonie des lignes et le jeu d'ombres et de surfaces.

La modernité qu'affiche l'immeuble « Bonici », n'est pas seulement liée à l'absence du décor, mais à l'usage d'éléments du registre moderne, tels que les fenêtres en bandeaux, les auvents de protection des balcons et le simple garde-corps se référant au bastingage des navires. Cet immeuble au langage unique dans la ville, est témoin de la contribution de l'initiative privée et de l'effort des professionnels bônois, entre architectes et entrepreneurs pour doter la ville de bâtiments modernes de qualité.

#### ● **L'habitat individuel bônois : la divergence des langages**

L'application de la loi Loucheur lance dès 1929, l'habitation ouvrière individuelle et conduit à un

<sup>35</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) IM\_09 : grille de lecture de l'immeuble pour officiers, p. 3.

<sup>36</sup> *Ibid.*, IM\_06 : grille de lecture de l'immeuble Olympiade BONICI, pp. 2-3.

développement rapide des lotissements au nord et à l'ouest de la ville. Ainsi, un nombre important d'habitations individuelles, voit le jour, celles-ci partagent les mêmes conditions de construction liées à la réglementation des HBM et aux superficies des parcelles plus au moins égales. Il s'agit de modestes gabarits qui reflètent les langages répandus à cette période, dont l'éclectique qui combine plusieurs registres esthétiques, l'Art déco, le néo-mauresque, le moderne et le style régionaliste. Le but, ici, est de mettre en avant les expressions singulières présentant un intérêt architectural et sont porteuses d'images à significations particulières. Ainsi, le corpus, concernant cette catégorie d'habitation compte deux réalisations représentatives de cette période et synonymes de deux langages différents.

### ○ Une modernité radicale précoce

Lors de la production de l'espace limité du pavillon, nous savons que la France a connu une série de contradictions entre les années 1930 et 1970, l'une des plus évidentes est l'échec de l'architecture moderne dans le champ de la maison individuelle<sup>37</sup>. Cependant, lors de la recherche documentaire, nous avons identifié plusieurs habitations individuelles construites à Bône dès le début des années 1930, qui montrent que les particuliers n'ont pas, tous, été hostiles aux innovations trop brutales du modernisme à l'exemple de Mr. Laurens et L. Ellul<sup>38</sup> (Fig. 205). Ceci révèle d'un autre côté, que les architectes bônois n'ont pas hésité à employer ce nouveau langage au caractère économique et rationnel, étant une preuve irréfutable de leur ouverture à la modernité et de leurs connaissances des récents développements de l'architecture.

Les habitations individuelles bônoises ont connu la modernité radicale plus tôt, comparées aux immeubles de rapport qui l'ont affiché qu'à la deuxième moitié des années 1930. On peut dire que cette typologie d'habitat a été la plus favorable à l'exercice de la modernité, où les architectes se sont inspirés des travaux des grandes figures de ce mouvement, à l'instar de Le Corbusier, Mallet-Stevens et André Lurçat. D'ailleurs, une grande partie des travaux de ces derniers est issue de commandes privées.

La villa « Laurens<sup>39</sup> » (actuellement la villa Bencherif, VIL\_01) construite entre 1931 et 1932, dans le quartier Beauséjour, par les architectes René Naz et Joseph Butigieg est l'exemple le plus éloquent de cette modernité radicale. Son langage est défini par la nudité des surfaces verticales, l'absence de toutes ornementsations, la liberté dans l'emplacement des fenêtres en bandeau et l'emploi de colonnes pour supporter la mince dalle en béton armé couvrant le toit-terrasse. Tous ses éléments sont conformes aux

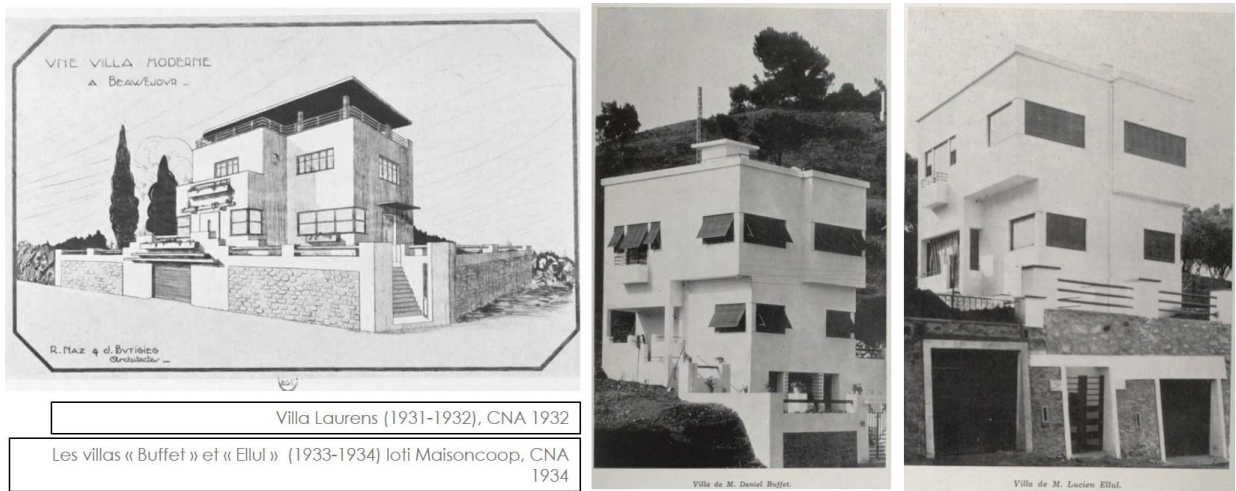
<sup>37</sup> Jean-Louis Cohen et Vanessa Grosman (dir.), *La modernité, promesse ou menace ? France : 101 bâtiments 1914-2014*, op. cit., p. 15.

<sup>38</sup> Nous ne disposons pas de données les concernant pour identifier catégorie socioprofessionnelle à laquelle ils appartiennent.

<sup>39</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) VIL\_01 : grille de lecture de la villa « Laurens ».



préceptes de l'esprit moderne apparus dès les années 1920 de l'école du Bauhaus.



**Figure 205 :** Exemples de villas à Bône construites entre 1933 et 1934 (CNA)

La villa « Laurens » compte parmi les premières manifestations de ce style. De ce fait, elle est témoin de la modernité précoce émergente à Bône et reflète par ses lignes : le raffinement des finitions de l'architecture cubiste ainsi que la pureté et la rigueur de l'assemblage des volumes géométriques simples.

#### ○ **Le régionalisme, résultat de la circulation des modèles**

Au moment où, de nouvelles constructions reflétant l'idéologie moderne, s'élèvent dans les lotissements bônois, telle que la villa « Laurens », d'autres s'attachent à des expressions anciennes et affichent une architecture régionaliste faisant référence à certaines régions de France. Le recours à ces langages, est lié à la valeur fondamentale de l'architecture régionaliste qui renvoie à l'harmonie entre l'édifice et son site naturel<sup>40</sup>. Or, il est question ici de créer des cadres charmants, loin du centre urbain et de mettre en place un décor familier pour les propriétaires<sup>41</sup> qui est aussi un moyen d'identification culturelle<sup>42</sup>.

Le principe du recours à l'architecture régionaliste guide les architectes à appliquer dans leurs conceptions, les caractéristiques esthétiques et formelles propres, à certaines régions de France, mais différent selon les matériaux, les couleurs, les motifs et les ornements. Ainsi, les constructions doivent donner la nette impression que le constructeur a utilisé les matériaux de ces régions. Chose qui est loin d'être concevable en raison du coût onéreux des matériaux et de leur transport, mais aussi en raison du fait que les matériaux employés dans ces régions, sont adaptés à leurs climats. Même si, au nord de l'Algérie le climat est similaire au sud de la France, il ne l'est pas pour les régions du nord de la France. La combinaison de ces facteurs, régis par l'économie et le climat, a fait qu'aux yeux des propriétaires et

<sup>40</sup> Jean-Claude Vigato, *L'architecture régionaliste : France, 1890-1950*, Éditions Norma, Paris, 1994, p. 144.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>42</sup> Voir Bernard Toulhier, François Loyer, *Le régionalisme, architecture, et identité*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2001.

des architectes, l'apparence compte plus que la matière. Ainsi, ces constructions ne sont souvent d'expression régionaliste qu'en apparence. D'après l'examen sommaire de l'inventaire des constructions des années 1930, nous avons repéré plusieurs habitations individuelles d'expression régionaliste. Des maisons néo-basques au lotissement de la Maisoncoop, dont les façades présentent de faux pans de bois (colombage) qui est une sorte d'union entre le rationnel et le régionaliste<sup>43</sup>. Il est certain que pour la transposition au contexte bônois des modèles régionaux, les architectes ont utilisé les supports à leur disposition, dont les revues professionnelles, les brochures, albums *in-folio* et les cahiers d'architecture regroupant une panoplie de modèles.



**Figure 206** : Exemples de maisons à Bône de style régionaliste (auteur, 2021)

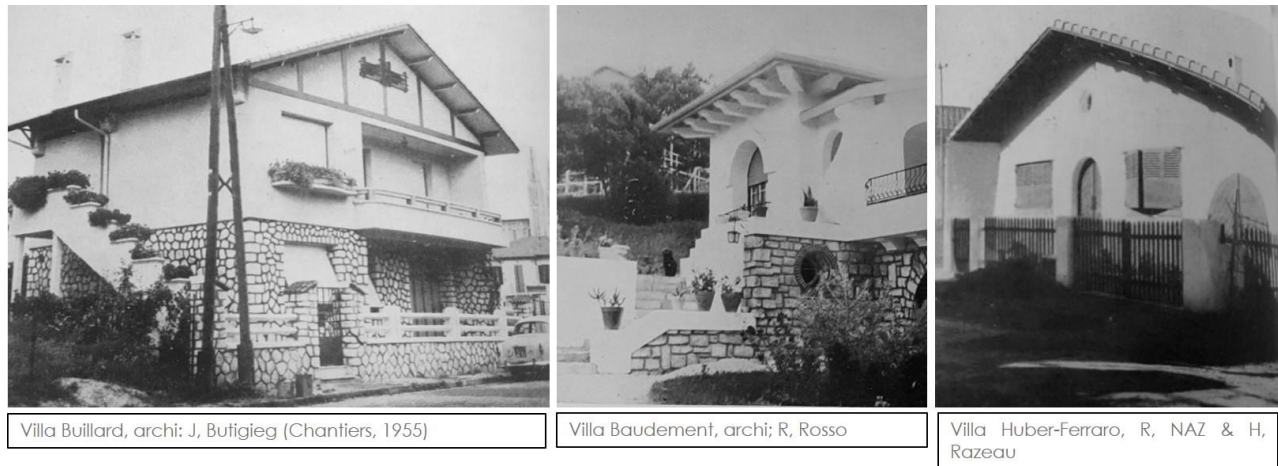
La villa « Peyralans » (VIL\_02) construite en 1932 est l'exemple même d'une villa conçue par les architectes René Naz et Joseph Butigieg dans un style néo-basque qui reprend dans une version économique les caractéristiques formelles des maisons basques. L'étude du contexte de sa création, montre que les raisons derrière ce choix, sont les mêmes que celles citées plus haut. En effet, son commanditaire, Mr Peyralans a exigé des deux architectes que sa villa soit construite dans un style qui puisse lui rappeler les maisons de son beau pays, la côte basque<sup>44</sup>. Ainsi, cette villa se caractérise par : l'usage du mur pignon, de la pierre apparente au niveau de l'ouverture centrale en plein cintre et la mise en évidence de faux linteaux en bois (béton armé) au niveau de toutes les ouvertures.

À l'examen de l'inventaire des habitations individuelles, nous avons remarqué que le recours à l'expression régionaliste persiste jusqu'à la fin des années 1930 malgré la généralisation du modernisme à Bône. Son emploi se prolonge même jusqu'aux années 1950, car les particuliers continuent à en faire la demande pour les mêmes raisons citées plus haut. L'échec de l'architecture moderne face au régionalisme, dans le champ de l'habitat individuel, s'est vu renforcé durant les années 1950. Ce recul de l'emploi de la modernité apparaît clairement à Bône dans la revue « *Chantiers* ». Elle présente dans

<sup>43</sup> Jean-Claude Vigato, *op. cit.*, p. 173.

<sup>44</sup> Voir Annexes IV : (période 1930-1939) VIL\_02 : grille de lecture de la villa « Peyralans », p. 1.

le numéro 21 de son édition de 1955<sup>45</sup>, plusieurs villas bônoises, qui sont des conceptions d'architectes bônois se caractérisant par un style régionaliste (néo-basque, provençal, colonial espagnol).



**Figure 207** : Exemples de villas bônoises de style régionaliste construites dans les années 1950 (Chantiers, 1955)

### 9.2.2 Le deuxième après-guerre (1946-1957), la période des grands changements

Nous savons que le deuxième après-guerre à Bône, se définit par une lenteur de reprise de la construction après des années de marasme causé par la guerre. Toutefois, la prospérité économique assurée par la croissance du trafic portuaire, dès le début des années 1950, accélère l'activité du bâtiment et enregistre un essor remarquable touchant à la production publique et privée. Ainsi, sous la contrainte de la pression démographique, la ville poursuit ses efforts de construction et ouvre plusieurs chantiers afin de rattraper le retard cumulé durant les années d'arrêt et accentué par les destructions de la guerre<sup>46</sup>.

Les bâtiments construits, durant cette période et en particulier ceux des années 1950, forment une entité, qui selon ses conditions d'apparition, apportent des transformations décisives dans l'esthétique urbaine et annoncent de grands changements qui ont durablement marqué le paysage architectural et urbain de la ville.

- **Les équipements publics des années 1950, empreints de modernité**

Au cours des années 1950, la ville de Bône lance la construction de plusieurs programmes de bâtiments publics répondant à des besoins urgents en matière d'espaces d'éducation, de santé et de nouvelles structures administratives. Le corpus constituant le socle de l'étude compte quatre bâtiments publics parmi les plus représentatifs de cette période. Leur construction remonte à la première moitié des années 1950. En revanche, le déclenchement de la guerre d'indépendance en 1954 et l'application du

<sup>45</sup> « Villas à Bône », *Chantiers*, n° 21, octobre-novembre-décembre 1955.

<sup>46</sup> Voir *supra*, chapitre 3 : 3.2.2 : *La situation de la ville durant la guerre (1940-1946)*.

plan de Constantine, des conditions économiques et politiques défavorables, ont été la cause de l'affaiblissement de l'essor enregistré.

Les bâtiments du corpus correspondent aux grandes opérations de cette période du point de vue du financement requis et de la nature du programme. La lecture de ces derniers révèle que par rapport aux bâtiments des années 1930, leurs écritures architecturales adhèrent à l'esprit moderne de manière plus prononcée, même s'ils affichent des vocabulaires plastiques différents (Fig. 208).

Les vocabulaires identifiés sont les suivants :

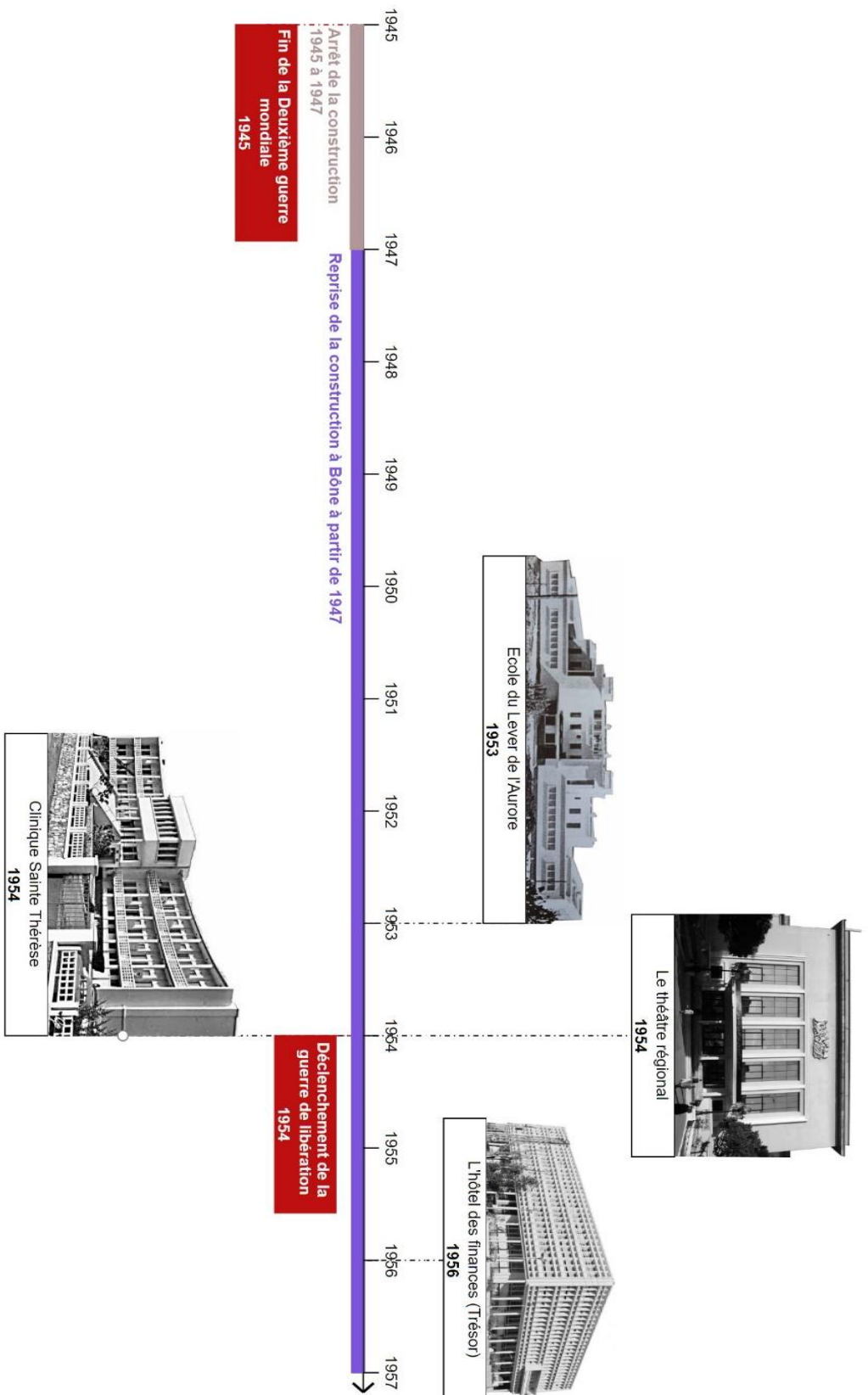


Figure 208 : Frise chronologique du corpus des bâtiments publics de la période 1946-1957 (auteur, 2021)



### ○ **Le maintien du modernisme tempéré des années 1930**

Certains bâtiments publics du début des années 1950, à l'image du groupe scolaire du Lever de l'aurore (EQ\_02), n'apportent pas de nouveautés propres à cette période et maintiennent les caractéristiques d'un langage architectural déjà connu durant l'avant-guerre. Construit par l'architecte Jean Magliulo, entre 1952 et 1953, dans le cadre du programme municipal de scolarisation, cet établissement se caractérise par des volumes simples dont la pureté et le dépouillement reflètent sa fonction interne<sup>47</sup>.

On remarque que la démarche conceptuelle de l'édifice, met en rapport des volumes, des surfaces et une modénature d'inspiration Art déco orientée vers la tendance moderniste, une expression qui a banni tout décor inutile et a gagné du terrain durant les années 1930. La référence à l'Art déco se résume à l'utilisation parcimonieuse de quelques détails connotés comme : les hublots, les surfaces incurvées, les bandeaux vitrés éclairant la cage d'escalier et la galerie au dernier niveau. Tandis que le travail de modénature est reporté sur des effets de moulurations horizontales (bandeaux séparateurs) et verticales. Les deux volumes aux angles arrondis annonçant les entrées (filles/garçons) de l'établissement, sont les principaux éléments de cette formule à composition symétrique. Leur rôle est de réduire la raideur des angles droits et d'animer la façade.

### ○ **La persistance du classicisme moderne d'Auguste Perret**

Le classicisme est un vocabulaire porteur d'outils de composition et dont l'application est devenue indissociable de certaines typologies d'édifices qui réclament un travail stylistique spécifique<sup>48</sup>. Or, le classicisme moderne est la manière adoptée par Auguste Perret pour associer la tradition classique aux avantages de la technique moderne, liée à l'usage du béton armé. En tant qu'ancienne typologie d'édifice culturel, le théâtre est un des types concernés par cette expression, dont l'exemple le plus éloquent est celui du théâtre des champs-Élysées conçu par Auguste Perret en 1913.

Pour la construction du nouveau théâtre municipal de Bône entre 1952 et 1954, la ville exige un édifice digne de son statut de quatrième grande ville d'Algérie, offrant une capacité d'accueil adaptée à sa démographie. L'architecte Pierre Truchot conçoit depuis Paris un édifice monumental de 1500 places, imprégné d'une tradition classique réduite à un sens pratique<sup>49</sup>. En effet, le théâtre de Bône affiche un vocabulaire classique dans un langage moderne, à travers l'usage des corniches nues et des pilastres encadrant les hautes baies. La décoration est peu présente, elle se limite à la ferronnerie ornementale et

<sup>47</sup> Voir Annexes IV : (période 1946-1957) EQ\_02 : grille de lecture du groupe scolaire du Lever de l'Aurore.

<sup>48</sup> Delphine Marrière, « *Morphogenèse et typologie architecturale de la rue Jean-Jaurès et de ses abords* », Rapport réalisé par l'institut de Géographie de l'Université de Bretagne Occidentale, pour l'ADEUPa, 1997, p. 30.

<sup>49</sup> Voir Annexes IV : (période 1946-1957) EQ\_01 : grille de lecture du théâtre régional Azzedine Midjoubi.

au haut-relief qui couronne l'édifice. D'ailleurs, sa présence n'est pas dénuée de sens, car il annonce à l'observateur la fonction de l'édifice. Ce haut-relief affiche deux figures, l'une soulève un masque de théâtre et l'autre le porte. Il s'agit d'un accessoire de scène qu'utilisaient les acteurs de la Grèce antique afin que le caractère et les différents sentiments (joie, tragédie) soient visibles de loin.

L'élégance, la rigidité et la monumentalité qu'offre le langage classique au théâtre de Bône en plus du revêtement du corps central en placage de pierre à grains très fins, assurent une évidente parenté formelle avec deux œuvres parisiennes des années 1930. Il s'agit du Palais Chaillot et du Palais de Tokyo construits à l'occasion de l'exposition internationale de 1937.

#### ○ **L'affirmation de l'influence corbuséenne**

L'hôtel des finances (EQ\_04), communément appelé le Trésor public, est l'un des bâtiments compris dans la nouvelle nomenclature des bâtiments publics, apparue en Algérie dans les années 1950. Ce bâtiment administratif regroupe, toutes les fonctions et les services financiers épars à travers la ville et installés dans des locaux inadaptés. Inauguré en 1956, cet édifice au langage unique dans la ville, est l'œuvre de l'architecte Jean Magliulo<sup>50</sup>. Il est témoin de l'évolution de l'architecture publique bônoise par l'affirmation de la modernité radicale. Cette affirmation repose sur la reprise fidèle, dans sa conception, des cinq principes de l'architecture moderne énoncés par Le Corbusier<sup>51</sup>. En effet, l'hôtel des finances présente un volume cubiste supporté par des pilotis, son plan libre permet de dégager les espaces intérieurs modulés en toute liberté. Son toit n'est pas accessible, par contre, les façades obéissent au principe de la façade libre, qui leur accorde une autonomie par rapport à la structure.

En plus de son caractère rationaliste et fonctionnel affirmant d'une part son système constructif et d'autre part une organisation spatiale et une esthétique adaptée à sa destination, cet édifice emploie les nouvelles techniques constructives de l'époque. Une coupole en béton translucide couvre le hall public au niveau du premier étage et lui assure un éclairage zénithal. Cette conception prend aussi en compte des conditions climatiques de la région, en ayant recours aux brise-soleil horizontaux et verticaux protégeant les façades contre les intempéries et la pénétration directe du soleil pendant les heures chaudes de l'été.

Ainsi, l'hôtel des finances de Bône se définit par son volume géométrique aux lignes pures, sa structure porteuse, ses façades modulées ou tramées qui reflètent une architecture adaptée à son lieu d'implantation. Il est important de souligner que la démarche conceptuelle de Jean Magliulo est

<sup>50</sup> *Ibid.*, EQ\_04 : grille de lecture de l'hôtel des finances.

<sup>51</sup> Voir *supra*, chapitre 5 ; 5.2.2 : *Les théories modernistes de Le Corbusier*.

largement influencée par des œuvres corbuséennes construites à deux espaces temps différents, dont la villa Savoye (1931) et The Curutchet house (1953)<sup>52</sup>.

La clinique Sainte Thérèse<sup>53</sup> voit le jour en 1953, à partir des plans de l'architecte René Naz, elle est un autre exemple de bâtiment à caractère rationaliste et fonctionnaliste. Sa conception reprend les principes de l'architecture moderne et prend également en comptes des exigences liées aux contraintes climatiques. Cet établissement sanitaire met en évidence l'ossature porteuse et la combinaison de ses volumes pour façonner un langage résolument moderne.

- **L'habitat collectif bônois, la modernité au pluriel**

Dans les années d'après-guerre, la question du logement se place à la tête des préoccupations d'ordre social, suscitant le lancement rapide de nouveaux programmes de logement pour contrer les effets de la crise dans ce secteur. Cependant, le déficit croissant en nombre de logements causé par les conséquences du deuxième conflit mondial s'est vu aggravé sous l'effet de la poussée démographique et des flux migratoires.

Nous avons relevé, avec l'étude des habitations collectives des années 1930, la dominance des immeubles de rapport reflétant une esthétique Art déco protéiforme avec quelques spécimens de bâtiments modernes. Or, devant l'urgence de la situation de crise et la forte demande pour le logement, les conditions d'après-guerre ont été favorables à la mise en place d'une architecture de masse. Cette architecture se distingue de celle des années 1930, d'abord par la forme : en employant les nouvelles formes d'habitats modernes puis par le langage<sup>54</sup>. Ainsi, la période du deuxième après-guerre à Bône se caractérise par trois catégories d'habitations collectives à savoir, l'immeuble en copropriété, les groupes d'habitations HLM et les cités musulmanes.

L'immeuble en copropriété remplace l'immeuble de rapport des années 1930, il est particulièrement représentatif des années 1950, car il tire profit des avantages du cadre législatif mis en place cette année-là, pour encourager la construction en accordant des crédits alloués par l'État. Il s'agit souvent, d'immeubles aux imposants gabarits qui dépassent R+5, occupant des emplacements privilégiés dans la ville et équipés des principaux moyens de confort.

Les œuvres sociales (HLM) émergentes à cette période, prennent l'aspect de grands ensembles urbains, ils apportent les solutions formelles au besoin de loger un maximum de gens dans un minimum d'espace,

<sup>52</sup> Voir Annexes IV : (période 1946-1957) EQ\_04 : grille de lecture de l'hôtel des finances, p. 3.

<sup>53</sup> *Ibid.*, EQ\_03 : grille de lecture de la clinique de l'union agricole de l'Est.

<sup>54</sup> Voir *infra*.

avec un prix de revient plus bas. Les cités musulmanes comptent aussi, parmi les nouveautés de cette période. À l'opposé d'Alger<sup>55</sup>, cette forme d'architecture de masse destinée à loger la population musulmane, voit le jour à Bône tardivement.

Le corpus des habitations collectives retenu est constitué de huit constructions et inclut les trois catégories d'habitations citées plus haut. À travers cette sélection d'habitations, nous avons cherché les exemples dignes d'intérêt et les plus représentatifs des changements opérés dans le domaine du logement collectif à Bône (Fig. 209). Ainsi, cinq expressions architecturales peuvent être identifiées.

---

<sup>55</sup> Nadir Djermoune, Leila Oubouzar, « De l'orientalisme éclectique à l'abstraction moderne. Une lecture typologique des architectures algéroises des XIXe et XXe siècles », dans Myriam Bacha (dir.), *Architectures au Maghreb : (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, p. 256.

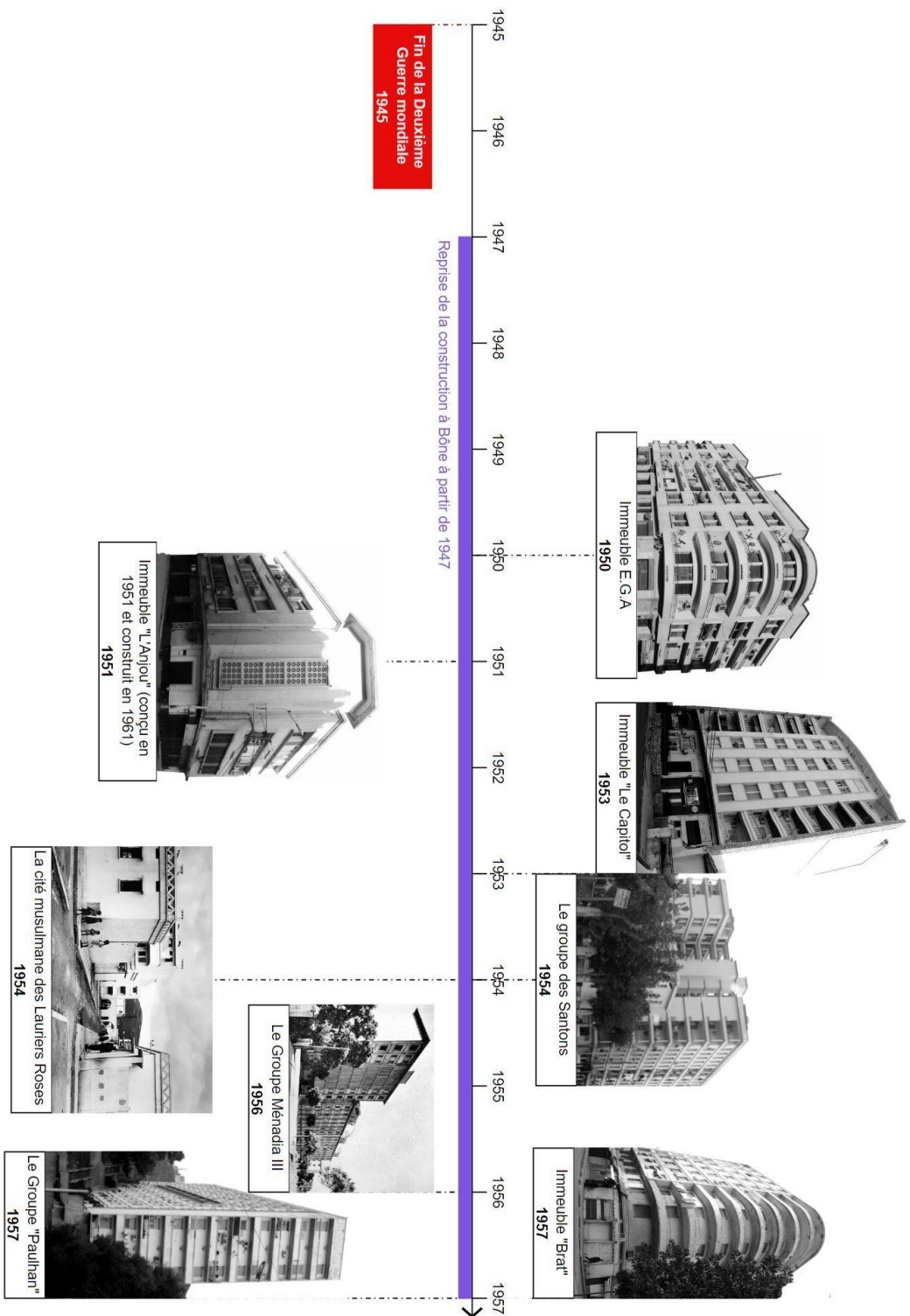


Figure 209 : Frise Chronologique du corpus des habitations collectives de la période 1946-1957 (auteur, 2021)



### ○ **Le prolongement de l'esthétique des années 1930**

Durant la reprise timide de l'activité constructive, à partir de 1947, les premiers immeubles d'habitations adoptent un langage architectural similaire à celui des dernières réalisations de l'avant-guerre. Nous illustrerons ce constat, par deux exemples du corpus appartenant à deux différentes typologies d'habitat. L'immeuble EGA élevé sur cinq étages dans le quartier du Champ-de-Mars, entre 1949 et 1950 est l'œuvre de l'architecte René Naz. Cet immeuble privé présente une silhouette massive et une esthétique qui résultent de la mise en relief des façades par le jeu des oriels, du vide et du plein ainsi que de l'emploi sur tous les étages des balcons filants en maçonnerie<sup>56</sup>. Bien qu'il affiche un caractère rationnel, sa composition reste similaire à celle de l'immeuble pour officiers (1939), production du même architecte.

Le groupe des Santons est un modèle de grands ensembles bônois réalisé entre 1952 et 1953. Sa particularité réside non pas dans son langage architectural qui s'inscrit dans la lignée des productions des années 1930, mais plutôt dans l'innovation apportée par sa conception<sup>57</sup>. Il est formé de deux longues barres de R+8 élevées parallèlement et reliées entre elles par des passerelles aériennes qui assurent la desserte horizontale. Les quatre passerelles délimitent l'espace libre entre les deux barres en quatre cours intérieures permettant aux logements de bénéficier d'une orientation sur rue et sur cour et de profiter de bonnes conditions d'éclairage et d'aération. Ainsi, l'exemple du groupe des Santons annonce les changements opérés durant cette période touchant particulièrement la forme de l'habitat, pour répondre aux besoins pressants de logements.

### ○ **La manifestation du style paquebot**

Cette branche tardive de l'Art déco<sup>58</sup>, mise en place depuis la fin des années 1920, largement répandue dans les années 1930 puis tardivement dans les années 1950, se manifeste à Bône en 1957 à travers un immeuble en copropriété de huit étages dénommé « Brat ». La forme de son terrain d'implantation, oriente les architectes Jacques Lambert et Jean Arbona, à perpétuer la tradition du bâtiment à traitement d'angle arrondi, tout en attribuant à cette silhouette élancée un caractère rationnel, sobre et élégant<sup>59</sup>.

La forme courbe des balcons filants en maçonnerie et des étages d'attiques reflètent le dynamisme recherché par cette tendance moderniste de l'Art déco. Ainsi, ce qui permet d'affilier l'immeuble « Brat » au style paquebot, est sa forme semblable à celle d'un navire, dont le traitement d'angle représente sa proue.

<sup>56</sup> Voir Annexes IV : (période 1946-1957) IM\_01 : grille de lecture de l'immeuble EGA, pp. 2-3.

<sup>57</sup> *Ibid.*, IM\_04 : grille de lecture du Groupe des Santons, pp. 2-3.

<sup>58</sup> Voir *supra*, chapitre 4 : 4.2.4 : *L'Art déco tardif : le style paquebot*, pp. 167-168.

<sup>59</sup> Voir Annexes IV : (période 1946-1957) IM\_07 : grille de lecture de l'immeuble « Brat », pp.2-3.

### ○ **La nouvelle modernité des années 1950**

L'étude du corpus nous fournit deux exemples d'immeubles en copropriété apportant une nouvelle expression de la modernité détachée de celle des années 1930. Le premier exemple est celui de l'immeuble « Le Capitole » élevé en bordure de l'ancien boulevard Narbonne, entre 1952 et 1954. Il affiche, par ses sept étages, une silhouette imposante et un langage architectural épuré qui se distingue par la forme des loggias légèrement incurvée et la disposition centrale des travées ternaires. L'association des différents matériaux en façade, dont le recours au chaînage d'angle en pierre appareillée et l'emploi d'auvent incurvé en béton translucide, assurent à cet immeuble, un caractère singulier et lui garantissent un aspect à la fois sobre et élégant<sup>60</sup>. Rappelons que ce remarquable immeuble est l'œuvre de l'architecte Émile Gerbault, connu à Bône depuis les années 1930 pour ces conceptions à l'esthétique moderne originale, à l'image de l'immeuble « Bonici ».

Le deuxième exemple renvoie à une série d'immeubles identiques élevés dans le quartier du Champ-de-Mars, dont fait partie l'immeuble dénommé « L'Anjou ». Cette conception de l'architecte Émile Bulle remonte à 1950 et indique une nouvelle expression d'une modernité à l'aspect monumental traduit par une composition massive dominée par la ligne droite et des surfaces planes. Les ouvertures placées en bandeau et dotées d'un encadrement saillant, s'équilibrent avec la verticalité du prolongement de la cage d'escaliers dont un haut panneau ajouré assure l'aération et l'éclairage. Les panneaux de claustras à motifs géométriques sont considérés comme un élément décoratif dont l'emploi est justifié par sa fonction<sup>61</sup>.

### ○ **Un langage métis entre modernité et esprit local**

La cité musulmane des Lauriers Roses construite en 1954, est une des grandes d'œuvres sociales menées par l'OPHLM de Bône. Malgré son caractère économique, elle témoigne de la volonté des architectes, Joseph Butigieg et Pierre Truchot, de produire une expression métisse alliant l'efficacité des techniques constructives modernes à l'esprit de l'architecture locale traditionnelle. Cette volonté de métissage architectural, vient en réponse à cette typologie d'habitation. En effet, cette cité autonome est destinée à loger et à procurer un cadre de vie adapté à la population musulmane. Par conséquent, elle se doit d'être conforme à la culture et aux pratiques de ses occupants et de reprendre dans ces conditions, les spécificités fonctionnelles et spatiales connues par cette population.

La genèse et l'évolution du projet, montrent que les restrictions budgétaires ont constitué une entrave à la concrétisation de la conception idéale imaginée par les deux architectes, dont le produit final n'est

<sup>60</sup> Voir Annexes IV : (période 1946-1957) IM\_03 : grille de lecture de l'immeuble « Le Capitole », p. 2.

<sup>61</sup> *Ibid.*, IM\_02 : grille de lecture de l'immeuble « L'Anjou », p. 2.

qu'une version plus simplifiée de celle proposée en premier<sup>62</sup>. La démarche conceptuelle des architectes vise une architecture métisse du point de vue de la forme, des techniques, des matériaux et de l'organisation spatiale, à travers la reprise du modèle de la maison à patio couverte d'un toit-terrasse. C'est un modèle connu par les Musulmans, qui en plus d'être ajusté à leur cadre de vie, est adapté aux conditions climatiques de la région. Ainsi, les maisons mitoyennes horizontales de la cité des Lauriers Roses s'alignent tout au long des rues résidentielles et se composent de deux chambres et d'une salle commune s'organisant autour d'une cour intérieure donnant accès à un jardin. Du côté de la technique de construction employée pour la structure verticale, elle se réfère à une méthode de montage simple, inspirée des méthodes traditionnelles. Ce procédé permet avec des éléments légers, maniables, à savoir les blocs agglomérés creux, l'élévation des murs sans ossature en béton armé et donc sans coffrage. Ainsi, le recours à cette technique inclut une opération à moindre coût<sup>63</sup>.

L'aspect extérieur de ces maisons reprend des éléments décoratifs tirés du vocabulaire local. Il s'agit : des portes en bois de forme arquée, des fenêtres carrées protégées par des grilles en fer forgé, en plus des claustras et la sorte de merlons au niveau de l'acrotère. En effet, ce décor dépouillé rappelle le vocabulaire plastique des maisons de la médina, que l'on retrouve à la Casbah d'Alger. D'autre part, la référence à l'architecture locale et au paysage urbain des médinas est reprise par l'emploi d'une série d'arcades au niveau des rues commerçantes de la cité.

#### ○ **Le langage rationnel et fonctionnel de l'architecture de masse**

L'œuvre sociale a considérablement évolué depuis les premiers groupes d'habitations de la Ménadia (I et II) et des Santons. Le groupe III de la Ménadia inauguré en 1956, donne une idée de l'évolution des choix formels et esthétiques dans le domaine de l'habitat collectif à cette période.

Cette œuvre de l'OPHLM de Bône est un ensemble de barres droites et incurvées organisées autour d'un espace central et dont les gabarits varient du R+4 au R+10<sup>64</sup>. Ce grand ensemble abrite au total, 192 logements. L'expression dominante est celle d'une architecture de quantité représentative des conditions conjoncturelles. Au plus fort de la crise du logement, les programmes d'habitations lancés dès 1947, s'avèrent insuffisants face à la forte demande en logement. Dans ces conditions, les préoccupations d'ordre esthétique ont moins d'intérêt qu'avant. L'aspect extérieur de l'ensemble ne fait preuve d'aucune fantaisie décorative, il est sobre et rationnel et se définit par des façades tramées mettant en évidence

<sup>62</sup> Voir Annexes IV : (période 1946-1957) IM\_05 : grille de lecture de la cité des Lauriers Roses p. 3.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>64</sup> Voir Annexes IV : (période 1946-1957) IM\_06 : grille de lecture du Groupe III de la Ménadia, p. 1.

l'ossature porteuse en béton armé. Celle-ci est devenue le principal élément de composition des façades accompagné de l'encadrement en saillie des ouvertures, des corniches et des brise-soleil.

Nous présentons ici, un autre exemple peu connu par les habitants de la ville à cause de sa localisation excentrée, dans le quartier Beauséjour empêchant sa visibilité. Le groupe « Paulhan » (IM\_08) conçu par l'architecte Roger Rosso voit le jour en 1957, il représente un modèle particulier et réduit de grand ensemble (74 logements) qui prend la forme d'une longue barre (40 m x 12 m) de 12 étages. Son implantation perpendiculaire aux courbes de niveau de la colline des Santons, lui confère un caractère innovant et original. Une partie de cette longue barre repose directement sur le sol, tandis que l'autre est portée par des murs en béton armé avec contreforts, formant la base de l'ensemble en béton brut de décoffrage. Une attention particulière à la composition des façades du groupe mérite d'être portée. La façade sud-ouest s'ouvre sur la ville par de larges balcons. Quant à celle orientée nord-ouest, elle affiche à mi-hauteur une coursive-terrasse qui se déploie sur neuf travées et permet la communication horizontale entre les trois blocs qui composent l'ensemble<sup>65</sup>.

L'analyse du groupe « Paulhan » fait apparaître des éléments en commun, du point de vue de la forme et de l'implantation avec l'Aéro-habitat d'Alger<sup>66</sup>, conçu entre 1952 et 1955, dans le quartier de Telemly. Cette œuvre HLM est une réponse des disciples de Le Corbusier en Algérie, au problème du logement. Rappelons que l'Aéro-habitat de Louis Miquel, Pierre Bourlier et José Ferrer, est une incarnation des théories modernistes défendues dans la Charte d'Athènes et la doctrine des CIAM. Elle reprend le concept de l'unité d'habitation de Le Corbusier tout en l'adaptant au contexte algérien. Outre, sa forme et son implantation, la reprise du principe de la rue intérieure affirme l'appartenance de l'œuvre de Roger Rosso à la typologie de l'Aéro-habitat. Cependant, deux autres éléments caractéristiques, présents dans le modèle corbuséen de la cité radieuse et dans la conception de Louis Miquel et ses associés, ne figurent pas dans le modèle bônois. Il s'agit des appartements sur deux niveaux ou duplex et les commerces de la galerie marchande. De ce fait, le groupe « Paulhan » n'est qu'une variante simplifiée de l'Aéro-habitat algérois qui atteste toutefois de la forte influence de Le Corbusier et de ses disciples sur la scène architecturale bônoise.

### 9.2.3 Le plan de Constantine (1958-1962) : l'atrophie progressive de la modernité

Nous savons que l'application du plan quinquennal de développement économique et social initié par le général de Gaulle en 1958, n'est qu'une action tardive et infructueuse pour apporter des solutions à

<sup>65</sup> *Ibid.*, IM\_08 : grille de lecture du groupe Paulhan, p. 2.

<sup>66</sup> Voir *supra*, Chapitre 5 : 5.2.2 : *Le Corbusier en Algérie, une référence pour toute une génération.*

l'inégalité sociale et économique entre Musulmans et Européens.

Durant cette période, les efforts de construction se sont multipliés dans tous les domaines, en vue d'atteindre, avec rapidité, les résultats escomptés et tenter d'inverser la situation économique et sociale. Ces actions sont alors dirigées par la volonté politique de faire avorter l'insurrection armée et inciter la population autochtone à choisir le camp de la France. Étant donné le besoin urgent de 19 000 logements à Bône<sup>67</sup>, l'application des directives de ce plan instaure un cadre économique favorable à la relance de la construction et à l'accélération du processus d'urbanisation de la ville. En quelques années, Bône voit naître sur son périmètre urbain, de nouveaux bâtiments publics et quartiers d'habitations, transformant profondément son paysage architectural et urbain<sup>68</sup>.

Ainsi, la production architecturale de cette période, a la particularité d'être réalisée dans des conditions spécifiques, différentes de celles des périodes précédentes. Elle est aussi témoin des dernières opérations de construction dans la ville avant l'indépendance.

- **Les édifices publics, les derniers témoignages de la modernité à Bône**

Les réalisations publiques de la fin des années 1950, comptent de nouveaux programmes pour poursuivre l'effort d'équipement entrepris par la ville depuis les années 1930 en matière de bâtiments de santé publique, de sécurité urbaine et d'administration. Ainsi, le corpus d'étude correspondant à cette catégorie de construction comprend trois édifices publics issus des nouveaux programmes (Fig. 210). Ils indiquent alors, les choix esthétiques adoptés dans une conjoncture de crise sociale et politique.

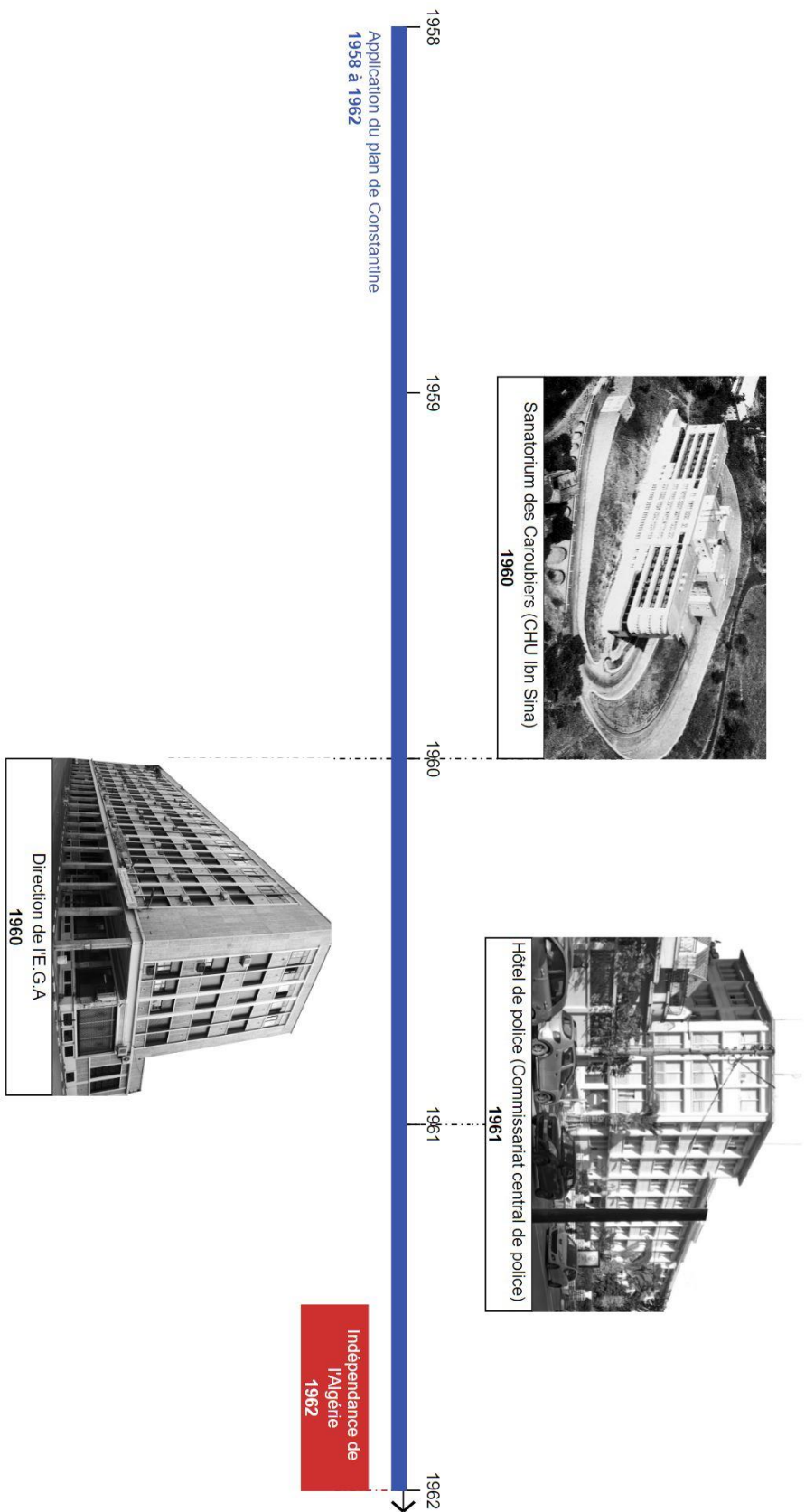
Les expressions architecturales identifiées à l'étude de ce corpus sont de deux ordres :

---

<sup>67</sup> Voir *supra*, chapitre 3 ; 3.2.4 : *De Bône à Annaba, les derniers instants de la ville coloniale (1958-1962)*.

<sup>68</sup> *Ibid.*, *les besoins grandissants de Bône, l'œuvre sociale à grande échelle*.





**Figure 210** : Frise chronologique du corpus des bâtiments publics de la période 1958-1962 (auteur, 2021)

### ○ **La continuité du style paquebot**

L'étude du corpus en question révèle que l'immeuble « Brat » (IM\_01) élevé au centre-ville n'est pas le seul spécimen à grand gabarit inscrit dans le style paquebot. Le recours à cette expression tardive de l'Art déco, persiste à Bône jusqu'à la fin des années 1950. En effet, elle est portée par l'une des nouvelles réalisations publiques de cette période, à savoir le sanatorium des Caroubiers. Construit en 1960 par l'architecte Émile Gerbault, l'actuel CHU « Ibn Sina » affiche clairement les caractéristiques formelles de cette expression qui semble être la mieux adaptée à sa fonction, tout en lui assurant une intégration harmonieuse dans le cadre paysagé de son lieu d'implantation.

La référence au style paquebot apparaît avec le volume allongé de l'édifice et dont les extrémités sont adoucies par un traitement arrondi des angles rappelant la proue et la poupe d'un navire<sup>69</sup>. Cette forme permet d'ouvrir au maximum la façade principale orientée sud-est, par des ouvertures en bandeau et des loggias et de profiter de l'ensoleillement, de la vue sur la baie de Bône et de la brise de mer. Ainsi, la somme de ces éléments confère à l'ensemble, l'aspect d'un grand navire échoué dans un écrin de verdure.

### ○ **La modernité réduite aux lignes épurées et à la matérialité des surfaces**

Deux bâtiments administratifs élevés durant cette période, affichent un langage moderne épuré et dominé par un caractère rationaliste et fonctionnaliste. La direction de l'EGA (actuelle direction régionale de SONELGAZ) et l'Hôtel des polices (commissariat central de police) sont deux nouveaux programmes de bâtiments publics, l'un construit en 1960 et l'autre en 1961. Bien que leurs volumes et dimensions ne soient pas identiques, leurs façades obéissent aux mêmes principes de composition qui s'appuient sur la répétition des ouvertures encadrées par la structure apparente, produisant des façades tramées ou quadrillées. Cette répétition linéaire des ouvertures et des éléments de la structure, anime les façades et indique la destination de l'édifice.

La particularité de ces façades aux lignes géométriques, s'annonce par la recherche d'effets de relief et de matérialité au moyen du revêtement et du traitement des surfaces. Dans le cas de la direction de l'EGA, est employé un revêtement en plaque préfabriquée enduite d'un ciment de pierre<sup>70</sup>. Quant aux façades de l'Hôtel des polices, elles sont agrémentées de tablettes saillantes rectangulaires<sup>71</sup>, un traitement identique à celui des façades du sanatorium des Caroubiers. Nous avons remarqué que dès 1950, l'usage du placage de pierre sur les façades, et du soubassement en pierre naturelle, devient très courant. Il a pour but

<sup>69</sup> Voir Annexes IV : (période 1958-1962) EQ\_01 : grille de lecture du Sanatorium des Caroubiers, pp. 2-3.

<sup>70</sup> *Ibid.*, EQ\_02 : grille de lecture de la direction de l'EGA, p. 3.

<sup>71</sup> *Ibid.*, EQ\_03 : grille de lecture de l'hôtel des polices, p. 3.

d'habiller les façades et de compenser la nudité et le dépouillement des surfaces planes ou encore de créer des petites zones d'ombre.

- **L'habitat collectif, l'image de la régression du langage moderne**

Le corpus étudié est constitué de trois grandes opérations de constructions qui ont marqué cette période, du point de vue du nombre de logements générés et de l'aire urbaine occupée. Il montre que les groupes d'habitations HLM apparus entre 1959 et 1962, partagent des caractéristiques formelles et esthétiques, étroitement liées aux conditions particulières du moment. La réponse au besoin urgent en logements, s'est traduite par une construction de masse, soumise à des budgets limités et à des cahiers de charges stricts en matière de surfaces habitables.

Quant à l'habitat collectif privé, il ne partage pas les mêmes caractéristiques des l'habitat social, et offre un contre-exemple des dernières réalisations de la période coloniale, car son langage est porteur de nouveauté. L'analyse du corpus concerné illustré par la frise chronologique ci-dessous (Fig. 211), a permis de définir deux expressions architecturales que nous détaillerons ici.

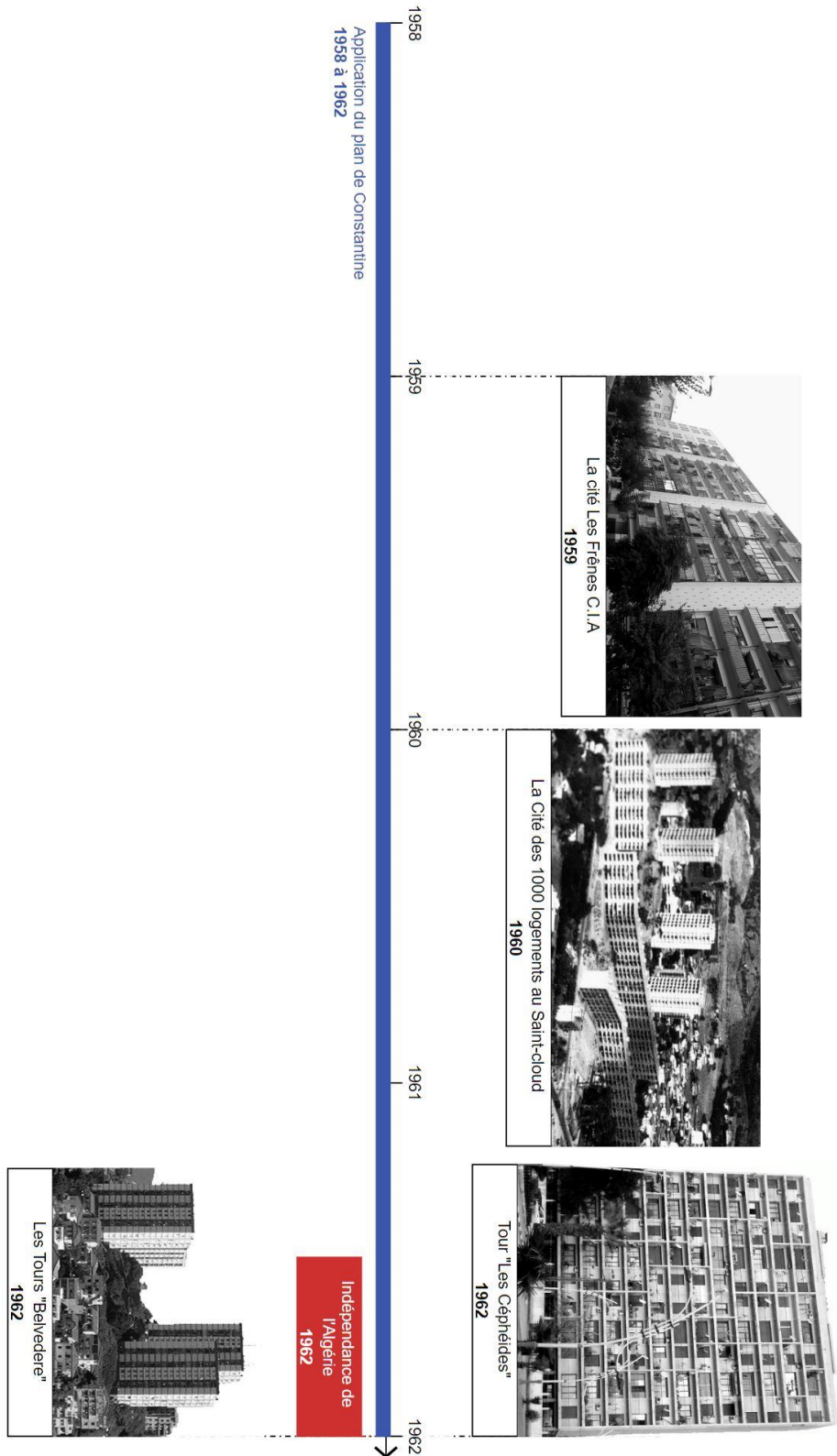


Figure 211 : Frise chronologique du corpus des bâtiments d'habitation de la période 1958-1962 (auteur, 2021)

### ○ **Un langage monotone aux lignes répétitives**

L'analyse de la cité des Frênes (1957-1959), du groupe des mille logements dans le quartier Saint-Cloud (1958-1960) et des tours Belvédères (1960-1962), nous permet de constater que l'architecture moderne à Bône, a progressivement diminué en qualité. Les restrictions budgétaires, ainsi que les exigences de rentabilité et de rendement, ont fini par donner à ces productions HLM un caractère monotone, privé d'innovations sur le plan esthétique.

Les groupes des Frênes et des mille logements sont le produit de deux organismes constructeurs différents (OPHLM et la CIA), impliquant deux sources de financement distinctes. Ils présentent une composition moderne similaire qui associe dans le même programme, les nouvelles formes d'habitat que sont les barres et les tours. Cette formule combinatoire semble être la plus efficace pour produire un maximum de logements économiques selon la forme et la topographie du site. Ces nouveaux groupes sont conçus dans la logique de compléter l'ensemble immobilier de Ménadia III existants, en respectant la même échelle.

Malgré la simplicité des formes employées, les façades des longues barres de la cité des Frênes sont marquées par le rythme du jeu d'alternance des grandes loggias et des bandes verticales dotées de briques de verre pour éclairer l'espace du séchoir<sup>72</sup>. Quant au groupe des mille logements, d'apparence austère, il affiche des façades tramées, composées uniquement par la répétition des mêmes éléments, dont les loggias et les ouvertures. En dépit de l'implantation harmonieuse des volumes de ce groupe, son architecture rationnelle et monotone est dominée par le caractère quantitatif<sup>73</sup>.

Le groupe des tours Belvédère est la dernière œuvre sociale du plan de Constantine à Bône, elle marque dans le paysage par sa forme élancée surplombant la ville. D'ailleurs, le caractère économique de ce programme s'impose comme une évidence devant la forme de l'habitat choisie. En effet, l'habitat vertical est moins coûteux que les barres horizontales, car il nécessite moins de travaux de terrassement, de fondation et d'assainissement. Le groupe Belvédère est constitué de cinq silhouettes élancées (17 étages), dotées d'un traitement identique, chacune s'ouvrant sur les quatre côtés par des fenêtres et des loggias<sup>74</sup>. Ainsi, la composition des façades est répétitive et monotone et n'introduit aucune variété dans les formes.

### ○ **L'ultime manifestation de l'influence corbuséenne**

Même si, les grands ensembles construits sous les directives du plan de Constantine ont tendance à

<sup>72</sup> Voir Annexes IV : (période 1958-1962) IM\_01 : grille de lecture du groupe des Frênes, p. 3.

<sup>73</sup> *Ibid.*, IM\_2 : grille de lecture du groupe des mille logements au Saint-Cloud, p. 3.

<sup>74</sup> *Ibid.*, IM\_4 : grille de lecture du groupe Belvédère, p. 3.



refléter la régression du développement de l'architecture moderne à Bône, cet aspect ne peut être généralisé à toutes les constructions de la période. Nous avons relevé un exemple issu de la construction privée, dont l'expression révèle un intérêt architectural significatif.

La résidence privée les « Céphéides » compte parmi les derniers projets d'habitations collectives élevés à Bône entre 1960 et 1962. En dépit des circonstances difficiles relatives à cette période, l'Union Immobilière Algérienne réussit à concrétiser l'un de ses projets dans la ville. Cet imposant immeuble de 12 étages apporte à la ville, une conception innovante qui associe la qualité esthétique et d'exécution.

Le jeune architecte Pierre Egal installé à Bône depuis 1959, dirige le groupe d'architectes chargés de la construction de cette résidence. Sa démarche conceptuelle applique fidèlement les cinq principes de l'architecture moderne et donne naissance à une seule unité sur pilotis, dont la façade principale orientée sud-est est dotée d'une composition libre. Son langage est constitué de larges loggias permettant aux appartements de profiter de l'ensoleillement et du panorama sur mer, elles laissent ainsi dominer la ligne horizontale. Toutefois, le jeu subtil dans la disposition des loggias variant d'un niveau à un autre répond à une logique précise. Il crée un découpage géométrique qui anime la façade, brise la monotonie et offre une trame équilibrée<sup>75</sup>.

L'exemple corbuséen du pavillon suisse (actuelle Fondation Suisse) construit entre 1931 et 1933, à la Cité Internationale Universitaire de Paris affirme l'influence exercée par Le Corbusier sur les auteurs de la résidence des « Céphéides ». D'ailleurs, il est fort probable que les auteurs de cette tour, se sont inspirés de ce modèle dans leur conception, car en plus de partager ses caractéristiques formelles, on remarque dans les deux projets, un traitement identique dans l'habillage des deux murs pignons. Ce traitement renvoie à l'emploi des plaques de pierre artificielles<sup>76</sup>. Il a l'avantage d'apporter une touche de sophistication à l'ensemble, tout en protégeant ces parties des effets des intempéries dus à leur orientation.

### **9.3 L'architecture méditerranéenne à Bône, illusion ou réalité ?**

Dès l'avènement du mouvement moderne en Algérie, les architectes actifs sur ce territoire et en particulier l'élite architecturale algéroise dénoncent par des articles publiés dans les revues locales, le manque de sincérité de l'architecture produite depuis le début du siècle dans le style néo-mauresque. Ces architectes expriment le besoin de mettre en place une architecture moderne enracinée, qui prend en compte des spécificités culturelles et climatiques du pays. Ils voient alors l'architecture locale traditionnelle comme un modèle de référence d'une production appropriée et adaptée aux conditions de

<sup>75</sup> Voir Annexes IV : (période 1958-1962) IM\_03 : grille de lecture de la résidence les « CÉPHÉIDES », pp. 2.

<sup>76</sup> *Ibidem*.

l'Algérie<sup>77</sup>.

La volonté de produire une architecture moderne traversée par l'esprit local, s'est manifestée durant l'entre-deux-guerres et après de deuxième conflit mondial, à travers de nombreux projets. Les exemples étudiés dans le sixième chapitre, révèlent différents processus ou modalités suivis par les professionnels du bâtiment pour tenter d'atteindre une modernité adaptée au contexte algérien<sup>78</sup>. Les processus employés diffèrent d'un architecte à un autre et connaissent avec la crise du logement des années 1950 une évolution remarquable qui résulte des nouvelles approches conceptuelles, à l'image de celles développées par Fernand Pouillon et Jean Bossu<sup>79</sup>. Ainsi, les démarches conceptuelles amorcées durant l'avant-guerre, se voient complétées ou améliorées, durant l'après-guerre par les exigences de cette période en matière d'espace, d'économie et d'efficacité.

À défaut de témoignages écrits laissés par les acteurs de la scène bônoise, indiquant leur éventuelle participation aux débats tenus depuis 1930, on ignore si ces derniers partagent les mêmes préoccupations exprimées par leurs confrères algérois et avec la même intensité. Toutefois, il est peu concevable qu'ils soient restés indifférents au nouveau discours architectural qui a alimenté la réflexion des professionnels en Algérie. Cette situation nous donne peu d'indications sur les caractéristiques imaginées par les acteurs bônois pour produire une architecture moderne adaptée au contexte algérien. Ainsi, l'analyse du produit bônois est le seul moyen à notre disposition pour apporter des éclairages sur ce sujet.

Cette étude soulève dans un premier temps la question de savoir si la volonté de produire une d'architecture d'expression méditerranéenne à Bône est un fait concrétisé par des réalisations, autrement dit, si le produit bônois inclut des spécimens d'architecture méditerranéenne. L'étude descriptive et interprétative de l'architecture bônoise a fourni une réponse à la question, car elle a permis l'identification de réalisations nourries par cette intention dans le domaine public et privé. Il s'agit dans un deuxième temps de préciser les modalités adoptées par les professionnels bônois et d'identifier l'éventuelle évolution de leurs approches. Rappelons que c'est durant les moments forts de la construction alignant les conditions favorables à son essor, que nous avons relevé les singularités et l'innovation dans le domaine de l'architecture publique et privée. En effet, c'est durant les années 1930 et au début des années 1950 que se sont manifestées les tentatives des acteurs de la scène bônoise, pour produire une architecture moderne en rapport avec son contexte.

<sup>77</sup> Voir *supra*, chapitre 6 ; 6.1.2 : *L'architecture méditerranéenne en Algérie, une nouvelle démarche conceptuelle*.

<sup>78</sup> *Ibid.*, 6.3.1 : *L'architecture méditerranéenne des années 1930*.

<sup>79</sup> *Ibid.*, 6.3.2 : *Le métissage architectural du deuxième après-guerre*.

### 9.3.1 Les premières tentatives de synthèse entre modernité et images locales

Durant les années 1930, l'architecture méditerranéenne s'est manifestée selon plusieurs formules, allant de la synthèse de plusieurs références, à un style composite, entre orient et occident ou encore à une expression moderne avec configuration spatiale à référence locale. Les architectes actifs à Bône ont tenté d'inscrire leurs productions publiques et privées dans une modernité singulière en ayant recours à ces formules.

- **La référence au local exprimée par Pierre Truchot et Pierre Choupaut**

Durant les années 1930, la municipalité tend à améliorer l'équipement de la ville par le moyen d'un vaste programme de bâtiments publics. Nous avons relevé pour cette catégorie de construction, des exemples représentatifs d'une synthèse entre modernité et expression locale. Les spécimens architecturaux en question sont tous l'œuvre des architectes Pierre Choupaut et Pierre Truchot, installés à Bône de 1928 jusqu'à la fin de la Deuxième guerre mondiale. Ce fait n'est pas le fruit d'une simple coïncidence, car leur profil d'architecte DPLG agréé par le Gouvernement général, est la principale raison derrière leur monopole sur le marché de la commande publique à Bône et dans la région de l'Est.

Les premières réalisations des deux architectes font référence à l'architecture locale par l'image, qui n'est visible que sur l'enveloppe du bâtiment. Une méthode qui ne suscite pas une démarche conceptuelle complexe ou recherchée, mais qui reprend plutôt celle du néo-mauresque. Ces architectes tentent, au moyen d'éléments inscrits dans le registre mauresque, à savoir le décor moulé et les arcs en plein cintre de produire un langage connu. L'exemple le plus éloquent pour illustrer cette démarche, est celui de la gare ferroviaire. Rappelons toutefois que cette démarche leur a été imposée par la direction des Chemins de Fer Algériens, en tant que maître d'ouvrage.

La gare ferroviaire est le seul projet pour lequel, ces architectes se sont exprimés pour expliquer leur position et les motifs de leur choix. Ainsi, ils affirment que la finalité de leur travail est de produire un style harmonieux, adapté au ciel doux et au soleil éclatant de l'Algérie.

À la fin des années 1930, les deux architectes offrent à la ville un remarquable édifice qui fait cette fois référence à l'architecture locale par ses espaces et son volume. Il s'agit d'une réinterprétation abstraite et moderne des formes traditionnelles en mettant en avant les avantages de l'usage généralisé du béton armé. Le marché européen ou le marché couvert de Bône emploie la rotonde qui rappelle la coupole, les galeries ouvertes protégées par les claustras qui renvoient aux moucharabihs et la tour-horloge comme un l'élément d'appel en référence au minaret. Cette démarche n'est pas propre aux architectes Pierre Truchot et Pierre Choupaut, mais est une reproduction à grande échelle des expérimentations menées par

les frères Perret en Égypte quelques années avant<sup>80</sup>. Toutefois, leurs reprises dans le cas bônois, sont porteuses d'innovation par rapport aux dimensions de l'édifice et des différentes techniques employées dans sa construction, dont la charpente en béton armé.

- **Les timides efforts des architectes René Naz et Joseph Butigieg**

Les architectes René Naz et Joseph Butigieg sont les auteurs des rares immeubles de rapport élevés à Bône durant les années 1930 et qui renvoient à un Art déco d'expression méditerranéenne. Leur intention de se référer à l'architecture locale est limitée à un usage ponctuel et discret d'éléments, telle que la galerie ouverte supportée par les colonnes jumelées et des ouvertures arquées. Ces éléments sont visibles seulement au niveau du couronnement, comme le montre l'exemple de l'immeuble de l'avenue Sadi Carnot.

Malgré leur manière timide de rappeler l'architecture locale, la démarche conceptuelle adoptée par ces deux architectes, rappelle sommairement, celle mise en place par l'architecte Paul Guion dans la construction de plusieurs immeubles de rapport algérois<sup>81</sup>. En effet, le point commun entre les deux, est la manière de placer les emprunts à l'architecture locale au niveau du couronnement pour en assurer leur visibilité. Les exemples bônois sont loin d'être à l'image des immeubles conçus par l'architecte Paul Guion, qui les dépassent du point de vue de la variété des formes et du décor. Cet éventuel rapprochement entre la démarche des architectes bônois et Paul Guion peut être expliqué par l'étude prosopographique qui révèle que ce dernier fait partie du réseau de l'architecte René Naz. Tous les deux ont eu la même formation à l'école coloniale d'apprentissage de Dellys l'un est de la promotion de 1896 et l'autre de celle de 1911. Ils se voient régulièrement lors des assemblées générales de l'association des anciens de l'école de Dellys, de la région de Bône, dont René Naz est le président en 1936<sup>82</sup>.

### **9.3.2 Vers une architecture méditerranéenne, l'évolution des procédés de référence**

À partir de l'après-guerre, les discours des architectes influencés par Le Corbusier et partisans d'une architecture méditerranéenne évoluent. Ils ne tolèrent plus la transposition d'éléments symboliques appartenant à l'architecture locale et voient que le besoin d'adapter leur production au contexte algérien ne doit pas être limité à des emprunts apparents seulement en façade. La maturation des rapports avec l'architecture traditionnelle résulte de l'approfondissement de leurs connaissances de cette architecture

---

<sup>80</sup> Voir *supra*, chapitre 5.

<sup>81</sup> Voir *supra*, chapitre 4.

<sup>82</sup> Voir Annexe III, ID\_01 : Notice prosopographique René Joseph Lucien Naz.

au moyen des relevés et des nouvelles méthodes employées par le groupe CIAM-Alger, dont des enquêtes avec des préoccupations ethnologiques et sociales.

D'autre part, les leçons d'adaptation transmises par l'architecture locale à travers ses caractéristiques techniques et morales ont orienté les architectes à employer des démarches de références plus larges. Celles-ci touchent à la configuration de l'espace, l'agencement des volumes et la capacité de la conception de présenter des solutions aux contraintes climatique et topographique, allant jusqu'à reproduire l'atmosphère et les ambiances dégagées par l'architecture vernaculaire. En effet, la matérialisation des nouvelles démarches adoptées apparaît à partir de la seconde moitié des années 1950, à travers les réalisations d'architectes, comme Fernand Pouillon, Jean Bossu et Roland Simounet. Quant au cas bônois, nous avons repérés trois exemples illustratifs de ces démarches.

- **L'alliance entre modernité et tradition vue par Jean Magliulo, une solution aux contraintes climatiques**

Jean Magliulo est un architecte diplômé par le gouvernement en 1941, sa carrière démarre dans l'après-guerre. Il fait partie de la jeune génération d'architectes actifs à Bône porteuse d'une nouvelle perception de la modernité. Son profil lui permet d'obtenir de nombreuses commandes publiques et privées qui apportent de nouveaux témoignages de la modernité à Bône et dans les villes de l'Est algérien comme Skikda et Guelma.

Entre 1953 et 1954, Jean Magliulo construit deux bâtiments publics aux vocabulaires distincts par rapport à leurs fonctions, mais dont l'aspect général renvoie à une architecture moderne. Ces deux projets partagent un point commun, celui d'une conception guidée par le besoin d'apporter des solutions aux contraintes climatiques. Il s'agit de l'hôtel des finances (actuel Trésor public) et du groupe scolaire du Lever de l'Aurore.

Nous avons présenté plus haut l'exemple de l'hôtel des finances comme une preuve évidente de l'influence corbuséenne à Bône. Nous le présentons également ici, comme un produit moderne qui se réfère par sa forme et sa configuration à un modèle d'architecture locale, celui de la maison arabe dans le but de trouver des solutions aux contraintes climatiques. L'étude de ce projet révèle que l'architecte a adopté dans sa démarche conceptuelle la forme carrée et le principe de la cour intérieure pour abriter l'espace central réservé au hall public. Même si dans ce cas, elle est couverte, il s'agit tout de même de la reprise d'un des principes caractéristiques de la maison arabe<sup>83</sup>.

---

<sup>83</sup> Voir *supra*, chapitre 6 ; *Les leçons de la méditerranée : la Casbah et la maison arabe*.



Ce bâtiment s'élève sur l'axe nord-sud et profite des avantages d'une conception à la fois introvertie et extravertie en matière d'éclairage et d'aération. Toutefois, son orientation l'expose à de longues heures d'ensoleillement, entraînant le risque d'éblouissement, ainsi que la pénétration de la chaleur en été et de la pluie en hiver. Ces contraintes climatiques créent des conditions de travail difficiles aux quelles Jean Magliulo remédie en protégeant les façades. Sa méthode de protection consiste à concevoir des façades tramées constituées par la répétition d'un seul module. Celui-ci est composé de trois ouvertures disposées en bande et séparées horizontalement et verticalement par de profonds brise-soleil. La fonction de ce dispositif de protection est de produire des zones d'ombre pour empêcher une forte exposition au soleil et éviter l'infiltration des eaux de pluie.

En ce qui concerne le groupe scolaire du Lever de l'Aurore, l'analyse de sa conception montre que Jean Magliulo a accordé une importance majeure aux préoccupations d'ordre climatiques, liées à l'exposition aux vents du nord-ouest dominants et à l'ensoleillement. Les solutions apportées à ces contraintes, ont dicté la configuration en forme de « U » de l'édifice et l'orientation de ses espaces (classes, cour et logements de fonction). La façade de l'imposant corps principal prend une orientation nord-ouest et tourne le dos à la rue principale pour constituer un écran de protection de la cour de récréation et des salles de classe placées au niveau des ailes. Ainsi, cette partie du bâtiment s'ouvre seulement, sur sa partie en retrait et abritée. On note également que l'emploi généralisé des claustras en ciment sur les ouvertures n'est pas d'ordre décoratif, il est justifié par l'orientation et la fonction des espaces nécessitant de l'éclairage et non de l'ensoleillement.

- **L'expérience de Pierre Truchot et Joseph Butigieg : un habitat social combinant modernité et tradition**

La cité des Lauriers Roses est la seule production bônoise issue de la collaboration des deux architectes ; Pierre Truchot et Joseph Butigieg. Nous avons présenté, plus haut, les caractéristiques formelles et techniques de ses maisons horizontales faisant d'elles la preuve d'une nette volonté de métissage entre modernité et tradition. En plus d'être justifiée par la culture et les mœurs de ses occupants, la référence à l'architecture traditionnelle dans ce cas, est aussi, liée aux conditions climatiques qui doivent s'adapter à la cité dans sa globalité urbaine.

Même si, le plan des maisons est conçu selon le modèle de la maison arabe pour acquérir ses avantages du point de vue social, économique et climatique, le cadre urbain de la cité reste tout aussi important, afin d'assurer son adaptation à la culture et au climat de la région. Ainsi la référence à l'habitat traditionnel apparaît également sur l'aspect urbain en étant inspirée du modèle de médina par la reprise

du principe de la place centrale et de la hiérarchie des voies de circulation : rue et ruelle. En effet, les rues principales sont plus larges que les rues secondaires ou résidentielles.

La topographie plate du site ne permet pas l'implantation en gradins connue pour les cités médiévales. Toutefois, son organisation reflète une réinterprétation moderne de la médina et tente de présenter des solutions urbaines pour répondre aux conditions climatiques. En effet, les maisons horizontales à caractère individuel sont placées tout au long de l'ancien chemin des Lauriers Roses (actuel boulevard de l'Afrique), et précèdent les immeubles d'habitations collectives disposés autour de cours communes. Cette disposition a pour but d'éviter que les grands gabarits de ces immeubles de R+2 à R+3 écrasent les petites maisons et constituent dans ces circonstances un écran les privant d'ensoleillement.

## **Conclusion**

La méthode de lecture et d'analyse adoptée pour étudier le produit bônois est concluante puisqu'elle a permis l'identification des principales expressions qui ont façonné le paysage architectural de la ville entre 1930 et 1962. Elle montre que l'explication des singularités et des récurrences dans les langages relevés est constamment reliée au contexte politique et économique de la ville.

La phase florissante de la construction durant les années 1930, est marquée par des bâtiments publics affichant une modernité tempérée largement inspirée de l'approche d'Auguste Perret, tout en étant traversée par l'expression locale. L'habitat collectif présente, à travers la typologie de l'immeuble de rapport, une panoplie d'expressions qui gravitent autour de l'esthétique protéiforme de l'Art déco et de son évolution progressive vers une modernité radicale sous l'influence des discours modernes et par souci d'économie. Certains immeubles affichent un langage sophistiqué tandis que d'autres portent les stigmates de la crise économique et des modestes ressources de leurs commanditaires. Les architectes ont alors renoncé à l'enrichissement systématique des façades pour alléger les dépenses. L'habitat individuel est quant à lui porteur de contradictions. Il affiche des empreintes d'une modernité précoce, tout en permettant la résurgence de modèles éculés à travers les réminiscences néo-régionalistes. Ces dernières sont assurées plus par la forme que par la matière et confirment des anachronismes toujours possibles face à la volonté des particuliers de perpétuer ces langages régionalistes.

Les besoins grandissants de l'après-guerre en matière de logement et de nouveaux équipements font d'elle une période porteuse de changements du point de vue architectural et urbain. Du côté des constructions publiques, cette période résiste à des langages employés dans l'avant-guerre, avant d'afficher une modernité radicale à forte influence corbuséenne. Cette résistance est justifiée par la typologie de certains édifices (théâtre, école).

Les changements opérés dès 1950 sont plus visibles dans le domaine du logement collectif en métropole comme en Algérie, avec l'apparition de nouvelles typologies d'habitat, reflétant les nouvelles politiques publiques mises en place. L'habitat collectif change de forme par rapport aux années 1930 et s'impose par son grand gabarit. Les immeubles en copropriété bônois apportent de nouvelles expressions de modernité, celle du style paquebot et d'une modernité façonnée par la combinaison des lignes droites, verticales et horizontales. La cité musulmane et les grands ensembles sont les nouvelles solutions architecturales et urbaines adoptées pour réduire le déficit du logement. En dépit du caractère rationnel et fonctionnel de cette architecture de masse, elle présente des signes de singularité et d'innovation qu'on retrouve dans les groupes des Santons et du « Paulhan ».

À la fin des années 1950 jusqu'au début des années 1960, les barres et les tours d'habitations construites sous les directives du plan de Constantine s'emparent du paysage architectural et urbain de la ville. Devant une situation politique instable soumise aux conditions d'urgence et de rentabilité, la production architecturale dans le domaine de l'habitat social affiche une régression du langage moderne qui mute en langage monotone et répétitif à cause du manque d'innovation.

L'étude de la production architecturale émergente entre 1930 et 1962, témoigne des efforts de la scène bônoise pour produire une architecture influencée par son contexte à travers les spécimens relevés. Ces derniers apportent une diversité dans le langage qui fait la richesse du paysage architectural de la ville à cette période.

## CONCLUSION DE LA PARTIE

L'architecture émergente à Bône entre 1930 et 1962, est le produit d'un milieu professionnel qui se définit comme un réseau local à composition hétérogène, car ses acteurs longtemps restés dans l'anonymat ont des origines, des profils et des parcours différents. C'est aussi, une structure hiérarchisée, où les architectes diplômés et agréés par le Gouvernement général, se placent au-devant de la scène architecturale, monopolisent l'accès à la commande publique et profitent d'une visibilité médiatique de leurs travaux. La scène architecturale bônoise ne manque pas de dynamisme, elle s'anime durant les années 1930, par l'activité corporative et les liens professionnels et de parenté qui unissent ses membres, et se renouvelle dans l'après-guerre, en présence de nouveaux membres, formant la jeune génération.

Durant les années 1930, les architectes Pierre Truchot et Pierre Choupaut sont les auteurs des premières tentatives de synthèse, entre modernité et tradition à Bône, où la référence à l'architecture locale apparaît, d'abord par l'image puis par le volume. Ils sont suivis, dans cette démarche, par les architectes René Naz et Joseph Butigieg, qui ont attribué à des immeubles de rapport aux lignes modernes, des rappels discrets à l'architecture locale. Au cours des années 1950, la démarche des architectes évolue. La référence à l'architecture locale s'élargit et dépasse la simple reproduction d'éléments décoratifs en façade. Elle touche à la configuration spatiale et même au cadre urbain pour apporter des solutions aux contraintes climatiques et par besoins d'adaptation à la culture de ses utilisateurs, tel que le montre l'exemple de la cité des Lauriers Roses. L'architecte Jean Magliulo a confirmé cette évolution par sa conception d'un langage, qui malgré son allure moderne à référence corbuséenne, adopte les caractéristiques de l'architecture locale pour répondre aux contraintes climatiques de la région.

Les exemples relevés sont la preuve concrète de la sensibilité des acteurs de la scène bônoise, aux discours tenus par l'élite architecturale algéroise, au sujet du besoin d'une architecture moderne adaptée au contexte algérien. Toutefois, ces exemples montrent que seulement 9 % des architectes du corpus ont adopté des démarches conceptuelles orientées dans ce sens. Il s'agit d'architectes placés à la tête de la scène bônoise, en raison de leurs profils et du nombre élevé de leurs réalisations publiques et privées à Bône, quantifié à l'aide de l'inventaire numérique. D'ailleurs, l'étude de l'organisation du réseau professionnel de Bône révèle que ce dernier s'articule autour de deux de ses architectes. Il s'agit de René Naz et Jean Magliulo, l'un en raison de la longévité de son parcours professionnel et l'autre par rapport à son statut de président de l'Ordre des architectes de Bône. Ainsi, nous avons déduit que pour le cas bônois, la production de l'architecture moderne à caractère local, dépend des efforts d'architectes au profil particulier et peut être aussi lié à leur lieu de naissance, sachant que René Naz, Jean Magliulo et

Joseph Butigieg sont natifs d'Algérie. Par contre, les architectes Pierre Truchot et Pierre Choupaut ne le sont pas.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre contribution à l'étude de l'architecture émergente en Algérie entre 1930 et 1962 à travers le cas de la ville de Bône met en œuvre une approche historique qui s'appuie sur l'association originale de l'histoire culturelle et de l'histoire architecturale et urbaine. En tant que champ d'investigation qui s'étend sur plusieurs disciplines, l'histoire culturelle apporte un regard précis qui multiplie les focales afin d'examiner les diverses variables constituant les contextes d'apparition de la production architecturale sur ce territoire, tout au long de la période d'étude. Ainsi, le fructueux couplage entre ces deux champs disciplinaires a permis de saisir le contexte dans sa complexité et de faire le lien entre celui-ci et les aspects que traite cette recherche, relatifs à la pratique de l'architecture et aux représentations qu'elle porte.

Le suivi attentif de l'évolution de la construction à Bône à partir du nombre annuel des autorisations de bâtir délivrées par la municipalité a permis de tracer sa courbe d'évolution entre 1930 et 1962. Les variations brutales qu'elle dessine sont les indicateurs des moments d'essor et de régression de la construction bônoise. Ils correspondent alors à l'effet accélérateur ou ralentisseur qu'a pu avoir un ou plusieurs facteurs déterminant le contexte de production. L'Algérie a été un cas particulier de la crise économique mondiale des années 1930. Comparée à la métropole, elle en a subi les conséquences négatives que tardivement, soit à la deuxième moitié de cette décennie. La grande dépression a provoqué la chute des prix des matériaux de construction et de la main d'œuvre. Les détenteurs de capitaux, même les plus modestes ont profité de cette situation pour investir dans l'immobilier, sachant que dans les années à suivre, ils pourraient en tirer une forte plus-value. En revanche, les entrepreneurs et les entreprises de construction ont été particulièrement touchés par la réduction des prix de revient de la construction. Les mesures d'exemption fiscale consenties par l'État jusqu'en 1935 pour encourager la construction privée et l'accession à la propriété interviennent aussi pour expliquer la fièvre de construction du début des années 1930.

La hausse des prix des matériaux après leur épuisement durant les années de forte demande et le climat politique tendu à l'approche du Second conflit mondial ont fait reculer l'initiative privée. Les commandes publiques engagées sous le programme municipal de Pantaloni ont néanmoins permis de maintenir les chantiers ouverts à cette période. La main-d'œuvre employée pour la construction des différents bâtiments publics de ce programme, à l'image du marché européen et de l'hôtel des postes, ont épargné à la ville les conséquences fâcheuses de la crise du bâtiment, à savoir le chômage et la pauvreté. Le maintien du domaine de la construction en activité a été capital pour la ville, en incarnant le dicton : « quand le bâtiment va, tout va ». Ainsi, les facteurs économique et politique propres à l'Algérie ont particulièrement conditionné le contexte de production des années 1930 à Bône.

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, et comme toutes les villes de France ayant subi les hostilités, Bône vit une situation critique. Elle doit relancer son économie, restaurer ses bâtiments et résorber un déficit de logement cumulé par les années de marasme imposées par la guerre et la destruction de 11 % de son cadre bâti, la lente reprise de la construction. Une fois que le trafic maritime a retrouvé son élan d'avant-guerre, la construction redémarre et enregistre pendant la première moitié des années 1950 un essor sans précédent. Cette accélération est due en grande partie à la politique publique engagée dès 1947 en métropole et en Algérie pour encourager la construction des logements. Il s'agit d'une série de lois facilitant l'octroi de prêts aidés par l'État pour la construction publique et privée, et permettant dès 1950 la généralisation de la copropriété. Ce nouveau cadre juridique propulse l'activité des organismes constructeurs actifs dans la ville qui ont pu lancer d'importants programmes de logements, dont l'office public d'HLM, le *Patrimoine coopératif bônois* (PCB) et plus tard *la Compagnie immobilière d'Algérie* (CIA). Cependant, la spécificité du contexte algérien par rapport à la métropole apparaît avec le déclenchement de la guerre d'indépendance, dont l'effet sur la construction n'est ressenti que deux ans après, soit à partir de 1956. Il entraîne une régression brutale des permis de construire mettant un terme à l'essor enregistré. La forte croissance démographique et l'exode rural accéléré dès 1954 accentuent la crise du logement particulièrement chez les Musulmans et provoquent la prolifération rapide des « Choumarelles » bônoises. Ainsi, le contexte de production de l'immédiat après-guerre est particulièrement marqué par la combinaison des facteurs politique et économique, mais à partir de 1954, le facteur démographique prend le dessus.

L'application des directives du plan de Constantine (1958-1962) à Bône a assuré les conditions favorables à la reprise et à l'accélération à court terme de la construction à cause de l'échec du plan quinquennal sur le plan social et l'annonce officielle de l'indépendance. Au moment de la mise en œuvre de cet ambitieux programme, la plupart des colonies françaises en Afrique ont connu leur indépendance. Ainsi, en raison de l'ampleur des enjeux politiques, le pouvoir colonial a pris le risque d'investir dans la construction de l'habitat de masse et des structures industrielles jusqu'en 1961, malgré une guerre qui bat son plein, et une révolution populaire et armée décidée à conquérir son indépendance. Ceci fait que le contexte des dernières années d'occupation est spécifique au cas algérien, où prédomine le facteur politique.

L'analyse des formes architecturales produites à Bône confirme qu'il s'agit d'un produit sensible aux conditions sociopolitiques et économiques de la période de production. En effet, à chaque étape, les modifications ou les nouveautés architecturales viennent s'adapter ou répondre aux exigences imposées par les différents contextes de production présentés plus haut. Cette production architecturale qu'elle soit publique ou privée comporte aussi une dimension idéologique, celle du

pouvoir colonial. Elle est mise en application par ses instances administratives en tant que maître d'ouvrage et véhiculée par les concepteurs en tant que maître d'œuvre, à l'exemple de la politique culturelle engagée au début du XX<sup>e</sup> siècle et amenant à l'usage du langage néo-mauresque.

Les conditions favorables des années 1930 ont marqué le paysage architectural de la ville par une abondante production architecturale. Ses bâtiments publics portent une modernité tempérée en référence à l'approche d'Auguste Perret. À cette période, plusieurs architectes d'Algérie et de métropole ont été influencés par son architecture qui privilégie la fonction et met en avant la structure porteuse en béton armé. Du côté des bâtiments d'habitation, l'immeuble de rapport bônois affiche une multitude d'expressions, qui manifeste une évolution progressive de l'esthétique Art déco, riche en décoration vers la modernité radicale. D'ailleurs, l'esthétique épurée des immeubles de la deuxième moitié de cette décennie est aussi un moyen de réduire les coûts onéreux de la construction, comme nous l'avons vu avec l'exemple de l'immeuble des officiers, construit par l'OPHBM en 1939. Le domaine de l'habitat individuel a été particulièrement productif au début de cette décennie, les villas se sont multipliées à travers les nouveaux lotissements de la ville affichant une esthétique qui oscille entre une modernité précoce et un régionalisme français.

Le contexte de crise des années du deuxième après-guerre est perceptible à travers les nouvelles formes urbaines et architecturales que prend l'habitat social (HLM). La ville adopte le modèle des grands ensembles comme en métropole, avec leurs imposantes barres d'habitations pour réduire le déficit en logement. Du côté de la construction privée, l'immeuble en copropriété de grand gabarit fait son apparition dès 1950 et affiche la nouvelle modernité des années 1950, qui se caractérise par un langage épuré et animé par le jeu des ouvertures à encadrement et des loggias. Quant à l'architecture des bâtiments publics, elle affirme une modernité radicale influencée cette fois par Le Corbusier, à l'image de l'hôtel des finances. À partir de ce deuxième après-guerre, ses théories sur l'architecture moderne trouvent écho dans le monde entier, y compris en Algérie. Toutefois, les dernières productions bônoises dans le domaine de l'habitat, inscrites dans le cadre du plan de Constantine, manquent d'innovation et affichent une architecture constituée de barres et de tours au langage répétitif et monotone, dominée par la rapidité d'exécution. Un phénomène qui ne concerne pas seulement Bône qui se généralise sur toute l'Algérie en raison du contexte particulier des dernières années de la colonisation.

L'étude de l'architecture bônoise durant les dernières trente-deux années de présence française dans cette ville, nous a permis d'apporter des connaissances sur ce milieu architectural méconnu, en faisant sortir de l'anonymat ses acteurs. Ainsi, à la lumière de l'étude prosopographique du corpus d'architectes identifiés et des statistiques qu'elle a générées, nous sommes arrivés à définir le milieu professionnel bônois en tant que véritable scène architecturale. Elle est composée de 48 %

d'architectes natifs d'Algérie et de 86 % d'architectes installés sur place. Le suivi du parcours professionnel de ces derniers révèle que 8 % d'entre eux ont décidé de quitter la ville pour aller travailler ailleurs. Certains ont été de passage, comme l'architecte d'origine belge Jean Rectem, actif entre 1928 et 1931, tandis que d'autres ont travaillé dans la ville et sa région pendant plus d'une décennie, à savoir Pierre Choupaut (1928-1945) et Pierre Truchot (1928-1949). Si la majorité des architectes sont d'origine française (60 %), suivis en seconde position de ceux d'origine italienne (22 %) et naturalisés français, on compte néanmoins 3 % d'architectes d'origine algérienne, à savoir Chérif-Cheikh et Abdel-Baki Derdour. Actifs à des périodes différentes, Abdel-Baki Derdour est celui dont le parcours professionnel à Bône a été le plus long (1949-1960). Répondant majoritairement à la commande privée, ses travaux dans la ville sont plutôt modestes.

La scène architecturale bônoise en activité entre 1930 et 1962 compte 41 % d'architectes diplômés, dont 36 % formés et diplômés dans les prestigieuses écoles françaises, à l'image de l'École des beaux-arts de Paris et de l'École centrale. Tandis que 3 % ont suivi une formation locale, à l'École coloniale d'apprentissage de Dellys, l'équivalent de l'École des arts et métiers à Paris. Ainsi, pour la construction de son cadre bâti, la ville de Bône peut compter sur un réseau local d'architectes, unis par de multiples liens, familiaux et professionnels (collaboration et apprentissage), et incluant même des dynasties d'architectes, dont les familles Gonssolin, Magliulo et Floirat. Avant l'application de la loi du 31 décembre 1940 instituant l'Ordre des architectes et réglementant le titre de la profession d'architecte, les architectes actifs en métropole et en Algérie n'avaient pas besoin d'être diplômés pour professer. Or, les privilèges accordés par l'administration coloniale aux architectes diplômés (DPLG), étant les seuls ayant accès à la commande publique, et leur appel répété à la réglementation de la profession par l'État, creuse davantage le fossé entre les architectes diplômés et non diplômés. À partir de 1946, cette loi entre en vigueur en Algérie et réduit l'effectif des architectes actifs à Bône de 50 %, car seuls ceux diplômés et inscrits à l'Ordre des architectes sont autorisés à professer. Par ailleurs, on compte seulement 19 % d'architectes du corpus, dont le parcours professionnel à Bône s'étend sur les deux périodes, d'avant et d'après-guerre. L'architecte René Naz est celui dont le parcours professionnel dépasse en longévité.

Durant les années 1930, le milieu architectural bônois fonctionne grâce à l'activité d'entrepreneurs et d'entreprises familiales établis sur place et en majorité d'origine italienne pour assurer la construction du cadre bâti. Le domaine du bâtiment s'appuie également sur de grandes firmes de construction qui ont installé leurs succursales à Bône, telles que l'atelier Durafour, les pieux Franki et l'entreprise nord-africaine de la construction. Avant la promulgation de la loi réglementant le titre d'architecte, il était courant de voir des entrepreneurs expérimentés, comme Pierre Vitrotto et François Amante conduire des projets dans la ville en qualité d'architecte-constructeurs. À partir de l'après-guerre, et

durant les années d'essor de la construction bônoise, des entreprises locales, dont celles de Jérôme Buttacavoli, Jean-Baptiste Poma et Jules Aletti ont assuré la réalisation de la quasi-totalité des programmes de la ville.

À l'aide de l'inventaire numérique élaboré et des données qu'il regroupe, l'examen de l'architecture produite à Bône à chaque étape de la période d'étude nous a permis de repérer des spécimens architecturaux porteurs de particularismes locaux. Ces particularismes apparaissent principalement durant les moments d'essor de la construction, réunissant les conditions économiques et politiques favorables. Ce résultat confirme alors notre première hypothèse qui repose sur l'idée que tout transfert ou circulation de modèles peut présenter des particularismes au contact des conditions économiques, politiques, sociales et climatiques qui définissent l'environnement récepteur. Ainsi, la présence de ces particularismes souligne la démarche conceptuelle des architectes de Bône qui s'oriente vers l'adaptation des modèles au contexte local. On compte alors 9 % d'architectes occupant le devant de la scène architecturale, ayant affirmé leur sensibilité par rapport aux discours provenant du milieu algérois dès 1930, clamant la nécessité d'un rapprochement entre l'architecture moderne et l'esprit local. Le principal vecteur de diffusion de ces idées demeure les revues locales, rappelons la série d'articles de Jean Cotereau et Marcel Lathuillière dans les revues *Chantiers nord-africains* et *Algeria*.

Les productions architecturales du milieu bônois témoignent également de l'ouverture de ses architectes aux nouveautés techniques et esthétiques de cette période. Les tendances qui ont vu le jour en métropole et même en Europe, tel que l'Art déco et le modernisme ont aussi fleuri en Algérie. En effet, la circulation des idées et des modèles a emprunté plusieurs voies, relatives à la mobilité des architectes, leur formation, le rôle de diffusion des revues métropolitaines, les expositions, les cahiers d'architecture et enfin les voyages.

Un deuxième constat concernant le nombre des exemples porteurs de particularismes locaux montre qu'ils sont bien plus nombreux dans les années 1930, d'autant plus qu'ils s'illustrent à travers d'importants bâtiments publics. Les architectes Pierre Choupaut et Pierre Truchot ont assuré la conception de la quasi-totalité des œuvres publiques de cette décennie, étant les seuls architectes DPLG établis à Bône et travaillant pour le compte de l'administration coloniale. Ils font partie des nombreux architectes nés et formés en France, venus s'établir en Algérie, là où ils ont plus de chance de mener un parcours professionnel chargé de commandes publiques, alors qu'en métropole la concurrence est rude. D'ailleurs, leur conviction que l'architecture en Algérie doit présenter un caractère spécifique pour des raisons climatiques et culturelles les a conduits à adopter une démarche conceptuelle fondée sur la synthèse entre modernité et tradition.

Dans l'après-guerre, la ville connaît de nombreux programmes de constructions dans tous les domaines. L'exemple porteur de particularismes locaux, le plus significatif est celui de la cité



musulmane et autonome des Lauriers Roses. Même si les restrictions budgétaires ont amené à la simplification de sa version initiale, elle reflète tout de même une référence élargie à l'architecture locale, qui dépasse la simple reproduction d'image, comme nous l'avons montré plus haut. Ce projet confirme alors notre deuxième hypothèse, stipulant que l'adaptation des modèles au contexte local, n'est pas du seul ressort de l'architecte, car elle dépend d'une combinaison de variables, où les facteurs politique et économique prédominent. Les conditions de production à Bône n'ont pas été souvent favorables au développement des particularismes locaux. En effet, par rapport à Alger, qui a vu naître, dès la fin des années 1920, une multitude de projets d'habitation destinés aux Musulmans, Bône n'a érigé sa première cité musulmane qu'en 1954. On suppose que ce décalage s'explique par l'absence d'une volonté politique anticipée et donc de fonds réservés à de telles opérations, qui peut être aussi liée à l'échelle de la ville et au nombre de sa population musulmane qui est bien inférieur à celui de la capitale. On rappellera toutefois qu'un premier projet de cité musulmane était prévu au pied de l'Edough à la fin des années 1930, et n'a pas vu le jour à cause de la guerre.

Cette hypothèse se confirme aussi par la suite, avec la construction d'une seconde cité, celle du Ruisseau d'or. Elle n'est qu'une version bon marché de cette typologie et ne renvoie à aucune innovation formelle ou technique. Même si, dans les années suivantes, plusieurs programmes de logements sociaux destinés aux Musulmans ont été mis en chantier, surtout après la libération des terrains occupés par les bidonvilles (1957-1958). Les projets réalisés sous forme de barres dominés par la rapidité et l'urgence sont loin d'afficher un caractère singulier et prouvent que les préoccupations paysagères et le besoin d'adaptation des modèles ne font plus partie des priorités des organismes constructeurs responsables de leur financement. Face à la pression exercée par la guerre de libération, ces organismes sont tenus de livrer leurs programmes au plus vite. Ainsi, on peut considérer que le climat défavorable des dernières années de l'occupation coloniale s'est fortement imposé pour affecter la démarche conceptuelle des architectes.

Si l'étude du cas bônois a pu se mettre en place, ceci est dû en grande partie à la disponibilité d'archives conservées surplace. Toutefois, cette source au riche potentiel est aujourd'hui dévalorisée, son exploitation place le chercheur face aux problèmes que nous avons abordés plus haut. Ainsi, tout un travail de catalogage informatique et de numérisation serait bienvenu afin d'améliorer les conditions d'archivage, garantir la pérennisation des fonds et économiser l'effort et le temps des chercheurs en facilitant l'accès à leurs contenus.

Les nombreuses grilles de lectures générées dans le cadre de l'étude de l'architecture bônoise émergente entre 1930 et 1962 ont permis de mettre en évidence sa valeur architecturale et historique. En tant que patrimoine immobilier de la ville, cette production significative nécessite d'être protégée des multiples dangers qui menacent son existence et sa préservation. Elle transmet à sa manière une

histoire, celle de la période coloniale, de ses vicissitudes et des choix architecturaux que l'administration coloniale a choisi d'afficher à travers ses bâtiments publics comme une forme d'acculturation paysagère guidée par des enjeux sociopolitiques. Les investigations menées sur le terrain ont donné une idée de l'état de conservation des bâtiments de la ville. Même si, les édifices publics sont encore debout et remplissent pleinement leurs fonctions, ils manquent toutefois d'entretien et sont souvent victimes de lourds travaux de modernisations, qui ont tendance à dénaturer leur caractère architectural. L'exemple le plus éloquent est celui de l'hôtel des postes et du garage de l'Est. L'exploration des quartiers de la ville a aussi permis de constater les nombreuses destructions touchant l'habitat individuel. Les villas des lotissements surtout, celles profitant d'emplacements privilégiés, près de la mer et en bordure des voies principales, sont rasées pour faire place à des bâtiments de plus grand gabarit en béton armé occupant la totalité de la parcelle. Le déséquilibre des volumes résultant de cette pratique rompt l'harmonie du paysage architectural et urbain. Dans quelques années, l'image des lotissements de la ville ne sera qu'un vague souvenir. Ainsi, la question de la préservation et de la valorisation de ce legs architectural reste un sujet de débat.

## LISTE DES ABREVIATIONS

**DPLG** : architecte diplômé par le gouvernement  
**GGA** : Gouvernement général d'Algérie  
**MRU** : Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme

**ENSBA** : École nationale supérieure des beaux-arts  
**EDBA** : École des beaux-arts  
**ECP** : École centrale de Paris  
**ESTP** : école supérieure des travaux publics  
**UPBF** : union professionnelle des bâtiments de France  
**DETP** : diplômé de l'école des travaux public  
**TPE** : Travaux publics de l'État

**SPAF** : société professionnelle des architectes français  
**SICF** : société des ingénieurs civils de France  
**SADG** : société des architectes diplômés par le gouvernement  
**DESA** : diplômé de l'école spéciale d'architecture  
**SAM** : société des architectes modernes  
**CIAM** : Congrès internationaux d'architecture moderne

**JGTPB** : journal général des travaux publics et bâtiments  
**CNA** : Chantiers nord-africains (revue)  
**CAXX** : centre d'archives du XXe siècle  
**JGTPB** : Journal général des travaux publics et bâtiments  
**DPE** : dépêche de l'Est (Bône)  
**OPHBM** : office public des habitations bon marché  
**OPHLM** : office public des habitations à loyer modérés  
**PCB** : patrimoine coopératif Bônois  
**SCIA** : société de crédit immobilier Algérien  
**SCIB** : société de crédit immobilier Bônois  
**EGA** ; électricité et gaz algériens  
**CIA** : Compagnie immobilière algérienne  
**UNIAL** : union immobilière algérienne

**AMA** : Archives municipales d'Annaba  
**ANF** : Archives nationales de France  
**INHA** : institut national de l'histoire de l'art  
**BNF** : bibliothèque nationale de France  
**ANA** : archives nationales d'Algérie  
**ANMT** : Archives nationales du monde du travail  
**ANOM, CANOM** : Centre d'archives nationales d'outre-mer  
**CDHA** : centre de documentation d'histoire de l'Algérie  
**IFA** : institut français d'architecture

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. MÉTHODOLOGIE

Chastagnol André, « La prosopographie, méthode de recherche sur l'histoire du bas empire », *Annales, Économie, Société, Civilisation*, n° 5, 1970, pp. 1229-1235.

Gravari-barbas Maria, *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, Presses universitaires de Rennes, 2005.

Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, Éditions Albin Michel, Paris, 1997.

Millet Hélène, « Notice biographique et enquête prosopographique », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, t. 100, n°1. 1988. pp. 87-111.

Ory Pascal, *L'histoire culturelle*, Presses Universitaires de France, Col. « Que sais-je ? », Paris, 2015.

Poirrier Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Éditions Le Seuil, col. Points, Paris, 2004.

### 2. VILLES COLONIALES : ARCHITECTURE ET URBANISME

Béguin François (dir.), *Arabisances : décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Dunod, Paris, 1983.

Colquhoun Alan, *Essays in Architectural Criticism: Modern Architecture and Historical Change*, MIT Press, 1985.

Coquery-Vidrovitch Catherine, « L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse du Rapport d'ensemble », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, T 63, n° 232-233, 1976, pp. 49-73.

Fourcaut Annie, Voldman Danièle, « Penser les crises du logement en Europe au XX<sup>e</sup> siècle », *Le mouvement social*, vol. 245, n° 4, 2013, pp. 3-15.

Fuller Mia, *Colonial constructions: architecture, cities, and Italian imperialism in the Mediterranean and East Africa*, Spon, Londres, 2003.

Goerg Odile, « Domination coloniale, construction de « la ville » en Afrique et dénomination », *Afrique & histoire*, vol. 5, n° 1, 2006, pp. 15-45.

Irollo Jean-Marc, « Tunis, Alger, Casablanca et la méditerranée », dans Bréon Emmanuel (dir.), *1925 : Quand l'art déco séduit le monde*, Norma, Paris, 2013, pp. 209-215.

Jelidi Charlotte (dir.), *Villes magrébines en situations coloniales*, Éditions Karthala et IRMC, Paris/Tunis, 2014.

Jelidi Charlotte, « Hybridités architecturales en Tunisie et au Maroc au temps des protectorats : orientalisme, régionalisme et méditerranéisme », dans Destaing Émilie, Trazzi Anna. *Architectures au Maroc et en Tunisie à l'époque coloniale*, Bononia University Press, Tunisie, 2009.

Le Brusq Arnaud, De Selva Leonard, *Vietnam: à travers l'architecture coloniale*, Éditions L'Amateur, Paris, 2011.

Marrière Delphine, « Morphogenèse et typologie architecturale de la rue Jean-Jaurès et de ses abords », Rapport réalisé par l'institut de Géographie de l'Université de Bretagne Occidentale, pour l'ADEUPa, 1997.

Massoulès Floriane, « Notre-Dame du Raincy, 1923 : Auguste Perret et le classicisme structurel », Mémoire de Master École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, soutenue en 2015.

Renaud Bénédicte, « Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l'Auvergne », *In Situ. Revue des patrimoines*, n°30, pp. 1-48.

Toulier Bernard, Loyer François, *Le régionalisme, architecture, et identité*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2001.

Volait Mercedes, *Architectes et architectures de l'Égypte moderne (1830-1950): genèse et essor d'une expertise locale*, Collection Architectures modernes en Méditerranée, Édition Maisonneuve et Larose, Paris, 2005.

Voldman Daniel, « L'épuration des architectes », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 39-40, 1995. Lendemain de libération Lendemain de guerre, sous la direction de René Girault.

### 3. ALGÉRIE, DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

Descloîtres Robert, Descloîtres Claudine et Revedy Jean-Claude, « *Organisation urbaine et structures sociales en Algérie* », Centre africain des sciences humaines appliquées, Aix-en-Provence, 1963.

Despois Jean, « La population algérienne au 31 octobre 1954 », *Annales de géographie*, 1956, pp. 55-56.

Maison Dominique, « La population de l'Algérie », *Population*, 28<sup>e</sup> année, n° 6, 1973, pp. 1079-1107.

Pelletier Jean, « Un aspect de l'habitat à Alger : les bidonvilles », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 30, n° 3, 1955, pp. 279-288.

Verrière Louis et Olivier Robert, « L'économie algérienne — sa structure, son évolution de 1950 à 1955 », *Études et conjoncture - Institut national de la statistique et des études économiques*, n° 2, (12<sup>e</sup> année), 1957, pp. 204-280.

### 4. HISTOIRE DE L'ALGÉRIE COLONIALE

Ageron Charles-Robert, Coquery-Vidrovitch Catherine, Meynier Gilbert, Thobie Jacques (dir.), *Histoire de la France coloniale 1914-1990*, Éditions Armand Colin, col. U histoire, Paris, 2016.

Ageron Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Presses universitaires de France, col. « Que sais-je ? », Paris, 1964.

Belabed-Sahraoui Nadia, *Pouvoir municipal et production de la ville coloniale, Constantine 1854-1903*, Éditions universitaires européennes, Sarrebruck, 2011.

Bitam Abdelkrim, « L'héritage des tracés d'époque coloniale française en Algérie face au projet urbain. Le binôme village/périmètre de colonisation et son incidence sur les extensions urbaines », *Projets de paysage*, n° 6, 2011.

Bouchène Abdelrahmane, Peyroulou Jean-Pierre, Siari Tengour Ouenassa, Thénault Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1862*, La Découverte / Barzakh, Paris / Alger, 2014.

Descloîtres Robert, Descloîtres Claudine et Revedy Jean-Claude, *L'Algérie des bidonvilles, le tiers monde dans la cité*, Mouton & CO, Paris/ la Haye, 1961,

Elgey Georgette, *De Gaulle face au problème algérien*, dans Vaïsse Maurice (dir.), *De Gaule et l'Algérie 1943-1969*, Armand Colin/Ministère de la Défense, Paris, 2012.

Guignard Didier, *L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale (1880-1914)*, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2010.

Jordi Jean-Jacques et Pervillé Guy (dir.), *Alger 1940-1962 : une ville en guerres*, Éditions Autrement, collection Mémoires n°56, Paris, 2005.

Jordi Jean-Jacques, *L'Algérie, des origines à nos jours*, Éditions Autrement junior Histoire, Paris, 2003.

Jordi Jean-Jacques, Planche Jean-Louis (dir.), *Alger 1860-1939 : Le modèle ambigu du triomphe colonial*, Éditions Autrement, col. Mémoires, n° 55, Paris, 1999.



Kateb Kamel, « Population et organisation de l'espace en Algérie », *L'Espace géographique*, vol. 32, n° 4, 2003, pp. 311-331.

Lacoste Yves, Nouschi André, Prenant André, *L'Algérie, passé et présent : le cadre et les étapes de la constitution de l'Algérie actuelle*, Éditions sociales, Paris, 1960.

Mercie Georges, « Le développement et les constructions de la ville d'Alger jusqu'en 1960 (fin) », *L'Algérieniste*, n° 130, juin 2010.

Metzger Chantal, *Le Maghreb dans la guerre 1939-1945*, Éditions Armand Colin, Paris, 2018.

Robert-Guiard Claudine, *Des Européennes en situation coloniale : Algérie 1830-1939*, Presses universitaires de Provence, col. Le temps de l'histoire, Aix-en-Provence, 2009.

Siari Tengour Ouenassa, « 1945-1962 : vers l'indépendance », dans Bouchène Abdelrahmène, Peyroulou Jean-Pierre, Siari Tengour Ouenassa, Thénault Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1862*, La Découverte / Barzakh, Paris /Alger, 2014, pp. 465-493.

Simiot Bernard, « Le plan de Constantine », *Revue des deux mondes*, 1959, pp. 742-744.

Slama Alain-Gérard, *La guerre d'Algérie, histoire d'une déchirure*, Paris, Gallimard, 1996.

Stora Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Éditions La Découverte, Paris, 2004.

Thénault Sylvie, « 1881-1918 : l' "apogée" de l'Algérie française et les débuts de l'Algérie algérienne », dans Bouchène Abdelrahmène, Peyroulou Jean-Pierre, Siari Tengour Ouenassa, Thénault Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1862*, La Découverte / Barzakh, Paris /Alger, 2014, pp. 159-184.

Thénault Sylvie, « L'OAS à Alger en 1962 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 5, 2008, pp. 977-1001.

Tinthoin Robert, « Algérie 1945 », *L'information géographique*, volume 10, n° 4, 1946, pp. 133-143.

Yacono Xavier, *De Gaulle et le F.L.N. 1958-1962. L'échec d'une politique et ses prolongements*, Éditions de l'Atlantique, Versailles, 1989.

Yacono Xavier, *Les étapes de la décolonisation française*, Presses universitaires de France, col. « Que sais-je ? », Paris, 1993.

## 5. HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Abram Joseph, *Auguste Perret, Carnets d'architectes*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2017.

Ageorges Sylvain, *Sur les traces des expositions universelles: Paris, 1855-1937: à la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, Paris, 2006.

Ageorges Sylvain, *Sur les traces des expositions universelles: Paris, 1855-1937: à la recherche des pavillons et des monuments oubliés*, Parigramme, Paris, 2006.

Bayer Patricia, *Art déco architecture, design, decoration and details from the twenties and thirties*, Thames and Hudson, London, 1992.

Bouvier Béatrice, Leniaud Jean-Michel (dir.), *Les périodiques d'architecture, XVIIIe-XXe siècle : recherche d'une méthode critique d'analyse*, Publications de l'École nationale des chartes, Paris, 2018.

Bréon Emmanuel, *L'exposition des arts décoratifs 1925, naissance d'un style*, Scérén CNDP, 2017.

Bréon Emmanuel, *Palais de Chaillot: palais Art déco*, Éditions Mare & Martin Arts, Paris, 2018.

Bréon Emmanuel, Rivoirard Philippe (dir.), *1925 quand l'art déco séduit le monde*, Cité de l'architecture et du patrimoine : Éditions Norma, Paris, 2013.

- Cabanne Pierre, *Encyclopédie, Art déco*, Éditions Aimery Somogy, Paris, 1986.
- Clatin Marianne, « Frantz Jourdain (1847-1935), un architecte au Grenier », *Cahiers Edmond et Jules de Goncourt*, vol.1, n° 8, 2001, pp. 184-203.
- Cohen Jean-Louis (dir.), *les années 1930 : l'architecture et les arts de l'espace entre industrie et nostalgie*, Éditions du patrimoine, Paris, 1997.
- Cohen Jean-Louis et Grosman Vanessa (dir.), *La modernité, promesse ou menace? France : 101 bâtiments 1914-2014*, Éditions Carré, Paris, 2014.
- Cohen Jean-Louis, « Le Corbusier, Perret et les figures d'un Alger moderne », dans Oulebsir Nabila, Cohen Jean-Louis, Kanoun Youcef (dir.), *Alger : paysage urbain et architectures, 1800 – 2000*, Institut Français d'Architecture, Paris, 2003, pp. 160-185.
- Cohen Jean-Louis, Eleb Monique, *Casablanca, Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Hazan, Paris, 2004.
- Culot Maurice, Peyceré David et Ragot Gilles (dir.), *les frères Perret, l'œuvre complète, les archives d'Auguste Perret (1874-1954) et Gustave Perret (1876-1952) architectes-entrepreneurs*, Institut français d'architecture, Éditions Norma, Paris, 2000.
- Culot Maurice, Thiveaud Jean-Marie (dir.), *Architecture française outre-mer*, Éditions Mardaga, Liège, 1992.
- Curtis William J.R, *L'architecture moderne depuis 1900*, Éditions Phäidon, Paris, 2006.
- Daltroff Jean, « Claude Meyer-Lévy, architecte », *Archives Juives*, Vol. 44, 2011/1, pp. 140-142.
- Daridan Cléa, « Brève histoire de la conscience du patrimoine à Alexandrie, depuis Nasser, jusqu'à nos jours », *Cahier n°62, Amicale Alexandrie hier et aujourd'hui (AAHA)*, avril 2010.
- De Finance Laurence, « Les sources de l'ornement art déco », dans Bréon Emmanuel (dir.), *1925 : Quand l'Art déco séduit le monde*, Cité du patrimoine et de l'architecture, Paris, 2013, pp. 24-29.
- Dussol Dominique, « L'art déco en 7 questions », *Le Sud-ouest Art déco en 101 monuments, Le festin* (hors-série), Bordeaux, 2016.
- Epron Jean-Pierre, *Comprendre l'éclectisme*, Éditions Norma, Paris, 1997.
- Hodeir Catherine, Pierre Michel, *L'exposition coloniale : 1931*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1991.
- Hopkins Owen, Clauzier Jean-Louis et Coutrot Laurence (dir.), *Les styles en architecture, guide visuel*, Éditions Dunod, Paris, 2014.
- Kerouanton Jean-Louis, « Pour l'utilisation des SIG (systèmes d'information géographique) en histoire des techniques : entre documentation et analyse spatiale », *Documents pour l'histoire des techniques*, 18/2<sup>e</sup> semestre 2009, pp. 81-94.
- Larbodière Jean-Marc, *L'architecture des années 1930 à Paris*, Éditions Massin, col. Reconnaître et découvrir notre patrimoine, Paris, 2009.
- Larbodière Jean-Marc, *Façades de Paris*, Éditions Massin, coll. Les essentiels du patrimoine, Issy-les-Moulineaux, 2011.
- Lucan Jean, *L'Architecture en France (1940-2000) : Histoire et théories*, Le Moniteur, Paris, 2001.
- Malvano Bechelloni Laura, « Le mythe de la romanité et la politique de l'image dans l'Italie fasciste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 2, vol. 78, 2003, pp. 111-121.
- Merlin Pierre, « Les théories fondatrices de l'urbanisme », Éditions Pierre Merlin, *L'urbanisme*. Presses Universitaires de France, 2018, pp. 23-50.

Midant Jean-Pierre, *Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle*, Éditions Fernand Hazan, Paris, 1998.

Monnier Gérard, *L'architecture du XXe siècle*, Presses Universitaires de France, col. « Que sais-je ? », Paris, 2000.

Ollivier Frédéric, *Normandie : un chef-d'oeuvre français (1935-1942)*, Chasse-marée, Douarnenez, 2005.

Papieau Isabelle, *les années 1950 entre tradition et modernisme*, Le Harmattan, Paris, 2017.

Pauly Danièle, *Le Corbusier, albums de l'Afrique du Nord, voyages au M'Zab 1931-1933*, Fondation Le Corbusier/ AAM Éditions, Paris/Bruxelles, 2013.

Popescu Carmen, « Lire l'architecture : lectures croisées de l'architecture socialiste dans les années 1950 », *Bulletin n° 24, Art et relations internationales*, 2006.

Prina Francesca, *Comment voir l'architecture, éléments, formes, matériaux*, Éditions Hazan, Paris, 2009.

Renault Christophe, *Reconnaître les styles de l'architecture*, Éditions Jean-Paul Gisserot, 2012.

Théliol Mylène, « Aménagement et préservation de la médina de Rabat entre 1912 et 1956 », *Les Cahiers d'étude sur le monde arabe et la méditerranée EMAM*, n°22, 2014, pp. 47-70.

Toulier Bernard, Loyer François, *Le régionalisme, architecture, et identité*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2001.

Vayssière Bertrand, « Relever la France dans les après-guerres : reconstruction ou réaménagement ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 236, n° 4, 2009, pp. 45-60.

Vigato Jean-Claude, *L'architecture régionaliste : France, 1890-1950*, Éditions Norma, Paris, 1994.

## 6. HISTOIRE ARCHITECTURALE ET URBAINE DE L'ALGÉRIE XIX<sup>e</sup> Et XX<sup>e</sup> SIÈCLES

Abry Alexandre, Carabelli Roméo (dir.), *Reconnaître et protéger l'architecture récente en Méditerranée*, Maisonneuve et La rose, 2005.

Aïche Boussad, « Architectures des années trente à Alger : les figures de la modernité », thèse de doctorat, soutenue à l'université de Bordeaux III, sous la direction de Sylviane Leprun. 2010.

Aïche Boussad, « L'Art déco et les prémisses de l'architecture moderne à Alger », Acte de colloque, dans Bravo Nieto Antonio (dir.), *Arquitecturas Art Deco en el Mediterráneo*, I Congreso Internacional Ciudad y Patrimonio, Art Déco, Modelos de Modernidad, Barcelone, 2008, pp. 265-279.

Aïche Boussad, « Architecture algéroise des années 1930 à travers l'étude de Paul Guion et Marcel Lathuillière », dans Bacha Myriam (dir.), *Architectures au Maghreb : (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, pp. 262-281.

Aïche Boussad, Cherbi Farida et Oubouzar Leila, « Le patrimoine des XIXe et XXe siècles en Algérie : un héritage à l'avenir incertain », dans Abry Alexandre, Carabelli Romeo (dir.), *Reconnaître et protéger l'architecture récente en méditerranée*, Éditions Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, pp. 147-164.

Aïche Boussad, Cherbi Farida, « Connaissance et reconnaissance du patrimoine, 1830-1962 », dans Minnaert Jean-Baptiste (dir.), *Histoires d'architectures en méditerranée XIXe-XXe siècles*, Éditions de la Villette, 2005, pp. 97-130.

Aït Hammouda-Kalloum K, « Du vernaculaire au durable, un état des lieux du patrimoine architectural à Adrar », *African Review of Science, Technology And Development*, vol. 4, n°1, 2019, pp. 57-66.

Almi Said, *Urbanisme et colonisation, présence française en Algérie*, Éditions Mardaga, 2002.

- Bechar Keira, « La (re)production urbaine en Algérie à travers le logement social collectif. La pérennisation d'un modèle devenu la norme », *Les Annales de la recherche urbaine*, vol. 113, n°1, 2018.
- Béguin François (dir.), *Arabisation : décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Éditions Dunod, col. Espace & architecture, Paris, 1983.
- Benamrane Djilali, *Crise de l'habitat, perspectives de développement socialiste en Algérie*, Centre de recherche en économie appliquée CERA, Alger, 1980.
- Bénisti Jean-Pierre, « Camus et les architectes d'Alger », *Revue de la société des études Camusiennes*, n°6, juin 2014.
- Bertaud du Chazaud Soraya, « Aujourd'hui à Chleff le centre Larbi Tebessi, hier à Orléansville le centre Albert Camus (1955-1961), (architectes Louis Miquel et Roland Simounet) », *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*, n° 30, 2015, pp. 117-129.
- Bonillo Jean-Lucien (dir.), *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Éditions Imbernon, Marseille, 2001.
- Bonillo Jean-Lucien, « Le CIAM-Alger, Albert Camus et Le Corbusier : modernité et identité », dans Bonillo Jean-Lucien (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions La Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, pp. 219-206.
- Bonillo Jean-Lucien, « La modernité en héritage, le CIAM 9 d'Aix-en-Provence et la crise générationnelle du mouvement moderne », *Rives Méditerranéennes*, vol. 24, 2006, pp. 89-99.
- Bonillo Jean-Lucien, « Les architectes modernes et les enseignements de la Casbah », *La pensée du midi*, 2006/2 n° 18, pp. 31-38.
- Boufassa Sami, « Le pavillon de l'Algérie à travers les expositions coloniales, internationales et universelles », *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, n° 19. 3, 2014.
- Boulbene-Mouadji Ines Feriel, « *Le Style néo-mauresque en Algérie, fondement, portée, réception, à travers quelques exemples d'édifices à Annaba, Constantine et Skikda* », Mémoire de magister, Université Mentouri-Constantine, 2012.
- Burth-Levetto Stéphanie, « Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872). Entre discours et réalité », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 1, n° 1, 1994, pp. 137-152.
- Çelik Zeynep, « Bidonvilles, CIAM et grands ensembles », dans Oulebsir Nabila, Cohen Jean-Louis, Kanoun Youcef (dir.), *Alger : paysage urbain et architectures, 1800 – 2000*, Institut Français d'Architecture, Paris, 2003, pp. 186-227.
- Chabi Ghalia, « *Contribution à la lecture des façades du patrimoine coloniale 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup>me siècles, cas d'étude : quartier Didouche Mourad à Alger* », Mémoire de Magister, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie), 2012.
- Chebahi Malik, « L'enseignement de l'architecture à l'école des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain : réceptions et appropriations (1909-1962) », Thèse de doctorat en architecture à l'Université Paris-Est, sous la direction de Yannis Tsiomis, 2013.
- Chérif Nabila, « Alger, 1830-1980 : chronique d'une historiographie en construction », *Perspectives*, 2/2017, pp. 131-152.
- Claudine Piaton, Bousaad Aïche et Thierry Lochar, « Styles et types architecturaux de 1830 aux années 1930 », dans Piaton Claudine, Hueber Juliette, Aïche Bousaad et Lochar Thierry (dir.), *Alger, ville & architecture 1830-1940*, Éditions Honoré Clair / Barzhakh Arles/ Alger, 2016, pp. 51-68.
- Cote Marc, *l'Algérie, ou l'espace retourné*, Éditions Flammarion, Paris, 1988.
- Cote Marc, *Paysages et patrimoine, guide d'Algérie*, Algérie : Média-plus, Constantine, 1996.

- Cote Marc, *L'espace algérien, les prémices d'un aménagement*, office des publications universitaires, Algérie, 1983.
- Deluz Jean-Jacques, « Alger 1962 : l'héritage... », *Techniques & Architecture*, Février-mars 1980, n° 329.
- Deluz Jean-Jacques, « Quelques réflexions sur Le Corbusier et l'Algérie », dans Bonillo Jean-Lucien et Monnier Gérard (dir.), *La méditerranée de Le Corbusier*, Actes du colloque international « Le Corbusier et la Méditerranée » tenu à Marseille septembre 1987, Publication de l'université de Provence, 1991, pp. 22-49.
- Deluz Jean-Jacques, *Alger : chronique urbaine*, Bouchène, Paris, 2001.
- Deluz-Labruyère Joëlle, « Les grands ensembles ou l'impuissance de l'utopie, l'exemple d'Alger », dans Dufaux Frédéric, Fourcaut Annie (dir.), *Le monde des grands ensembles*, Éditions Créaphis, Paris, 2004.
- Djermoune Nadir, Oubouzar Leila, « De l'orientalisme éclectique à l'abstraction moderne. Une lecture typologique des architectures algéroises des XIXe et XXe siècles », dans Bacha Myriam (dir.), *Architectures au Maghreb : (XIXe - XXe siècles) ; réinvention du patrimoine*, Presses Universitaires Fran-cois-Rabelais, Tour, 2011, pp. 245-262.
- Donnadiou Catherine et Pierre, Didillon Henriette et Jean-Marc, *Habiter le désert: les maisons mozabites : recherches sur un type d'architecture traditionnelle pré-saharienne*, Madraga, 3em édition, 1977.
- Dousson Xavier, *Jean Bossu : une trajectoire moderne singulière*, Éditions du Patrimoine, col. Carnets d'architectes, 17, Paris, 2014.
- Doutté Edmond, « Chronique, Bulletin d'Alger », *Revue Africaine*, 2e trimestre 1906 (A50, N260), pp. 137-141.
- Frey Jean-Pierre, « Figures et plans d'Oran 1931-1936, ou les années de tous les Danger ». *Insaniyat / إنسانيات*, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, 30 juin 2004 ;(23-24), pp. 111-134.
- Gaudin Jean-Pierre, « Le Corbusier et la Méditerranée », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 35-36, 1987, pp. 119-119.
- Gerber Alex, « L'Algérie de Le Corbusier, les voyages de 1931 », Thèse de doctorat es sciences, Département d'architecture, école polytechnique fédérale de Lausanne, 1992.
- Gerber Alex, « Le Corbusier et le mirage de l'Orient. L'influence supposée de l'Algérie sur son œuvre architecturale », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 1, vol. 73, 1994, pp. 363-378.
- Gerber Alex, Planche Jean-Louis, « Quand Le Corbusier bombardait Alger », dans Jordi Jean-Jacques et Planche Jean-Louis (dir.), *Alger 1860-1939 : Le modèle ambigu du triomphe colonial*, Éditions Autrement, col. Mémoires, n° 55, Paris, 1999, pp. 164-167.
- Grandguillaume Gilbert, « Les médinas, lieux d'inscription de la culture musulmane : l'exemple de Nédroma », dans Bouchène Abderrahmane, Peyroulou Jean-Pierre, Siari Tengour Ouanassa, Thénault Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Éditions La Découverte, 2014, pp. 428-431.
- Henni Samia, *Architecture de la contre-révolution, l'armée française dans le nord de l'Algérie*, Éditions B42, Paris, 2019.
- Jarrassé Dominique, « En six-roues de Biskra à Djerba. Villégiature hivernale, « esthétiques de l'oasis » et architecture hôtelière régionaliste », dans Isnart Cyrill, Mus-Jelidi Charlotte et Zytnicki Colette (dir.), *Fabrique du tourisme et expériences patrimoniales au Maghreb (XIXe-XXIe siècles)*, Centre Jacques Berque, Rabat, 2018.
- Kassab Nasreddine, Benkada Sadek, Kohli Abdelkader, Vandevoorde José, *Oran, Alger, Annaba : sur les traces de la modernité, 50 ans d'architecture*, Édition du centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (CIVA), Bruxelles, 2005.



- Klein Richard, « L'expérience du bidonville : Roland Simounet et le groupe CIAM-Alger », dans Bonillo Jean-Lucien (dir.), *La modernité critique : autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence*, Éditions Imbernon, 2006, pp. 207-218.
- Koumas Ahmed , Nafa Chéhrazade , *L'Algérie et son patrimoine : Dessins français du XIXe siècle*, Monum - Éditions du Patrimoine, 2003.
- Lochard Thierry, Aïche Boussad, « Alger, évolution urbaine 1830-1930 », dans Piaton Claudine, Hueber Juliette, Aïche Boussad et Lochard Thierry (dir.), *Alger, ville & architecture 1830-1940*, Éditions Honoré Clair / Barzhakh Arles/ Alger, 2016, pp. 13-30.
- Malverti Xavier, « La saga algérienne », dans Bonillo Jean-Louis (dir.), *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Éditions Imbernon, Marseille, 2001, pp. 62-77.
- Malverti Xavier, « Alger : Méditerranée, soleil et modernité », dans Culot Maurice, Thiveaud Jean-Marie (dir.), *Architectures françaises - Outre-Mer*, Institut Français d'Architecture, Éditions Margada, Liège, 1992, pp. 25-64.
- Malverti Xavier, « Entre orientalisme et mouvement moderne », dans Jordi Jean-Jacques et Planche Jean-Louis (dir.), *Alger 1860 – 1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial*, Éditions Autrement, collection Mémoires n° 55, Paris, 1999, pp. 108-116.
- Malverti Xavier, « Heurs et malheurs de l'architecture algéroise », dans Jordi Jean-Jacques et Pervillé Guy (dir.), *Alger 1940-1962 : une ville en guerres*, Éditions Autrement, collection Mémoires n°56, Paris, 2005, pp. 166-173.
- Malverti Xavier, « Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870) », dans Bruant Catherine, Leprun Sylviane et Volait Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Éditions Édisud, col. Revue des mondes musulmans et de la méditerranée, n°73-74, Aix-en-Provence, 1992, pp. 229-244.
- Malverti Xavier, Picard Aleth, *Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1880 en Algérie*, Rapport de recherche 489/88, Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, Paris, 1988.
- Ministère de l'Information, « L'architecture algérienne », Éditions du Ministère de l'Information (Algérie), collection « Art et culture » n° 2, juin 1970.
- Minnaert Jean-Baptiste, *Histoire de l'architecture en Méditerranée, XIXe-XXe siècles*, Éditions de la Villette, Paris, 2005.
- Oulebsir Nabila, « Les ambiguïtés du régionalisme : le style néomauresque », dans Oulebsir Nabila, Cohen Jean-Louis, Kanoun Youcef (dir.), *Alger : paysage urbain et architectures, 1800 – 2000*, Institut Français d'Architecture, Paris, 2003, pp. 104-125.
- Oulebsir Nabila, Cohen Jean-Louis, Kanoun Youcef (dir.), *Alger : paysage urbain et architectures, 1800 – 2000*, Institut Français d'Architecture, Paris, 2003.
- Oulebsir Nabila, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2004.
- Pabois Marc et Toulhier Bernard, *Architecture coloniale et patrimoine: l'expérience française: actes de la table ronde organisée par l'Institut national du patrimoine: Paris*, Institut national du patrimoine, Somogy, édition d'Art, 2006.
- Pagand Bernard, « De la ville arabe à la ville européenne : architecture et formation urbaine à Constantine au XIXe siècle », dans Bruant Catherine, Leprun Sylviane et Volait Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en*

*architecture*, Éditions Édisud, col. Revue des mondes musulmans et de la méditerranée, n°73-74, Aix-en-Provence, pp. 281-294.

Piaton Claudine, « Des ensembles composites : appropriation et transformation des demeures ottomanes suburbaines d'Alger aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *ABE Journal. Architecture beyond Europe*, n° 13, 2018.

Piaton Claudine, Hueber Juliette, Aïche Boussad et Lochard Thierry, *Alger : ville et architecture 1830-1940*, Éditions Honoré Claire/Barzakh, Paris/Alger, 2016.

Picard Aleth, « Architecture et urbanisme en Algérie, d'une rive à l'autre (1830-1962) », dans Bruant Catherine, Leprun Sylviane, Volait Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*. REMM, n°73-74, 1994, pp. 121-136.

Picard Aleth, « Lotissements et colonisation : Algérie, 1830-1970 », *Villes en parallèle*, n°14, thème : *La ville fragmentée. Le lotissement d'hier et d'aujourd'hui*, juin 1989, pp. 214-237.

Ravereau André, *Le M'Zab, une leçon d'architecture*, Sindbad, Paris, 1981.

Revault d'Allonnes Olivier, Marçais Georges, Ravillard André, Leroy-Terquem Magali, *Alger, la casbah et Paul Guion*, Éditions Publisud/Médiane, Paris, 2005.

Ruel Anne, « l'archéologie, passerelle invisible du patrimoine à l'identité », dans Jean Jacques Jordi (dir.), *Alger 1860 - 1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999, pp. 125-136.

Samaï-Bouadjadja Assia, *Sétif : patrimoine architectural moderne de F. Hennebique à J-H. Calsat (1930-1962)*, Éditions El Ibriz, Alger, 2017.

Sari Djilali, *Le M'Zab, une création ex-nihilo en harmonie avec les principes égalitaires de ses créateurs*, Éditions ANEP, 2003.

Simounet Roland, *Roland Simounet. D'une architecture juste*, Le Moniteur, Monographie d'architecture, Paris, 1997.

Stambouli Nabila, « L'Aéro-habitat, avatar d'un monument classé ? », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 27, 2014, pp. 117-127.

Voldman Danièle, *Fernand Pouillon, architecte*, Éditions Payot, Paris, 2006.

## 7. BÔNE/ANNABA, HISTOIRE, ARCHITECTURE ET URBANISME

Belaadi Brahim, « Bidonvilles et intégration sociale, le cas d'Annaba », Thèse de doctorat en sciences sociales et psychologiques, soutenue sous la direction de Jean-Claude Guyot à l'université de Bordeaux II, 1985.

Boufenara Khedidja, *Le rôle du génie militaire dans la production des villes coloniales en Algérie, Annaba et Constantine*, Éditions Universitaires Européennes, 2011.

Boukroune Heddy, « L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains : villes de Constantine et Annaba », Thèse de doctorat en sciences, option urbanisme, dirigée par Layeb Hafid, université Mentouri Constantine, 2006.

Boumaza Wafa, « Identité morphologique des façades néo-classiques du centre-ville d'Annaba », Mémoire de magister, université Badji mokhtar-Annaba, 2010.

Cote Marc, Camps Gabriel, « Annaba », *Encyclopédie berbère*, n°5, 1988, pp. 674-685.

Dahmani Saïd, « *De Hippone - Bûna à Annaba : histoire de la fondation d'une métropole* », Annaba: Conseil municipal populaire, 2002.

Dahmani Saïd, *Annaba*, (Art et culture) Ministère de l'information, Alger, 1983.

- Delestre Xavier, « *Hippone* », Édisud; INAS Aix-en-Provence, France, 2005.
- Derdour H'sen, « *Monographie des sites historiques et touristiques de Annaba* », Imprimerie Seybouse, 2004.
- Djerad Sofiane, « *l'espace commercial entre sociabilité et identité : le cas de la réhabilitation du marché couvert de Annaba* », mémoire de Master en architecture, département d'architecture d'Annaba, UBMA, 2015.
- Drif Benjamin, « *La communauté juive de Bône (1870-1940) : mutations socio-culturelles à l'époque coloniale* ». Mémoire de Master en histoire des sociétés occidentales et contemporaines, université Paris 1, sous la direction de Patricia Hidiroglou, 2015.
- Dumoulin Roger, « *La structure asymétrique de l'économie algérienne: D'après une analyse de la région de Bône* ». FeniXX, 1959.
- Lespès René, « Le port de Bône et les mines de l'Est Constantinois », *Annales de Géographie*, t. 32, n° 180, 1923, pp. 526-541.
- Montoy Louis, « *Un journal algérien au XIXe siècle : La Démocratie Algérienne de Bône (1886-1913)* », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°26, 1978. pp. 105-120.
- Prochaska David, « La ségrégation résidentielle en société coloniale, le cas de Bône (Algérie), 1872-1954 », *Cahiers d'histoire*, T. 25, 1980/2, pp. 148-176.
- Prochaska David, « *The political culture of settler colonialism in Algeria : politics in Bone (1870-1920)* ». In *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°48-49, 1988, Le monde musulman à l'épreuve de la frontière. pp. 293-311.
- Prochaska David, *Making Algeria French: Colonialism in Bône, 1870-1920*, Cambridge University Press, 2004.
- Redjel-Bensaad Nadia, Labii Belkacem, « Alignement et extension : des plans pour Bône : Éléments sur l'application de l'urbanisme à la française en Algérie : 1855 et 1932-1933 », *Cahiers de géographie du Québec*, 59(166), 2015, pp. 109-133.
- Redjel-Bensaad Nadia, Labii Belkacem, « Éléments sur la continuité entre plans d'urbanisme colonial (Bône milieu XIXe–Début XXe siècles) », *Synthèse Revue Sci Technol*, n°31, 2015, pp. 52–70.
- Redjel-Bensaad Nadia, Labii Belkacem, Janniere H, « Traces de plans et fabrique de Bône (Annaba): le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (1932-33) », *Sciences & Technologie D*, 2015 ; 0(42):15-28.
- Rezgui Ibtissem, Boufenara Khedidja et Taliano-Des-Garets Françoise, « La crise du logement comme enjeu en période de décolonisation : le cas de la ville de Bône en Algérie (1945-1962) », *Outre-Mers, revue d'histoire*, 1er semestre 2020, T. 108, n° 406-407, pp. 181-209.
- Righi Seif-El-Islam, « Héritage industriel en Algérie, entre reconnaissance et abandon : le cas du patrimoine minier et agricole de la ville d'Annaba », *Ethnologies*, vol. 42, n° 1-2, 2020, pp. 167-185.
- Rouaïssia Sihem, « Le patrimoine architectural colonial français entre législation et réalité, l'hôtel de ville d'Annaba », Mémoire de Magister, université Badji Mokhtar-Annaba, 2013.
- Salah Salah Hana, Spiga Sassia, « La Médina de Annaba : histoire, mémoire et identité », *El -Tawassol: Sciences Humaines et Sociales*, n°50, Juin 2017, pp. 314-325.
- Tomas François, « Les mines et la région d'Annaba », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 45, n° 1, 1970, 31-59.
- Tomas François, *Annaba et sa région : organisation de l'espace dans l'extrême-Est algérien*, Université de Saint-Étienne, 1977.

Travers Lucette, « La formation de la ville et les facteurs de son évolution », *Annales de Géographie*, t. 67, n° 364, 1958. pp. 498-520.

Vermeren Hugo, « Les migration française et européenne vers l'Algérie au début de la IIIe république », dans Bouchène Abdelrahmène, Peyroulou Jean-Pierre, Siari Tengour Ouenassa, Thénault Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1862*, La Découverte / Barzakh, Paris /Alger, 2014, pp. 194-199.

Vermeren Hugo, « *Les Italiens à Bône, migrations méditerranéennes et colonisation de peuplement en Algérie (1865-1940)* », thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Marie-Claude Blanc-Chaléard, Université Paris Ouest, Paris, 2015.

Vermeren Hugo, *Les italiens à Bône (1865-1940) : migrations méditerranéennes et colonisation de peuplement en Algérie*, École française de Rome, Rome, 2017.

## 8. FORMATION ET PRATIQUE DE L'ARCHITECTURE

Benguerna Mohamed, « L'École polytechnique d'Alger : la formation inachevée d'une élite technique », dans Gobe Éric (dir.), *Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes de formation*, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, 2014, pp. 101-107.

Champy Florent, *Les architectes et la commande publique*, Presses universitaires de France, Paris, 1998, Paris.

Chebahi Malik, « L'entre-deux-guerres : l'école des beaux-arts d'Alger sous l'influence de Le Corbusier », dans Bonillo Jean Lucien (dir.), *Le Corbusier, visions d'Alger*, Éditions de la Villette : Fondation Le Corbusier, Paris, 2012, pp. 193-207.

Chebahi Malik, « Contexte politique et formation des architectes : Le cas des écoles d'architecture construites à Alger (1954-1970) », dans Lambert Guy et Marrantz Eléonore (dir.), *Architectures manifestes - les écoles d'architecture en France depuis 1950*, Esperia, MétisPresses, 2017, pp. 11-22.

Chesneau Isabelle (dir.), *Profession Architecte : identité, responsabilité, contrats, règles, agence économie, chantier*, Eyrolles, Paris, 2018.

Decommer Maxime, *Les architectes au travail, l'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Presses universitaires de Rennes, 2017.

Epron Jean-Pierre, Lemoine Bertrand, Rosen Jacques et Coulamy F. (dir.), *Architecture- Architectes, enseignement, institutions, profession. Anthologie 1790-1948*, acte de colloque « Architecture-Architecte » du 8 au 10 octobre 1981, Institut Français d'Architecture (IFA), Paris.

Essai sur la formation de l'architecte, association provinciale des architectes français, 1953.

Gobe Éric (dir.), *Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes de formation*, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, 2014.

Jacquemart Paul, « *Enseignement technique* », dans Picard Alfred (dir.), *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris, Rapport du jury international*, Ministère du Commerce de l'industrie et des colonies, Paris, 1892.

Lemonnier Henry. « Cinquante années de l'Académie Royale d'Architecture (1671-1726) », *Journal des savants*. 13<sup>e</sup> année, octobre 1915, pp. 445-460.

Peyceré David, « La pratique de l'architecture en France au XXe siècle », *Gazette des archives* 190, n° 1 2000, pp. 187-98.

Rodriguez Tomé Denyse, « L'organisation des architectes sous la IIIe République », *Le mouvement social*, vol. n° 214, no.1, 2006, pp. 55-76.

Rosso Jean-Claude, Bulletin d'info 325 du 4 décembre 2013, l'amicale des anciens élèves de l'école de Dellys : *l'enseignement professionnel et technique en Algérie, publication du Gouvernement général de l'Algérie*, Baconnier frères, Alger. 1930.

Seitz Frédéric , « L'enseignement de l'architecture en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 1993.

Tapie Guy, *Les architectes: mutations d'une profession*, Harmattan, Col. *Logiques sociales*, Paris, 2000.

Touati Oumelkhir, « Les ingénieurs en Algérie de l'époque coloniale à la crise des années 1990 : approche socio-historique d'un métier », *L'Année du Maghreb*, 2009, pp. 589-611.

## 9. SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Kerouanton Jean-Louis, « Pour l'utilisation des SIG (systèmes d'information géographique) en histoire des techniques : entre documentation et analyse spatiale », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°18, 2<sup>e</sup> semestre 2009, pp. 81-94.

Pinol Jean-Luc, « Les systèmes d'informations géographiques et la pratique de l'histoire », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, Berlin, 2011/5 n° 58-4 bis, pp. 111-126.

## 10. MOUVEMENTS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE EN ALGÉRIE COLONIALE

Caduc Éveline, « Une capitale culturelle », dans Jordi Jean-Jacques et Planche Jean-Louis (dir.), *Alger 1860-1939, le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999, pp. 74-100.

Camus Albert, « La maison mauresque » (1933), *Cahiers Albert Camus*, n° 2, Gallimard, 1973.

Déjeux Jean, *La littérature algérienne contemporaine. Que sais-je ?*, Presses universitaires de France, Paris, 1975.

Fréris Georges, « L'Algérianisme, le mouvement du Méditerranéisme et la suite... », Actes du colloque *Méditerranée : Ruptures et Continuités*, tenu à Nicosie les 20-22 octobre 2001, Université Lumière-Lyon 2, Université de Chypre. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 2003, pp. 43-51.

Huber Nicolas, « Du mouvement algérianiste à l'école d'Alger : l'impossible renaissance littéraire du monde du contact », dans Hubert Nicolas, *Éditeurs et éditions en France pendant la guerre d'Algérie*, Éditions Bouchène, col. Histoire du Maghreb, Saint-Denis, 2012, pp. 65-88.

Lespès René, « Alger 1935, la ville, le port, le tourisme », *Chantiers Nord-africains*, mars 1935.

Mahasela Marcelle, « les villes d'Albert Camus, architectures, activités, métaphores », *Le Bulletin de la Société des Études Camusiennes*, n° 81, mais 2007.

Randau Robert, *Les Algérianistes*, Éditions Tchou, collection « Algérie heureuse », Alger, 1979.

Rufat Hélène, « À travers et par la Méditerranée : regard sur Albert Camus », *Synergies Espagne*, n° 4, 2011, pp. 193-200.

Vircondelet Alain, *Alger d'hier et de toujours*, Éditions de l'Archipel, Paris, 2015.

## SOURCES BIBLIOGRAPHIQUE

### 1. JOURNAUX, REVUES ET ANNUAIRES

Algeria : revue mensuelle illustrée

Annuaire des travaux publics et bâtiments en Algérie

Gouillon Charles, *L'annuaire général de l'Algérie*, imprimerie V. Peze & Cie, Alger, 1880.

Journal officiel de la République française

L'Afrique du Nord illustrée



L'annuaire statistiques de l'Algérie, 1932.  
L'annuaire téléphonique de Bône, 1960.  
L'Architecture  
L'Architecture d'Aujourd'hui  
L'Écho d'Alger  
La Dépêche de l'Est, région de Bône  
La revue municipale de Bône, Oct. Nov. Déc. 1957 (A3, N11)  
Le Journal général des travaux publics et bâtiment  
Les Chantiers nord-africains  
Oran, journal hebdomadaire illustrée de l'Oranie, littéraire et artistique  
Travaux nord-africains  
Urbanisme, revue mensuelle de l'urbanisme français

## 2. OUVRAGES ET ARTICLES SUR L'ARCHITECTURE EN ALGÉRIE

Alazard Jean, « L'urbanisme et l'architecture à Alger de 1918-1936 », *L'Architecture*, n° 1, 1937.

Claro Léon, « Réflexions sur les procédés de construction et leur part de construction dans l'art architectural », *Chantiers nord-africains*, 1933.

Emery Pierre-André, « L'architecture en Algérie, 1930-1962 », *Techniques & Architecture*, Février-mars 1980, n°329, pp. 54-58.

Esquirol Edmond, « La reprise de la construction en Algérie », *Chantiers, revue illustrée de la construction*, Octobre Décembre 1950 (N1).

Fack Félix, « L'Algérie à l'exposition internationale de Paris 1937 », *Algeria*, OFALAC, Alger, août-septembre 1937 (A5, N54).

Guiauchain Georges, *Alger*, Imprimerie algérienne, Alger, 1905.

Lathuillière Marcel, « L'évolution de l'architecture en Algérie de 1830 à 1936 », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, OFALAC, Alger, mai 1936, pp. 20-23.

Miquel Louis, « Centre Albert Camus, El Asnam », *Techniques & Architectures*, n° 329, février-mars 1980, pp. 58-59.

Miquel Louis, « Village marocain de Madagh », *Techniques & Architecture*, n° 7-8, 1948, pp. 72-73.

Seiller Albert, « La naissance d'une architecture en Algérie », *Algeria, revue mensuelle illustrée*, OFALAC, Alger, mai 1936, pp. 24-27.

## 3. HISTOIRE DE LA VILLE DE BÔNE

Arnaud Louis, *Bône son histoire... ses histoires*, Grande imprimerie Damrémont, Constantine, 1958.

Bettoutia Ali, « *Annaba : repères archéologiques et arts décoratifs* », Édilivre, Saint-Denis, 2013.

Bouyac René, *Histoire de Bône*, Imprimerie du courrier de Bône, Bône, 1891.

Capitaine Maitrot, *Bône militaire, 44 siècles de luttes du XXIV<sup>e</sup> avant au XX<sup>e</sup> siècle après notre ère*, Imprimerie Centrale A.-M. Mariani, Bône, 1934.

Carlavan Paul, « Bône, premier port minier de l'Afrique du Nord », *Algeria & l'Afrique du Nord illustrée*, OFALAC, septembre-octobre 1950 (A18, N18).

Cataldo Hubert, « *Bône 1832-1962: et Hippone la royale* », Tome I, Africa Nostra, Montpellier, 1986.

Cataldo Hubert, « *Bône, Hippone la Royale de 700 à 1954* », Tome III, Frontignan, 1993.

Cataldo Hubert, « *Bône, Hippone la Royale, 1955-1962* » Tome IV, Le Canet-Rocheville, 1998.

Cataldo Hubert, *Bône de ma jeunesse 1935-1962*, Éditions Gandini, Nice, 2002.

Cotereau Jean, « *La situation actuelle de Bône, études préliminaires* », *Chantiers nord-africains*, Alger, juillet 1933, pp. 746-755.

Danger René, « Comment composer un plan d'aménagement de ville ? », *Chantiers Nord-africains*, avril 1932.

Danger Raymond, « *État de l'assainissement de la ville de Bône, Algérie* », *Urbanisme, revue mensuelle de l'urbanisme français*, Paris, août 1935 (A4, N38), pp. 330-332.

Masserschmitt Paul, « Bône », *Algeria : revue mensuelle illustrée*, Éditions OFALAC, Alger, septembre 1936.

Niel Odilon, « *Géographie de l'Algérie* », L. Legendre, Bône, 1876.

Niel Odilon, « *Bône et ses environs* », Challamel aîné, Paris, 1879.

Piro Paul, Bahmed Tayeb, Benboubakeur Mehdi, *De Bône à Annaba*, A. Sutton, 2004.

Refalo Georges, *Bône, une perle du Maghreb et la Colonne Randon*, Mémoire de notre temps, Montpellier, 2003.

#### 4. MONOGRAPHIE D'ARCHITECTE/ RÉCIT D'ARCHITECTE (Bône)

Choupaut Pierre et Truchot Pierre, *Travaux d'architecture à Bône Philippeville*, Éditions EDARI, d'architecture d'industrie et d'économie rurale S.A.R.L, Strasbourg, 1932.

Gerbaulet Claude, *Itinéraire d'un électron libre : Bône, Paris, Evian, Annaba*, Cleopas, 2008.

Naz René et Butigeig Joseph, *Travaux d'architecture à Bône 1927-1932*, Éditions EDARI, Strasbourg.

Rosso Roger, « *Pik, un siècle. Aix-en-Provence* » : C. Marthot, Aix-en-Provence, 2006.

#### 5. ARTICLES EN LIGNE

Baudat Léa, « L'architecte, l'image et le mot. Le Corbusier dans *Cahiers d'art* (1926-1933) », *Cahiers de l'École du Louvre*. Recherches en histoire de l'art, histoire des civilisations, archéologie, anthropologie et muséologie [en ligne] n°2, mars 2013, mis en ligne le 15 mars 2013 URL : <http://www.ecoledulouvre.fr/revue/numero2/Baudat.pdf>

Baty-Tornikian Ginette (dir.), *Architecture et social-démocratie, les revues professionnelles 1919-1939, dépouillement thématique*, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville / Éditions Recherches, p. 33. Disponibles [en ligne] sur : <https://fr.calameo.com/read/0058791328361af375f39>

Cabanne Stéphanie, « Le tour du monde en un jour, une exposition coloniale », *Histoire par l'image* [en ligne], URL : <http://www.histoire-image.org/fr/etudes/tour-monde-jour-exposition-coloniale> (consulté en octobre 2019).

Du Chazaud Vincent, « Camus et Le Corbusier, Sartre et Perret », Le Billet n° 22, Compagnie des experts architectes près de la cour d'appel de Paris (CEACAP), février 2012, disponible [en ligne] sur : [www.ceacap.org](http://www.ceacap.org)

Diener Amandine, « Relire mai 68 et l'enseignement de l'architecture. La longue gestation d'une crise », *Métropolitiques*, 2018 [en ligne] : <https://www.metropolitiques.eu/Relire-Mai-68-et-l-enseignement-de-l-architecture-La-longue-gestation-dune.html> (consulté en avril 2020).

Dumont Marie-Jeanne, « L'enseignement de l'architecture au XXe siècle, une histoire méconnue », Politique de la culture, *Carnet de recherches du comité d'histoire du ministère de la culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles*, 2017 [en ligne] : <https://chmcc.hypotheses.org/2121> (consulté en avril 2020).

Fabre Jean-Henri, « Création de l'école régionale d'architecture de Toulouse : de l'art de bâtir à l'art du dessin (1903-1942) », *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], <https://journals.openedition.org/framespa/4861?lang=en#quot> (2020)

Ghorayeb Marlène, « *La loi Cornudet : les origines, les suites et les perspectives qu'elle a ouvertes, un siècle d'urbanisme* », Société française des urbanistes SFU le 28 mars 2018, disponible [en ligne] sur : [https://www.urbaniste.com/wp-content/uploads/2019/07/180328\\_Cornudet\\_Conf.MG\\_MeP2\\_v2.pdf](https://www.urbaniste.com/wp-content/uploads/2019/07/180328_Cornudet_Conf.MG_MeP2_v2.pdf)

Hakem Tewfik, « *Voyagez dans la Casbah d'Alger de Claro pour retrouver Camus, Sénac et le Corbusier dans tous leurs états* », dans France Culture, publié le 20/05/2020, disponible [en ligne] sur : <https://www.franceculture.fr/litterature/voyagez-dans-la-casbah-dalger-de-claro-pour-retrouver-camus-senac-et-le-corbusier-dans-tous-leurs-etats>

Nouvel Jean, musée d'art et d'histoire Genève (Suisse) MAH, du diagnostic à l'ordonnance, étude d'un projet non réalisé en 2000, disponible [en ligne] sur : <http://www.jeannouvel.com/projets/musee-dart-et-dhistoire/>

Peroncel-Hugoz Jean-Pierre, « Jean De Maisonneul », *Le Monde*, publié le 06/06/1999, article disponible [en ligne] sur : [https://www.lemonde.fr/archives/article/1999/06/06/jean-de-maisonneul\\_3552247\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1999/06/06/jean-de-maisonneul_3552247_1819218.html)

Seitz Frédéric, « L'enseignement de l'architecture en France au XIXe siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 1993 [en ligne] : <https://journals.openedition.org/ccrh/2768?lang=en#tocto1n1> (consulté en avril 2020).

Stambouli Nabila, « La leçon de Le Corbusier à Alger : l'Aéro-habitat (1950-1959), interprétations par l'architecte Louis Miquel », Conférence donnée aux Glycines, le 2 novembre 2015, résumé disponible [en ligne] sur : <https://glycines.hypotheses.org/1091>

Zakine Hubert, « Louis Bénisti peintre et ami de Camus », billet de blog, novembre 2010, disponible [en ligne] sur : [hubertzakine.bligspot.com/2010/11/louis-benisti-est-un-peintre-et.html](http://hubertzakine.bligspot.com/2010/11/louis-benisti-est-un-peintre-et.html)

## TABLES DES FIGURES

### PARTIE I :

#### **CHAPITRE 1 : Les moments forts de la chronologie 1930-1962 et leur impact sur la construction**

<b>Fig. 1.</b>	Tracts et affiche édités par le parti communiste à l'occasion du centenaire, 1930 (sinedjib.com, mucem.org, elbassir.net).....	24
<b>Fig. 2.</b>	Affiches de propagandes du centenaire de l'Algérie (Pinterest.com).....	26
<b>Fig. 3.</b>	Affiche de l'exposition du centenaire à Oran, 1930 ( <a href="http://popodoran.canalblog.com">http://popodoran.canalblog.com</a> ).....	27
<b>Fig. 4.</b>	Le pavillon de l'Algérie, exposition coloniale ,1931, Vincennes (Algeria, 1937).....	29
<b>Fig. 5.</b>	Le pavillon de l'Algérie, exposition internationale, 1937, Paris (Algeria, 1937).....	29
<b>Fig. 6.</b>	Dessin schématique du plan directeur d'Alger, Prost et Rotival, 1937 (Chantiers, 1953).....	40
<b>Fig. 7.</b>	Destructions de l'aile droite du lycée Bugeaud, Alger, 1942 (cagrenoble.fr).....	43
<b>Fig. 8.</b>	Immeuble à Alger, rue Michelet affecté par les bombardements, 1943 (chezpeps.free.fr).....	43
<b>Fig. 9.</b>	Projet de reconstruction d'un dock à Bône, Dommages de guerre, 1949 (auteur, AMA, 2017)	46
<b>Fig. 10.</b>	Carte de l'aménagement général de l'Algérie, plan de Constantine, 1962, ANF, 19860662/387.....	56
<b>Fig. 11.</b>	Les plans directeurs d'urbanisme des grandes villes (PUD),1962, ANF, 19860662/387.....	57

#### **CHAPITRE 2 : L'exercices de l'architecture dans le contexte colonial algérien**

<b>Fig. 12.</b>	Façade principale et cours d'honneur de l'école nationale des beaux-arts d'Alger (alger-roi.fr).....	68
<b>Fig. 13.</b>	Direction, bureaux de l'école de Dellys et l'atelier d'ajustage, 1940 (Collection du Musée national de l'éducation MUNAÉ).....	69
<b>Fig. 14.</b>	Vue d'ensemble sur l'institut industriel d'Algérien, salle de cours et direction, maison-carrée (Alger-rois.fr).....	71
<b>Fig. 15.</b>	Organisation générale du service des travaux d'architecture en 1952-1955 (Annuaire des travaux publics et bâtiments, 1953, pp. 53-54).....	78

#### **CHAPITRE 3 : Bône, histoire de l'évolution urbaine et architecturale d'une ville coloniale 1830-1962**

<b>Fig. 16.</b>	Plan de la ville, des forts et des environs de Bône 1830 (BNF, GE FF CARTE- 11496 (10), auteur)	88
<b>Fig. 17.</b>	Plan schématique de l'organisation de la ville précoloniale 1832 (Nouali, Bensalah, p.12).....	89
<b>Fig. 18.</b>	Le plan d'alignement des rues de Bône 1833 (F. Béguin, p.105, auteur).....	90

<b>Fig. 19.</b> Ancienne photographie de la partie Sud de la vieille ville avant 1868 (Layachi Yacine).....	94
<b>Fig. 20.</b> Plan d'extension de la nouvelle ville 1880 (Nouali, Bensalah, p. 25, auteur) .....	95
<b>Fig. 21.</b> Les projets d'aménagement du port 1853, 1854 et 1855 (H. Cataldo, Tome III, p. 41).....	96
<b>Fig. 22.</b> Les équipements de la ville de Bône, 1879 (N. Odilon).....	98
<b>Fig. 23.</b> Carte schématique de la formation des faubourgs Ste Anne et St Cloud en 1906 (AMA).....	101
<b>Fig. 24.</b> Carte schématique de l'emplacement projeté de la cité Beauséjour supérieur 1911 (AMA, auteur).....	102
<b>Fig. 25.</b> Les travaux d'agrandissement du port de Bône en 1900 (école P&C, gallica.bnf.fr).....	105
<b>Fig. 26.</b> Schéma explicatif de l'agrandissement du port de Bône entre 1886-1912 (Auteur, 2019).....	106
<b>Fig. 27.</b> Graphique du nombre des autorisations de bâtir accordée à Bône entre 1900 et 1930 (CNA, 1933, p. 749) .....	107
<b>Fig. 28.</b> Graphique de répartition par quartier de la population de la ville de Bône en 1931 (CNA, 1933, p. 752) .....	109
<b>Fig. 29.</b> Carte schématique de l'évolution de Bône en 1928 (AMA, auteur).....	110
<b>Fig. 30.</b> L'entrée de la foire de Bône en 1936 près des Santons (Robledo, CNA, p. 289) .....	117
<b>Fig. 31.</b> Bordereau des pièces constituant le dossier du PAEE (Centre d'archive du XXe siècle, Paris, 116 IFA).....	119
<b>Fig. 32.</b> PAEE de Bône 1932 (Centre d'archive du XXe siècle, Paris, 116 IFA).....	122
<b>Fig. 33.</b> Plan de percement du quartier de la vieille ville selon le PAEE 1932 (Centre d'archive du XXe siècle, Paris, 116 IFA) .....	123
<b>Fig. 34.</b> Entête de la société de crédit immobilier de Bône (ANF, 1949).....	124
<b>Fig. 35.</b> Plaque portant les noms des créateurs du lotissement de l'Orangerie ; Juzaud, Ferrero & Cie (Auteur, 2018).....	125
<b>Fig. 36.</b> Extraits de plans de parcelles de terrain sises au lotissement de l'Orangerie et du Frai Vallon, signé par l'architecte Floirat (AMA, 1932).....	125
<b>Fig. 37.</b> Projet de construction HBM par le CIB, Naz & Butigieg (AMA, 2016).....	126
<b>Fig. 38.</b> Projet de maison HBM à la Maisoncoop, Naz & Butigieg (AMA).....	126
<b>Fig. 39.</b> Projets de construction HBM du PCB à la cité Azur, Naz & Butigieg (AMA).....	127
<b>Fig. 40.</b> Plan d'ensemble du lotissement de la Maisoncoop, J. Butigieg, 1/500, 1961 (Cadastre Annaba) .....	128
<b>Fig. 41.</b> Plan d'ensemble du lotissement de la cité Azur, R. Naz (HBM PCB, ANF, 19771106/16) .....	128
<b>Fig. 42.</b> Extrait d'un catalogue de maisons hygiéniques à bon marché (France), planche K (union générale d'architecture civile et industrielle, Paris).....	129



<b>Fig. 43.</b>	Dessin graphique (élévation plan et coupe) d'une maisonnette sise au quartier de la Maisoncoop, M. Boisseau (AMA, 1931).....	129
<b>Fig. 44.</b>	(1) Villa landaise, 1927, projet de diplôme de l'architecte Germin (la cité de l'architecture et du patrimoine). (2) Villa à la Maisoncoop (auteur, 2018).....	129
<b>Fig. 45.</b>	Dessin d'un abri passif, immeuble Yacono, E. Bulle, 1941 (AMA, 2017).....	131
<b>Fig. 46.</b>	(1) Dessin plan et coupe d'un abri de l'immeuble Patalano (AMA, 1941). (2) Plan et coupe de l'abri de la maison Zouaoui Aicha 1941 (AMA, 2017).....	131
<b>Fig. 47.</b>	Carte de répartition des bombes lancées sur Bône 1942-1943 (H. Cataldo, Bône de ma jeunesse, p.131, reprise par l'auteure).....	133
<b>Fig. 48.</b>	Citation de l'attribution de la Croix de guerre, 1948, (H. Cataldo, p. 130).....	134
<b>Fig. 49.</b>	Le petit immeuble de la Séquanaise situé au champ de mars (H. Cataldo, p. 131).....	135
<b>Fig. 50.</b>	L'école de jeunes filles construite en 1910 (H. Cataldo, p.131).....	135
<b>Fig. 51.</b>	Les docks silos détruits en 1942 (Seybous.info).....	135
<b>Fig. 52.</b>	Carte du chemin de fer reliant Bône à la zone minière de Tébessa, (chemindeferregionsoukahras.unblog.fr).....	144
<b>Fig. 53.</b>	Plan d'aménagement directeur de Bône (PAD), service départementale d'urbanisme,1960 (Auteur, AMA).....	146
<b>Fig. 54.</b>	Localisation de la Royale au sud de la ville (1961, Chantiers).....	147
<b>Fig. 55.</b>	Cité de recasement de Sidi Salem, 1959 (album de Jean-Paul Surre ( <a href="http://les-enfants-de-la-menadia.over-blog.com/">http://les-enfants-de-la-menadia.over-blog.com/</a> )).....	149
<b>Fig. 56.</b>	Plan directeur de la cité de Sidi Salem, Bône, 1959 (Samia Henni, L'architecture de la contre révolution, p. 226).....	149
<b>Fig. 57.</b>	Inauguration de la cité des 1000 logs à Saint-Cloud, 1960 (SHA, 1 H 1177 /1).....	150
<b>Fig. 58.</b>	Vue d'ensemble sur le chantier de la cité du Oued Kouba, 1960 (P. Piro, p. 86).....	151

## **PARTIE II :**

### **CHAPITRE 4 : Histoire des nouvelles tendances architecturales de 1900 à 1930**

<b>Fig. 59.</b>	Le Souk Dinar de Adrar (A.F.N collections.free.fr).....	159
<b>Fig. 60.</b>	L'église de Ouargla de style néo-soudanais (Algeria, 1933, p. 30).....	159
<b>Fig. 61.</b>	La rue de Bab-Azoun en 1830, Alger (CNA, 1933, p. 250).....	160
<b>Fig. 62.</b>	La place du Gouvernement en 1836, Alger, dessin de Otth (CNA, 1933, p. 248).....	160
<b>Fig. 63.</b>	Le néo-mauresque à travers les bâtiments publics des grandes villes algériennes (internet)...	164
<b>Fig. 64.</b>	Immeuble à caractère oriental, 18 rue Ibnou-Nafis, Alger, Arch, G. Darbeda, 1910 (Algeria, 1938).....	164
<b>Fig. 65.</b>	Immeuble à caractère oriental, au boulevard Franklin Roosevelt, Alger, Arch. P. Guion, 1931 ( <a href="http://halimede.huma-num.fr/">http://halimede.huma-num.fr/</a> ).....	164
<b>Fig. 66.</b>	Villa néo-mauresque au Hamiz (Alger), Arch. Guérineau et Bastélica (CNA, janvier 1929, p. 199).....	165

<b>Fig. 67.</b>	Villa néo-mauresque à Mustapha-supérieur (Alger), Arch, Roidot (CNA, février 1929, p. 197).....	165
<b>Fig. 68.</b>	Vue perspective du projet de l'hôtel de ville de Philippeville, arch. Montaland (CNA, février 1933, p. 199).....	167
<b>Fig. 69.</b>	L'hôtel de ville de Skikda, 2015 (Algérie 360).....	167
<b>Fig. 70.</b>	Affiche de l'exposition internationale des arts décoratifs de Paris, 1925 (lartnouveau.com/).....	168
<b>Fig. 71.</b>	Exemples illustrés de pavillons de l'exposition des arts décoratifs au Quai d'Orsay, Paris, 1925 (lartnouveau.com, traité par l'auteur, 2020).....	168
<b>Fig. 72.</b>	Exemples de bâtiments publics de style art déco en Algérie au début des années 1930 (auteur, 2020) .....	172
<b>Fig. 73.</b>	Entrée du palais de la porte dorée (internet) .....	173
<b>Fig. 74.</b>	Schémas d'après M. Devulder des pères Blancs, Peinture murales et pratiques dans la tribu des Ouadhias, IMA, Maison-Carrées, 1958 (wikipédia.org).....	174
<b>Fig. 75.</b>	Exemples de ferronneries et mosaïque (Palais de la porte dorée) traitées dans l'esprit art déco et rappelant les motifs géométriques berbères (architecture-art-deco.fr) .....	174
<b>Fig. 76.</b>	Exemples illustrés de constructions art déco sous influence locale à Casablanca, Maroc (auteur, 2020, J-L Cohen & M. Eleb, op. cit.) .....	175
<b>Fig. 77.</b>	La mairie de Cap-Matifou, entre hier et aujourd'hui, Archi, Marcel Salasc (CNA, 1933, p. 211 ; journal le Soir, 2014) .....	176
<b>Fig. 78.</b>	Immeuble des années 1930 à caractère oriental, au 2 boulevard Baudin, Alger (Algérie).....	177
<b>Fig. 79.</b>	Immeuble, rue Aban Ramdan (ex Garcia), Alger, arch. P. Guion, 1931 (auteur, 2019).....	177
<b>Fig. 80.</b>	Immeuble Louis Vuitton, 101 Av Champs Élysée, Paris, arch. H. Besnard, 1931 (Pss-archi.eu, 2007) .....	177
<b>Fig. 81.</b>	Détail du décor de l'arcature de l'immeuble de la rue Aban Ramdan (auteur, 2019).....	177
<b>Fig. 82.</b>	Immeuble à Alger, Bd Victor Hugo, Arch: R. Lugan, 1932 (CNA) .....	179
<b>Fig. 83.</b>	Ancien cinéma le Vox, Sidi Bel-Abbés, place Clemenceau (mapio.net, 2012).....	179
<b>Fig. 84.</b>	L'immeuble "Mossehaus", Berlin, 1923 (Pinterest) .....	180
<b>Fig. 85.</b>	L'immeuble "Kaufhaus", Stuttgart, 1928 (Flicker.com) .....	180
<b>Fig. 86.</b>	Cité jardin, Francfort, 1929, Ernest May (Courtauld Print) .....	180
<b>Fig. 87.</b>	Affiche de l'exposition internationale de 1937 (Pinterest.fr).....	181
<b>Fig. 88.</b>	Pavillon belge de l'exposition internationale de Paris 1937 (geneanet.org).....	181
<b>Fig. 89.</b>	Pavillon Yachting club, exposition de Paris 1937 (La Construction moderne, octobre, 1937, p. 51) .....	181
<b>Fig. 90.</b>	Le pilotage, Philippeville (CNA, 1933, p. 175).....	182
<b>Fig. 91.</b>	Groupe d'immeuble Lazet-Gagnoulet, Oran, 1936-1937 (CNA, 1938, p. 172).....	182
<b>Fig. 92.</b>	Immeuble de rapport, Oran, (CNA, 1937, p. 41) .....	182
<b>Fig. 93.</b>	Palais du Gouvernement général d'Algérie, Arch, J. Guiauchain, Alger (algérie360.com) ...	187

<b>Fig. 94.</b>	Vue d'angle de la maison de la culture, Arch, J. Guiauchain, 1932 (Algeria, 1936, p. 25).....	187
<b>Fig. 95.</b>	La ville sous l'immeuble du palais du Gouvernement général (CNA, 1933, p. 1205).....	188
<b>Fig. 96.</b>	La maison "indigène" du centenaire, 1930 (casbahalger.dz) .....	189
<b>Fig. 97.</b>	Coupe de la maison "indigène" du centenaire, 1930 (CNA, janvier 1931, p.43).....	189

## **CHAPITRE 5 : La diffusion du modernisme en Algérie de 1930 à 1962**

<b>Fig. 98.</b>	L'architecture d'aujourd'hui, n°1, 1930 (Findartdoc.com).....	195
<b>Fig. 99.</b>	L'architecture d'aujourd'hui », n° 32,1950 (portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr....	195
<b>Fig. 100.</b>	Photo de couverture de La Construction moderne, n°24, 1935 (Ebay.fr).....	196
<b>Fig. 101.</b>	La technique des travaux, octobre 1956 (portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr) .....	196
<b>Fig. 102.</b>	Le bâtiment illustré, août 1934.....	197
<b>Fig. 103.</b>	La couverture de « L'Architecture », juin 1931.....	197
<b>Fig. 104.</b>	Couverture de « L'homme et l'architecture », n°1, 1945.....	197
<b>Fig. 105.</b>	Couverture de « Bâtir », n°17, 1951.....	198
<b>Fig. 106.</b>	Couvertures des numéros de la revue « Les Chantiers nord-africains » (1929, 1931, 1933, 1936).....	199
<b>Fig. 107.</b>	Photos de couvertures de la revue Chantiers dans années 1951 et 1953.....	201
<b>Fig. 108.</b>	Photos de couvertures de la revue Algeria (1934, 1937, 1938, OFALAC).....	202
<b>Fig. 109.</b>	Inauguration de l'exposition par le Gouverneur général reçu par le comité d'organisation à la maison de l'agriculture, 1933 (CNA, 1933, p. 236).....	204
<b>Fig. 110.</b>	Exemples des projets présentés dans la section architecture de l'exposition de 1933 (CNA, 1933).....	205
<b>Fig. 111.</b>	Allocution de Le Corbusier à l'exposition d'urbanisme et d'architecture moderne, Alger (JGTPB, février 1933, p. 1).....	206
<b>Fig. 112.</b>	L'entrée de l'exposition, foyer civique, Alger, mai 1936 (Algeria, 1936, p. 31).....	207
<b>Fig. 113.</b>	Affiche de la cité moderne, mai 1936 (Algeria, 1936).....	207
<b>Fig. 114.</b>	Les stands dans le hall central du foyer civique (Chantiers, 1936, p. 259).....	207
<b>Fig. 115.</b>	Réception du public venu assister à l'exposition, le hall du foyer civique (Algeria, 1936, p. 31).....	207
<b>Fig. 116.</b>	Photo de couverture du numéro spécial de Chantiers sur l'exposition de Oran (Chantiers, 1937).....	208
<b>Fig. 117.</b>	Frise chronologique des œuvres de Perret 1899-1954 (auteur, 2020).....	213
<b>Fig. 118.</b>	détails des colonnes du musée des travaux publics (La Construction moderne, mai 1939)...	215
<b>Fig. 119.</b>	Coupe et façade de la villa d'Elias Awad au Caire 1926-1927 (Architecture d'aujourd'hui 1932, p. 75).....	216

<b>Fig. 120.</b>	Exemples des projets conçus par les frères Perret en Algérie (cité de l'architecture et du patrimoine Paris).....	218
<b>Fig. 121.</b>	Porche d'entrée du palais du Gouvernement général (Wikipédia).....	219
<b>Fig. 122.</b>	Bureaux du Gouvernement et la salle Pierre Bordes (judaicalgeria).....	219
<b>Fig. 123.</b>	Façade de l'immeuble à studios avant modifications, Alger (Cité de l'architecture et du patrimoine) .....	219
<b>Fig. 124.</b>	Schématisation des récurrences entre le bâtiment du foyer civique et les œuvres des frères Perret (Auteur, 2020) .....	221
<b>Fig. 125.</b>	L'évolution de la conception architecturale du théâtre de Sidi Bel Abbes (1932, 1936)	222
<b>Fig. 126.</b>	Le système "Dom-ino", Le Corbusier, 1914-1915 (Pinterest).....	223
<b>Fig. 127.</b>	Frise chronologique des principales œuvres de Le Corbusier (auteur, 2020).....	227
<b>Fig. 128.</b>	Schéma explicatif de la composition de cité radieuse (1946-1953) Marseille (Pinterest, traitée par l'auteur).....	229
<b>Fig. 129.</b>	La façade principale de la haute cour de Chandigarh (www.chambres-hotes-morin-salome.fr/).....	230
<b>Fig. 130.</b>	Croquis de Le Corbusier du site de la Casbah ( <i>Poésie sur Alger</i> , 1950, p. 4).....	232
<b>Fig. 131.</b>	Villa Contou, sur les hauteurs de Kouba, Alger, archi, P. Emery, 1932 (P. Emery, <i>art. cit.</i> , p. 55) .....	233
<b>Fig. 132.</b>	École de garçons, école Emir Khaled, Alger, P-A Emery et C-A Breuillot, 1930 (CNA, 1930, p. 121) .....	234
<b>Fig. 133.</b>	Maquette du projet d'urbanisme de la ville d'Alger, Le Corbusier et Pierre Jeanneret, 1931 (CNA, 1933, p. 141 et p. 137, traité par l'auteur, 2020).....	235
<b>Fig. 134.</b>	Croquis de Le Corbusier de la répartition spatiale du plan Obus ( <i>Poésie sur Alger</i> , 1950, p. 14) .....	235
<b>Fig. 135.</b>	Projet d'urbanisation de la ville de Nemours (Oran), Le Corbusier, Breuillot et Emery ( <i>Chantiers</i> , avril 1936, p. 183) .....	237
<b>Fig. 136.</b>	Croquis du projet du domaine agricole à Cherchell, Le Corbusier, 1942 (Fondation Le Corbusier) .....	239
<b>Fig. 137.</b>	Les caractéristiques de l'Aéro-habitat, Alger, 1954 ( <i>Chantiers</i> , 1954 et Centre d'archives de l'architecture du XXe siècle, 007 Ifa) .....	239
<b>Fig. 138.</b>	Façade, coupe et plan de situation du projet l'immeuble-viaduc, Le Corbusier et Jeanneret, Alger ( <i>Architecture d'Aujourd'hui</i> , 1936, p. 39).....	240
<b>Fig. 139.</b>	Façade et plan de situation de l'immeuble-pont, Alger ( <i>Chantiers</i> , 1952).....	241

## **CHAPITRE 6 : Vers l'émergence de nouvelles formes architecturales**

<b>Fig. 140.</b>	Grille CIAM-Alger : relevé, analyse et propositions pour le relogement des habitants du bidonville de Mahieddine, Alger 1952-1953 (J-L Bonillo, <i>op. cit.</i> , p. 218).....	252
<b>Fig. 141.</b>	Grille CIAM-Alger, relevé d'une maison à Mahieddine, 1953 (R. Klein, <i>op. cit.</i> , p. 209)....	253
<b>Fig. 142.</b>	Proposition de cellule type, Grille CIAM-Alger, Aix-en-Provence, 1953 (J-L Bonillo, <i>op. cit.</i> , p. 229).....	253
<b>Fig. 143.</b>	Plans et coupe d'une maison mauresque à Alger (CNA, juin 1930, p. 543).....	258

<b>Fig. 144.</b>	Une ruelle de la Casbah d'Alger (L'Écho d'Algérie, 2019).....	260
<b>Fig. 145.</b>	Localisation des villes de la pentapole du M'Zab (British library, 1888, Picrly.com).....	264
<b>Fig. 146.</b>	Vue d'ensemble de la ville de Ghardaïa (Judaicalgeria.com).....	265
<b>Fig. 147.</b>	Plans et coupe d'une maison du M'Zab (C. Bousquet, <i>Annuaire de l'Afrique du Nord</i> , 1986, Tome XXV, pp. 258-263, modifié par l'auteur).....	266
<b>Fig. 148.</b>	Vue aérienne des maisons de Ghardaïa (Ministère de l'Information, <i>op. cit.</i> , p. 60).....	266
<b>Fig. 149.</b>	Vue aérienne de l'espace bâti de la ville de Ghardaïa (photo de George Steinmetz).....	267
<b>Fig. 150.</b>	Croquis de Le Corbusier de la ville de Ghardaïa vue du ciel (A. Gerber, <i>op. cit.</i> , p. 61).....	267
<b>Fig. 151.</b>	Croquis de Le Corbusier, vue de la cour de la mosquée de Ghardaïa (Revue Plans, 1931, p. 103).....	269
<b>Fig. 152.</b>	Les traits en commun entre la mosquée de Sidi Brahim d'El-Atteuf et la chapelle de Ronchamp (auteur, 2020).....	270
<b>Fig. 153.</b>	Les références du Musée national des beaux-arts d'Alger 1927-1930 (auteur, 2020).....	283
<b>Fig. 154.</b>	Les références à l'architecture locale dans le bâtiment de l'Asile de nuit, actuellement Medarssa Umm Salama (CNA 1932, p. 786, traité par l'auteur, 2017).....	285
<b>Fig. 155.</b>	L'orphelinat de Beni-Messous, aujourd'hui centre pédiatrique (CNA, juillet 1935, traité par l'auteur 2020).....	287
<b>Fig. 156.</b>	Les trois cités de l'OPHLM d'Alger réalisée par Fernand Pouillon (auteur, 2020).....	292
<b>Fig. 157.</b>	Extrait du Cahier de morphologies des façades, Orléansville, 1956 (Fond Bossu, Cité de l'architecture et du patrimoine).....	294
<b>Fig. 158.</b>	L'œuvre de Jean Bossu pour la reconstruction Orléansville entre 1955 et 1964 (auteur, 2021).....	295
<b>Fig. 159.</b>	Présentation de l'œuvre de Roland Simounet à Djenan El-Hassen et ses références (auteur, 2021).....	300

### **PARTIE III**

#### **CHAPITRE 7 : Les professionnels de la production à Bône de 1930 à 1962**

<b>Fig. 160.</b>	Schéma représentatif des étapes de la recherche prosopographique selon A. Chastagnol (auteur, 2018).....	303
<b>Fig. 161.</b>	Carte des flux migratoires des familles d'architectes ou architectes vers l'Algérie (auteur, 2018).....	304
<b>Fig. 162.</b>	Carte des départements de naissance des Français résidants à Bône d'après le dénombrement de 1896 (D. Prochaska, 1990, p. 148).....	304
<b>Fig. 163.</b>	Extrait du guide de la ville de Bône, liste des architectes et leurs adresses (1959).....	306
<b>Fig. 164.</b>	Plaques nominatives d'architectes apposées sur les façades des constructions (auteur, 2018).....	310



<b>Fig. 165.</b>	Arbre généalogique de la famille Magliulo (auteur, 2018).....	311
<b>Fig. 166.</b>	Les architectes associés de la scène bônoise (AMA, Auteur, 2018).....	312
<b>Fig. 167.</b>	Tables de croisement entre les générations d'architectes et architectes associés (auteur, 2018).....	313
<b>Fig. 168.</b>	Organigramme du réseau relationnel du milieu professionnel bônois (auteur, 2018).....	314
<b>Fig. 169.</b>	Diagramme de Gantt représentant la chronologie des périodes d'activité des architectes de Bône (auteur, 2018).....	315
<b>Fig. 170.</b>	Photo de groupe des présidents des syndicats d'architectes algériens présents au congrès de la fédération des architectes de 1938, l'architecte E. Gonssolin, le 2 <sup>e</sup> de la première rangée, de gauche à droite (CNA, juin 1938, p. 249).....	316
<b>Fig. 171.</b>	Plaques nominatives d'entrepreneurs bônois (auteur, 2018).....	320
<b>Fig. 172.</b>	Affiche de l'entreprise nord-africaine de constructions (CNA-1938).....	320
<b>Fig. 173.</b>	Entête de l'entreprise J. Buttacavoli (AMA).....	321
<b>Fig. 174.</b>	La photo de couverture de la revue CNA (janvier 1932).....	325
<b>Fig. 175.</b>	Monographie d'architectes « Travaux d'architecture » EDARI, 1932-1933.....	329

## **CHAPITRE 8 : Vers une documentation numérique de la production architecturale bônoise**

<b>Fig. 176.</b>	Exemples illustrés des différents logiciels SIG (internet).....	338
<b>Fig. 177.</b>	Procédé de calage du fonds de carte avec la carte de 1957 (auteur, 2018).....	340
<b>Fig. 178.</b>	Aperçu des résultats de l'investigation sur terrain effectuée dans le quartier résidentiel de Beauséjour, Annaba (auteur, AMA, 2018).....	342
<b>Fig. 179.</b>	Aperçu de la table attributaire après la saisie des données dans Qgis (auteur, 2021).....	345
<b>Fig. 180.</b>	Visualisation d'un extrait du SIG de l'inventaire des constructions de la scène bônoise (auteur, 2021) .....	346
<b>Fig. 181.</b>	Visualisation générale des entités inventoriées et exemples de tables d'identification de deux entités (auteur, 2021) .....	347
<b>Fig. 182.</b>	Répartition des constructions et activité des architectes à Bône entre 1930-1939 (auteur, 2021).....	351
<b>Fig. 183.</b>	Étude des données relatives aux équipements publics inventoriés entre 1930-1939 (auteur, 2021).....	352
<b>Fig. 184.</b>	Étude des données relatives aux bâtiments d'habitation inventoriés entre 1930-1939 (auteur, 2021).....	353
<b>Fig. 185.</b>	Répartition des constructions et activité des architectes à Bône entre 1940-1945 (auteur, 2021).....	355
<b>Fig. 186.</b>	Répartition des constructions et activité des architectes à Bône entre 1946-1957 (auteur, 2021).....	356

<b>Fig. 187.</b>	Typologie d'équipements et activité des architectes à Bône entre 1946-1957 (auteur, 2021).....	367
<b>Fig. 188.</b>	Types d'habitations construites entre 1946-1957 et leur répartition par années (auteur, 2021).....	358
<b>Fig. 189.</b>	Carte de localisation des bâtiments inventoriés pour la période 1958-1962 (auteur, 2021).....	360
<b>Fig. 190.</b>	Étude de l'activité des architectes entre 1958-1962 et répartition des constructions par années (auteur, 2021).....	361
<b>Fig. 191.</b>	Carte de localisation du corpus des bâtiments publics à étudier (auteur, 2021).....	364
<b>Fig. 192.</b>	Carte de localisation du corpus des habitations collectives à Bône datant des années 1930 (auteur, 2021) .....	366
<b>Fig. 193.</b>	Carte de localisation du corpus des habitations individuelles datant des années 1930 (auteur, 2021).....	367
<b>Fig. 194.</b>	Carte de localisation du corpus des équipements publics datant de l'après-guerre (auteur, 2021).....	369
<b>Fig. 195.</b>	Carte de localisation du corpus des bâtiments d'habitation de l'après-guerre à Bône (auteur, 2021).....	370
<b>Fig. 196.</b>	Carte de localisation du corpus des équipements publics construits entre 1958-1962 (auteur, 2021).....	372
<b>Fig. 197.</b>	Carte de localisation du corpus des habitations collectives construites entre 1958-1962 (auteur, 2021).....	373

### **CHAPITRE 9 : L'architecture à Bône, le produit d'un réseau local (1930-1962)**

<b>Fig. 198.</b>	Présentation du modèle de grille de lecture adopté pour l'étude du produit bônois (auteur, 2018).....	380
<b>Fig. 199.</b>	Extrait de la grille de lecture de l'immeuble « Palais Beauséjour » (auteur, 2021).....	381
<b>Fig. 200.</b>	Extrait de la grille de l'immeuble "Palais Beauséjour", présentation des séquences de lecture (auteur, 2021).....	382
<b>Fig. 201.</b>	Frise chronologique des équipements publics du corpus 1930-1939 (auteur, 2021).....	385
<b>Fig. 202.</b>	Ancienne Maison Piliter, SAIDAL (auteur, 2018).....	387
<b>Fig. 203.</b>	Tennis club de Bône (CNA, 1937).....	387
<b>Fig. 204.</b>	Frise chronologique des immeubles d'habitation du corpus 1930-1939 (auteur, 2021).....	391
<b>Fig. 205.</b>	Exemples de villas à Bône construites entre 1933 et 1934 (CNA).....	396
<b>Fig. 206.</b>	Exemples de maisons à Bône de style régionaliste (auteur, 2021).....	397
<b>Fig. 207.</b>	Exemples de villas bônoises de style régionaliste construites dans les années 1950 (Chantiers, 1955).....	398

<b>Fig. 208.</b>	Frise chronologique du corpus des bâtiments publics de la période 1946-1957 (auteur, 2021).....	400
<b>Fig. 209.</b>	Frise Chronologique du corpus des habitations collectives de la période 1946-1957 (auteur, 2021).....	405
<b>Fig. 210.</b>	Frise chronologique du corpus des bâtiments publics de la période 1958-1962 (auteur, 2021).....	411
<b>Fig. 211.</b>	Frise chronologique du corpus des bâtiments d’habitation de la période 1958-1962 (auteur, 2021).....	414

## LISTE DES TABLEAUX

### Partie I : Le climat sociopolitique et économique de la production architecturale en Algérie entre 1930 et 1962

<b>Tab. 1.</b>	Nombre des autorisations de construire dans les grandes villes d'Algérie, entre 1929-1939 (JGTPB,TNA).....	34
<b>Tab. 2.</b>	Statistiques officielles des demandes d'autorisations dans les grandes villes (Chantiers, 1950, p. 42).....	45
<b>Tab. 3.</b>	Évolution de la population dans les grandes villes portuaires (C. Descloitres, 1963, p. 6 ; J. Benamrane, 1980, p. 248 et Jean Despois, 1956, p. 56).....	50
<b>Tab. 4.</b>	Évolution des autorisations de bâtir relatives aux habitations des grandes villes algériennes 1950-1953 (Annuaire travaux publics et bâtiment en Algérie, 1953-1955).....	51
<b>Tab. 5.</b>	Répartition selon les catégories des logements du plan de Constantine (D. Benamrane, 1980, p.252).....	57
<b>Tab. 6.</b>	Comparaison entre les prévisions et les logements entrepris dans le cadre du plan de Constantine, ANF, 19860662/387.....	58
<b>Tab. 7.</b>	les établissements métropolitains de formations professionnelles (Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie, 1960, p. 66-67).....	63
<b>Tab. 8.</b>	les établissements de formations professionnelles locales (Annuaire des travaux publics et bâtiment en Algérie, 1960, p. 66-67).....	66

### Partie II : Le laboratoire architectural algérien de 1900 à 1962

<b>Tab. 9.</b>	Analyse du texte d'Albert Camus de « la maison mauresque » de Léon Claro, 1933 (auteur, 2020).....	250
----------------	--	-----

### Partie III : La production architecturale à Annaba entre 1930 et 1962

<b>Tab. 10.</b>	Statistique de recensement des architectes par lieu de naissance (auteur, 2018).....	310
<b>Tab. 11.</b>	Statistique de recensement des architectes par adresse professionnelle (auteur, 2018).....	310
<b>Tab. 12.</b>	Recensement des architectes par institutions de formation (auteur).....	312
<b>Tab. 13.</b>	Modèle prédéfini de table attributaire présentant le système d'encodage des données sur Qgis et servant de guide pour sa lecture (auteur, 2021).....	343
<b>Tab. 14.</b>	Identifications du corpus des équipements de Bône datant des années 1930 (auteur, 2021)..	363
<b>Tab. 15.</b>	Identifications du corpus des immeubles datant des années 1930 à Bône (auteur, 2021).....	365
<b>Tab. 16.</b>	Identification du corpus des habitations individuelles datant des années 1930 (auteur, 2021).	367
<b>Tab. 17.</b>	Identification du corpus des équipements publics construits entre 1945-1957 (auteur, 2021).....	368
<b>Tab. 18.</b>	Identification du corpus des habitations collectives datant de l'après-guerre (auteur, 2021)..	368
<b>Tab. 19.</b>	Identifications du corpus des bâtiments publics construits à Bône entre 1958-1962 (auteur, 2021).....	371
<b>Tab. 20.</b>	Identifications du corpus des habitations collectives construites entre 1958-1962 (auteur, 2021).....	371

## INDEX

### A

Aleth Picard, 8, 9  
Abdel-Baki Derdour, 314  
Abou Marouan, 89  
Adrien Laforgue, 176, 200  
Albert Ballu, 164, 218  
Albert Ballu, 76, 77  
Albert Camus, 191, 246, 249, 251, 262  
Albert Cès, 277  
Albert Greslin, 176  
Albert Laprade, 174  
Albert Seiller, 77, 203, 244  
Alfred Janniot, 174  
Alvar Aalto, 196  
Ammar Boumaïza, 127  
André Bloc, 194  
André Chastagnol, 308  
André Fadda, 115, 142  
André Levier, 315  
André Lurçat, 197, 395  
André Ravéreau, 276  
André Wogenscky, 197  
Ange Journeau, 173  
Antoine Bourdelle, 215  
Assia Samaï-Bouadjadja, 12  
Auguste Perret, 195, 197, 211, 219, 388, 401

### B

Benito Mussolini, 387  
Benjamin Bucknall, 163  
Bernard Zehrfuss, 211, 258  
Boussad Aïche, 9, 62, 161

### C

Camille Alaphilippe, 173  
Capitaine Maitrot, 15, 86  
Charles de Gaulle, 5, 143  
Charles Hagel, 245  
Charles Montaland, 167, 184, 256  
Charles Plumet, 176  
Charles Lutaud, 106  
Charles-Célestin Jonnart, 3, 76, 161  
Charlotte Jelidi, 158  
Chassériaux, 162  
Claudine Piaton, 12, 62, 161  
Claudius Petit, 210

### D

Danton et Vaccaro, 104  
David Prochaska, 309

### E

Edgar Brandt, 170  
Edmond Duthoit, 76  
Edmond Gonssolin fils, 109, 103, 314, 394  
Édouard Gonssolin père, 94, 307  
Elias Awad, bey, 216, 389  
Elie-Felix Petrolacci, 112, 119

Emanuel de Thubert, 201  
Émile Flamm, 307  
Émile Gerbault, 313, 322  
Émile Trélat, 65  
Ernest May, 182  
Erwan Marec, 148  
Étienne Brunier, 198  
Étienne Bulle, 313, 322, 407  
Eugène Fromentin, 160  
Eugène Violet le Duc, 64, 65

### F

Fernand Belmonte, 174  
Fernand Léger, 263  
Fernand Pouillon, 5, 11, 73, 417, 420  
Francis Buscail, 311, 359, 362  
François Amante, 325  
François Béguin, 158, 161, 167, 18  
François Bienvenu, 75, 198  
François Hennebique, 12  
François Soulié, 314  
François Tomas, 86  
Frank Lloyd Wright, 196  
Frantz Jourdain, 194, 200, 213

### G

Ghalia Chabi, 375  
Gérard Monnier, 8  
Gabriel Darbeda, 67  
Gaston Floirat, 126, 354, 359, 374, 392  
Georges Le Beau, 113  
Georges Wolff, 332  
Gustave Burgat, 113, 310, 317  
Gustave Seigle-Goujon, 109  
Gabriel Darbeda, 165  
Général Lyautey, 175  
Georges Guiauchain, 185, 254  
Georges Massé, 183  
Gabriel Imbert, 197  
Germaine Laloë, 221  
Gustave Aghion, 21, 389  
Georges-Henri Rivière, 258  
Gaëtan Salerno, 326  
Georges Challand, 310  
Gustave Burgat, 310, 317

### H

Hubert Cataldo, 15  
Henri Marcel Christofle, 76  
Henri Petit, 77  
Henri Prost, 66  
Henri Petit, 164  
Henri Sauvage, 169, 195  
Henri Van De Velde, 182  
Henri-André Zipcy, 171  
Hector Guimard, 195  
Henri Expert, 196  
Henri Vincent Magliulo, 308

### J

Jacques Lambert, 406  
Jean-Jacques Deluz, 9, 10  
Jean-Louis Cohen, 8



Jean-Lucien Bonillo, 11, 250  
 Jean-Marc Larbodière, 8  
 Jean Arbona, 406  
 J-H. Calsat, 12  
 Jacques Darbeda, 69  
 Jonnart, 68  
 Julien Guadet, 73  
 Jean Cotereau, 120  
 Jérôme Bertagna, 104, 111  
 Joseph Serda, 127  
 Juzaud & Ferrero, 126  
 Jacques Bastélica, 166  
 Jean Cotereau, 192, 332, 387  
 Jean Guiauchain, 162  
 Jean-Étienne Guérineau, 166  
 Jules Voinot, 164  
 Jean de Maisonseul, 210  
 José Ferrer-Laloë, 220, 409  
 Julien Guadet, 212  
 Jean Alazard, 256  
 Jean Bossu, 274, 417, 420  
 Jean de Maisonseul, 248  
 Jean Pomier, 245, 246  
 Jean Sénac, 251  
 Jean Baptiste Poma, 328  
 Jean Béthune, 311  
 Jean Drieu La Rochelle, 334, 362  
 Jean Magliulo, 307, 316, 320, 324, 359, 401, 402, 420, 424  
 Jean Rectem, 322  
 Jean Paravensini, 332  
 Jérôme Buttacavoli, 326, 327  
 Joseph Buttigieg, 331, 351, 354, 374, 389, 392, 393, 395, 407  
 Jules Aletti & fils, 327  
 Jules Miollan, 314

## L

Le Corbusier, 9, 10, 196, 197, 209, 207, 249, 395, 416  
 Louis Arnaud, 15, 86  
 Louis Miquel, 10, 210, 409  
 Labrouste, 64  
 Léon Claro, 67, 69, 75, 81, 198, 222  
 Louis Apap, 99, 114, 117  
 Lucette Travers, 86  
 Lucien Cayla, 332  
 Léon Claro, 187, 190, 249  
 Les frères Tossut, 174  
 Louis Fernez, 179  
 Louis-Hippolyte Boileau, 169  
 Louis Lecoq, 245

## M

Malik Chebahi, 11, 12, 279  
 Marcel Lathuillière, 9, 198, 203, 206, 209, 81, 186, 311  
 Myriam Bacha, 9  
 Malik Chebahi, 62, 67  
 Marcel Christoffe, 76  
 Marcel Boisseau, 127, 128, 354  
 Mohamed Zaoui, 87  
 Marius Boyer, 176  
 Marius Toudoire, 164  
 Marcel Célano, 325  
 Marcel Pinelli, 314  
 Marcel Simo, 314  
 Marius Artigue, 314

Marius Vuillemin, 314  
 Max Cherri, 315, 334  
 Meriem Azza, 168  
 Marcel Lods, 197  
 Michel Roux-Spitz, 196  
 Marcel Gut, 259  
 Max-Pol Fouchet, 247

## O

Oscar Niemeyer, 196

## N

Nabila Oulebsir, 9, 62, 158, 253  
 Nafissa Sid Cara, 151

## P

Paul Belmondo, 174  
 Paul Blondel, 65  
 Paul Cuttoli, 167  
 Paul Guion, 178, 179, 70, 393, 419  
 Paul Guion, 9  
 Paul herbé, 211  
 Paul Millo, 325  
 Paul Millo, 325  
 Paul Pantaloni, 112, 113, 115, 352  
 Paul Planat, 196  
 Peter Behrens, 224  
 Philibert Darot, 314  
 Pierre Auguste Guiauchain, 75  
 Pierre Bigot, 183  
 Pierre Bourlier, 409  
 Pierre Chareau, 226  
 Pierre Charles Maurice Dupertuys, 307  
 Pierre Choupaut, 312, 323, 315, 322, 352, 357, 386, 418, 424  
 Pierre Egal, 14, 416  
 Pierre Lacoste, 160  
 Pierre Patout, 169, 181  
 Pierre Truchot, 333, 352, 386, 418, 424  
 Pierre Vago, 195, 218  
 Pierre-André Emery, 210, 219  
 Prosper Dubourg, 93, 104  
 Prosper Roidot, 166

## R

Raoul Dautry, 217  
 Raymond Subes, 170, 174  
 René Bouyac, 15  
 René Danger, 97, 110  
 René Faraone, 117, 325  
 René Faraone, 325  
 René Lugan, 180  
 René Naz, 128, 315, 320, 331, 334, 389, 392, 393, 395, 406, 419, 424  
 René Naz, 315, 333, 351, 354, 362, 374  
 René-Jean Clot, 247  
 Richard Klein, 11  
 Richard Neutra, 196  
 Robert Hansberger, 276  
 Robert Linnemann, 314, 394  
 Robert Mallet-Stevens, 195  
 Robert Randau, 245  
 Roger Garguillo, 329  
 Roger Rosso, 311, 320, 333, 409

## **S**

Stéphan Gsell, 76  
Said Dahamni, 86  
Salah Bey, 89  
Sauveur Galliéro, 249, 252

## **T**

Tony Socard, 145  
Tony Ganier, 169

## **U**

Urbain Cassan, 258

## **V**

Vincent Auriol, 140  
Vito Mario Giglio, 334

## **W**

William J.R Curtis, 8  
Walter Gropius, 224, 263  
Willem Marius Dudok, 229, 212

## **X**

Xavier Malverti, 8, 9, 10, 11, 158

## **Z**

Zeynep Çelik, 11

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

SOMMAIRE

## CHAPITRE INTRODUCTIF

Algérie 1830-1962 : colonisation et architecture.....	1
L'architecture algérienne entre 1930 et 1960 : un aperçu de l'état des savoirs.....	7
Quelles sources pour étudier l'architecture et les architectes à Bône (1930-1962) ?.....	13
Méthodologie et outils d'analyse.....	15
Le cas bônois au cœur de la réflexion sur l'architecture méditerranéenne .....	18
Structure de la thèse.....	19

## I. PREMIÈRE PARTIE : LE CLIMAT SOCIOPOLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION ARCHITECTURALE EN ALGÉRIE ENTRE 1930 ET 1962

INTRODUCTION À LA PARTIE.....	22
-------------------------------	----

### Chapitre 1 : *Les moments forts de la chronologie 1930-1962 et leur impact sur la construction*

Introduction.....	23
-------------------	----

#### 1.1 La célébration du centenaire : une opportunité de rayonnement culturel et économique

1.1.1 <u>1930, une date phare dans l'histoire de l'Algérie coloniale</u> .....	23
- La dimension politique du centenaire.....	23
- La naissance du nationalisme algérien.....	25
1.1.2 <u>La mise en scène commémorative du centenaire</u> .....	25
- La dimension économique et médiatique du centenaire.....	26
- Les constructions à la mémoire du centenaire.....	27

#### 1.2 Les années 1930, entre manifestations culturelles, crise économique et opérations urbaines

1.2.1 <u>Une décennie de vie culturelle intense</u> .....	28
- L'Algérie aux expositions internationales de 1931 et 1937.....	29
- Les manifestations artistiques et architecturales.....	30
- La production littéraire et les représentations culturelles.....	31
1.2.2 <u>L'Algérie, un cas particulier de la crise économique mondiale</u> .....	32
- La menace de la crise économique sur l'entreprise du bâtiment.....	32
- Le mouvement de la construction algérienne en temps de crise.....	34
1.2.3 <u>L'aménagement urbain des villes algériennes</u> .....	37
- Le PAEE, la pratique de l'urbanisme culturaliste.....	37
- Les limites du PAEE.....	39

#### 1.3 La construction algérienne face aux conséquences du Deuxième conflit mondial

1.3.1 <u>1939-1945 : De la régression au marasme</u> .....	41
1.3.2 <u>La sortie de la guerre en Algérie, conditions et situation du bâti (1946-1949)</u> .....	43
- Les conditions socio-économiques d'après-guerre.....	43
- Vers une reprise de la vie du bâtiment.....	45

#### 1.4 La dualité ambiguë des années 1950 jusqu'à l'indépendance : Construction et décolonisation

1.4.1 <u>Les grandes villes algériennes entre crises et urbanisation rapide (1950-1957)</u> .....	48
- Crise sociale et phénomène urbain.....	48
- Le mouvement de la construction de la construction 1950-19757 .....	51

1.4.2 <u>L'ultime tentative de réduction des inégalités sociales et économiques (1958-1962)</u> .....	53
– L'étape 1958 : vers un tournant de la situation en l'Algérie.....	54
– Des directives à la réalisation, l'aspect opérationnel du plan de Constantine.....	55
– L'espoir éphémère de la construction.....	57
Conclusion.....	59

**Chapitre 2 : L'exercice de l'architecture dans le contexte colonial algérien**

Introduction.....	62
<b>2.1 La profession d'architecte</b>	
2.1.1 <u>Entre formation métropolitaines et locale</u> .....	62
– La formation professionnelle métropolitaine.....	62
– La formation locale d'un milieu professionnel.....	66
2.1.2 <u>Statuts et législation : l'évolution de la réglementation d'une corporation</u> .....	71
– Vers une institutionnalisation de la profession d'architecte.....	71
– Fonctionnement des structures administratives de la production architecturale.....	75
<b>2.2 Les modes d'exercice de l'architecture et rémunération des architectes</b>	
2.2.1 <u>Le marché de l'architecture en Algérie coloniale : la commande publique et privée</u> .....	79
– La commande publique de la colonie, un marché prisé.....	79
– La commande privée, un marché accessible.....	81
2.2.2 <u>Les honoraires dus aux architectes</u> .....	82
– La rémunération des architectes dans le domaine public.....	82
– Paiement des honoraires dans le domaine privé.....	83
Conclusion.....	84

**Chapitre 3 : Bône, histoire de l'évolution urbaine et architecturale d'une ville coloniale (1830-1962)**

Introduction.....	86
<b>3.1 Retour sur l'histoire urbaine de la ville (1830-1930)</b>	
3.1.1 <u>La ville précoloniale bouleversée, transformée (1830-1848)</u> .....	86
– Les motifs d'un site stratégique.....	87
– Limites et organisation de la ville.....	87
– Les premiers bouleversements de la ville occupée.....	89
3.1.2 <u>La ville coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle (1848-1880)</u> .....	92
– La nouvelle enceinte et l'agrandissement de la ville.....	92
– La première affirmation du port de Bône..... ; ;.....	95
– Structure et organisation des principaux édifices de la nouvelle ville.....	97
3.1.3 <u>L'extension urbaine de la ville coloniale (1881-1930)</u> .....	99
– Les nouveaux quartiers extras muros 1880-1914.....	99
– L'agrandissement du port, le défi gagné d'un maire (1885-1912).....	103
– Bône entre 1914 et 1930, la structure d'une ville éclatée.....	106
<b>3.2 Bône entre 1930 et 1962, une évolution urbaine instable</b>	
3.2.1 <u>Les années 1930, une décennie prolifique (1930-1939)</u> .....	111
– L'ambitieux programme du maire Pantaloni pour Bône (1933-1939).....	111
– La construction à Bône face à la crise économique mondiale.....	115
– Les frères Danger et le PAEE de Bône (1932-1938).....	118

– Les lotissements, un outil majeur de l'urbanisation de la ville (1929-1939) .....	124
3.2.2 <u>La situation d'une ville en guerre (1940-1946)</u> .....	129
– Le mouvement de la construction durant la Guerre .....	130
– Les conséquences d'une guerre vécue à Bône.....	132
3.2.3 <u>L'après-guerre à Bône, la dure épreuve du relèvement (1947-1957)</u> .....	135
– Les signes d'une ville en crise.....	136
– Les enjeux d'un engagement solennel contre la crise.....	139
3.2.4 <u>De Bône à Annaba, les derniers instants de la ville coloniale (1958-1962)</u> .....	143
– L'application du plan de 58 à Bône, directives et orientations.....	143
– Les besoins grandissants de Bône, l'œuvre sociale à grande échelle.....	148
Conclusion.....	152
CONCLUSION DE LA PARTIE.....	154

## II. DEUXIÈME PARTIE : LE LABORATOIRE ARCHITECTURAL ALGÉRIEN DE 1900 À 1962

INTRODUCTION À LA PARTIE.....	157
-------------------------------	-----

### Chapitre 4 : Histoires des nouvelles tendances architecturales de 1900 à 1939

Introduction.....	158
-------------------	-----

#### **4.1 Le néo-Mauresque : image au service d'une politique culturelle (1900-1939)**

4.1.1 Un style officiel pour l'Algérie coloniale .....	159
4.1.2 Le nouveau paysage architectural du début du XX <sup>e</sup> siècle.....	163

#### **4.2 L'Art déco en Algérie, une tendance aux expressions multiples (1925-1939)**

4.2.1 L'Art déco, ou l'influence parisienne.....	170
4.2.2 L'Art déco sous l'influence locale.....	173
4.2.3 L'Art déco moderniste .....	178
4.2.4 L'Art déco tardif : le style paquebot.....	179

#### **4.3 Le centenaire de l'Algérie française, la remise en question de l'arabisation du début du XX<sup>e</sup> siècle**

4.3.1 La critique du milieu professionnel.....	183
4.3.2 Le rejet du régionalisme, les prémices d'une nouvelle pensée de l'architecture.....	186

Conclusion.....	191
-----------------	-----

### Chapitre 5 : La diffusion du modernisme en Algérie de 1930 à 1962

Introduction.....	193
-------------------	-----

#### **5.1 Les vecteurs de diffusion et de vulgarisation du modernisme**

5.1.1 <u>Le rôle de la presse spécialisée métropolitaine et algérienne</u> .....	193
– La portée médiatique des revues métropolitaines.....	194
– La modernité en Algérie sous le prisme des revues locales.....	198
5.1.2 <u>Les expositions d'architecture et d'urbanisme moderne</u> .....	203
– L'exposition de 1933.....	203
– L'exposition de 1936.....	206
– Les expositions de l'après-guerre.....	209

#### **5.2 Les acteurs d'influence : le rôle des grandes figures du monde moderne**

5.2.1 <u>Le classicisme moderne d'Auguste Perret</u> .....	211
– L'œuvre de Perret, le produit d'un constructeur et architecte.....	212



- L'œuvre et l'influence de Perret en Algérie.....	217
5.2.2 <u>Les théories modernistes de Le Corbusier</u> .....	222
- Le Corbusier, un architecte de son temps.....	222
- Le Corbusier en Algérie, une référence pour toute une génération.....	223
Conclusion.....	242
<b><u>Chapitre 6 : Vers l'émergence de nouvelles formes architecturales (1930-1962)</u></b>	
Introduction.....	244
<b>6.1 La génération des « Algérianistes », instigateurs d'une architecture méditerranéenne</b>	
6.1.1 <u>L'Algérianisme : de la littérature vers l'architecture, le rôle d'Albert Camus</u> .....	245
- De l'Algérianisme au Méditerranéisme.....	245
- Albert Camus, la méditerranée et l'architecture algérienne.....	248
6.1.2 <u>L'architecture méditerranéenne en Algérie, une nouvelle démarche conceptuelle</u> , .....	252
- Les années 1930, la naissance d'une architecture méditerranéenne.....	253
- L'architecture dans l'après-guerre : la volonté de métissage entre tradition et modernité.....	257
<b>6.2 La réinterprétation des références locales dans un langage moderne</b>	
6.2.1 <u>Le Corbusier et l'architecture méditerranéenne algérienne</u> .....	261
- Les leçons de la méditerranée : la Casbah et la maison arabe.....	264
- Le M'Zab, une leçon d'architecture pratique adaptée au climat.....	268
6.2.2 <u>Le rôle de la formation locale d'architecture</u> .....	275
- L'enseignement à l'école des beaux-arts d'Alger, Léon Claro, un architecte pédagogue.....	276
- L'école d'Alger face aux réalités du contexte local.....	280
<b>6.3 Les différentes figures et formes de modernité adaptées au contexte colonial algérien</b>	
6.3.1 <u>L'architecture méditerranéenne des années 1930</u> .....	282
- Une synthèse de plusieurs références.....	282
- Un style composite, entre orient et occident.....	284
- Expression moderne et configuration spatiale à référence locale.....	286
6.3.2 <u>Le métissage architectural du deuxième après-guerre</u> .....	288
- L'expérience algérienne d'un architecte méditerranéen (1953-1958).....	290
- La reconstruction d'Orléansville, la leçon du vernaculaire (1955-1964).....	293
- La synthèse entre la tendance corbuséenne et l'esprit méditerranéen.....	297
Conclusion.....	301
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	304
<b>III. <u>TROISIÈME PARTIE : LA PRODUCTION ARCHITECTURALE À ANNABA ENTRE 1930 ET 1962</u></b>	
INTRODUCTION À LA PARTIE.....	306
<b><u>Chapitre 7 : Les professionnels de la construction à Bône de 1930 à 1962</u></b> .....	307
Introduction .....	307
<b>7.1 Les architectes de la scène bônoise</b>	
7.1.1 Origines familiales et lieux de naissance.....	308
7.1.2 Profils et formations.....	311

7.1.3	Liens et alliances.....	315
7.1.4	Chronologie des parcours.....	320
7.1.5	Les organismes corporatifs.....	322
<b>7.2</b>	<b>Les entrepreneurs</b>	
7.2.1	Les acteurs de l'entreprise du bâtiment.....	325
7.2.2	L'organisation des entrepreneurs de Bône.....	328
<b>7.3</b>	<b>Le regard de la presse professionnelle locale sur l'activité du milieu bônois</b>	
7.3.1	La situation médiatique de la scène bônoise à travers « <i>Les Chantiers nord-africains</i> ».....	329
7.3.2	Le rapport entre médias et acteurs Bônois.....	332
	Conclusion.....	335

## **Chapitre 8 : Vers une documentation numérique de la production architecturale bônoise**

	Introduction.....	337
<b>8.1</b>	<b>Un inventaire numérique de la production architecturale bônoise</b>	
8.1.1	<u>Le Sig, un outil au service de l'inventaire numérique : méthode et processus d'élaboration</u> .....	337
	– La structuration du SIG.....	339
	– Saisie et visualisation des données.....	344
8.1.2	<u>Intérêts et enjeux de la contribution numérique</u> .....	348
	– Au niveau de la recherche.....	348
	– À grande échelle.....	349
<b>8.2</b>	<b>Lecture analytique et interprétative de l'inventaire numérique</b>	
8.2.1	<u>L'analyse de la base de données</u> .....	350
	– L'avant-guerre 1930-1939.....	350
	– La Seconde Guerre mondiale 1940-1945.....	354
	– Le second après-guerre 1946-1957.....	355
	– Le plan de Constantine 1958-1962.....	359
8.2.2	<u>Un corpus représentatif de la production bônoise</u> .....	363
	– Un corpus de la production des années 1930.....	363
	– Un corpus pour le second après-guerre .....	368
	– Un corpus pour les réalisations du plan de Constantine.....	371
	Conclusion.....	374

## **Chapitre 9 : L'architecture à Bône, le produit d'un réseau local 1930-1962**

	Introduction.....	375
<b>9.1</b>	<b>La grille de lecture, une méthode d'analyse du produit bônois</b>	
9.1.1	<u>Un modèle de grille pour le corpus bônois</u> .....	376
	– La grille de lecture, présentation et composition.....	376
	– De la lecture à l'interprétation..... ?.....	381
9.1.2	<u>La grille de lecture : intérêt et utilité</u> .....	382
	– Un outil pratique pour la recherche.....	383
	– Un document en guise de monographie du bâtiment.....	383
<b>9.2</b>	<b>Étude descriptive et interprétative de l'architecture à Bône</b>	

9.2.1	<u>Les années 1930 : les signes d'une modernité locale</u> .....	384
-	Les bâtiments publics, le reflet d'un modernisme tempéré.....	384
o	Une synthèse entre modernité et expression locale.....	386
o	L'expression d'un langage fasciste italien à Bône.....	387
o	Une modernité influencée par Auguste Perret.....	388
-	Les immeubles d'habitation, une évolution progressive vers la modernité radicale...390	
o	L'Art déco, ou le triomphe de la fantaisie ornementale.....	392
o	L'Art déco d'expression méditerranéenne.....	393
o	L'Art déco intermédiaire à tendance moderniste.....	393
o	La modernité radicale affirmée.....	394
-	L'habitat individuel bônois, la divergence des langages.....	394
o	Une modernité précoce.....	395
o	Le régionalisme, le résultat de la circulation des modèles.....	396
9.2.2	<u>Le deuxième après-guerre (1946-1957), la période des grands changements</u> .....	398
-	Les bâtiments publics des années 1950, empreints de modernité.....	398
o	Le maintien du modernisme tempéré des années 1930.....	401
o	La persistance du classicisme moderne de Perret.....	401
o	L'affirmation de l'influence Corbuséenne.....	402
-	L'habitat collectif bônois, la modernité au pluriel.....	403
o	Le prolongement de l'esthétique des années 1930.....	405
o	La manifestation du style paquebot.....	406
o	La nouvelle modernité des années 1950..... ;.....	406
o	Un langage métis entre modernité et esprit local..... ;.....	407
o	Le langage rationnel et fonctionnel de l'architecture de masse.....	408
9.2.3	<u>Le plan de Constantine (1958-1962) : l'atrophie progressive de la modernité</u> .....	409
-	Les édifices publics, les derniers témoignages de la modernité à Bône.....	410
o	La continuité du style paquebot.....	412
o	La modernité réduite aux lignes épurées et à la matérialité des surfaces..	412
-	L'habitat collectif : l'image de la régression du langage moderne.....	413
o	Un langage monotone aux lignes répétitives.....	415
o	L'ultime manifestation de l'influence Corbuséenne.....	415
<b>9.3</b>	<b>L'architecture méditerranéenne à Bône, illusion ou réalité ?</b>	
9.3.1	<u>Les premières tentatives de synthèse entre modernité et images locales</u> .....	418
-	La référence au locale exprimée par Pierre Truchot et Pierre Choupaut .....	418
-	Les timides efforts des architectes René Naz et Joseph Butigieg.....	419
9.3.2	<u>Vers une architecture méditerranéenne, l'évolution des procédés de référence</u> .....	419
-	L'alliance entre modernité et tradition vue par Jean Magliulo, une solution aux contraintes climatiques.....	420
-	L'expérience de Pierre Truchot et Joseph Butigieg : Un habitat social combinant modernité et tradition.....	421
	Conclusion.....	422
	CONCLUSION DE LA PARTIE.....	424

<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	425
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	433
BIBLIOGRAPHIE.....	434
TABLES DES FIGURES.....	449
LISTE DES TABLEAUX.....	459
INDEX.....	460
TABLES DES MATIÈRES.....	463

## VOLUME II : PARTIE ANNEXE

### Annexe I : Repères chronologiques et géographiques

- Algérie 1830-1962 : Repères chronologiques
- Bône 1832-1962 : repères Chronologies et liste des maires
- Carte de Bône/ département

### Annexe II : Documentations citées

### Annexe III : La scène architecturale bônoise 1930-1962

- Liste des architectes du corpus (base de données)
- Liste des architectes bônois inscrits à l'Ordre des architectes
- Cartes des productions de la scène bônoise
- Notices prosopographiques
- Liste des entrepreneurs actifs à Bône

### Annexe IV : Grille de lecture du produit bônois entre 1930 et 1962

- Grille de lecture des bâtiments de la période 1930-1939
- Grille de lecture des bâtiments de la période 1946-1957
- Grille de lecture des bâtiments de la période 1958-1962

### Annexe V : Listes des fonds d'archives consultées